

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES
Google Livres

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC

NOTICES, PRÉFACES, VARIANTES, TABLE ANALYTIQUE
LES NOTES DE TOUS LES COMMENTATEURS ET DES NOTES NOUVELLES

Conforme pour le texte à l'édition de BEUCHOT

ENRICHIE DES DÉCOUVERTES LES PLUS RÉCENTES

ET MISE AU COURANT

DES TRAVAUX QUI ONT PARU JUSQU'À CE JOUR

PRÉCÉDÉE DE LA

VIE DE VOLTAIRE

PAR CONDORCET

ET D'AUTRES ÉTUDES BIOGRAPHIQUES

• Ornée d'un portrait en pied d'après la statue du foyer de la Comédie française.

CORRESPONDANCE

XII

(ANNÉES 1765-1766. — N^{os} 6041-6643)



BIBLIOTHÈQUE S. J.

Les Postiches
CO - CHATELAIN

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1881

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS. — Le premier volume, comprenant la *Vie de Voltaire*, les études et les documents biographiques, paraîtra en dernier lieu, afin qu'on y puisse mettre à profit tout ce qui sera découvert et recueilli pendant le cours de l'impression de cette nouvelle édition.



ŒUVRES COMPLÈTES
DE
VOLTAIRE

44
CORRESPONDANCE

XII

ANNÉES 1765-1766. — N^{os} 6041-6643

ANCIENNE MAISON J. CLAYE
PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN ET C^{ie}
7, RUE SAINT-BENOIT

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC

NOTICES, PRÉFACES, VARIANTES, TABLE ANALYTIQUE

LES NOTES DE TOUS LES COMMENTATEURS ET DES NOTES NOUVELLES

Conforme pour le texte à l'édition de BEUCHOT

ENRICHIE DES DÉCOUVERTES LES PLUS RÉCENTES

ET MISE AU COURANT

DES TRAVAUX QUI ONT PARU JUSQU'À CE JOUR

PRÉCÉDÉE DE LA

VIE DE VOLTAIRE

PAR CONDORCET

ET D'AUTRES ÉTUDES BIOGRAPHIQUES

Ornée d'un portrait en pied d'après la statue du foyer de la Comédie française

CORRESPONDANCE

XII

(ANNÉES 1765-1766. — N^{os} 6041-6643)



BIBLIOTHÈQUE S. J.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

—
1881

CORRESPONDANCE

6041. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC¹.

5 juin 1765.

Mon cher et aimable philosophe, M. le marquis de Charas est aussi aimable par son esprit que par sa figure ; il vous dira combien la petite famille de Ferney vous est attachée.

Vous avez fait une bien bonne œuvre en faisant imprimer la lettre concernant les Calas et les Sirven. Nous venons de perdre la femme de Sirven, qui enfin est morte de chagrin, en protestant de son innocence. Nous n'entreprendrons pas moins le procès. Le *factum* de M. de Beaumont est déjà tout dressé ; mais nous sommes enchaînés à des formalités qui sont bien longues ; nous ne nous décourageons point, et Beaumont espère la même justice pour les Sirven que pour les Calas.

Voici un petit paquet qu'on m'a prié de vous envoyer. Quand vous m'écrirez, adressez votre lettre sous l'enveloppe de M. Camp, banquier à Lyon. Il y a quelquefois des curieux qu'il faut dérouter.

Mille tendres respects à monsieur votre frère comme à vous ; le tout pour ma vie.

6042. — A M. DAMILAVILLE.

5 juin.

Mon cher et vertueux ami, j'ai reçu votre lettre du 29 de mai. Si vous êtes quatre à la tête de la bonne œuvre de faire graver une estampe au profit de la famille Calas, je suis le cinquième ; si vous êtes trois, je suis d'un quart ; si vous êtes deux, je me mets en tiers. Vous pouvez prendre chez M. De aleu l'argent qu'il faudra : il vous le fera compter à l'inspection de ma lettre.

Ma santé est toujours très-faible, mais il faut mourir en faisant du bien. On s'adresse fort mal quand on veut faire venir de Genève la *Philosophie de l'Histoire*. M. de Barrière s'est avisé de

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

m'écrire, et de me prier de lui faire avoir ce livre. Il n'est point imprimé à Genève, mais en Hollande, et il se passe trois mois avant qu'on puisse tirer un paquet d'Amsterdam ; d'ailleurs je n'aime point ces commissions. Les jansénistes s'imaginent que, dans les pays étrangers, tout ce qu'on imprime est contre eux ; et on se fait des tracasseries quand on cherche à rendre ce service. Je suis si las de jésuites, de jansénistes, de remontrances, de démissions, et de toutes les pauvretés qui rendent la nation ridicule, que je ne songe qu'à vivre en paix dans mon obscure retraite, au pied des Alpes.

J'ai envoyé à M. de Beaumont un mémoire pour les Sirven. Cette malheureuse famille me fait une pitié que je ne peux exprimer. La mère vient d'expirer de douleur ; elle nous était bien nécessaire pour constater des faits importants. Vous voyez les malheurs horribles que le fanatisme cause !

Adieu ; je vous embrasse tristement. Vous devez avoir reçu deux lettres auxquelles j'attends réponse.

6043. — A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 7 juin.

Je ne sais, mon digne et vertueux ami, si je vous ai mandé que la femme de Sirven est morte, en prenant, comme Calas, Dieu à témoin de son innocence. La douleur a abrégé ses jours. Le père est au désespoir ; cela ne nous empêchera pas de faire toutes nos diligences pour fournir au généreux Beaumont toutes les pièces nécessaires.

Je suis toujours malade auprès de M. Tronchin ; mais quand je serais à la mort, je ne négligerais pas de servir une famille si infortunée.

J'ai reçu vos lettres du 29 mai et du 31, mais je n'ai pu encore démêler si vous avez reçu par M. Gaudet la lettre que l'*Écrlinf* vous adressa le 22¹. Je vous supplie de vouloir bien faire parvenir à M. Briasson le petit mémoire ci-joint². Je serais curieux d'avoir les ouvrages que l'abbé Bazin a donnés de son vivant. C'était un homme qui écrivait dans un style un peu précieux, à peu près dans le goût de l'*Histoire de la Philosophie*, de Deslandes³. Briasson est fort au fait de tous ces livres rares, et

1. Voyez lettre 6025.

2. Il manque.

3. Voyez tome XXVI, page 560.

il pourrait me les faire tenir. Je vous serai très-obligé de lui recommander de les faire chercher dans la librairie.

Plusieurs lettres parlent avec beaucoup d'éloges du Sermon de monsieur l'archevêque de Toulouse¹, à l'ouverture de l'assemblée du clergé ; cette modération et cette douceur doivent plaire beaucoup au roi, dont il seconde la sagesse.

J'ai chez moi l'auteur de *Warwick*² ; il va faire une tragédie tirée de l'histoire de France ; mais il est à craindre qu'il ne lui arrive la même chose qu'aux bûcherons qui prétendaient tous recevoir une cognée d'or, parce que Mercure en avait donné une d'or à un de leurs compagnons pour une de bois³. Les sujets tirés de l'histoire de son pays sont très-difficiles à traiter. Je lui donnerai du moins mes petits conseils, et, ne pouvant plus travailler, je tâcherai d'encourager ceux qui se consacrent au métier dangereux des lettres. Il ne m'a jamais produit que des chagrins ; je souhaite aux autres un sort plus heureux.

Avez-vous fait commencer l'estampe des Calas ? Il ne faut pas laisser refroidir la chaleur du public ; il oublie vite, et il passe aisément du procès des Calas à l'Opéra-Comique.

De quoi se mêle le parlement de Pau de donner aussi sa démission ? Pour moi, j'ai donné la mienne des vers et de la prose ; et, pourvu que la calomnie me laisse en paix, je mourrai tout doucement. En attendant, je vis pour vous aimer.

Je vous embrasse, mon cher ami, avec la plus grande tendresse ; mandez-moi surtout comment va votre gorge.

0044. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

7 juin.

Vous êtes encore plus aimable que je ne disais. M. de La Harpe vient de me donner votre paquet ; votre lettre me fait plus de plaisir que le testament que vous m'envoyez. Il se pourra bien faire que vous aspiriez un jour à l'honneur d'être père de famille, et que vous soyez docteur *in utroque jure*⁴. Ce sera à vous

1. Loménie de Brienne ; voyez la note 2, tome XLIII, page 558.

2. La Harpe, dont la tragédie de *Pharamond* fut jouée le 14 août 1765.

3. La Fontaine, livre V, fable 1.

4. Voltaire fait allusion aux goûts antiphysiques du marquis de Villette, et à l'épigramme :

Chaud de boisson, certain docteur en droit

.

Ne suis-je pas docteur *in utroque* ?

de voir s'il vaut mieux vivre en philosophe que de donner des enfants à l'État ; c'est une grande question qu'il ne m'appartient pas de décider.

Je suis infiniment touché de la bonté que vous avez eue de me confier le testament ; je le trouve furieusement noble.

Non, je ne me flatte pas de vous voir à Ferney ; c'est un bonheur qui passerait mes espérances. Comment pourrez-vous aller dans votre terre de Bourgogne, au milieu des affaires dont vous devez être surchargé ? J'ai peur que vous n'attendiez la tenue des états : car il faudra bien venir vous faire recevoir, et prendre séance. C'est alors que j'oserais compter sur une des plus grandes consolations que je puisse recevoir en ma vie. M. de La Harpe partagerait bien ma joie. Je vous assure que je ferai votre paix avec M. de Ximenès ; cela ne sera pas difficile : il sait trop ce que vous valez, pour être longtemps fâché contre vous.

Le parlement de Besançon n'a point du tout envie de se démettre ; il n'a démis que nos vaches, auxquelles il a défendu, par un arrêt solennel, d'aller paître dans la Franche-Comté. Elles ont eu beau présenter leur requête, et faire valoir la maxime d'Aristote : « Que chacun se mêle de son métier, les vaches seront bien gardées, » on les a condamnées au bannissement du ressort du parlement.

Vous ne devez rien à M. D....¹ ; tous vos comptes sont faits. Je souhaite que ceux de l'extraordinaire des guerres se rendent aussi promptement, et que vous soyez débarrassé au plus vite de tout ce tracas, qui n'est fait ni pour votre humeur ni pour vos grâces.

Il y aurait un gros livre à faire sur tout ce que vous m'avez écrit. Les fermiers généraux ne sont plus aujourd'hui les financiers de Molière ; les Patin et les Turcaret ont disparu ; les Watelet, les Helvétius, ont pris leur place. Ce n'est pas de ces messieurs que je me plains ; je voudrais seulement qu'ils sussent, comme moi, de quels délits ils se rendent coupables.

Un jambon est confisqué à Auxonne, parce qu'il a été salé en Franche-Comté avec du sel blanc, et qu'il entre en Bourgogne, où l'on sale les jambons avec du sel gris.

Un chef-d'œuvre de mécanique destiné pour le roi, une sphère mouvante est saisie sur les confins de la Lorraine par les employés, parce que cette machine était l'exécution en horlogerie du système de Copernic, et que les montres y payent des droits.

1. Peut-être Damilaville.

Voilà pourtant ce qui se fait au nom de gens de fort bonne compagnie, dont plusieurs se fâcheraient s'ils en étaient les témoins. Ils ne doivent donc pas trouver étrange que je travaille de toutes mes forces à repousser cette inquisition hors de ma banlieue. Le moyen que cela se passe à ma porte, et de rimer des tragédies !

Adieu, très-aimable maréchal des logis. Puisse quelque jour mon heureuse destinée vous amener dans ma chaumière ! Tout ce qui est à Ferney vous est presque aussi tendrement attaché que le vieux malade.

6045. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

15 juin.

Heureusement, monsieur, le gouverneur de Pierre-Encise est un officier rempli d'honneur, et qui a les mœurs les plus aimables ; il n'est occupé que d'adoucir le sort de ceux qu'il est obligé de recevoir dans le château, et la personne dont vous me parlez ne pouvait être en de meilleures mains. Vous aurez pu recevoir un petit paquet que M. le marquis de Charas doit vous remettre ; c'est un jeune homme qui m'a paru bien digne de l'amitié que vous avez pour lui. Je suis un peu tombé en décadence depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir. Les longues maladies ont précipité chez moi la décrépitude. Je ne crois pas que j'aie longtemps à vivre ; mais vous pouvez compter que les sentiments que vous m'avez connus s'affermiront dans moi jusqu'au dernier moment, et je vous aimerai toujours avec la même tendresse. Il ne me sied plus de vous parler de pâtés de perdrix ; mais quand vous voudrez donner quelques ordres, adressez-les à M. Wagnière, chez M. Souchai, à Genève.

P. S. Je n'ai jamais lu ni le n° 13 ni le n° 20 de ce misérable Fréron, ni aucun de ses numéros. Je sais seulement, par la voix publique, que l'arithmétique ne suffit pas pour nombrer ses sottises et ses calomnies. Je ne vois pas d'ailleurs qu'il me soit convenable de lui répondre, car il faudrait le lire, et je ne peux supporter tant d'ennui. Il est toujours d'assez mauvaise grâce de faire sa propre apologie et de récriminer ; mais ce qui serait avilissant dans moi est bien louable dans vous. Je sens, avec la plus tendre reconnaissance, toute l'étendue de votre générosité ; et s'il est décent à moi de me taire, il est bien beau à vous de

parler en faveur d'un homme que vous aimez : le nom d'un pareil avocat fera bien de l'honneur à son client.

Vous savez avec quels sentiments je vous suis dévoué pour toute ma vie.

6046. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

21 juin.

Il y a des gens, mademoiselle, qui sont aussi curieux de voir ce qu'on vous écrit que le public l'est de vous entendre. Je confie ce petit billet à M. Cramer, qui vous le fera tenir par une voie sûre. M. le comte de Valbelle, que j'ai eu l'honneur de recevoir dans ma petite retraite, a pu vous instruire de l'intérêt extrême que je prends à tout ce qui vous regarde.

S'il est vrai qu'une dame de vos amies vienne à Genève pour sa santé, je me flatte que vous l'engagerez à prendre à la campagne le même appartement que M. de Valbelle a bien voulu occuper. Vous ne trouverez dans cette maison que des partisans, des admirateurs, et des amis. On y honore les beaux-arts, et surtout le vôtre ; on y déteste ceux qui en sont les ennemis : c'est un temple où l'encens fume pour vous.

Il est vrai que ce temple est un peu bouleversé par des maçons qui s'en sont emparés ; mais votre nom est parvenu jusqu'à eux, et ils disent qu'ils ne vous feront point de bruit.

6047. — A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 22 juin.

J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre pour le docteur Tronchin. Les autres ont été reçues en leur temps. M. Tronchin vous assure de son amitié et de son zèle ; il dit que vous devez continuer le régime qu'il vous a prescrit. Pour moi, mon principal régime est la patience, et la résignation aux ordres immuables de la nature. J'ai assez vécu pour savoir qu'il y a bien peu de choses à regretter. S'il est possible que le soin que vous devez à votre santé vous conduise à Genève, et que j'aie le plaisir de vous embrasser et de vous ouvrir mon cœur, je croirai la fin de ma vie très-heureuse. Je n'ai rien de nouveau touchant l'ordonnance du parlement de Toulouse. Il est à croire que les Sirven seront réduits à envoyer à M. de Beaumont une protestation contre le refus de délivrer cette ordonnance et les autres pièces

nécessaires. J'ai toujours même pensé que ce refus serait favorable à la cause des Sirven, et servirait à leur faire obtenir plus aisément une attribution de juges, puisqu'il constaterait la mauvaise volonté et l'injustice des tribunaux, dont cette famille a tant raison de se plaindre.

Je vous supplie d'embrasser tendrement pour moi l'homme supérieur à qui le public rend justice¹, et à qui ceux qui disposent de ce qui lui est dû l'ont rendue si peu. Je m'intéresse à lui, non-seulement comme à un homme qui fait honneur à la nation, mais comme à un homme que j'aime de tout mon cœur. Je suis persuadé qu'il n'attendra que peu de temps ; et puisque la place n'est point donnée à d'autres, c'est une preuve qu'il l'aura, ou je suis bien trompé : on connaît trop ce qu'il vaut, et les sacrifices généreux qu'il a faits.

Il est sûr que feu l'abbé Bazin a donné des ouvrages de métaphysique ; j'en ai vu des lambeaux cités, et je me flatte que Briasson, qui m'a déterré des livres assez rares, me trouvera encore celui-là. Pour son *Œuvre posthume*², qui paraît depuis quelque temps en Hollande, je ne crois pas qu'il y ait à présent un homme assez dépourvu de sens pour m'attribuer cet ouvrage, qui ne peut avoir été fait que par un rabbin ou par un bénédictin, et qui ne peut être lu que par le petit nombre d'hommes de cabinet qui aiment ces recherches épineuses.

Au reste, je n'entends rien à la manie qu'on a aujourd'hui de vouloir décrier les philosophes. Il me semble que les sottises et les conséquences de Rousseau ne doivent point retomber sur les gens de lettres de France. Ceux que je connais sont les meilleurs sujets du roi, les plus pacifiques, les plus amis de l'ordre. En vérité, les reproches qu'on leur fait ressemblent à ceux que le loup faisait à l'agneau³.

Que cette injustice passagère ne vous empêche pas d'aimer les lettres. Adieu, mon cher ami.

6048. — A. M. D'ALEMBERT.

24 juin.

Mon cher philosophe, je suis plus indigné que vous, parce que je sais mieux que vous tout ce que vous valez. Il y a injus-

1. D'Alembert.

2. *La Philosophie de l'Histoire*, que Voltaire donnait sous le nom de l'abbé Bazin.

3. La Fontaine, livre I, fable x.

tice, ingratitude, ridicule, le tout au premier degré, à refuser une modique pension¹, patrimoine d'académie; et à qui? à celui qui a refusé cent mille livres d'appointements, pour continuer à faire honneur à sa patrie. Je ne crois pas que vous soyez éconduit. Les hommes ont encore un petit reste de pudeur. Vous voyez qu'on ne donne point votre pension à d'autres; on vous fait donc seulement attendre : on veut peut-être que vous fassiez quelque démarche. Je vous demande en grâce de me mander où vous en êtes. Ayez la bonté de donner votre lettre à M. de Villette; c'est un de nos plus aimables frères, ami éclairé de la bonne cause, et sentant tout votre mérite. C'en serait trop, mon cher philosophe, si les sages avaient contre eux les prêtres et les ministres. Nous avons besoin des hommes d'État pour nous défendre contre les hommes de Dieu. Je ne vous dis pas cela en l'air; il y a du temps que j'ai de très-bonnes raisons de penser ainsi. Mandez-moi, je vous prie, tout ce que vous avez sur le cœur, attendu que le mien est à vous. Recommandez-moi aux prières de nos frères. *Écr. l'inf....*

6049. — DU CARDINAL DE BERNIS.

Alby, ce 24 juin.

Je ne voulais vous répondre, mon cher confrère, qu'en vous envoyant ce que vous m'avez demandé : je n'ai pu encore y réussir. Le marquis de Créqui prétend qu'il sera plus heureux que moi; cela doit être, il est plus jeune. Vous avez beau être *profane*, je vous aime toujours, et je me réserve pour votre conversion. Je ne veux pas croire, comme la plupart de mes confrères, que votre projet soit de bannir la religion de la surface de la terre : vous avez toujours été l'ennemi du fanatisme, et vous pensez sûrement que si le fanatisme qui s'arme en faveur de la religion est dangereux, celui qui s'élève pour la détruire n'est pas moins funeste.

Quand on vous a mandé que je m'occupais ici à rendre heureuses deux cent mille ouailles dont mon bercail est composé, on vous a dit la vérité. Cette occupation me satisfait plus que le ministère, où je n'avais que des intentions et point de moyens. L'homme n'est heureux que par le bien qu'il fait aux autres. Je sais que vous prêchez cette morale par vos leçons et par vos exemples; aussi avez-vous recouvré la vue; aussi le ciel vous accorde-t-il une longue vie, malgré la faiblesse de vos organes et l'immensité de vos travaux. Faites donc des heureux encore; répandez vos rayons sur un siècle qui décline : aimez-moi toujours, quoique archevêque, et ne passez pas un an sans m'écrire. Vous savez que je vous admire; mais peut-

1. Celle qu'avait Clairaut; voyez lettre 6029.

être ne savez-vous pas assez combien je vous aime, et combien je m'intéresse à votre bonheur et à votre gloire.

6050. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL ¹.

25 juin.

Mes divins anges, j'attends les roués, afin que mon petit ex-jésuite leur donne le coup de grâce. On me mande que Lekain veut son congé; je ne sais si c'est tout de bon. Pour M^{lle} Clairon, il paraît décidé qu'elle donne la préférence à M. Tronchin sur M. le maréchal de Richelieu; et, malgré les défenses sévères du docteur, elle daignera peut-être étaler ses talents sur notre théâtre de marionnettes, que maman Denis a fait réédifier presque malgré moi. Il paraît que la philosophie est si mal accueillie à présent qu'il faut se réduire à avoir du plaisir.

Vous m'avez envoyé une lettre de M. de Chabanon; permettez que je vous adresse la réponse.

Pardonnez à ce billet écourté; mes yeux souffrent beaucoup. Je me mets toujours à l'ombre de vos ailes et des montagnes de la Suisse.

6051. — A M. DE CHABANON.

25 juin.

Les gens de lettres doivent s'aimer, monsieur: car, en vérité, les gens du monde et les gens d'église ne les aiment guère. Le refus de la pension due à M. d'Alembert, et le libelle ² du gazetier des convulsions contre lui, font également lever les épaules. Il faut que le petit troupeau des gens qui pensent se tiennent serré contre les loups. Je ne savais pas devant qui je parlais, quand je m'avisai de dire ce que je pensais de vous en présence de M. de La Chabalerie ³. Vos lettres m'avaient inspiré une estime et une amitié que j'aurais témoignées devant vos ennemis, s'il était possible que vous en eussiez.

M. de La Harpe a fait un feu céleste qu'il ne doit qu'à lui; mais il n'y fait encore rien cuire, et vous aurez achevé votre *Virginie* avant qu'il ait fait le plan de sa pièce ⁴. C'est dommage

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Il s'agit de l'ouvrage de l'abbé Guidi, *Lettre à un ami sur un écrit intitulé* « Sur la Destruction des jésuites ».

3. Mari de la sœur de Chabanon.

4. La tragédie de *Virginie*, par La Harpe, fut jouée pour la première fois en

que nous n'ayons eu, depuis Pharamond, de prince ni de ministre qui aient violé des filles. On demande actuellement des sujets français ; vous serez réduits, messieurs, à Louis VIII, qui aima mieux mourir, dit-on, que de coucher avec une fille de quinze ans. Ce sujet est la converse de *Virginie*. Vous voulez apparemment vous en tenir à l'impression, parce que M^{lle} Clairon a pris congé. On dit que Lekain en fait autant. Vous plaidez par écrit, faute de bons avocats qui plaident ; mais le public aime l'audience, et il y a plus de spectateurs que de lecteurs. Pour moi, monsieur, je voudrais vous lire et vous entendre, et jouir de votre conversation, qu'on dit aussi aimable que vos mœurs.

Agréez, monsieur, les sentiments de la véritable estime qu'a pour vous votre, etc.

6052. — A M. HELVÉTIUS.

26 juin.

Je vous ai toujours dans la tête et dans le cœur, mon cher philosophe, quoique vous m'ayez entièrement oublié. Vous m'avez affligé en ne venant point dans mes déserts libres, au retour d'une cour despotique¹ ; ma douleur redouble quand j'apprends que vous désespérez de la cause commune. Un général tel que vous doit inspirer de la confiance aux armées. Je vous conjure de prendre courage, de combattre, et je vous réponds de la victoire.

Ne voyez-vous pas que tout le Nord est pour nous, et qu'il faudra tôt ou tard que les lâches fanatiques du Midi soient confondus ? L'impératrice de Russie, le roi de Pologne (qui n'est pas un imbécile, faisant de mauvais livres avec un secrétaire ex-jésuite²), le roi de Prusse, vainqueur de la superstitieuse Autriche, bien d'autres princes, arborent l'étendard de la tolérance et de la philosophie. Il s'est fait, depuis douze ans, une révolution dans les esprits qui est sensible. Plusieurs magistrats, dans les provinces, font amende honorable pour l'insolente hypocrisie de ce malheureux Omer, la honte du parlement de Paris. D'assez bons livres paraissent coup sur coup ; la lumière s'étend certai-

1786, reprise en 1792, imprimée en 1793. La tragédie de Chabanon sur le même sujet n'a été ni représentée ni imprimée. Chabanon, dans son *Tableau de quelques circonstances de ma vie*, donne le plan d'une tragédie de *Virginie*, mais qui n'est pas celui de la pièce qu'il avait envoyée à Voltaire.

1. De Berlin.

2. Menoux ; voyez la note, tome XL, page 455.

nement de tous côtés. Je sais bien qu'on ne détruira pas la hiérarchie établie, puisqu'il en faut une au peuple ; on n'abolira pas la secte dominante, mais certainement on la rendra moins dominante et moins dangereuse. Le christianisme deviendra plus raisonnable, et par conséquent moins persécuteur. On traitera la religion en France comme en Angleterre et en Hollande, où elle fait le moins de mal qu'il soit possible.

Nous ne sommes pas faits en France pour arriver les premiers. Les vérités nous sont venues d'ailleurs ; mais c'est beaucoup de les adopter. Je suis très-persuadé que, si on veut s'entendre et se donner un peu de peine, la tolérance sera regardée dans quelques années comme un baume essentiel au genre humain. Le nom d'Omer Joly sera aussi odieux et aussi ridicule que celui de Fréron. C'est à vous à soutenir vos frères, et à augmenter leur nombre. Vous savez qu'il est aisé d'imprimer sans se compromettre ; la *Gazette ecclésiastique* en est une belle preuve¹. Est-il possible que des sages ne puissent parvenir dans Paris à faire avec prudence ce que font des fanatiques avec sécurité ? Quoi ! ces malheureux vendront des poisons, et nous ne pourrons pas distribuer des remèdes ! Nous avons, à la vérité, des livres qui démontrent la fausseté et l'horreur des dogmes chrétiens ; nous aurions besoin d'un ouvrage qui fît voir combien la morale des vrais philosophes l'emporte sur celle du christianisme. Cette entreprise est digne de vous. Il vous serait bien aisé d'alléguer un nombre de faits très-intéressants qui serviraient de preuves : ce serait un amusement pour vous, et vous rendriez service au genre humain.

Éclairez les hommes, mais soyez heureux. Vous méritez de l'être, et vous avez de quoi l'être. Personne ne s'intéresse plus que moi à votre félicité ; mais je tiens qu'elle sera plus parfaite lorsque, sans vous compromettre, vous aurez contribué à confondre l'erreur. Le secret témoignage qu'on se rend alors à soi-même est une des meilleures jouissances. Votre lâche Fontenelle ne vivait que pour lui ; vivez pour vous et pour les autres. Il ne songeait qu'à montrer de l'esprit ; servez-vous de votre esprit pour éclairer le genre humain. Je vous embrasse dans la communion des fidèles.

1. Les *Nouvelles ecclésiastiques* (voyez tome XXI, page 410) s'imprimaient clandestinement à Paris. L'imprimerie fut pendant un temps établie dans un chantier ; et un exemplaire tout humide s'envoyait au lieutenant général de police, qui ne put rien découvrir. (B.)

6053. — A M. COLINI.

A Ferney, 29 juin.

Ah! mon ami, que je voudrais voir opérer le miracle dont Son Altesse électorale daigne vouloir m'honorer! Mais j'irai bientôt dans un pays où l'on n'a plus besoin de miracles. J'ai été si mal que presque toute ma famille est venue de Paris pour me consoler dans ma retraite et dans mes maux : elle m'a trouvé très-résigné; mais je vous assure que je ne le suis guère quand je songe que je ne vous reverrai plus. Cependant si je puis résister à ce dernier orage, je ne veux pas perdre entièrement l'espérance. Consolez-moi en me mettant aux pieds de monseigneur. L'état où je suis à présent ne me permet guère de vous en dire davantage.

6054. — DE M. D'ALEMBERT.

Ce 30 juin.

Vous êtes bien bon, mon cher maître, de prendre tant de part à l'injustice que j'éprouve; il est vrai qu'elle est sans exemple. Je sais que le ministre ¹ n'a point encore rendu de réponse définitive; mais vouloir me faire attendre et me faire valoir ce qui m'est dû à tant de titres, c'est un outrage presque aussi grand que de me le refuser. Sans mon amour extrême pour la liberté, j'aurais déjà pris mon parti de quitter la France, à qui je n'ai fait que trop de sacrifices. J'approche de cinquante ans; je comptais sur la pension de l'Académie, comme la seule ressource de ma vieillesse. Si cette ressource m'est enlevée, il faut que je songe à m'en procurer d'autres, car il est affreux d'être vieux et pauvre. Si vous pouviez savoir les charges considérables et indispensables, quoique volontaires, qui absorbent la plus grande partie de mon très-petit revenu, vous seriez étonné du peu que je dépense pour moi; mais il viendra un temps, et ce temps n'est pas loin, où l'âge et les infirmités augmenteront mes besoins. Sans la pension du roi de Prusse, qui m'a toujours été très-exactement payée, j'aurais été obligé de me retirer ou à la campagne ou en province, ou d'aller chercher ma subsistance hors de ma patrie. Je ne doute point que ce prince, quand il saura ma position, ne redouble ses instances pour me faire accepter la place qu'il me garde toujours de président de son Académie; mais le séjour de Potsdam ne convient point à ma santé, le seul bien qui me reste; et d'ailleurs un roi est toujours meilleur pour maîtresse que pour femme. Je vous avoue que ma situation m'embarrasse. Il est dur de se déplacer à cinquante ans, mais il ne l'est pas moins de rester chez soi pour y essayer des nardes. Ce qui vous étonnera davantage, c'est que le ministre qui en agit

1. Saint-Florentin.

si indignement à mon égard a dit à M. le prince Louis¹ qu'il n'avait rien à me reprocher ni pour mes écrits ni pour ma conduite. Le prince Louis voulait aller au roi, qui sûrement ignore cette indignité; mais il n'en a rien fait, dans la crainte de me nuire auprès du ministre en voulant me servir. Ma seule consolation est de voir que l'Académie, le public, tous les gens de lettres, à l'exception de ceux qui sont l'opprobre de la littérature, ne sont pas moins indignés que vous du traitement que j'éprouve. J'espère que les étrangers joindront leurs cris à ceux de la France; et je vous prie de ne laisser ignorer à aucun de ceux que vous verrez le nouveau genre de persécution qu'on exerce contre les lettres.

Adieu, mon cher et illustre confrère; je suis très-sensible à l'amitié que vous me témoignez; je crois la mériter un peu par mes sentiments pour vous. J'oublie de vous dire que j'ai écrit au ministre une lettre simple et convenable, sans bassesse et sans insolence, et que je n'en ai pas eu plus de réponse que l'Académie. Si on attend que je fasse d'autres démarches, on attendra longtemps.

6055. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

Juin.

Je crois, mon cher marquis, vous avoir déjà dit² de quelle manière il faut m'adresser vos lettres; sans cela, vous courez risque d'avoir plus d'un confident de vos secrets.

Vous me parlez de la retraite précipitée du ministre³; on peut dire qu'il a soutenu les caprices de la Fortune comme il a reçu ses caresses. Il n'y a pas moins de grandeur à supporter de grandes injustices qu'à faire de grandes actions.

C'est un puissant raisonneur celui qui vous disait sérieusement que M...⁴ n'était pas de famille à être contrôleur général; mais lorsque l'on est sur un vaisseau assailli par la tempête et dans un danger imminent de périr, on ne choisit pas, pour tenir le gouvernail, celui qui est de meilleure maison, mais celui qui est le plus habile.

Ce que vous me dites du prélat harangueur m'a étonné et affligé : car on m'avait flatté que, dans une espèce de sermon à son assemblée, il avait prêché la tolérance. Sa sortie contre les

1. L.-R.-E. de Rohan; voyez tome XLI, page 403.

2. Il ne le lui avait pas encore dit, ou la lettre est perdue.

3. M. de Choiseul. C'était une fausse nouvelle.

4. Le contrôleur général était alors Laverdy. Il est probable que c'est son nom qui devait se trouver ici. Il vivait encore lorsque cet alinéa fut imprimé, en 1788, dans les *Œuvres du marquis de Villette*. Ses successeurs sous Louis XV étaient déjà tous morts.

philosophes est plus dangereuse que vous ne pensez ; on n'en veut déjà que trop aux partisans de la raison ; vous avez dû vous en apercevoir au refus que M. d'Alembert essuie jusqu'à présent d'une petite pension à laquelle il a un droit incontestable, et que l'Académie des sciences demandait pour lui.

Il me semble qu'il n'est pas bien honorable pour la France qu'on prive de douze cents livres de rente un homme si supérieur, qui a fait un sacrifice de cent mille livres d'appointements pour rester dans son pays, qu'il honore. C'est une réflexion que sans doute tout le monde a faite, et qui vaut la pension.

J'avais raison, comme vous voyez, de ne point envoyer ce brimborion de *Frère Oudin*, qu'on ne peut avoir fait courir que très-défiguré. On ne doit parler du porc de saint Antoine et du chien de saint Roch, pendant l'assemblée du clergé, qu'avec un profond respect.

Vous avez beau me dire qu'on lèvera l'excommunication si justement fulminée par ceux qui jouent des pièces latines contre ceux qui jouent des pièces françaises : je connais trop l'Église ; elle ne peut pas plus se relâcher qu'elle ne peut errer. Il n'y a plus que les drames bourgeois du néologue Marivaux où l'on puisse aller pleurer en sûreté de conscience. Les comédiens français trouveront plus d'indulgence au parlement, dans quelque occasion favorable où ils plaideront contre l'archevêque.

Je suis fâché du mauvais succès de notre protégé¹ ; mais, pour être bon comédien, il faudrait descendre de Protée en ligne directe. Il faut beaucoup de talent pour être excommunié.

M. de La Harpe est à Ferney ; mais il n'y a pas beaucoup travaillé. J'espérais qu'il ferait ici quelques petits *Warwicks*. Il n'y a que M^{me} Dupuits qui se mette chez nous à faire des enfants. Pour moi, je mène toujours la même vie. Je lis avec édification les Pères de l'Église. Je prie Huber de dessiner saint Paul ; il en fera un portrait fort ressemblant², d'après l'idée qu'en donnent de vieux auteurs qui ont été en tiers avec lui et sainte Thècle.

Dieu soit loué que vous soyez toujours dans le dessein de venir voir votre terre de Bourgogne, et de visiter en passant des reclus qui vous sont bien tendrement attachés !

1. Ce doit être Aufresne, qui débuta au Théâtre-Français le 30 mai 1765, et dont Voltaire a déjà parlé tome XLI, page 274.

2. Voyez tome XX, page 186.

6056. — DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

L'impératrice de Russie est très-obligée au neveu de l'abbé Bazin de ce qu'il a bien voulu lui dédier l'ouvrage¹ de son oncle, qui assurément n'a rien de commun avec Abraham Chaumeix, maître d'école à Moscou, où il enseigne l'*a b c* aux petits enfants. Elle a lu ce beau livre d'un bout à l'autre avec beaucoup de plaisir, et ne s'est point trouvée supérieure à ce qu'elle a lu, parce qu'elle fait partie de ce genre humain si enclin à goûter les absurdités les plus étranges; elle est persuadée que ce livre ne manquera pas d'en éprouver sa part, et qu'à Paris il sera infailliblement livré au feu, au pied d'un grand escalier: ce qui lui donnera un lustre de plus.

Comme le neveu de l'abbé Bazin a gardé un profond silence sur le lieu de sa résidence, on a adressé cette réponse à M. de Voltaire, si connu pour protéger et favoriser les jeunes gens dont les talents font espérer qu'ils seront un jour utiles au genre humain. Cet illustre auteur est prié de faire parvenir ce peu de lignes à sa destination; et si par hasard il ne connaissait point ce neveu de l'abbé Bazin, on est persuadé qu'il excusera cette démarche en faveur du mérite éclatant de ce jeune homme.

CATHERINE.

6057. — A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 3 juillet.

Mon cher ami, j'ai reçu votre lettre du 26 juin. Il faut toujours commencer par cette formule, car il y a eu un tel dérangement dans les postes de Genève qu'on ne reçoit pas toujours fort exactement les lettres de ses amis. Votre mal de gorge m'inquiète beaucoup. Serait-il bien vrai que vous pussiez venir dans nos déserts, et franchir les montagnes qui nous entourent? Je devrais le bonheur de vous voir à une bien triste cause; mais je serais doublement consolé par le plaisir de vous embrasser, et par l'espérance que Tronchin vous guérirait. Tous les arts utiles seraient-ils tombés en France, ainsi que les arts agréables, au point qu'il n'y ait pas un homme qui sache guérir une tumeur dans les amygdales? La foi que vous avez dans Tronchin fera mon bonheur.

On dit que M^{lle} Clairon vient à Genève ces jours-ci, mais ce n'est pas pour ses amygdales. J'ignore encore si elle prendra

1. La première édition de *la Philosophie de l'Histoire*, que l'auteur a fait servir depuis d'introduction à *l'Essai sur les Mœurs*, etc. (K.) — Voyez cette *Dédicace*, tome XI, page VIII.

chez moi un logement. Ma chaumière n'est plus qu'une mesure renversée et désolée par des maçons ; mais, quand je serai sûr de vous recevoir, je leur ferai bien faire une cellule pour vous dans mon petit couvent. Vous serez logé bien ou mal, mon cher ami, et nous aurons le plus grand soin de votre santé. Je vous ouvrirai un cœur qui est tout à vous ; nous plaindrons ensemble le sort de la littérature et de ceux qui la cultivent.

Vous vous doutez bien à quel excès le libelle du gazetier janséniste¹ m'a indigné. Voilà donc les ouvrages qu'on permet, tandis que les bons sont à peine tolérés et quelquefois proscrits !

Je crois qu'on a imprimé quelques sermons de l'abbé Bazin, et qu'ils se trouvent dans des recueils ; on m'en a même envoyé quelques passages. Sa *Philosophie de l'Histoire*, qu'on m'imputait d'abord, et que, Dieu merci, on ne m'impute plus, n'a pas laissé d'être bien reçue en Angleterre et dans tous les pays étrangers. On me mande que cet ouvrage a paru instructif et sage ; mais il n'est pas juste qu'on m'attribue tous les ouvrages nouveaux qui paraissent : je ne veux ni d'un honneur ni d'une honte que je ne mérite pas. Je suis hors d'état de travailler ; je voudrais au moins que les autres fissent ce que je ne puis faire. La Harpe, qui est toujours chez moi, m'avait promis une tragédie ; il n'a rien commencé :

. Vitanda est improba Siren
Desidia.

(HOR., lib. II, sat. III, v. 14.)

J'attends patiemment le paquet que m'a promis Briasson, et je me flatte que nous lirons ensemble ce qu'il contient ; nous en raisonnerons, et ce seront les moments les plus agréables de ma vie.

6058. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 6 juillet.

Voici, mes divins anges, ce qui est advenu : votre paquet, adressé à M. Camp, et contre-signé *Chauvelin*, arriva en son temps à Lyon, à l'adresse de M. Camp. Les fermiers généraux des postes l'avaient contre-signé à Paris d'une autre façon, en mettant en gros caractères : *Paquet suspect*. M. Camp est toujours malade ; M. Tronchin, qui est toujours à Lyon, fut étonné du

1. Voyez la lettre 6051.

suspect : il ouvrit le paquet. Les directeurs des postes disputèrent ; ils exigèrent, je crois ,un louis. Enfin le paquet qui portait une sous-enveloppe, à *Wagnière, chez Souchai, à Genève*, ne m'a été rendu qu'aujourd'hui.

La même chose m'était arrivée à peu près au sujet d'un très-petit paquet, aussi contre-signé *Chauvelin*, que vous m'aviez adressé il y a environ trois semaines.

Ainsi vous voyez que les Français préfèrent le port aux conseillers d'État intendants des finances. Je pense donc que, n'ayant jamais à m'envoyer que des paquets honnêtes, le meilleur parti est de les mettre avec les dépêches pour le résident de Genève, et, quand vous ne me donnerez vos ordres que dans une simple lettre, de l'adresser uniquement par la poste à *Wagnière, chez Souchai*, sans autre enveloppe.

Lekain est sombre, et moi aussi : je lui conseille de venir chez moi en Suisse pour s'égayer. M^{lle} Clairon viendra à Ferney ; j'y passerai quelques jours pour elle¹. Ferney n'est point à moi, comme vous savez : il est à ma nièce Denis. J'ai le malheur de n'avoir rien du tout en France ; mais je vous remercie pour M^{me} Denis, vous et M. le duc de Praslin, comme si c'était pour moi-même ; et jamais ses bontés et les vôtres ne sortiront de mon cœur.

Je crois qu'il sera convenable que j'écrive à M. de Calonne. Je regarde sa commission de rapporteur comme un de vos bienfaits.

Je viens de vous dire, mes anges, que si Lekain fait bien, il viendra dans ma Suisse ; mais je le prierai de faire mieux, et de rester au théâtre.

On est donc revenu sur les six pendus² ? Je suis très-aise pour l'auteur que l'illusion l'ait si bien et si longtemps servi. Le ridicule n'est que de l'enthousiasme qui a pris pour une chose honorable à la nation l'époque honteuse de trois batailles perdues coup sur coup, et d'une province subjuguée. Vous apprêtez trop à rire aux Anglais, et j'en suis fâché.

Comme je ne reçois le manuscrit du petit prêtre³ qu'aujourd'hui, vous ne pourrez recevoir la nouvelle leçon que dans

1. Les deux premières phrases de cet alinéa se retrouvaient dans une lettre à d'Argental, classée à décembre 1765.

2. Les héros du *Siège de Calais*, tragédie de de Belloy, sont six bourgeois qu'Édouard III veut faire pendre.

3. Auteur supposé du *Triumvirat*. Cet alinéa était aussi reproduit dans les premières impressions de la lettre à d'Argental de décembre 1765.

quinze jours. Il est bon d'ailleurs d'accorder du temps au zèle de ce jeune homme. Il dit que la scène des deux tyrans ne fera jamais un bon effet, parce qu'une conférence entre deux méchants hommes n'intéresse point; mais elle peut attacher par la grandeur de l'objet et par la vérité des idées, surtout si elle est bien dialoguée et bien écrite. Selon lui, c'est la scène de Julie¹ errante dans les rochers de cette île triumvirale qui doit intéresser; mais il faut des actrices.

6059. — DE CATHERINE II^e,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

(1765.)

Monsieur, les deux dissertations adressées à la Société économique de Pétersbourg, pour lesquelles vous vous intéressez, sont arrivées à leur destination; mais la lecture n'en sera faite qu'après mon retour, vu que la plupart des membres sont absents.

Catherine Seconde a déjà de grandes obligations au neveu de l'abbé Bazin pour tout ce qu'il met de flatteur sur son compte. Si elle savait sa demeure, elle s'adresserait à lui pour le prier instamment de l'augmenter en lui envoyant tout sans qu'il y manque une ligne, tout ce qui jamais sortit de la plume respectable de son oncle et de la sienne: car, quelque avide qu'on soit au soixantième degré pour ses productions, il est impossible qu'il ne nous en échappe, perte à laquelle nous sommes très-sensible. Monsieur, je ne connais point le neveu de l'abbé, mais si vous parvenez à le déterminer et à le persuader de m'envoyer tous ses écrits anciens et nouveaux bien complètement, vous ajouterez à ma reconnaissance. Il vous paraîtra peut-être étrange que je m'adresse si souvent à vous avec toutes sortes de commissions; vous direz: Elle n'a qu'un moyen, elle l'emploie toujours, et par malheur il tombe sur moi. Mais, monsieur, il n'est pas donné à tout le monde d'avoir une imagination inépuisable et une gaieté de vingt ans; il est plus aisé d'admirer ces talents que de les imiter: c'est une vérité universelle reconnue depuis le Midi jusqu'au Nord. Mais ce qui malheureusement ne l'est pas de même, c'est que ce Nord ait aussi supérieurement raison que M. Bourdillon, professeur de Bâle, vient de le démontrer. Il est vrai que l'on peut bien lui dire qu'il n'a pas raison, mais je défie de le prouver aux honnêtes gens, pas même par les formalités usitées de l'Inquisition, dont j'ai lu le *Manuel*; et en le lisant, j'ai fait la réflexion qu'il est étonnant qu'il y a eu des gens qui ont si peu rangé la raison de leur côté: c'est, je crois, ce qui a fait choir plus d'un édifice. Quand je dis la raison,

1. Acte II, scène IV du *Triumvirat*; voyez tome VI, page 202.

2. *Collection de Documents, Mémoires et Correspondances relatifs à l'histoire de l'Empire de Russie*, publiée par la Société historique russe; 1872, tome X, page 33.

j'entends la saine raison, car ces gens-là avaient la leur sans doute, qui les amenait au délire de l'iniquité et de l'injustice. Dieu veuille préserver un chacun de cette raison-là. Vous jugez bien, monsieur, que l'on éloigne de la Russie, dans ce moment, le malheur d'en établir de pareille. Je dois rendre justice à la nation : c'est un excellent terrain sur lequel une bonne graine prend bien vite ; mais aussi il nous faut des axiomes incontestablement reconnus pour vrais. Tout autre trouvera à qui parler, quand la traduction française des principes qui doivent servir de base à nos nouvelles lois sera achevée ; je prendrai la liberté de vous l'envoyer, et vous verrez que grâce à de pareils axiomes cette pièce a obtenu le suffrage de ceux pour qui elle était composée. J'ose tout augurer de la réussite de cet important ouvrage, vu la chaleur dont chacun est rempli pour cette confection. Je pense que vous vous plairiez au milieu de cette table où l'orthodoxe, assis entre l'hérétique et le musulman, écoutent tous les trois paisiblement la voix d'un idolâtre et se concertent souvent tous les quatre pour rendre leur avis supportable à tous. Ils ont si bien oublié la coutume de se griller réciproquement que, s'il y avait quelqu'un d'assez malavisé pour proposer à un député de bouillir son voisin pour plaire à l'Être suprême, je réponds pour tous qu'il n'y en a pas un seul qui ne répondrait : Il est homme comme moi, et selon le premier paragraphe de l'instruction de Sa Majesté impériale nous devons nous faire le plus de bien possible, mais aucun mal. Je vous assure que je n'avance rien, et qu'à la lettre les choses sont ainsi que je vous le dis : s'il le fallait j'aurais six cent quarante signatures qui témoigneraient de cette vérité, celle d'un évêque à la tête. Au Midi l'on dira peut-être : Quel temps ! quelles mœurs ! Mais le Nord fera comme la lune, qui va son chemin. Soyez assuré, monsieur, de l'estime et de la considération particulière et inaltérable que j'ai pour vous, vos écrits et vos belles actions.

6060. — A M. D'ALEMBERT.

8 juillet.

Mon cher philosophe, votre lettre m'a pénétré le cœur. Je vous aime assez pour vous apprendre des secrets que je ne devrais dire à personne, et je compte assez sur votre probité, sur votre amitié, pour être sûr que vous garderez le silence que je romps avec vous. Je ne vous parle point de l'intérêt que vous avez à vous taire ; tout intérêt est chez vous subordonné à la vertu.

La plupart des lettres sont ouvertes à la poste ; les vôtres l'ont été depuis longtemps. Il y a quelques mois¹ que vous m'écrivîtes : « Que dites-vous des ministres, vos protecteurs, ou plutôt vos protégés ? » et l'article n'était pas à leur louange. Un ministre m'écrivit quinze jours après : « Je ne suis pas honteux d'être

1. Le 27 avril ; voyez lettre 6002. Voltaire ne cite pas textuellement.

vosre protégé, mais, etc.; » ce ministre paraissait très-irrité. On prétend encore qu'on a vu une lettre de vous à l'impératrice de Russie, dans laquelle vous disiez : « La France ressemble à une vipère : tout en est bon, hors la tête. » On ajoute que vous avez écrit dans ce goût au roi de Prusse. Vous sentez, mon cher philosophe, combien il a été inutile que je vous aie rendu justice, et que j'aie écrit à ceux qui se plaignaient ainsi de vous que « vous êtes l'homme qui fait le plus d'honneur à la France ». La voix d'un pauvre Jean criant dans le désert¹, et surtout d'un Jean persécuté, ne fait pas un grand effet. Voilà donc où vous en êtes. C'est à vous à tout peser; voyez si vous voulez vous transplanter à votre âge, et s'il faut que Platon aille chez Denys, ou que Platon reste en Grèce. Votre cœur et votre raison sont pour la Grèce. Vous examinerez si, en restant dans Athènes, vous devez rechercher la bienveillance des Périclès. Je suis persuadé que le ministre, qui n'a rien répondu sur votre pension², ne garde ce silence que parce qu'un autre ministre lui a parlé. On est fâché contre vous depuis la *Vision*. Je sentis cruellement le coup que cette *Vision* porterait aux philosophes; je vous le mandai³, vous ne me crûtes pas; mais j'étais très-instruit. M^{me} la princesse de Robecq n'apprit qu'elle était en danger de mort que par cette brochure. Jugez quel effet elle dut faire. Depuis ce temps, des trésors de colère se sont amassés contre nous tous, et vous ne l'ignorez pas. J'ai cru apercevoir, au travers de ces nuages, qu'on vous estime comme on le doit, et qu'on aurait désiré votre estime.

Je sais bien que vous ne ferez jamais de démarche qui répugne à la hauteur de votre âme; mais il vous faut votre pension. Voulez-vous me faire votre agent, quoique je ne sois pas sur les lieux? Il y a un homme qui est dans une très-grande place⁴, et qui est mécontent de vous. Il n'est pas impossible que son ressentiment ait influé sur le refus ou sur le délai de la justice qu'on vous doit. Permettez-vous que je prenne la liberté de lui écrire? Je suis sans conséquence; je ne compromettrai ni lui ni vous; je lui proposerai une action généreuse. Il est très-capable de la faire, très-capable aussi de se moquer de moi; mais j'en courrai volontiers les risques, et rien ne retombera sur vous.

1. « Vox clamantis in deserto. » (Matthieu, III, 3; Marc, I, 3; Luc, III, 4; Jean, I, 23.)

2. Voyez lettre 6054.

3. Le 10 juin 1760; voyez lettre 4147, tome XL, pages 414-415.

4. Le duc de Choiseul; voyez lettres 6068 et 6082.

Je ne ferai rien assurément sans avoir vos instructions, que vous pourrez me faire parvenir en toute sûreté par la voie dont vous vous êtes déjà servi.

On crie contre les philosophes, on a raison : car si l'opinion est la reine du monde, les philosophes gouvernent cette reine. Vous ne sauriez croire combien leur empire s'étend. Votre *Destruction* a fait beaucoup de bien. Bonsoir ; je suis las d'écrire ; je ne le serai jamais de vous lire et de vous aimer.

6061. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

8 juillet.

Le vieux malade de Ferney présente ses très-tendres respects au jeune malingre de l'hôtel d'Elbeuf.

Je vois que vous vous regardez comme un homme dévoué à la médecine, et que vous passez votre temps entre les ragoûts et les drogues. Cela rend mélancolique, mais cela fait aussi un grand bien, car on en aime mieux son chez soi, on réfléchit davantage, on se confirme dans sa philosophie, on fait moins de cas du monde ; et dès qu'on a un rayon de santé, on court au plaisir. Une telle vie ne laisse pas d'avoir son mérite ; les malingres ont de très-beaux moments.

Permettez-moi encore, monsieur, d'abuser de votre bonté, et de vous recommander cette lettre pour M. d'Alembert¹. Il faut que l'air de Ferney ne soit pas bon pour les tragédies. L'auteur de *Warwick* n'a pas encore fait une pauvre petite scène. Je serai bien honteux s'il sort de chez moi sans avoir travaillé. Si la pièce était prête, nous la jouerions.

Je crois vous avoir dit que M^{me} Denis m'ayant demandé une grande salle pour repasser son linge, je lui avais donné celle du théâtre ; mais, après y avoir pensé mûrement, elle a conclu qu'il vaut mieux être en linge sale, et jouer la comédie. Elle a rebâti le théâtre, et demain on joue *Alzire*, en attendant *Warwick*, et en attendant aussi M^{lle} Clairon, qui peut-être ne viendra pas.

Vous me parlez avec bien de l'enjouement de mon *Orphelin*. J'aurais voulu la scène dans la maison de Confucius ; j'aurais voulu Zamti plus Chinois, et Gengis plus Tartare. Heureusement mon grand acte a raccommodé tout cela.

Puissiez-vous, monsieur, visiter bientôt vos terres de Bour-

1. C'est la lettre qui précède.

gogne ! Nous vous donnerons la comédie, et vous ne serez pas mécontent de la comédie. Je suis si vieux que je ne peux plus jouer les vieillards ; c'est grand dommage, car je vous avoue modestement que je jouais Lusignan beaucoup mieux que Sarrazin.

Lorsque vous ferez votre tournée, mandez-nous quels rôles vous voulez. Vous devez être un excellent acteur, si vous êtes sur le théâtre comme à souper ; et je vous soupçonne de vous tirer à merveille de tout ce que vous voudrez faire.

J'ai une plaisante grâce à vous demander. Je remarquai, lorsque vous me faisiez l'honneur d'être dans mon taudis, que vous ne soumettiez jamais votre visage à la savonnette et au rasoir d'un valet de chambre qui vient vous pincer le nez et vous échauder le menton. Vous vous serviez de petites pincettes fort commodes, assez larges, ornées d'un petit ciseau qui embrasse la racine du poil sans mordre la peau. J'en use comme vous, quoiqu'il y ait une prodigieuse différence entre votre visage et le mien. Mais il faut que cet art soit bien peu en vogue, puisque je n'ai pu trouver à Genève ni à Lyon une seule pince supportable ; il n'y en a pas plus que de bons livres nouveaux. Je vous demande en grâce de vouloir bien ordonner à un de vos gens de m'acheter une demi-douzaine de pinces semblables aux vôtres. Il n'y aurait qu'à les envoyer à M. Tabareau, en le priant de me les faire parvenir à Genève.

Il est vrai que voilà une commission très-ridicule. J'aimerais bien mieux pincer tous les mauvais poètes, les calomniateurs, les envieux, que de me pincer les joues. Mais enfin j'en suis réduit là. Je suis comme les habitants de nos colonies, qui ne savent plus comment faire quand ils attendent de l'Europe des aiguilles et des peignes. Enfin les petits présents entretiennent l'amitié, et je vous serai très-obligé de cette bonté.

Conservez-moi une amitié que je mérite par mes très-tendres sentiments pour vous.

6062. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 juillet.

Je dépêche à mes anges le dernier mot du petit prêtre tragique ; il vient de m'apporter ses roués, les voilà. Vous ne sauriez croire à quel point ce petit provincial vous respecte et vous aime. « Je sens bien, m'a-t-il dit, que mon œuvre dramatique n'est pas digne de vos anges ; le sujet ne comporte pas ces grands

mouvements de passions qui arrachent le cœur, ce pathétique qui fait verser des larmes; mais on y trouvera un assez fidèle portrait des mœurs romaines dans le temps du Triumvirat. Je me flatte qu'on trouvera plus d'union dans le dessein qu'il n'y en avait dans les premiers essais; que les fureurs de Fulvie sont plus fondées, ses projets plus dévoilés, le dialogue plus vif, plus raisonné et plus contrasté, les vers plus soignés et plus vigoureux. Le sujet est ingrat, et les connaisseurs véritables me sauront peut-être quelque gré d'en avoir surmonté les difficultés.»

Je vous avoue que j'ai à peu près les mêmes espérances que le petit novice ex-jésuite¹. Si vous trouvez la pièce passable, pourrait-on la faire jouer à Fontainebleau? Les places sont prises. Ce serait peut-être un assez bon expédient de faire présenter la pièce à M. le maréchal de Richelieu par quelqu'un d'inconnu que Lekain détacherait, ou par quelque actrice que Lekain mettrait dans la confiance de l'ouvrage, sans lui laisser soupçonner l'auteur. Cette démarche est délicate; mais je parle à des politiques, à des conjurés qui peuvent rectifier mes idées, et les faire réussir.

J'ai reçu de quelques amis d'assez amples paquets contresignés *Courteilles*, qui n'ont point été ouverts, et qui sont venus très-librement à mon adresse. Vous avez fait enfin, divins anges, précisément ce que je demandais; vous m'avez instruit de ce que contenait la demi-page². Permettez que je pousse la curiosité jusqu'à demander si le maître de la maison l'a vue, ou si elle n'a été que jusqu'à monsieur son secrétaire.

Je voudrais bien que M. le duc de Praslin protégeât fortement M. d'Alembert; il ferait une action digne de lui.

Respect et tendresse.

6063. — A M. DAMILAVILLE³.

A Genève, 12 juillet.

Je ne vous écris qu'un mot, mon cher philosophe, parce que je me flatte que vous pourrez être parti pour Genève quand ma lettre sera arrivée à Paris. Mais, si vous y êtes encore, je vous prie de vouloir bien faire cacheter la lettre ci-jointe; c'est une réponse que je fais à M. Thieriot : il change si souvent de logis

1. Auteur supposé du *Triumvirat*.

2. Celle dont il est parlé tome XLIII, pages 565 et 571.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

que je ne sais plus sa demeure. Je soupçonne pourtant qu'il est gîté encore auprès de l'Arsenal. Je prends, à tout hasard, la précaution de mettre sur l'enveloppe que votre commis ou votre secrétaire peut l'ouvrir, en cas que vous soyez parti, et je le prie de faire parvenir, par la petite poste, à M. Thieriot la lettre qui est pour lui.

Je vous attends, mon cher ami, avec une belle impatience : nous verrons si le voyage adoucira vos amygdales. Il y a bien des choses dans ce monde qui n'adoucissent pas l'humeur. J'aurai du moins la consolation avec vous d'en parler ; vous savez que c'est presque la seule qui me reste.

Je vous embrasse et je vous attends.

6064. — A M. THIERIOT.

12 juillet.

Mon cher et ancien ami, vous êtes en amitié pire que les mauvais chrétiens ne sont dans leurs dévotions ; ils les font une fois l'an, et vous n'écrivez qu'une fois en deux ans. Si c'est votre asthme qui vous a rendu si paresseux, j'en suis encore plus fâché que si l'indifférence seule en avait été cause : car quoique je fusse très-sensible à votre oubli, je le suis encore davantage à vos maux. Je croyais que vous étiez guéri pour avoir vu Tronchin. Tâchez de n'avoir plus besoin de médecins ; on vit et on meurt très-bien sans eux. Il y a bientôt trois ans que je n'ai parlé de ma santé au grand docteur ; elle est détestable, mais je sais souffrir. Un homme qui a été malade toute sa vie est trop heureux, à mon âge, d'exister. J'espère que je verrai bientôt l'aimable et vrai philosophe dont les amygdales vont si mal¹ : c'est une des plus grandes consolations que je puisse recevoir dans ma vie languissante.

Je ne peux guère consulter actuellement *l'Esprit des lois* ; j'ai le malheur de bâtir, je suis obligé de transporter toute ma bibliothèque. Vous voulez parler apparemment de la police municipale, qui paraît si favorisée dans le nouvel édit que M. de La-verdy a fait rendre. Tout le système de M. le marquis d'Argenson roule entièrement sur cette idée. On ne connaissait pas le mérite de M. d'Argenson, qui était un excellent citoyen. Un édit conforme aux opinions de ces deux hommes d'État ne peut manquer d'être bien accueilli. Il me semble que les provinces en sont ex-

1. Damilaville.

trémement contentes. Il n'en est pas ainsi du petit libelle¹ contre notre Archimède. Le peu d'exemplaires qui en sont parvenus à Genève ont été reçus avec la même indignation et le même mépris qu'à Paris. Les temps sont bien changés ; les philosophes d'aujourd'hui écrivent comme Pascal, et les jansénistes comme le Père Garasse.

J'ai chez moi actuellement un jeune homme qui promet beaucoup, c'est M. de La Harpe, auteur de *Warwick*. Je souhaiterais bien qu'il eût autant de fortune que de talents. Il aura de très-grands obstacles à surmonter, c'est le sort de tous les gens de lettres.

Adieu ; quand vous vous porterez bien, et qu'il y aura quelque ouvrage qui soit digne que vous en parliez, n'oubliez pas votre vieil ami dans sa retraite.

6065. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Délices, 12 juillet.

Il n'y a, mademoiselle, que le plaisir de vous voir et de vous entendre qui puisse me ranimer : vous serez ma fontaine de Jouvence. J'ai auprès de moi à présent toute ma famille ; je vous l'amènerai ; nous passerons les monts pour vous admirer. Tout ce qu'on me dit de vous me ferait courir au bout du monde pour vous seule. Je vous connaissais déjà les plus grands talents ; vous les avez poussés depuis quelques années à cette perfection à laquelle il est si rare d'arriver. Il n'y a personne qu'on vous compare. Serais-je assez heureux encore pour faire quelque chose que vous daignassiez embellir ? Il faut que je me hâte, car malheureusement je baisse autant que vous vous élevez. Il ne vous faut ni de vieux soupirants, ni de vieux poètes. Je ne sais pas encore dans quel temps vous serez à Lyon ; mais j'écris à Lyon pour m'en informer, dans la crainte que ma réponse ne vous trouve plus à Marseille.

M. le duc de Villars m'a fait l'honneur de me mander qu'il était enchanté de vous. Vraiment je le crois bien. J'espère que M. Tronchin me mettra bientôt en état d'être au nombre de ceux que vous étonnerez à Lyon, et à qui vous arracherez des larmes. Comptez que personne ne s'intéresse plus que moi à vos succès,

1. L'abbé Guidi, l'un des rédacteurs des *Nouvelles ecclésiastiques*, venait de publier une *Lettre à un ami sur un écrit intitulé « Sur la destruction des jésuites en France »*.

à votre gloire, et à votre bonheur. C'est avec ces sentiments que je serai toute ma vie, mademoiselle, votre, etc.

6066. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 juillet.

Mes anges, le présent paquet contient deux choses bien importantes que je mets sous votre protection : la première consiste en mauvais vers pour mettre à la place d'autres mauvais vers de l'ex-jésuite, dans vos roués¹ ; la seconde est un paquet de pièces un peu meilleures que nous présentons, M^{me} Denis et moi, à M. de Calonne, et nous espérons qu'elles ne seront point sifflées, grâce à vos bontés. Nous présumons que nos anges gardiens voudront bien lui faire parvenir ce paquet, qui est réellement pour nous de la plus grande importance : il contient l'acte de l'inféodation de nos âmes.

Je voudrais perdre mes âmes, et que les roués fussent intéressants ; mais on ne peut tirer d'un sujet que ce qu'il comporte. Je le trouve intéressant, moi, parce que j'aime mieux les Romains que les Welches et les Bretons du xiv^e siècle ; mais les Romains ne sont plus à la mode. Je demande bien pardon à mes anges des libertés que je prends toujours avec eux.

Je les supplie de vouloir bien faire agréer par M. le duc de Praslin mon respect et ma reconnaissance.

6067. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

16 juillet.

Je me hâte, monsieur, de répondre à votre lettre du 5 de juillet. Non sans doute le parlement de Toulouse ne peut rien contre l'arrêt d'un tribunal suprême, nommé par le roi pour juger en dernier ressort, et jugeant au nom du roi même. Je crois l'arrêt des maîtres des requêtes affiché actuellement dans Toulouse par un huissier de la chaîne. Toute la famille Calas doit rentrer dans son bien, dans son état, dans sa renommée ; la mémoire de Jean de Calas est réhabilitée, et il ne manque à cette famille que le pardon que les huit juges fanatiques doivent lui demander à genoux, l'argent à la main. Je ne sais pas ce que fera ce parlement ; mais je sais que les lois, le conseil d'État, la France, et

1. La tragédie du *Triumvirat*.

l'Europe entière, le condamnent. On est occupé à présent à tirer du greffe la sentence qui a condamné les Sirven; si on y parvient, nous aurons bientôt deux grands monuments du fanatisme de province et de l'équité de Versailles.

L'impératrice de Russie a écrit une lettre charmante¹, pleine de raison et d'esprit, au neveu de l'abbé Bazin. On pense dans le Nord comme auprès d'Angoulême.

La nièce a pour vous, monsieur, les mêmes sentiments que moi. Continuez à aimer le bien et à le faire.

Vous savez que ce n'est point à moi d'écrire la lettre que vous voulez bien demander, puisque je n'ai point vu la sottise à laquelle vous croyez qu'il faut répondre : on ne peut écrire au hasard. Je ne peux rien ajouter à ce que j'ai eu l'honneur de vous mander à ce sujet².

Adieu, monsieur; permettez-moi de vous embrasser très-tendrement.

6068. — DE M. D'ALEMBERT.

16 juillet.

Mon cher et illustre maître, je reçois à l'instant votre lettre du 8, que M. de Villette m'envoie de sa campagne; et comme il serait trop long et peut-être peu sûr de vous répondre par son canal, en son absence je profite de l'occasion de M^{lle} Clairon pour vous ouvrir mon cœur. Il est très-vrai que j'ai écrit tout ce qu'on vous a dit³; mais comme cela n'intéresse point le roi, je croyais pouvoir écrire en sûreté, persuadé qu'on ne rendrait compte qu'à lui de ce que pouvaient contenir mes lettres. Il n'est pas moins vrai que l'homme en place dont vous me parlez⁴ est parvenu à se rendre l'exécration des gens de lettres, dont il lui était si facile de se faire aimer. Je crois bien qu'il me hait, et je me pique de reconnaissance; cependant je n'imagine pas qu'il influe beaucoup dans le refus ou le délai de ma pension : je crois plutôt que les dévots de la cour ont fait peur au ministre, qui n'ose le dire pourtant, et qui donne de son délai toutes sortes de mauvaises raisons. Au reste, je vous laisse le maître de faire les démarches que vous jugerez utiles, pourvu que ces démarches ne m'engagent à rien : ce qui est bien certain, c'est que je n'en ferai pour ma part aucune. Le roi de Prusse m'a déjà fait écrire, et j'attends une lettre de lui. On me dit de sa part que la place de président est toujours vacante, qu'elle m'attend, et que, pour cette fois, il espère que je ne la refuserai pas; mais ma santé ne me permet plus de me transplanter, et puis je suis plus amoureux de la liberté que jamais, et si je quittais

1. Voyez lettre 6059.

2. Lettre 6045.

3. Voyez lettre 6060.

4. Le duc de Choiseul; voyez la lettre du 13 août.

la France (ce qui pourrait bien arriver si le roi de Prusse venait à mourir), ce serait pour aller dans un pays libre. Il est sûr que cette France m'est bien odieuse, et que si ma raison est pour la Grèce, assurément mon cœur n'y est pas. Tous les savants de l'Europe sont déjà informés par moi ou par d'autres de l'indignité absurde avec laquelle on me traite, et quelques-uns m'en ont déjà témoigné leur indignation. Il arrivera de mon affaire ce qui plaira au destin. Je quitterai Paris du moment où je ne pourrai plus y vivre, et j'irai m'enterrer dans quelque solitude. On me fera tout le mal qu'on voudra; j'espère que mes amis, le public, et les étrangers, me vengeront. Adieu, mon cher maître; je ne vous dis rien de la porteuse de cette lettre; elle porte sa recommandation avec elle. Adieu.

6069. — DE M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC¹,

A M ***.

Au château de Dirac, ce 20 juillet.

J'ai lu dans une feuille, mon vertueux ami, intitulée *l'Année littéraire*, une satire à l'occasion de la justice rendue à la famille des Calas par le tribunal suprême de messieurs les maîtres des requêtes; elle a indigné tous les honnêtes gens, on m'a dit que c'est le sort de ces feuilles.

L'auteur, par une ruse à laquelle personne n'est jamais pris, feint qu'il a reçu de Languedoc une *Lettre d'un philosophe protestant*. Il fait dire à ce prétendu philosophe que si on avait jugé les Calas sur une lettre de M. de Voltaire, qui a couru dans l'Europe, on aurait eu une fort mauvaise idée de leur cause. L'auteur des feuilles n'ose pas attaquer messieurs les maîtres des requêtes directement; mais il semble espérer que les traits qu'il porte à M. de Voltaire retomberont sur eux, puisque M. de Voltaire avait agi sur les mêmes preuves.

Il commence par vouloir détruire la présomption favorable que tous les avocats ont si bien fait valoir, qu'il n'est pas naturel qu'un père assassine son fils sur le soupçon que ce fils veut changer de religion. Il oppose à cette probabilité reconnue de tout le monde l'exemple de Junius Brutus, qu'on prétend avoir condamné son fils à la mort. Il s'aveugle au point de ne pas voir que Junius Brutus était un juge qui sacrifia, en gémissant, la nature à son devoir. Quelle comparaison entre une sentence sévère et un assassinat exécrable! entre le devoir et un parricide! et quel parricide encore! Il fallait, s'il eût été en effet exécuté, que le père et la mère, un frère et un ami, en eussent été également coupables.

Il pousse la démence jusqu'à oser dire que si les fils de Jean Calas ont

1. Un soi-disant philosophe protestant avait critiqué, dans *l'Année littéraire*, la lettre de Voltaire à Damilaville du 1^{er} mars. D'Argence, après avoir vainement prié Voltaire de répliquer, écrivit lui-même contre le philosophe protestant, et sa lettre parut imprimée avec la lettre de Voltaire qu'on trouvera plus loin sous la date du 24 août.

assuré « qu'il n'y eut jamais de père plus tendre et plus indulgent, et qu'il n'avait jamais battu un seul de ses enfants », c'est plutôt une preuve de simplicité de croire cette déposition qu'une preuve de l'innocence des accusés.

Non, ce n'est pas une preuve juridique complète, mais c'est la plus grande des probabilités; c'est un motif puissant d'examiner, et il ne s'agissait alors, pour M. de Voltaire, que de chercher des motifs qui le déterminassent à entreprendre une affaire si intéressante, dans laquelle il fournit depuis des preuves complètes, qu'il fit recueillir à Toulouse.

Voici quelque chose de plus révoltant encore. M. de Voltaire, chez qui je passai trois mois, auprès de Genève, lorsqu'il entreprit cette affaire, exigea, avant de s'y exposer, que M^{me} Calas, qu'il savait être une dame très-religieuse, jurât, au nom du Dieu qu'elle adore, que ni son mari ni elle n'étaient coupables. Ce serment était du plus grand poids, car il n'était pas possible que M^{me} Calas fût un faux serment pour venir à Paris s'exposer au supplice; elle était hors de cause, rien ne la forçait à faire la démarche hasardeuse de recommencer un procès criminel, dans lequel elle aurait pu succomber. L'auteur des feuilles ne sait pas ce qu'il en coûterait à un cœur qui craint Dieu de se parjurer; il dit que c'est là un mauvais raisonnement, que « c'est comme si quelqu'un aurait interrogé un des juges qui condamnerent Calas, etc. »

Peut-on faire une comparaison aussi absurde? Sans doute le juge fera serment qu'il a jugé suivant sa conscience; mais cette conscience peut avoir été trompée par de faux indices, au lieu que M^{me} Calas ne saurait se tromper sur le crime qu'on imputait alors à son mari, et même à elle. Un accusé sait très-bien dans son cœur s'il est coupable ou non; mais le juge ne peut le savoir que par des indices souvent équivoques. Le faiseur de feuilles a donc raisonné avec autant de sottise que de malignité, car je dois appeler les choses par leur nom.

Il ose nier qu'on ait cru dans le Languedoc que les protestants ont un point de leur secte qui leur permet de « donner la mort à leurs enfants qu'ils soupçonnent de vouloir changer de religion, etc. »; ce sont les paroles de ce folliculaire.

Il ne sait donc pas que cette accusation fut si publique et si grave que M. Sudre, fameux avocat de Toulouse, dont nous avons un excellent mémoire en faveur de la famille Calas ¹, réfute cette erreur populaire, pages 59, 60 et 64 de son factum. Il ne sait donc pas que l'Église de Genève fut obligée d'envoyer à Toulouse une protestation solennelle contre une si horrible accusation.

Il ose plaisanter, dans une affaire aussi importante, sur ce qu'on écrivait à l'ancien gouverneur du Languedoc, et à celui de Provence, pour obtenir, par leur crédit, des informations sur lesquelles on pût compter : que pouvait-on faire de plus sage?

Je ne dirai rien des petites sottises littéraires que cet homme ajoute

1. Ce mémoire est celui mentionné sous le n° 11 dans la note, tome XXIV, page 365.

dans sa misérable feuille. L'innocence des Calas, l'arrêt solennel de messieurs les maîtres des requêtes, sont trop respectables pour que j'y mêle des objets si vains. Je suis seulement étonné qu'on souffre dans Paris une telle insolence, et qu'un malheureux, qui manque à la fois à l'humanité et au respect qu'il doit au conseil, abuse impunément, jusqu'à ce point, du mépris qu'on a pour lui.

Je demande pardon à M. de Voltaire d'avoir mêlé ici son nom avec celui d'un homme tel que Fréron; mais puisqu'on souffre à Paris que les écrivains les plus déshonorés outragent le mérite le plus reconnu, j'ai cru qu'il était permis à un militaire, que l'honneur anime, de dire ce qu'il pense; et j'en suis si persuadé que vous pouvez, mon cher philosophe, faire part de mes réflexions à tous ceux qui aiment la vérité.

Vous savez à quel point je vous suis attaché.

D'ARGENCE.

6070. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL¹.

23...

Je me jette plus que jamais aux pieds et aux ailes de mes anges. Voici des papiers dont dépend le sort de la famille Sirven. Je connais leur bonté; ainsi, je ne leur fais point d'excuses. Je leur ai envoyé, sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin, les nouveaux roués; il y a encore quelques changements depuis ce temps-là. Le jeune auteur est très-docile; il est aux ordres de mes anges. M^{lle} Clairon arrive demain. Le théâtre est rebâti; mais je n'en peux plus.

Respect et tendresse.

P. S. J'ai encore pris la liberté de leur adresser un paquet pour M. de Calonne, qui renferme la pièce la plus décisive.

6071. — A CATHERINE II^e,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

24 juillet 1765, près de Genève.

Madame, je n'ai pas manqué de chercher le neveu de l'abbé Bazin pour lui communiquer la lettre dont Votre Majesté impériale m'a honoré. C'est un homme retiré et obscur, mais votre

1. Éditeurs, de Cayrol et François. — C'est à tort que les éditeurs avaient daté cette lettre de janvier; elle est du 23 juillet. (G. A.)

2. *Collection de Documents, Mémoires et Correspondances relatifs à l'histoire de l'empire de Russie*, tome X, page 39.

gloire est venue jusqu'à lui ; elle lui est chère ; il connaît l'étendue de votre génie, de votre esprit, de votre courage. Il vous admire d'avoir su réduire les prêtres à être utiles et dépendants. Si je n'étais pas si vieux que je le suis, je demanderais à Votre Majesté la permission d'assister avec lui au premier carrousel qu'on ait vu dans vos climats. Falestris ne donna jamais de carrousel : elle alla cajoler Alexandre ; mais Alexandre serait venu vous faire sa cour.

On n'a point encore incendié le livre de l'abbé Bazin. On croit qu'il l'a composé dans vos États, car la vérité vient du Nord, comme les colifichets viennent du Midi.

Au reste, madame, le neveu Bazin m'a dit qu'il avait été très-attaché à M^{me} la princesse de Zerbst, mère de Votre Majesté¹ ; il dit qu'elle était aussi fort belle et pleine d'esprit, et que, si elle vivait, elle serait prête à mourir de joie en voyant les succès de sa fille. Il y a un meilleur parti à prendre, c'est celui d'en être longtemps témoin. Que Votre Majesté impériale me permette de me joindre au petit Bazin pour me mettre à vos pieds.

Je suis avec un profond respect, madame, de Votre Majesté impériale le très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

6072. — A M. THIÉRIOT².

28 juillet.

C'est pour vous dire, mon ancien ami, qu'un inconnu qui signe Lachassaigne m'écrit qu'il a besoin d'argent. Il est commis, à ce qu'il dit, au bureau des *Affiches*. Il dit qu'il ira prendre ma réponse chez vous. Cette réponse est que je voudrais soulager tous ceux qui sont dans le besoin, mais que M. Delaleu a fait pour moi tant d'avances qu'il n'est pas possible que je lui en demande de nouvelles.

Je suis fort en peine de deux affaires qui doivent intéresser tous les honnêtes gens : il s'agit de la pension d'Archimède et de l'algarade qu'on a faite à M. de Beaumont.

M^{lle} Clairon vient demain chez moi. J'attends avec impatience mon philosophe Damilaville, et je voudrais bien que vous fussiez du voyage.

1. Voyez la note 4, tome XXXVII, page 20.

2. Éditeurs, Bavoux et François.

6073. — A M. DAMILAVILLE ¹.

28 juillet.

Si cette lettre vous trouve encore à Paris, mon cher ami, je vous apprendrai qu'un gros paquet, contenant des pièces essentielles pour les Sirven, que j'envoyais à M. Élie de Beaumont sous l'enveloppe de M. d'Argental revêtue encore de celle de M. le duc de Praslin, a été décacheté à la poste, et je ne sais si on l'a rendu à M. de Beaumont avec la taxe énorme de Genève, ou si on l'a retenu, ou si M. d'Argental a été vexé des frais du port. J'ai toujours recours à vous dans mes détresses. Vous verrez sans doute M. d'Argental et M. de Beaumont avant de faire ce voyage, qui fait mon espérance la plus flatteuse. J'ose vous supplier de rendre à l'un ou à l'autre les frais que cette vexation aura pu lui coûter.

Je suis bien plus en peine de l'affaire cruelle que plusieurs avocats ont suscitée à M. de Beaumont. Je ne connais guère d'injustice plus parlante. Ah ! mon cher ami, de combien d'injustices nous parlerons quand j'aurai l'honneur de vous voir ! N'oubliez pas, je vous prie, de voir Archimède ², qui sans doute vous chargera d'un petit mot pour moi.

Nous avons demain M^{lle} Clairon ; mais vous savez si je préfère la philosophie à la déclamation la plus parfaite. Vous savez avec quelle impatience je vous attends. Je suis bien malade ; je ne veux de confesseur que vous.

6074. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 juillet.

Nous avons été confondus, mes divins anges, de votre lettre du 18 de juillet. Le paquet que le jeune homme vous avait envoyé ³ était adressé à M. le duc de Praslin ; il contenait l'ouvrage de ce pauvre petit novice. J'y avais joint une grande lettre que je vous écrivais, avec un mémoire pour M. de Calonne, accompagné de l'original de l'inféodation des dîmes de Fernel, et de la preuve que ces dîmes ont toujours appartenu aux seigneurs. Tout cela formait un paquet considérable, et on

1. Éditeurs, de Cayrol et François. — C'est à tort que ces éditeurs ont mis à cette lettre l'adresse de d'Alembert. (G. A.)

2. D'Alembert.

3. Celui dont il est question dans la lettre 6006.

croyait que le nom de M. le duc de Praslin serait respecté. S'il n'avait été question que de l'ouvrage du jeune homme, on n'aurait pas manqué de l'envoyer tout ouvert, ce paquet seul pouvant être pour lui comme pour vous ; mais on avait, par discrétion, adressé le tout à votre nom, pour ne pas abuser de celui de M. de Praslin, jusqu'au point de le charger de mes mémoires pour le rapporteur des dîmes de Genève et des miennes. Nous n'avions abusé que de vos bontés ; ce sont nos précautions qui ont occasionné l'ouverture du paquet, et probablement aussi l'ouverture d'un autre que je vous adressai huit jours après. Ce dernier¹ contenait des pièces essentielles sur le procès des Sirven, que vous voulez bien protéger ; elles étaient pour M. Élie de Beaumont, qui vous fait quelquefois sa cour. Je ne doutais pas, encore un fois, que ces deux paquets à l'adresse de M. le duc de Praslin ne fussent en sûreté.

Je crains aujourd'hui que ceux de M. de Calonne ne soient perdus aussi bien que ceux de M. de Beaumont.

J'ose vous supplier de m'informer de ce que ces paquets vous ont coûté ; j'espère qu'on vous rendra votre déboursé. Je suis à vos pieds, et je rougis de tous les embarras que je vous cause ; mais les papiers pour MM. de Calonne et de Beaumont sont si essentiels que je ne balance pas à vous supplier de vous faire informer s'ils ont été reçus. Il se peut que les commis de la poste aient décacheté la première enveloppe, et qu'ils aient envoyé les paquets à leurs adresses respectives ; il se peut aussi qu'ils ne l'aient pas fait, et que tout soit perdu ; en ce cas, j'en serais pour mes dîmes, et Sirven pour son bien et pour sa roue. Pardonnez à mon inquiétude, et agréez la confiance que j'ai en vos bontés.

Cette aventure m'afflige d'autant plus qu'on m'apprend l'affaire désagréable que Beaumont essuie d'une grande partie de ses prétendus confrères, et je ne sais encore comment il s'en est tiré.

On me dit dans ce moment que l'enfant est mort de la petite vérole naturelle², après avoir sauvé son fils par l'artificielle. Je me flatte que cette mort funeste ne changera rien à votre état, et que vous serez ministre³ du fils comme du père. Je suis si affligé, et d'ailleurs si malade et si faible, que je n'ai pas le cou-

1. Celui dont il est question dans la lettre 6073.

2. Le 18 juillet 1765 ; voyez la note, tome XXV, page 196.

3. D'Argental était ministre plénipotentiaire de Parme près la cour de France.

rage de vous parler de votre jeune homme. J'avais une cinquantaine de corrections à vous faire tenir de sa part ; ce sera pour une autre occasion. Vous pouvez compter qu'il songera très-sérieusement à tout ce que vous lui faites l'honneur de lui dire ; il est aussi docile à vos avis que sensible à vos bontés.

Nous avons ce soir M^{lle} Clairon. J'aurais bien d'autres choses à vous communiquer, mais vous savez qu'on est privé de la consolation d'ouvrir son cœur. Respect et tendresse.

6075. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 29 juillet.

C'est une grande consolation, monsieur, dans ma vieillesse infirme, de recevoir de vous le beau recueil¹ dont vous m'avez honoré. Votre présent est venu bien à propos, je peux encore lire dans les beaux jours de l'été. J'ai déjà lu votre traduction de *Phèdre* ; et j'ai parcouru tout le reste, que je vais lire très-attentivement. Je suis toujours étonné de la facilité avec laquelle vous rendez vers pour vers une tragédie tout entière. Votre style est si naturel qu'un étranger qui n'aurait jamais entendu parler de la *Phèdre* de Racine, et qui aurait appris parfaitement l'italien et le français, serait très-embarrassé à décider laquelle des deux pièces est l'original. Il faut vous avouer que les Français n'ont jamais eu de traductions pareilles en aucun genre : cet avantage, que vous possédez, ne vient pas seulement de l'heureuse flexibilité de la langue italienne, il est dû à votre génie.

Je trouve, monsieur, que votre préface est une belle réponse aux ardélions ; elle doit vous faire aimer de vos inférieurs, et vous faire respecter de vos égaux. J'ai entrevu, par ce que vous dites sur *Idoménée*, qu'en effet vous aviez trop honoré un ouvrage qui ne méritait pas vos soins : ce qui est méprisé chez nous ne doit pas être estimé en Italie.

Permettez que je joigne ici les éloges et les remerciements que je dois à M. Paradisi ; il me paraît bien digne de votre amitié ; vous ne pouviez être mieux secondé dans la culture des beaux-arts. On disait autrefois, dans les temps d'ignorance : *Bononia docet* ; on doit dire aujourd'hui, grâce à vous, dans le temps du goût et de l'esprit : *Bononia placet*.

1. Les traductions en italien, par Albergati Capacelli, de *Phèdre* et d'*Idoménée* ; et, par Paradisi, de *la Mort de César* et de *Tancrède*.

Adieu, monsieur. Je ne peux mieux finir ma carrière qu'en regrettant de n'avoir pas eu l'honneur de vivre avec vous. Tant que je vivrai, vous n'aurez point de partisan plus zélé, ni d'ami plus véritable.

6076. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

30 juillet.

Il n'est pas juste, monseigneur, qu'un vieux amateur et serviteur du tripot comique, comme moi, ait chez lui M^{lle} Clairon, sans vous demander vos ordres. Elle vient d'arriver; j'ignore encore l'état de sa santé; j'ignore le parti qu'elle sera obligée de prendre, et je crois que je dois demander vos ordres pour savoir sur quel ton je dois lui parler, et quelles sont vos intentions. Ce n'est pourtant pas que je pense que mes conseils aient beaucoup d'autorité sur elle; il est à croire que M. le comte de Valbelle aura beaucoup plus de crédit que moi; mais enfin, si vous avez quelques ordres à me donner, je les exécuterai très-fidèlement. Je suis assez comme cette vieille m..... qui se mourait, et qui disait à ses demoiselles : « Croyez-vous que je puisse tromper quelqu'un en l'état où je suis? » Comptez, monseigneur, que l'envie de vous plaire sera ma dernière volonté.

La mort du duc de Parme est une belle leçon de l'inoculation; son fils, qui a eu la petite vérole artificielle, est en vie, et le père, qui a négligé cette précaution, meurt à la fleur de son âge. Les vieilles femmes inoculent elles-mêmes leurs petites-filles dans le pays que j'habite. Est-il possible que le préjugé dure en France si longtemps!

Je suis actuellement auprès de M. Tronchin; ainsi vous me pardonnerez de vous parler d'inoculation. J'ai un peu recouvré la vue, mais je perds tout le reste. Conservez votre santé, ce bien sans lequel les autres ne sont rien, et vivez, s'il se peut, aussi longtemps que votre gloire.

6077. — A M. BEAUMONT-JACOB¹,

BANQUIER A GENÈVE.

A Ferney, 3 août.

J'ai, monsieur, des lettres de change pour le paiement d'août, chez MM. Couderc et Passavant, à Lyon. Je m'adresse à vous

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

pour savoir si vous voudrez avoir la bonté de vous en charger, et s'il convient à vos affaires d'en garder une somme de trente mille livres, en me faisant toucher le reste à votre loisir.

J'ai encore à vous demander s'il vous conviendrait de me faire toucher, tous les mois, trois mille livres de France, que M. Delaleu, secrétaire du roi, notaire à Paris, payerait au commencement de chaque mois à vos correspondants sur votre ordre.

Peut-être ne serait-il pas inutile que nous parlussions ensemble de toutes ces petites affaires. Mais ma santé, qui est fort mauvaise, ne me permet pas d'aller à Genève. Il vous serait bien plus aisé, à vous, monsieur, qui vous portez bien, de me faire l'honneur de venir à Ferney.

J'ai celui d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire du roi.

6078. — A M. COLINI.

Ferney, 4 août.

Je vous présente, mon cher ami, un des enfants de M^{me} Calas, une victime innocente échappée au fanatisme, et vengée par l'Europe entière : il va en Allemagne pour son commerce. Leurs Altesses électorales¹ voudront peut-être le voir. Je vous supplie de lui rendre tous les services qui dépendront de vous. Il vous dira le triste état où il m'a vu. Si je n'étais pas toujours dans mon lit, je serais assurément à Schwetzingen, aux pieds de monseigneur l'électeur. Milord Abingdon² a dû lui rendre compte de mes souffrances et de mes regrets.

M^{lle} Clairon est chez moi ; elle joue sur mon théâtre, que j'ai rebâti pour elle ; mais à peine puis-je me traîner pour l'aller entendre, et à peine mes yeux peuvent-ils la voir. Parlez-moi des plaisirs de votre cour pour me consoler ! Je vous embrasse bien tendrement.

1. Colini raconte qu'il présenta le fils Calas à l'électeur, qui, après s'être entretenu avec lui des malheurs de sa famille, lui acheta une grande partie des articles de bijouterie dont il faisait commerce.

2. Voyez une note du troisième chant de la *Guerre civile de Genève* ; tome IX.

6079. — A M. D'ALEMBERT.

A Ferney, 5 août, car je ne puis souffrir août.

Mon cher philosophe, si la cause que je soupçonnais n'est pas la véritable, il y a donc des effets sans cause ; la raison suffisante de Leibnitz est donc à tous les diables : car tout ce qu'on peut alléguer pour colorer l'injustice qu'on vous fait est parfaitement absurde. M^{lle} Clairon, dans son genre, se trouve à peu près maltraitée comme vous ; elle a essuyé assurément des choses plus désagréables ; je lui conseille ce que probablement elle fera, et ce que vous lui avez conseillé. Pour vous, mon cher et grand philosophe, je n'ai point d'avis à vous donner : vous n'en prendrez que de votre fermeté et de votre sagesse. Je n'ai rien à dire à M. le duc de Choiseul, je lui ai tout dit ; et puisque vous ne le croyez pas l'auteur de cette injustice, mon rôle est terminé. Tout ce que je sais, c'est qu'il y a un déchaînement aussi violent que ridicule à la cour contre les philosophes ; et, pour compléter cette extravagance, c'est le beau *Siège de Calais* qui a fait pousser à l'excès ce déchaînement. J'ignore si vous quitterez cette nation de singes, et si vous irez chez des ours¹ ; mais si vous allez en Oursie, passez par chez nous. Ma poitrine commence un peu à s'engager. Il serait fort plaisant que je mourusse entre vos bras, en faisant ma profession de foi.

Mais pourquoi ne viendriez-vous pas à Ferney attendre philosophiquement la fin des orages ? Vous me direz peut-être qu'on viendrait nous y brûler tous deux : je ne le crois pas, nous ne sommes qu'au temps des Fréron et des Pompignan, et non à celui des Dubourg et des Servet ; d'ailleurs nous sommes tous deux bons chrétiens, bons sujets, bons diables ; on nous laissera en paix dans ma tanière. Écrivez-moi par frère Damilaville. Adieu ; je vous aime autant que je vous estime.

6080. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

5 août (car je n'aime pas mieux août que *cul-de-sac* : cela est trop welche).

Les inflammations de poitrine, monsieur, nuisent beaucoup au commerce des lettres. J'en ai eu une dont les restes ne sont

1. Lorsque Voltaire publia son *Histoire de Russie sous Pierre le Grand*, le roi de Prusse lui reprocha d'avoir écrit l'histoire des ours ; voyez sa lettre du 31 octobre 1760, tome XLI, page 43.

point du tout plaisants. Sans cela, votre jolie lettre du 4 juillet, vos très-agréables vers, votre charmante imagination, m'auraient animé; et je vous aurais dit, il y a un mois, tout ce que j'ai sur le cœur.

Je vous trouve une des plus aimables créatures qui respirent; mais en même temps je vous trouve une des plus sages d'avoir un peu arrêté l'indiscrétion de ces bons amis qui disent du bien de vous pour de l'argent. Je les attends à une épître dédicatoire. M. de La Touraille, qui est d'une volée un peu différente, m'a écrit sur votre compte des choses qui ont bien flatté mon goût. Il vous aime, et il est digne de vous aimer. Vous avez là un bon second auprès de M. le prince de Condé.

Je suis enchanté que vous n'aimiez pas trop le public, et que vous aimiez beaucoup vos terres. Voilà qui est vraiment philosophe :

Vous connaissez très-bien vos gens ;
C'est un précieux avantage,
Et bien rare dans les beaux ans :
Votre esprit vous a rendu sage.
Si je le suis, c'est par mon âge,
Et je me suis trompé longtemps.

M^{lle} Clairon est chez moi : il y avait dix-sept ans que je ne l'avais vue. Elle n'était pas alors ce qu'elle est aujourd'hui : elle a créé son art. Elle est unique : il est juste qu'elle soit persécutée à Paris.

Tout ce que vous m'avez appris, et tout ce qu'on m'a dit, augmente ma passion pour ma retraite ; celle de vous y revoir est à son comble.

Permettez que je confie à vos bontés ce billet pour frère d'Alembert.

Il me mande ¹ que la *Bible* et le *Martyrologe* vous sont très-familiers. Vous avez soutenu devant lui avec courage et bien-séance les attaques du prédicateur qui me hait encore plus qu'il n'aime le grand Arnaud et le grand Rousseau. Sans doute j'ai nié l'enfer des Égyptiens ; je me suis un peu moqué des charlatans qui ont inventé la roue d'Ixion ; mais j'ai toujours fait grand cas des inventeurs de la police. J'estime qu'un cavalier de maréchaussée impose plus lui seul que les trois furies et le vautour de Prométhée.

1. D'Alembert n'en dit rien dans sa lettre du 16 juillet (n° 4451), où il parle de Villette. Il manque donc une lettre de d'Alembert.

Je vous sais encore meilleur gré de savoir par cœur des pages entières de mon *Siècle de Louis XIV*. Vous me donnez une grande idée de ma prose. Mais ne répondez plus, je vous en prie, à ces vieilles redites. Je n'ai point fait un dieu de celui à qui j'ai reproché son despotisme, son ostentation, sa femme et son confesseur. Rien de si facile que de louer ou de blâmer à outrance un roi qui a doublé la force et la grandeur de la monarchie, laissé des monuments dignes de la Grèce et de Rome, brûlé les camisards, et donné son cœur aux grands jésuites.

6081. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 août.

Mes chers anges, j'avais pressenti combien vos deux belles âmes seraient affligées de la perte que vous avez faite¹. Toute notre petite société habitante du pied des Alpes, en partageant votre douleur, a cherché sa consolation dans l'idée que ce malheur ne changerait rien à votre situation ; et nous croyons en avoir l'assurance, quoique vous ne nous en ayez pas éclaircis dans la dernière lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire.

M^{lle} Clairon va jouer, à basse note, Aménaïde et Électre² sur mon petit théâtre de Ferney, qu'on a rétabli comme vous le voulez. C'est contre les ordres exprès de Tronchin, qui ne répond pas de sa vie si elle fait des efforts, et qui veut absolument qu'elle renonce à jouer la tragédie. Aussi a-t-elle été obligée de lui promettre qu'elle ne remonterait plus sur le théâtre de Paris, qui exige des éclats de voix et une action véhémence qui la feraient infailliblement succomber.

Pour moi, qui suis encore plus malade qu'elle, je retourne me mettre entre les mains de Tronchin à Genève. Il est juste que je meure dans une terre étrangère, pour prix de cinquante années de travaux, et que Fréron jouisse à Paris de toute sa gloire.

Je vous supplie encore une fois, au nom de l'amitié dont vous m'avez toujours honoré, de me mander si vous croyez que les calomnies dont j'ai toujours été la victime ont fait une assez forte impression pour que je doive prendre le parti d'aller vivre dans un petit bien que j'ai vers la Suisse, ou plutôt pour y aller mourir. Je suis tout prêt, et je mourrai en vous aimant.

1. La mort du duc de Parme; voyez lettre 6074.

2. Personnages dans *Tancredè* et dans *Oreste*.

6082. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 13 auguste.

J'ai pensé, mon cher et illustre maître, aller demander ma pension au Père éternel, qui sûrement ne m'aurait pas traité plus mal qu'on ne le fait à Versailles. Une inflammation d'entrailles m'a mis un pied dans la barque à Caron, dans laquelle il me semble que je descendais sans regret. Heureusement ou malheureusement le grand danger n'a pas été long, quoique le médecin, qui craignait une fièvre maligne, n'ait osé prononcer pendant plusieurs jours. Je suis à présent bien rétabli, à un peu de faiblesse près. Quel beau livre j'ai soufflé aux jésuites et aux jansénistes ! et que de magnifiques choses ils auraient dites, si le diable m'avait emporté ! J'apprends par une voie indirecte qu'il a été au moment d'en faire autant de vous, mais que vous lui avez échappé comme moi. Il faut que le diable, qui nous guette l'un et l'autre, ne sache pas son métier, ou n'ait pas les serres bien fortes ; il se console apparemment en pensant que ce qui est différé n'est pas perdu.

Je suis bien aise que vous n'ayez point écrit en ma faveur à l'homme dont me parlez ¹, pour deux raisons : la première, parce que je ne puis ni l'aimer ni l'estimer, ne fût-ce que par la protection ouverte qu'il a donnée à une satire infâme ² jouée sur le théâtre contre de fort honnêtes gens dont il n'avait point à se plaindre ; il s'est déclaré l'ennemi des lettres, et je ne crois pas que cela lui tourne à bien. Quoique je sente les inconvénients de la pauvreté, j'aime mieux rester pauvre que de devoir ma fortune à de pareilles gens ; et je me souviens de trois beaux vers de *Zaire*, que je crains pourtant d'estropier :

. . . Il est *affreux* pour un cœur magnanime
D'attendre des *bienfaits* de ceux qu'on mésestime ;
Leurs refus sont affreux, leurs bienfaits font rougir ³.

Ma seconde raison pour ne faire auprès de cet homme aucune démarche, c'est que je suis persuadé, encore une fois, qu'il a moins influé que vous ne croyez dans l'avanie qu'on m'a faite ; je crois que la cabale des dévots, dont le petit bout de ministre Saint-Florentin a eu peur, y a eu plus de part que lui. Ajoutez que ce petit bout de ministre, qui ne me voit jamais dans son antichambre avec mes autres confrères, a été tout capable de me prendre, par cela seul, en aversion, et de chercher à me donner un dégoût qu'il n'ose pourtant consommer. Il vient d'écrire à l'Académie des sciences pour lui demander une seconde fois son avis, qu'elle lui a déjà donné sans qu'il le lui demandât. On dit même que c'est cela en partie qui l'a piqué.

1. Le duc de Choiseul ; voyez lettre 6079.

2. La comédie des *Philosophes*, par Palissot.

3. Les deux mots en italique sont les seuls changements que d'Alembert ait faits à ces vers ; voyez tome II, page 572.





Philippe de la Harpe del.

Benard sculp. par de la Harpe, Paris.

MOT. P. 1000. 10.

D'ALEMBERT

Garnier Frères Éditeurs



L'Académie doit lui répondre demain : enfin il faut espérer que cela finira. Le roi de Prusse me presse de nouveau très-vivement; mais, avec quelque indignité que la cour me traite, Paris m'a si bien vengé de Versailles pendant ma maladie que j'aimerais mieux être magister de Chaillot ou de Vaugirard que président de la plus brillante académie étrangère. Je ne m'attendais pas, je l'avoue, à l'intérêt que le public m'a témoigné en cette occasion, et mes amis mêmes ont été au delà de ce que je pouvais désirer. Je puis dire qu'à *quelque chose malheur a été bon*, puisqu'il m'a fait voir que j'avais en France de la considération et des amis. Me voilà cloué pour jamais à cette barque ou galère, comme vous voudrez l'appeler, à moins que quelque sous-pilote ne veuille me noyer; auquel cas

Je me sauve à la nage, et j'aborde où je puis.

(BOILEAU, *Discours au roi.*)

Adieu, mon cher et illustre maître; vous avez eu, et peut-être vous avez encore M^{lle} Clairon. Elle a été encore plus maltraitée que moi; mais on a besoin d'elle, et on ne soucie guère de moi; on la cajolera pour la ramener; elle succombera peut-être, et j'en serai fâché pour elle. Je voudrais qu'on apprît une bonne fois dans ce pays-ci à respecter les talents dont on a besoin pour son plaisir ou pour son instruction, et à ne pas croire qu'après les avoir outragés et avilis on les regagne par des caresses. Je suis fâché de vous l'avouer, mon cher et illustre maître; mais pourquoi n'épancherais-je pas mon cœur avec vous? vous avez un peu gâté les gens qui nous persécutent. J'avoue que vous avez eu besoin plus qu'un autre de les ménager, et que vous avez été obligé d'offrir une chandelle à Lucifer pour vous sauver de Belzébuth; mais Lucifer en est devenu plus orgueilleux, sans que Belzébuth en ait été moins méchant. Conservez-vous néanmoins pour la bonne cause, dussiez-vous brûler encore à regret quelque petit bout de chandelle devant ces idoles que vous connaissez, Dieu merci, pour ce qu'elles sont.

Parlons de choses un peu moins tristes. Savez-vous que je vais être sevré? A quarante-sept ans, ce n'est pas s'y prendre de trop bonne heure. Je sors de nourrice, où j'étais depuis vingt-cinq ans; j'y prenais d'assez bon lait, mais j'étais renfermé dans un cachot, où je ne respirais pas, et je sens que l'air m'est absolument nécessaire : je vais chercher un logement où il y en ait. Il m'en coûte six cents livres de pension que je fais à cette pauvre femme ¹, pour la dédommager de mon mieux; c'est plus que la pension de l'Académie ne me vaudra, supposé qu'on veuille bien enfin me faire la grâce de me la donner.

Adieu, mon cher maître; frère Damilaville, qui est plus malade que moi, va vous voir, et je l'envie.

1. Presque au sortir du collège, d'Alembert était allé demeurer chez la vitrière qui lui avait servi de nourrice; et il n'en sortit en effet que sur le conseil de Bouvard, son médecin.

6083. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

13 auguste¹.

J'apprends la justice qu'on a rendue à celui qui éclaire la justice et qui la fait rendre. Je partage ce triomphe avec tous les honnêtes gens de Paris. Je m'intéresse autant qu'eux au rétablissement de M^{me} de Beaumont.

Sirven se met aux pieds du protecteur de l'innocence opprimée, avec la pancarte ci-jointe, et attendra sa commodité.

6084. — A M. TRONCHIN, DE LYON².

A Ferney, 14 auguste.

J'ai reçu, monsieur, le dernier appoint; ma lettre pourrait servir de quittance générale. Si d'ailleurs il vous en faut une en forme, vous n'avez qu'à prescrire la forme, et vous serez obéi. Je réitère à M. Camp les assurances de l'intérêt tendre que je prendrai à lui toute ma vie. Allez, monsieur, jouir à Paris de tous les agréments qui vous y attendent; vous êtes bien sûr d'être aimé ailleurs, et vous ne doutez pas du tendre et respectueux attachement de votre, etc.

6085. — A M. DUPONT.

16 auguste.

Mon cher ami, j'ai langui longtemps; et je suis toujours étonné de vivre. Quand mes forces sont un peu revenues, M^{lle} Clairon est arrivée; on a joué des tragédies sur mon petit théâtre de Ferney; mon ermitage a été tout bouleversé. Je n'ai point écrit. Je réponds enfin à une ancienne lettre de vous, où vous me dites que vous mettez vos enfants dans l'Église. Je vous souhaite les biens de l'Église, à vous et à vos enfants; mais je suis fâché qu'au lieu d'en faire des prêtres vous n'en ayez pas fait des hommes. La fortune force toujours nos inclinations. J'ai toujours le château de Montbéliard pour point de vue; et vous pouvez être bien sûr qu'une de mes plus grandes consolations sera de vous y voir.

1. Ce billet, édité à cette date par MM. Bavoux et François, se trouve dans les autres éditions comme post-scriptum d'une lettre du 13 avril 1767. (G. A.)

2. Éditeurs, Bavoux et François.

L'impératrice de Russie a écrit une lettre charmante au neveu de l'abbé Bazin ¹, et m'a chargé de la lui rendre. Elle a fait présent de quinze mille livres à M. Diderot, et de cinq mille livres à M^{me} Calas; le tout avec une politesse qui est au-dessus de ses dons. Vous voyez bien qu'elle n'a pas fait tuer son mari, et que jamais, nous autres philosophes, nous ne souffrirons qu'on la calomnie. Bonsoir, mon cher ami. M^{me} Denis vous fait mille compliments; frère Adam aussi.

VOLTAIRE.

6086. — A M. BEAUMONT-JACOB ².

A Ferney, 20 août.

J'ai l'honneur, monsieur, de vous envoyer les cinq lettres de change ci-jointes, sur Paris et Lyon, pour la somme de six mille cinq cents livres, sauf erreur. Je vous supplie de m'en faire compter l'argent quand elles auront été payées. Vous obligerez sensiblement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

6087. — A M. BEAUMONT-JACOB ³.

A Ferney, 21 août.

Je suis, monsieur, très-sensible à vos bontés; mais je ne veux point en abuser, et je ne prétends recevoir mes six mille cinq cents livres que quand elles auront été payées.

6088. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 août.

Il faut d'abord rendre compte à mes anges du voyage de M^{lle} Clairon. Elle a joué supérieurement Aménaïde; mais, dans l'Électre, elle aurait ébranlé les Alpes et le mont Jura. Ceux qui l'ont entendue à Paris disent qu'elle n'a jamais joué d'une manière si neuve, si vraie, si sublime, si étonnante, si déchirante. Voilà ce que vous perdez, messieurs les Welches; mais vraiment j'apprends que vous en faites bien d'autres: vous ne voulez pas

1. C'est la lettre 6059.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

qu'on grave M^{me} Calas et ses enfants ; vous craignez que cela ne déplaie à M. David et à huit conseillers de Toulouse. Graver M^{me} Calas ! la grande police ne peut souffrir un pareil attentat¹.

Ma foi, messieurs les Welches, on vous siffle d'un bout de l'Europe à l'autre, et il y a longtemps que cela dure ; cependant je vous pardonne en faveur des âmes bien nées et véritablement françaises qui sont encore parmi vous, et surtout en faveur de mes anges. J'espère que l'attention polie qu'on a eue pour messieurs de Toulouse n'empêchera pas que l'estampe ne soit très-bien débitée.

J'ai deux grâces à vous demander : la première, de vouloir bien me dire ce que c'est qu'un M. Barreau que je soupçonne être employé dans les bureaux des affaires étrangères. Il m'a envoyé de Versailles quelques remarques sur le *Siècle de Louis XIV* qui me paraissent d'un homme parfaitement instruit de tous les détails. C'est une bonne connaissance à cultiver.

Vous pourriez encore me dire s'il y a eu des secrétaires d'ambassade en titre d'office, avant qu'on eût proposé ce titre à cet étonnant et extravagant d'Éon de Beaumont, qui travaillait aux feuilles de Fréron avant d'être capitaine et plénipotentiaire. M. de Saint-Foix², ou celui qui est chargé du dépôt, pourrait vous dire s'il y a eu en effet des secrétaires d'ambassade à Venise nommés par la cour ; s'il y a eu un traitement et des honneurs affectés à cette place, et si J.-J. Rousseau en a joui lorsqu'il accompagna M. de Montaignu dans son ambassade à Venise³.

Ces petites notices sont nécessaires aux barbouilleurs comme moi, qui se mêlent d'être historiens, et à qui l'on fait toujours des chicanes. Vous me ferez un extrême plaisir de me fournir quelques instructions sur ces bagatelles, comme vous m'en avez fourni sur la prétendue ambassade du marquis de Talleyrand en Russie.

À propos de Russie, l'impératrice a écrit une lettre charmante au neveu de l'abbé Bazin. Vous voyez comme elle en use avec les Français, et vous sentez bien que feu monsieur son mari aura tort devant la postérité.

Respect et tendresse.

1. Voyez lettre 6096.

2. Voyez une note sur la lettre 6125.

3. Voyez la lettre de Voltaire à Hume, du 24 octobre 6125.

6089. — DE CATHERINE II^e,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

11-22 août 1765.

Monsieur, puisque, Dieu merci, le neveu de l'abbé Bazin est trouvé, vous voudrez bien, monsieur, qu'une seconde fois je m'adresse à vous pour lui faire parvenir dans sa retraite le petit paquet ci-joint, en témoignage de ma reconnaissance pour les douceurs qu'il me dit. Je serais très-aise de vous voir assister à mon carrousel, dussiez-vous vous déguiser en chevalier inconnu. Vous en auriez tout le temps : la pluie continuelle qui tombe depuis plusieurs semaines m'a obligée de renvoyer cette fête jusqu'au mois de juin de l'année qui vient.

En bonne foi, monsieur, je fais plus de cas de vos écrits que de tous les faits d'Alexandre, et vos lettres me font plus de plaisir que les courtoisies de ce prince ne m'en donneraient. Voilà encore de ces naïvetés que le Nord produit ; il est vrai que nous n'entendons rien à beaucoup de choses qui nous viennent du Midi. Nous sommes très-étonnés d'un côté de lire des productions qui honorent le genre humain, et de les voir si peu mettre à profit d'un autre.

Ma devise est une abeille qui, volant de plante en plante, amasse son miel pour le porter dans sa ruche, et l'inscription en est l'*Utile*. Chez vous les inférieurs instruisent, et il serait très-aisé aux supérieurs d'en faire leur profit ; chez nous, c'est tout le contraire ; nous n'avons pas tant d'aisance.

L'attachement et l'amitié du neveu Bazin pour feu ma mère lui donne un nouveau degré de considération chez moi : je trouve ce jeune homme très-aimable, et je le prie de me conserver les sentiments qu'il me témoigne. Il est très-bon et très-utile d'avoir de pareilles connaissances. Vous voudrez bien, monsieur, être assuré que vous partagez avec le neveu mon estime, et tout ce que je lui dis est également pour vous aussi.

P. S. Des capucins¹ qu'on tolère à Moscou (car la tolérance est générale dans cet empire, il n'y a que les jésuites qui n'y sont pas soufferts), s'étaient opiniâtrés cet hiver à ne pas vouloir enterrer un Français qui était mort subitement, sous prétexte qu'il n'avait pas reçu les sacrements. Abraham Chaumeix fit un factum contre eux pour leur prouver qu'ils devaient enterrer ce mort, mais ce factum ni deux réquisitions du gouverneur ne purent porter ces pères à obéir. A la fin on leur fit dire de choisir, ou de passer la frontière, ou d'enterrer ce Français. Ils partirent, et j'envoyai d'ici des augustins plus dociles, qui, voyant qu'il n'y avait pas à badiner, firent tout

1. *Collection de Documents, Mémoires et Correspondances relatifs à l'histoire de l'empire de Russie*, publiée par la Société historique russe, tome X, page 37.

2. Voltaire transcrivit cet alinéa dans l'article *PUISSANCE* de ses *Questions sur l'Encyclopédie*, en 1771, mais avec quelques différences ; voyez tome XX, page 301.

ce qu'on voulut. Voilà donc Abraham Chaumeix, en Russie, qui devient raisonnable¹ ; il s'oppose à la persécution. S'il prenait de l'esprit, il ferait croire les miracles aux plus incrédules.

6090. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI².

A Ferney, 22 août.

Sentez, monsieur, combien je suis à plaindre de n'avoir pas l'honneur d'accompagner M. le duc de La Rochefoucauld³. C'est un jeune homme digne de son grand nom et digne de vous voir. Il aura un bonheur que j'ai désiré depuis longtemps. Il va partir, et je n'ai que le temps de vous assurer de mon respect.

* 6091. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Genève, 23 août.

Voilà, monseigneur, mes fluxions sur les yeux qui recommencent ; ainsi vous permettrez à ce vieux malade de vous écrire d'une main étrangère.

J'ai reçu M^{lle} Clairon comme vous le vouliez, et comme elle le mérite : elle a été honorée, fêtée, chantée.

Criaillez tant que vous voudrez contre les encyclopédistes : ce sont des gens très-dangereux, qui vous ont fait perdre le Canada, qui ont causé l'épidémie mortelle à la Cayenne, et qui viennent de vous faire battre à Maroc. Rien n'est plus juste assurément que de les faire pendre, comme vous le proposiez dans une de vos gracieuses lettres ; mais je vous supplie de m'excepter de la sentence. Je ne suis point du tout encyclopédiste, je ne suis qu'un laboureur malade qui défriche des champs incultes, et qui marie des filles dans un coin de terre ignoré. Ce petit asile n'est connu que depuis que vous l'avez honoré de votre présence et de vos beaux faits. Tout ce que je demande, c'est qu'on ne m'impute point les rogatons dont Rousseau inonde ce pays. On a grand soin de mettre de temps en temps sous mon nom des *Dictionnaire philosophique* et autres ravauderies. Je suis bien loin de m'amuser à ces sottises ; ma santé est devenue si mauvaise que je ne songe plus qu'à mourir, et je mourrai pénétré pour vous de la plus respectueuse tendresse.

1. C'était sur la dénonciation faite par Chaumeix que commencèrent les persécutions contre l'*Encyclopédie*.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Louis-Alexandre, tué à Gisors en 1792.

C092. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE GOTHA ¹.

23 août 1765, à Ferney.

Madame, je me suis privé, pendant une année entière, de l'honneur et de la consolation d'écrire à Votre Altesse sérénissime. Des fluxions horribles sur les yeux qui me privaient entièrement de la vue, mon inutilité, mon ensevelissement dans la retraite, retenaient dans le silence les sentiments qui m'attacheraient à votre personne jusqu'au dernier moment de ma vie. Mais ayant appris ce que vous daignez faire pour les Calas, je me sens ranimé par votre belle âme. La reconnaissance et l'admiration sont mes devoirs auprès de vous. Je bénis la fin de ma carrière, quand je vois un cœur comme le vôtre réparer si noblement le mal que l'injustice et le fanatisme ont fait aux hommes. La superstition n'a jamais fait que du mal, et la philosophie ne peut faire que du bien. Vous joignez à cette véritable philosophie un cœur compatissant et généreux, qui est encore au-dessus de la connaissance de la vérité.

Puisse le ciel prolonger vos beaux jours au gré de tous ceux qui ont eu l'honneur de vous connaître ! Les princes vos enfants doivent être à présent dans un âge où le cœur profite des grands exemples. Que ne puis-je être le témoin de leurs progrès, et voir de mes yeux combien ils sont dignes de leur respectable mère !

La princesse votre fille m'a paru digne d'un trône, et je suis étonné qu'elle n'en ait pas encore un. Je ne perds jamais de vue cette auguste et vertueuse famille. Les jours que j'ai passés dans votre cour me sont toujours présents ; ils font la consolation de mes souffrances. Je me sens dévoué, madame, à Votre Altesse sérénissime comme si j'étais tous les jours à ses pieds. Je crois encore entendre cette bonne et charmante maîtresse des cœurs, qui pense en tout comme sa souveraine.

Je me mets aux pieds de monseigneur le duc de Gotha.

Agréez le profond respect du plus vieux et du plus humble de vos serviteurs.

1. Éditeurs, Bavoux et François.

6093. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC¹.

24 août.

La lettre que vous avez daigné écrire, monsieur le marquis, est digne de votre cœur et de votre raison supérieure. J'ai appris par cette lettre l'insolente bassesse de Fréron, que j'ignorais. Je n'ai jamais lu ses feuilles ; le hasard, qui vous en a fait tomber une entre les mains, ne m'a jamais si mal servi ; mais vous avez tiré de l'or de son fumier en confondant ses calomnies.

Si cet homme avait lu la lettre que M^{me} Calas écrivit de la retraite où elle était mourante, et dont on la tira avec tant de peine ; s'il avait vu la candeur, la douleur, la résignation qu'elle mettait dans le récit du meurtre de son fils et de son mari, et cette vérité irrésistible avec laquelle elle prenait Dieu à témoin de son innocence, je sais bien que cet homme n'en aurait pas été touché, mais il aurait entrevu que les cœurs honnêtes devaient en être attendris et persuadés.

Ce n'est pas aux tyrans à sentir la nature,
Ce n'est pas aux fripons à sentir la vertu².

Quant à M. le maréchal de Richelieu et à M. le duc de Villars, dont il tâche, dites-vous, d'avilir la protection et de récuser le témoignage, il ignore que c'est chez moi qu'ils virent le fils de M^{me} Calas, que j'eus l'honneur de leur présenter, et qu'assurément ils ne l'ont protégé qu'en connaissance de cause, après avoir longtemps suspendu leur jugement, comme le doit tout homme sage avant de décider.

Pour messieurs les maîtres des requêtes, c'est à eux de voir si après leur jugement souverain, qui a constaté l'innocence de la famille Calas, il doit être permis à un Fréron de la révoquer en doute.

Je vous embrasse avec tendresse, et je vous aime autant que je vous respecte.

1. Cette lettre, faite pour être publiée, est antidatée. Elle a dû être écrite vers le 12 octobre. Voyez à cette date une autre lettre à d'Argence.

2. *Mérope*, acte IV, scène II.

6094. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL¹.

26 août.

Mes divins anges, je viens encore de recevoir plusieurs paquets contre-signés Laverdy, Choiseul, Saint-Florentin. Tous les paquets adressés directement à moi de la part de ceux qui ont droit de contre-seing me sont rendus, et l'ont été sans difficulté; on n'en fait que lorsque ces paquets sont adressés à quelqu'un pour une autre personne. C'est pour avoir pris trop de précautions, c'est pour m'être fait adresser l'ouvrage du jeune homme² sous le nom de Camp, et pour avoir fait mettre une seconde enveloppe : *A Wagnière, à Genève, chez un marchand*, que ce paquet fut taxé; c'est pour avoir envoyé ce même ouvrage de Genève, à votre nom, sous celui de M. le duc de Praslin, qu'il a été taxé encore. Si je l'avais envoyé tout ouvert à M. le duc de Praslin, en le priant de vous le remettre, il aurait certainement joui d'une pleine franchise. M. le duc de Praslin pourrait donc très-aisément m'envoyer cet ouvrage, et même avec un mot de sa main, étant très-permis à un ministre de lire de mauvais vers et de me les renvoyer.

J'avais été extrêmement effarouché de l'aventure de la demi-feuille³; mais il n'y a qu'à ne plus écrire de ces demi-feuilles et à continuer la correspondance comme à l'ordinaire, en observant seulement que les gros paquets, comme l'ouvrage en question que M. le duc de Praslin me renverrait directement, ne fussent pas sous une autre enveloppe que la sienne.

J'envoie donc ce présent mémoire à M. de Courteilles pour premier essai, et surtout je vous demande très-humblement pardon de ces détails et de ces embarras, tristes fruits d'une éternelle absence. Je devais vous envoyer aujourd'hui des vers que j'ai faits pour M^{lle} Clairon; mais comme Gabriel Cramer, toujours extrêmement attentif, ne m'en a donné aucun exemplaire, et que M^{lle} Clairon, qui vient de partir, s'est saisie à mon insu de ceux qui sortaient tout mouillés de la presse, vous ne les aurez que par la prochaine poste. Je les ai faits avec beaucoup de soin, ils n'en sont peut-être pas meilleurs.

Je vous ai supplié de m'obtenir du dépôt des affaires étran-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *Le Triumvirat*.

3. Lettre égarée à la poste, dont il a été question dans celle du 29 mai.

gères un éclaircissement sur les secrétaires d'ambassade, et surtout sur celle de Venise ; je vous réitère ma très-humble prière.

Je crois, ou du moins on croit ici, que Montpérourx, résident à Genève, n'a pas longtemps à vivre : il est attaqué d'une jaunisse à la suite d'une apoplexie. Il y a un M. Astier, commissaire de marine en Hollande ; c'est un philosophe, et de plus un homme très-sage et très-aimable. Si M. de Montpérourx succombait, si vous protégiez M. Astier, M. le duc de Praslin ne pourrait faire un meilleur choix.

J'avoue qu'il me serait dur de me transplanter à mon âge ; mais il le faudrait bien, si on me chicanait : vos bontés me rassurent.

Permettez que j'insère ici ce petit mot pour Lekain.

6095. — A M. LEKAIN.

26 août.

M. Lekain sera servi comme il le désire par le jeune homme dont nous avons si souvent parlé : il ne perdra rien pour attendre, et il n'attendra pas longtemps.

M^{lle} Clairon a joué Électre d'une manière si supérieure et si étonnante qu'elle m'a fait aimer cette pièce. Il n'y manquait que M. Lekain.

Je le prie instamment de me faire l'amitié de compulser les registres de la Comédie ; on veut savoir quel jour et combien de fois on l'a jouée, soit à Paris, soit à la cour, et le produit des chambrées ; je lui serai très-obligé s'il veut bien se donner cette peine.

Je l'embrasse du meilleur de mon cœur. V.

6096. — A M. D'ALEMBERT.

28 août.

Mon très-cher et vrai philosophe, je m'intéresse [pour le moins autant à votre bien-être qu'à votre gloire : car, après tout, le vivre dans l'idée d'autrui ne vaut pas le vivre à l'aise. Je me flatte qu'on vous a enfin restitué votre pension, qui est de droit ; c'était vous voler que de ne vous la pas donner. Il y a des injustices dont on rougit bientôt : celle qu'on faisait à la famille des Calas de s'opposer au débit de son estampe¹ était encore un vol

1. La gravure de la famille des Calas, faite sur le dessin de Carmontelle, se vendait au profit de cette famille.

manifeste. Une telle démarche a bien surpris les pays étrangers. Je voudrais que tout homme public, quand il est près de faire une grosse sottise, se dît toujours à lui-même : L'Europe te regarde.

M^{lle} Clairon a été reçue chez nous comme si Rousseau n'avait pas écrit contre les spectacles. Les excommunications de ce père de l'Église n'ont eu aucune influence à Ferney. Il eût été à désirer pour l'honneur de ce saint homme, si honnête et si conséquent, qu'il n'eût pas déclaré, écrit, et signé par-devant un nommé Montmolin, son curé huguenot : « Qu'il ne demandait la communion que dans le ferme dessein d'écrire contre le livre abominable d'Helvétius. » Vous voyez bien¹ que ce n'est pas assez pour Jean-Jacques de se repentir ; il pousse la vertu jusqu'à dénoncer ses complices, et à poursuivre ses bienfaiteurs : car, s'il avait renvoyé quelques louis à M. le duc d'Orléans, il en avait reçu plusieurs d'Helvétius. C'est assurément le comble de la vertu chrétienne de se déshonorer et d'être un coquin pour faire son salut.

Ce sont de tels philosophes qui ont rendu la philosophie odieuse et méprisable à la cour. C'est parce que Jean-Jacques a encore des partisans que les véritables philosophes ont des ennemis. On est indigné de voir dans le *Dictionnaire encyclopédique*² une apostrophe à ce misérable comme on en ferait une à un Marc-Antonin. Ce ridicule suffit, avec l'article *Femme*³, pour décrier un livre, fût-il en vingt volumes in-folio. Comptez que je ne me suis pas trompé en mandant, il y a longtemps, que Rousseau ferait tort aux gens de bien.

Quand on a donné des éloges à ce polisson, c'était alors qu'on offrait réellement une chandelle au diable.

Croyez, mon cher philosophe, que je ne donnerai jamais à aucun grand seigneur les éloges que j'ai prodigués à M^{lle} Clairon. Le mérite et la persécution sont mes cordons bleus ; mais aussi vous êtes trop juste pour exiger que je rompe en visière à des personnes à qui j'ai les plus grandes obligations. Faut-il manquer à un homme qui nous a fait du bien, parce qu'il est grand seigneur ? Je suis bien sûr que vous approuverez qu'on estime ou qu'on méprise, qu'on aime ou qu'on haïsse, très-indépendamment des titres. Je vous aimerais, je vous louerais, fussiez-vous

1. Voyez la note 2, page 53.

2. Au mot *ENCYCLOPÉDIE* ; l'article est de Diderot.

3. Par Desmahis ; voyez la note, tome XXVI, page 513.

pape; et, tel que vous êtes, je vous préfère à tous les papes, ce qui n'est pas coucher gros; mais je vous aime et vous révere plus que personne au monde.

6097. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU¹.

A Genève, 30 août.

J'ai déjà eu l'honneur de mander à mon héros des nouvelles de M^{lle} Clairon. Je crois lui avoir dit qu'elle avait désobéi à Tronchin, en jouant sur mon petit théâtre de marionnettes les rôles d'Électre et d'Aménaïde. Je lui répète que jamais ni Baron ni M^{lle} Lecouvreur n'ont approché d'elle. Mais je peux vous assurer que je ne suis point coupable de sa désobéissance à la médecine. Ce que j'avais prévu, et voulu empêcher, est arrivé; il lui a pris une perte de sang affreuse; il lui a fallu du temps pour se remettre.

Elle est partie pour la Provence dans un carrosse où elle est couchée. Tronchin lui a dit que, si elle remontait sur le théâtre, il ne répondait pas de sa vie, et qu'il ne se mêlerait jamais de sa santé. Elle a répondu que, quand le roi daignerait vouloir l'entendre, elle serait, comme ses autres sujets, prête à hasarder sa vie pour lui plaire, mais que partout ailleurs elle serait très-docile aux ordonnances de Tronchin.

Nous sommes ici une troupe de malades dont j'ai l'honneur d'être le doyen, et qui, malgré notre obéissance aux oracles d'Esculape, ne nous en portons pas mieux. M^{me} la comtesse d'Harcourt est dans son lit depuis quatre ans. J'ai un parent², âgé de vingt-quatre ans, devenu paralytique pour le reste de sa vie. Pour moi, je partage mes misères entre Genève et cette petite maison où je vous ai fait ma cour. Il y a des jours où je suis aveugle; il y en a d'autres où mes yeux me rendent quelque service, et je saisis ces moments-là pour vous renouveler l'attachement le plus respectueux et le plus tendre qu'on puisse avoir pour vous.

J'ai toujours eu envie de vous demander si vous aviez lu les Lettres de Henri IV à Corisandre, qui sont imprimées dans l'*Essai sur l'Histoire générale*, et placées mal à propos après le chapitre de Louis XIII. Elles sont curieuses, et méritent votre attention.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Daumart.

Conservez-moi, monseigneur, des bontés qui font le charme de ma vie.

P. S. Voici la rapsodie¹ qu'on a faite pour M^{lle} Clairon.

6098. — A M. THIERIOT.

30 août.

Mon ancien ami, le séjour de M^{lle} Clairon et ma santé, qui empire tous les jours, ne m'ont pas permis de vous écrire. Je goûte une vraie satisfaction d'avoir M. Damilaville dans mon ermitage. C'est un vrai philosophe; cela ne ressemble pas à Rousseau, qui ne sait pas même prendre le masque de la philosophie. Savez-vous que, pour être admis à sa communion hérétique dans le village où il aboie, il avait promis et signé de sa main qu'il écrirait *contre l'ouvrage abominable d'Helvétius*² ?

Ce sont ses propres termes; et M. de Montmolin, son curé, avec lequel il s'est brouillé, et contre lequel il a écrit, a fait imprimer³ cette belle promesse. Le chien qui accompagnait Diogène aurait eu honte d'une pareille infamie.

On écrit beaucoup à Genève pour et contre les miracles, et il y a eu des gens assez sots pour croire que je me mêlais de cette petite guerre théologique. J'en étais bien loin, je ne me mêlais que des miracles de M^{lle} Clairon. Elle m'a étonné dans Aménaïde et dans Électre, qu'elle a jouées sur mon petit théâtre. Ce n'est point moi qui suis l'auteur de ces deux rôles, c'est elle seule. Je crois que le public de Paris ne la reverra plus, mais sûrement il

1. *L'Épître à mademoiselle Clairon.*

2. Ces mots ne se trouvent ni dans la lettre de Rousseau à Montmolin du 24 août 1762, ni dans sa déclaration du 10 mars 1765. Mais, dans une lettre du 25 septembre 1762, le pasteur Montmolin rapporte que Rousseau lui a dit qu'un des objets qu'il avait eus en vue dans son *Émile* était « de s'élever non pas précisément directement, mais pourtant assez clairement, contre l'ouvrage infernal de *l'Esprit*, qui, suivant le principe détestable de son auteur, prétend que sentir et juger sont une seule et même chose, ce qui est évidemment établir le matérialisme ». Rousseau, comme on voit, ne promettait pas d'écrire; il donnait l'explication de ce qu'il avait écrit. Ces explications avaient été verbales et non signées. Voltaire rapporte plus fidèlement qu'ici ce passage dans sa lettre à d'Alembert, du 16 octobre (n° 6137), mais toujours en le donnant comme *signé* par J.-J. Rousseau. Il est juste de rappeler que lors de la condamnation du livre de *l'Esprit*, Rousseau renonça au projet qu'il avait alors de réfuter cet ouvrage. (B.)

3. La lettre de Montmolin est imprimée dans plusieurs collections, et entre autres dans le *Recueil de Lettres de M. J.-J. Rousseau, et autres pièces relatives à sa persécution et à sa défense, le tout transcrit d'après les originaux*; Londres, 1766, in-12.

la regrettera ; la perte sera légère pour vous, qui n'allez presque jamais au spectacle.

Nous marions donc tous deux des filles ; mais vous avez un grand avantage sur moi, vous mariez celle que vous avez faite. Vous avez goûté le plaisir d'être père, et moi j'ai été inutile au monde ; ce n'est pas ma faute. Je me console autant que je puis par le plaisir insipide de bâtir et de planter. La mémoire de M^{me} de Tencin m'est chère, puisqu'elle a mis au monde d'Alembert ; il a été sur le point d'en sortir : les jansénistes en auraient été bien aises, mais tous les honnêtes gens auraient été bien affligés.

Vivez, mon cher ami, et portez-vous mieux que moi.

6099. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

30 août.

J'ai trop tardé, mon cher monsieur, à vous remercier de la justice que vous avez bien voulu rendre aux Calas, et de la générosité avec laquelle vous avez daigné confondre les calomnies de ce malheureux Fréron. On m'a dit qu'on avait été indigné de sa feuille ; mais, quelque horreur qu'il inspire, on le tolère, et il se fait un revenu du mépris qu'il inspire. J'aurais voulu vous envoyer une lettre de remerciement qu'on doit imprimer à la suite de la vôtre ; mais je n'ai pu en avoir encore un exemplaire.

M^{lle} Clairon m'a fait oublier les maladies qui persécutent ma vieillesse. Elle a joué dans *Tancrède* et dans *Oreste* sur mon petit théâtre que vous connaissez. J'ai vu la perfection en un genre pour la première fois de ma vie.

Elle est actuellement en Provence, vous auprès d'Angoulême ; ainsi je passe ma vie dans les regrets.

6100. — A MADEMOISELLE CLAIRON,

A MARSEILLE.

A Ferney, 30 août.

Je ne vous dirai pas, mademoiselle, à quel point vous êtes regrettée, parce que je ne pourrais l'exprimer.

Voici ce qu'on¹ m'écrit de Versailles : « Tout le monde veut

1. C'était le maréchal de Richelieu ; voyez lettre 6108.

savoir des nouvelles de M^{lle} Clairon, et le roi tout le premier. »

Voici ma réponse ¹ :

« Elle est partie aussi malade que regrettée et honorée, couchée dans son carrosse, et soutenue par son courage. M. Tronchin ne répond pas de sa vie si elle remonte sur le théâtre. Elle lui a dit qu'elle serait forcée d'obéir à ses ordonnances ; mais que toutes les fois que le roi voudrait l'entendre, elle ferait comme tous ses autres sujets, qu'elle hasarderait sa vie pour lui plaire. »

Vous voyez, mademoiselle, que j'ai dit la vérité toute pure, sans rien ajouter ni diminuer.

Permettez-moi de présenter mes respects au plus aimable des Français et au plus aimable des Russes ².

Nous nous entretenons de vous à Ferney, nous vous aimons de tout notre cœur, et en cela nous n'avons d'avantage sur personne. J'ai par-dessus les autres le sentiment de la reconnaissance. Nous ne nous flattons pas de vous avoir une seconde obligation. Vous êtes pour moi le phénix qu'on ne voyait qu'une fois en sa vie.

Vous êtes au-dessus des formules de lettres.

6101. — A M. BEAUMONT-JACOB ³.

A Ferney, 31 auguste.

J'ai été un peu malade, monsieur, et je n'ai pu avoir l'honneur de vous remercier des offres obligeantes que vous voulez bien me faire. Je vous supplie de donner à M. Gabriel Cramer l'argent de mes lettres de change. Il doit arriver de Bâle par la messagerie un group à mon adresse. Je vous supplie de vouloir bien le faire retirer chez M. Astruc, directeur du coche de Suisse. J'en ferai l'emploi que vous jugerez le plus convenable. J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

6102. — A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, 31 auguste.

Mon cher et ancien ami, j'ai pensé comme l'Académie de Rouen ; j'ai trouvé les conquérants normands très-bien chan-

1. Lettre 6097.

2. Ils sont nommés dans la lettre 6108.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

tés¹, et j'ai été fort aise que vous ayez donné le prix au jeune M. de La Harpe. Il a passé quelques jours dans mon ermitage; et comme j'aime beaucoup à corrompre la jeunesse, je l'ai fort exhorté à suivre la détestable carrière des vers. C'est un homme perdu. Il fera certainement de bons ouvrages; moyennant quoi il mourra de faim, sera honni et persécuté; mais il faut que chacun remplisse sa destinée. La vôtre est de vivre heureux, de ne cultiver les lettres que pour votre plaisir, de vous partager très-prudemment entre les plaisirs de la ville et ceux de la campagne. Je suis tout juste la moitié aussi prudent que vous; la campagne seule peut me plaire, même pendant l'hiver.

Je suis bien aise que l'abbé Bazin vous ait amusé. Il y a un abbé Bazin à Paris qui croit avoir fait ce livre, et qui s'est plaint à moi assez plaisamment qu'on eût mis dans le titre, *par feu M. l'abbé Bazin*. Je lui ai prouvé que depuis Bazin, roi de Thuringe, il y avait eu plusieurs grands hommes de ce nom, et que ce n'était pas lui qui avait fait cette *Philosophie*. Je sais bien que des gens ont cru que j'étais de la famille des Bazin; mais je n'ai point cette vanité. Ce livre est farci d'érudition orientale, dont on ne peut me soupçonner qu'avec une extrême injustice.

J'ai eu chez moi M^{lle} Clairon, qui a bien voulu jouer Aménaïde et Électre sur mon petit théâtre. M^{me} Denis a très-bien joué Clytemnestre; M^{me} de Florian s'est tirée à merveille du rôle de la simple et tendre Iphise. Pour M^{lle} Clairon, elle nous a tous étonnés; j'en suis encore transporté. Je crois qu'elle quitte le théâtre, moyennant quoi il faut qu'on le ferme.

Adieu, mon cher ami: toute la famille vous fait mille tendres compliments. Conservez votre santé.

6103. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

1^{er} septembre.

Il y a longtemps, monsieur, que je médite de vous écrire. Le séjour de M^{lle} Clairon m'a un peu dérangé; et après son départ il a fallu réparer le temps que les plaisirs avaient dérobé à ma philosophie.

Je ne connaissais point le mérite de M^{lle} Clairon, je n'avais pas même l'idée d'un jeu si animé et si parfait. J'avais été accou-

1. L'Académie de Rouen avait couronné le poème de La Harpe intitulé *la Délivrance de Salerne et la fondation du royaume des Deux-Siciles*, 1765, in-8°.

tumé à cette froide déclamation de nos froids théâtres, et je n'avais vu que des acteurs récitant des vers à d'autres acteurs, dans un petit cercle entouré de petits-maitres.

M^{lle} Clairon m'a dit que ni elle ni M^{lle} Dumesnil n'avaient déployé d'action dont la scène est susceptible que depuis que M. le comte de Lauraguais a rendu au public, assez ingrat, le service de payer de son argent la liberté du théâtre et la beauté du spectacle¹. Pourquoi nul autre homme que lui n'a-t-il contribué à cette magnificence nécessaire ? et pourquoi ce même public s'est-il plus souvenu de quelques fautes² de M. de Lauraguais que de sa générosité et de son goût pour les arts ? Les torts qu'un homme peut avoir dans l'intérieur de sa famille ne regardent que sa famille ; les bienfaits publics regardent tous les honnêtes gens. Alcibiade peut avoir fait quelques sottises, mais Alcibiade a fait de belles choses : aussi le préfère-t-on à tous les citoyens inutiles qui n'ont fait ni bien ni mal.

Je ne sais pas encore quelle espèce de vie vous mènerez ; mais comme je ne vous ai vu faire que des actions généreuses, comme vous avez un cœur sensible et beaucoup d'esprit, et que pardessus tout cela vous allez être très-riche, vous devez bien vous attendre qu'on épluchera votre conduite. Vous vous trouverez entre la flatterie et l'envie, mais j'espère que vous vous démêlerez très-habilement de l'une et de l'autre. Pardonnez à ma petite morale.

Je ne vous envoie point les versiculets faits en l'honneur de M^{lle} Clairon³. On en tira quelques exemplaires ; M^{lle} Clairon en emporta une moitié, mes nièces se jetèrent sur l'autre ; je n'en ai pas à présent, Dieu merci, une seule copie. Dès que j'en aurai recouvré une, je vous l'enverrai ; mais, en vérité, ces bagatelles ne sont bonnes qu'aux yeux de ceux pour qui elles sont faites ; elles sont comme les chansons de table, qu'il ne faut chanter qu'en pointe de vin.

Je vous remercie de toutes vos nouvelles. Souvenez-vous toujours de la bonne cause : ce n'est pas assez d'être philosophe, il faut faire des philosophes.

Si vous voyez M. le comte de La Touraille, ne m'oubliez pas auprès de lui. Il me paraît avoir bien de la raison, de l'esprit, et du goût ; cela n'est pas à négliger.

1. Voyez tome V, page 405.

2. En 1764, M^{me} de Lauraguais plaidait contre son mari ; voyez tome XLIII, page 283.

3. Voyez tome X, l'épître à M^{lle} Clairon, année 1765.

6104. — A M. BEAUMONT-JACOB¹.

A Ferney, 3 septembre.

Je prends la liberté, monsieur, d'être très-fâché contre vous ; M. Bernouilli a dîné à Sacconex, au lieu de me faire l'honneur de dîner chez moi. Cela n'est pas bien ; il doit savoir combien je respecte son nom.

J'accepte, monsieur, la proposition que vous me faites. Vous pouvez garder quinze mille livres, et, à l'égard des dix louis légers, vous pouvez me les envoyer avec l'appoint, jusqu'à concurrence de deux cent quatre-vingt-onze livres à votre loisir ; et les quinze mille livres net vous resteront aux conditions que vous proposez. Quand j'aurai besoin d'argent, je vous en demanderai.

J'ai l'honneur d'être bien sincèrement, monsieur, etc.

6105. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 septembre.

Premièrement, mes divins anges sauront que c'est la chose du monde la plus aisée d'envoyer au suppliant un paquet de vers contre-signé ;

Secondement, que je renverrai sur-le-champ en droiture, à M. le duc de Praslin, la pièce entière dûment corrigée, avec la préface honnête et modeste du petit ex-jésuite ; et si mes anges sont contents, ils remettront le tout à Lekain, qui saisira le temps le plus favorable pour imprimer l'ouvrage à son profit, supposé qu'il puisse y avoir du profit, et que le public ne soit pas lassé de tant d'œuvres dramatiques ;

Troisièmement, mes anges me permettront-ils de leur présenter la pancarte ci-jointe ? M. Fabry, dont il est question, a rendu en effet des services, en réglant les limites de la France, de la Suisse, et de Genève. Si mes anges ont la bonté de m'assurer des intentions favorables de M. le duc de Praslin, je serai bien content, et je ferai grand plaisir à M. Fabry.

Notre résident se porte mieux, mais M. Tronchin ne croit pas qu'il en réchappe ; il peut se tromper, tout grand médecin qu'il est. Vingt personnes demandent déjà cette place.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

Je crois que M. le duc de Praslin est instruit du mérite de M. Astier, qui est employé depuis longtemps¹. Je ne le connais pas, mais je sais qu'il est tout à fait pour la bonne cause, et extrêmement circonspect.

Je suis extrêmement content de M. Damilaville ; c'est un homme d'une probité courageuse.

Il faut vous dire un petit mot de la vertu de Jean-Jacques Rousseau, qui est dans un autre goût.

Il vient d'être avéré que, pour être admis à la communion des fidèles dans le village où il aboie, il a promis, par un écrit signé de sa main, *qu'il écrirait contre le livre abominable d'Helvétius*². Son curé, avec lequel il s'est brouillé, comme avec le reste du monde, a été obligé de faire imprimer cette belle promesse.

Il est bien triste pour la philosophie que ce misérable en ait pris le manteau pendant quelque temps ; mais il ne faut pas que Platon cesse de philosopher parce que le chien de Diogène veut mordre ; il faut vivre et mourir dans l'amour de la vérité.

Je baise plus que jamais le bout des ailes de mes anges.

6106. — A M. LE COMTE D'AUTREY³.

6 septembre.

Ce n'est donc plus le temps, monsieur, où les Pythagore voyageaient pour aller enseigner les pauvres Indiens. Vous préférez votre campagne à mes mesures. Soyez bien persuadé que je mourrai très-affligé de ne vous avoir point vu. J'ai eu l'honneur de passer quelque temps de ma vie avec madame votre mère, dont vous avez tout l'esprit, avec beaucoup plus de philosophie.

Si j'avais pu vous posséder cette automne, vous auriez trouvé chez moi un philosophe⁴ qui vous aurait tenu tête, et qui mérite de se battre avec vous ; pour moi, je vous aurais écoutés l'un et l'autre, et je ne me serais point battu ; j'aurais tâché seulement de vous faire une bonne chère plus simple que délicate. Il y a des nourritures fort anciennes et fort bonnes, dont tous les sages de l'antiquité se sont toujours bien trouvés. Vous les aimez, et

1. En Hollande ; voyez lettre 6107.

2. Voyez les notes sur la lettre 609⁸.

3. Voyez la note 2, tome XLIII, page 484.

4. Damilaville, qui était alors chez Voltaire.

j'en mangerais volontiers avec vous ; mais j'avoue que mon estomac ne s'accommode point de la nouvelle cuisine. Je ne puis souffrir un ris de veau qui nage dans une sauce salée, laquelle s'élève quinze lignes au-dessus de ce petit ris de veau. Je ne puis manger d'un hachis composé de dinde, de lièvre, et de lapin, qu'on veut me faire prendre pour une seule viande¹. Je n'aime ni le pigeon à la crapaudine, ni le pain qui n'a pas de croûte. Je bois du vin modérément, et je trouve fort étranges les gens qui mangent sans boire, et qui ne savent pas même ce qu'ils mangent.

Je ne vous dissimulerai pas même que je n'aime point du tout qu'on se parle à l'oreille quand on est à table, et qu'on dise ce qu'on a fait hier à son voisin, qui ne s'en soucie guère, ou qui en abuse ; je ne désapprouve pas qu'on dise *Benedicite* ; mais je souhaite qu'on s'en tienne là, parce que si l'on va plus loin on ne s'entend plus ; l'assemblée devient cohue, et on se dispute à chaque service.

Quant aux cuisiniers, je ne saurais supporter l'essence de jambon, ni l'excès des morilles, des champignons, et de poivre et de muscade, avec lesquels ils déguisent des mets très-sains en eux-mêmes, et que je ne voudrais pas seulement qu'on lardât.

Il y a des gens qui vous mettent sur la table un grand surtout où il est défendu de toucher ; cela m'a paru très-incivil. On ne doit servir un plat à son hôte que pour qu'il en mange ; et il est fort injuste de se brouiller avec lui parce qu'il aura entamé un cédrat qu'on lui aura présenté. Et puis, quand on s'est brouillé pour un cédrat, il faut se raccommodez et faire une paix plâtrée, souvent pire que l'inimitié déclarée.

Je veux que le pain soit cuit au four, et jamais dans un privé. Vous auriez des figues au fruit, mais dans la saison.

Un souper sans apprêts, tel que je le propose, fait espérer un sommeil fort doux et fort plein, qui ne sera troublé par aucun songe désagréable.

Voilà, monsieur, comme je désirerais d'avoir l'honneur de manger avec vous. Je suis un peu malade à présent ; je n'ai pas grand appétit, mais vous m'en donneriez, et vous me feriez trouver plus de goût à mes simples aliments.

M^{me} Denis est très-sensible à l'honneur de votre souvenir. Elle est entièrement à mon régime. C'est d'ailleurs une fort bonne

1. L'Eucharistie. C'est sur d'autres croyances ou cérémonies du christianisme que roule la plus grande partie de cette lettre. (B.)

actrice ; vous en auriez été content dans une assez mauvaise pièce à la grecque, intitulée *Oreste*, et vous l'auriez écoutée avec plaisir, même à côté de M^{lle} Clairon. Conservez-moi au moins vos bontés, si vous me refusez votre présence réelle.

6107. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 septembre.

Notre résident Montpérourx¹ vient de mourir ; à qui donnera-t-on cette place ? Je voudrais bien que ce fût à un philosophe. Plusieurs personnes la demandent. Je ne connais point du tout par moi-même M. Astier, qui est en Hollande, et qui a, dit-on, bien servi ; mais je sais qu'il est fort sage et fort paisible. Il est sans doute convenable de ne pas envoyer dans cette ville un bigot fanatique.

Je songe à ce pauvre Tercier², qui a perdu si mal à propos sa place pour avoir approuvé un livre médiocre, qui n'était que la paraphrase des *Pensées* de La Rochefoucauld. Si nous pouvions l'avoir, ce serait une grande consolation. Quoi qu'il en soit, je supplie instamment mes anges de nous envoyer un résident philosophe.

M. de Chauvelin, l'ambassadeur à Turin, m'a mandé qu'il vous enverrait la petite drôlerie de l'ex-jésuite ; mais à quoi vous servira-t-elle, mes divins anges ? Cet exemplaire est, à la vérité, un peu plus complet que le vôtre ; mais il y a encore beaucoup de choses à corriger. Ne vaudrait-il pas mieux renvoyer au petit prêtre sa guenille en droiture ? Je vous ai déjà dit que je recevais sans difficulté les paquets contre-signés qui m'étaient adressés³ ? Et où serait le mal quand on enjoliverait ce paquet d'une demi-feuille de papier dans laquelle on écrirait : « Voilà ce que M. le duc de Praslin vous envoie ; il trouve vos vers fort mauvais, et vous recommande de les corriger, » ou telle autre chose semblable ? Il me semble que cette grande affaire d'État peut se traiter très-facilement par la poste ; on renverra le tout avec une préface des plus honnêtes, et toutes les indications nécessaires à l'ami Lekain.

Je suis toujours très-émerveillé de la défense qu'on a faite au

1. Résident de France à Genève.

2. Voyez la note, tome XXXIX, page 490.

3. Lettre 6062.

roi de donner le privilège à M^{me} Calas de vendre une estampe ¹. J'ai déjà fait quelques souscriptions dans ma retraite, et M. Tronchin en a fait bien davantage, comme de raison. Je plains bien mes pauvres Sirven. Malheur à tous ceux qui viennent les derniers, dans quelque genre que ce puisse être ! l'attention du public n'est plus pour eux. Il faudrait à présent avoir eu deux hommes roués dans sa famille pour faire quelque éclat dans le monde.

Je m'imagine que l'affaire des dîmes sera décidée à Fontainebleau ². Il en est de cette besogne comme de celle de l'ex-jésuite ; il n'importe en quel temps elles finissent, pourvu que mes anges et M. le duc de Praslin les favorisent toutes deux.

Tout ce qui est dans ma petite retraite se met au bout des ailes de mes anges.

6108. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

16 septembre.

Mes yeux, mademoiselle, ne sont pas si heureux à présent qu'ils l'étaient quand ils avaient le bonheur de vous voir. Ils pouvaient alors le disputer à mes oreilles ; mais actuellement ils sont si malades que je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main.

Vous m'ordonnez de vous écrire à Aix ; cela me fait craindre que vous n'ayez pas reçu la lettre que je vous écrivis à Marseille ³. Je vous y rendais compte de l'empressement de M. le maréchal de Richelieu à savoir des nouvelles de votre santé. Le roi s'en était informé lui-même. Je vous confiais que j'avais instruit M. le maréchal de Richelieu de la vérité ; je lui disais que vous vous étiez trouvée fort mal de l'effort que vous aviez fait de représenter Électre et Aménaïde sur mon petit théâtre, et que M. Tronchin avait déclaré qu'il y allait de votre vie ; mais que vous ne balanceriez pas de la risquer quand il s'agirait de plaire au roi. Si ma première lettre est perdue, celle-ci servira de supplément.

L'amitié que vous me témoignez me fait encore plus de plaisir que les talents inimitables que je vous ai vue déployer. Je m'intéresse à votre bonheur autant qu'à votre gloire. Vous ferez les

1. Voyez les lettres 6088 et 6096.

2. Voltaire finit par transiger avec son curé.

3. La lettre 6100.

délices de vos amis comme vous avez fait celles du public ; et, en vérité, le public ne vaut pas des amis.

Toute ma famille vous fait les compliments les plus tendres et les plus sincères. Ne m'oubliez pas, je vous en supplie, auprès de M. le comte de Valbelle ; il ne m'appartient pas d'envier sa place, mais j'envie celle de M. de Neledenski, puisqu'il vous accompagne.

Si vous êtes à Aix, voulez-vous bien me recommander aux bontés de M. le duc de Villars ? Je ne le fatigue point de mes inutiles lettres, mais je lui serai attaché toute ma vie.

Adieu, mademoiselle ; si j'avais de la santé, vous me trouveriez à Lyon sur votre passage.

6109. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Genève, 16 septembre.

Vous vous êtes donc mis, monseigneur, à ressusciter les morts ? Vous avez déterré je ne sais quelle *Adélaïde* morte en sa naissance, et que j'avais empaillée pour la déguiser en *Duc de Foix*. Vous lui avez donné la plus belle vie du monde. Tronchin n'approche pas de vous, quelque grand médecin qu'il soit ; il ne peut me faire autant de bien que vous en faites à mes enfants. Je ne désespère pas, tandis que vous êtes en train, que vous ne ressuscitiez aussi *la Femme qui a raison*. On prétend qu'il y a quelques ordures, mais les dévotes ne les haïssent pas. Que sait-on même si un jour vous ne ferez pas jouer *la Princesse de Navarre* ? La musique, du moins, en est très-belle, et je suis sûr qu'elle ferait grand plaisir : cela vaudrait bien un opéra-comique.

Je ne sais si M^{lle} Clairon rajuste sa santé dans le beau climat de Provence. Je crois que le public ferait en elle une perte irréparable. Vous aurez trouvé que j'ai poussé l'enthousiasme un peu loin dans certains petits versiculets¹ ; mais si vous aviez vu comme elle a joué *Électre* dans mon *tripot*, vous me pardonneriez.

Vous allez vous occuper de plaisirs à Fontainebleau ; ces plaisirs-là sont de ma compétence, mais il ne m'appartient pas de les goûter à votre cour. J'ai environ deux douzaines d'enfants qui se produisent quelquefois sous votre protection ; mais pour

1. *L'Épître à mademoiselle Clairon*.

le père, il fait fort bien d'aimer sa retraite, et de ne pas désirer autre chose ; il ne regrette que le bonheur qu'il a eu si longtemps de vous approcher et d'admirer votre gaieté au milieu de vos affaires de toute espèce. Ses yeux, pochés par le vent du nord, ne lui permettent pas de vous écrire de sa main à quel point il est pénétré de respect pour vous, et combien il prend la liberté de vous aimer.

6110. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 septembre.

Mes divins anges, je vois bien que je ne connaissais pas encore ce public inconstant que je croyais connaître. Je ne me doutais pas qu'il dût approuver avec tant de transports ce qu'il avait condamné avec tant de mépris. Vous souvenez-vous qu'autrefois, lorsque Vendôme disait à la dernière scène : *Es-tu content, Coucy* ? les plaisants répondaient : *Couci-couci*. J'ai retrouvé ici, dans mes paperasses, deux tragédies d'*Adélaïde*² ; elles sont toutes deux fort différentes, et probablement la troisième, qu'on a jouée à la Comédie, diffère beaucoup des deux autres. Je fais toujours mon thème en plusieurs façons. Il est à croire que Lekain fera imprimer à son profit cette *Adélaïde* qu'on vient de représenter ; mais je pense qu'il conviendrait qu'il m'envoyât une copie bien exacte, afin qu'en la conférant avec les autres je pusse en faire un ouvrage supportable à la lecture, et dont le succès fût indépendant du mérite des acteurs. C'est sur quoi je vous demande vos bons offices auprès de Lekain, car je vous demande toujours des grâces.

A l'égard des roués³, j'attends toujours votre paquet et vos ordres ; le petit jésuite a sa préface toute prête ; mais il dit qu'il ne faut pas s'attendre à de grands mouvements de passions dans un triumvir, et que cette pièce est plus faite pour des lecteurs qui réfléchissent que pour des spectateurs qu'il faut animer. Il sait de plus que le pardon d'Octave à Pompée ne peut jamais

1. Voyez tome III, pages 77 et 136.

2. Les variantes données dans le tome III sont assez considérables pour qu'on puisse regarder les deux versions comme deux tragédies. Mais l'auteur ne se borna pas à ces changements : *le Duc d'Alençon*, *le Duc de Foix* et *Alamire*, sont encore le même sujet traité différemment. *Alamire* n'est point imprimée ; voyez tome III, page 79.

3. La tragédie du *Triumvirat*.

faire l'effet du pardon d'Auguste à Cinna, parce que Pompée a raison et que Cinna a tort, et surtout parce que ceux qui sont venus les premiers ne laissent point de place à ceux qui viennent les seconds.

Je sais bien que j'ai été un peu trop loin avec M^{lle} Clairon ¹; mais j'ai cru qu'il fallait un tel baume sur les blessures qu'elle avait reçues au For-l'Évêque. Elle m'a paru d'ailleurs aussi changée dans ses mœurs que dans son talent; et plus on a voulu l'avilir, et plus j'ai voulu l'élever.

J'espère qu'on me pardonnera un peu d'enthousiasme pour les beaux-arts; j'en ai dans l'amitié, j'en ai dans la reconnaissance.

6111. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY ².

18 septembre 1765, à Ferney.

J'ai reçu de mon mieux vos deux conseillers, mon cher président, tout malade que je suis. Je m'intéresse vivement aux progrès de votre Académie; vous l'avez établie et vous la perfectionnez. Je ne peux que vous applaudir de loin. Si vos magistrats avaient pu rester quelque temps dans nos cantons, ils auraient vu chez moi une assez bonne comédie, qui se soutient malgré le départ de M^{lle} Clairon. Il faut avouer que cette M^{lle} Clairon est bien étonnante; en vérité je n'avais point d'idée d'un jeu si supérieur. Toutes les actrices que j'avais vues jusqu'à présent, excepté M^{lle} Dumesnil, n'étaient que de froides marionnettes.

J'aurais bien voulu vous tenir à Ferney avec monsieur l'ancien premier président de La Marche, votre ami. Je fais bâtir deux ailes pour vous mieux recevoir si jamais vous revenez dans nos déserts.

Conservez-moi des bontés qui seules peuvent me consoler de votre absence.

6112. — A M. D'ALEMBERT.

18 septembre.

Mon cher et digne philosophe, vous avez donc enfin votre pension. Vous avez sans doute bien remercié de la manière galante dont on vous l'a donnée. On ne peut rien ajouter à la

1. Dans l'Épître à mademoiselle Clairon.

2. Éditeur, Th. Foisset.

promptitude et à la bonne grâce qu'on a mises dans cette affaire.

M. le marquis d'Argence, d'Angoulême, m'a envoyé une lettre que vous lui avez écrite; c'est un homme plein de zèle pour la bonne cause, et qui a pris avec zèle le parti des Calas contre Fréron. J'ai bien de la peine à décider quel est le plus misérable d'Aliboron ou de Jean-Jacques; je crois seulement Jean-Jacques plus fou et non moins coquin. Promettre d'écrire contre Helvétius¹ pour être reçu à la communion est une bassesse incroyable.

Je crois que vous aurez M^{lle} Clairon au mois d'octobre, mais je ne crois pas qu'elle reparaisse sur le théâtre des Welches. J'aime tous les jours de plus en plus mon philosophe Damilaville; Tronchin lui a donné la fièvre pour le guérir. Je souhaite qu'il soit longtemps entre ses mains, et je voudrais bien vous tenir avec lui; vous trouveriez Genève bien changée; la raison y a fait des progrès dont on ne se doutait pas. Calvin n'y sera bientôt regardé que comme un cuistre intolérant.

Conservez bien votre santé; jouissez de l'étonnante révolution qui se fait partout dans les esprits, et vivez pour éclairer les hommes.

6113. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL².

Septembre.

Je crois à présent l'un de mes anges gardiens quitte de tous les tristes devoirs que la perte de l'enfant³ a exigés de lui. Je le supplie de vouloir bien faire donner cette lettre à Lekain; en la lisant, vous me trouverez bien curieux.

On m'a dit que la santé de M. le duc de Praslin n'était pas bonne, et qu'il parlait de se retirer. Je souhaite passionnément qu'il se porte bien, et qu'il demeure en place; et je le souhaite très-indépendamment des âmes que la sainte Église dispute à Genève et à moi. Quand il aura nommé un résident à Genève, je vous prie d'avoir la bonté de m'en instruire.

J'attends toujours vos instructions et votre paquet pour les communiquer au petit ex-jésuite, et je me mets au bout des ailes de mes anges.

1. Voyez une des notes sur la lettre 6098.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Don Philippe, duc de Parme, frère du roi d'Espagne, venait de mourir.

6114. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC¹.

20 septembre.

Vous ne faites que de bonnes actions, monsieur, vous protégez l'innocence des Calas contre un scélérat ; et vous mariez mademoiselle votre fille à un bon gentilhomme. J'espère que vous aurez des petits-fils qui seront bons serviteurs du roi, et bons philosophes comme vous. C'est bien dommage que nos terres soient si loin des vôtres : nous vous donnerions la comédie pour les noces. Permettez-moi de présenter mes respects à madame votre femme et à monsieur votre frère. Tout ce qui a eu le bonheur de vous voir à Ferney vous fait les plus tendres compliments.

6115. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI².

Ferney, 20 septembre.

Vous auriez bien dû, monsieur, venir passer vos trois mois de retraite chez moi ; vous m'auriez consolé de ma vieillesse et de mes souffrances, et j'aurais fait mon possible pour vous consoler de vos chagrins. Mais vous avez trouvé dans vous-même, dans votre philosophie, dans votre goût pour la littérature, des ressources plus sûres qu'on ne pourrait vous en présenter. Le sujet de votre peine n'était d'ailleurs qu'un malheur très-commun aux gens heureux, et c'est un malheur que vous avez peut-être déjà réparé. Ceux qui perdent ont possédé. Pour moi, il y a longtemps que j'ai le malheur de n'avoir rien à perdre.

Je n'ai jamais reçu les traductions de M. Cesarotti ; mais son nom m'est fort connu, et je sais que c'est un homme digne de votre amitié. Si vous voulez bien, monsieur, l'assurer de ma respectueuse estime, lorsque vous lui écrirez, ce sera une nouvelle obligation que je vous aurai. Vous savez combien je vous suis tendrement attaché pour le reste de ma vie.

6116. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 septembre.

Mes divins anges, tout le monde croit que j'ai bien du crédit dans votre cour céleste ; tout le monde demande la place de

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

Montpérourx; tout le monde s'adresse à moi. M^{me} de La Chabalerie, sœur de M. de Chabanon, que vous protégez, veut obtenir la résidence de Genève pour son mari, qui est officier, et qui a la croix de Saint-Louis. Elle m'a ordonné de vous en écrire, et j'obéis à ses ordres. Je suis persuadé que M. de Chabanon vous en aura déjà parlé; mais je suis persuadé aussi qu'il lui sera plus aisé de faire une bonne pièce que d'obtenir pour son beau-frère cette place, que vous m'avez dit être destinée à ceux qui ont servi dans les affaires étrangères.

Pour moi, je me borne à obtenir une copie de l'*Adélaïde* que vous avez fait jouer. Je voudrais surtout savoir si le duc de Nemours est reconnu rival de son frère, au troisième ou au quatrième acte. Voilà les intérêts politiques qui m'occupent. Je vous écris en sortant de *Mérobe*, qu'on a exécutée sur mon petit théâtre de marionnettes, au grand étonnement des Allobroges. Figurez-vous qu'il n'y avait rien chez vous de si brillant: car M^{me} de Schouvalow avait prêté à M^{me} Denis pour deux cent mille écus de diamants, et à peu près autant à M^{me} de Florian, pour jouer la baronne dans *Nanine*. Ce qui est encore plus étonnant, c'est que M. de Schouvalow jouait Égisthe dans *Mérobe*.

Je ne m'attendais pas, quand je fis cette pièce, que je la verrais exécutée par des Russes, près du lac de Genève. Ce monde-ci est une plaisante pièce de théâtre, et messieurs du clergé, qui me mêlent dans leurs caquets¹, sont de plaisants comédiens.

Respect et tendresse.

6117. — A M. THOMAS².

22 septembre.

Je n'ai reçu qu'aujourd'hui, monsieur, le présent dont vous m'avez honoré³, et la lettre charmante dont vous l'accompagnez. La mort de notre résident, chez qui le paquet est resté longtemps, a retardé mon plaisir, et je me hâte de vous témoigner ma reconnaissance: vous ne savez pas combien je vous suis redevable.

1. Les *Actes de l'assemblée générale du clergé de France*, publiés en septembre 1765, contenaient la condamnation de l'*Essai sur l'Histoire générale* (aujourd'hui *Essai sur les Mœurs*), etc.; voyez tome XXV, page 345.

2. Antoine-Léonard Thomas, né à Clermont en 1737, membre de l'Académie française en 1767, mort le 17 septembre 1785.

3. *Éloge de René Descartes*, qui a remporté le prix de l'Académie française, 1767, in-8°.

Ce n'est point là un discours académique, c'est un excellent ouvrage d'éloquence et de philosophie. Autrefois nous donnions pour sujet du prix des textes faits pour le séminaire de Saint-Sulpice¹; aujourd'hui les sujets sont dignes de vous. Il est plaisant qu'à la suite d'un écrit si sublime il se trouve une approbation de deux docteurs : elle ne peut nuire pourtant à votre ouvrage ; il est admirable, malgré leur suffrage.

On ne lit plus Descartes, mais on lira son éloge, qui est en même temps le vôtre. Ah ! monsieur, que vous y montrez une belle âme et un esprit éclairé ! quel morceau que l'histoire de la persécution du nommé Voët contre Descartes ? Vous avez employé et fortifié les crayons de Démosthène pour peindre un coquin absurde qui ose poursuivre un grand homme. Vous m'avez fait un grand plaisir de ne pas oublier le petit conseiller de province, qui méprisait le philosophe son frère. Tout votre ouvrage m'enchantait d'un bout à l'autre. Je vais le relire dès que j'aurai dicté ma lettre, car l'état où je suis me permet rarement d'écrire. Vous avez parfaitement séparé le génie de Descartes de ses chimères, et vous avez habilement montré combien l'auteur même des tourbillons était un homme supérieur.

On m'a dit que vous faites un poème épique sur le czar Pierre². Vous êtes fait pour célébrer les grands hommes ; c'est à vous à peindre vos confrères. Je m'imagine qu'il y aura une philosophie sublime dans votre poème. Le siècle est monté à ce ton-là, et vous n'y avez pas peu contribué.

Vous faites, dans votre *Éloge de Descartes*, un éloge de la solitude qui m'a bien touché. Plût à Dieu que vous voulussiez bien partager la mienne, et vivre, avec moi, comme un frère que l'éloquence, la poésie et la philosophie, m'ont donné ! J'ai dans ma mesure un homme qui est comme moi votre admirateur, et avec qui je voudrais passer le reste de ma vie : c'est M. Damilaville, qu'un malheureux emploi de finance rappelle à Paris. Il vous dira quelle obligation je vous aurai si vous daignez venir tenir

1. Ce n'était pas des questions de morale, mais de dévotion, que l'Académie donnait pour sujet des prix d'éloquence ; et elle ne manquait guère à mettre dans son programme quelques paroles de la Bible. Le sujet du prix pour 1758 était : « Il n'y a point de paix pour les méchants, suivant ces paroles d'Isaïe, chap. lvii. *Non est pax impiis.* » Ce fut le dernier sujet de ce genre. On proposa pour l'année 1759 l'*Éloge du maréchal comte de Saxe*, qui était mort le 30 novembre 1750. Thomas remporta le prix.

2. *Le czar Pierre I^{er}, poème.* On n'a de cet ouvrage que quelques chants et quelques fragments, qui ont été imprimés pour la première fois, en 1802, dans les *OEuvres posthumes de Thomas*.

sa place. Il est vrai que dans l'été nous avons un peu de monde, et même des spectacles ; mais je n'en suis pas moins solitaire. Vous travailleriez avec le plus grand loisir, vous feriez renaître ces temps que nos petits-maitres regardent comme des fables, où les talents et la philosophie réunissaient des amis sous le même toit.

J'ai bien peur que ma proposition ne soit aussi une fable ; mais enfin il ne tiendra qu'à vous d'en faire la vérité la plus consolante pour votre serviteur, pour votre admirateur, et, permettez-moi de le dire, pour votre ami.

VOLTAIRE.

6118. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 septembre.

Or, mes anges, voilà donc mon ami Fabry agent par intérim de la parvulissime république de Genève. Mais, quand vous voudrez, vous m'enverrez les roués ; et, en attendant, permettez que je vous adresse ce petit mot pour le duc de Vendôme.

Je viens de lire le sublime *Éloge de Descartes*, par M. Thomas. J'aime mieux lire, je vous jure, le panégyriste que le héros. C'est un homme d'un rare mérite que ce Thomas ; et ni Thomas d'Aquin, ni Thomas Didyme, ni Thomas de Cantorbéry, n'approchent de lui.

Il avait bien voulu m'envoyer son ouvrage, et le paquet, contre-signé Praslin, était resté chez ce pauvre Montpérour pendant sa dernière maladie.

Vous voyez donc bien que je reçois mes paquets contre-signés, à moins que les résidents ne soient morts, et que c'est pure malice si vous ne m'envoyez pas les roués, et pure malice encore si Lekain ne me fait pas tenir sa vieille *Adélaïde* : car, encore une fois, je suis très en peine de savoir laquelle des trois copies est la passable.

Vous vous souciez fort peu de savoir que l'impératrice de Russie, la bonne amie de l'abbé Bazin, voulait avoir des filles pour enseigner le français aux petites filles de son empire. Plusieurs étaient déjà parties. Le conseil de Genève a trouvé cela fort mauvais ; et, sans aucun respect pour l'impératrice, il a fait arrêter ces filles dans l'État de Berne, qui a favorisé leur enlèvement. L'auguste et ferme Catherine sera très-courroucée, et moi je le suis aussi. Cette action me paraît brutale et tyran-

nique. Je ne prends plus le parti du conseil genevois que pour mes dîmes.

Voici un placet pour Lekain, sur lequel je vous demande votre protection.

6119. — A M. LEKAIN¹.

24 septembre.

Mon cher grand acteur, vous voyez comme ce public approuve aujourd'hui ce qu'il condamnait hier, et condamne ce qu'il approuvait. Il n'appartient qu'au temps de fixer nos têtes de girouette. J'ai chez moi deux leçons d'*Adélaïde* fort différentes l'une de l'autre; je soupçonne que la pièce, telle qu'on l'a jouée en dernier lieu, diffère encore de mes deux exemplaires. Je vous prie de m'envoyer l'exemplaire sur lequel vous vous êtes déterminé, afin qu'ayant confronté le tout je puisse en former une pièce passable, que je vous ferai parvenir avec une petite préface à la louange des Welches qui ne changent jamais d'opinion. J'ai grand'peur que vous ne les ayez séduits, et qu'ils n'aient pris vos talents pour de beaux vers

Je vous remercie du petit relevé de la reprise d'*Oreste*² que vous m'avez envoyé. Pourriez-vous pousser vos recherches et votre amitié pour moi jusqu'à m'instruire du nombre de représentations qu'*Oreste* a eues depuis cette reprise, et de la recette de ces représentations? car on dit que c'est la recette qui est le thermomètre du succès. Je voudrais bien obtenir aussi que vous me fissiez la même grâce

Sur l'*Électre* française³ à la mode soumise,
Pour le galant Itys si galamment éprise.

(*Épître à M^{lle} Clairon.*)

Je suis curieux de savoir l'histoire de mon siècle.

Vous pourriez mettre le tout dans une enveloppe de toile cirée, ficelée, à la diligence de Lyon, à l'adresse de votre serviteur :

Par la diligence de Lyon pour la messagerie de Genève.

Je vous embrasse bien tendrement, cher soutien des spectacles et des plaisirs des Welches et des Français.

1. Éditeurs, Bavoux et François.

2. Cette tragédie a été reprise, il y a quelques années, pour le bénéfice de Firmin, acteur justement regretté. M^{lle} Rachel jouait *Électre*, un des rôles favoris de M^{lle} Clairon. (A. F.)

3. *L'Électre* de Crébillon.

6120. — A M. RIQUET DE BONREPOS¹.

24 septembre.

Ayant écrit au juge des Sirven, nommé par vous, une lettre dans laquelle il a fallu que votre nom se trouvât, j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous en envoyer copie, ainsi que du billet que j'écris à Sirven ; et, si le juge subalterne n'ose pas faire rendre ce billet à un accusé qui est en prison, c'est à vous, monsieur, que je dois avoir recours, et je vous conjure de vouloir bien ordonner que ce billet lui soit rendu pour consoler et encourager un innocent très-malheureux, que l'horreur de la prison et la longueur des formes peuvent jeter dans le désespoir.

Je n'ai aucune recommandation auprès de vous ; mais votre équité me suffit.

Je ne prendrai point la liberté de vous parler du fond de l'affaire : vous la connaissez mieux que moi, et je ne pourrais que répéter ce que j'ai dit dans ma lettre à M. Astruc. Permettez-moi seulement de vous assurer que si mon âge et ma santé me permettaient d'aller à Toulouse, je viendrais implorer vos bontés pour Sirven ; et je présume que je les obtiendrais d'un cœur aussi juste et aussi généreux que le vôtre.

J'ai l'honneur d'être avec bien du respect, etc.

6121. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 26 septembre.

Vous entreprenez, monsieur, un ouvrage digne de vous, en essayant de réformer la jurisprudence criminelle. Il est certain qu'on fait trop peu de cas en France de la vie des hommes. On y suppose apparemment que les condamnés, étant dûment confessés, s'en vont droit en paradis. Je ne connais guère que l'Angleterre où les lois semblent plus faites pour épargner les coupables que pour sacrifier l'innocence. Croyez que partout ailleurs la procédure criminelle est fort arbitraire.

Le roi de Prusse a fait un petit code intitulé *le Code selon la raison*², comme si le *Digeste* était selon la folie ; mais, dans ce

1. Éditeurs, de Cayrol et François. — Riquet de Bonrepos était procureur général du parlement de Toulouse.

2. Cet ouvrage n'est pas dans les éditions que j'ai vues des *Oeuvres de Frédéric II*. Barbeau du Bourg a donné, en 1774, un *Petit Code de la raison humaine* ; Ansquer de Ponçol, en 1778, un *Code de la raison*. (B.)

code, le criminel est oublié. Le meilleur usage établi en Prusse, comme dans toute l'Allemagne et en Angleterre, est qu'on n'exécute personne sans la permission expresse du souverain. Cette coutume était établie en France autrefois. On est un peu trop expéditif chez vous : on y roue les gens de broc en bouche, avant que le voisinage même en soit informé ; et les cas les plus gracieux échappent à l'humanité du souverain.

J'ai écrit en Suisse, selon vos ordres. Je ne peux mieux faire que de vous envoyer la réponse de M. de Correvon, magistrat de Lausanne ; mais vous trouverez sûrement plus de lumière en vous que dans les jurisconsultes étrangers.

A l'égard des Sirven, M. de Lavaysse me mande que l'ordonnance du parlement de Toulouse, portant permission à un juge subalterne d'effigier son prochain, n'est point regardée comme une confirmation de sentence. Voilà, je vous l'avoue, une singulière logomachie. Quoi ! la permission de déshonorer un homme, et de confisquer son bien, n'est pas un jugement ! Le parlement donne donc cette licence au hasard ! Ou la sentence lui paraît juste, ou inique. Il en ordonne l'exécution, il confirme donc la justice ou l'iniquité. Il ne peut ordonner cette exécution qu'en connaissance de cause. De bonne foi, est-ce une simple affaire de style d'ordonner la ruine et la honte d'une famille ? Voilà un beau champ pour votre éloquence.

La rage d'accuser en Languedoc les pères de tuer les enfants subsiste toujours. Un enfant meurt d'une fièvre maligne à Montpellier ; le médecin va voyager ; pendant son voyage, on accuse le père d'avoir assassiné son fils. On allait le condamner, lorsque le médecin arrive, parle aux juges, les fait rougir, et le père prend actuellement les juges à partie. Cette aventure pourrait bien mériter un épisode dans votre mémoire. Je vais écrire au médecin pour savoir le nom de ce brave père.

Adieu, monsieur ; j'ai le malheur de n'avoir vu ni M^{me} de Beaumont ni vous, mais j'ai le bonheur de vous aimer tous deux de tout mon cœur.

6122. — A M. HENNIN¹.

Ferney, 29 septembre.

Je suis outré, monsieur, de m'être défait des Délices, où j'ai eu le bonheur de vous voir ; mais heureusement je suis encore

1. Hennin (voyez tome XXXIX, page 493) venait de succéder à Montpéroux ; voyez lettre 6107.

votre voisin. Jugez avec quelle joie j'ai appris que vous allez résider à Genève ! C'est un bénéfice simple, tout fait pour un prêtre de la philosophie tel que vous êtes. Je suis devenu bien vieux et bien faible depuis votre voyage en ce pays-là. Mais mon cœur n'a point vieilli ; il est pénétré pour vous de la même estime et de la même amitié. Je suis condamné à rester chez moi ; mais j'espère être consolé quand je pourrai vous y assurer des tendres et respectueux sentiments avec lesquels je serai toute ma vie, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

6123. — A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

L'abeille est utile sans doute,
On la chérit, on la redoute,
Aux mortels elle fait du bien,
Son miel nourrit, sa cire éclaire ;
Mais, quand elle a le don de plaire,
Ce superflu ne gâte rien.

Minerve, propice à la terre,
Instruisit les grossiers humains,
Planta l'olivier de ses mains,
Et battit le dieu de la guerre.
Cependant elle disputa
La pomme due à la plus belle ;
Quelque temps Paris hésita,
Mais Achille eût été pour elle.

Madame, que Votre Majesté impériale pardonne à ces mauvais vers ; la reconnaissance n'est pas toujours éloquentة : si votre devise est une abeille¹, vous avez une terrible ruche ; c'est la plus grande qui soit au monde ; vous remplissez la terre de votre nom et de vos bienfaits. Les plus précieux pour moi sont les médailles qui vous représentent. Les traits de Votre Majesté me rappellent ceux de la princesse votre mère².

J'ai encore un autre bonheur, c'est que tous ceux qui ont été honorés des bontés de Votre Majesté sont mes amis ; je me tiens redevable de ce qu'elle a fait si généreusement pour les Diderot,

1. Voyez lettre 6089.

2. La princesse d'Anhalt-Zerbst ; voyez la note, tome XXXVII, page 20.

les d'Alembert, et les Calas. Tous les gens de lettres de l'Europe doivent être à vos pieds.

C'est vous, madame, qui faites les miracles ; vous avez rendu Abraham Chaumeix tolérant¹, et s'il approche de Votre Majesté, il aura de l'esprit ; mais pour les capucins, Votre Majesté a bien senti qu'il n'était pas en son pouvoir de les changer en hommes, depuis que saint François les a changés en bêtes. Heureusement votre Académie va former des hommes qui n'auront pas affaire à saint François.

Je suis plus vieux, madame, que la ville où vous réglez, et que vous embellissez. J'ose même ajouter que je suis plus vieux que votre empire, en datant sa nouvelle fondation du créateur Pierre le Grand, dont vous perfectionnez l'ouvrage. Cependant je sens que je prendrais la liberté d'aller faire ma cour à cette étonnante abeille qui gouverne cette vaste ruche, si les maladies qui m'accablent me permettaient, à moi pauvre bourdon, de sortir de ma cellule.

Je me ferais présenter par M. le comte de Schouvalow et par madame sa femme, que j'ai eu l'honneur de posséder quelques jours dans mon petit ermitage. Votre Majesté impériale a été le sujet de nos entretiens, et jamais je n'ai tant éprouvé le chagrin de ne pouvoir voyager.

Oserais-je, madame, dire que je suis un peu fâché que vous vous appeliez Catherine ? les héroïnes d'autrefois ne prenaient point de nom de saintes : Homère, Virgile, auraient été bien embarrassés avec ces noms-là ; vous n'étiez pas faite pour le calendrier.

Mais, soit Junon, Minerve, ou Vénus, ou Cérès, qui s'ajustent bien mieux à la poésie en tout pays, je me mets aux pieds de Votre Majesté impériale, avec reconnaissance et avec le plus profond respect.

6124. — A M. LEKAIN.

Vous avez très-bien fait, mon cher Roscius, de m'envoyer la copie d'*Adélaïde*, et vous auriez beaucoup mieux fait de me l'envoyer dès les premières représentations ; vous l'auriez déjà prête à imprimer, avec un discours préliminaire qui peut-être sera assez plaisant, et qui contribuera à votre débit.

La copie que vous m'envoyez est pleine de fautes ; je les cor-

1. Voyez la lettre 6089.

rigerai de mon mieux, et je vous renverrai le tout dès que je croirai la pièce moins indigne de vos grands talents et de votre amitié. V.

6125. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 octobre.

A peine le petit prêtre a-t-il reçu les roués de la part de ses divins anges qu'il s'est mis sur-le-champ à faire ce que lesdits anges ont prescrit, excepté à la scène d'Octave et de Julie. Le pauvre diable confesse qu'il ne peut réchauffer cette scène, et il dit qu'il lui est impossible de faire d'Octave un amoureux violent. L'impuissance dont il convient lui fait beaucoup de peine; mais il dit que c'est le seul vice dont on ne peut pas se corriger.

Ce malheureux prêtre renverra, le plus tôt qu'il pourra, ses roués, avec l'honnête préface convenable en pareil cas.

. Le temps ne fait rien à l'affaire ¹.

Il compte sur les gens qui aiment l'histoire romaine; mais comme il y en a beaucoup plus qui aiment l'opéra-comique, il n'espère pas un succès prodigieux.

Pour moi, j'attends *Adélaïde*, et je la renverrai aussi avec sa préface, car il me semble qu'elle en mérite une.

Je ne savais point que Clairon eût manqué à mes anges, quand je lui fis, je ne sais comment, des vers hexamètres ² comme pour une héroïne romaine; mais elle avait si bien joué Électre, elle avait été si fêtée par tout le pays, elle avait été si honnête et si polie, que j'en fus enquinaudé.

On dit qu'il n'est pas bien sûr que l'on donne à Fontainebleau toutes les fêtes qu'on préparait.

J'ai écrit un petit mot de félicitation à M. Hennin ³. M. le duc de Praslin ne pouvait faire un meilleur choix; ce sera un homme de bonne compagnie de plus dans notre petit canton allobroge. J'adressai ma lettre à M. de Saint-Foix ⁴, ne sachant pas si M. Hennin est à Paris.

1. *Misanthrope*, acte I, scène II.

2. *Épître à mademoiselle Clairon*; voyez tome X, année 1765.

3. Lettre 6122.

4. Je crois qu'il ne s'agit pas ici de Saint-Foix, auteur des *Essais sur Paris*, mais de Radix de Sainte-Foy, trésorier général de la marine, ou de quelqu'un de

Le plaisant secrétaire d'ambassade que Jean-Jacques ! Voilà un étrange original ; c'est bien dommage qu'il ait fait *le Vicaire savoyard*. La conversation de ce vicaire méritait d'être écrite par un honnête homme.

J'ai vu, depuis peu, des fatras d'instructions pastorales, d'arrêts contre les instructions, d'arrêts contre les arrêts¹, et de lettres contre les arrêts, et de lettres sur les miracles de Jean-Jacques, et j'ai conclu qu'une tragédie est plus touchante, et que ce qui plaît aux dames est plus agréable ; et j'ai dit dans mon cœur : Il n'y a de bon² que de souper avec ses amis, et de se réjouir dans ses œuvres ; et j'ai surtout ajouté que la consolation de la vie consiste à être un peu aimé de ses divins anges, ces divins anges à qui je n'ai pas l'honneur d'écrire de ma main, attendu que je suis retombé dans mes malingeries ; et je ne m'en mets pas moins à l'ombre de leurs ailes.

6126. — A M. THIERIOT.

4 octobre.

Mon ancien ami, je commence à être aussi paresseux que vous l'étiez, ou du moins à le paraître. Je comptais vous écrire par M. Damilaville ; il a heureusement pour moi différé son retour à Paris de jour en jour. Je lui donne ma lettre ; elle vous parviendra comme elle pourra. Deux choses me charment dans ce M. Damilaville, sa raison et sa vertu. Pourquoi faut-il qu'un homme de son mérite languisse dans la perception du vingtième ? Voilà un métier bien indigne de lui.

M^{lle} Clairon va jouer à Fontainebleau, mais y aura-t-il un Fontainebleau ? On dit que l'indisposition de monseigneur le dauphin dérange ce voyage³. Nous autres, pauvres laboureurs du pied des Alpes, nous savons mal les nouvelles de la cour, et nous nous contentons de dire dans nos chaumières : *Sanitatem regi da, et sanitatem filio regis*.

Je ne connais plus du tout cette Adélaïde dont vous me dites

ses parents, qui doit être aussi celui dont Voltaire parle dans sa lettre à d'Argental, du 18 avril 1766. On n'a du reste aucune lettre de Voltaire, soit à Saint-Foix, soit à Sainte-Foy. (B.)

1. Sans doute les condamnations dont il est parlé tome XXV, page 345.

2. *L'Écclésiaste*, chap. III, verset 22 : « Et deprehendi nihil esse melius quam lætari hominem in opere suo, et hanc esse partem illius. »

3. Le voyage eut lieu ; il devait finir à la mi-novembre, mais il fut prolongé à cause de la santé du dauphin, qui mourut à Fontainebleau le 20 décembre 1765.

tant de bien : il y a trente ans que je l'ai oubliée. Il plut alors au public de la condamner ; il plut au public d'aujourd'hui de l'applaudir, et il me plut à moi de rire de ces inconstances. J'ai prié qu'on m'envoyât une copie de cette pièce, car je veux aussi juger à mon tour.

J'ai ici un jeune dragon nommé M. de Pezay¹, qui fait des vers tout pleins d'esprit et d'images. Il m'en a apporté de son ami M. Dorat, avec qui il loge à Paris ; ce M. Dorat en fait aussi de charmants : cela ragaillardit ma vieillesse, que M. Damilaville soutient par sa philosophie. Je me trouve entre la raison et les grâces ; vous ne seriez pas de trop assurément dans cette bonne compagnie-là.

Quand il y aura quelque chose qui sera digne que vous en parliez, je vous prie de ne pas m'oublier, et surtout de me dire comment votre santé se trouve des approches de l'hiver.

Avez-vous fait le mariage dont vous me parliez² ? Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

6127. — A M. LE CLERC DE MONTMERCY³.

4 octobre.

Mon philosophe voyageur⁴, monsieur, vous dira combien je suis touché de la sensibilité que vous ne cessez de me témoigner. Il part bientôt, il mettra ma lettre à la poste en chemin, ou il vous la fera tenir à son arrivée à Paris. Il m'excusera auprès de vous d'avoir resté aussi longtemps sans vous répondre. Vous excuserez ma vieillesse et ma langueur dont il a été témoin. Il pourra vous dire aussi que je ne suis pas de ces vieillards qui, ne pouvant avoir de plaisir, ne veulent pas qu'on en ait chez eux. Je ne digère point, mais je veux que les autres fassent bonne chère. Je ne joue plus la comédie, mais je veux qu'on la joue ; enfin je veux qu'on fasse tout ce que je ne fais pas.

J'aurais voulu que vous eussiez pu venir avec M. Damilaville ; et quand votre loisir vous le permettra, vous me ferez un grand plaisir de venir philosopher avec moi. Nous prendrions tous les arrangements nécessaires pour votre voyage.

1. Alexandre-Frédéric-Jacques Masson, marquis de Pezay, né à Versailles en 1741, mort près de Blois le 6 décembre 1777.

2. Voyez la lettre 0098.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

4. Damilaville.

J'espère que je serai bientôt quitte des maçons qui bouleversent toute ma petite retraite.

Ne doutez pas, monsieur, de l'estime et de l'amitié (*ce mot sacramentel ne doit pas être oublié*) que vous avez inspirées à votre très-humble et très-obéissant serviteur¹.

6128. — A M. COLINI.

4 octobre.

Mon cher ami, je suppose toujours² que milord Abingdon, qui a eu le bonheur d'aller faire sa cour à Leurs Altesses électorales, leur a rendu compte du triste état où il m'a vu. Ce n'est pas seulement la vieillesse, qui m'accable, car il y a des vieillards qui ont encore de la force ; mais je languis sous une complication de maladies qui ne me laissent aucun repos ni jour ni nuit, et qui me mènent au tombeau par un chemin fort vilain : ma seule consolation est de dicter quelquefois des fadaises, et de m'armer d'une philosophie inaltérable contre les maux qui me persécutent.

Je ne sais si Son Altesse électorale a été informée qu'on fait à Paris une très-belle estampe de la famille des Calas. On a fait une espèce de souscription pour cette estampe : elle est prête. Je ne doute pas que monseigneur l'électeur n'ait à Paris un ministre qui pourra souscrire en son nom, et lui faire parvenir le nombre d'estampes qu'il commandera ; elle vaut un écu de six livres. Je n'ose prendre la liberté d'écrire à monseigneur. Je ne me sens pas, dans l'état où je suis, assez d'esprit pour l'amuser, et je suis trop respectueusement attaché à sa personne pour l'ennuyer. Je vous prie instamment de me dire s'il prendra de ces estampes, et surtout de lui présenter les hommages du plus dévoué et du plus fidèle serviteur qu'il aura jamais.

6129. — DE M. D'ALEMBERT.

Ce 7 octobre.

Vous avez donc cru, mon cher maître, ainsi que frère Damilaville, que j'avais enfin ma pension ; détrompez-vous : il est vrai que l'Académie a fait en ma faveur une seconde démarche encore plus authentique et plus marquée, puisqu'elle ne l'a faite que d'après une lettre du ministre qui lui demandait

1. Ces derniers mots sont de la main de Voltaire.

2. Voyez la lettre 6078.

une seconde fois son avis sur ce sujet, imaginant apparemment qu'elle serait assez absurde pour en changer. Elle a répondu comme Cinna :

Le même que j'avais et que j'aurai toujours ;

(Acte II, scène II.)

et, depuis le 14 d'auguste qu'elle a fait cette réponse, le ministre n'a encore rien dit. Il est vrai qu'il a eu le poing coupé¹, et c'est une raison ; mais il s'est passé trois semaines et davantago entre la lettre de l'Académie et la coupure de son poing. Ce poing d'ailleurs n'est que le poing gauche, et on dit qu'il recommence à signer du droit. Nous verrons s'il en fera usage à ma satisfaction. Quoi qu'il en soit, je viens d'envoyer au *Journal encyclopédique* une petite lettre² fort simple à ce sujet, où je dis simplement les faits sans me plaindre de personne.

En vérité, si vous ne m'assuriez ce que vous m'apprenez de Rousseau, j'aurais peine à le croire. Quoi ! il a promis d'écrire contre Helvétius pour être admis à sa communion huguenote ! En vérité cela est incroyable. C'est bien le cas de dire comme Pourceaugnac : « Voilà bien des raisonnements pour manger un morceau³. »

J'imagine que vous avez encore frère Damilaville, et je vous en fais mon compliment à l'un et à l'autre. Ma santé serait passable si je dormais mieux ; il faut espérer que cela reviendra. Je suis actuellement dans les embarras et les dépenses d'un emménagement qui me donne beaucoup d'ennui et d'impatience ; c'est ce qui fait que je ne vous dis que deux mots.

Adélaïde a eu beaucoup de succès, et continue à'en avoir. Vous avez très-bien fait de redonner la pièce sous son ancien nom. Adieu, mon cher maître ; je vous embrasse mille fois.

6130. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 octobre.

Mes anges sauront que j'ai reçu aujourd'hui *Adélaïde*. On a remis sur-le-champ les roués dans le portefeuille, et on va reprendre cette *Adélaïde* en sous-œuvre, non sans faire des Welches le cas qu'ils méritent, non sans être honteux de travailler pour des gens qui approuvent dans un temps ce qu'ils condamnent dans un autre.

Mon philosophe Damilaville, qui avait fait pendant quelques

1. M. de Saint-Florentin, depuis duc de La Vrillière, avait eu le poignet emporté d'un coup de fusil à la chasse.

2. La lettre de d'Alembert aux auteurs du *Journal encyclopédique* est datée du 28 septembre, et a été insérée à la page 130 du cahier du 1^{er} octobre.

3. Dans *Monsieur de Pourceaugnac*, acte I, scène II, on lit : « Quel grand raisonnement faut-il pour manger un morceau ? »

mois la consolation de ma vie, est parti, et a pris son plus long pour aller voir un ami avec lequel il restera quelque temps. Je ne sais pas trop dans quel temps il se présentera devant mes anges.

J'ai envoyé à M. Élie de Beaumont toutes les pièces nécessaires pour entreprendre le procès des Sirven. Je ne crois pas qu'il trouve dans cette affaire la même faveur et le même enthousiasme que dans celle des Calas. Je connais notre public ; il se refroidit bien vite ; il n'aime pas les répétitions ; il lui faut du nouveau, et c'est ce qui fait la fortune de l'Opéra-Comique. Cependant je me flatte que mes anges voudront bien encourager Élie. Il est nécessaire que le mémoire soit très-bien fait, et qu'il soit dépouillé de toute cette déclamation du barreau, qui est le contraire de la véritable éloquence. Élie peut m'envoyer ce *factum* sous le premier contre-seing venu, et je répète encore que tous les paquets à mon adresse me sont très-fidèlement rendus.

J'ai lu une excellente lettre qui justifie l'arrêt du parlement¹ contre le clergé, en citant le procès de Guillaume Rose, évêque de Senlis, le plus détestable ennemi de Henri IV. Le bon Dieu bénisse l'auteur de cette lettre, quel qu'il soit ! Dieu me pardonne ! je crois que je suis actuellement parlementaire ; mais ce qui est bien plus sûr, c'est que je suis attaché à mes anges avec mon culte de latrie ordinaire.

Permettent-ils que j'insère ici ce petit mot² pour Roscius-Lekain ?

Et nos dîmes, mes divins anges ! et nos dîmes ! Ayez pitié de nous.

6131. — DE M. HENNIN³.

A Paris, le 9 octobre 1765.

Il faut, monsieur, que la Renommée soit bien oisive pour m'avoir prévenu en vous annonçant ma nomination à la place de Genève. Au moment où j'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré, je tenais la plume pour vous dire que, quand le ministre m'a offert cette place, j'ai pensé que j'allais vivre avec vous, et me suis cru ambassadeur.

Je voulais, monsieur, me remettre auprès de vous au point d'où les circonstances m'ont éloigné, vous redemander une amitié que j'ai trop peu cultivée, vous confesser de bonne foi que je me suis cru du nombre de ceux

1. Voyez tome XXV, page 345.

2. Il est perdu.

3. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, publiée par Hennin fils, 1825.

qui ne devraient jamais vous écrire. Vous voulez bien m'assurer que le temps ni ma négligence n'ont rien changé aux sentiments que j'ai toujours désiré mériter de votre part. C'est me soulager, mais je ne serai totalement tranquille sur ce point que quand je vous aurai convaincu que mon cœur était fait pour rencontrer le vôtre.

Il est vrai, monsieur, qu'après le tourbillon dans lequel j'ai vécu, Genève doit m'offrir une retraite plus philosophique que politique; j'ai bien assez vu d'hommes et de choses pour avoir de quoi ruminer; mais mon premier soin sera de vous écouter, et je croirai mon noviciat fini quand j'aurai enté vos réflexions sur le grand nombre de faits dont j'ai surchargé ma mémoire.

Vous êtes donc bien vieux. Nous n'en croyons rien ici, et pour cause. Vous restez chez vous; mais l'Europe va vous y chercher. Je grossirai souvent le nombre de ceux que l'admiration rassemble à Ferney, et j'espère m'y distinguer par mon attachement pour le seigneur châtelain. Oui, monsieur, c'est bien plus encore comme homme sensible que comme amateur des belles choses que je me félicite de devenir votre voisin. J'oublie presque que vous avez peint l'amitié, pour ne penser qu'au bonheur de ceux qui jouissent chaque jour de la vôtre. J'ai l'honneur, etc.

6132. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 octobre.

J'ignore si l'un de mes anges est à Fontainebleau. Je ne sais ni quand ni comment je pourrai renvoyer à Lekain son *Adélaïde*, avec un bout de préface; tout est prêt, les roués le sont aussi; mais faisons une réflexion. Les roués finissent à peu près comme *Adélaïde*. On cède au cinquième acte sa maîtresse à son rival. Ne pensez-vous pas qu'il faut mettre un intervalle entre les publications de ces deux pièces? N'est-il pas convenable que l'on reprenne *Adélaïde* au retour de Fontainebleau une ou deux fois, pour favoriser le débit de l'édition au profit de Lekain? S'il entend ses intérêts, il fera vendre l'ouvrage à la Comédie même, le jour de la dernière représentation; et, s'il veut me faire plaisir, il ne demandera point de privilège, parce que ces inutiles pancartes ne servent qu'à faire naître des querelles entre ceux qui sont en possession d'imprimer mes sottises.

La nouvelle qu'on me donne pour sûre est-elle vraie? On m'assure que M. le duc de Praslin veut se retirer après le voyage de Fontainebleau. Je conçois bien qu'un homme aussi sage que lui préfère une vie douce, avec ses amis, au tracas fatigant des affaires; mais il me semble qu'il est encore trop jeune pour désirer ce repos, qui doit être la récompense d'un long travail.

Je serais très-fâché qu'il prît ce parti, à moins que sa santé ne l'y force.

Je vous demande en grâce de me dire si cette nouvelle est aussi bien fondée qu'on le dit. Je présume que Tronchin viendra bientôt à Paris prendre soin de la santé de M. le duc d'Orléans, qui ne paraît pas avoir besoin de médecin. Que deviendrai-je, moi chétif, quand je ne serai plus dans le voisinage de Tronchin ? On dit que je n'en ai pas pour six mois.

Voici choses d'une autre espèce. Je crois vous avoir déjà mandé¹ que l'impératrice de toutes les Russies, souveraine de deux mille lieues de pays et de trois cent mille automates armés, qui ont battu les Prussiens batteurs des Autrichiens, etc., que ladite impératrice daignait faire venir quelques femmes de Genève pour montrer à lire et à coudre à de jeunes filles de Pétersbourg ; que le conseil de Genève a été assez fou et assez tyrannique pour empêcher des citoyennes libres d'aller où il leur plaît ; et enfin assez insolent pour faire sortir de la ville un seigneur envoyé par cette souveraine.

M. le comte de Schouvalow, qui était chez moi, m'avait recommandé ces demoiselles. Je ne balance pas assurément entre Catherine II et les vingt-cinq perruques de Genève.

Cette aventure m'a été fort sensible, elle m'a engagé à faire venir chez moi des citoyens parents de ces voyageuses affligées. Ils m'ont prouvé que le conseil agit en plus d'une occasion contre toutes les lois, et qu'il est bien loin de mériter (comme je l'ai cru longtemps) la protection du ministère de France. Il y a dans ce conseil trois ou quatre coquins, c'est-à-dire trois ou quatre dévots fanatiques, qui ne sont bons qu'à jeter dans le lac.

Mes anges, traitez les fanatiques comme le diable le fut par saint Michel.

6133. — A M. LEKAIN.

A Ferney, ce 11 octobre.

Mon cher Roscius, je fais partir par cet ordinaire votre *Adèle*, dûment corrigée. Il sera très-nécessaire qu'elle soit représentée à Fontainebleau avec les changements essentiels que j'y ai faits.

J'y joins une petite préface qui est assez piquante ; je crois que cela se vendra bien.

1. Lettre 6118.

Les frais auraient été trop considérables si je vous avais dépêché le paquet de Genève ; mais, le recevant par Lyon, vous aurez peu de frais à supporter, et je me flatte que l'édition vous dédommagera assez amplement.

Je vous prie, quand vous aurez un moment de loisir, de me parler un peu de vos fêtes de Fontainebleau.

Adieu ; vous savez combien je vous aime. V.

N. B. La *Préface* consiste en une lettre de moi. Je laisse à votre amitié le soin de mettre un *Avertissement*¹ tel qu'il vous plaira.

6134. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

12 octobre.

Vraiment, monsieur, je croyais vous avoir envoyé la lettre que vous me demandez ; la voici² quoiqu'elle n'en vaille pas trop la peine. Je suis toujours très-étonné que le parlement de Toulouse soit demeuré, dans cette affaire, dans une inaction qui ne peut être que honteuse. S'il croit avoir bien jugé les Calas, il doit publier la procédure, pour tâcher de se justifier ; s'il sent qu'il se soit trompé, il doit réparer son injustice, ou du moins son erreur ; il n'a fait ni l'un ni l'autre, et voilà le cas où c'est le plus infâme des partis de n'en prendre aucun.

On me mande de Languedoc que cette fatale aventure a fait beaucoup de bien à ces pauvres huguenots, et que, depuis ce temps-là, on n'a envoyé personne aux galères pour avoir prié Dieu en pleine campagne, en vers français aussi mauvais que nos psaumes latins.

Adieu, monsieur ; vous ne sauriez croire combien je suis sensible au bien que vous faites dans votre province. Mille respects à mademoiselle votre fille, qui sera bientôt madame.

6135. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN³.

Mon cher Esculape va donc nous quitter ? Je me flatte qu'il n'aura pas la cruauté de partir sans venir consoler les ermites de Ferney. Je sais qu'il a bien du monde à consoler ; mais il

1. Voyez la note, tome III, page 76.

2. La lettre datée du 24 août, n° 6093.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

sait que nous sommes ses plus anciens malades, et, parmi les étrangers, ses plus anciens amis.

Personne ne s'intéressera jamais plus que nous à sa gloire, à son bonheur. L'idée de tous les avantages dont il va jouir¹ peut seule nous dédommager de sa perte.

6136. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

16 octobre.

J'ai vu, madame, votre Écossais², qui aurait droit d'être fier comme un Écossais, si on pouvait être fier en proportion de ses connaissances et de son mérite. Il m'a dit que, malgré la mélancolie dont vous me parlez, vous conservez une imagination charmante dans la société. Il n'y a point de dédommagement pour les deux yeux, mais il y a de grandes consolations. Voici bientôt le temps où je vais perdre la vue ; mes détestables fluxions me reprennent dans l'automne et l'hiver ; je suis précisément comme Pollux, qui ne voyait le jour que six mois de l'année.

Nous avons beaucoup parlé de vous et de M. le président Hénault. Vous savez bien que je m'intéresserai tendrement à l'un et à l'autre jusqu'au dernier moment de ma vie. Il me manda, par sa dernière lettre, que tout doit finir. Rien n'est plus vrai : tous les êtres animés ne sont nés qu'à cette condition ; mais il faut bien se souvenir que Cicéron, qui était premier président du parlement de Rome, dit souvent dans ses lettres, et quelquefois même au sénat romain, que la mort n'est que la fin des douleurs. César, qui a conquis et gouverné votre pays des Welches, pensait de même, et ces deux messieurs valaient bien le Père Élisée³.

En attendant, il faut s'amuser. M^{me} de Florian, ma nièce, vous fera tenir, avec cette lettre, quelques feuilles imprimées⁴ que j'ai trouvées chez un curieux. Il y a une lettre sur M^{lle} de Lenclos, écrite à un ministre huguenot, qui pourra vous égayer quelques minutes. Il y a quelques chapitres métaphysiques qui pourront

1. A Paris, comme médecin du duc d'Orléans.

2. James Mac-Donald ; voyez une note sur la lettre 5967.

3. Jean-François Copel, connu sous le nom du Père Élisée, était un carme qui prêcha avec quelque succès. Ses sermons sont imprimés. Né à Besançon en 1726, il mourut à Pontarlier en 1783.

4. C'était le tome III des *Nouveaux Mélanges*, contenant le morceau *Sur mademoiselle de Lenclos*, qui est au tome XXIII, page 507.

vous ennuyer, et d'autres où l'on ne dit que des choses que vous savez, et que vous dites beaucoup mieux.

J'y joins un autre ouvrage qu'on appelle le *Dictionnaire philosophique*. Des méchants me l'ont imputé ; c'est une calomnie atroce dont je vous demande justice. Je suis fâché qu'un livre si dangereux soit si commode pour le lecteur ; on l'ouvre et on le ferme sans déranger les idées. Les chapitres sont variés comme ceux de Montaigne, et ne sont pas si longs.

On m'assure que cette édition-ci est plus ample¹ et plus insolente que toutes les autres. Je ne l'ai pas vue ; vous en jugerez : et je la condamne s'il y a du mal.

Je vous dirai cependant, à ma honte, que j'aime assez en général tous ces petits chapitres qui ne fatiguent point l'esprit.

Je vais faire chercher encore une *Pucelle* pour vous amuser ; mais je doute que j'aie le temps de la trouver avant le départ de M^{me} de Florian. On trouve rarement des pucelles chez ces maraudeurs d'huguenots de Genève.

Je ne sors jamais de chez moi, et je m'en trouve bien : on a tous ses moments à soi ; et la vie est si courte qu'il n'en faut pas perdre un quart d'heure.

Je suis fâché que vous preniez en aversion nos pauvres philosophes. Si vous croyez qu'ils marchent un peu sur mes traces, je vous prie de ne pas battre ma livrée.

Je sais toute l'histoire de la petite vérole de M^{me} la duchesse de Boufflers. S'il était vrai qu'elle eût été en effet bien inoculée, et qu'elle eût eu la petite vérole naturelle après l'artificielle, cela serait triste pour elle² ; mais ce serait un exemple unique entre vingt mille ; et les exceptions rares n'ôtent rien à la force des lois générales.

Je n'étais pas instruit de la maladie de M^{me} la maréchale de Luxembourg. Elle n'a point répondu à une lettre³ qui méritait assurément une réponse ; mais je m'intéresserai toujours à elle comme si elle répondait.

Adieu, madame ; je vous aimerai toujours sans la plus légère

1. Nous avons donné, tome XLIII, page 405, l'indication de huit articles ajoutés dans une réimpression du *Dictionnaire philosophique*. Une autre édition fut encore augmentée de seize articles ; voyez l'*Avertissement* de Beuchot, tome XVII.

2. L'inoculation n'avait produit sur M^{me} de Boufflers aucune fièvre, ainsi que l'explique le docteur Gatti dans une *Lettre* imprimée dans la *Gazette littéraire* du 1^{er} septembre 1765, et contenant l'histoire de l'inoculation de M^{me} de Boufflers.

3. Celle du 9 janvier, n° 5875.

diminution. Je souhaite que vous soyez la moins malheureuse qu'on puisse être sur ce ridicule petit globe.

6137. — A. M. D'ALEMBERT.

16 octobre.

Mon cher et vrai et grand philosophe, M^{me} de Florian, qui retourne à Paris, vous dira combien vous êtes aimé à Ferney, et combien l'injustice qu'on vous fait nous a paru welche ; mais, en récompense, on dit qu'on donne une pension à l'auteur du *Siège de Calais*, et à ceux du *Journal chrétien*. Il y a des choses bien humiliantes dans l'espèce humaine ; mais il n'y en a point de plus honteuse que de voir continuellement les arts jugés par des Midas.

Votre aventure fait tort à la nation, ou plutôt à ceux qui la gouvernent par leurs premiers commis. Je rougis quand je songe qu'on vous a refusé chez vous la vingtième partie de ce qu'on vous a offert dans les pays étrangers. Le mérite, les talents, la réputation, seront-ils donc regardés comme les ennemis de l'État ?

Quoi ! vous ne voulez pas croire que Jean-Jacques, pour avoir la sainte communion huguenote, a promis (page 90¹) « de s'élever clairement contre l'ouvrage infernal *De l'Esprit*, qui, suivant le principe détestable de son auteur, prétend que sentir et juger sont une seule et même chose, ce qui est évidemment établir le matérialisme ». Cela est écrit et signé de la main de Jean-Jacques, et frère Damilaville vous apporte l'exemplaire d'où ces belles paroles sont tirées. En vérité les Welches valent encore mieux que les Genevois. Vous êtes un peu vengé à présent de ces déistes honteux ; les prêtres sont dans la boue, et les citoyens dans un orage. Le conseil et les bourgeois sont divisés plus que jamais, et je crois que le conseil a tort, parce que des magistrats veulent toujours étendre leur pouvoir, et que le peuple se borne à ne vouloir pas être opprimé. Au milieu de toutes ces querelles, l'*inf...* est dans le plus profond mépris. On commence de tous côtés à ouvrir les yeux. Il y a certains livres dont on n'aurait pas confié le manuscrit à ses amis il y a quarante ans, dont on fait six éditions en dix-huit mois². Bayle paraît aujourd'hui beaucoup trop timide. Vous sentez bien que le fanatisme écume de

1. C'est aux pages 53-54 du *Recueil* cité dans une note sur la lettre 6098.

2. Voltaire veut sans doute parler du *Dictionnaire philosophique*.

rage à mesure que le jour de la raison commence à luire. J'espère que du moins, cette fois-ci, les parlements combattront pour la philosophie sans le savoir. Ils sont forcés de soutenir les droits du roi contre les usurpations des évêques. On ne s'était pas douté que la cause des rois fût celle des philosophes ; cependant il est évident que des sages qui n'admettent pas deux puissances sont les premiers soutiens de l'autorité royale. La raison dit que les prêtres ne sont faits que pour prier Dieu ; les parlements sont en ce point d'accord avec la raison.

Grâce aux préventions de leur esprit jaloux,
Nos plus grands ennemis ont combattu pour nous ¹.

J'ai passé des jours délicieux avec frère Damilaville, et je voudrais vivre et mourir entre vous et lui. Ne pouvant remplir ce désir, je souhaite au moins que les sages de Paris soient unis entre eux.

Cinq ou six personnes de votre trempe suffiraient pour faire trembler l'*inf*... et pour éclairer le monde. C'est une pitié que vous soyez dispersés sans étendard et sans mot de ralliement. Si jamais vous faites quelque ouvrage en faveur de la bonne cause, frère Damilaville me le fera tenir avec sûreté ; vous ne serez pas compromis par des bavards comme vous l'avez été.

On mettra le nom de feu M. Boulanger à la tête de l'ouvrage. Vous êtes comptable de votre temps à la raison humaine. Ayez l'*inf*... en exécution, et aimez-moi ; comptez que je le mérite par les sentiments que j'aurai pour vous jusqu'au jour où je rendrai mon corps aux quatre éléments ; ce qui arrivera bientôt, car j'ai une faiblesse continue avec des redoublements.

6138. — A M. DAMILAVILLE.

16 octobre.

J'ai passé de beaux jours avec vous, mon cher frère ; il me reste les regrets, mais il me reste aussi la douceur du souvenir, et l'espérance de vous revoir encore avant que je meure. Qui vous empêcherait, par exemple, de revenir un jour avec M. et M^{me} de Florian ? Vous savez combien ils vous aiment, car vous avez gagné tous les cœurs. J'ai reçu votre lettre de Dijon, et M^{me} de Florian ne vous rendra la mienne qu'à Paris. Je me

1. *Britannicus*, acte V, scène 1.

flatte que votre zèle, conduit par votre prudence, va servir la bonne cause avec toute la chaleur que la nature a mise dans votre cœur généreux, sincère et compatissant. Les indignes ennemis de la raison et de la vertu sentiront bientôt qu'il n'y a de raison et de vertu que chez les vrais philosophes. L'infâme Jean-Jacques est le Judas de la confrérie, mais vous ferez de dignes apôtres.

Vous savez avec quelle impatience j'attends les manuscrits de Fréret¹, que vous m'avez promis. Ceux que vous avez emportés peuvent se multiplier aisément. La lumière ne doit pas demeurer sous le boisseau². Je me flatte que vous m'instruirez des querelles du parlement et du clergé; nous sommes cette fois-ci parlementaires, et de dignes paroissiens de M. l'archevêque de Novogorod³.

Les divisions de Genève éclateront bientôt. Il est absolument nécessaire que vous et vos amis vous répandiez dans le public que les citoyens ont raison contre les magistrats : car il est certain que le peuple ne veut que la liberté, et que la magistrature ambitionne une puissance absolue. Y a-t-il rien de plus tyrannique, par exemple, que d'ôter la liberté de la presse? et comment un peuple peut-il se dire libre, quand il ne lui est pas permis de penser par écrit? Quiconque a le pouvoir en main voudrait crever les yeux à tous ceux qui lui sont soumis; tout juge de village voudrait être despotique : la rage de la domination est une maladie incurable.

Je commence à lire aujourd'hui le livre italien *des Délits et des Peines*⁴. A vue de pays, cela me paraît philosophique; l'auteur est un frère.

Adieu, vous qui serez toujours le mien. Adieu, mon cher ami; périssent les infâmes préjugés, qui déshonorent et qui abrutissent la nature humaine, et vivent la raison et la probité, qui sont les protectrices des hommes contre les fureurs de l'inf...! Adieu, encore une fois, au nom de Confucius, de Marc-Antonin, d'Épictète, de Cicéron et de Caton.

1. La *Lettre de Thrasybule à Leucippe*, qui circulait en manuscrit, ne fut imprimée qu'en 1768.

2. Matthieu, v. 15.

3. Voyez le *Mandement du révérendissime Père en Dieu*, etc., tome XXV, page 345.

4. Voltaire a fait un *Commentaire* sur cet ouvrage de Beccaria; voyez tome XXV, page 539.

6139. — A M. DE LA HARPE.

19 octobre.

J'avoue qu'il y a quelque chose de vrai dans ce que vous dites de la belle réception qu'on fit à cette *Adélaïde du Guesclin*, longtemps avant que vous fussiez né. On ne réussit dans ce monde qu'à la pointe de l'épée ; le plaisant de l'affaire, c'est qu'il n'y a pas un mot de changé dans la pièce autrefois sifflée et aujourd'hui applaudie. Ces exemples doivent consoler la jeunesse. Songez que si vous travaillez pour des Français, vous travaillez aussi pour des Welches, qui ont approuvé une *Électre*² amoureuse d'un Itys, qui ont préféré la *Phèdre* de Pradon à celle de Racine, et qui ont méprisé *Athalie* pendant trente ans. C'est bien pis dans les provinces, où les présidents des élections et les échevins jugent d'un ouvrage par les feuilles de Fréron. Heureusement vous avez autant de courage que de génie. Quelqu'un a dit que la gloire réside au haut d'une montagne ; les aigles y volent, et les reptiles s'y traînent. Vous avez pris un vol d'aigle dans *Warwick*, et vos ailes sont bonnes.

Je vous embrasse de tout mon cœur. M^{me} Denis vous fait mille compliments.

6140. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 octobre.

Je vous obéis toujours ponctuellement, mon divin ange ; mais c'est quand je le peux. Votre dernière lettre du 19 octobre, qui, par parenthèse, est charmante, me remontre mon devoir sur deux ou trois points d'*Adélaïde*. Vous verrez, par la feuille suivante³, que mon devoir est rempli, bien ou mal.

Les quatre vers que vous regrettez, et qui commencent :

Il faut à son ami montrer son injustice⁴,

1. La tragédie de *Pharamond*, par La Harpe, jouée le 14 août 1765, n'avait point eu de succès.

2. Dans l'*Électre* de Crébillon ; voyez tome XXIV, page 349.

3. Un feuillet contenant des corrections, et joint à la lettre.

4. Ce vers est dans le *Duc de Foix*, acte II, scène IV ; mais il n'est pas dans la version actuelle d'*Adélaïde*, ni dans les variantes ; on lit aujourd'hui, acte IV, scène V (voyez tome III, page 126) :

Quand un ami se perd il faut qu'on l'avertisse, etc.

sont déjà restitués, et je les ai envoyés à Lekain, à qui je vous prie de faire tenir ce nouveau brimborion ¹.

Comme *il faut à son ami montrer son injustice*, vous croyez donc me montrer la mienne en prenant partie contre les filles², et vous trouvez bon qu'on les empêche d'aller où vous savez, c'est-à-dire en Russie? Je conçois bien qu'il n'est pas permis d'enrôler des soldats et de débaucher des manufacturiers; mais je vous assure que les filles majeures ont le droit de voyager, et que la manière dont on en a usé avec un seigneur envoyé par Catherine est directement contre les lois divines, humaines, et même genevoises. J'en ai été d'autant plus piqué que M. le comte de Schouvalow, très-intéressé dans cette affaire, était alors chez moi.

Je vous assure de plus que je n'ai jamais vécu avec les membres du conseil de la parvulissime république de Genève : car, excepté les Tronchin et deux ou trois autres, ce tripot est composé de pédants du ^{xvi}^e siècle. Il y a beaucoup plus d'esprit et de raison dans les autres citoyens. Au reste, vient chez moi qui veut, je ne prie personne; M^{me} Denis fait les honneurs, et moi je reste dans ma chambre, condamné à souffrir ou à barbouiller du papier; les visites me feraient perdre mon temps; je n'en rends aucune, Dieu merci. Les belles et grandes dames, les pairs, les intendants même, se sont accoutumés à ma grossièreté. Il n'est pas en moi de vivre autrement, grâce à ma vieillesse et à mes maladies.

M^{me} la comtesse d'Harcourt se fera porter dans un lit à la suite de Tronchin. Elle pouvait se remuer quand elle vint ici, elle ne se remue plus; on déposera son lit sous des hangars ou des remises, de cabaret en cabaret, jusqu'à Paris. Je voudrais bien en faire autant qu'elle, uniquement pour vous faire ma cour, et pour jouir de la consolation de vous revoir. Mon cœur vous l'a dit cent fois, et il est dur de mourir sans avoir causé avec vous. Mais j'ai avec moi un parent³ qui, quoique jeune, est réduit à un état pire, sans comparaison, que celui de M^{me} d'Harcourt. Il a besoin de nos secours journaliers. Comment l'abandonner? comment laisser ma petite Corneille grosse de six mois? Je me dis, pour m'étourdir : Ce sera pour l'année qui vient; belle chimère! l'année qui vient je serai mort, et les dévots riront bien quand je serai damné.

1. Le feuillet contenant les corrections.

2. Voyez les lettres 6118 et 6132.

3. Daumart.

Je soupçonne que si M. le duc de Praslin se dégoûte d'un tracas qui n'est qu'un fagot d'épines, s'il est assez philosophe pour rester ministre avec la liberté de vivre avec ses amis et de jouir de ses belles possessions, M. de Chauvelin vous consolera. Il est parti bien brusquement de Turin, comme vous savez, et comme vous saviez sans doute avant qu'il partît. J'ai été confondu qu'il n'ait pas pris son chemin par mes mesures ; mais il m'a mandé qu'il était très-pressé, et moi j'ai été très-fâché de ne pouvoir lui rendre mes hommages à son passage.

Vos Welches gâtent tout, ils détériorent jusqu'à l'inoculation. Ces choses-là n'arrivent point en Angleterre. Je suis bon Français, *quoi qu'on die*¹ ; je suis affligé des sottises que font certains corps ; ils se mettent évidemment dans le cas d'avoir tort quand ils auront raison.

Adieu, mon divin ange ; M^{me} Denis vous fait mille tendres compliments, et vous savez combien je vous idolâtre !

Que devient M^{me} d'Argental pendant votre absence ?

6141. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT².

Paris, samedi 26 octobre 1765.

M. de Florian a pris la peine de m'apporter lui-même le paquet dont vous l'aviez chargé. Je ne puis exprimer le plaisir que j'ai eu ; mais, comme il est écrit que je ne saurais avoir de joie parfaite, il se trouve qu'il manque à la lettre sur M^{lle} de Lenclos depuis la page 42 jusqu'à la page 64 inclusivement. Voyez quel malheur ! Si vous ne réparez pas cet accident, je serai au désespoir. J'ai fait cent mille questions à M. de Florian, mais j'en ai beaucoup encore à lui faire ; j'ai obtenu de lui et de madame votre nièce qu'ils souperont jeudi chez moi ; j'ai déjà l'honneur de connaître un peu M^{me} de Florian ; j'entrerai dans les plus grands détails avec elle ; je veux savoir tout ce que vous faites ; c'est être en quelque sorte avec ses amis que de les pouvoir suivre en idée. Je ne sors point d'étonnement de tout ce que je sais de vous ; vous renversez toutes mes opinions sur la philosophie. J'avais cru, jusqu'à présent, qu'elle consistait à détruire toutes les passions ; vous me faites penser aujourd'hui qu'il faut les avoir toutes, et qu'il ne s'agit que de bien choisir leurs objets. Vous êtes un être bien singulier, et tel qu'il n'y en a jamais eu de semblable. Je me rappelle le temps de notre première connaissance, dont il y a en vérité près de cinquante ans. Tout ce que vous avez fait, tout ce que vous avez vu, tout ce qui vous est arrivé, ferait une vie assez remplie pour deux ou trois cents hommes.

1. *Femmes savantes*, acte III, scène II.

2. *Correspondance complète*, édition Lescure, 1865.

Vous me priez de ne point attaquer votre livrée; je serais bien fâchée de n'avoir rien à démêler avec elle; elle a tous les attributs de celle des grands seigneurs; elle me fait souvent souvenir d'une chanson que M^{me} la duchesse du Maine avait faite sur un intendant de M. le duc du Maine, qui dans ses audiences affectait toutes les manières de son maître. Cette chanson finissait ainsi :

Chacun dit, connaissant Brian,
La faridondaine, etc.
Voilà Monseigneur travesti,
Biribi, etc.

J'étais bien persuadée que vous seriez content du chevalier Mac-Donald. Il m'écrit qu'il est émerveillé de vous. Vous ne me dites rien de M. Craufurd¹; est-ce que vous ne lui trouvez pas bien de l'esprit? Il a une santé déplorable et qui m'inquiète; je l'aime beaucoup, et c'est un de vos plus grands admirateurs. J'ai été fort aise de ce que vous m'avez écrit sur le président; il y a été extrêmement sensible. Sa santé est très-bonne; il voit pour moi, j'entends pour lui, et nous traînons notre misérable vieillesse, tandis que la vôtre paraît vous soutenir.

Adieu, monsieur : envoyez-moi ce qui me manque sur la lettre de M^{lle} de Lenclos. Soyez persuadé que je ne laisserai prendre aucune copie de vos lettres, mon secrétaire est de la plus exacte fidélité. Écrivez-moi le plus souvent que vous pourrez. Je voudrais devoir vos soins à votre amitié; que je les doive du moins à vos vertus.

6142. — A M. L'ABBÉ DE VOISENON².

A Ferney, le 28 octobre.

J'avais un arbuste inutile
Qui languissait dans mon canton;
Un bon jardinier de la ville
Vient de greffer mon sauvageon.
Je ne recueillais de ma vigne
Qu'un peu de vin grossier et plat;
Mais un gourmet l'a rendu digne

1. Ce nom est écrit tour à tour Crawfort, Crawford, et Craufurd.

2. Le conte de Voltaire intitulé *l'Éducation d'une fille* (voyez tome X) avait fourni à Favart le sujet d'*Isabelle et Gertrude ou les Sylphes supposés*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, jouée sur le théâtre des Italiens, le 14 août 1765, imprimée la même année. La pièce est dédiée à Voisenon, qui en avait envoyé un exemplaire à Voltaire. On prétendait que l'abbé était le principal auteur de plusieurs des pièces qui étaient données par Favart ou par M^{me} Favart; tandis qu'il a été seulement collaborateur, et pour peu de chose, au *Jardinier supposé*, à *l'Amitié à l'épreuve*, à *la Fée Urgèle* et aux *Moissonneurs*. La réponse de Voisenon à Voltaire est sous le n° 6151.

Du palais le plus délicat.
 Ma bague était fort peu de chose ;
 On la taille en beau diamant :
 Honneur à l'enchanteur charmant
 Qui fit cette métamorphose !

Vous sentez bien, monsieur l'évêque de Montrouge, à qui sont adressés ces mauvais vers. Je vous prie de présenter mes compliments à M. Favart, qui est un des deux conservateurs des grâces et de la gaieté françaises. Comme il y a environ dix ans que vous ne m'avez écrit, je n'ose vous dire : *O mon ami ! écrivez-moi ;* mais je vous dis : *Ah ! mon ami, vous m'avez oublié net.*

6143. — A M. LE PRINCE DE GALLITZIN.

Octobre.

Monsieur, j'ai trop d'obligations à Sa Majesté impériale, je lui suis trop respectueusement attaché pour ne l'avoir pas servie, autant qu'il a dépendu de moi, dans le dessein qu'elle a eu de faire venir dans son empire quelques femmes de Genève et du pays de Vaud¹, pour enseigner la langue française à des jeunes filles de qualité à Moscou et à Pétersbourg. C'est d'ailleurs un si grand honneur pour notre langue que j'aurais secondé cette entreprise, quand même la reconnaissance ne m'en aurait pas imposé le devoir.

M. le comte de Schouvalow a déjà rendu compte à Votre Excellence de toute cette affaire, et de la manière dont le petit conseil de Genève a fait sortir de la ville M. le comte de Bulau, chargé des ordres de l'impératrice. Je peux assurer à Votre Excellence que jamais il n'a été défendu à aucun Genevois ni à aucune Genevoise d'aller s'établir où bon leur semble. Ce droit naturel est une partie essentielle des droits de cette petite nation, dont le gouvernement est démocratique. Il est vrai qu'elle ne prétend pas qu'on fasse des recrues chez elle, et M. le duc de Choiseul même a eu la bonté de souffrir que les capitaines genevois au service de France ne fissent point de recrues à Genève, quoiqu'il fût très en droit de l'exiger ; mais il y a une grande différence entre battre la caisse pour enrôler des soldats, et accepter les conditions que demandent des femmes, maîtresses d'elles-mêmes, pour aller enseigner la jeunesse.

1. Voyez les lettres 6118 et 6132.

Le petit-conseil de Genève semble, je l'avoue, ne s'être conduit ni avec raison, ni avec justice, ni avec le profond respect que doivent les bourgeois de Genève à votre auguste impératrice ; mais Votre Excellence sait bien que, dans les compagnies, ce ne sont pas toujours les plus vertueux et les plus sensés qui prédominent. Il y a quelques magistrats que l'esprit de parti a rendus ridiculement ennemis de la France et de la Russie, et qui faisaient des feux de joie à leurs maisons de campagne lorsque nos armes avaient été malheureuses dans le cours de la dernière guerre.

Ce sont ces conseillers de ville qui ont forcé les autres à faire à M. de Bulau l'affront intolérable dont M. le comte de Schouvalow se plaint si justement. Je ne me mêle en aucune manière des continuelles tracasseries qui divisent cette petite ville ; et, sans avoir la moindre discussion avec personne, je me suis borné, dans cet éclat, à témoigner à M. le comte de Schouvalow et à d'autres mon respect, ma reconnaissance, et mon attachement pour Sa Majesté l'impératrice. Ces sentiments, gravés dans mon cœur, seront toujours la règle de ma conduite. C'est ce que j'ai écrit en dernier lieu à un ami de M. le duc de Praslin, et c'est une protestation que je renouvelle entre vos mains.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

6144. — A M. LEKAIN.

A Ferney, le 1^{er} novembre.

J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre du 24 octobre, et vous devez avoir reçu à présent, par M. d'Argental, tout ce que j'ai pu faire pour votre Bretonne *Adélaïde*. Je ne l'ai pas actuellement sous les yeux : les maçons et les charpentiers se sont emparés de ma maison, et mes vers m'ennuient.

Je vous prie de me mander si vous êtes actuellement bien employé à Fontainebleau, si M^{lle} Clairon y a paru, et si elle y paraîtra ; si on a joué *Gertrude*¹, et *Ce qui plaît aux Dames*².

Je ne peux m'imaginer que monseigneur le dauphin soit en danger³, puisqu'on donne continuellement des fêtes. Sa santé

1. Voyez une note sur la lettre 6142.

2. *La Fée Urgèle ou Ce qui plaît aux Dames*, comédie (de Favart et Voisenon) tirée du conte de Voltaire intitulé *Ce qui plaît aux Dames* (voyez tome X), avait été représentée à Fontainebleau le 26 octobre 1765, et le fut à Paris le 4 décembre.

3. Il mourut le 20 décembre.

peut être altérée, mais ne doit point donner d'alarmes. Mandez-moi, je vous prie, s'il assiste au spectacle, et s'il a vu votre *Adélaïde*; je dis la vôtre, car c'est vous seul qui l'avez ressuscitée.

Adieu, je vous embrasse, et je vous prie de me dire des nouvelles, si vous avez le temps d'écrire.

Ce 2 novembre.

Comme on allait porter ma lettre à Genève, j'ai retrouvé quelques lambeaux de cette *Adélaïde*, que j'ai si longtemps négligée.

1° Je suppose qu'on a rayé dans votre copie ces quatre vers du troisième acte :

Mais bientôt abusant de ma reconnaissance,
Et de ses vœux hardis écoutant l'espérance,
Il regarda mes jours, ma liberté, ma foi,
Comme un bien de conquête, et qui n'est plus à moi ¹.

Ces quatre vers sont bons à être oubliés.

2° Je trouve, dans ce même troisième acte, à la dernière scène, ces vers dans un couplet de Coucy ² :

Faites au bien public servir votre disgrâce.
Eh bien, rapprochez-les, unissez-vous à moi.

Je suppose qu'à la scène v et dernière du quatrième acte, vous tombez dans un fauteuil lorsque Coucy dit :

Il ne se connaît plus, il succombe à sa rage;

mais je ne crois pas que ce jeu de l'acteur doive être indiqué dans la pièce ³.

Voilà, mon cher ami, tout ce que je puis vous dire sur une pièce qui ne méritait pas l'honneur que vous lui avez fait.

Nous avons des pluies continuelles; si la saison n'est pas plus belle à Fontainebleau, vos fêtes doivent être assez tristes.

1. Ces vers sont dans l'édition de 1766; voyez tome III, page 138.

2. Voyez tome III, page 116.

3. Cette indication du jeu de l'acteur a été conservée (voyez tome III, page 124); elle était dans l'édition in-4° de 1768 et dans les suivantes.

6145. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN,

A PARIS.

A Ferney, 1^{er} novembre.

Je suis très-fâché, monsieur, que vous soyez arrivé sitôt à Paris ; j'aurais bien voulu tenir encore chez moi longtemps M. et M^{me} de Florian, et M. de Florianet¹.

Je ne sais si les spectacles ont cessé à Paris, dans la crise dangereuse où se trouve monsieur le dauphin ; ils doivent du moins être déserts, et le clergé doit suspendre ses querelles pour ne s'occuper qu'à prier Dieu. Il vaut beaucoup mieux qu'il fasse des prières que des mandements ; les unes seront très-bien reçues de Dieu, et les autres, fort mal du public. M. Tronchin est parti pour Paris ; nous verrons si on le consultera. M^{me} d'Harcourt le suit dans un lit² dont elle ne sortira point sur la route. Elle est, ainsi que Daumart, un terrible exemple du pouvoir de la médecine.

Je crois que vous ne vous intéressez guère aux affaires de messieurs de Genève. Une grande partie des citoyens est toujours fort aigrie contre les grandes perruques. On s'est assemblé aujourd'hui pour faire des élections ; je n'en sais point encore le résultat. Mon devoir et mon goût sont, ce me semble, de jouer un rôle directement contraire à celui de Jean-Jacques. Jean-Jacques voulait tout brouiller ; et moi, comme bon voisin, je voudrais, s'il était possible, tout concilier. Il y a de part et d'autre des gens de mérite, mais ce sont des mérites incompatibles. Je reçois les uns et les autres de mon mieux ; c'est à quoi je me borne. Il faut tâcher de ne pas ressembler au voisin Robert, qui se trouvait fort mal d'avoir voulu raccommo-der Sganarelle et sa femme³.

Je me flatte que M^{me} de Florian est en bonne santé. J'ai beau faire des allées et des étoiles pour sa sœur, elle ne s'y promène point ; elle a le malheur d'être à la campagne, et de n'en pas jouir ; je fais continuellement avec elle le repas du renard et de la cigogne.

Mes compliments, je vous prie, à votre beau-frère⁴ et à votre

1. Jean-Pierre Claris de Florian, auteur d'*Estelle*, etc., né le 6 mars 1755, mort à Sceaux le 13 septembre 1791.

2. Voltaire dément cela dans la lettre 6149.

3. *Médecin malgré lui*, acte I, scène II.

4. L'abbé Mignot.

beau-fils¹. Si vous rencontrez quelque évêque, dites-lui qu'il ne m'excommunie point ; si vous rencontrez quelque conseiller du parlement, dites-lui qu'il ne me brûle point au pied du grand escalier (comme la lettre circulaire de l'évêque de Reims), en présence de maître Dagobert Ysabeau².

Adieu, monsieur ; je vous embrasse, vous et madame votre femme, sans cérémonie, et de tout mon cœur.

6146. — A M. DE LA BORDE³,

PREMIER VALET DE CHAMBRE DU ROI.

A Ferney, 4 novembre.

Savez-vous, monsieur, combien votre lettre me fait d'honneur et de plaisir ? Voici donc le temps où les morts ressuscitent. On vient de rendre la vie à je ne sais quelle *Adélaïde*, enterrée depuis plus de trente ans ; vous voulez en faire autant à *Pandore*⁴ ; il ne me manque plus que de me rajeunir, mais M. Tronchin ne fera pas ce miracle, et vous viendrez à bout du vôtre. *Pandore* n'est pas un bon ouvrage, mais il peut produire un beau spectacle, et une musique variée : il est plein de duos, de trios, et de chœurs ; c'est d'ailleurs un opéra philosophique qui devrait être joué devant Bayle et Diderot ; il s'agit de l'origine du mal moral et du mal physique. Jupiter y joue d'ailleurs un assez indigne rôle ; il ne lui manque que deux tonneaux. Un assez médiocre musicien, nommé Royer⁵, avait fait presque toute la musique de cette pièce bizarre, lorsqu'il s'avisa de mourir. Vous ne ressuscitez pas ce Royer, vous êtes plutôt homme à l'enterrer.

J'avoue, monsieur, qu'on commence à se lasser du récitatif de Lulli, parce qu'on se lasse de tout, parce qu'on sait par cœur cette belle déclamation notée, parce qu'il y a peu d'acteurs qui sachent y mettre de l'âme ; mais cela n'empêche pas que cette déclamation ne soit le ton de la nature et la plus belle expression de notre langue. Ces récits m'ont toujours paru fort supérieurs

1. Hornoy.

2. Dagobert-Étienne Ysabeau ; voyez tome XXV, page 345.

3. Jean-Benjamin de La Borde, premier valet de chambre de Louis XV, fermier général à la mort de ce prince, était né en 1734, et mourut sur l'échafaud révolutionnaire le 22 juillet 1794. C'est contre sa famille que l'abbé de Claustra eut un scandaleux procès, dans lequel Voltaire prit la plume ; voyez tome XXVIII, page 77.

4. J.-B. de La Borde mit en musique cet opéra de Voltaire ; voyez tome III.

5. Voyez tome XXXVIII, page 260.

à la psalmodie italienne ; et je suis comme le sénateur Pocourante¹, qui ne pouvait souffrir un châtre faisant, d'un air gauche, le rôle de César ou de Caton.

L'opéra italien ne vit que d'ariettes et de fredons ; c'est le mérite des Romains d'aujourd'hui : la grand'messe et les opéras font leur gloire. Ils ont des faiseurs de doubles croches, au lieu de Cicérons et de Virgiles ; leurs voix charmantes ravissent tout un auditoire en *a*, en *e*, en *i*, et en *u*.

Je suis persuadé, monsieur, qu'en unissant ensemble le mérite français et le mérite italien, autant que le génie de la langue le comporte, et en ne vous bornant pas au vain plaisir de la difficulté surmontée, vous pourrez faire un excellent ouvrage sur un très-médiocre canevas. Il y a heureusement peu de récitatif dans les premiers actes ; il paraît même se prêter aisément à être mesuré et coupé par des ariettes.

Au reste, si vous voulez vous amuser à mettre le péché originel² en musique, vous sentez bien, monsieur, que vous serez le maître d'arranger le jardin d'Éden tout comme il vous plaira ; coupez, taillez mes bosquets à votre fantaisie, ne vous gênez sur rien.

Je ne sais plus quelle dame de la cour, en écrivant en vers au duc d'Orléans régent, mit à la fin de sa lettre :

Allongez les trop courts, et rognez les trop longs,
Vous les trouverez tous fort bons.

Vous écourterez donc, monsieur, tout ce qui vous plaira ; vous disposerez de tout. Le poète d'opéra doit être très-humblement soumis au musicien ; vous n'aurez qu'à me donner vos ordres, et je les exécuterai comme je pourrai. Il est vrai que je suis vieux et malade, mais je ferai des efforts pour vous plaire, et pour vous mettre bien à votre aise.

Vous me faites un grand plaisir de me dire que vous aimez M. Thomas ; un homme de votre mérite doit sentir le sien. Il a une bien belle imagination guidée par la philosophie ; il pense fortement, il écrit de même. S'il ne voyageait pas actuellement avec Pierre le Grand³, je le prierais d'animer Pandore de ce feu de Prométhée dont il a une si bonne provision ; mais la vôtre vous suffira ; le peu que j'en avais n'est plus que cendres ; soufflez

1. Personnage de *Candide*.

2. L'opéra de *Pandore* ; voyez tome III.

3. Thomas composait son poème intitulé *le Czar Pierre 1^{er}* ; voyez lettre 6117.

dessus, et vous en ferez peut-être sortir encore quelques étincelles. Si j'avais autant de génie que j'ai de reconnaissance de vos bontés, je ressemblerais à l'auteur d'*Armide*¹ ou à celui de *Castor et Pollux*².

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux, monsieur, etc.

6147. — A M. DAMILAVILLE.

4 novembre.

Mon cher frère, je ne suis pas étonné que les petits-maitres de Paris choquent un peu le bon sens d'un philosophe tel que vous. Vous n'aviez pas besoin de Ferney pour détester les faux airs, la légèreté, la vanité, le mauvais goût. Votre Platon est sans doute revenu avec vous, et vous vous consolerez ensemble de l'importunité des gens frivoles. Le petit nombre des élus sera toujours celui des penseurs.

Je suis trop vieux, et je ne me porte pas assez bien pour aller faire un tour chez les Shavanais; mais je les respecte et je les aime. Je connaissais déjà la belle harangue de ce peuple vraiment policé aux Anglais de la Nouvelle-Angleterre, qui se disent policés. J'ai déjà même écrit³ quelque chose à ce sujet qui m'a paru en valoir la peine. Les vrais sauvages sont les ennemis des beaux-arts et de la philosophie; les vrais sauvages sont ceux qui veulent établir deux puissances; les vrais sauvages sont les calomniateurs des gens de lettres. La calomnie mérite bien le nom d'*infâme* que nous lui avons donné.

Avouez que vous l'avez trouvée bien infâme quand vous avez été témoin de ma vie philosophique et retirée, quand vous avez vu mon église, que je tiens pour aussi jolie, aussi bien recrépie, et aussi bien desservie que celle de Pompignan. Son frère, l'évêque du Puy, m'appelle impie, et voudrait me faire brûler, parce que j'ai trouvé les psaumes de Pompignan mauvais; cela n'est pas juste, mais la vertu sera toujours persécutée.

Je crois que vous allez donner une nouvelle chaleur à la souscription en faveur des Calas. Les belles actions sont votre véritable emploi. Celui que la fortune vous a donné n'était pas fait pour votre belle âme.

1. Quinault.

2. Bernard.

3. Dans le chapitre VII de la *Philosophie de l'Histoire*; voyez tome XI, page 19.

J'ai pris la liberté de supplier l'électeur palatin d'ordonner à son ministre à Paris de souscrire pour plusieurs exemplaires¹; je vous supplie de vous informer si ses ordres sont exécutés. Il doit y avoir pour environ mille écus de souscriptions à Genève. J'en ai pour ma part quarante-neuf qui ont payé, et cinq qui n'ont pas payé. Vous pourrez faire prendre l'argent chez M. Delaleu quand il vous plaira.

M. le comte de La Tour du Pin m'écrivit sur-le-champ une lettre digne d'un brave militaire. Il m'ordonna de ne point rendre l'homme en question, sous quelque prétexte que ce pût être. Voilà comme il en faudrait user avec les persécuteurs de l'abominable espèce que vous connaissez.

On dit que *Ce qui plaît aux Dames*² a eu un grand succès à Fontainebleau. Il ne m'appartient pas, à mon âge, de me rengorger d'avoir fourni le canevas des divertissements de la cour; mais je suis fort aise qu'elle se réjouisse, cela me prouve évidemment que monsieur le dauphin n'est point en danger comme on le dit.

J'ai peur qu'à la Saint-Martin le parlement et le clergé ne donnent leurs opéras-comiques, dont la musique sera probablement fort aigre; mais la sagesse du roi a déjà calmé tant de querelles de ce genre que j'espère qu'il dissipera cet orage.

On m'a mandé qu'il paraissait un mandement d'un évêque grec³; je ne sais si c'est une plaisanterie ou une vérité. Il me semble que les Grecs ne sont plus à la mode. Cela était bon du temps de M. et de M^{me} Dacier. Je fais plus de cas des confitures sèches que vous m'avez promis de m'envoyer par la diligence de Lyon; je crois que les meilleures se trouvent chez Fréret⁴, rue des Lombards. Pardon des petites libertés que je prends avec vous, mais vous savez que les dévots aiment les sucreries.

Je peux donc espérer que j'aurai, au mois de janvier, le gros ballot qu'on m'a promis⁵. Il me fera passer un hiver bien agréable; mais cet hiver ne vaudra pourtant pas le mois d'été que vous m'avez donné. Il me semble qu'avec cette pacotille je pour-

1. Voyez lettre 6128.

2. *La Fée Urgèle*.

3. Mandement du révérendissime Père en Dieu Alexis, archevêque de Novogorod-la-Grande; voyez tome XXV, page 345.

4. Les confitures de Fréret dont parle ici Voltaire sont la *Lettre de Thrasybule à Leucippe*; voyez la note, page 89.

5. Les tomes VIII et suivants de l'*Encyclopédie*. Il ne les reçut qu'en février 1766.

rai avoir de quoi vivre sans recourir aux autres marchands, qui ne débitent que des drogues assez inutiles. Je sais fort bien aussi qu'il y a des drogues dans le gros magasin que j'attends, et que tout n'est pas des bons faiseurs ; mais le bon l'emportera tellement sur le mauvais qu'il faudra bien que les plus difficiles soient contents.

Tronchin m'a demandé aujourd'hui des nouvelles de votre gorge ; je me flatte que vous m'en apprendrez de bonnes. Ma santé est toujours bien faible, et les pluies dont nous sommes inondés ne la fortifient pas.

Adieu, mon vertueux ami ; soutenez la vertu, confondez la calomnie, et écrasez cette infâme.

6148. — A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

7 novembre.

Ma chère nièce, voici un gros paquet que M^{me} la duchesse d'Enville a bien voulu vous faire parvenir¹. Vous y trouverez d'abord une lettre de M. le comte de Schouvalow pour M. de Florian, et un paquet pour M^{me} du Deffant, que je vous supplie de lui faire tenir comme vous pourrez, et le plus tôt que vous pourrez.

Je ne sais pas trop quand vous recevrez tout cela, car nous sommes inondés ; les ponts sont emportés, les coches de Lyon se noient dans la rivière d'Inn ; nous voilà séparés du reste du monde, mais je m'aperçois seulement que je suis séparé de vous. Vous m'aviez accoutumé à une vie fort douce.

On ne sait point encore quand M. Tronchin ira s'établir à Paris ; il semble qu'il redoute d'y être consulté sur la maladie de monsieur le dauphin. Les nouvelles de cette maladie varient tous les jours ; mais je m'imagine toujours que le péril n'est pas pressant, puisque les spectacles continuent à Fontainebleau.

Je n'ai point vu M^{lle} Clairon sur la liste des plaisirs ; il semble qu'on ait voulu lui faire croire qu'on pouvait se passer d'elle. Vous allez avoir, à la Saint-Martin, l'opéra-comique, le parlement et le clergé. Tout cela sera fort amusant ; mais si vous êtes un peu philosophe, vous vous plairez davantage à la conversation de MM. Diderot et Damilaville.

Je ne sais si vous savez que Jean-Jacques Rousseau a été

1. Cette lettre avait été remise à M^{me} la duchesse d'Enville, dont le départ fut retardé de jour en jour ; voyez lettre 6158.

lapidé¹ comme saint Étienne, par des prêtres et des petits garçons de Motiers-Travers. Il me semble qu'on en parlait déjà quand vous étiez dans l'enceinte de nos montagnes ; mais le bruit de ce martyr n'était pas encore confirmé. Heureusement les pierres n'ont pas porté sur lui. Il s'est enfui comme les apôtres, et a secoué la poussière de ses pieds².

Nous verrons si le clergé de France fera lapider les parlements. Il me semble que celui de Paris a perdu son procès au sujet des nonnes de Saint-Cloud. Cela est bien juste ; l'archevêque est duc de Saind-Cloud, et il faut que le charbonnier soit maître chez lui, surtout quand il a la foi du charbonnier.

Je vous prie, quand il y aura quelque chose de nouveau, de donner au grand écuyer de Cyrus la charge de votre secrétaire des commandements. Vous ferez une bonne action, dont je vous saurai beaucoup de gré, si vous donnez à dîner à M. de Beaumont, non pas à Beaumont l'archevêque, mais à Beaumont le philosophe, le protecteur de l'innocence, et le défenseur des Calas et des Sirven. L'affaire des Sirven me tient au cœur ; elle n'aura pas l'éclat de celle des Calas : il n'y a eu malheureusement personne de roué ; ainsi nous avons besoin que Beaumont répare par son éloquence ce qui manque à la catastrophe. Il faut qu'il fasse un mémoire excellent. Je voudrais bien le voir avant qu'il fût imprimé, et je voudrais surtout que les avocats se délassent un peu du style des avocats.

Adieu, ma chère nièce ; vous devez recevoir ou avoir reçu une lettre de votre sœur. Nous faisons mille compliments à tout ce qui vous entoure, mari, fils, et frère, et nous vous souhaitons autant de plaisir qu'on en peut goûter quand on est détrompé des illusions de Paris.

6149. — A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

Ferney, 8 novembre.

Vous croiriez peut-être, ma chère nièce, que je ne vous ai point écrit, et vous auriez tort avec toute l'apparence d'avoir raison, attendu qu'il y a depuis quelques jours³ un gros paquet pour vous chez M^{me} la duchesse d'Enville, qui a la bonté de s'en charger. Elle devait partir demain ; mais toutes les rivières sont

1. Le 1^{er} septembre, et dans la nuit du 5 au 6 septembre.

2. Matthieu, x, 14.

3. Voltaire parle ici, non de la lettre 6148, mais de la lettre 6145, adressée à M. de Florian.

débordées, toutes les montagnes sont éboulées, tous les carrosses sont noyés, et personne ne part. Il est même fort douteux que M. Tronchin aille à Paris cet hiver. Je vous mandais¹ que M^{me} la comtesse d'Harcourt se faisait transporter dans un tiroir, mais il n'en est plus rien. On disait aussi dans votre grande ville qu'on avait envoyé un courrier à M. Tronchin, et qu'il allait à Fontainebleau ; il n'y a pas un mot de vrai. Il se pourrait bien aussi qu'il ne fût pas vrai que M. de Castilhon, avocat général au parlement d'Aix, eût prononcé le discours qu'on débite sous son nom à Paris². Le mieux qu'on puisse faire, en plus d'un genre, est d'attendre le Boiteux³, et de ne rien croire du tout ; croyez cependant très-fermement que je vous aime de tout mon cœur, vous, le grand écuyer de Cyrus, et vos deux conseillers.

6150. — A M. D'ALEMBERT.

A Ferney, 9 novembre.

Vous avez dû recevoir la lettre où je vous parlais de la souscription des Calas ; on m'a envoyé de plusieurs endroits le discours prétendu de M. de Castilhon. Je ne peux croire qu'un magistrat ait prononcé un discours si peu mesuré. Il y a des choses vraies : on aura sans doute brodé le fond. Trop de véhémence nuit quelquefois à la meilleure cause ; et, comme dit fort bien Arlequin, le lavement trop chaud rejaillit au nez de celui qui le donne.

M. Tronchin n'a point reçu de courrier de Fontainebleau, comme on le disait, et je vois toujours qu'on fait monsieur le dauphin plus malade qu'il ne l'est. Le public est exagérateur, et ne voit jamais en aucun genre les choses comme elles sont. Il est vrai que les médecins en usent de même, ainsi que les théologiens. La plupart de ces messieurs ne voient la vérité ni ne la disent.

Si vous voyez M. Thomas, je vous prie de l'assurer que je lui ai dit la vérité quand je lui ai écrit⁴. M^{me} la duchesse d'Enville

1. Voyez la lettre 6145.

2. L'extrait du discours de Castilhon est imprimé dans les *Mémoires secrets* (de Bachaumont) du 10 octobre 1765. Cet extrait fut désavoué lors de l'impression du discours par ordre du parlement de Provence. Malgré le désaveu, on s'obstinait à croire Castilhon auteur des phrases mal sonnantes aux oreilles de quelques personnes.

3. Le Temps, qui cloche. (*Notes de Decroix.*)

4. Lettre 6117.

m'a fait l'honneur de me parler de la lettre d'un évêque grec¹ ; je ne l'ai point encore vue ; c'est apparemment quelque plaisanterie, car tout est à la grecque à présent. L'impératrice de Russie m'a envoyé une belle boîte d'or tout à la grecque.

Adieu, mon cher ami : je suis accablé de lettres cette poste.

6151. — DE M. L'ABBÉ DE VOISENON².

Vos jolis vers à mon adresse
Immortaliseront Favart ;
C'est Apollon qui le caresse
Quand vous lui jetez un regard.
Ce dieu l'a placé dans la classe
De ceux qui parent ses jardins :
Sa délicatesse ramasse
Les fleurs qui tombent de vos mains.
Il vous a choisi pour son maître ;
Vos richesses lui font honneur.
Il vous fait respirer l'odeur
Des bouquets que vous faites naître.

Il n'aurait pas manqué de vous offrir sa comédie de *Gertrude*, mais il a la timidité d'un homme qui a vraiment du talent ; il a craint que l'hommage ne fût pas digne de vous. Vous ne croiriez pas que, malgré les preuves multipliées qu'il a données des grâces de son esprit, on a l'injustice de lui ôter ses ouvrages, et de me les attribuer. Je suis bien sûr que vous ne tombez pas dans cette erreur. Quand il se sert de vos étoffes pour faire ses habits de fête, vous n'avez garde de l'en dépouiller.

Il vous enverra incessamment *la Fée Urgèle* : il m'a paru qu'elle avait réussi à Fontainebleau, d'où j'arrive. Ce n'est pas une raison pour qu'elle ait du succès ici : la cour est le Châtelet du Parnasse, et le public casse souvent ses arrêts. Mais vous avez fourni le fond de l'ouvrage ; voilà sa caution la plus sûre.

Adieu, mon plus ancien ami ; je ne cesserai de l'être que lorsque le parlement rappellera les jésuites, et je ne vous oublierai que lorsque j'aurai oublié à lire.

6152. — A M. DE CHABANON.

Au château de Ferney, 13 novembre.

Je fais passer ma réponse, monsieur, par madame votre sœur³, que j'ai eu l'honneur de voir quelquefois dans mes

1. *Mandement du révérendissime Père en Dieu Alexis*, tome XXV, page 345.

2. Réponse à la lettre 6142.

3. M^{me} de La Chabalerie.

mesures helvétiques. Vous m'avez envoyé l'épître de M. Delille¹, mais souvenez-vous que c'est en attendant votre *Virginie*.

Nardi parvus onyx eliciet cadum.

(HOR., lib. IV, od. XII, v. 17.)

On fait de beaux vers à présent, on a de l'esprit et des connaissances ; mais il est bien rare de faire des vers qui se retiennent et qui restent dans la mémoire, malgré qu'on en ait. Il règne, dans presque tous les ouvrages de ce temps-ci, une abondance d'idées incohérentes qui étouffent le sujet ; et quand on les a lus, il semble qu'on ait fait un rêve : on se souvient seulement que l'auteur a de l'esprit, et on oublie son ouvrage.

M. Delille n'est pas dans ce cas ; il pense d'ailleurs en philosophe, et il écrit en poète ; je vous prie de le remercier de la double bonté qu'il a eue de m'envoyer son ouvrage, et de me l'envoyer par vous. Je lui sais bon gré d'avoir loué Catherine. Elle m'a fait l'honneur de me mander² qu'elle venait de chasser tous les capucins de la Russie ; elle dit qu'Abraham Chaumeix est devenu tolérant, mais qu'il ne deviendra jamais un homme d'esprit. Elle en a beaucoup, et elle perfectionne tout ce que cet illustre barbare Pierre I^{er} a créé. Je suis persuadé que dans six mois on ira des bouts de l'Europe voir son carrousel : les arts et les plaisirs nobles sont bien étonnés de se trouver à l'embouchure du lac Ladoga.

Adieu, monsieur ; vivez gaiement sur les bords de la Seine, et faites-y applaudir *Virginie*. Je soupçonne son histoire d'être fort romanesque : elle n'en sera pas moins intéressante. Personne ne prendra plus de part à vos succès que votre très-humble, très-obéissant serviteur et confrère.

6153. — A M. TRONCHIN-CALENDRIŒ,

CONSEILLER D'ÉTAT DE LA RÉPUBLIQUE DE GENÈVE.

13 novembre.

Immédiatement après avoir lu, monsieur, le nouveau livre en faveur des représentants³, la première chose que je fais est

1. *Épître sur les Voyages, qui a remporté le prix de l'académie de Marseille*, 1765, in-4°.

2. Voyez lettre 6080.

3. Voyez le titre dans une note de la page 109.

de vous en parler. Vous savez que M. Keate, gentilhomme anglais plein de mérite, me fit l'honneur de me dédier, il y a quelques années, son ouvrage sur Genève¹ ; celui qu'on me dédie aujourd'hui est d'une espèce différente, c'est un recueil de plaintes amères. L'auteur n'ignore pas combien je suis tolérant, impartial, et ami de la paix ; mais il doit savoir aussi combien je vous suis attaché à vous, à vos parents, à vos amis, et à la constitution du gouvernement.

Genève, d'ailleurs, n'a point de plus proche voisin que moi. L'auteur a senti peut-être que cet honneur d'être votre voisin, et mes sentiments, qui sont assez publics, pourraient me mettre en état de marquer mon zèle pour l'union et pour la félicité d'une ville que j'honore, que j'aime, et que je respecte. S'il a cru que je me déclarerais pour le parti mécontent, et que j'envenimerais les plaies, il ne m'a pas connu.

Vous savez, monsieur, combien votre ancien citoyen Rousseau se trompa quand il crut que j'avais sollicité le conseil d'État contre lui. On ne se tromperait pas moins, si l'on pensait que je veux animer les citoyens contre le conseil.

J'ai eu l'honneur de recevoir chez moi quelques magistrats et quelques principaux citoyens qu'on dit du parti opposé. Je leur ai toujours tenu à tous le même langage ; je leur ai parlé comme j'ai écrit à Paris. Je leur ai dit que je regardais Genève comme une grande famille dont les magistrats sont les pères, et qu'après quelques dissensions cette famille doit se réunir.

Je n'ai point caché aux principaux citoyens que, s'ils étaient regardés en France comme les organes et les partisans d'un homme dont le ministère n'a pas une opinion avantageuse, ils indisposeraient certainement nos illustres médiateurs, et ils pourraient rendre leur cause odieuse. Je puis vous protester qu'ils m'ont tous assuré qu'ils avaient pris leur parti sans lui, et qu'il était plutôt de leur avis qu'ils ne s'étaient rangés du sien. Je vous dirai plus, ils n'ont vu les *Lettres de la montagne* qu'après qu'elles ont été imprimées : cela peut vous surprendre, mais cela est vrai.

J'ai dit les mêmes choses à M. Lullin, secrétaire d'État, quand il m'a fait l'honneur de venir à ma campagne. Je vois avec douleur les jalousies, les divisions, les inquiétudes s'accroître ; non

1. L'ouvrage de G. Keate avait paru en 1761. La traduction française est intitulée *Abrégé de l'histoire de Genève et de son gouvernement ancien et moderne*, traduit de l'anglais par A. Lorowich, avec quelques notes du traducteur ; Londres (Genève), 1774, in-8°.

que je craigne que ces petites émotions aillent jusqu'au trouble et au tumulte; mais il est triste de voir une ville remplie d'hommes vertueux et instruits, et qui a tout ce qu'il faut pour être heureuse, ne pas jouir de sa prospérité.

Je suis bien loin de croire que je puisse être utile; mais j'entrevois (en me trompant peut-être) qu'il n'est pas impossible de rapprocher les esprits. Il est venu chez moi des citoyens qui m'ont paru joindre de la modération et des lumières. Je ne vois pas que, dans les circonstances présentes, il fût mal à propos que deux de vos magistrats des plus conciliants me fissent l'honneur de venir dîner à Ferney, et qu'ils trouvassent bon que deux des plus sages citoyens s'y rencontrassent. On pourrait, sous votre bon plaisir, inviter un avocat en qui les deux partis auraient confiance.

Quand cette entrevue ne servirait qu'à adoucir les aigreurs, et à faire souhaiter une conciliation nécessaire, ce serait beaucoup, et il n'en pourrait résulter que du bien. Il ne m'appartient pas d'être conciliateur; je me borne seulement à prendre la liberté d'offrir un repas où l'on pourrait s'entendre. Ce dîner n'aurait point l'air prémédité, personne ne serait compromis, et j'aurais l'avantage de vous prouver mes tendres et respectueux sentiments pour vous, monsieur, pour toute votre famille, et pour les magistrats qui m'honorent de leurs bontés.

6154. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 novembre.

Le petit ex-jésuite, mes anges, est toujours très-docile; mais il se défie de ses forces, il ne voit pas jour à donner une passion bien tendre et bien vive à un triumvir; il dit que cela est aussi difficile que de faire parler un lieutenant criminel en madrigaux.

Permettez-moi de ne point me rendre encore sur l'article des filles de Genève¹. Non-seulement la loi du couvent n'est pas que les filles seront cloîtrées dans la ville, mais la loi est toute contraire. Les choses sont rarement comme elles paraissent de loin. Le cardinal de Fleury regardait les derniers troubles de Genève comme une sédition des halles. M. de Lautrec arriva plein de cette idée; il fut bien étonné quand il apprit que le pouvoir sou-

1. Voyez lettres 6118 et 6132.

verain réside dans l'assemblée des citoyens ; que le petit conseil avait excédé son pouvoir, et que le peuple avait marqué une modération inouïe jusqu'au milieu même d'un combat où il y avait eu du sang de répandu.

Les mécontentements réciproques entre les citoyens et le conseil subsistent toujours. Il ne convient ni à ma qualité d'étranger, ni à ma situation, ni à mon goût, d'entrer dans ces querelles. Je dois, comme bon voisin, les exhorter tous à la paix quand ils viennent chez moi ; c'est à quoi je me borne.

On vient malheureusement de m'adresser une fort mauvaise ode¹, suivie d'une histoire des troubles de Genève jusqu'au temps présent. Cette histoire vaut bien mieux que l'ode ; et plus elle est bien faite, plus je parais compromis par un parti qui veut s'attacher à moi. Cet ouvrage doit d'autant plus alarmer le petit conseil que nous sommes précisément dans le temps des élections. J'ai sur-le-champ écrit la lettre ci-jointe² à l'un des Tronchin qui est conseiller d'État. Je veux qu'au moins cette lettre me lave de tout soupçon d'esprit de parti ; je veux paraître impartial comme je le suis.

Je vous supplie, mes divins anges, de bien garder ma lettre, et de vouloir bien même la montrer à M. le duc de Praslin en cas de besoin, afin que je ne perde pas tout le fruit de ma sagesse. Si je tiens la balance égale entre les citoyens et le conseil de Genève, il n'en est pas ainsi des querelles de votre parlement et de votre clergé. Je me déclare net pour le parlement, mais sans conséquence pour l'avenir : car je trouve fort mauvais qu'il fatigue le roi et le ministère pour des affaires de bibus, et je veux qu'il réserve toutes ses forces contre les usurpations ecclésiastiques, surtout contre les romaines. Il m'a fallu, en ressassant l'histoire, relire *la Constitution* ; je ne crois pas qu'on ait jamais forgé une pièce plus impertinente et plus absurde. Il faut être bien prêtre, bien welche, pour faire de cette arlequinade jésuitique et romaine une loi de l'Église et de l'État. O Welches ô Welches ! vous n'avez pas le sens d'une oie.

Monsieur l'abbé le coadjuteur³ m'a envoyé son portrait ; je lui ai envoyé quelques rogatons qui me sont tombés sous la main. Je me flatte qu'on entendra parler de lui dans l'affaire des deux

1. *La Vérité, ode à M. de Voltaire, suivie d'une Dissertation historique et critique sur le gouvernement de Genève et ses révolutions* ; à Londres, 1765, in-8° de xvi et 145 pages.

2. C'est la lettre 6153.

3. L'abbé de Chauvelin.

puissances, et que ce Bellérophon écrasera la Chimère du pouvoir sacerdotal, qui n'est qu'un blasphème contre la raison, et même contre l'Évangile.

J'ai chez moi un jésuite et un capucin¹; mais, par tous les dieux immortels, ils ne sont pas les maîtres.

Respect et tendresse.

Nota bene. Ou que M. de Praslin garde sa place, ou qu'il la donne à M. de Chauvelin; voilà mon dernier mot.

6155. — A M. DAMILAVILLE.

13 novembre.

Mon cher ami, plus je réfléchis sur la honteuse injustice qu'on fait à M. d'Alembert, plus je crois que le coup part des ennemis de la raison : c'est cette raison qu'on craint et qu'on hait, et non pas sa personne. Je sais bien qu'un homme puissant² a cru, l'année passée, avoir lieu de se plaindre de lui; mais cet homme puissant est noble et généreux, et serait beaucoup plus capable de servir un homme de mérite que de lui nuire. Il a fait du bien à des gens qui ne le méritaient guère. Je m'imagine qu'il expierait son péché en procurant à un homme comme M. d'Alembert, non-seulement l'étroite justice qui lui est due, mais les récompenses dont il est si digne.

Je ne connais point d'exemple de pension accordée aux académiciens de Pétersbourg qui ne résident pas, mais il mérite d'être le premier exemple, et assurément cela ne tirerait pas à conséquence. Il faudrait que je fusse sûr qu'il n'ira point présider à l'Académie de Berlin, pour que j'osasse en écrire en Russie. Rousseau doit être actuellement à Potsdam³; il reste à savoir si M. d'Alembert doit fuir ou rechercher sa société, et s'il est bien déterminé dans le parti qu'il aura pris. J'agirai sur les instructions et les assurances positives que vous me donnerez.

L'impératrice de Russie m'a écrit une lettre à la Sévigné⁴ : elle dit qu'elle a fait deux miracles; elle a chassé de son empire

1. Dans sa lettre à Tabareau, du 27 juillet 1767, Voltaire le nomme, et Bastien se plaint d'avoir été volé par lui. Les éditeurs de Kehl disent que ce capucin se réfugia à Londres, où il mourut de la vérole. (B.)

2. Le duc de Choiseul.

3. Il n'y alla pas.

4. C'est la lettre 6089.

tous les capucins, et elle a rendu Abraham Chaumeix tolérant. Elle ajoute qu'il y a un troisième miracle qu'elle ne peut faire, c'est de donner de l'esprit à Abraham Chaumeix.

Auriez-vous trouvé Bigex à Paris? Pour moi, j'ai toujours mon capucin¹. Je fais mieux que l'impératrice; elle les chasse, et je les défroque.

Il paraît à Genève un livre qui m'est en quelque sorte dédié : c'est une histoire courte, vive, et nette des troubles passés et des présents². Les citoyens y exposent de très-bonnes raisons; il semble que l'auteur veuille me forcer par des louanges, et même par d'assez mauvais vers, à prendre le parti des citoyens contre le petit conseil; mais c'est de quoi je me garderai bien. Il serait ridicule à un étranger, et surtout à moi, de prendre un parti. Je dois être neutre, tranquille, impartial, bien recevoir tous ceux qui me font l'honneur de venir chez moi, ne leur parler que de concorde : c'est ainsi que j'en use; et s'il était possible que je leur fusse de quelque utilité, je ne pourrais y parvenir que par l'impartialité la plus exacte.

Je vais faire rassembler ce que je pourrai des anguilles de M. Needham pour vous les faire parvenir; ce ne sont que des plaisanteries³. Les choses auxquelles Bigex peut travailler sont plus dignes de l'attention des sages.

On m'a dit qu'on allait faire une nouvelle édition de l'ouvrage attribué à Saint-Évremond⁴, et de quelques autres pièces relatives au même objet. J'ai cherché en vain à Genève une lettre d'un évêque grec⁵; il n'y en a qu'un seul exemplaire, qui est, je crois, entre les mains de M^{me} la duchesse d'Enville. On prétend que c'est un morceau assez instructif sur l'abus des deux puissances. L'auteur prouve, dit-on, que la seule véritable puissance est celle du souverain, et que l'Église n'a d'autre pouvoir que les prérogatives accordées par les rois et par les lois. Si cela est, l'ouvrage est très-raisonnable. J'espère l'avoir incessamment.

Adieu, mon cher ami; tout notre ermitage vous fait les plus tendres compliments.

1. Voyez la note 1 de la page précédente

2. Voyez la note, page 109.

3. Les *Questions ou Lettres sur les miracles*; voyez tome XXV, page 357.

4. C'est l'*Analyse de la religion chrétienne*, dont il a été question si souvent; voyez tome XVIII, page 261; et XXVI, 500.

5. Voyez le *Mandement de l'archevêque de Novogorod*; tome XXV, page 345.

6156. — A M. DUPONT.

A Ferney, 15 novembre.

Mon cher Cicéron d'Alsace, que ne puis-je être utile à votre famille ! Si le pays que vous habitez eût pu me convenir, j'aurais acheté le château d'Horbourg au lieu de celui de Ferney, et j'aurais bien trouvé le moyen de placer quelques-uns de vos enfants. Me voici depuis onze ans au pied des Alpes. La mort m'a privé de presque tous mes amis, les autres m'ont oublié ; il ne me reste que le regret de n'avoir pu servir un homme de votre mérite. Je me console par l'espérance que plusieurs princes d'Allemagne, dont vous serez le conseil, prendront soin de votre fortune.

Je suis actuellement un peu embarrassé. J'ai entrepris des bâtiments et des jardins, sur la parole positive que M. Jean Maire m'avait donnée qu'il me payerait avec la plus grande exactitude. Les rentes viagères exigent qu'on ne manque jamais l'échéance ; il me fait un peu languir, et je suis obligé de renvoyer mes ouvriers, au hasard de voir l'hiver, qui est bien rude dans nos quartiers, détruire les ouvrages commencés pendant l'été. Je vous prie d'écrire un petit mot à M. Jean Maire pour l'engager à ne pas m'oublier. Je suppose qu'il n'a pas d'argent actuellement, mais il peut me fournir des lettres de change, en me faisant bon de l'escompte. Je lui ai proposé tous les tempéraments possibles ; ayez la bonté de le faire souvenir sérieusement de ses engagements, et de lui faire sentir que l'accumulation des arrérages deviendrait pour lui aussi désagréable que l'est pour moi la privation de ce qui m'est dû.

Adieu, mon cher ami ; on ne peut vous être attaché plus tendrement que je le suis.

VOLTAIRE.

6157. — A M. DAMILAVILLE.

19 novembre.

Mon cher frère, voici des guenilles¹ qui ne sont pas miraculeuses, mais dans lesquelles un honnête impie se moque prodigieusement des miracles. Le prophète Grimm en demande quelques exemplaires ; je vous en envoie cinq. Ce ne sont là que

1. *Lettres ou Questions sur les miracles* ; voyez tome XXV, page 357.

des troupes légères qui escarmouchent ; vous m'avez promis un corps d'armée considérable. J'attends ce livre de Fréret¹, qui doit être rempli de recherches savantes et curieuses ; envoyez-moi une bonne provision ; la victoire se déclare pour nous de tous côtés. Je vous assure que dans peu il n'y aura que la canaille sous les étendards de nos ennemis, et nous ne voulons de cette canaille ni pour partisans ni pour adversaires. Nous sommes un corps de braves chevaliers défenseurs de la vérité, qui n'admettons parmi nous que des gens bien élevés. Allons, brave Diderot, intrépide d'Alembert, joignez-vous à mon cher Damilaville, courez sus aux fanatiques et aux fripons ; plaignez Blaise Pascal, méprisez Houteville et Abbadie autant que s'ils étaient Pères de l'Église ; détruisez les plates déclamations, les misérables sophismes, les faussetés historiques, les contradictions, les absurdités sans nombre ; empêchez que les gens de bon sens ne soient les esclaves de ceux qui n'en ont point : la génération naissante vous devra sa raison et sa liberté.

Je vous ai toujours dit que M. le duc de Choiseul a une âme noble et sensible ; c'est un grand malheur qu'il soit mécontent de Protagoras.

Est-il possible qu'un homme d'un esprit si supérieur que Saurin fasse toujours des pièces qui ne réussissent guère² ? à quoi tient donc le succès ? Des gens médiocres font des pièces qu'on joue pendant vingt ans ; on représente encore la *Didon*³ de Pompignan. Grâce au ciel, je n'ai point fait le *Siège de Paris* ; il y a pourtant là un certain évêque Goslin qui faisait une belle figure ; il n'exigeait point de billets de confession, mais il se battait comme un diable sur la brèche, et tuait des Normands tant qu'il pouvait. Si jamais on met des évêques sur le théâtre, comme je l'espère, je retiens place pour celui-là.

N'oubliez pas de presser Briasson de tenir sa promesse⁴. Je peux mourir cet hiver, et je ne veux point mourir sans avoir eu entre mes mains tout le *Dictionnaire encyclopédique*. Je commencerai par lire l'article *Vingtième*.

Nous vous embrassons tous⁵.

1. La *Lettre de Thrasybule à Leucippe* ; voyez page 89.

2. On avait joué, le 6 novembre 1765, l'*Orpheline léguée*, comédie en trois actes et en vers libres, de Saurin.

3. Cette tragédie avait été jouée, pour la première fois, en 1734.

4. De lui envoyer les volumes VIII et suivants de l'*Encyclopédie*.

5. Une lettre de J. Benjamin de La Borde, premier valet de chambre de Louis XV, à Voltaire, est signalée dans un catalogue d'autographes à la date du

6158. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 20 novembre.

Il faut que vous sachiez, madame, qu'il y a près d'un mois que M^{me} la duchesse d'Enville voulut bien se charger d'un assez gros paquet pour vous. Ce paquet, qui en contenait d'autres, est adressé à M^{me} Florian, qui doit prendre ce qui est pour elle, et vous faire tenir ce qui est pour vous. Le départ de M^{me} la duchesse d'Enville a été retardé de jour en jour; mais enfin elle ne sera pas toujours à Genève.

Je ne sais si ce que je vous envoie vous amusera; mais vous verrez, dans la lettre¹ qui est jointe à ce paquet, que je vous ouvre entièrement mon cœur. Je m'y suis livré au plaisir de causer avec vous comme si j'étais au coin de votre feu. Je ne peux vous rien dire de plus que ce que je vous ai dit. Je pense sur le présent et sur l'avenir comme j'ai parlé dans ma lettre. Plus on vieillit, dit-on, plus on a le cœur dur : cela peut être vrai pour des ministres d'État, pour des évêques et pour des moines; mais cela est bien faux pour ceux qui ont mis leur bonheur dans les douceurs de la société et dans les devoirs de la vie.

Je trouve que la vieillesse rend l'amitié bien nécessaire; elle est la consolation de nos misères et l'appui de notre faiblesse, encore plus que la philosophie. Heureux vos amis, madame, qui vous consolent, et que vous consolez ! Je vous ai toujours dit que vous vivriez fort longtemps, et je me flatte que M. le président Hénault poussera encore loin sa carrière. Le chagrin, qui use l'âme et le corps, n'approche point de lui.

On m'a mandé qu'on avait découvert un bâtard de Moncrif qui a soixante et quatorze ans. Si cela est, Moncrif est le doyen des beaux esprits de Paris; mais il veut toujours paraître jeune, et dit qu'il n'a que soixante-dix-huit ans²; c'est avoir un grand fonds de coquetterie.

Je m'occupe à bâtir et à planter comme si j'étais jeune; chacun a ses illusions. Je vous ai mandé que je commençais mon quartier de quinze-vingt, qui arrive tous les ans avec les neiges.

19 novembre 1765 et avec la mention suivante : « Très-belle lettre où il exprime son admiration pour Voltaire, et parle de la musique qu'il a faite pour *Thétis*. »

1. Cette autre lettre jointe au paquet manque; Voltaire en reparle dans sa lettre à Damilaville, du 3 janvier 1766.

2. C'était en effet l'âge de Moncrif, qui, né en 1687, est mort en 1770.

Voilà la saison, madame, où nous devons nous aimer tous deux à la folie ; c'est dans mon cœur un sentiment de toute l'année.

Je ne sais s'il est vrai que monsieur le dauphin ait vomi un abcès de la poitrine, et si cette crise pourra le rendre aux vœux de la France. Je voudrais que les mauvaises humeurs, qu'on dit être dans les parlements et dans les évêques, eussent aussi une évacuation favorable ; mais l'esprit de parti est plus envenimé qu'un ulcère aux poumons.

Portez-vous bien, madame, et agréez mon tendre respect. Daignez ne me pas oublier auprès de votre ancien ami.

6159. — A M. LE DUC DE PRASLIN.

Ferney, 20 novembre au soir.

En écrivant et en riant aux anges, je supplie monseigneur le duc de Praslin de jeter un coup d'œil sur le contenu ; mais, s'il n'en a pas le temps, vite le paquet¹ aux anges. Il s'agit de grandes affaires.

Je le supplie d'agréer l'attachement extrême et le respect de ce vieux Suisse qui ne vit que pour lui. V.

6160. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 22 novembre.

On a enfin accordé, mon cher maître, non à mes sollicitations, car je n'en ai fait aucune, mais aux démarches réitérées de l'Académie, aux cris du public, et à l'indignation de tous les gens de lettres de l'Europe, la magnifique pension de trois à quatre cents livres (car elle ne sera pas plus forte pour moi) qu'on jugeait à propos de me faire attendre depuis six mois. Vous croyez bien que je n'oublierai de ma vie cet outrage atroce et absurde : je dis cet outrage, car le délai m'a plus offensé que n'aurait fait un prompt refus, qui m'aurait vengé en déshonorant ceux qui me l'auraient fait. Vous avez pu voir dans le *Journal encyclopédique*² la petite lettre que j'y ai fait insérer ; elle fait un contraste bien ridicule (et bien avilissant pour ceux qui en sont l'objet) avec l'article du même journal mis en note au bas de cette lettre. Si jamais j'ai été tenté de prendre mon parti, je puis vous dire que je l'ai été vivement dans cette occasion. Le roi de Prusse me mettait bien à mon aise par les propositions qu'il me faisait ; mais j'ai résolu de ne me

1. Ce doit être autre chose que la lettre 6154.

2. Voyez une note sur la lettre 6129.

mettre jamais au service de personne, et de mourir libre comme j'ai vécu. On dit que Rousseau va à Potsdam ¹ : je ne sais si la société du roi de Prusse sera de son goût ; j'en doute, d'autant plus qu'il s'en faut de beaucoup que ce prince soit enthousiaste de ses ouvrages. Quant à moi, tout ce que je désirerais, ce serait d'être assez riche pour pouvoir me retirer dans une campagne, où je me livrerais en liberté à mon goût pour l'étude, qui est plus grand que jamais. L'affaiblissement de ma santé, les visites à rendre et à recevoir, la sujétion des académies auxquelles malheureusement ma subsistance est attachée, me rendent la vie de Paris insupportable. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que je ne vois nul moyen de parvenir à cet heureux état ; il mettrait le comble à mon indépendance, pour laquelle j'ai plus de fureur que jamais. J'ai fait un supplément ² à la *Destruction des jésuites*, où les Jansénistes, les seuls ennemis qui nous restent, sont traités comme ils le méritent ; mais je ne sais ni quand, ni où, ni comment je dois le donner. Je voudrais bien servir la raison, mais je désire encore plus d'être tranquille. Les hommes ne valent pas la peine qu'on prend pour les éclairer ; et ceux même qui pensent comme nous nous persécutent. Adieu, mon cher maître ; je vous embrasse de tout mon cœur.

6161. — A M. DAMILAVILLE.

25 novembre.

Votre mal de gorge et votre amaigrissement me déplaisent beaucoup ; vous savez si je m'intéresse à votre bien-être et à votre long être. Notre Esculape-Tronchin ne guérit pas tout le monde : M^{me} la duchesse d'Enville pourra bien rester tout l'hiver à Genève. Quoi qu'il fasse, mon cher ami, la nature en saura toujours plus que la médecine. La philosophie apprend à se soumettre à l'une et à se passer de l'autre ; c'est le parti que j'ai pris.

Cette philosophie, contre laquelle on se révolte si injustement, peut faire beaucoup de bien, et ne fait aucun mal. Si elle avait été écoutée, les parlements n'auraient pas tant harcelé le roi et tant outragé les ministres. L'esprit de corps et la philosophie ne vont guère ensemble. Je crains que l'archevêque de Novogorod ³, dont vous me parlez, ne puisse les soutenir dans la seule chose où ils paraissent avoir raison, et qu'après avoir combattu mal à propos l'autorité royale sur des affaires de finance et de forme, ils ne finissent par succomber quand ils soutiennent cette même autorité contre quelques entreprises du clergé.

1. Il n'y alla pas.

2. C'est la *Lettre à M^{me}*, etc. ; voyez la note, tome XLIII, page 473.

3. C'est sous le nom d'Alexis, archevêque de Novogorod, que Voltaire avait publié un petit écrit intitulé *Mandement*, etc. ; voyez tome XXV, page 345.

Mais la santé de monsieur le dauphin est un objet si intéressant qu'il doit anéantir toutes ces querelles. La bulle *Unigenitus*, et toutes les bulles du monde, ne valent pas assurément la poitrine et le foie d'un fils unique du roi de France.

M^{me} Denis ne se porte pas trop bien ; elle me charge de vous dire combien elle vous aime et vous estime. Elle attend les boîtes de confitures que vous voulez bien nous envoyer ; il n'y a qu'à les mettre au coche de Lyon.

Embrassez pour moi MM. Diderot et d'Alembert, quand vous les verrez. Toute mon ambition est que la cour puisse les connaître, et rendre justice à leur mérite, qui fait honneur à la France.

Qu'est devenu le très-paresseux Thieriot ? Il m'écrit une ou deux fois l'an par boutade. Vous savez probablement que Jean-Jacques est à Strasbourg, où il fait jouer *le Devin du Village* ; cela vaut mieux que de chercher à mettre le trouble dans Genève, et d'être lapidé à Motiers-Travers. Les magistrats et les citoyens sont toujours divisés ; je ne les vois les uns et les autres que pour leur inspirer la concorde : c'est la boussole invariable de ma conduite.

Je vous demande en grâce de presser M. de Beaumont sur l'affaire des Sirven ; elle me paraît toute prête ; le temps est favorable ; je ne crois pas qu'il y ait un instant à perdre.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

6162. — A. M. LEKAIN.

Ce 25 novembre.

Je présume que M. Lekain aura attendu un temps plus favorable pour faire débiter la tragédie qu'il imprime ; je viens de découvrir encore des vers répétés au troisième acte.

Il y a, dans la scène deuxième de ce troisième acte :

Vous acceptiez la main qui vous perça le flanc.

C'est Nemours qui parle ; et Adélaïde lui dit, quelques vers après :

Enflé de sa victoire, et teint de votre sang,
Il m'ose offrir la main qui me perça le flanc.

Je retrouve dans une vieille copie :

Tout doit, si je l'en crois, céder à son pouvoir ;
Lui plaire est ma grandeur, l'aimer est mon devoir.

Cette version est sans doute la meilleure¹ ; des cartons ne sont pas une chose bien difficile, et il faut les préférer à des négligences insupportables.

Je fais mille remerciements à M. Lekain.

Je ne crois pas qu'il y ait eu des spectacles à Paris pendant les prières de quarante heures. S'il y a quelque chose de nouveau, je le supplie de vouloir bien en faire part à son ami V.

6163. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Sans-Souci, 25 novembre².

Cet *Extrait du Dictionnaire de Bayle*³, dont vous me parlez, est de moi. Je m'y étais occupé dans un temps où j'avais beaucoup d'affaires : l'édition s'en est ressentie. On en prépare à présent une nouvelle, où les articles des courtisanes seront remplacés par ceux d'Ovide et de Lucrèce, et dans laquelle on restituera le bon article de David.

Je vous envoie, comme vous le souhaitez, cet extrait informe, et qui ne répond point à mon dessein. Il sera suivi de la nouvelle édition, dès qu'elle sera achevée. Mais ce ne sont que de légères chiquenaudes que j'applique⁴ sur le nez de l'*inf...* ; il n'est donné qu'à vous de l'écraser.

Cette *inf...* a eu le sort des catins. Elle a été honorée tant qu'elle était jeune ; à présent, dans la décrépitude, chacun l'insulte. Le marquis d'Argens l'a assez maltraitée dans son *Julien*⁵. Cet ouvrage est moins incorrect que les autres⁶, cependant je n'ai pas été content de la sortie qu'il a faite à propos de rien contre Maupertuis. Il ne faut point troubler la cendre des morts. Quelle gloire y a-t-il de combattre un homme que la mort a désarmé ? Maupertuis sans doute a fait un mauvais ouvrage ; c'est une plaisanterie gravement écrite. Il aurait dû l'égayer, pour que personne ne pût s'y tromper. Vous prîtes la chose au tragique ; vous attaquâtes sérieusement⁷ un badinage, et avec votre redoutable massue d'Hercule vous écrasâtes un moucheron.

Pour moi, qui voulais conserver la paix dans la maison, je fis tout ce que je pus pour vous empêcher d'éclater. Malgré tout ce que je vous disais,

1. C'est celle qui est tome III, page 110.

2. Cette lettre, classée jusqu'ici à l'année 1766, est du 25 novembre 1765 ; elle est la réponse à une lettre de Voltaire, du 16 octobre de la même année, qui est perdue.

3. Voyez la note 1, page 202.

4. « Sur le nez du fanatisme ; il n'est donné qu'à vous de l'écraser. Il a eu le sort des catins. » (*Édit. de Berlin.*)

5. C'est-à-dire dans la *Défense du paganisme*, 1764, in-12 ; voyez l'*Avertissement* tome XXVIII, page 1.

6. « Que ses autres productions. » (*Édit. de Berlin.*)

7. Voltaire n'attaqua Maupertuis que par des plaisanteries ; mais il les poussa loin ; voyez l'*Histoire du docteur Akakia*, tome XXIII, pages 559-583.

vous en devintes le perturbateur ; vous composâtes un libelle presque sous mes yeux, vous vous servîtes d'une permission que je vous avais donnée pour un autre ouvrage pour imprimer ce libelle. Enfin vous avez eu tous les torts du monde vis-à-vis de moi ; j'ai souffert tout ce qui pouvait se souffrir, et je supprime tout ce que votre conduite me donna d'ailleurs de justes sujets de plainte, parce que je me sens capable de pardonner.

Vous n'avez rien perdu en quittant ce pays. Vous voilà à Ferney entre votre nièce et des occupations que vous aimez, respecté comme le dieu des beaux-arts, comme le patriarche des écraseurs, couvert de gloire, et jouissant, de votre vivant, de toute votre réputation ; d'autant plus qu'éloigné au delà de cent lieues de Paris, on vous considère comme mort, et l'on vous rend justice.

Mais de quoi vous avisez-vous de me demander des vers ? Plutus a-t-il jamais requis Vulcain de lui fournir de l'or ? Théty's a-t-elle jamais sollicité le Rubicon de lui donner son filet d'eau ? Puisque, dans un temps où les rois et les empereurs étaient acharnés à me dépouiller, un misérable, s'alliant avec eux, me pillait mon livre ; puisqu'il a paru, je vous en envoie un exemplaire en gros caractère. Si votre nièce se coiffe à la grecque ou à l'éclipse, elle pourra s'en servir pour des papillotes.

J'ai fait des poésies médiocres ; en fait de vers, les médiocres et les mauvais sont égaux. Il faut écrire comme vous, ou se taire.

Il n'y a pas longtemps qu'un Anglais qui vous a vu a passé ici ; il m'a dit que vous étiez un peu vouté, mais que ce feu que Prométhée déroba ne vous manque point. C'est l'huile de la lampe : ce feu vous soutiendra. Vous irez à l'âge de Fontenelle, en vous moquant de ceux qui vous payent des rentes viagères, et en faisant une épigramme quand vous aurez achevé le siècle. Enfin, comblé d'ans, rassasié de gloire et vainqueur de l'*inf.*..., je vous vois monter l'Olympe, soutenu par les génies de Lucrèce, de Sophocle, de Virgile et de Locke, placé entre Newton et Épicure, sur un nuage brillant de clarté.

Pensez à moi quand vous entrerez dans votre gloire, et dites comme celui que vous savez : *Ce soir, tu seras assis à ma table.*

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

FÉDÉRIC.

6164. — A. M. DAMILAVILLE.

27 novembre.

Je ne manquai pas, mon cher ami, de faire chercher, il y a quelques jours, à Genève, chez le sieur Boursier, les deux petites facéties de Neuchâtel¹. Je les adressai sous l'enveloppe de M. de Courteilles, comme vous me l'aviez prescrit. Je serais fâché

1. Deux exemplaires de la *Collection des lettres sur les miracles, etc.* ; Neuchâtel, 1765, in-8° ; voyez tome XXV, page 357.

qu'elles fussent perdues; il serait difficile de les retrouver. Ce sont des bagatelles qui n'ont qu'un temps; après quoi elles périssent comme les feuilles de Fréron.

Les divisions de Genève continuent toujours, mais sans aucun trouble. Ce fut, ces jours passés, une chose assez curieuse de voir huit cent cinquante citoyens refuser leurs suffrages aux magistrats avec beaucoup plus d'ordre et de décence que les moines n'élisent un prieur dans un chapitre. Plusieurs magistrats et plusieurs citoyens m'ont prié de leur donner un plan de pacification. Je n'ai pas voulu prendre cette liberté sans consulter M. d'Argental. Je crois d'ailleurs qu'il faut attendre que les esprits un peu échauffés soient refroidis. M. Hennin, nommé à la résidence de Genève, viendra bientôt; c'est un homme de mérite très-instruit; il est plus capable que personne de porter les Genevois à la concorde. Jean-Jacques a un peu embrouillé les affaires; on découvre tous les jours de nouvelles folies de ce Jean-Jacques. Vous connaissez, je crois, Cabanis, qui est un chirurgien de grande réputation. Ce Cabanis a mis longtemps des bougies en sa vilaine petite verge; il l'a soigné, il l'a nourri longtemps. Jean-Jacques a fini par se brouiller avec lui comme avec M. Tronchin. Il paraît que l'ingratitude entre pour beaucoup dans la philosophie de Jean-Jacques.

Notre enfant, M^{me} Dupuits, vient d'accoucher, à sept mois, d'un garçon qui est mort au bout de deux heures. Il a été heureusement baptisé; c'est une grande consolation. Il est triste que père Adam n'ait pas fait cette fonction salutare, dont il se serait acquitté avec une extrême dignité.

Adieu, mon très-cher *écr.* de l'*inf.*...

P. S. Je recommande toujours à vos bontés l'affaire de Sirven. Un homme de loi de son pays m'a mandé qu'il lui avait conseillé lui-même de fuir; et que, dans le fanatisme qui aliénait alors tous les esprits, il aurait été infailliblement sacrifié comme Calas. Cette seconde affaire fera autant d'honneur à M. de Beaumont que la première, sans avoir le même éclat. On verra que l'amour de l'humanité l'anime plutôt que celui de la célébrité.

6165. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 novembre

Il y a deux choses, mes divins anges, à considérer en ce paquet. La plus importante est celle de deux vers à restituer

dans *Adélaïde* ; et ces deux vers se trouvent dans une lettre ci-jointe à Lekain ¹, laquelle je soumetts à la protection de mes anges.

La seconde est une billesvesée ² d'une autre espèce, qui fera voir à mes anges combien je suis impartial, ami de la paix, exempt de ressentiment, équitable, et peut-être ridicule.

Plusieurs membres du conseil de Genève et plusieurs citoyens sont venus tour à tour chez moi, et m'ont exposé les sujets de leurs divisions. J'ai pris la liberté de leur proposer des accommodements. Il y a quelques articles sur lesquels on transigerait dans un quart d'heure ; il y en a d'autres qui demanderaient du temps, et surtout plus de lumières que je n'en ai. Mon seul mérite, si c'en est un, est de jouer un rôle diamétralement opposé à celui de Jean-Jacques, et de chercher à éteindre le feu qu'il a soufflé de toutes les forces de ses petits poumons. J'ai mis par écrit un petit plan de pacification qui me paraît clair et très-aisé à entendre par ceux qui ne sont pas au fait des lois de la parvulissime république de Genève ; donnez-vous, je vous en prie, le plaisir ou l'ennui de lire ma petite chimère ; je ne veux pas la présenter aux intéressés avant que vous m'ayez dit si elle est raisonnable. Je crois qu'il faudrait préalablement la montrer à deux avocats de Paris, afin de savoir si elle ne répugne en rien au droit public et au droit des gens. Ensuite je vous prierai de la faire lire à M. de Saint-Foix, à M. le marquis de Chauvelin, à M. Hennin, et enfin à M. le duc de Praslin ; mais non pas à M. Crommelin, parce qu'il est partie intéressée, et que, malgré tout son esprit et toute sa raison, il peut être préoccupé.

Si M. le duc de Praslin approuvait ce plan, je le proposerais alors au conseil de Genève, et ce serait un préliminaire de la paix que M. Hennin ferait à son arrivée. Je ne me mêlerai plus de rien, dès que M. Hennin sera ici ; je ne fais que préparer les voies du Seigneur ³.

Je sais bien, mes divins anges, que M. le duc de Praslin a maintenant des affaires plus importantes. Je vois avec douleur que les parlements, à force d'avoir demandé des choses qui ont paru injustes, succomberont peut-être dans une chose juste, et que la France ne sera pas du diocèse de Novogorod-la-Grande ⁴.

1. La lettre du 25 novembre, n° 6162.

2. Ce doit être le mémoire dont il est question dans la lettre 6191.

3. « Viam Domini. » (Isaïe, xi, 3.)

4. Allusion aux principes exposés dans son *Mandement du révérendissime Père en Dieu Alexis, archevêque de Novogorod-la-Grande* ; voyez tome XXV, page 345.

La maladie de monsieur le dauphin cause encore de plus grandes inquiétudes, et ce n'est pas trop le temps de parler des tracasseries de Genève ; mais aussi les tracasseries étrangères peuvent servir de délassement, et amuser un moment.

Amusez-vous donc, et donnez-moi vos avis et vos ordres.

Quand vous serez dans un temps plus heureux et plus fait pour les plaisirs, le petit ex-jésuite vous enverra ses roués. Il a profité, autant qu'il a pu, de vos très-bons conseils ; il ne parviendra jamais à faire une pièce attendrissante : ce n'était pas son dessein ; mais elle pourra être vigoureuse et attachante.

Toute ma petite famille baise très-humblement le bout de vos ailes.

6166. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 novembre.

Je dois dire ou répéter à mes anges que quand je leur ai envoyé un plan, qui n'est pas un plan de tragédie, je n'ai pris cette liberté que parce que plusieurs personnes des deux partis m'en avaient prié. J'ajoute encore que je n'ai mis par écrit mes idées que pour donner à M. Hennin des notions préliminaires de l'état des choses. M. Fabry, dont j'ai déjà eu l'honneur de vous parler¹, et qui est à peu près chargé des affaires par intérim, m'a paru être de mon avis dans les conversations que j'aie eues. Ce qui pourrait me faire croire que j'ai rencontré assez juste, c'est qu'ayant proposé en général le nombre de sept cents citoyens pour exiger une assemblée du corps entier de la république, ce nombre a paru trop fort aux citoyens, et trop petit aux magistrats ; par conséquent il ne s'écarte pas beaucoup du juste milieu que j'ai proposé, puisque l'assemblée générale n'est presque jamais composée que de treize cents tout au plus, et qu'il n'y a qu'un seul exemple où elle ait été de quatorze cents.

Mes remontrances à Lekain deviennent inutiles après l'édition faite d'*Adélaïde* ; ainsi n'en parlons plus. Un temps viendra où les tracasseries de la Comédie seront finies comme celles de Bretagne, et où le petit ex-jésuite pourra revenir à ses roués ; mais, pour moi, je serai toujours à mes anges avec respect et tendresse.

1. Lettre 6105.

6167. — DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE ¹.

A Pétersbourg, 17-28 novembre.

Monsieur, ma tête est aussi dure que mon nom est peu harmonieux; je répondrai par de la mauvaise prose à vos jolis vers ². Je n'en ai jamais fait, mais je n'en admire pas moins pour cela les vôtres. Ils m'ont si bien gâtée, que je ne puis presque plus en souffrir d'autres. Je me renferme dans ma grande ruche; on ne saurait faire différents métiers à la fois.

Jamais je n'aurais cru que l'achat d'une bibliothèque ³ m'attirerait tant de compliments: tout le monde m'en fait sur celle de M. Diderot. Mais avouez, vous à qui l'humanité en doit pour le soutien que vous avez donné à l'innocence et à la vertu dans la personne des Calas, qu'il aurait été cruel et injuste de séparer un savant d'avec ses livres.

Démétri, métropolite ⁴ de Novogorod, n'est ni persécuteur, ni fanatique. Il n'y a pas un principe dans le *Mandement d'Alexis* ⁵ qu'il n'avouât, ne prêchât, ne publiât, si cela était utile ou nécessaire: il abhorre la proposition des *deux puissances*. Plus d'une fois il m'a donné des exemples que je pourrais vous citer. Si je ne craignais de vous ennuyer, je les mettrais sur une feuille séparée, afin de la brûler si vous ne vouliez pas la lire.

La tolérance est établie chez nous: elle fait loi de l'État, et il est défendu de persécuter. Nous avons, il est vrai, des fanatiques qui, faute de persécution, se brûlent eux-mêmes; mais si ceux des autres pays en faisaient autant, il n'y aurait pas grand mal; le monde n'en serait que plus tranquille, et Calas n'aurait pas été roué. Voilà, monsieur, les sentiments que nous devons au fondateur de cette ville, que nous admirons tous deux.

Je suis bien fâchée que votre santé ne soit pas aussi brillante que votre esprit: celui-ci en donne aux autres. Ne vous plaignez point de votre âge, et vivez les années de Mathusalem, dussiez-vous tenir dans le calendrier la place que vous trouvez à propos de me refuser. Comme je ne me crois point en droit d'être chantée, je ne changerai point mon nom contre celui de l'envieuse et jalouse Junon: je n'ai pas assez de présomption pour prendre celui de Minerve; je ne veux point du nom de Vénus, il y en a trop sur le compte de cette belle dame. Je ne suis pas Cérès non plus; la récolte a été très-mauvaise en Russie cette année: le mien au moins ne fait espérer l'inter-

1. D'après Beuchot. Celle-ci n'est pas dans les Documents russes. Voyez plus loin une note de la lettre 6246.

2. Lettre 6123.

3. Celle de Diderot; voyez tome XLIII, page 542.

4. « Les métropolites ne diffèrent des autres évêques et archevêques que par une cape blanche; celui-ci l'a reçue pour m'avoir couronnée. » — Cette apostille est de Catherine.

5. Le *Mandement du révérendissime Père en Dieu Alexis, archevêque de Novogorod-la-Grande*, tome XXV, page 345.

cession de ma patronne là où elle est; et à tout prendre, je le crois le meilleur pour moi. Mais en vous assurant de la part que je prends à ce qui vous regarde, je vous en éviterai l'inutile répétition.

CATHERINE.

6168. — A M. LEKAIN.

A Ferney, 29 novembre.

Mon cher grand acteur, j'ai reçu votre *Adélaïde*. Je m'imagine que la maladie de monsieur le dauphin et les tracasseries de Bretagne ne permettent pas qu'on donne une grande attention aux vers bons ou mauvais. J'ai peur que cette année-ci ne soit pas l'année de votre plus grosse recette; mais si M^{lle} Clairon ne donne pas sa démission, vous pourrez encore vous tirer d'affaire. M. de La Harpe me mande que vous avez donné la préférence à Stockholm sur Tolède¹. Je ne doute pas qu'il n'y ait dans sa pièce autant d'intérêt que dans celle de Piron², avec de plus beaux vers.

Quant à la pauvre *Adélaïde*, elle ne me parait pas si heureuse à la lecture qu'à la représentation. Je vois bien que vos talents l'avaient embellie. L'édition a beaucoup de fautes qui ne sont point corrigées dans l'errata. Il me tombe sous la main un vers que je n'entends point du tout, c'est à la page 30 :

Gardez d'être réduit au hasard dangereux
Que les chefs de l'État ne trahissent leurs vœux³.

Cela n'est ni français pour la construction, ni intelligible pour le sens. J'ai fait beaucoup de mauvais vers en ma vie; mais, Dieu merci, je n'ai pas à me reprocher celui-là; il est plat et barbare. Voilà où mène la malheureuse coutume de couper et d'étriquer des tirades. Quoique je sois bien vieux, je ne laisse pas d'avoir un peu de goût, et même un peu d'amour-propre, et je suis fâché d'être si ridicule. Je vois bien qu'il n'y a plus de remède. Je vous prie, pour me consoler, de me mander comment vont les spectacles, les plaisirs ou l'ennui de Paris, et de ne plus mettre *Comédie française* en contre-seing sur vos lettres; il est fort indiffé-

1. Dans le *Gustave* de La Harpe, la scène était à Stockholm; dans le *Don Pèdre* de Voltaire, elle est à Tolède; voyez tome VII, page 258.

2. *Gustave*, tragédie de Piron, avait été jouée en 1733.

3. Voyez, tome II, pages 2 et 3, ce que Voltaire disait de ces vers dans un avertissement qui est de 1768.

rent pour la poste que vos lettres viennent de la Comédie française ou de la Comédie italienne; ce qui n'est pas indifférent, c'est votre amitié.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Je reçois votre lettre du 23. Je ne crains pas que *le Temple*¹ vous fasse grand tort, si *Gustave Wasa* est beau et bien joué.

6169. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 novembre.

Je commencerai par dire que celui de mes anges qui m'a béatifié de ses réflexions sur Octave a la plus grande raison du monde; et que, si le génie du jeune homme égale la sagesse de ces conseils, l'ouvrage ne sera pas indigne du public, tout dégoûté et tout difficile qu'il est.

Je suis, comme vous savez, le serviteur de M. Chabanon; je m'intéresse à ses succès; il doit savoir avec quel plaisir je recevrai sa *Virginie*. J'ai reçu le *Tuteur dupé* de M. de Lestandoux²: je l'en remercierai incessamment. Je prends la liberté de mettre dans ce paquet une lettre pour Lekain³: voilà pour tout ce qui regarde le *tripot*.

Comme mes anges daignent s'intéresser à la nièce de Corneille, il est juste que je leur dise que notre enfant en a fait un autre gros comme mon poing, que nous avons mis dans une boîte à tabac doublée de coton, et qui n'a pas vécu trois heures. L'enfant-mère se porte bien, et toute la famille est aux pieds et aux ailes de mes anges.

Venons à présent aux tracasseries de Genève.

Le secrétaire d'État est venu me remercier, de la part du conseil, de la manière impartiale et du zèle désintéressé avec lequel je me suis conduit. J'ai eu le bonheur jusqu'à présent d'avoir obtenu quelque confiance des deux partis, et de leur avoir fait approuver ma franchise; mais je me suis aperçu que ce procès me fait perdre tout mon temps, et qu'il faudrait que je fusse à Genève, où je le perdrais encore davantage. Ni ma santé, ni mon goût, ni mes travaux, ne me permettent de quitter ma douce retraite. Vous savez, mes divins anges, que je vous ai

1. La mauvaise édition d'*Adélaïde du Guesclin* donnée par Duchesne, qui avait pour enseigne *au temple du Goût*.

2. Voyez la lettre 6171.

3. C'est la lettre qui précède.

parlé une fois¹ d'un M. Fabry, syndic des petits états de mon pays de Gex, maire de la ville de Gex, qui a été longtemps employé au règlement des limites avec la Suisse et Genève; il est chargé des affaires en attendant l'arrivée de M. Hennin. Il m'a paru n'être pas mécontent des moyens de pacification que j'ai imaginés, et de ceux que j'ai ajoutés depuis; il m'a paru désirer de travailler sur ces principes, et de préparer l'ouvrage que M. Hennin doit consommer; il a cru que ce service lui mériterait les récompenses qu'il attend d'ailleurs de M. le duc de Praslin.

J'ai pensé, mes divins anges, que je devais lui faire le sacrifice de cette petite négociation, sans pourtant abandonner le rôle que je joue, et ce rôle est de jeter de l'eau sur les charbons ardents allumés par Jean-Jacques; cela me suffit, je n'en veux pas davantage. Je me flatte que M. le duc de Praslin agréera ma conduite, et que M. Hennin n'en sera pas mécontent.

Si vous voyez monsieur le coadjuteur, je vous supplie de lui dire que je suis aussi fâché que lui du train qu'ont pris les choses. On a, ce me semble, trop fatigué le roi et le ministère par des expressions pleines d'aigreur. On a hasardé de perdre jusqu'aux libertés de l'Église gallicane, dont tous les parlements ont toujours été si justement et si invariablement les défenseurs. Cela fait de la peine à un pauvre historien qui aime sa patrie, et qui est entièrement de l'avis de l'archevêque de Novogorod-la-Grande². La raison commençait à pénétrer chez les hommes, le fanatisme ecclésiastique peut l'écraser. J'en gémis jusqu'au fond de mon cœur; mais je compte toujours sur la sagesse du roi et de ses ministres, qui empêcheront que ces étincelles ne deviennent un embrasement.

Pardonnez à la bavarderie du vieux Suisse, qui aura toute sa vie pour vous la tendresse la plus respectueuse.

6170. — A MADAME LA VEUVE DUCHÊNE³.

Au château de Ferney, par Genève, 30 novembre 1765.

M. de Voltaire ayant lu la tragédie intitulée *Adélaïde du Guesclin*, que M^{me} Duchêne a imprimée, la prie très-instamment d'ajouter à la pièce la feuille qu'il lui envoie. Il est de l'intérêt

1. Dans la lettre du 4 septembre, n° 6105.

2. Voyez le *Mandement*, tome XXV, page 345.

3. Éditeurs, Bavoux et François.

de M^{me} Duchêne de faire cette addition. Il lui fait ses compliments.

L'auteur, en lisant cette pièce dont il n'a pu ni voir la représentation ni conduire l'impression, a été étonné d'y trouver des vers qui non-seulement ne sont pas de lui, mais que même il ne peut entendre.

On trouve à la page 30 :

Non, c'est pour obtenir une paix nécessaire.
Gardez d'être réduit au hasard dangereux
Que les chefs de l'État ne trahissent leurs vœux.

Il ne sait ni de quels chefs de l'État, ni de quels vœux on veut parler : ce vers ne lui a pas paru intelligible. Apparemment que les comédiens ayant fait ce qu'ils appellent des coupures, ils ont fait aussi ce vers, que l'auteur ne comprend pas.

Il y a dans son manuscrit :

Non, c'est pour obtenir une paix nécessaire.
Les Anglais la feront, et peut-être sans vous.
Laissez à l'intérêt désarmer le courroux.
Tous les chefs de l'État, lassés de ces ravages,
Cherchent un port tranquille après tant de naufrages.
Ne vous exposez point au hasard dangereux
De vous voir ou trahir ou prévenir par eux.

L'habitude où sont les acteurs de faire ainsi des changements à la plupart des pièces qu'ils jouent les oblige quelquefois à gâter le style. On ne s'en aperçoit pas à la représentation ; les libraires impriment sur la copie qui est entre les mains des comédiens, de sorte qu'une pièce tolérée au théâtre devient très-défectueuse à la lecture : ce qui fait tort également à l'intérêt de l'éditeur et au soin que tout écrivain doit avoir de son art, quelque peu de cas qu'il fasse de ses ouvrages.

Cet avertissement est indispensable.

6171. — A. M. CAILHAVA¹.

Au château de Ferney, 30 novembre.

Je ne puis trop vous remercier, monsieur, de la bonté que vous avez eue de me faire partager le plaisir que vous avez donné

1. Jean-François Cailhava d'Estandoux, né à Toulouse le 28 avril 1731, mort à Sceaux le 21 juin 1813, avait fait jouer, le 30 septembre 1765, sur le Théâtre-

à tout Paris. Je n'ai point été étonné du succès de votre pièce ; non-seulement elle fournit beaucoup de jeu de théâtre, mais le dialogue m'en a paru naturel et rapide ; elle est aussi bien écrite que bien intriguée. Il est à croire que vous ne vous bornerez pas à cet essai, et que le Théâtre-Français s'enrichira de vos talents. Ma plus grande consolation, dans ma vieillesse languissante, est de voir que les beaux-arts, que j'aime, sont soutenus par des hommes de votre mérite.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime qui vous est due, monsieur, etc.

6172. — A M. DAMILAVILLE.

30 novembre.

J'ai lu *Thrasybule*¹, mon cher ami : il y a de très-bonnes choses et des raisonnements très-forts. Ce n'est pas là le style de Fréret ; mais n'importe d'où vienne la lumière, pourvu qu'elle éclaire. Il eût été plus commode pour le lecteur que cet ouvrage eût été partagé en plusieurs lettres. On divise les pièces de théâtre en cinq actes, pour donner du relâche à l'esprit.

Jean-Jacques se conduit toujours comme un écervelé ; cet homme-là n'a pas en lui de quoi être heureux.

J'ignore toujours si le petit paquet que le sieur Boursier m'a dit vous avoir envoyé² de Genève par M. de Courteilles vous est parvenu.

Comment va votre mal de gorge ? Ma santé est actuellement fort mauvaise : je suis accoutumé à ces dérangements ; ils n'affaiblissent pas assurément les tendres sentiments que j'ai pour mon cher ami. Je recommande toujours les pauvres Sirven à votre humanité bienfaisante.

6173. — A M. CHRISTIN FILS,

AVOCAT A SAINT-CLAUDE³.

2 décembre.

Il est si juste, monsieur, de pendre un homme pour avoir mangé du mouton le vendredi⁴, que je vous prie instamment

Français, *le Tuteur dupé*, comédie en cinq actes et en prose. Il avait donné, en 1763, *la Présomption à la mode* ; voyez tome XLII, page 540.

1. Voyez la note sur la lettre 6138.

2. La *Collection de lettres sur les miracles* ; voyez lettre 6164.

3. Voyez la note, tome XIX, page 444.

4. Claude Guillon, gentilhomme franc-comtois, eut, en juillet 1629, la tête

de me chercher des exemples de cette pieuse pratique dans votre province. La perte de la liberté et des biens pour avoir fourni de la viande aux hérétiques en carême n'est qu'une bagatelle. Je voudrais bien savoir de quelle date est la défense de traduire la *Bible* en langue vulgaire. Cette défense d'ailleurs était très-raisonnable de la part de gens qui sentaient leur cas véreux.

Quand vous feuilleterez vos archives d'horreur et de démenche, voulez-vous bien vous donner la peine de choisir tout ce que vous trouverez de plus curieux et de plus propre à rendre la superstition exécrationnable ?

On ne peut être plus touché que je le suis, monsieur, de votre façon de penser et de votre amitié ; vous êtes véritablement chéri dans notre maison.

6174. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 décembre.

Mes anges, je vous confirme que je me suis lassé de perdre mon temps à vouloir pacifier les Genevois. J'ai donné de longs dîners aux deux partis ; j'ai abouché M. Fabry avec eux. Cette noise, dont on fait du bruit, est très-peu de chose : elle se réduit à l'explication de quelques articles de la médiation. Il n'y a pas eu la moindre ombre de tumulte. C'est un procès de famille qui se plaide avec décence. Il n'est point vrai que le parti des citoyens ait mis opposition à l'élection des magistrats, comme l'a mandé M. Fabry, qui était alors peu instruit, et qui l'est mieux aujourd'hui. Les citoyens qui élisent ont seulement demandé de nouveaux candidats.

M. Hennin trouvera peut-être le procès fini, ou le terminera aisément. Mon seul partage, comme je vous l'ai déjà dit¹, a été de jeter de l'eau sur les charbons de Jean-Jacques Rousseau.

Ce qui m'a le plus déterminé encore à renvoyer les citoyens à M. Fabry, c'est un énorme soufflet donné en pleine rue à M. le président du Tillet, l'un des malades de M. Tronchin. C'est un homme languissant depuis trois ans, et dans l'état le plus triste. Un citoyen, qui apparemment était ivre, lui a fait cet affront. Le conseil, occupé de ses différends, n'a point pris connaissance de cet excès si punissable. Le docteur Tronchin, pour ne pas

tranchée, pour avoir mangé du cheval un samedi ; voyez tome XXV, pages 522, 559 ; XXVIII, 343.

1. Lettre 6169.

effaroucher les malades qui viennent de France, a traité le soufflet de maladie légère, et a voulu tout assoupir. Les soufflets dégoûteraient les voyageurs. Voilà pourtant la seconde insulte faite dans Genève à des Français. Le conseil en pouvait faire justice d'autant plus aisément qu'il a mis aux fers un citoyen pour s'être rendu caution du droit de cité qu'un habitant réclamait sans montrer ses titres.

Il n'y a pas longtemps que M. le prince Camille fut condamné dans Genève à dix louis d'une espèce d'amende, pour avoir voulu séparer un de ses laquais qui se battait avec un citoyen. M. Henin, encouragé par la protection de M. le duc de Praslin, mettra ordre à toutes ces étranges irrégularités. Pour moi, que mon âge et mes maladies retiennent dans la retraite, je fais de loin des vœux pour la concorde publique. J'aime tant la paix, et je l'inspire quelquefois avec tant de bonheur, que mon curé m'a donné un plein désistement du procès pour les dîmes. Ce désistement n'empêchera pas M. le duc de Praslin de persister dans ses bontés et de faire rendre un arrêt du conseil qui confirmera les droits du pays de Gex et de Genève ; mais à présent des objets plus importants et plus intéressants doivent attirer son attention.

Je vous supplie, mes divins anges, de vouloir bien, quand vous le verrez, l'assurer de ma respectueuse reconnaissance. Le même sentiment m'anime pour vous avec l'amitié la plus tendre.

6175. — A M. DAMILAVILLE¹.

2 décembre.

Je ne puis cette fois-ci, mon cher frère, vous dire autre chose, sinon que je suis fort languissant, que je vous souhaite la santé la plus ferme, et à Bigex² la main la plus prompte. Mon capucin vous seconde. Protégez-moi toujours auprès de Briasson³.

Voici une petite lettre pour frère Protagoras. Je suis toujours en peine du paquet du sieur Boursier.

Si j'avais l'amour-propre d'un auteur, je serais un peu fâché que Lekain ait fait imprimer *Adélaïde* avec quelques vers qui n'ont pas le sens commun, et qu'on a jugé à propos d'y insérer pour faire ce que les comédiens appellent des coupures.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Il fut secrétaire de Voltaire.

3. Qui devait lui envoyer les derniers volumes de l'*Encyclopédie*.

Buvez avec les sages à la santé du solitaire, qui vous aimera jusqu'au dernier moment de sa vie.

6176. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

4 décembre.

Je vous crois actuellement, monsieur, en train d'être grand-père, car je m'imagine qu'on ne perd pas son temps dans votre beau climat. Notre petite Dupuits a perdu le sien : elle s'est avisée d'accoucher avant sept mois d'un petit drôle gros comme le pouce, qui a vécu environ deux heures. On était fort en peine de savoir s'il avait l'honneur de posséder une âme : père Adam, qui doit s'y connaître, et qui ne s'y connaît guère, n'était pas là pour décider la question ; une fille l'a baptisé à tout hasard, après quoi il est allé tout droit en paradis, où votre archevêque d'Auch¹ prétend que je n'irai jamais. Mais il devrait savoir que ce sont les calomnieux qui en sont exclus, et que la porte est ouverte aux calomniés qui pardonnent et qui font du bien.

Permettez-moi de présenter mes respects à toute votre famille présente et à venir. Tout Ferney vous fait les plus sincères compliments.

6177. — A M. SAURIN.

4 décembre.

Je soupçonne, monsieur, qu'il en est à peu près aujourd'hui comme de mon temps. Il y avait tout au plus aux premières représentations une centaine de gens raisonnables ; c'est pour ceux-là que vous avez écrit. Votre pièce est remplie de traits qui valent mieux à mon gré que bien des pièces nouvelles qui ont eu de grands succès. On y voit à tout moment l'empreinte d'un esprit supérieur, et vous ne ferez jamais rien qui ne vous fasse beaucoup d'honneur auprès des sages.

Il me paraît que madame votre femme est de ce nombre, puisqu'elle sent votre mérite et qu'elle vous rend heureux ; c'est une preuve qu'elle l'est aussi. Je vous en fais à tous deux mes très-tendres compliments.

Quant aux Anglais, je ne peux vous savoir mauvais gré de vous être un peu moqué de Gilles Shakespeare². C'était un sau-

1. Dans un *Mandement* de 1764 ; voyez tome XXV, page 469.

2. Dans la préface de son *Orpheline léguée*, Saurin parlait des *monstrueuses absurdités* des pièces de Shakespeare.

vage qui avait de l'imagination. Il a fait beaucoup de vers heureux, mais ses pièces ne peuvent plaire qu'à Londres et au Canada. Ce n'est pas bon signe pour le goût d'une nation, quand ce qu'elle admire ne réussit que chez elle.

Rendez toujours service, mon cher confrère, à la raison humaine. On dit qu'elle a de plats ennemis qui osent lever la tête. C'est un bien sot projet de vouloir aveugler les esprits, quand une fois ils ont connu la lumière.

Conservez-moi votre amitié ; elle me fera oublier les sots dont votre grande ville est encore remplie.

6178. — A M. DAMILAVILLE.

4 décembre.

Mon confrère Saurin, mon cher frère, m'a envoyé son *Orpheline léguée*¹, et je lui en fais mes remerciements par cette lettre² que je vous adresse. Je ne crois pas que ce legs ait valu beaucoup d'argent à l'auteur. Il y a beaucoup d'esprit dans son ouvrage, bien de la finesse, une grande profondeur de raison dans les détails ; les vers sont bien faits, le style est aisé et agréable ; et avec tout cela une pièce de théâtre peut très-bien n'avoir aucun succès. Il faut *vis comica* pour la comédie, et *vis tragica* pour la tragédie ; sans cela toutes les beautés sont perdues. Ayez la bonté de lui faire parvenir ma lettre.

Je viens d'être bien attrapé par un livre³ que j'avais fait venir en hâte de Paris. L'annonce me faisait espérer que je connaîtrais tous les peuples qui ont habité les bords du Danube et du Pont-Euxin, et que j'entendrais fort bien l'ancienne langue slavone. L'auteur, M. Peyssonnel, qui a été consul en Tartarie, promettait beaucoup, et n'a rien tenu. Je mettrai son livre à côté de l'*Histoire des Huns*, par Guignes, et ne les lirai de ma vie. J'attends, pour me consoler, le ballot que Briasson doit m'envoyer⁴. Il ne songe pas qu'en le faisant partir au mois de janvier par les rouliers, il m'arrivera au mois de mars ou d'avril.

Je ne sais de qui est une analyse qui court en manuscrit, et qui est très-bien faite. Les erreurs grossières d'une chronologie

1. Voyez lettre 6157.

2. Celle qui précède.

3. *Observations historiques et géographiques sur les peuples barbares qui ont habité les bords du Danube et du Pont-Euxin*, 1765, in-4°.

4. Les volumes de l'*Encyclopédie* ; voyez lettre 6157.

assez intéressante y sont développées par colonnes. On y voit évidemment que si Dieu est l'auteur de la morale des Hébreux, comme nous n'en pouvons douter, il ne l'est pas de leur chronologie. Mais ces discussions ne sont faites que pour les savants ; et pourvu que les autres aiment Jésus-Christ en esprit et en vérité, il n'est pas nécessaire qu'ils en sachent autant que Newton et Marsham.

Bonsoir, mon cher frère. *Écr. l'inf....*

6179. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 4 décembre.

Voulez-vous savoir, monsieur, l'effet que fera *Virginie*¹ ? Envoyez-la-nous. S'il y a deux rôles de femme, je vous avertis que j'ai chez moi deux bonnes actrices : l'une, ma nièce Denis ; l'autre, ma fille Corneille ; j'ai deux ou trois acteurs sous la main qui ne gâteront point votre ouvrage ; nous serons cinq ou six spectateurs, tous gens discrets. Soyez sûr que la pièce ne sortira pas de mes mains, et que les rôles me seront rendus à la fin de la représentation.

C'est, à mon sens, la seule manière de juger d'une pièce de théâtre. J'ai toujours oui dire que Despréaux, qui était le confident de Racine et de Molière, se trompait toujours sur les scènes qu'il croyait devoir réussir le plus, et sur celles dont il se défiait : or jugez, si Despréaux se trompait toujours dans Auteuil près de Paris, ce qui m'arriverait à Ferney au pied du mont Jura. Je crois qu'il faut voir les choses en place pour en bien juger.

Je me flatte qu'en effet, monsieur, vous pourrez nous donner les violons dans notre enceinte de montagnes. On nous assure que madame votre sœur² doit acheter une belle terre dans mon voisinage ; vous y viendrez sans doute. Le plaisir de vous entretenir augmentera, s'il se peut, encore l'estime que vos lettres m'ont inspirée ; mais dépêchez-vous, car ma mauvaise santé m'avertit que je ne serai pas doyen de l'Académie française. Je vous donne ma voix pour être mon successeur, à moins que vous n'aimiez mieux choisir selon l'ordre du tableau.

Vous me parlez de la meilleure édition de mes sottises : il n'y en a point de bonne ; mais j'aurai l'honneur de vous envoyer la moins détestable que je pourrai trouver.

1. Voyez la note 4, page 9.

2. M^{me} de La Chabalerie.

Permettez-moi de vous embrasser tout comme si j'avais déjà eu l'honneur de vous voir.

6180. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE ¹.

A Ferney, 4 décembre.

Mes maladies, qui me persécutent, monsieur, quand l'hiver commence, et mes yeux, qui se couvrent d'écailles quand la neige arrive, ne m'ont pas permis de répondre aussitôt que je l'aurais souhaité à votre obligeante lettre. M^{me} Denis et M^{me} Dupuits sont aussi sensibles que moi à l'honneur de votre souvenir. M^{me} Dupuits s'est avisée d'accoucher à sept mois d'un petit garçon qui n'a vécu que deux heures ; j'en ai été fâché, en qualité de grand-père honoraire ; mais ce qui me console, c'est qu'il a été baptisé. Il est vrai qu'il l'a été par une garde huguenote ; cela lui ôtera dans le paradis quelques degrés de gloire que père Adam lui aurait procurés.

Je ne suis point étonné, monsieur, que vous ayez de mauvais comédiens à Nancy ; on dit que ceux de Paris ne sont pas trop bons. Il est difficile de faire naître des talents, quand on les excommunie. Les Grecs, qui ont inventé l'art, avaient plus de politesse et de raison que nous.

Il me paraît que vous n'êtes pas plus content de la société des femmes que du jeu des comédiens ; le bon est rare partout en tout genre. Vous trouverez dans votre philosophie des ressources que le monde ne vous fournira guère. Si jamais le hasard vous ramène vers l'enceinte de nos montagnes, n'oubliez pas l'ermite où l'on vous regrette.

Agréez les respects de V.

6181. — DU PÈRE PAULIAN ².

A Avignon, ce 4 décembre.

Monsieur, il est bien flatteur pour moi que le plus beau génie de ce siècle veuille bien jeter les yeux sur quelqu'un de mes ouvrages. Je suis fâché que

1. Le marquis de Villevieille est mort à Paris le 11 mai 1825, dans un âge très-avancé. Le *Journal de Paris* des 10 et 14 juillet 1778 contient deux lettres sur la *Zulime* de Voltaire, qui portent la signature de Villevieille, mais qui passaient pour être de Condorcet. (B.)

2. Aimé-Henri Paulian, né à Nîmes le 22 juillet 1722, y est mort en février 1802. On n'a pas la lettre que lui avait écrite Voltaire.

la troisième édition du *Dictionnaire*¹ que vous me demandez ne soit pas encore finie. Dès que ce *Dictionnaire*, augmenté d'un volume, paraîtra, j'aurai l'honneur de vous en faire hommage. En attendant, je vous prie d'accepter un exemplaire de mon *Traité de paix entre Descartes et Newton*². S'il mérite votre approbation, je suis assuré qu'il mérite par cela même l'immortalité.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

PAULIAN,

Ancien professeur de physique au collège d'Avignon,
de la Compagnie de Jésus.

6182. — A M. LEKAIN.

7 décembre.

Mon cher ami, vous aurez sans doute le crédit de faire mettre deux cartons à cette pauvre *Adélaïde* ; le libraire ne pourra refuser de prendre cette peine, que j'ai offert de payer.

Les deux fautes dont je me plains sont capitales, et peuvent faire très-grand tort à un ouvrage que vous avez fait valoir.

Le premier carton doit être à la page 30.

Non, c'est pour obtenir une paix nécessaire ;
Gardez d'être réduit au hasard dangereux
Que les chefs de l'État ne trahissent leurs vœux³.

Il faut mettre à la place :

Non, c'est pour obtenir une paix nécessaire ;
On la veut, on en traite, et dans tous les partis
Vous serez prévenu, je vous en avertis.
Passez-les en prudence⁴, etc.

Le second carton doit être à la page 39, où il se trouve deux vers répétés dans la même scène :

Enflé de sa victoire, et teint de votre sang,
Il m'ose offrir la main qui vous perça le flanc⁵.

1. *Dictionnaire de physique*, dont la première édition est de 1761, trois vol. in-4°.

2. Cet ouvrage de Paulian avait paru en 1763 ; il a trois volumes in-12.

3. Voltaire s'est déjà plaint de ces vers dans sa lettre du 29 novembre, n° 6168.

4. Voyez tome III, pages 103 et 138.

5. Voltaire a déjà parlé de ces vers dans la lettre 6162, du 25 novembre.

Il faut mettre à la place :

Tout doit, si je l'en crois, céder à son pouvoir ;
Lui plaire est ma grandeur, l'aimer est mon devoir.

Je vous demande en grâce d'exiger ces deux cartons. Si le libraire les refuse, exigez du moins qu'on fasse un *errata*, dans lequel ces deux corrections se trouvent. Vous sentez à quel point ma demande est juste. Celui qui a glissé dans ma pièce ce détestable vers inintelligible :

Que les chefs de l'État ne trahissent leurs vœux,

ne m'a pas rendu un bon service.

Mandez-moi, je vous prie, quand vous jouez *Gustave*¹.

On m'a écrit que si monseigneur le dauphin se porte mieux, il y aura encore des spectacles à Fontainebleau ; mais j'en doute beaucoup.

Je crois M. d'Argental à la cour ; c'est pourquoi je vous adresse cette lettre en droiture.

Adieu ; vous savez combien je vous suis tendrement dévoué. V.

6183. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

8 décembre.

Béni soit Dieu, monsieur ! vous et votre chanoine vous faites de bien belles actions ; couronnez-les en faisant de *J. Meslier* ce que vous avez fait de la *Lettre sur Calas*. Il faut que les choses utiles soient publiques ; vous en pouvez venir très-aisément à bout. Vous rendrez un service essentiel à tous les honnêtes gens. Ayez cette bonne œuvre à cœur. Il n'y a pas un homme de bien, dans le pays que j'habite, qui ne pense comme vous, et je me flatte qu'il en sera bientôt de même dans le vôtre.

Le docteur Tronchin craint pour les jours de monsieur le dauphin ; on dit que les médecins de la cour ne sont pas d'accord ; tout le monde est dans les plus vives alarmes ; mais on a toujours des espérances dans sa jeunesse et dans la force de son tempérament. Dieu veuille nous conserver longtemps le fils et le père ! Adieu, monsieur ; nous faisons les mêmes vœux pour toute votre famille.

1. *Le Gustave Wasa*, tragédie de La Harpe, non imprimée, fut jouée le 3 mars 1766.

6184. — A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 9 décembre.

Mon cher ami, ma lettre doit commencer d'une façon toute contraire aux *Épîtres familières* de Cicéron¹ ; et je dois vous dire : Si vous vous portez mal, j'en suis très-affligé ; pour moi, je me porte mal. La différence entre nous, c'est que vous êtes un jeune chêne qui essayez une tempête, et que moi je suis un vieux arbre qui n'a plus de racines. Tronchin ne guérira ni vous ni moi. Vous vous guérirez tout seul par votre régime : c'est là la vraie médecine dans tous les cas ordinaires. Il se peut pourtant que votre grosseur à la gorge n'ayant pas suppuré, l'humeur ait reflué dans le sang : en ce cas, vous seriez obligé de joindre à votre régime quelques détersifs légers. Peut-être que la petite sauge avec un peu de lait vous ferait beaucoup de bien. Les aliments et les boissons qui servent de remèdes ont seuls prolongé ma vie, et je ne connais point de médecin supérieur à l'expérience.

Je fais bien des vœux pour que notre cher Beaumont trouve l'exemple qu'il cherche. Il fera sûrement triompher l'innocence des Sirven comme celle des Calas.

On dit qu'il s'est déjà présenté soixante personnes pour remplir le nouveau parlement de Bretagne ; en ce cas, c'est une affaire finie, et la paix ne sera plus troublée dans cette partie du royaume. Je me flatte qu'elle régnera aussi dans notre voisinage : il n'y a pas eu la moindre ombre de tumulte, et il n'y en aura point. Vous pouvez être sûr que tout ce qu'on vous dit est sans fondement.

Rien n'est plus ridicule que l'idée que vous dites qu'on s'est faite de ce pauvre Père Adam ; il me dit la messe et joue aux échecs : voilà, en vérité, les deux seules choses dont il se mêle. Il ne connaît pas un seul Genevois, il ne va jamais à la ville. J'ai eu le bonheur de plaire aux magistrats et aux citoyens, en tâchant de les rapprocher, en leur donnant de bons dîners, en leur faisant l'éloge de la concorde et de leur ville.

M. Hennin, qui arrive incessamment, trouvera les voies de la pacification préparées, et achèvera l'ouvrage. J'ai joué le seul rôle qui me conviut, sans faire aucune démarche, recevant tout le monde chez moi avec politesse, et ne donnant sur moi aucune

1. Cicéron dit : « Si vales, bene est; ego valeo. »

prise. M. d'Argental sait bien que telle a été ma conduite ; M. le duc de Praslin en est instruit ; je laisse parler les gens qui ne le sont point. Je sais bien qu'il faut que dans Paris on dise des sottises. Il y a cinquante ans que je suis en butte à la calomnie, et elle ne finira qu'avec moi. Je m'y suis accoutumé comme aux indigestions.

Digérez, mon cher ami, et mandez-moi, je vous en conjure, des nouvelles de votre santé.

6185. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE,
SUR UN PORTRAIT DE L'AUTEUR QU'IL AVAIT FAIT GRAVER.

A Ferney, le 11 décembre.

J'ouvre une caisse, monsieur ; j'y vois, quoi ? Moi-même en personne, dessiné d'une belle main. Je me souviens très-bien que

Ce danzel, beau comme le jour,
Soutien de l'amoureux empire,
A, dans mon champêtre séjour,
Dessiné le maigre contour
D'un vieux visage à faire rire.
En vérité c'était l'Amour
S'amusant à peindre un satyre
Avec les crayons de La Tour.

Il est vrai que dans l'estampe on me fait terriblement montrer les dents. Cela fera soupçonner que j'en ai encore. Je dois au moins en avoir une contre vous de ce que vous avez passé tant de temps sans m'écrire.

Bérénice disait à Titus :

Voyez-moi plus souvent, et ne me donnez rien.

(Acte II, scène iv.)

Je pourrais vous dire :

Écrivez-moi souvent, et ne me peignez point¹.

Mais je suis si flatté de votre galanterie, que je ne peux me plaindre du burin. Je remercie le peintre, et je pardonne au graveur.

1. Je suis le texte des *OEuvres de Villette*. Les éditeurs de Kehl, au lieu de *peignez*, avaient mis *gravez*. (B.)

On prétend que vous avez des affaires et des procès; qui terre n'a pas souvent a guerre, à plus forte raison qui terre a.

..... Di tibi formam,
Di tibi divitias dederunt, artemque fruendi.

(Hor., lib. I, ep. iv.)

Ajoutez-y surtout la santé, et ayez la bonté de m'en dire des nouvelles quand vous n'aurez rien à faire. L'absence ne m'empêchera jamais de m'intéresser à votre bien-être et à vos plaisirs. Si vous êtes dans le tourbillon, vous me négligerez; si vous en êtes dehors, vous vous souviendrez, monsieur, d'un des plus vrais amis que vous ayez. Vous l'avez dit dans vos vers¹, et je ne vous démentirai jamais.

6186. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 décembre.

Mes anges, vous n'allez point à Fontainebleau, vous êtes fort sages; ce séjour doit être fort malsain, et vous y seriez trop mal à votre aise. J'ai peur que la cour n'y reste tout l'hiver. J'ai peur aussi que vous n'ayez pas de grands plaisirs à Paris; la maladie de monsieur le dauphin doit porter partout la tristesse. Cependant voilà une comédie de Sedaine² qui réussit et qui vous amuse; celle de Genève ne finira pas sitôt. Je crois, entre nous, que le conseil s'est trop flatté que M. le duc de Praslin lui donnerait raison en tout. Cette espérance l'a rendu plus difficile, et les citoyens en sont plus obstinés. J'ai préparé quelques voies d'accommodement sur deux articles; mais le dernier surtout sera très-épineux, et demandera toute la sagacité de M. Hennin. Je lui remettrai mon mémoire³ et la consultation de votre avocat: cet avocat me paraît un homme d'un grand sens et d'un esprit plein de ressources. Si vous jugez à propos, mes divins anges,

1. Voici les vers de Villette au bas du portrait de Voltaire :

Ses talents l'ont déifié,
L'Europe moderne l'honore;
Jadis à ses autels elle eût sacrifié.
Ce qui flatte mon cœur, et m'est plus cher encore,
Il eut pour moi de l'amitié.

2. *Le Philosophe sans le savoir*, comédie en cinq actes et en prose, jouée le 2 décembre 1765.

3. Celui dont il parle dans la lettre 6165.

de me faire connaître à lui, et de lui dire combien je l'estime, vous me rendrez une exacte justice.

Je ne chercherai point à faire valoir mes petits services ni auprès des magistrats, ni auprès des citoyens ; c'est assez pour moi de les avoir fait dîner ensemble à deux lieues de Genève ; il faut que M. Hennin fasse le reste, et qu'il en ait tout l'honneur. Tout ce que je désire, c'est que M. le duc de Praslin me regarde comme un petit anti-Jean-Jacques, et comme un homme qui *n'est pas venu apporter le glaive, mais la paix*¹. Cela est un peu contre la maxime de l'Évangile ; cependant cela est fort chrétien.

Vous ne sauriez croire, mes divins anges, à quel point je suis pénétré de toutes vos bontés. Vous me permettez de vous faire part de toutes mes idées, vous avez daigné vous intéresser à mon petit mémoire sur Genève, vous me ménagez la bienveillance de M. le duc de Praslin, vous avez la patience d'attendre que le petit ex-jésuite travaille à son ouvrage ; enfin votre indulgence me transporte. Je souhaite passionnément que les parlements puissent avoir le crédit de soutenir dans ce moment-ci les lois, la nation, et la vérité contre les prêtres ; ils ont eu des torts sans doute, mais il ne faut pas punir la France entière de leurs fautes. Vive l'impératrice de Russie ! vive Catherine, qui a réduit tout son clergé à ne vivre que de ses gages, et à ne pouvoir nuire !

Toute ma petite famille baise les ailes de mes anges comme moi-même.

6187. — A M. BEAUMONT-JACOB².

A Ferney, 14 décembre.

J'ai l'honneur de vous renvoyer, monsieur, la liste de la loterie que vous avez eu la bonté de me prêter.

Je vous supplierai de vouloir bien, à votre loisir, mander à vos correspondants de Paris de faire porter chez M. de La Borde, banquier du roi, mes trente-six billets de loterie, y compris les billets qui ont gagné les lots. M. de La Borde aura la bonté de joindre cette petite parcelle aux billets dont il a bien voulu se charger pour moi, et la petite masse sera réunie à la grande. Quand cette opération sera faite, je serais bien aise que vous voulussiez me faire savoir ce qui vous restera entre les mains.

1. C'est l'inverse de ce qu'on lit dans saint Matthieu, x, 34 : « Non veni pacem mittere, sed gladium. »

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

J'aurais une autre affaire à vous proposer ; vous verrez, monsieur, si elle convient à vos arrangements.

Il s'agit de savoir si vous pourriez, à commencer au 1^{er} de janvier, me faire toucher, tous les trois mois, un argent assez considérable que doit me payer un négociant nommé M. Sahler ; il n'a pas toujours son argent prêt à l'échéance. Je consentirais à payer un demi pour cent par mois pour votre escompte ; mais je voudrais que le change fût toujours au pair : ce qui reviendrait au même pour vous, attendu que M. Sahler vous payerait en espèces.

Il restera à savoir si vous pouvez vous dégarnir, tous les trois mois, d'une somme d'environ quinze mille livres. J'écrirai à M. Sahler suivant votre réponse.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments qui vous sont dus, monsieur, etc.

6188. — A M. FAVART.

A Ferney, par Genève, 14 décembre.

Je croyais, monsieur, être guéri de la vanité à mon âge ; mais je sens que j'en ai beaucoup avec vous. Non-seulement vous avez flatté mon amour-propre en parlant de la bonne *Gertrude*¹, mais j'en ai encore davantage en lisant votre *Fée Urgèle*², car je crois avoir deviné tous les endroits qui sont de vous. Tout ce que vous faites me semble aisé à reconnaître ; et lorsque je vois à la fois finesse, gaieté, naturel, grâces et légèreté, je dis que c'est vous, et je ne me trompe point. Vous êtes inventeur d'un genre infiniment agréable ; l'opéra aura en vous son Molière, comme il a eu son Racine dans Quinault. Si quelque chose pouvait me faire regretter Paris, ce serait de ne pas voir vos jolis spectacles, qui ragaillardiraient ma vieillesse ; mais j'ai renoncé au monde et à ses pompes. Vous n'avez pas besoin du suffrage d'un Allobroge enterré dans les neiges du mont Jura. Quand il y aura quelque chose de votre façon, ayez pitié de moi.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

1. Voyez une note sur la lettre 6142.

2. Voyez une note sur la lettre 6144.

6189. — A M. BEAUMONT-JACOB ¹.

A Ferney, 16 décembre.

Je vous envoie, monsieur, le double de votre compte signé de moi. Il n'est pas possible que M. Sahler, ou un autre négociant, vous donne un demi pour cent de commission, outre un demi pour cent d'escompte. Cela ferait douze pour cent par an ; ce qui serait exorbitant et ruineux pour lui.

S'il vous convient, monsieur, qu'on stipule que vous serez toujours payé au bout de trois mois, cela vous fera par an une somme assez honnête. On pourra bien demander qu'il soit permis de vous payer quelquefois au bout de deux mois ; mais je crois que cela sera très-rare. M. Sahler est, je crois, un négociant de Montbéliard, associé du trésorier du comté de Montbéliard et dépendances. Je crois que son principal négoce consiste dans les forges de Montbéliard, et des terres de Franche-Comté. Voilà tout ce que je peux vous en dire pour le présent. Je lui ai écrit. J'attendrai sa réponse, et je serai toujours prêt à vous marquer, monsieur, les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

6190. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA ².

Au château de Ferney, 17 décembre 1765.

Madame, je ne saurais voir finir cette année sans souhaiter les plus nombreuses et les plus heureuses à Votre Altesse sérénissime, à toute votre auguste famille, et à la grande maîtresse des cœurs. Il y a plus de douze ans que je vis dans ma retraite, et il y a tout juste ce temps-là que je regrette les plus agréables moments de ma vie. Ma vieillesse et mes maladies ne me permettent pas de me mettre aux pieds de Votre Altesse sérénissime aussi souvent que je le voudrais ; mais le cœur n'y perd rien ; il est toujours plein de vos bontés ; je m'informe, à tous les Allemands qui voyagent dans nos cantons, de votre santé et de tout ce qui vous intéresse. J'ignore actuellement si vous n'avez point eu quelque ressentiment d'une incommodité passagère, dont vous me parliez dans la dernière lettre dont vous m'avez honoré. Je par-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Éditeurs, Bavoux et François.

donnerai tous mes maux à la nature, si votre personne en est exempte.

Le roi de Prusse a eu quelques atteintes assez violentes, mais il se conserve par un grand régime. Il me fait l'honneur de m'écrire quelquefois ; mais je n'ai plus la santé et la force nécessaires pour soutenir un tel commerce. J'applaudis toujours au service qu'il a rendu au nord de l'Allemagne ; sans lui vous auriez peut-être des jésuites et des capucins dans la Thuringe , ce qui est pire à la longue que des housards. Je ne sais par quelle fatalité la partie méridionale de l'Allemagne est plongée dans la plus plate superstition, tandis que le nord est rempli de philosophes. Genève est bien changée depuis quelques années. Calvin ne reconnaîtrait pas sa ville.

Que Votre Altesse sérénissime daigne toujours agréer avec bonté mon très-tendre respect.

6191. — A M. HENNIN.

Au château de Ferney, 17 décembre.

Si je pouvais sortir, monsieur, je serais venu me mêler dans la foule de ceux qui vous ont vu arriver, le rameau d'olivier à la main¹.

1. La république de Genève avait joui du repos, depuis l'acte de médiation de 1748, fait par la France et les cantons de Zurich et de Berne. Mais, à cette époque, les dissensions s'étaient renouvelées avec tant d'aigreur et de violence que le gouvernement français avait pris le parti d'y intervenir. On employa d'abord les voies de conciliation, et ensuite celles de la force.

La population de Genève était composée des citoyens, bourgeois, natifs, habitants et étrangers ; la souveraineté résidait dans le conseil général, composé d'environ seize cents citoyens ou bourgeois ; mais rien ne pouvait y être traité sans l'approbation du conseil des Deux-Cents ; le conseil général ne délibérait point : il avait seulement le droit d'approuver ou de rejeter les avis et lois qui lui étaient proposés.

Le conseil des Deux-Cents, qui était composé de deux cent cinquante membres, était nommé par le petit conseil, et ne pouvait délibérer que sur les questions que celui-ci lui soumettait ; il pouvait aussi faire des propositions sur lesquelles le petit conseil était tenu de répondre. Le conseil des Deux-Cents avait le droit de faire grâce, de légitimer les enfants naturels, de battre monnaie ; il avait d'autres droits régalien : il était juge souverain dans les matières civiles importantes ; il présentait au conseil général les candidats pour les premières charges de la république.

Le petit conseil ou conseil des Vingt-Cinq présidait tous les autres conseils dont il faisait partie ; il avait l'administration des affaires publiques, la haute police ; il était juge en troisième ressort pour le civil et juge souverain des causes criminelles, sauf le recours en grâce dans les cas graves ; il avait le droit de recevoir les bourgeois, etc. Il était dirigé par quatre syndics élus annuellement dans son sein par le conseil souverain. Le premier syndic présidait tous les conseils. Un

Mon âge et mes maladies me retiennent chez moi en prison. J'ai bu aujourd'hui à votre santé dans ma mesure de Ferney avec M. Roger. Quand vous serez las des cérémonies et des indigestions de Genève, vous serez bien aimable de venir chercher la sobriété et la tranquillité à Ferney. Je vous remettrai un *Mémoire*¹ de deux avocats de Paris sur les tracasseries de Genève, et vous verrez que l'ordre des avocats en sait moins que vous. M. d'Artaud devait le remettre à M. de Saint-Foix² pour vous le donner, mais vous êtes parti précipitamment. Je vais le faire copier, et je serais très-flatté d'avoir l'honneur de vous entretenir en vous remettant l'original.

Quand vous aurez quelques ordres à me donner, vous pouvez les envoyer aux Rues-Basses, chez M. Souchai, marchand drapier, près du *Lion d'or*.

M^{me} Denis vous fait mille compliments. Nous ne pouvons vous exprimer à quel point nous sommes enchantés de nous trouver dans votre voisinage.

J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre et le plus respectueux attachement.

VOLTAIRE.

6192. — DE M. HENNIN³.

Genève, 18 décembre 1765.

Je crois, monsieur, que la colombe sera obligée de planer encore quelque temps sur cette montagne, parce que les eaux du déluge ne sont pas encore écoulées. Vous avez fait une chose digne de vous en buvant à la santé d'un homme menacé de toutes les indigestions possibles. Nous nous préparons, M. Fabry et moi, à aller vous surprendre demain, et je n'avais pas besoin des motifs que vous me présentez pour regarder le moment où j'aurai l'honneur de vous revoir comme un des plus agréables de ma vie.

Messieurs de Genève m'accablent de prévenances. J'espère qu'ils ne tarderont pas à s'apercevoir que le ton simple et amical est celui qui me touche le plus.

Je vous prie, monsieur, de présenter mes respects à M^{me} Denis. J'ai beaucoup de choses à lui dire, ainsi qu'à vous, de la part de nos amis de la

conseil des Soixante s'assemblait seulement pour délibérer sur les affaires secrètes et politiques.

Telles étaient alors les bases du gouvernement de ce petit État. (*Note de Hennin fils.*)

1. On voit par les lettres 6165 et 6186 que ce *Mémoire* était de Voltaire.

2. Voyez la note 4, page 76.

3. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, 1825.

grande Babylone; mais vous me permettez, pour la première fois, de ne m'occuper que de vous faire connaître le dévouement sincère et respectueux, etc.

6193. — A M. DAMILAVILLE.

Genève, 20 décembre.

J'obéis à vos ordres, monsieur; je vous envoie les deux lettres de M. Covelle¹, que j'ai trouvées avec beaucoup de peine. Si je trouve les deux autres que vous demandez, je ne manquerai pas de vous les faire parvenir, supposé que vous ayez reçu les premières.

M. Évrard m'a dit que vous aviez été malade; j'y prends la part la plus sensible, ainsi que tous ceux qui ont eu l'honneur de vous voir à Genève. On nous a dit aujourd'hui que M. de Voltaire ne se portait pas trop bien: il s'est donné beaucoup de peine pour accommoder nos petits différends avant que nous eussions M. Hennin. Les magistrats et les citoyens lui en ont témoigné la plus grande satisfaction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

J.-L. BOURSIER.

6194. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 décembre.

Mes anges de paix, j'ai remis à M. Hennin les rameaux d'olivier que vous avez bien voulu m'envoyer. La consultation de vos avocats m'a paru, comme je vous l'ai mandé, pleine de raison et d'équité. Ils se sont trompés sur quelques usages de Genève, qu'ils ne peuvent connaître; ils ont dit ce qui leur a paru juste; et M. Hennin conciliera la justice et les convenances. Je crois surtout qu'il ne souffrira pas qu'on donne des soufflets impunément à nos présidents², et qu'il soutiendra la dignité de résident de France mieux que ne faisait ce pauvre petit Montpéroux.

Berne et Zurich sont prêts d'envoyer des médiateurs à cette

1. Dans les *Questions ou Lettres sur les miracles*, il y en a quatre données sous le nom de Covelle (les 7^e, 10^e, 13^e et 19^e). Il s'agit ici, sans doute, non de deux de ces lettres, mais de deux exemplaires de la *Collection*, dont il est parlé dans une note de la lettre 6164.

2. Voyez la lettre 6174.

pauvre république qui ne sait pas se gouverner elle-même. On dit, dans Genève, que M. le duc de Praslin enverra M. le marquis de Castries. Si c'est un bruit faux, comme je le crois, je ne vois pas pourquoi le résident de France ne serait pas nommé médiateur. Il me semble que les lois en seraient plus respectées et la paix mieux affermie, quand le médiateur, restant résident, serait en état de faire aller la machine qu'il aurait montée lui-même.

De plus, M. Hennin, étant déjà très au fait du sujet des dissensions, serait plus capable que personne de concilier les esprits. Enfin c'est une idée qui me vient ; il ne me l'a point du tout suggérée, et je vous la soumets ; voyez si vous voulez en parler à M. le duc de Praslin.

Il y a quelques têtes mal faites dans Genève, qui trouvent mauvais, dit-on, qu'on ait consulté des avocats de la petite ville de Paris sur les affaires de la puissante ville de Genève ; on prétend même qu'elles veulent engager Crommelin à s'en plaindre. Je ne crois pas qu'elles veuillent pousser le ridicule jusque-là. Je n'ai d'ailleurs rien fait que sur les prières des meilleurs citoyens, je n'ai agi que dans des vues d'impartialité et de justice ; et cela est si vrai que je me suis adressé à vous.

En voilà assez pour Genève ; venons à l'autre tripot. Il se peut faire qu'en lisant rapidement la copie d'*Adélaïde du Guesclin*, que Lekain m'avait envoyée, et la voyant en général assez conforme à un exemplaire que j'avais, je n'aie pas fait assez d'attention à ces deux malheureux vers qui feraient tomber *Phèdre* et *Athalie* :

Gardez d'être réduit au hasard dangereux
Que les chefs de l'État ne trahissent leurs vœux ¹.

Je n'aurais pas fait de pareils vers à l'âge de quatorze ans ; on a fait une coupure en cet endroit. Il se peut que cette coupure ait été faite autrefois pour une seconde représentation, et qu'on ait cousu ces deux vers diaboliques pour attraper la rime.

Quand je les ai vus imprimés, j'ai été sur le point de m'évanouir, comme vous croyez bien. Si vous voyez Lekain, je vous prie de lui peindre le juste excès de ma douleur. Je suis bien loin de l'accuser de ce sanglant affront, j'en rejette l'opprobre sur Quinault ², et sur qui on voudra ; mais je prie Lekain instamment

1. Voyez lettres 6168 et 6182.

2. Quinault-Dufresne était retiré du théâtre depuis 1741 ; mais c'était lui qui

de faire mettre à la fin de l'édition, en *errata*, ce que je lui ai envoyé¹. Comptez que ces deux vers-là, et ceux qu'on m'envoie de Paris, contribueront à abréger ma vie.

On m'a mandé que *le Philosophe sans le savoir* n'avait ni nœud, ni intrigue, ni dénoûment, ni esprit, ni comique, ni intérêt, ni vraisemblance, ni peinture des mœurs; mais il faut bien pourtant qu'il y ait quelque chose de très-bon, puisque vous l'approuvez. Après tout, ce n'est qu'à la longue, comme vous savez, que les ouvrages en tous genres peuvent être appréciés.

Je vous souhaite les bonnes fêtes, comme on dit à Parme; et puisse le temps des bonnes fêtes ne vous pas faire le même mal qu'il a fait à ma poitrine et à mes yeux!

Vous serez bien aimable de faire valoir un peu auprès de M. le duc de Praslin la manière franche et désintéressée dont je me suis conduit avec mes voisins, avant l'arrivée de M. Hennin.

Respect et tendresse.

6195. — A M. HENNIN-

A Ferney, 21 décembre.

J'écris à M. d'Argental, monsieur. Je lui dis que je vous ai remis le *Mémoire* de ses avocats. Ils n'ont consulté que l'étiquette. Ils se trompent sur quelques usages de Genève. Vous accorderez la justice avec les convenances.

Comme je dis à M. d'Argental tout ce qui me passe par la tête, je propose que vous soyez nommé médiateur. Je ne trouve rien de plus à sa place. Vous êtes sur les lieux; vous êtes au fait; on a confiance en vous. Vous monterez la machine comme médiateur, vous la ferez aller ensuite comme résident. Vous serez l'arbitre du petit État où vous êtes ministre, jusqu'à ce qu'on vous donne des emplois plus importants. Je ne vois nulle difficulté à cette nomination. Un résident de France vaut bien un ministre de Berne.

Vous croyez bien qu'en écrivant dans cette vue à M. d'Argental, je suis loin de vous compromettre; que je donne cette idée comme une de mes imaginations que notre ancienne amitié me met en droit de lui confier. Enfin c'est une niche que je

avait, en 1734, créé le rôle de Vendôme, et il pouvait avoir fait ou fait faire des corrections dans la pièce. Les deux vers que Voltaire blâme dans cette lettre étaient acte II, scène VII, où les interlocuteurs sont Vendôme et Coucy.

1. Lettre 6182.

vous ai faite, et dont je vous avertis, afin que vous puissiez parer les coups que je vous porte, s'il vous en prend envie.

Si quelque jour vous faites l'honneur au vieux solitaire de venir dîner dans sa retraite, je vous promets moins de monde. Vous verrez des cœurs français aussi enchantés de vous pour le moins que les cœurs genevois, et beaucoup plus sensibles.

Mille respects. V.

6196. — DE M. HENNIN ¹.

Genève, le 22 décembre 1765.

J'ai fait usage, monsieur, du mémoire que vous avez eu la bonté de me remettre. Il entrera dans le nombre des pièces de ce malheureux procès.

Votre amitié et le désir de voir finir promptement les troubles de Genève vous ont persuadé, monsieur, que je serais propre à jouer ici le rôle de médiateur. Bien des motifs m'ont fait craindre qu'on ne jetât les yeux sur moi pour cette fonction. D'abord la première médiation fut confiée à un homme de qualité, et les républicains ne tiennent pas moins que les autres aux distinctions. En second lieu, destiné à vivre dans cette ville au delà du terme de la médiation, pourquoi voulez-vous que je reste chargé du mécontentement d'un parti, et peut-être de tous les deux. Le service du roi en pourrait souffrir, et ma position en deviendrait certainement moins douce. J'avais prévenu M. le duc de Praslin à ce sujet ; je lui ai depuis renouvelé par écrit mon éloignement pour cette dignité, dont je me croirais d'ailleurs très-honoré. Qu'il vienne au plus tôt ici un homme de considération de la part du roi ; je m'estimerai heureux de le seconder, et, quel que soit l'événement, je n'aurai plus à penser qu'à vivre agréablement dans cette retraite politique.

Dès que la nécessité de veiller à ce qui peut me convenir des effets de M. de Montpérroux ne me retiendra plus ici, j'espère, monsieur, que vous ne vous plaindrez pas de ma négligence à cultiver un voisin tel que vous. Je ne suis pas homme à laisser échapper un des plus grands avantages de ma résidence celui de pouvoir quelquefois profiter de votre loisir, et vivre en toute bonhomie avec un des bienfaiteurs de l'humanité.

C'est pour la dernière fois, monsieur, que je finirai mes billets comme une lettre, et je vous serai très-obligé d'en agir de même avec moi. Désormais je commencerai par *Je vous disais donc*, et vous laisserai suppléer à la fin les expressions de respect et de dévouement avec lesquels, etc.

1. Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin, 1825.

6197. — A. M. HENNIN.

Ferney, 22 décembre.

Eh bien ! je vous disais donc, monsieur, que je suis dans mon lit, environné de neige ; que je voudrais de tout mon cœur pouvoir venir vous demander à dîner, et que M^{me} Denis voudrait pouvoir venir arranger vos meubles ; que je vous crois cent fois plus propre à concilier tout qu'aucun lieutenant général des armées du roi ; que vous êtes très-aimable ; que je persiste dans mes souhaits plutôt que dans mon avis ; que Jean-Jacques Rousseau n'est ni le plus habile ni le plus heureux des hommes ; que les deux partis pourraient bien avoir un peu tort ; que la meilleure médiation est de les faire boire ensemble ; que la paix est rare chez les hommes ; qu'après avoir essayé bien des choses on trouve que la retraite est ce qu'il y a de mieux ; et que dans ma retraite ce qu'il y aura de mieux pour moi, ce sera que vous vouliez bien l'honorer quelquefois de votre présence, quand vos affaires, ou plutôt les affaires d'autrui, vous le permettraient ; qu'enfin je suis entièrement à vos ordres tant que je végéterai au pied du mont Jura.

6198. — A. M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 25 décembre.

Mon cher frère, connaissez-vous ce proverbe espagnol : *De las cosas mas seguras, la mas segura es dudar* ; « des choses les plus sûres, la plus sûre est de douter ? » Comment voulez-vous que M^{me} du Deffant ait ces *Milanges*¹ dont vous me parlez, puisqu'ils ne sont pas encore achevés d'imprimer ? Il est vrai que M^{me} du Deffant a une lettre sur M^{lle} de Lenclos ; c'est une épreuve du troisième volume, dont j'ai cru pouvoir la régaler, parce qu'elle me demandait avec la dernière instance de quoi l'amuser dans le triste état où elle est.

On ne vous a pas dit plus vrai sur les affaires de Genève. Les deux partis n'ont point promis de prendre les armes : il n'a jamais été question de pareilles extrémités. Tout s'est passé, se passe, et se passera avec la plus grande tranquillité ; et, si j'avais quelque vanité, je pourrais dire que je n'ai pas peu contribué

1. Le volume dont il est parlé dans la note 4, page 85.

à la bienséance que les citoyens ont gardée dans toutes leurs démarches.

On exagère tout, on falsifie tout, on m'attribue tous les jours des ouvrages que je n'ai jamais vus, et que je ne lirai point. Je me suis résigné à la destinée des gens de lettres un peu célèbres, qui est d'être calomniés toute leur vie.

Adieu, mon cher frère; conservez votre santé. M. Boursier m'a mandé qu'il vous avait écrit ¹.

Je crois qu'Helvétius a dû être bien étonné du prix que Jean-Jacques a mis à sa communion huguenote ².

6199. — DE M. HENNIN ³.

Genève, 25 décembre 1765.

Je vous avais promis, monsieur, ou je m'étais promis à moi-même d'aller finir avec vous cette journée ou celle de demain, si demain y a quand minuit sonne. Au lieu de cela, je suis obligé d'habiter encore l'alcôve jonquille de M^{me} de Montpéroux. Son aspect ne donne pas de mauvaises pensées, puisqu'il me rappelle Ferney et ses aimables habitants. Je suis bien fâché d'être dans l'impossibilité de les joindre de quelques jours. On me démeuble; on vendit hier la marmite dans laquelle bouillait ma soupe, demain le lit que j'occupe sera mis à l'enchère, et il faudra le disputer à quelque belle dame qui n'aurait pas la charité de m'en offrir la moitié. Puis viendront les fauteuils, qu'on ne me cédera pas volontiers, et il serait peu convenable qu'un résident de France reçût les gens comme le roi d'Anamabou. Vous voyez donc, monsieur, que tant que ces embarras dureront, il me sera impossible d'aller vous voir et de vous entretenir plus au long que je n'ai pu le faire la dernière fois.

J'ai bien perdu des paroles pour persuader à quelques bourgeois que, par plusieurs raisons, il fallait élire leurs magistrats. Ils m'en ont allégué beaucoup d'autres pour me prouver que c'était une chose impossible. Le temps des conversions est passé; nous sommes restés chacun dans notre sentiment.

Comme je lisais ce soir quelques nouveautés, on m'a annoncé M. Covelle ⁴. Son maintien, son éloquence, M^{lle} Ferbot, le consistoire, l'héroïsme patriotique, ont fait en moi une commotion que je n'essayerai pas de vous rendre. Jamais je n'ai eu tant de peine à m'empêcher de rire. Il a eu grand soin, monsieur, de se réclamer de vous, d'où j'ai auguré que la politique était son

1. C'est la lettre 6193.

2. Voyez une note sur la lettre 6098.

3. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, 1825.

4. Robert Covelle, héros du poème de Voltaire intitulé *la Guerre civile de Genève*. Voyez tome IX.

fort. Je me suis donc recueilli, je l'ai reçu comme un Curtius. Il ne m'a pas été possible de le retenir, parce que ses amis, m'a-t-il dit, l'attendaient à la porte. S'ils lui ressemblaient, ils devraient être d'honnêtes gens, car il avait, je crois, plus fêté Bacchus aujourd'hui que M^{lle} Ferbot. Mais César était à toute main.

Pardon, monsieur, je m'imagine être au coin de votre feu, et le mien s'éteint. Tout dort dans Genève, excepté votre ancien et fidèle serviteur.

6200. — A M. HENNIN.

A Ferney, 27 décembre.

Je suis très-persuadé, monsieur, qu'il y a plusieurs dames à Genève qui aimeraient mieux partager votre lit jonquille que de vous le disputer. Nous ne sommes pas trop dignes actuellement de vous coucher ; mais si quelque vieille emporte votre lit, daignez venir dormir chez nous.

Vous êtes trop heureux d'avoir vu Covelle le fornicateur, cela est d'un très-bon augure ; c'est le premier des hommes, car il fait des enfants à tout ce qu'il y a de plus laid dans Genève, et boit du plus mauvais vin comme si c'était du chambertin ; d'ailleurs grand politique, et n'ayant pas le sens commun.

Comment voulez-vous, monsieur, que les citoyens élisent des magistrats ? On vend des échaudés à la nouvelle élection, et des biscuits au pouvoir négatif. Ces deux branches de commerce doivent être respectées. Vous vous amusez doucement et gaieusement à arranger cette petite fourmilière où l'on se dispute un fétu, et je m'imagine encore que vous en viendrez à bout.

Si vous avez envie, monsieur, d'avoir une maison de campagne, il y en a une auprès de Ferney, qu'un architecte a bâtie, et qu'il doit peindre à fresque ; tous les plafonds sont en voûtes plates de briques ; il y a du terrain pour entourer toute la maison de jardins ; on a déjà bâti une petite écurie ; on peut faire vis-à-vis de cette écurie un logement pour des domestiques. Je crois que tout cela serait à bon marché, et sûrement à meilleur marché qu'auprès de Genève.

Vous voyez, monsieur, que je cherche mon intérêt. Vous sentez combien il me serait doux de vous avoir l'été dans notre voisinage. Ajoutez à ces raisons que, dans tout le territoire de la parvulissime république, on est épié de la tête aux pieds, et qu'on est l'éternel objet de la curiosité publique.

Recevez mes tendres respects. V.

Quand vous aurez, monsieur, quelques ordres à me donner, ayez la bonté de me les envoyer le soir, ou avant les dix heures du matin, chez M. Souchai, marchand, aux Rues-Basses, près du *Lion d'or*. Je les recevrai toujours.

6201. — A M. THIERIOT.

28 décembre.

Mon ancien ami, vous allez donc être physiquement grand-père; je ne le suis que moralement. Nous élevons tout doucement la marmotte que M^{me} Dupuits nous a faite.

Je n'aime que les anciennes lois romaines qui favorisent la liberté de l'adoption. J'ai été heureux bien tard dans ce monde; mais enfin je l'ai été, et peu de gens en diront autant d'eux.

Voici ma réponse à votre belle dame qui s'amuse à faire des romans. Je ne la cache point avec un petit pain, parce qu'on dit que cela n'est pas honnête pour la première fois; je ne la cache point avec de la cire, parce qu'un cachet sous l'enveloppe de frère Damilaville serait tâté par les doigts de messieurs de la poste, inconvénient qu'il faut toujours éviter. Ayez donc la bonté de cacheter la lettre à M^{me} de La Martinière-Benoist¹, et de la faire rendre.

Il faut que le chocolat soit une bonne chose, s'il vous a rendu des yeux, des oreilles, et un estomac; moi, qui n'ai plus rien de tout cela, je vais donc prendre du chocolat aussi; mais comme je suis plus vieux de quatre ans que vous, je doute que le chocolat me fasse le même bien. Achéons doucement notre carrière, en foulant aux pieds les préjugés, en riant des sots, et en fuyant les fanatiques.

6202. — A M. DAMILAVILLE.

28 décembre.

Mon cher frère, je me flatte que le triste événement de la mort de monsieur le dauphin² arrêtera pour quelque temps la guerre des rochets et des robes noires; qu'on ne parlera plus de bulle, quand il ne s'agit que de malheureux *De profundis*. Les hommes rentrent en eux-mêmes dans les grands événements qui font la douleur publique, et laissent pour quelques jours leurs vains débats et leurs folles querelles.

1. Cette lettre manque.

2. Il était mort le 20 décembre.

Jean-Jacques Rousseau n'est bon qu'à être oublié ; il sera comme Ramponneau, qui a eu un moment de vogue à la Courtille, à cela près que Ramponneau a eu cent fois moins de vanité et d'orgueil que le petit polisson de Genève.

Vous aurez incessamment M. Tronchin à Paris, ainsi vous n'aurez plus de mal de gorge ; pour moi, je serai réduit à être mon médecin moi-même ; ma sobriété me tiendra lieu de Tronchin.

Il y a un *Traité des Superstitions*¹ qui paraît depuis peu : s'il en vaut la peine, je vous supplie de me l'envoyer. J'espère recevoir dans un mois le gros ballot que Briasson a déjà fait partir² ; j'en commencerai la lecture comme celle des livres hébreux, par la fin, et vous savez pourquoi.

J'attends aussi des étrennes de vous et de M. Fréron, et de Bigex. M. Boursier prétend toujours qu'il vous a écrit³.

N. B. A propos, voici ce que j'ai toujours oublié de vous dire pour l'affaire des Sirven. Il me paraît nécessaire que M. de Beaumont rappelle, dans son exorde, la dernière aventure d'un citoyen de Montpellier qui, dans le temps qu'il pleurait la mort de son fils, fut accusé de l'avoir tué, vit descendre chez lui la justice avec le plus terrible appareil, s'évanouit, et fut sur le point de mourir.

Ce dernier exemple, joint à l'aventure éternellement mémorable des Calas, fera voir quels horribles préjugés règnent dans les esprits des Visigoths. Cela peut non-seulement fournir de beaux traits d'éloquence, mais encore disposer favorablement le conseil.

6203. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT⁴.

28 décembre 1765.

La lettre que je vous envoie⁵ m'a bien étonnée ; j'imagine qu'elle vous fera le même effet. Le style, la justesse, le goût, tout cela fait-il deviner un octogénaire ? Un homme de trente ans écrirait-il avec plus de force, d'élé-

1. *Essai sur les erreurs et les superstitions anciennes et modernes* (par J.-L. Castilhon), 1765, in-12 ; 1767, deux volumes in-8°.

2. Le gros ballot expédié par Briasson contenait la fin de l'*Encyclopédie*, et parvint à Voltaire dans les premiers jours de février 1766.

3. C'est toujours la lettre 6193.

4. *Correspondance complète*, édition Lescure, 1865.

5. La lettre du président Hénault.

gance et de délicatesse? La première partie surtout m'a charmée; la dernière sent un peu plus l'âge mûr, j'en conviens. Mais, monsieur de Voltaire, amant déclaré de la vérité, dites-moi de bonne foi, l'avez-vous trouvée? Vous combattez et détruisez toutes les erreurs; mais que mettez-vous à leur place? Existe-t-il quelque chose de réel? Tout n'est-il pas illusion? Fontenelle a dit : « Il est des hochets pour tout âge ». Il me semble que j'ai sur cela les plus belles pensées du monde; mais je deviendrais ridicule à montrer au doigt si je faisais la philosophe avec vous; il vous serait trop aisé de me confondre et de m'ôter toute réplique. Je me souviens que dans ma jeunesse, étant au couvent, M^{me} de Luynes m'envoya le Père Massillon; mon génie trembla devant le sien : ce ne fut pas à la force de ses raisons que je me soumis, mais à l'importance du raisonneur. Tous discours sur certaine matière me paraissent inutiles; le peuple ne les entend point, la jeunesse ne s'en soucie guère, les gens d'esprit n'en ont pas besoin, et peut-on se soucier d'éclairer les sots? Que chacun pense et vive à sa guise, et laissons chacun voir par ses lunettes. Ne nous flattons jamais d'établir la tolérance; les persécutés la prêcheront toujours, et s'ils cessaient de l'être, ils ne l'exerceraient pas. Quelque opinion qu'aient les hommes, ils y veulent soumettre tout le monde.

Tout ce que vous écrivez a un charme qui séduit et entraîne; mais je regrette toujours de vous voir occupé de certains sujets que je voudrais qu'on respectât assez pour n'en jamais parler, et même pour n'y jamais penser.

Savez-vous que Jean-Jacques est ici? M. Hume lui a ménagé un établissement en Angleterre, il doit l'y conduire ces jours-ci. Plusieurs personnes s'empressent à lui rendre des soins et à l'honorer, dans l'espérance de participer un peu à sa célébrité. Pour moi, qui n'ai point d'ambition, je me borne à avoir quelques-uns de ses livres sur mes tablettes, dont il y a une partie que je n'ai point lue, et une autre que je ne relirai jamais. Je vous envoie une plaisanterie d'un de mes amis ¹; je vous le nommerai s'il y consent; je lui en demanderai la permission avant que de fermer cette lettre.

Adieu, monsieur; votre amitié, votre correspondance, voilà ce qui m'attache le plus à la vie : c'est le seul plaisir qui me reste.

1. La lettre de M. Walpole à J.-J. Rousseau, au nom du roi de Prusse. Voici cette lettre, publiée dans le *Journal de l'Empire* du 5 février 1812 :

« Mon cher Jean-Jacques, vous avez renoncé à Genève votre patrie; vous vous êtes fait chasser de la Suisse, pays tant vanté par vos écrits; la France vous a décrété : venez chez moi; j'admire vos talents, je m'amuse de vos rêveries, qui (soit dit en passant) vous occupent trop et trop longtemps. Il faut à la fin être sage et heureux; vous avez assez fait parler de vous par vos singularités peu convenables à un véritable grand homme; démontrez à vos ennemis que vous pouvez avoir quelquefois le sens commun : cela les fâchera sans vous faire tort. Je vous veux du bien, et je vous en ferai si vous le trouvez bon; mais si vous vous obstinez à rejeter mon secours, attendez-vous que je ne le dirai à personne. Si vous persistez à vous creuser l'esprit pour trouver de nouveaux malheurs, choisissez les tels que vous voudrez; je suis roi, je puis vous en procurer au gré de vos souhaits; et ce qui sûrement ne vous arrivera pas, vis-à-vis de vos ennemis, je cesserai de vous persécuter quand vous cesserez de mettre votre gloire à l'être.

« Votre bon ami FRÉDÉRIC. »

6204. — DE M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT¹.

28 décembre 1765.

Je ne saurais me faire un mérite, mon cher confrère, de vous avoir admiré dans le premier moment ². Ce premier moment a eu un éclat qui n'a fait qu'augmenter; et, chargé d'une grande réputation, vous l'avez soutenue. Digne de vos modèles, vous les avez souvent égalés; plein de ressources, vous ne vous êtes jamais ressemblé. Vous n'avez point passé par les mêmes filières dont Racine ne s'est point assez garanti; ce ne sont plus des parties carrées que l'on retrouve trop souvent. Si vous en exceptez *Mithridate*, *Iphigénie*, *Britannicus* et *Athalie*, il y a toujours deux maîtresses et deux rivaux. A Dieu ne plaise que j'attaque cet homme immortel, que j'admire bien sincèrement, et qui vous a formé quelquefois à la vérité, comme Pélée fut le père d'Achille! Notre théâtre ne se soutient plus que par vous, jusqu'à ce que vous deveniez ancien à votre tour, et que (s'il est possible) vous ayez un successeur.

J'ajoute à cela que vous y avez joint le secret d'être heureux, et de vous procurer la vieillesse la plus honorable : ce qui prouve la vraie philosophie. Chacun de vos ouvrages a conservé votre cachet, et la dernière fois que j'allai à la Comédie, je pensai me trouver mal au moment où M^{lle} Clairon se jette aux pieds de Tancrède. Vous n'avez besoin que des passions des hommes pour intéresser : voilà la vraie tragédie, et tout le merveilleux n'est qu'indigence. Enfin, un de vos derniers ouvrages est votre *Corneille*. Ah! mon Dieu! loin de le dégrader, vous y avez démêlé des finesses qui avaient échappé, et vous avez fait connaître que sa hauteur ne lui faisait pas dédaigner la délicatesse des passions.

Par rapport à d'autres ouvrages sans nom d'auteur, je n'en dirai qu'un mot. C'est à M. l'abbé Bazin que je m'adresse : Dieu veuille avoir son âme! Chanoine de Saint-Honoré, je crains que le corps du cardinal Dubois qui y repose ne lui ait porté malheur, et que son âme ne revienne autour de son corps pour infecter le voisinage. Qu'a-t-il voulu, ce M. Bazin? On n'écrit que pour instruire ou pour amuser, pour l'utile ou pour l'agréable. J'ouvre son livre, je n'y vois que la solitude ou le désespoir. S'il avait lu *Zaïre*, il aurait trouvé ce beau vers :

Tu n'y peux faire un pas sans rencontrer ton Dieu.

Je ne suis point théologien, ainsi je ne m'aviserais pas de lui répondre; mais je suis homme, et je m'intéresse à l'humanité. Je trouve, je vous l'avoue, une barbarie insigne dans ces sortes d'ouvrages. Que lui a fait ce malheureux qui vient de perdre son bien, dont la femme vertueuse vient de mourir, suivie d'un fils unique qui donnait les plus grandes espérances? Que

1. *Correspondance complète de la marquise du Deffant*, édition Lescure, 1865.

2. La première représentation d'*Adélaïde du Guesclin*.

va-t-il devenir? Il avait le secours de la religion, il pouvait se sauver dans les bras de l'espérance, et attendre de la Providence, qui avait permis ce concours de malheurs pour éprouver sa constance, de l'en dédommager par le bonheur à venir. Point du tout. M. l'abbé Bazin lui ravit cette ressource, et lui ordonne d'aller se noyer, car il n'a pas d'autre chose à faire. Que lui ont fait ce mari trahi par sa femme, cette fille devenue libertine, ces valets devenus voleurs? Rien ne les arrête plus; la religion est détruite; elle seule tenait bon contre les passions, elle seule avait droit d'aller jusqu'à leur cœur, où les lois ne peuvent atteindre; c'est fait de tous les devoirs de la société, de l'harmonie de l'univers : M. Bazin n'y laisse que des brigands. Ah! du moins la religion des païens avait-elle des ressources! Pandore nous avait laissé une boîte au fond de laquelle était l'espérance; elle était cachée sous tous les maux, comme si elle était réservée pour en être la réparation; et nous autres, plus barbares mille fois, nous anéantissons tout; nous n'avons conservé que les malheurs; nous détruisons toute spiritualité; l'univers n'est plus qu'une matière insensible formée par le hasard; rien ne nous parle, tout est sourd, nous ne sommes plus environnés que de débris!... Ah! quel triste spectacle! c'est la Méduse des poètes qui change tout en rocher. Je me sauve de cette horreur dans *la Henriade*, dans *Brutus*, etc. Adieu, mon cher confrère; Dieu vous fasse la grâce de couronner tous les dons dont il vous a comblé par une véritable gloire qui n'aura point de fin! Pardonnez-moi d'être raisonnable et recevez ce dernier gage de mon amitié. Avouez que j'ai bien de l'obligation à M^{me} du Deffant; sans elle vous m'auriez tout à fait oublié : c'est elle dont l'amitié entretient une certaine habitude à laquelle vous n'oserez vous refuser, tandis qu'elle et moi ne cessons de vous publier, et qu'elle n'a de mérite au-dessus de moi que celui de vous faire plus d'honneur.

6205. — A M. BEAUMONT-JACOB.

A Ferney, 31 décembre.

M. de La Borde, banquier du roi, me mande du 25, monsieur, que les trente-six billets ne lui ont pas été remis par MM. Necker et Thélusson, suivant vos ordres et suivant la prière que je leur en avais faite. Je suppose que cette affaire est actuellement consommée. En tout cas, je vous prie de les en faire souvenir par cet ordinaire.

M. Jean Maire, trésorier de Montbéliard et terres adjacentes, est prêt à donner un demi pour cent par mois, tous les trois mois, pour l'argent que vous avancerez, vous ou un autre banquier à Genève, le change toujours au pair, sans aucun autre frais. Mandez-moi votre dernière résolution. Il n'y aura rien d'ail-

leurs à payer pour moi, ni comptes à faire ; tous mes petits déboursés, pour ce que j'achète à Genève, sont faits par M. Souchai, négociant, depuis longtemps, et je ne peux lui ôter ce petit travail, qu'il ne fait que par amitié pour moi.

Je vous souhaite la bonne année. J'ai l'honneur d'être bien sincèrement, monsieur, votre très-humble serviteur.

N. B. Ne sachant pas la demeure de MM. Necker et Thélusson, j'ai mis simplement à *Paris*. Je vous supplie de les en instruire, et de les prier de retirer la lettre, qui est, je crois, du 18. Ils me feraient beaucoup de plaisir de faire donner mes trente-six billets à M. de La Borde le plus tôt qu'ils pourront.

6206. — A M. TABAREAU ¹.

Décembre.

Je fais mon compliment, monsieur, à la ville de Lyon sur les droits qui lui sont rendus ; mais je ne lui fais point mon compliment si elle pense qu'il y ait jamais eu un projet de déclarer Jean-Jacques le Cromwell de Genève. Il est vrai qu'on a trouvé dans les papiers du sieur Nieps un mémoire de ce polisson pour bouleverser sa taupinière, et je vous réponds que si Jean-Jacques s'avisait de venir, il courrait grand risque de monter à une échelle qui ne serait pas celle de la fortune. Mais vous ne vous souciez guère des affaires de Genève : elles sont fort ridicules ; elles finiront de façon ou d'autre, comme le roi voudra.

Vous m'avez envoyé deux vers latins qui ne valent pas le diable, et qui, comme vous le dites très-bien, sont très-mal imités de Martial : en voici de français ² qui ne valent guère mieux, et que je vous prie de jeter au feu dès que vous les aurez lus. J'ai retiré autant que j'ai pu tous les exemplaires qu'on avait imprimés à mon insu ; je suis trop attaché à sainte Geneviève pour vouloir jamais rien faire qui lui déplaise. Il est vrai qu'elle commença par voler son maître, qui était boulanger ; mais c'était à bonne intention.

Si vous n'avez pas lu le mémoire de M. de La Chalotais, j'aurai l'honneur de vous l'envoyer dès que ceux à qui je l'ai prêté me l'auront rendu ; c'est un morceau très-curieux.

La France détruite existe ; il y en a à Genève deux exemplaires,

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *L'Épître à Henri IV.*

et je n'ai pules avoir. Je soupçonne que cela a été imprimé à Paris.

Je souhaite passionnément que vous puissiez faire un tour à Genève quelque jour : je vous ai vu peu, et vous m'avez inspiré un très-grand désir d'avoir l'honneur de vous revoir.

6207. — A M. ***,

OFFICIER DE MARINE ¹.

Il est vrai que j'ai hasardé un *Essai sur l'Histoire générale*, qui n'est qu'un tableau des malheurs que les rois, les ministres, les peuples de tous les pays, s'attirent par leurs fautes. Il y a peu de détails dans cet ouvrage. Si dans ce tableau général on plaçait tous les portraits, cela formerait une galerie de peintures qui régnerait d'un bout de l'univers à l'autre. Je me suis contenté de toucher en deux mots les faits principaux. Le peu que j'ai dit du combat du Finistère² est tiré mot à mot des papiers anglais. Notre nation n'est jamais bien informée de rien dans la première chaleur des événements, et la nation anglaise se trompe très-souvent. Je sais au moins qu'elle ne s'est pas trompée sur la justice qu'elle a rendue à tous les officiers français qui combattirent à cette journée; et comme vous étiez, monsieur, un des principaux, cette justice vous regarde particulièrement. Il se peut très-bien faire qu'alors on ignorât à Londres si vous alliez au Canada, ou si vous reveniez de la Martinique. Il est encore très-naturel que les Anglais aient qualifié les six vaisseaux de guerre français de gros vaisseaux de roi, pour les distinguer des autres. L'amiral anglais était à la tête de dix-sept vaisseaux de guerre; et quoique vous n'eussiez affaire qu'à quatorze, votre résistance n'est pas moins glorieuse. Je suis encore très-persuadé que les Anglais outrèrent, dans les premiers moments de leur joie, leurs avantages, et qu'ils se trompèrent de plus de moitié en prétendant avoir pris la valeur de vingt millions. Vous savez qu'à ce triste jeu les joueurs augmentent toujours le gain et la perte.

Mon seul but avait été de faire voir la prodigieuse supériorité qu'on avait laissé prendre alors sur mer aux Anglais, puisque de trente-quatre vaisseaux de guerre il n'en resta qu'un au roi à la fin de la guerre; c'est une faute dont il paraît qu'on s'est fort corrigé.

1. On croit que c'est M. de Vaudreuil. (K.)

2. Le passage est aujourd'hui (et depuis 1768) dans le *Précis du Siècle de Louis XV*; voyez tome XV, page 323.

Quant aux espèces frappées avec la légende *Finistère*, il y en eut peu, et j'en ai vu une. Je verrais sans doute avec plus de plaisir, monsieur, un monument qui célébrerait votre admirable conduite dans cette malheureuse journée. On commencera bientôt une nouvelle édition de cet *Essai sur l'Histoire générale*. Je ne manquerai pas de profiter des instructions que vous avez eu la bonté de me donner. Je rectifierai¹ avec soin toutes les méprises des Anglais, et surtout je vous rendrai la justice qui vous est due. Je n'ai point de plus grand plaisir que celui de m'occuper des belles actions de mes compatriotes. Les rois, tout-puissants qu'ils sont, ne le sont pas assez pour récompenser tous les hommes de courage qui ont servi la patrie avec distinction. La voix d'un historien est bien peu de chose ; elle se fait à peine entendre, surtout dans les cours, où le présent efface toujours le souvenir du passé. Mais ce sera pour moi une très-grande consolation si vous voyez, monsieur, votre nom avec quelque plaisir dans un ouvrage historique qui contient très-peu de noms et de détails particuliers. Il s'en faut de beaucoup que cet *Essai historique* soit un temple de la gloire ; mais s'il l'était, ce serait avec plaisir que j'y bâtirais une chapelle pour vous.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments qui vous sont dus, monsieur, votre, etc.

6208. — A MADAME DE TRÉVÉNÉGAT.

M^{me} de Trévénégat s'est adressée à un malade pour savoir des nouvelles de ce que vaut une mort subite. L'homme à qui elle s'est adressée se connaît en maladies de langueur depuis environ cinquante ans ; mais en morts subites, point du tout. Il faut demander cela à César, qui disait que cette façon de quitter le monde était la meilleure. A l'égard des justes et des réprouvés, dont M^{me} de Trévénégat parle, l'avocat consultant répond qu'il connaît force honnêtes gens, et qu'il ne connaît ni réprouvés ni justes ; que ce n'est pas là son affaire ; qu'il n'a jamais envoyé personne ni en paradis ni en enfer, et qu'il souhaite à M^{me} de Trévénégat une mort subite pour le plus tard que faire se pourra. En attendant, il lui conseille de s'amuser, de jouer, de faire bonne chère, de bien dormir, de se bien porter, et lui présente ses respects.

1. Voltaire n'a rien changé.

6209. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

Il est vrai, mademoiselle, que la belle Oldfield¹, la première comédienne d'Angleterre, jouit d'un beau mausolée dans l'église de Westminster, ainsi que les rois et les héros du pays, et même le grand Newton. Il est vrai aussi que M^{lle} Lecouvreur, la première actrice de France en son temps, fut portée, dans un fiacre, au coin de la rue de Bourgogne, non encore pavée ; qu'elle y fut enterrée par un crocheteur, et qu'elle n'a point de mausolée. Il y a dans ce monde des exemples de tout. Les Anglais ont établi une fête annuelle en l'honneur du fameux comédien-poète Shakespeare. Nous n'avons pas encore parmi nous la fête de Molière. Louis XIV, au comble de la grandeur, dansa avec les danseurs de l'Opéra devant tout Paris, en revenant de la fameuse campagne de 1672. Si l'archevêque de Paris en avait voulu faire autant, il n'aurait pas été si bien accueilli, quand même il eût été le premier homme de l'Europe pour le menuet.

L'Italie, au commencement de notre xvr siècle, vit renaitre la tragédie et la comédie, grâce au goût du pape Léon X et au génie des prélats Bibiena, La Casa, Trissino². Le cardinal de Richelieu fit bâtir la salle du Palais-Royal pour y jouer ses pièces et celles de ses cinq garçons poètes³. Deux évêques faisaient, par ses ordres, les honneurs de la salle, et présentaient des rafraichissements aux dames dans les entr'actes.

Nous devons l'opéra au cardinal Mazarin ; mais voyez comme tout change : les cardinaux Dubois et Fleury, tous deux premiers ministres, ne nous ont pas valu seulement une farce de la Foire. Nous sommes devenus plus réguliers ; nos mœurs sont sans doute plus sévères. On a soupçonné les jansénistes d'avoir armé les bras de l'Église contre les spectacles, pour se donner le plaisir de tomber sur les jésuites, qui faisaient jouer des tragédies et des comédies par leurs écoliers, et qui mettaient ces exercices parmi les premiers devoirs d'une bonne éducation. On prétend même que les jésuites intimidés cessèrent leurs spectacles quelque temps avant que leur Société fût abolie en France.

Vous avez sans doute entendu dire, mademoiselle, aux grands savants qui viennent chez vous, que le contraire était

1. Voyez tome II, page 544 ; et tome IX, une des notes sur le poème intitulé *la Mort de M^{lle} Lecouvreur*.

2. Trissino n'était pas prêtre.

3. L'Estoile, Boisrobert, Colletet, Rotrou, P. Corneille.

arrivé chez les Grecs et chez les Romains nos maîtres. L'argent destiné pour les frais du théâtre d'Athènes était un argent sacré; il n'était pas même permis d'y toucher dans les plus pressantes nécessités, et dans les plus grands dangers de la guerre.

On fit encore mieux dans l'ancienne Rome. Elle était désolée par la peste, vers l'an 390 de sa fondation; il fallait apaiser les dieux par les cérémonies les plus saintes : que fit le sénat ? Il ordonna qu'on jouât la comédie, et la peste cessa¹. Tout bon médecin n'en doit pas être surpris; il sait qu'un plaisir honnête est fort bon pour la santé. Malheureusement nous ne ressemblons ni aux Grecs ni aux anciens Romains; il est vrai qu'en France il y a beaucoup d'aimables Français, mais il y a aussi des Welches, et ceux-ci ne regarderaient pas la comédie comme un spécifique, s'ils étaient atteints de la peste. Pour moi, mademoiselle, je voudrais passer ma vie à vous entendre, ou la peste m'étouffe. J'avoue que les contradictions qui divisent les esprits au sujet de votre art sont sans nombre; mais vous savez que la société subsiste de contradictions; il n'y en a point parmi ceux qui vivent avec vous; ils se réunissent tous dans les sentiments d'estime et d'amitié qu'ils vous doivent.

6210. — A M. D'ALBERTAS.

Monsieur le premier président des comptes, vous comptez mal, *car* vous avez compté quarante-cinq louis à un homme pour les compter à madame votre femme, et il les a comptés à une autre, et ce n'est pas là le compte. Quand madame la présidente saura cela, elle se fâchera, *car* les femmes aiment à se fâcher contre leurs maris; et elle dira : Si mon mari fait voyager de petits Suisses, j'en ferai voyager de grands; et cela ruinera la maison, *car* les Suisses sont chers.

Envoyez-lui donc bien vite beaucoup d'argent, *car* elle n'en a point; et il ne faut pas qu'une femme soit sans argent, *car* on ne sait point ce qui peut arriver.

Ne croyez plus, parce que vous êtes couleur de rose et blanc, et le plus honnête homme du monde, qu'un Suisse couleur de rose et blanc soit aussi honnête homme : *car* il y a des fripons de toutes les couleurs. Ne confiez plus votre cher argent à ceux qui vivent aux dépens d'autrui, *car*, pour ces gens-là, rien n'est plus prochain que l'argent.

1. Voyez *Titè-Live*, livre VII, chapitre XI.

Croyez qu'il est presque nécessaire de connaître les hommes pour connaître les Suisses, *car* aujourd'hui rien ne ressemble plus à un homme qu'un Suisse. Il en est même, comme vous voyez, qui commencent à se former, *car* ils prennent les mœurs des nations polies.

Réparez vite vos torts, *car* c'est le moyen de faire qu'on vous les pardonne, et surtout qu'on vous garde le secret.

Consolez-vous aussi le plus tôt que vous pourrez, *car* rien n'est plus triste que d'avoir du chagrin ; et, pour vous consoler, croyez que vous n'êtes ni le seul ni le premier qui ait été attrapé par le petit Suisse, *car* malheureusement le malheur d'autrui console.

6211. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mon cher ange, il y a plus d'un d'Éon et plus d'un Vergy : lisez et jugez¹. Voyez s'il n'est pas de l'intérêt du ministère et du bien public d'imposer silence à ces malheureux, qui vivent de calomnies, et qui osent se dire gens de lettres. Je m'en rapporte à la bonté, à la prudence, et au zèle éclairé de M. le duc de Praslin.

Dites-moi donc comment vous vous portez, mes divins anges. Votre thermomètre est-il à dix degrés au-dessous de la glace, comme le nôtre ? Je perds les yeux, les oreilles, la poitrine, les pieds, les mains et la tête ; mais il me reste toujours un cœur fait pour vous adorer.

Au nom de Dieu, quand le doux temps viendra, comme dit Pluche, venez avec lui pour être le médiateur de Genève. Vous savez que cette fourmilière importune le roi, et demande un ministre qui règle le pas des fourmis. Tout cela, en vérité, est le comble du ridicule. Il y a deux mois que ces pauvres gens pouvaient s'accorder très-aisément ; deux ou trois sottises, à la tête desquelles est l'orgueil, les ont brouillés plus que jamais. Il serait difficile de dire bien précisément pourquoi ; et je crois que les médiateurs seraient bien étonnés qu'on les eût fait venir pour de semblables bagatelles. Mais enfin venez, vous qui êtes le plus aimable et le plus conciliant de tous les hommes, comme le plus juste. Que cette aventure me produise le bonheur de ma vie : vous verrez madame votre tante² en chemin, et cette visite ne sera peut-être pas inutile.

1. Il envoyait sans doute le pamphlet de *la France détruite*. Du reste, ce premier alinéa nous semble un billet détaché.

2. M^{me} de Grolée.

Quand vous serez à Genève, vous recevrez vos paquets de Parme plus tôt qu'à Paris. Vous ferez aussi bien les affaires avec M. le duc de Praslin par lettres que de bouche. Vous êtes, d'ailleurs, déjà au fait des tracasseries genevoises; enfin, je ne vois point d'homme plus propre que vous pour ce ministère. Je suis convaincu qu'il ne tient qu'à vous d'être nommé¹; et, si vous ne l'êtes pas, je ne vous le pardonnerai de ma vie. Berne et Zurich enverront des magistrats; il faut que la France en fasse autant.

J'ajoute à toutes ces raisons un point bien important, c'est qu'on aura la comédie à Genève pendant la médiation, pour préparer les esprits à la concorde et à la gaieté. Enfin voilà probablement la seule occasion que j'aurai d'embrasser mon ange avant ma mort.

Voici une lettre² d'un mauvais plaisant de Neuchâtel, que je vous envoie pour vous tenir en joie. On m'assure dans le moment que le roi de Prusse est très-malade; cela pourrait bien être; il m'écrivit, il y a un mois, que je l'enterrerais³, tout cacochyme et tout vieux que je suis; mais je n'en crois rien, ni lui non plus.

Je pense que l'affaire des dîmes est accrochée, comme on dit en style de dépêches; il n'y a pas grand mal. Je suis rempli de la plus tendre et de la plus respectueuse reconnaissance pour toutes les bontés de M. le duc de Praslin, et confus des peines qu'il a daigné prendre. Lorsque j'ai vu que les Genevois n'étaient plus occupés sérieusement que de la prééminence de leurs rues hautes sur leurs rues basses, et qu'ils étaient résolus de fatiguer le ministère de France pour savoir si le conseil des Vingt-Cinq a le pouvoir négatif ou non dans tous les cas, j'ai jugé à propos de faire avec mon curé ce que le conseil genevois aurait dû faire avec les citoyens: j'ai fait un très-bon accommodement avec le curé; il m'a rendu maître de tout, et, Dieu merci, je n'ai plus de procès qu'avec Fréron.

J'étais curieux⁴, avec juste raison, de savoir ce que contenait cette vieille demi-page. Le mot d'*infâme* a toujours signifié le

1. Ce fut Beauteville qui fut nommé.

2. *Lettre sur les miracles*. Cet alinéa et le suivant doivent avoir fait partie d'une autre lettre.

3. C'est à peu près ce que dit le roi de Prusse dans ses lettres des 8 janvier et 25 février 1766. (B.)

4. Cet alinéa a dû faire partie d'une lettre du mois de mai ou de juin. Voyez les lettres à d'Argental du 22 et du 29 mai. (G. A.)

jansénisme, secte dure, cruelle et barbare, plus ennemie de l'autorité royale que le presbytérianisme, et ce n'est pas peu dire, et plus dangereuse encore que les jésuites, ce qui devient incroyable; mais cependant c'est ce qui est. Si le roi sait mon grimoire, il sait que je n'écris jamais qu'en loyal sujet à des sujets très-loyaux¹.

6212. — A M. HENNIN.

1^{er} janvier 1766.

Toute la mesure de Ferney souhaite les plus heureuses et les plus brillantes années à M. Hennin. On dit qu'il reçut le tableau des *Trois Grâces*² le jour qu'il prononça son discours. C'est être payé dans la monnaie qu'on a frappée. Il couche dans le lit de M^{me} de Montpérourx. Toutes les dames de Genève se l'arrachent. Nous le félicitons de tous ses triomphes.

A Ferney, premier jour de l'an, jour où il fait un froid de diable.

6213. — A M. BEAUMONT-JACOB³.

A Ferney, 2 janvier.

Je crois, monsieur, vous fournir une assez bonne occasion, en cas que vous ayez des fonds, de gagner un demi pour cent par mois sans aucun frais, et sans aucun courtage; il n'y aura d'autre cérémonie que de délivrer, tous les trois mois, environ quinze mille livres argent de France; et à chaque échéance du trimestre, vous recevriez vos quinze mille livres avec l'intérêt, en sorte que vous ne seriez jamais en avance que de quinze mille livres. A l'égard des autres commissions que vous pourriez faire pour moi, je vous donnerais avec très-grand plaisir un quart pour cent.

Je n'ai pas manqué, monsieur, le 18 du passé, d'envoyer à M. Necker, banquier, votre ordre pour qu'il remît au mien les trente-six billets à M. de La Borde, banquier du roi. Je mis sur la lettre : *A MM. Necker et Thélusson, à Paris*. Probablement je recevrai réponse par le premier courrier.

1. On retrouvera à l'année 1766 d'autres fragments jusqu'à présent imprimés ici. (G. A.)

2. Le tableau des *Trois Grâces*, par Carle Vanloo, le chef-d'œuvre de ce peintre, dont M. Hennin avait fait l'acquisition. Ce tableau est passé en Pologne depuis la Révolution. (*Note de Hennin fils.*)

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

Mandez-moi, monsieur, définitivement si la proposition de M. Jean Maire, trésorier de Montbéliard, vous convient ou non, afin que je prenne mes mesures.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus vrais, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

P. S. M^{me} Denis et moi, nous vous souhaitons la bonne année.

6214. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 3 janvier.

Eh mon Dieu ! mon ange tutélaire, pourquoi ne serait-ce pas vous qu'on nommerait médiateur¹ ? Votre ministère parmesan y mettrait-il obstacle ? Il me semble que non. Ce ministère ne vous empêche pas d'être conseiller d'honneur au parlement, et je vous avertis que nos Genevois désirent passionnément un magistrat.

Vous verrez, par l'imprimé ci-joint², qui m'est tombé entre les mains, que les perruques de Genève ne doivent point être ébouriffées de la façon dont on parle des affaires et des miracles de Jean-Jacques : je sais que quelques personnes m'ont attribué plusieurs de ces brimborions ; mais, Dieu merci, on ne me convaincra jamais d'y avoir eu la moindre part. J'en suis aussi innocent que du *Dictionnaire philosophique*, qu'on m'a si indignement imputé. Il y a dans Neuchâtel, à Lausanne, et dans Genève, des gens de beaucoup d'esprit qui se plaisent à écrire sur ces matières. On en avait un très-grand besoin. Ces cantons et une grande partie de l'Allemagne étaient plongés dans la plus horrible superstition : on sort à présent de cette fange ; mais, croyez-moi, il y a encore en France bien des gens embourbés, qui, tout couverts d'ordures, ne veulent pas qu'on les nettoie. L'opinion gouverne les hommes, et les philosophes font petit à petit changer l'opinion universelle.

Voici des vers³, mes divins anges, que j'ai faits tout d'une tire

1. Dans sa lettre du 21 décembre 1765, n° 6194, Voltaire proposait de nommer médiateur Hennin, déjà résident à Genève. Cette idée ayant été rejetée, Voltaire pensait à d'Argental. Ce fut le chevalier de Beauteville, ambassadeur de France en Suisse, qui fut nommé médiateur pour la France dans les affaires de Genève.

2. La *Collection des Lettres sur les miracles*.

3. *Épître à Henri IV, sur ce qu'on avait écrit à l'auteur que plusieurs citoyens de Paris s'étaient mis à genoux devant la statue équestre de ce prince pendant la maladie du dauphin* (voyez tome X).

sur un sujet qui m'a paru en valoir la peine ; voyez si les vers ne sont pas trop indignes du sujet.

Ah ! si vous pouviez être plénipotentiaire à Genève !

Je vous supplie de vouloir bien engager M. Marin à empêcher les libraires d'imprimer les tristes vers que j'ai faits sur un événement fort triste. J'ai assez parlé de Henri IV en ma vie, sans ennuyer encore ses mânes.

Puis-je présenter par vous mes respects à M. le duc de Praslin et à M. le marquis de Chauvelin ? Je me mets sous vos ailes.

6215. — A M. DAMILAVILLE.

Ferney, 3 janvier.

M. le duc de Choiseul m'a écrit, mon cher frère, qu'il avait parlé pour la pension de M. d'Alembert, qu'il n'y avait nul mérite, et qu'il n'avait été qu'un enfonceur de portes ouvertes. Voilà ses propres paroles ; je vous prie instamment de les rapporter à notre cher philosophe.

Avouons donc que M. le duc de Choiseul a une belle âme. Ce qu'il a fait pour les Calas le prouve assez : rendons-lui justice. Il y a eu du malentendu dans la protection qu'il a donnée à l'infâme pièce de Palissot¹. Il lui avait fait entendre que les philosophes décrieraient le ministère. Nous ne devons point avoir de meilleur protecteur que ce ministre généreux, qui a de l'esprit comme s'il n'était point grand seigneur ; qui a fait de très-beaux vers², même étant ministre ; qui a sauvé bien des chagrins à de pauvres philosophes ; qui l'est lui-même autant que nous ; qui le paraîtrait davantage si sa place le lui permettait.

Mon cher frère, tout est tracasserie, et personne ne s'entend. On m'a rendu un compte très-fidèle de la présente³ lettre à M^{me} du Deffant, dont quelques fragments ont couru sous mon nom. Elle n'en a point donné de copies, quelques indiscrets en ont retenu des bribes. Il s'agissait d'une mauvaise plaisanterie

1. *Les Philosophes*, comédie jouée en 1760.

2. Le duc de Choiseul s'était donné pour l'auteur de l'ode contre le roi de Prusse. Voyez tome XL, page 419.

3. C'est dans la *Correspondance de Grimm* (mars 1766) qu'a été publiée la lettre à Damilaville, du 3 janvier, et on y lit « présente lettre à M^{me} du Deffant ». Il est évident que le mot *présente* est une faute. Un éditeur récent a mis *prétendue*, correction qui ne rend pas la phrase plus claire. Je n'ose affirmer que la lettre à M^{me} du Deffant, dont il est question ici, soit celle du 27 janvier 1764 (voyez n° 5540), que des *indiscrets* avaient fait imprimer. (B.)

que je reprochais à M^{me} du Deffant : vous savez en pareil cas combien on altère le texte.

Lisez ces vers¹ avec vos amis, mais n'en laissez point prendre de copie. Je ne veux pas me brouiller avec les moines de Sainte-Geneviève; Soufflot² trouverait mes vers mauvais. Je vous embrasse tendrement.

6216. — A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

A Ferney, 4 janvier.

C'est vous, mon cher enfant, qui m'avez appris que de bons et braves citoyens de Paris avaient porté des chandelles à la statue de Henri IV, pour lui demander la guérison du dauphin. Je vous dois la réponse que je fais à ces bonnes gens³. Si j'avais été à Paris, je les aurais accompagnés ; mais, comme je ne veux point me brouiller avec les moines de Sainte-Geneviève, je vous demande en grâce, avec les instances les plus vives, de ne laisser prendre aucune copie de ces vers. Il est vrai que de la poésie allobroge, venant du pied du mont Jura, et du fond des glaces affreuses qui nous environnent, ne mérite guère la curiosité des gens de Paris ; mais le sujet est si intéressant qu'il peut tenter les moins curieux.

De plus, il m'est important de savoir ce qu'on pense de ces vers avant qu'on les publie. Je dois peut-être adoucir la préférence trop marquée que je donne à l'adorable Henri IV sur sainte Geneviève ; ma passion pour ce grand homme m'a peut-être emporté trop loin : je n'ai songé qu'aux bons Français en composant cet ouvrage tout d'une haleine, et je n'ai pas assez songé aux dévots qui peuvent trop songer à moi.

Recueillez les voix, je vous en prie, et instruisez-moi de ce qu'on dit, afin que je sache ce que je dois faire.

Vous m'appellez plaisamment votre protecteur, et moi, je vous appelle sérieusement le mien dans cette occasion.

Mon saint à moi, c'est Vincent de Paul, c'est le patron des fondateurs. Il a mérité l'apothéose de la part des philosophes

1. *L'Épître d'Henri IV*, dont il est parlé page 165.

2. Jacques-Germain Soufflot, architecte, né à Irancy, près d'Auxerre, en 1714, mort en 1781, constructeur de la salle de spectacle et de quelques autres monuments à Lyon, était chargé de la construction de la nouvelle église Sainte-Geneviève, aujourd'hui le Panthéon, à Paris. (B.)

3. *L'Épître d'Henri IV*.

comme des chrétiens. Il a laissé plus de monuments utiles que son souverain Louis XIII. Au milieu des guerres de la Fronde, il fut également respecté des deux partis. Lui seul eût été capable d'empêcher la Saint-Barthélemy. Il voulait que l'on cassât la cloche infernale de Saint-Germain-l'Auxerrois qui a sonné le tocsin du massacre. Il était si humble de cœur qu'il refusait aux jours solennels de porter les superbes ornements qu'avait donnés Médicis, bien différent de François de Sales, qui écrivait à M^{me} de Chantal : « Ma chère sœur, j'ai dit ce matin la messe avec la belle chasuble que vous m'avez brodée. »

6217. — A M. BEAUMONT-JACOB ¹.

A Ferney, 4 janvier.

M. de Voltaire ne doute pas que M. de Beaumont n'ait écrit à MM. Thélusson et Necker, à Paris. C'est une chose très-importante que ces messieurs aient la bonté de faire remettre au plus tôt les billets en question à M. de La Borde, banquier du roi, à qui M. de Voltaire l'a promis, il y a plus d'un mois. Il espère que M. de Beaumont aura la bonté de ne rien négliger pour finir cette affaire. Il a sans doute dans son journal les numéros des trente-six billets, et le numéro du lot de 1,000 livres. M. de Voltaire lui fait ses très-humbles compliments.

6218. — A M. DAMILAVILLE.

6 janvier.

Je prie instamment mon cher frère de faire mettre ces trois vers-ci ² :

A vu sans s'alarmer qu'on t'adressât des vœux ;
Elle-même avec nous t'eût rendu cet hommage.
Tu l'as trop mérité : c'est toi, c'est ton courage...

à la place des trois qui commencent ainsi :

N'entend point nos regrets, n'exauce point nos vœux, etc.

Je lui aurai une très-grande obligation. Je ne veux me brouiller ni avec sainte Geneviève ni avec ses moines.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. De l'*Epttre à Henri IV*.

6219. — A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

6 janvier.

J'ai lu presque toute l'histoire de l'usurpatrice Isabelle, du fripon de Ferdinand, de l'insolent Ximènes et du grand Christophe Colomb. J'en suis extrêmement content, et j'en fais mon compliment à monsieur l'abbé¹.

Comme je ne veux pas me brouiller entièrement avec un autre abbé, qui est celui de Sainte-Geneviève, j'ai adouci quelques vers qui regardaient sa sainte. Cette leçon-ci² me paraît plus honnête que l'autre, et c'est celle à laquelle je me tiens.

6220. — A M. DAMILAVILLE.

6 janvier.

Vous m'avez recommandé, monsieur, de vous envoyer les petites brochures innocentes qui paraissent à Neuchâtel et à Genève : en voici³ une que je vous dépêche. Il serait à souhaiter que nous ne nous occupassions que de ces gaietés amusantes ; mais nos tracasseries, toutes frivoles qu'elles sont, nous attristent. M. de Voltaire, votre ami, a fait longtemps ce qu'il a pu pour les apaiser ; mais il nous a dit qu'il ne lui convenait plus de s'en mêler, quand nous avons un résident qui est un homme aussi sage qu'aimable. Nous aurons bientôt la médiation et la comédie ; ce qui raccommodera tout.

Le petit chapitre intitulé *du czar Pierre et de J.-J. Rousseau*⁴ est fait à l'occasion d'une impertinence de Jean-Jacques, qui a dit dans son *Contrat social*⁵ que Pierre I^{er} n'avait point de génie, et que l'empire russe serait bientôt conquis infailliblement.

Le *Dialogue sur les Anciens et les Modernes*⁶ est une visite de Tullia, fille de Cicéron, à une marquise française. Tullia sort de la tragédie de *Catilina*, et est tout étonnée du rôle qu'on y fait

1. L'abbé Mignot, auteur de l'*Histoire des rois catholiques, Ferdinand et Isabelle*.

2. A ce billet était jointe une version de l'*Épître à Henri IV*.

3. La troisième partie des *Nouveaux Mélanges*, dont il est parlé page 85.

4. Ce qui forme aujourd'hui la première section de l'article PIERRE LE GRAND ET J.-J. ROUSSEAU dans le *Dictionnaire philosophique* (voyez tome XX, page 218) faisait partie du troisième volume des *Nouveaux Mélanges*.

5. Livre II, chapitre VIII.

6. Voyez tome XXV, page 451.

jouer à son père. Elle est d'ailleurs fort contente de notre musique, de nos danses, et de tous les arts de nouvelle invention ; et elle trouve que les Français ont beaucoup d'esprit, quoiqu'ils n'aient pas de Cicéron.

J'ai écrit à M. Fauche¹. Voilà, monsieur, les seules choses dont je puisse vous rendre compte pour le présent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

BOURSIER².

6221. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL³.

6 janvier.

Mes divins anges, j'ai réfléchi que quelque chanoine de Sainte-Geneviève pourrait trouver mauvais qu'on dît que sa sainte n'est pas la protectrice de la France. Il est vrai qu'elle n'est que la patronne de Paris ; mais enfin, je ne veux me brouiller avec personne. Voici donc la pièce corrigée que j'ai l'honneur de vous envoyer. Vous m'avouerez que l'auteur de *la Henriade* n'a pas dû apprendre la nouvelle des cierges portés à la statue d'Henri IV, sans que le cœur lui ait palpité.

Voici un petit imprimé suisse⁴ pour vous réjouir, et vous y verrez que le conseil genevois ne doit point du tout être alarmé de ces plaisanteries. Respect et tendresse.

6222. — A M. HENNIN.

A Ferney, 7 janvier.

S'il y a, monsieur, des tracasseries de prose dans la parvulissime, il y a aussi des tracasseries de vers. Père Adam, qui dit

1. Libraire de Neuchâtel, en Suisse, de la négligence duquel Voltaire se plaint encore dans ses lettres 6232 et 6246.

2. C'était un des noms que prenait Voltaire, pour dérouter ses ennemis ; voyez une note sur la lettre 6031, tome XLIII, page 568. Boursier était un prêtre janséniste auquel il a donné un article dans son *Siècle de Louis XIV* ; voyez tome XIV, page 46.

— Quant à M. Boursier, prétendu citoyen de Genève et commerçant, demeurant dans les Rues-Basses, je le crois propre frère de M. l'abbé Bazin, de M. Covelle, de Beaudinet, de M. le proposant Théro, et d'une foule d'autres braves gens. Si vous savez bien votre catéchisme indien, vous devez dire au bout des doigts les quarante-huit métamorphoses de Visnou. Je crois que celles du patriarche sont plus nombreuses. (*Note de Grimm.*)

3. Editeurs, de Cayrol et François.

4. *La Lettre curieuse de Robert Covelle.*

la messe fort proprement, mais qui, pour avoir régenté vingt ans la rhétorique, n'en est peut-être pas un meilleur gourmet en vers français, vous a lu une copie de vers (très-informe) ; il en a laissé prendre dans Genève des copies plus informes encore¹ ; les Genevois, qui se connaissent en vers moins que lui, ont imprimé ce rogaton ; mes entrailles paternelles se sont émues. Je vous demande en grâce, monsieur, de ne point envoyer à Paris cet enfant bâtard ; je compte envoyer mon fils légitime, mais il est encore en nourrice.

J'ai lu le petit écrit intitulé *le Droit négatif*² ; il paraît mériter attention. Il me semble que la seule chose dans laquelle on s'accorde au pays où vous êtes, c'est le denier dix.

Vous me pardonnerez de ne point écrire de ma main ; les neiges me rendent presque aveugle.

Mille tendres respects. V.

6223. — DE M. HENNIN³.

Genève, 7 janvier 1766.

Je savais bien bon gré, monsieur, à votre obligeant aumônier, de m'avoir communiqué le tableau que vous vouliez retoucher. Je ne l'ai point envoyé à Paris, et, en général, je suis et serai fort exact à cet égard, à moins que je n'aie de vous une permission spéciale. Mais tout le monde n'a pas le même scrupule, et vous pouvez être sûr, monsieur, qu'il est parti hier vingt exemplaires pareils à la copie qui m'a été lue. Mettez donc à votre enfant son beau bonnet, si vous croyez qu'il ait besoin de parure.

Ce *Droit négatif*, qui n'est pas d'un sot, m'a paru un ouvrage très-insidieux, où le point principal de la question est mis habilement de côté, et où même on traite assez légèrement la médiation, ce qui n'est ni utile ni honnête.....

Au soixante-deuxième degré, je pouvais me promener gaiement sur les glaces les plus épaisses, et je ne puis pas mettre ici le nez dehors sans être saisi par une bise insupportable. Mais tout est bien.

Respects et amitiés pour l'oncle et la nièce, que je ne verrai jamais tant et si souvent que je le désire.

1. *L'Épître à Henri IV.*

2. Le droit négatif était le droit qu'avait le petit conseil de rejeter les représentations des citoyens tendantes à faire assembler le conseil général, soit pour interpréter les lois obscures, soit pour maintenir les lois enfreintes. (*Note de Hennin fils.*)

3. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, 1825.

6224. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Berlin, 8 janvier.

Non, il n'est point de plus plaisant vieillard que vous. Vous avez conservé toute la gaieté et l'aménité de votre jeunesse. Votre *Lettre sur les miracles* m'a fait pouffer de rire. Je ne m'attendais pas à m'y trouver, et je fus surpris de m'y voir placé entre les Autrichiens et les cochons¹. Votre esprit est encore jeune, et, tant qu'il restera tel, il n'y a rien à craindre pour le corps. L'abondance de cette liqueur qui circule dans les nerfs et qui anime le cerveau prouve que vous avez encore des ressources pour vivre.

Si vous m'aviez dit, il y a dix ans, ce que vous dites en finissant votre lettre², vous seriez encore ici. Sans doute que les hommes ont leurs faiblesses³, sans doute que la perfection n'est point leur partage ; je le ressens moi-même, et je suis convaincu de l'injustice qu'il y a d'exiger des autres ce qu'on ne saurait accomplir, et à quoi soi-même on ne saurait atteindre. Vous deviez commencer par là ; tout était dit, et je vous aurais aimé avec vos défauts, parce que vous avez assez de grands talents pour couvrir quelques faiblesses.

Il n'y a que les talents qui distinguent les grands hommes du vulgaire. On peut s'empêcher de commettre des crimes ; mais on ne peut corriger un tempérament qui produit de certains défauts, comme la terre la plus fertile, en même temps qu'elle porte le froment, fait éclore l'ivraie. *L'inf...*⁴ ne donne que des herbes venimeuses : il vous est réservé de l'écraser avec votre redoutable massue, avec le ridicule que vous répandez sur elle, et qui porte plus de coups que tous les arguments⁵. Peu d'hommes savent raisonner, tous craignent le ridicule.

Il est certain que ce que l'on appelle honnêtes gens en tout pays commence à penser. Dans la superstitieuse Bohême en Autriche, ancien siège du fanatisme, les personnes de mise commencent à ouvrir les yeux. Les images des saints n'ont plus ce culte dont elles avaient joui autrefois. Quelques barrières que la cour oppose à l'entrée des bons ouvrages, la vérité perce, nonobstant toutes ces sévérités⁶. Quoique les progrès ne soient pas

1. C'est dans la quatorzième de ses *Lettres sur les miracles* (voyez tome XXV, pages 420-5) que Voltaire parle du roi de Prusse sous le titre de comte de Neuchâtel, et de la métamorphose des compagnons d'Ulysse.

2. Cette lettre de Voltaire est perdue.

3. Allusion à une lettre de Voltaire, du 21 décembre 1765, qui est perdue, et où se trouvaient les mots suivants, que nous tirons de la traduction allemande, et que nous retraduisons ainsi : « Vous parlez de mes faiblesses ; oubliez-vous que je suis homme ? » (*Note de l'édition Preuss.*)

4. « La superstition. » (*Édition de Berlin.*)

5. « Et qui porte coup plus que tous les arguments. » (*Ibid.*)

6. « Toutes ces précautions. » (*Ibid.*)

rapides, c'est toutefois un grand point que de voir un certain monde qui déchire le bandeau de la superstition.

Dans nos pays protestants on va plus vite, et peut-être ne faudra-t-il plus qu'un siècle pour que les animosités qui naquirent des parties *sub utraque et sub una*, et la Sorbonne ¹, soient entièrement éteintes. De ce vaste domaine du fanatisme il ne reste guère que la Pologne, le Portugal, l'Espagne et la Bavière, où la crasse ignorance et l'engourdissement des esprits maintiennent encore la superstition.

Pour vos Genevois, depuis que vous y êtes, ils sont non-seulement mécontents, ils sont encore devenus tous de beaux esprits. Ils font des conversations entières en antithèses et en épigrammes. C'est un miracle par vous opéré. Qu'est-ce que ressusciter un mort, en comparaison de donner de l'imagination à qui la nature en a refusé? En France, aucun conte de balourdise qui ne roule sur un Suisse; en Allemagne, quoique nous ne passions pas pour les plus découplés, nous plaisantons cependant la nation helvétique. Vous avez tout changé. Vous créez des êtres où vous résidez : vous êtes le Prométhée de Genève. Si vous étiez demeuré ici, nous serions à présent quelque chose. Une fatalité qui préside aux choses de la vie n'a pas voulu que nous jouissions de tant d'avantages.

A peine eûtes-vous quitté votre patrie, que la belle littérature y tomba en langueur, et je crains que la géométrie n'étouffe en ce pays le peu de germe qui pouvait reproduire les beaux-arts. Le bon goût fut enterré à Rome dans les tombeaux de Virgile, d'Ovide et d'Horace; je crains que la France, en vous perdant, n'éprouve le sort des Romains.

Quoi qu'il arrive, j'ai été votre contemporain. Vous durerez autant que j'ai à vivre, et je m'embarrasse peu du goût, de la stérilité ou de l'abondance de la postérité.

Adieu; cultivez votre jardin ², car voilà ce qu'il y a de plus sage.

FÉDÉRIC.

6225. — A M. GIUSEPPE COLPANI ³,

A BRESCIA.

Au château de Ferney, par Genève, 10 janvier 1766.

Monsieur, je ne puis vous exprimer ni le plaisir que m'ont fait vos beaux vers, ni la reconnaissance que je vous dois. Je ne puis avoir l'honneur de vous répondre dans cette belle langue italienne à laquelle vous prêtez de nouveaux charmes.

1. La Sorbonne... le Portugal... l'Espagne... ne sont point dans l'édition de Berlin.

2. Voyez le chapitre xxx de *Candide*, tome XXI, page 218.

3. (Inédite.) Communiquée par le docteur Pelizzari, bibliothécaire de la Queriana, à Brescia, par l'intermédiaire de M. Melzi.

L'état où je suis me permet à peine de dicter dans la mienne. La vieillesse et les maladies qui m'accablent m'empêchent de vous témoigner de ma main ma sensibilité, mais ne la diminuent pas. Je ne suis pas juge de votre mérite, mais je me flatte de le sentir. Les grâces sont de tous les pays, celles de votre style ne m'échappent pas.

Vous avez ce que Pétrone aime tant dans Horace : *curiosam felicitatem*.

Agréez les sentiments bien véritables de la respectueuse reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE,

gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

6226. — A M. L'ABBÉ CESAROTTI ¹.

A Ferney, 10 janvier.

Monsieur, je fus bien agréablement surpris de recevoir ces jours passés la belle traduction que vous avez daigné faire de la *Mort de César* et de la tragédie de *Mahomet*.

Les maladies qui me tourmentent, et la perte de la vue dont je suis menacé, ont cédé à l'empressement de vous lire. J'ai trouvé dans votre style tant de force et tant de naturel que j'ai cru n'être que votre faible traducteur, et que je vous ai cru l'auteur de l'original. Mais plus je vous ai lu, plus j'ai senti que, si vous aviez fait ces pièces, vous les auriez faites bien mieux que moi, et vous auriez bien plus mérité d'être traduit. Je vois, en vous lisant, la supériorité que la langue italienne a sur la nôtre. Elle dit tout ce qu'elle veut, et la langue française ne dit que ce qu'elle peut. Votre Discours sur la tragédie, monsieur, est digne de vos beaux vers ; il est aussi judicieux que votre poésie est séduisante. Il me paraît que vous découvrez d'une main bien habile tous les ressorts du cœur humain ; et je ne doute pas que, si vous avez fait des tragédies, elles ne doivent servir d'exemples comme vos raisonnements servent de préceptes. Quand on a si bien montré les chemins, on y marche sans s'égarer. Je suis persuadé que les Italiens seraient nos maîtres dans l'art du théâtre

1. Melchior Cesarotti, né à Padoue en 1730, mort en 1808, venait de publier *il Cesare e il Maometto, tragedie del signor di Voltaire, trasportate in versi italiani con alcuni ragionamenti del traduttore*; Venezia, presso Giambattista Pasquali, 1766, in-8°.

comme ils l'ont été dans tant de genres, si le beau monstre de l'opéra n'avait forcé la vraie tragédie à se cacher. C'est bien dommage, en vérité, qu'on abandonne l'art des Sophocle et des Euripide pour une douzaine d'ariettes fredonnées par des eunuques. Je vous en dirais davantage si le triste état où je suis me le permettait. Je suis obligé même de me servir d'une main étrangère pour vous témoigner ma reconnaissance, et pour vous dire une petite partie de ce que je pense. Sans cela, j'aurais peut-être osé vous écrire dans cette belle langue italienne qui devient encore plus belle sous vos mains.

Je ne puis finir, monsieur, sans vous parler de vos Iambes latins¹ ; et, si je n'y étais pas tant loué, je vous dirais que j'ai cru y retrouver le style de Térence.

Agréez, monsieur, tous les sentiments de mon estime, mes sincères remerciements, et mes regrets de n'avoir point vu cette Italie à qui vous faites tant d'honneur.

6227. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI².

Ferney, 10 janvier.

Les hivers me sont toujours funestes, monsieur ; qui souffre ne peut guère écrire. Je vous dis bien rarement combien je m'intéresse à vous, à vos plaisirs, à vos goûts, à vos peines, à tous vos sentiments.

Je reçus, ces jours passés, la traduction de *la Mort de César* et de *Mahomet*, par M. Cesarotti. Je ne sais si je tiens ce présent de vos bontés ou des siennes. Je lui écris à Venise, chez son libraire Pasquali. Je m'imagine que, par cette voie, il recevra sûrement ma lettre.

Il y a un philosophe naturaliste³, que je crois de Toscane, qui m'envoya, il y a quelques mois, un recueil d'observations faites avec le microscope ; il y combat les erreurs insensées d'un Irlandais nommé Needham, avec toute la politesse d'un homme

1. Ils ont pour titre *Mercurius, de Poetis tragicis*. Voir le passage relatif à Voltaire :

Sed quot fuere, suntque ubique gentium,
Brunique posthac (Delius jurat pater),
Sceptro potitur aureo (consurgite,
Consurgite omnes illicet) Voltærius,
Dudum creatus, omnium suffragiis,
Tragicæ tyrannus artis, arbiter, deus.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Spallanzani.

supérieur qui a raison. J'ai malheureusement perdu la lettre dont ce philosophe aimable m'honora. Peut-être son livre sera parvenu jusqu'à vous, monsieur, quoiqu'il me semble que votre goût ne se tourne pas du côté de ces petites recherches. Mais si vous pouvez savoir, par quelqu'un de vos académiciens, le nom de cet ingénieux observateur, je vous supplie de vouloir bien m'en instruire, afin que je n'aie pas à me reprocher d'avoir manqué de politesse envers un homme qui m'a fait tant de plaisir.

Adieu, monsieur; nous sommes transis de froid, et je suis actuellement en Sibérie.

6228. — A M. CHRISTIN.

10 janvier.

Je vous demande bien pardon, mon cher ami, de répondre si tard à votre lettre. Vous ne doutez pas combien j'ai été sensible à la perte que nous avons faite tous deux du plus digne ami que vous eussiez. Je le regretterai toute ma vie. Vous êtes le seul, dans le pays où vous êtes, qui puissiez me consoler. Je vous plains de vivre avec des personnes si éloignées du caractère de celui dont nous pleurons la mort. Nous désirons infiniment à Ferney de pouvoir arranger les choses de façon que vous vécutussiez avec nous. La vie n'est supportable qu'avec d'honnêtes gens dont les sentiments sont conformes aux nôtres.

Je me tiendrai très-heureux quand vous pourrez laisser des bœufs ruminer avec des bœufs, et venir penser avec vos amis.

Je tiens l'histoire de l'homme pendu¹ pour avoir mangé gras très-véritable. Cet arrêt d'ailleurs me semble fort juste, car les hommes qui se laissent traiter ainsi n'ont que ce qu'ils méritent,

Nous vous faisons tous les plus sincères compliments.

6229. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 janvier.

Mes divins anges, j'aurais pu faire une sottise si j'avais mis ma dernière lettre d'hier² sous l'enveloppe d'un autre ministre

1. Voltaire a souvent parlé de ce gentilhomme franc-comtois, nommé Claude Guillon, qui, en 1629, eut la tête tranchée pour avoir mangé du cheval un vendredi; voyez tome XXV, page 559; XXVIII, 343.

2. Cette lettre est perdue.

que M. le duc de Praslin ou M. le duc de Choiseul, qui sont également vos amis. Quoi qu'il en soit, vous me pardonnerez de n'avoir pu résister à la passion qui est devenue chez moi dominante de vous voir médiateur à Genève. Je crois bien que cette nomination ne sera pas sitôt faite. Le conseil de Genève n'a écrit au roi et au conseil de Berne et de Zurich que pour réclamer la garantie, et il est probable que ce ne sera qu'après beaucoup de préliminaires que le roi daignera envoyer un médiateur.

Je vous répète que si les petites passions ne s'étaient pas opposées à la raison, dont elles sont les ennemies mortelles, les petites querelles qui divisent Genève se seraient apaisées aisément. Je crus devoir faire lire un précis de la décision judicieuse des avocats de Paris à quelques-uns des plus modérés des deux partis. Ils tombèrent d'accord que rien n'était plus sagement pensé. Ils commençaient à agir de concert pour faire accepter des propositions si raisonnables, lorsque M. Hennin arriva. Je sentis qu'il était de la bienséance que je lui remissem toute la négociation, et que mon amour-propre ne devait pas balancer un moment mon devoir. Les choses se sont fort aigries depuis ce temps-là, comme je vous l'ai mandé¹, sans qu'on puisse reprocher à M. Hennin d'avoir négligé de porter les esprits à la concorde.

M. Hennin paraît penser, comme moi, qu'il y a un peu de ridicule à fatiguer un roi de France pour savoir en quels cas le conseil des Vingt-Cinq de Genève doit assembler le conseil général des Quinze-Cents. C'était une question de jurisprudence qu'on devait décider à l'amiable par des arbitres; et, encore une fois, les avocats de Paris avaient saisi le nœud de la difficulté, et en avaient présenté le dénouement.

Plusieurs citoyens y ayant plus mûrement pensé sont venus chez moi aujourd'hui; ils m'ont prié de leur communiquer la consultation, ou du moins le précis de cette pièce, me disant qu'ils espéraient qu'on pourrait s'y conformer. Je leur ai répondu que je ne pouvais le faire sans votre permission. Je me suis contenté de leur en lire le résultat tel que je l'avais lu il y a plus d'un mois à quelques magistrats et à quelques citoyens.

Je vous demande donc aujourd'hui cette permission, mes divins anges; je crois qu'elle ne fera qu'un très-bon effet. Cette démarche me sera utile, en persuadant de plus en plus mes voisins de mon extrême impartialité, et de mon amour pour la paix.

1. Lettre 6211.

Il faut que Jean-Jacques Rousseau soit un grand extravagant d'avoir imaginé que c'était moi qui l'avais fait chasser de l'État de Genève et de celui de Berne ; j'aimerais autant qu'on m'eût accusé d'avoir fait rouer Calas que de m'imputer d'avoir persécuté un homme de lettres. Si Rousseau l'a cru, il est bien fou ; s'il l'a dit sans le croire, c'est un bien malhonnête homme. Il en a persuadé M^{me} la maréchale de Luxembourg¹, et peut-être M. le prince de Conti ; et ce qu'il y a de souverainement ridicule, c'est que cette belle idée est la cause unique de la dissension qui règne aujourd'hui dans Genève.

On dit que c'est un petit prédicant, originaire des Cévennes, qui a semé le premier tous ces faux bruits : un prêtre en est bien capable. Il faudra tâcher que la paix de Genève se fasse, comme celle de Vestphalie, aux dépens de l'Église. Je suis comme le vieux Caton, qui disait toujours au sénat : Tel est mon avis, et *qu'on ruine Carthage*.

Respect et tendresse.

6230. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 13 janvier.

Plus vos lettres, monsieur, m'ont inspiré d'estime et d'amitié pour vous, plus je sens qu'il est de mon devoir de répondre à la confiance dont vous m'honorez, en vous disant librement ma pensée.

Il m'est arrivé avec vous ce qui arrive presque toujours avec les gens du métier que l'on consulte : ils voient le sujet sous un point de vue, et l'auteur l'a envisagé sous un autre.

Je m'intéresse véritablement à vous ; le sujet² m'a paru d'une difficulté presque insurmontable. Ne m'en croyez pas ; consultez ceux de vos amis qui ont le plus d'usage du théâtre, et le goût le plus sûr : laissez reposer quelque temps votre ouvrage, vous le reverrez ensuite avec des yeux frais, et vous en serez meilleur juge que personne. Ce pas-ci est glissant : il ne faudrait vous compromettre à donner une pièce au théâtre qu'en cas que tous vos amis vous eussent répondu du succès, et que vous-même, en revoyant votre pièce après l'avoir oubliée, vous vous sentissiez intérieurement entraîné par l'intérêt de l'intrigue. C'est de cette

1. Voyez la lettre 5875.

2. *Virginie* ; voyez la note 4, page 9.

intrigue qu'il s'agit principalement ; vous jugerez si elle est assez vraisemblable et assez attachante ; c'est là ce qui fait réussir les pièces au théâtre. La diction, la beauté continue des vers, sont pour la lecture. *Esther* est divinement écrite, et ne peut être jouée : le style de *Rhadamiste* est quelquefois barbare, mais il y a un très-grand intérêt, et la pièce réussira toujours. Je ne sais si je me trompe, mais j'aurais souhaité que Virginie n'eût point eu trois amants ; j'aurais voulu que l'état d'esclave dont elle est menacée eût été annoncé plus tôt, et que cet avilissement eût fait un beau contraste avec les sentiments romains de cette digne fille ; qu'elle eût traité son tyran en esclave, et que son père l'eût reconnue pour légitime à la noblesse de ses sentiments. Je voudrais que le doute sur sa naissance fût fondé sur des preuves plus fortes qu'une simple lettre de sa mère.

La conspiration contre Appius ne me paraît point faire un assez grand effet, elle empêche seulement que l'amour n'en fasse. Les intérêts partagés s'affaiblissent mutuellement.

J'aurais aimé encore, je vous l'avoue, à voir dans Virginius un simple citoyen, pauvre, et fier de cette pauvreté même. J'aurais aimé à voir le contraste de la tyrannie insolente et du noble orgueil de l'indigence vertueuse.

Mais je ne vous confie toutes ces idées qu'avec la juste défiance que je dois en avoir. Pardonnez-les, monsieur, au vif intérêt que je prends à votre gloire ; un mot, quoique jeté au hasard et mal à propos, fait souvent germer des beautés nouvelles dans la tête d'un homme de génie. Vous êtes plus en état de juger mes pensées que je ne le suis de juger votre ouvrage. Agréez l'estime infinie que je vous dois, et les sentiments d'amitié que vous faites naître dans mon cœur. Je supprime les compliments inutiles.

6231. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 janvier.

Cet ordinaire-ci, mes divins anges, sera consacré au vrai *tripot*, non celui de Genève, mais celui de la Comédie.

Nous avons lu *Virginie* à tous nos acteurs ; aucun n'a voulu y accepter un rôle. Je ne sais pas si la troupe de Paris est moins difficile que celle de Ferney ; mais on a trouvé l'intrigue froide, la pièce mal construite, sans aucun intérêt, sans vraisemblance, sans beauté ; on ne peut être plus mécontent.

Il se pourrait qu'après notre jugement rendu au pied du

mont Jura, en Sibérie, la pièce réussit à Paris, puisque *le Siège de Calais* a réussi ; mais je me sens de l'amitié pour M. de Chabanon, et je ne peux lui déguiser mes sentiments. Je voudrais bien ne lui pas déplaire en lui disant la vérité, et je ne peux mieux m'y prendre qu'en la faisant passer par vos mains. Vous êtes fait pour rendre la vérité aimable, lors même qu'elle condamne son monde.

M. Hennin, qui est actuellement chez moi, trouve la pièce des Genevois bien plus ridicule. Il est étonné qu'on fasse tant de bruit pour si peu de chose. Il faudra pourtant absolument un médiateur pour juger le procès de la belette et du lapin, et pour apprendre à ces animaux-là à se supporter les uns les autres. Je tremble que vous ne vouliez pas venir ; mes anges n'aiment point à courir. Cependant il me semble qu'il ne serait pas mal que vous vissiez M^{me} de Groslée ; vous attendriez les beaux jours. Dans cet intervalle, M. Hennin vous enverrait le résultat des mesures qu'il aurait prises d'avance avec les députés de Berne et de Zurich : vous les dirigeriez ; vous vous en amuseriez avec M. le duc de Praslin ; vous pourriez même consulter vos avocats sur ce qui concerne la législature, si vous ne vouliez pas vous en rapporter à vous-même, et vous arriveriez pour signer à Genève ce que vous auriez arrêté à Paris dans votre cabinet. Les passions aveuglent les hommes, je l'avoue ; la mienne est de mourir comme le bon vieillard Siméon¹, après vous avoir vu. Pardonnez-moi donc, si je me tourne de tous les sens pour vous engager à faire un voyage qui fera le seul bonheur dont je suis susceptible. En un mot, je ne sais rien de plus à sa place, rien de plus raisonnable, de plus agréable, que ce que je vous propose, et je ne vois pas la plus petite raison de me refuser. Songez que vous n'aurez d'autre peine que celle d'aller et revenir pour jouer le plus beau rôle du monde, celui de pacificateur.

6232. — A M. DAMILAVILLE.

13 janvier.

Mon cher ami, j'ai reçu vos deux lettres du 6 et du 9 de ce mois. Je réponds d'abord à l'article de Merlin. Son correspondant, pressé d'argent, est venu trouver mon ami Wagnière², qui lui a prêté cinq cents francs, moyennant quoi ledit correspondant a

1. Luc, chap. II, vers. 20.

2. Secrétaire de Voltaire.

donné un billet de cinq cents livres de Merlin, payable à l'ordre dudit Wagnière. Cela s'arrangera vers les échéances. Je compte que, tout philosophe que vous êtes, vous avez de l'ordre, étant employé dans les finances.

Ce monstre de vanité et de contradictions, d'orgueil et de bassesses, Jean-Jacques Rousseau, ne réussira certainement pas à mettre le trouble dans la fourmilière de Genève, comme il l'avait projeté. Je ne sais si on l'a chassé de Paris, comme le bruit en court ici, et s'il s'en est allé à quatre pattes ou avec sa robe d'Arménien. Figurez-vous qu'il m'avait imputé son bannissement de l'État de Berne, pour me rendre odieux au peuple de Genève. J'ai heureusement découvert et hautement confondu cette sourde imposture. Je sais bien que tout homme public, à moins qu'il ne soit homme puissant, est obligé de passer sa vie à réfuter la calomnie. Les Fréron et les Pompignan, qui m'ont accusé d'être l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, n'ont pas réussi, puisque les noms de ceux qui ont fait la plupart des articles sont aujourd'hui publiquement connus.

Il en est de même des *Lettres* des sieurs Covelle, Baudinet, Montmolin¹, etc., à l'occasion des miracles de Jean-Jacques, et je ne sais quel cuistre de prédicant. On m'impute plusieurs de ces *Lettres*; mais, Dieu merci, M. Covelle m'a signé un bon billet par lequel il détruit cette accusation pitoyable. Il m'a fallu prévenir la rage des hypocrites qui me persécutent encore à Versailles, et qui veulent m'opprimer, à l'âge de soixante-douze ans, sur le bord de mon tombeau. On en parlait, il y a quelques mois, devant les syndics de nos états de Gex. Les curés de mes terres y étaient avec quelques notables : ils me connaissent, ils savent que j'ai fait un peu de bien dans la province, et que je ne me suis pas borné à remplir tous les devoirs de chrétien et d'honnête homme : ils signèrent un acte authentique, et ils me l'apportèrent, à mon grand étonnement. Il est trop flatteur pour que je vous le communique ; mais enfin il est trop vrai pour que je n'en fasse pas usage dans l'occasion, et que je ne l'oppose, comme une égide, aux coups que la calomnie, couverte du masque de la dévotion, voudra me porter.

J'attends tous les jours le ballot de Fauche. Je n'entends point parler des boîtes que vous m'aviez promises par le carrosse de Lyon, à l'adresse de MM. Lavergne père et fils, banquiers à Lyon. Je ne sais plus ce que fait Bigex.

1. Voyez ces *Lettres*, tome XXV, pages 357 et suivantes.

Tronchin part le 24 ; je me flatte, mon cher ami, qu'il raccommodera votre estomac, lequel n'a pas soixante-douze ans comme le mien.

Je ne vous parle point de M. de Villette ; je ne réponds pas de sa conduite : il m'a paru aimable, il m'a gravé, il a fait des vers pour moi. Je ne l'ai point gravé, j'ai répondu à ses vers : il faut être poli. Je ne suis point poli avec vous, mon cher ami ; mais je vous aimerai tendrement jusqu'à mon dernier soupir.

6233. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT¹.

Paris, 14 janvier 1766.

Je n'ai ni votre érudition ni vos lumières, mais mes opinions n'en sont pas moins conformes aux vôtres. A la vérité, il ne me paraît pas de la dernière importance que tout le monde pense de même. Il serait fort avantageux quo tous ceux qui gouvernent, depuis les rois jusqu'au dernier bailli de village, n'eussent pour principe et pour système que la plus saine morale ; elle seule peut rendre les hommes heureux et tolérants. Mais le peuple connaît-il la morale ? J'entends par le peuple le plus grand nombre des hommes. La cour en est pleine, ainsi que la ville et les champs. Si vous ôtez à ces sortes de gens leur préjugé, que leur restera-t-il ? C'est leur ressource dans leur malheur (et c'est en quoi je voudrais leur ressembler) ; c'est leur bride et leur frein dans leur conduite, et c'est ce qui doit faire désirer qu'on ne les éclaire pas ; et puis pourrait-on les éclairer ? Toute personne qui, parvenue à l'âge de raison, n'est pas choquée des absurdités et n'entrevoit pas la vérité, ne se laissera jamais instruire ni persuader. Qu'est-ce que la foi ? C'est de croire fermement ce que l'on ne comprend pas. Il faut laisser le don du ciel à qui il l'a accordé. Voilà en gros ce que je pense ; si je causerais avec vous, je me flatte que vous ne penseriez pas que je préférasse les charlatans aux bons médecins. Je serai toujours ravie de recevoir de vous des instructions et des recettes ; donnez-m'en contre l'ennui, voilà de quoi j'ai besoin. La recherche de la vérité est pour vous la médecine universelle ; elle l'est pour moi aussi, non dans le même sens qu'elle est pour vous ; vous croyez l'avoir trouvée, et moi, je crois qu'elle est introuvable. Vous voulez faire entendre que vous êtes persuadé de certaines opinions que l'on avait avant Moïse, et que lui n'avait point, ou du moins qu'il n'a pas transmises. De ce que des peuples ont eu cette opinion, en devient-elle plus claire et plus vraisemblable ? Qu'importe qu'elle soit vraie ? Si elle l'était, serait-ce une consolation ? J'en doute fort. Ce n'en serait pas une, du moins pour ceux qui croient qu'il n'y a qu'un malheur, celui d'être né.

M. l'abbé Bazin est un habile homme ; je l'honore, je le révère, mais il se donne trop de peine et de soins ; il ne sait pas le conte de La Couture,

1. *Correspondance complète*, édition Lescure, 1865.

qui n'aimait pas les sermons. Laissons tous les hommes suivre leur sens commun; il est pour chacun d'eux leur loi et leur prophète.

A l'égard de vos philosophes modernes, jamais il n'y a eu d'hommes moins philosophes et moins tolérants : ils écraseraient tous ceux qui ne se prosternent pas devant eux; j'ai, à mes dépens, appris à les connaître; que je sois, je vous prie, à tout jamais à l'abri de leurs tracasseries auprès de vous. Votre correspondance m'honore infiniment, mais je n'ai pas la vanité d'en faire trophée; ils n'ont nulle connaissance de ce que vous m'écrivez. La lettre sur Moncrif n'est devenue publique que par eux, dont l'un d'eux¹ l'avait retenue pour l'avoir entendu lire une seule fois; cette conduite, qui prouve la sévérité de leur morale, m'a appris à les connaître et à ne m'y jamais confier.

Le président a été fort content de votre lettre, mais il voit par ses *lunettes*, il ne veut point en changer. Je suis bien sûr qu'il fait cas des vôtres, il s'en servait autrefois; sa vue n'est pas baissée, mais enfin il veut s'en tenir aux lunettes qu'il a prises aujourd'hui; il vous estime, il vous honore, il vous aime; nous sommes parfaitement d'accord dans cette façon de penser et de sentir; nous voudrions bien souvent vous avoir en tiers; un quart d'heure de conversation avec vous nous paraîtrait d'une bien plus grande valeur que toute l'*Encyclopédie*.

Adieu, monsieur, soyez persuadé de ma tendre amitié; elle est plus tendre et plus sincère que celle de vos académiciens et de vos philosophes.

6324. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 janvier.

Oui, mes divins anges, il faut absolument que vous veniez, sans quoi je prends tout net le parti de mourir.

M. Hennin vous logera très-bien à la ville, et nous aurons le bonheur de vous posséder à la campagne. Je vous avertis que tout le *tripot* de Genève, et les députés de Zurich et de Berne, désirent un homme de votre caractère. Il y avait eu bien des coups de fusil de tirés, et quelques hommes de tués, en 1737, lorsqu'on envoya un lieutenant général des armées du roi; mais aujourd'hui il ne s'agit que d'expliquer quelques lois, et de ramener la confiance. Personne assurément n'y est plus propre que vous.

Je sens combien il vous en coûterait de vous séparer longtemps de M. le duc de Praslin; mais vous viendrez dans les beaux jours, et pour un mois ou six semaines tout au plus. M. Hennin vous enverra tout le procès à juger, avec son avis et celui des médiateurs suisses. Ce sera encore un grand avantage

1. Turgot.

de pouvoir consulter, à Paris, les avocats en qui vous avez confiance, quoique vous n'ayez pas besoin de les consulter. Lorsque enfin M. le duc de Praslin aura approuvé les lois proposées, vous viendrez nous apporter la paix et le plaisir.

M. Hennin signera après vous, non-seulement le traité, mais l'établissement de la Comédie. Ce qui reste dans Genève de pédants et de cuistres du xvi^e siècle perdra ses mœurs sauvages : ils deviendront tous Français. Ils ont déjà notre argent, ils auront nos mœurs ; ils dépendront entièrement de la France, en conservant leur liberté.

M. Hennin est l'homme du monde le plus capable de vous seconder dans cette belle entreprise ; il est plein d'esprit et de grâces, très-instruit, conciliant, laborieux, et fait pour plaire aux gens aimables et aux barbares.

Au reste, le jeune ex-jésuite¹ vous attend après Pâques. Je vous répète qu'on est très-content de sa conduite dans la province. Il n'a eu nulle part ni au *Dictionnaire philosophique*, ni aux *Lettres* des sieurs Covelle et Baudinet ; il a toujours preuve en main. Il dit qu'il est accoutumé à être calomnié par les Fréron, mais que l'innocence ne craint rien ; que non-seulement on ne peut lui reprocher aucun écrit équivoque, mais que s'il en avait fait dans sa jeunesse, il les désavouerait comme saint Augustin s'est rétracté. Il ne se départira pas plus de ces principes que du culte de latrie qu'il vous a voué.

6235. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 janvier.

Je vous envoie, mes divins anges, le consentement plein de respect et de reconnaissance que les citoyens de Genève, au nombre de mille, ont donné à la réquisition que le petit conseil a faite de la médiation. Je leur ai conseillé cette démarche, qui m'a paru sage et honnête, et vous verrez que je les ai engagés encore à faire sentir qu'ils sont prêts à écouter les tempéraments que le conseil pourrait leur proposer ; mais j'aurais voulu qu'ils eussent proposé eux-mêmes des voies de conciliation. Quoi qu'il en soit, on a bien trompé la cour quand on lui a dit que tout était en feu dans Genève. Je vous répète encore qu'il n'y a jamais

1. Voltaire voulait donner, comme étant d'un jésuite, sa tragédie du *Triumvirat*.

eu de division plus tranquille. C'est même moins une division qu'une différence paisible de sentiments dans l'explication des lois. Quoique j'aie remis à M. Hennin la consultation de vos avocats, quoiqu'il ne m'appartienne en aucune manière de vouloir entrer le moins du monde dans les fonctions de son ministère, cependant, comme depuis plus de trois mois je me suis appliqué à jouer un rôle tout contraire à celui de Jean-Jacques, j'ai continué à donner mes avis à ceux qui sont venus me les demander. Ces avis ont toujours eu pour but la concorde. Je n'ai caché au conseil aucune de mes démarches, et le conseil même m'en remercia par la bouche d'un conseiller du nom de Tronchin, la veille de l'arrivée de M. Hennin.

En un mot, tout est et sera tranquille, je vous en réponds. Je vous prie de l'assurer à M. le duc de Praslin. La médiation ne servira qu'à expliquer les lois.

Je redouble mes vœux de jour en jour pour que vous soyez le médiateur ; M. Hennin le désire comme moi, et vous n'en doutez pas. Je sais que M. le comte d'Harcourt est sur les lieux, je sais qu'il a un mérite digne de sa naissance ; mais M. le duc de Praslin sait aussi que ce n'est pas le mérite qu'il faut pour concilier des lois qui semblent se contredire, pour en changer d'autres qui paraissent peu convenables, et pour assurer la liberté des citoyens sans offenser en rien l'autorité des magistrats.

Je ne cesserai de vous dire que ce doit être là votre ouvrage, et je me livre dans cette espérance à des idées si flatteuses que je ne sais pas comment je pourrais supporter le refus. Venez, mes chers anges, je vous en conjure.

Il faut vous dire encore un petit mot de ces lettres¹ qui ont amusé tous les honnêtes gens, et jusqu'à des prêtres. Elles ne sont ni ne seront jamais de moi, elles n'en peuvent être. Je vous renvoie à la lettre² que je vous ai écrite sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin. Je ne puis pas répondre que la fréronnaille ne me calomnie quelquefois, mais je vous réponds bien que j'aurai toujours un bouclier contre ses armes ; l'imposture peut m'accuser, mais jamais me confondre. Je ferais beau bruit si on s'avisait de s'en prendre à un homme de soixante-douze ans, à qui toute sa petite province rend témoignage de sa conduite chrétienne, de ses bons sentiments, et de ses bonnes œuvres, et qui, de plus,

1. *Les Lettres sur les miracles.*

2. C'est celle du 10 janvier, qui est perdue ; voyez page 176.

est sous les ailes de ses anges. En vérité, je fais trop de bien pour qu'on me fasse du mal. Respect et tendresse.

6236. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY ¹.

A Ferney, 18 janvier 1766.

Mon cher confrère, votre jeune François ² me charme et m'étonne.

D'où vient qu'aux grands Condés il craint de rendre hommage ?
C'est à lui seulement de chanter ces guerriers,
A lui qu'on voit comme eux se couvrir de lauriers
Dès le beau printemps de son âge.

Enfin donc voilà le père et le fils ³ comme ils doivent être. J'écirai à mon contemporain sitôt que mes maux me permettront d'écrire.

Rousseau est un grand fou, un méchant fou, et un malheureux fou. Je me suis occupé pendant deux mois à jeter de l'eau sur les charbons ardents qu'il avait répandus dans Genève.

Puisque vous m'avez envoyé des vers, en voici que je vous prie de ne montrer qu'à d'honnêtes gens.

6237. — A M. HENNIN ⁴.

Samedi au soir.

Vous n'aurez point M. d'Argental ; il ne veut point venir, monsieur, et je suis au désespoir ; vous auriez eu en lui un ami et un collègue. Quand vous pourrez venir coucher à Ferney, vous me consolerez ; en vérité, j'ai besoin de consolation. V.

6238. — DE M. HENNIN ⁵.

Genève, 18 janvier 1766.

Je n'avais pas voulu, monsieur, vous annoncer une nouvelle que j'étais bien sûr qui vous ferait de la peine ainsi qu'à moi. Demain nous saurons à

1. Éditeur, Th. Foisset.
2. François de Neufchâteau, qui venait d'être nommé membre de l'Académie de Dijon, à l'âge de quinze ans.
3. Les deux premiers présidents de La Marche.
4. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, 1825.
5. Même source que la lettre précédente.

quoi nous en tenir sur le personnage qui viendra ici, et dès que j'aurai fini la longue et plate relation de tout ce qui a passé par la tête de messieurs de Genève depuis huit jours, je me sauve à Ferney pour m'y consoler avec vous.

Ce soir, grand festin à l'hôtel de ville pour l'adieu de M. le comte d'Harcourt. On y boira à la prospérité de la république. Cela sera beau; mais un petit souper sur les boulevards avec deux ou trois minois de Paris et quelque rieur sans prétention vaut bien toutes ces magnificences.

Votre froid ne veut pas finir; je vous plains sincèrement; car il y a bien loin d'ici aux beaux jours.

6239. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 janvier.

Voilà donc qui est fait; j'aurai la douleur de mourir sans vous avoir vus; vous me privez, mes cruels anges, de la plus grande consolation que j'aurais pu recevoir. Je ne vous alléguerai plus de raisons, vous n'entendrez de moi que des regrets et des gémissements. Quel que soit le ministre médiateur que M. le duc de Praslin nous envoie, il sera reçu avec respect, et il dictera des lois. Si je pouvais espérer quelques années de vie, je m'intéresserais beaucoup au sort de Genève. Une partie de mon bien est dans cette ville, les terres que je possède touchent son territoire, et j'ai des vassaux sur son territoire même.

Il est d'ailleurs bien à désirer qu'un arrangement projeté avec les fermes générales réussisse; qu'on transporte ailleurs les barrières et les commis qui rendent ce petit pays de Genève ennemi du nôtre; qu'on favorise les Genevois dans notre province, autant que le roi de Sardaigne les a vexés en Savoie; qu'ils puissent acquérir chez nous des domaines, en payant un droit annuel équivalent à la taille, ou même plus fort, sans avoir le nom humiliant de la taille. Le roi y gagnerait des sujets; le prodigieux argent que les Genevois ont gagné sur nous refluerait en France en partie; nos terres vaudraient le double de ce qu'elles valent. Je me flatte que M. le duc de Praslin voudra bien concourir à un dessein si avantageux. Je ne me repentirais pas alors de m'être presque ruiné à bâtir un château dans ces déserts.

Je ne saurais finir sans vous dire encore que je n'ai aucune part aux plaisanteries de M. Baudinet et de M. Montmolin. Soyez sûr d'ailleurs que, s'il y a encore des cuistres du *xvii^e* siècle dans ce pays-ci, il y a beaucoup de gens du siècle présent; ils ont l'esprit juste, profond, et quelquefois très-délicat.

Il n'y a point à présent de pays où l'on se moque plus ouvertement de Calvin que chez les calvinistes, et où l'esprit philosophique ait fait des progrès plus prompts ; jugez-en par ce qui vient de se passer à Genève. Un peuple tout entier s'est élevé contre ses magistrats, parce qu'ils avaient condamné *le Vicaire savoyard* ; il n'y a point de pareil exemple dans l'histoire depuis 1766 ans.

Ceux qui ont eu part au *Dictionnaire philosophique* sont publiquement connus. Je sais bien qu'on a inséré dans ce livre plusieurs passages qu'on a pris dans mes Œuvres ; mais je ne dois pas être plus responsable de cette compilation, dont on a fait cinq éditions, que de tout autre livre où je serais cité quelquefois. Si on avait l'injustice barbare de me persécuter pour des livres que je n'ai point faits, et que je désavoue hautement, vous savez que je partirais demain, et que j'abandonnerais une terre dont j'ai banni la pauvreté, et une famille qui ne subsiste que par moi seul. Vous savez qu'il m'importe bien peu que les vers du pays de Gex ou d'un autre fassent de mauvais repas de ma maigre figure. Les dévots sont bien méchants ; mais j'espère qu'ils ne seront pas assez heureux pour m'arracher à la protection de M. le duc de Praslin, et pour insulter à ma vieillesse.

Les tracasseries de Genève sont devenues extrêmement plaisantes. M. Hennin, qui en rit comme un homme de bonne compagnie qu'il est, en aura fait rire sans doute M. le duc de Praslin ; on se fait des niches de part et d'autre avec toute la circonspection et toute la politesse possible. Ce n'est pas comme en Pologne, où l'on tire un sabre rouillé à chaque argument de l'adverse partie ; ce n'est pas comme dans le canton de Schwitz, où l'on se donne cent coups de bâton pour donner plus de poids à son avis. On commence à plaisanter à Genève ; on dit que les syndics usent du droit négatif avec leurs femmes, attendu qu'ils n'en ont point d'autre. Le monde se déniaise furieusement, et les cuistres du xvi^e siècle n'ont pas beau jeu.

L'ex-jésuite vous enverra ses guenillons à Pâques ; il est malade par le froid horrible qu'il fait en Sibérie. Nous nous mettons, lui et moi, sous les ailes de nos anges.

6240. — A M. D'ALEMBERT.

20 janvier.

Mon grand philosophe, mon frère et mon maître, vous êtes un sage, et Jean-Jacques est un fou ; il a été fou à Genève, à

Paris, à Motiers-Travers, à Neuchâtel ; il sera fou en Angleterre, à Port-Mahon, en Corse, et mourra fou. Or la folie fait grand tort à la philosophie, et c'est de quoi j'ai le cœur navré.

Je vous envoie les plats vers dont vous me parlez¹ ; ils sont encore moins plats que tous ceux qu'on a faits et fera sur ce sujet. Mon maudit aumônier, ex-jésuite imbécile, les avait portés à Genève, et on les a imprimés. J'ai retiré les exemplaires que j'ai pu trouver, parce que je ne veux pas qu'on me reproche d'avoir préféré Henri IV à sainte Geneviève. Henri IV n'a fait que sauver le royaume ; il n'a été que l'exemple des rois ; et sainte Geneviève, qui servait un boulanger, le vola à bonne intention. J'avoue donc mon extrême faute d'avoir donné la préférence à mon Henri sur ma Geneviève. Brûlez mes vers, et qu'il n'en soit plus parlé.

Quoi donc ! est-ce que frère Damilaville ne vous a pas dit qu'un certain duc², ministre, avait sollicité votre pension, ne sachant pas si elle était forte ou faible ? Il faut pourtant que vous le sachiez ; il faut que vous sachiez encore que, tout duc et tout ministre qu'il est, il a fait de très-belles et très-généreuses actions. Il a eu le malheur de protéger Palissot, j'en conviens ; mais Palissot était le fils d'un homme qui avait fait les affaires de sa maison en Lorraine.

Le grand point, c'est que les sages ne soient pas persécutés, et certainement ce ministre ne sera jamais persécuteur. Dieu nous préserve des bigots ! ce sont ces monstres-là qui sont à craindre.

Vous ne me mandez point ce que vous faites, où vous êtes, comment va votre santé, si vous êtes content, si vous resterez à Paris, si vous travaillez à quelque ouvrage ; je m'intéresse pourtant très-vivement à tout cela.

Les tracasseries de Genève m'amuse ; mais je suis si malade qu'elles ne m'amuse guère. Je m'en vais mon grand chemin de l'autre monde, ce pays dont jamais aucun voyageur n'est revenu, comme dit Gilles Shakespeare. Faut-il que je meure sans savoir au juste si Poissonnier a dessalé l'eau de la mer ? cela serait bien cruel. Adieu ; je ne sais qui avait plus raison de Démocrite ou d'Héraclite dans le meilleur des mondes possibles. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

1. *L'Épître à Henri IV.*

2. Le duc de Choiseul ; voyez lettre 6215.

6241. — A M. DAMILAVILLE.

20 janvier.

Mon cher frère, je souhaite la bonne année à M^{me} Calas par le petit billet que je vous adresse, et vous la lui donnerez par l'estampe que vous lui destinez.

Je peux donc me flatter de voir le mémoire de Sirven ! Le véritable Élie n'obtiendra peut-être pas un arrêt d'attribution, mais il obtiendra un arrêt d'approbation au tribunal du public. Il sera regardé comme le protecteur de l'innocence, et, tant qu'il sera au barreau, il sera le refuge des opprimés.

Je voudrais bien savoir ce qu'a dit Protagoras en voyant ce petit extrait auquel il ne s'attendait point du tout ¹.

Platon ² était peut-être le seul homme capable de faire l'*Histoire de la Philosophie*. Quand il sera aux deux premiers siècles de notre ère vulgaire, un autre serait embarrassé, et c'est où il triomphera.

Quelle horreur de persécuter les philosophes ! Les Romains, plus sages que nous, n'ont pas persécuté Lucrèce. Jamais personne n'a parlé plus hardiment que Cicéron, et il a été consul ; mais il n'avait pas affaire à des Welches. Il convient à des Welches que Fréron s'enivre à Paris, et que je meure au pied des Alpes.

Les tracasseries de Genève continuent, mais elles sont à pouffer de rire. Les deux partis se jouent tous les tours imaginables, avec toute la discrétion possible. Les médiateurs seront bien étonnés quand ils verront qu'on les fait venir pour une querelle de ménage dont il est difficile de trouver le fondement : c'est faire descendre Jupiter du ciel pour arranger une fourmilière. Le plaisant de l'affaire, c'est que l'origine de toute cette belle querelle est que la ville de Calvin, où l'on brûla autrefois Servet, a trouvé mauvais qu'on ait brûlé *le Vicaire savoyard*. Il me semble que les Parisiens n'ont rien dit quand on a brûlé le poème de *la Loi naturelle*.

Les comédiens ont-ils donné quelque chose de nouveau à la rentrée ? Comment vous portez-vous ? Je n'en peux plus ; je me résigne, et je vous aime. *Écr. l'inf....*

1. Sans doute l'extrait d'inscription au livre des pensions, délivré alors à d'Alembert après la mort de Clairaut. (Note de la *Correspondance de Grimm*.)

2. Diderot.

6242. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN¹.

Mon cher Esculape, il y a longtemps que je traîne ; j'ai été tenté cent fois de venir causer avec vous un matin, et de rire avec vous. Mais comme vous vous portez bien, j'espère que vous prendrez votre temps pour venir rire avec moi. C'est à vous qu'il appartient de rire aux dépens des sots et des fous ; mais je sens qu'au lieu de rire je pourrai bien pleurer, puisque ce sera la dernière fois que je vous verrai.

Je vous demande en grâce de présenter mes respects à M. et à M^{me} d'Harcourt et à M^{me} de La Coré, quand vous irez adoucir par votre présence les maux qu'ils souffrent.

6243. — A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

22 janvier.

J'ai fini avec regret l'*Histoire de Ferdinand et d'Isabelle*². Elle m'a fait un très-grand plaisir, et je ne doute pas qu'elle n'ait beaucoup de succès auprès de tous ceux qui préfèrent les choses utiles et vraies aux romanesques. Je fais mon compliment à l'auteur, et je m'enorgueillis de lui appartenir de si près. Si Isabelle revenait au monde, elle lui donnerait au moins un canonicat de Tolède ; mais si la petite Geneviève de Nanterre revenait, elle me traiterait fort mal. Dès que j'eus fait ces maudits vers³, M. Dupuits et Père Adam les portèrent à Genève sans m'en rien dire ; ils furent imprimés sur-le-champ dans la ville de Calvin ; ils l'ont été dans le quartier de Geneviève à Paris, et me voilà brouillé avec la sainte, avec tous les génovéfains, avec M. Soufflot, et peut-être avec les dévots de la cour ; mais c'est ma destinée. J'avais pourtant bonne intention. Je me suis laissé trop entraîner à mon zèle pour Henri IV. Il n'y a d'autre remède à cela que de faire pénitence, et de réciter l'oraison de sainte Geneviève pendant neuf jours.

Je ne me mêle en aucune façon du recueil qu'on fait à Lausanne des pièces concernant les Calas. Je n'aime point le titre d'*Assassinat juridique*, parce qu'un titre doit être simple, et non

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *Histoire des rois catholiques Ferdinand et Isabelle*, 1766, deux volumes in-12. L'auteur est l'abbé Mignot, frère de M^{me} de Florian et neveu de Voltaire.

3. *Épître à Henri IV.*

pas un bon mot. Il est très-vrai que la mort de Calas est un assassinat affreux, commis en cérémonie¹; mais il faut se contenter de le faire sentir sans le dire.

Le père Corneille est venu voir sa fille. Je ne crois pas qu'à eux deux ils viennent à bout de faire une tragédie; mais le père est un bonhomme, et la fille une bonne enfant.

Il n'y a point de trouble à Genève, comme on se tue de le dire: il n'y a que des tracasseries, des misères, des pauvretés auxquelles les médiateurs mettront ordre dans quatre jours.

Le docteur Tronchin doit être parti aujourd'hui, suivi de quelques-uns de ses malades, qui le mènent en triomphe. J'espère que M. et M^{me} de Florian le verront dans sa gloire, et qu'ils me maintiendront dans son amitié.

J'embrasse tendrement nièce, neveu et petits-neveux.

6244. — A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

24 janvier.

Madame, la lettre² dont Votre Majesté impériale m'honore m'a tourné la tête; elle m'a donné des patentes de prophète; je ne me doutais pas que l'archevêque de Novogorod se fût en effet déclaré contre le système absurde des *deux puissances*. J'avais raison sans le savoir, ce qui est encore un caractère de prophétie. Les incrédules pourront m'objecter que cet archevêque ne s'appelle pas Alexis³, mais Démétri. Je pourrai répondre avec tous les commentateurs qu'il faut de l'obscurité dans les prophéties, et que cette obscurité rend toujours la vérité plus claire. J'ajouterai qu'il n'y a qu'à changer *Alex* en *Démé*, et *is* en *tri*, pour avoir le véritable nom de l'archevêque. Il n'y aura certainement que les impies qui puissent ne se pas rendre à des preuves si évidentes.

Je suis si bon prophète que je prédis hardiment à Votre Majesté la plus grande gloire et le plus grand bonheur. Ou les hommes deviendront entièrement fous, ou ils admireront tout

1. Boileau a dit, satire VIII, vers 296 :

Mener tuer un homme avec cérémonie.

2. Voyez n° 6167, et l'addition donnée dans une note du n° 6246.

3. Voltaire avait publié, en octobre 1765, un *Mandement* supposé de l'archevêque de Novogorod-la-Grande, dans lequel il donnait à cet archevêque le nom d'Alexis; voyez tome XXV, page 345.

ce que vous faites de grand et d'utile. Cette prédiction même vient un peu, comme les autres, après l'événement.

Il me semble que si cet autre grand homme, Pierre I^{er}, s'était établi dans un climat plus doux que sur le lac Ladoga, s'il avait choisi Kiovie, ou quelque autre terrain plus méridional, je serais actuellement à vos pieds, en dépit de mon âge. Il est triste de mourir sans avoir admiré de près celle qui préfère le nom de Catherine aux noms des divinités de l'ancien temps, et qui le rendra préférable. Je n'ai jamais voulu aller à Rome ; j'ai senti toujours de la répugnance à voir des moines dans le Capitole, et les tombeaux des Scipions foulés aux pieds des prêtres ; mais je meurs de regret de ne point voir des déserts changés en villes superbes, et deux mille lieues de pays civilisés par des héroïnes. L'histoire du monde entier n'a rien de semblable ; c'est la plus belle et la plus grande des révolutions : mon cœur est comme l'aimant, il se tourne vers le nord.

D'Alembert a bien tort de n'avoir pas fait le voyage, lui qui est encore jeune. Il a été piqué de la petite injustice qu'on lui faisait ; mais l'objet, qui est fort mince, ne troublait point sa philosophie. Tout cela est réparé aujourd'hui. Je crois que l'*Encyclopédie* est en chemin pour aller demander une place dans la bibliothèque de votre palais.

Que Votre Majesté impériale daigne recevoir avec bonté ma reconnaissance, mon admiration, mon profond respect.

Feu l'abbé Bazin.

6245. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 janvier.

Je vous avoue, mon divin ange, et à vous aussi, ma divine ange, que je trouve vos raisons pour ne pas venir à Genève extrêmement mauvaises. Je penserai toujours qu'un conseiller d'honneur du parlement de Paris peut très-bien figurer avec un grand trésorier du pays de Vaud. Je penserai qu'un ministre plénipotentiaire d'un petit-fils du roi de France est fort au-dessus de tous les plénipotentiaires de Zurich et de Berne. Je penserai que l'incompatibilité du ministère de Parme avec celui de France est nulle, et qu'on a donné des lettres de compatibilité en mille occasions moins importantes. Enfin, je croirai toujours que ce voyage ne serait pas inutile auprès de M^{me} de Groslée ;

mais vous ne voulez point venir, il ne me reste que de vous aimer en gémissant.

On me mande de Paris que, le jour de Sainte-Genève, jour auquel sa chapelle autrefois ne désemplissait pas, il ne se trouva personne qui daignât lui rendre visite, et que celle qui donne la pluie et le beau temps gela de froid le jour de sa fête. Je ne me souviens plus si je vous ai mandé que M. Dupuits, et mon jésuite, qui nous dit la messe, s'en allèrent malheureusement à Genève donner des copies de cette guenille ; on l'imprima sur-le-champ, le tout sans que j'en susse rien. On l'a imprimée à Paris. Fréron dira que je suis un impie et un mauvais poète ; les honnêtes gens diront que je suis un bon citoyen.

Vous souvenez-vous d'un certain *Mandement d'un archevêque de Novogorod* contre la chimère aussi dangereuse qu'absurde des *deux puissances* ? L'auteur ne croyait pas si bien dire. Il se trouve en effet que non-seulement cet archevêque, à la tête du synode grec, a réprouvé ce système des *deux puissances*, mais encore qu'il a destitué l'évêque de Rostou, qui osait le soutenir. L'impératrice de Russie m'a écrit huit grandes pages de sa main, pour me détailler toute cette aventure. J'ai été prophète sans le savoir, comme l'étaient tous les anciens prophètes. Voici d'ailleurs deux lignes bien remarquables de sa lettre¹ : « La tolérance est établie chez nous ; elle fait loi de l'État, et il est défendu de persécuter. »

Pourquoi faut-il que ma Catherine ne règne pas dans des climats plus doux, et que la vérité et la raison nous viennent de la mer Glaciale ! Il me semble que, dans mon dépit de ne vous point voir arriver à Genève, je m'en irais à Kiovie finir mes jours, si Catherine y était ; mais malheureusement je ne peux sortir de chez moi ; il y a deux ans que je n'ai fait le voyage de Genève.

Vous me demandez qui sera mon médecin quand je n'aurai plus le grand Tronchin ; je vous répondrai : Personne, ou le premier venu ; cela est absolument égal à mon âge ; mon mal n'est que la faiblesse avec laquelle je suis né, et que les ans ont augmentée. Esculape ne guérirait pas ce mal-là ; il faut savoir se résigner aux ordres de la nature.

Rousseau est un grand fou, et un bien méchant fou, d'avoir voulu faire accroire que j'avais assez de crédit pour le persécuter, et que j'avais abusé de ce prétendu crédit. Il s'est imaginé que je

1. Du 17-28 novembre 1765, n° 6167.

devais lui faire du mal, parce qu'il avait voulu m'en faire, et peut-être parce qu'il lui était revenu que je trouvais son *Héloïse* pitoyable, son *Contrat social* très-insocial, et que je n'estimais que son *Vicaire savoyard* dans son *Émile*; il n'en faut pas davantage dans un auteur pour être attaqué d'un violent accès de rage. Le singulier de toute cette affaire-ci, c'est que les petits troubles de Genève n'ont commencé que par l'opinion inspirée par Jean-Jacques au peuple de Genève que j'avais engagé le conseil de Genève à donner un décret de prise de corps contre Jean-Jacques, et que la résolution en avait été prise chez moi, aux Délices. Parlez, je vous prie, de cette extravagance à Tronchin, il vous mettra au fait; il vous fera voir que Rousseau est non-seulement le plus orgueilleux de tous les écrivains médiocres, mais qu'il est le plus malhonnête homme.

J'ai été tenté quelquefois d'écrire au conseil de Genève pour démentir solennellement toutes ces horreurs, et peut-être je succomberai à cette tentation; mais j'aime bien mieux la déclaration que me donnèrent, il y a quelque temps, les syndics de la noblesse et du tiers état de notre province, les curés et les prêtres de mes terres, lorsqu'ils surent qu'il y avait, je ne sais où, des gens assez malins pour m'accuser de n'être pas bon chrétien. Je conserve précieusement cette pièce authentique, et je m'en servirai, si jamais la tolérance n'est pas établie en France comme en Russie.

Adieu, anges cruels, qui ne voulez voir ni les Alpes ni le mont Jura; je ne m'en mets pas moins à l'ombre de vos ailes.

6240. — A M. DAMILAVILLE.

25 janvier.

Mon cher frère, vous souvenez-vous d'un certain mandement de l'archevêque de Novogorod, que je reçus de Paris la veille de votre départ? J'en ignore l'auteur, mais sûrement c'est un prophète.

Figurez-vous que la lettre de M. le prince de Gallitzin en renfermait une de l'impératrice qui daigne m'apprendre qu'en effet l'archevêque de Novogorod a soutenu hautement le vrai système de la puissance des rois¹ contre la chimère absurde des *deux*

1. Une copie qui m'est parvenue récemment de la lettre de Catherine, du 17-28 novembre 1765 (n° 6167; voyez page 123), contenait, après le second alinéa, le passage inédit que voici :

« Les sujets de l'Église souffrant des vexations souvent tyranniques, auxquelles

puissances. Elle me dit qu'un évêque de Rostou, qui avait prêché les *deux puissances*, a été condamné par le synode auquel l'archevêque de Novogorod présidait, qu'on lui a ôté son évêché, et qu'il a été mis dans un couvent. Faites sur cela vos réflexions, et voyez combien la raison s'est perfectionnée dans le Nord.

Notre grand Tronchin ne vous apporte rien, parce que je n'ai rien. Les chiffons dont vous me parlez ont été bien vite épuisés. Boursier jure qu'il vous a envoyé les n^{os} 18 et 19¹. Fauche n'envoie point les ballots ; je ne reçois rien, et je meurs d'inanition.

Il pleut tous les jours à Genève de nouvelles brochures ; ce sont des pièces du procès qui ne peuvent être lues que par les plaideurs.

La querelle de Rousseau sur les miracles a produit vingt autres petites querelles, vingt petites feuilles dont la plupart font allusion à des aventures de Genève, dont personne ne se soucie. On m'a fait l'honneur de m'attribuer quelques-unes de ces niaiseries. Je suis accoutumé à la calomnie, comme vous savez.

Je ne saurais finir sans vous parler de sainte Geneviève. Il est bon d'avoir des saints, mais il est encore mieux de se résigner à Dieu. Il est utile même que le peuple soit persuadé que la vie et la mort dépendent du Créateur, et non pas de la sainte de Nanterre. C'est le sentiment de tous les théologiens raisonnables, et de tous les honnêtes gens éclairés. *Écr. l'inf....*

les fréquents changements de maîtres contribuaient encore beaucoup, se révoltèrent vers la fin du règne de l'impératrice Élisabeth, et ils étaient à mon avènement plus de cent mille en armes. C'est ce qui fit qu'en 1762 j'exécutai le projet de changer entièrement l'administration des biens du clergé, et de fixer ses revenus. Arsène, évêque de Rostou, s'y opposa, poussé par quelques-uns de ses confrères, qui ne trouvèrent pas à propos de se nommer. Il envoya deux mémoires où il voulait établir le principe des *deux puissances*. Il avait déjà fait cette tentative du temps de l'impératrice Élisabeth. On s'était contenté de lui imposer silence. Mais son insolence et sa folie redoublant, il fut jugé par le métropolitain de Novogorod et par le synode entier, condamné comme fanatique, coupable d'une entreprise contraire à la foi orthodoxe autant qu'au pouvoir souverain, déchu de sa dignité et de la prêtrise, et livré au bras séculier. Je lui fis grâce, et je me contentai de le réduire à la condition de moine. »

Le passage de la lettre de Voltaire à Damilaville prouve, ce me semble, l'authenticité du fragment que je viens de transcrire. (B.)

— On pourrait croire aussi, d'après l'avant-dernier paragraphe de la lettre 6367, que ce fragment faisait partie d'un mémoire, distinct de la lettre 6167, adressé par Catherine à Voltaire.

1. Les XVIII^e et XIX^e des *Lettres sur les miracles* ; voyez tome XXV, pages 439 et 441.

6217. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 janvier.

Comme mes anges m'ont paru avoir envie de lire quelques-unes des lettres de MM. Covelle et Baudinet, je vous en envoie une que j'ai retrouvée¹. Je m'imagine, peut-être mal à propos, qu'elle vous amusera. Je suis un franc provincial qui croit qu'on peut s'occuper à Paris de ce qui se passe dans son village. Vous ne serez point surpris que M. Baudinet, qui demeure à Neuchâtel, ait donné quelques louanges adroites à son souverain. Vous saurez, de plus, que ce souverain lui écrit souvent, et que M. Baudinet, qui peut-être n'est pas trop dans les bonnes grâces de la prétraille, doit se ménager des retraites et des appuis à tout hasard. Le prince qui lui écrit lui mandait que, depuis quelques années, il s'est fait une prodigieuse révolution dans les esprits en Allemagne², et que l'on commence même à penser en Bohême et en Autriche, ce qui ne s'était jamais vu. Les esprits s'éclairaient de jour en jour depuis Moscou jusqu'en Suisse.

Vous voyez que la philosophie n'est pas une chose si dange-reuse, puisque tant de souverains la protègent sous main, ou l'accueillent à bras ouverts. Je vous assure qu'on rirait bien, dans l'étendue de deux ou trois mille lieues où notre langue a pénétré, si on savait qu'il n'est pas permis de dire en France que sainte Geneviève ne se mêle pas de nos affaires. On aurait bien raison alors de penser que les Welches arrivent toujours les derniers. Il faudra bien pourtant qu'ils arrivent à la fin, car l'opinion gouverne le monde, et les philosophes, à la longue, gouvernent l'opinion des hommes³.

Il est vrai qu'il y a un certain ordre de personnes auxquelles on donne une éducation bien funeste ; il est vrai qu'on combattra la raison autant qu'on a combattu les découvertes de Newton et l'inoculation de la petite vérole ; mais tôt ou tard il faut que la raison l'emporte. En attendant, mes divins anges, je vous supplie de m'avertir si jamais il passe quelque idée triste dans la tête de certaines personnes qui peuvent faire du mal. Je connais des gens qui ne manqueraient pas de prendre leur parti sur-le-champ.

1. C'est la XIV^e *Lettre sur les miracles*, signée Baudinet, dans laquelle est loué le roi de Prusse.

2. Voyez lettre 6221.

3. C'est ce qu'il a déjà dit dans la lettre 6214.

J'ai grande impatience que vous entreteniez notre docteur Tronchin. Dites-moi donc, je vous en prie, qui vous enverrez à votre place à Genève. Quel qu'il puisse être, Dieu m'est témoin combien je vous regretterai. On dit que c'est M. le chevalier de Beauteville¹ ; on ne pouvait, en ne vous nommant pas, faire un meilleur choix ; étant d'ailleurs ambassadeur en Suisse, il est presque sur les lieux, et doit connaître parfaitement le *tripot* de Genève. Respect et tendresse.

6248. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

27 janvier.

Je me jette à vos genoux, madame. Je vois par votre lettre du 6 janvier, qui ne m'est parvenue pourtant que le 18, que je vous avais alarmée. Comptez que je serais désespéré de vous causer la plus légère affliction. Vous sentez bien que, dans la situation où je suis, je ne dois donner aucune prise à la calomnie : vous savez qu'elle saisit les choses les plus innocentes pour les empoisonner.

Il y a des gens qui m'envient une retraite au milieu des rochers, qui n'auraient pitié ni de ma vieillesse, ni des maux qui l'accablent, et qui me persécuteraient au delà du tombeau ; mais je suis pleinement rassuré par votre lettre, et vous avez dû voir par ma dernière² avec quelle confiance je vous ouvre mon cœur. Ce cœur est plein de vous, il est continuellement sensible à votre état comme à votre mérite, il aime votre imagination et votre candeur, il vous sera attaché tant qu'il battra dans mon faible corps.

Vous et votre ami, vous pouvez avoir été convaincus par ma dernière lettre combien je suis éloigné de quelques philosophes modernes qui osent nier une intelligence suprême, productrice de tous les mondes. Je ne puis concevoir comment de si habiles mathématiciens nient un mathématicien éternel.

1. Pierre de Buisson, chevalier de Beauteville, mousquetaire en 1729, se trouvait à la bataille de Fontenoy en 1745, en qualité d'aide-maréchal général des logis de l'armée de Flandre ; fut, en 1758, nommé maréchal de camp, et en 1762, lieutenant général. Il avait été la même année nommé ambassadeur en Suisse, et fut, en 1766, médiateur au nom de la France, pour l'arrangement des affaires de Genève. Les médiateurs au nom du canton de Berne étaient Ouspourguer et Sinner ; ceux du canton de Zurich étaient Escher et Heidegger. (B.)

2. La dernière lettre de Voltaire à M^{me} du Deffant était celle du 20 novembre 1765, n° 6158.

Ce n'était pas ainsi que pensaient Newton et Platon. Je me suis toujours rangé du parti de ces grands hommes. Ils adoraient un Dieu, et détestaient la superstition.

Je n'ai rien de commun avec les philosophes modernes que cette horreur pour le fanatisme intolérant ; horreur bien raisonnable, et qu'il est utile d'inspirer au genre humain pour la sûreté des princes, pour la tranquillité des États, et pour le bonheur des particuliers.

Voilà ce qui m'a lié avec des personnes de mérite, qui peut-être ont trop d'inflexibilité¹ dans l'esprit, qui se plient peu aux usages du monde, qui aiment mieux instruire que plaire, qui veulent se faire écouter, et qui dédaignent d'écouter ; mais ils rachètent ces défauts par de grandes connaissances et par de grandes vertus.

J'ai d'ailleurs des raisons particulières d'être attaché à quelques-uns d'entre eux, et une ancienne amitié est toujours respectable.

Mais soyez bien persuadée, madame, que de toutes les amitiés la vôtre m'est la plus chère. Je n'envisage point sans une extrême amertume la nécessité de mourir sans m'être entretenu quelques jours avec vous ; c'eût été ma plus chère consolation. Vos lettres y suppléent : je crois vous entendre quand je vous lis. Jamais personne n'a eu l'esprit plus vrai que vous. Votre âme se peint tout entière dans tout ce qui vous passe par la tête ; c'est la nature elle-même avec un esprit supérieur ; point d'art, point d'envie de se faire valoir, nul artifice, nul déguisement, nulle contrainte. Tout ce qui n'est pas dans ce caractère me glace et me révolte.

Je vous aime, madame, parce que j'aime le vrai : en un mot, je suis au désespoir de ne point passer quelques jours avec vous, avant de rendre ma chétive machine aux quatre éléments.

Vous ne m'avez point mandé si vous digérez. Tout le reste, en vérité, est bien peu de chose.

Faites-vous lire, madame, le rogaton² que je vous envoie, et ne le donnez à personne, car, quelque bon serviteur que je sois de Henri IV, je ne veux pas me brouiller avec sainte Geneviève.

1. Voltaire veut parler de d'Alembert, qui n'était pas aimé de M^{me} du Deffant, et qui le lui rendait bien. (B.)

2. Voyez les lettres 6215 et 6216.

6249. — A M. DAMILAVILLE.

27 janvier.

J'ai vu ce buste d'ivoire¹, mon cher ami : le buste est long, et les bras sont coupés. Il y a une draperie à l'antique sur un justaucorps : on a coiffé le visage d'une perruque à trois marteaux, et par-dessus la perruque, d'un bonnet qui a l'air d'un casque de dragon. Cela est tout à fait dans le grand goût et dans le costume. J'espère que ces pauvres sauvages, étant conduits, feront quelque chose de plus honnête.

Il y a un polisson de libraire à Paris, nommé Guillyn², qui demeure quai des Augustins. Je vous supplie de vouloir bien ordonner à Merlin de fournir un des six exemplaires complets à ce Guillyn, en y fourrant *Jeanne d'Arc*, que Panckoucke doit fournir. Voici un petit *memorandum* pour ce Guillyn, que votre protégé Merlin lui donnera.

J'ai une cruelle fluxion de poitrine : je ne peux ni parler, ni dormir, ni dicter, ni voir, ni entendre. Voilà un plaisant buste à sculpter ! Portez-vous bien, mon cher frère, et, soit que je vive, soit que je meure, *écr. l'inf....*

6250. — A M. LULLIN³,

CONSEILLER ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE GENÈVE.

A Ferney, 30 janvier⁴.

Monsieur, parmi les sottises dont ce monde est rempli, c'est une sottise fort indifférente au public qu'on ait dit que j'avais engagé le conseil de Genève à condamner les livres du sieur Jean-Jacques Rousseau et à décréter sa personne ; mais vous savez que c'est par cette calomnie qu'ont commencé vos divisions. Vous poursuivîtes le citoyen qui, étant abusé par un bruit ridicule, s'éleva le premier contre votre jugement, et qui écrivit que

1. Ce buste de Voltaire avait été exécuté par un ouvrier du sieur Claude ; Voltaire en reparle dans sa lettre du 21 mai, n° 6346.

2. Pierre Guillyn, né à Nemours, reçu libraire à Paris le 10 janvier 1742, mort à Monthéry le 9 juin 1781.

3. Michel Lullin de Châteaueux, né en 1695, plusieurs fois premier syndic, mort en 1781.

4. Cette lettre est, dans Beuchot, à la date du 5 juillet 1766. M. Desnoiresterres (*Voltaire et J.-J. Rousseau*, page 357, note 1) affirme avoir constaté celle du 30 janvier sur l'autographe, qui est aux archives de Genève.

plusieurs conseillers avaient pris chez moi, et à ma sollicitation, le dessin de sévir contre le sieur Rousseau, et que c'était dans mon château qu'on avait dressé l'arrêt. Vous savez encore que les jugements portés contre le citoyen et contre le sieur Jean-Jacques Rousseau ont été les deux premiers objets des plaintes des représentants : c'est là l'origine de tout le mal.

Il est donc absolument nécessaire que je détruise cette calomnie. Je déclare au conseil et à tout Genève que s'il y a un seul magistrat, un seul homme dans votre ville à qui j'aie parlé ou fait parler contre le sieur Rousseau, avant ou après sa sentence, je consens d'être aussi infâme que les secrets auteurs de cette calomnie doivent l'être. J'ai demeuré onze ans près de votre ville, et je ne me suis jamais mêlé que de rendre service à quiconque a eu besoin de moi ; je ne suis jamais entré dans la moindre querelle ; ma mauvaise santé même, pour laquelle j'étais venu dans ce pays, ne m'a pas permis de coucher à Genève plus d'une seule fois.

On a poussé l'absurdité et l'imposture jusqu'à dire que j'avais prié un sénateur de Berne de faire chasser le sieur Jean-Jacques Rousseau de Suisse. Je vous envoie, monsieur, la lettre de ce sénateur. Je ne dois pas souffrir qu'on m'accuse d'une persécution. Je hais et méprise trop les persécuteurs pour m'abaisser à l'être. Je ne suis point ami de M. Rousseau, je dis hautement ce que je pense sur le bien ou sur le mal de ses ouvrages ; mais si j'avais fait le plus petit tort à sa personne, si j'avais servi à opprimer un homme de lettres, je me croirais trop coupable.

6251. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 31 janvier.

J'ai tardé bien longtemps à vous répondre, monsieur, mais j'ai dû craindre de ne vous répondre jamais ; j'ai eu une fluxion sur la poitrine, sur les yeux, et sur les oreilles ; je ne parlais ni ne voyais. Le premier usage que je fais de la voix, qui m'est un peu revenue, est de dicter mes sentiments. Vous sentez combien je désire d'avoir l'honneur de vous voir dans ma retraite, tout indigne qu'elle est à présent de votre visite. Nous sommes presque à l'air par un froid affreux, mais nous trouverons de quoi vous mettre à couvert et vous chauffer. J'ai peur qu'étant avec M. et M^{me} de La Chabalerie, vous ne vous empressiez pas trop de les quitter pour nos déserts. Madame votre sœur mérite assurément

ment la préférence sur moi ; mais, quand vous voudrez partager vos faveurs, j'en aurai toute la reconnaissance possible. Vous me trouverez peut-être encore bien malade ; mais vous trouverez chez moi tout ce qui reste de la famille de Corneille, père, fille, et petite-fille ; vous trouverez M^{me} Denis, ma nièce, qui récite des vers comme vous en faites, car je vous avertis qu'il y en a d'extrêmement beaux dans votre *Virginie*. Nous raisonnerons de tout cela quand j'aurai la force de raisonner ; il n'en faut pas pour vous aimer, cela ne coûte aucun effort. Je vous attends, et je vous recevrai comme je vous écris, sans cérémonie.

6252. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

1^{er} février.

Sire, je vous fais très-tard mes remerciements ; mais c'est que j'ai été sur le point de ne vous en faire jamais aucun. Ce rude hiver m'a presque tué ; j'étais tout près d'aller trouver Bayle, et de le féliciter d'avoir eu un éditeur¹ qui a encore plus de réputation que lui dans plus d'un genre ; il aurait sûrement plaisanté avec moi de ce que Votre Majesté en a usé avec lui comme Jurieu ; elle a tronqué l'article *David*. Je vois bien qu'on a imprimé l'ouvrage sur la seconde édition de Bayle². C'est bien dommage de ne pas rendre à ce David toute la justice qui lui est due ; c'était un abominable Juif, lui et ses psaumes. Je connais un roi plus puissant que lui et plus généreux, qui, à mon gré, fait de meilleurs vers. Celui-là ne fait point danser les collines comme des béliers, et les béliers comme des collines³. Il ne dit point qu'il faut écraser les petits enfants contre la muraille⁴, au nom du

1. Il venait de paraître un *Extrait du Dictionnaire de Bayle avec une préface*, Berne (Berlin), 1766, deux volumes in-8°. C'est un choix des *Articles les plus philosophiques dans lesquels M. Bayle a supérieurement réussi*. Ce choix avait été fait par Frédéric, auteur de la préface intitulée *Avant-propos*, et qui est le panégyrique de Bayle.

2. On sait que Bayle donna, dans l'édition de 1697 de son *Dictionnaire*, un article *DAVID* qui scandalisa le consistoire de Rotterdam, et que l'auteur corrigea dans son édition de 1702. Les corrections consistaient en additions et suppressions. L'édition de 1715 contient la version de 1697. Les deux textes se retrouvent dans les éditions postérieures à 1715. Il est assez singulier que le roi de Prusse ait donné la version de 1702, qui n'est pas la curieuse. Dans sa lettre à Voltaire du 25 novembre 1766, Frédéric promet que dans la seconde édition de son *Extrait* on restituera le bon article *DAVID*. On n'en a rien fait, si j'en juge d'après les réimpressions de 1780 et 1789, que j'ai sous les yeux. (B.)

3. Psaume cxiii, verset 4.

4. Psaume cxxvi, verset 9.

Seigneur ; il ne parle point éternellement d'aspics et de basilics. Ce qui me platt surtout de lui, c'est que dans toutes ses épîtres il n'y a pas une seule pensée qui ne soit vraie ; son imagination ne s'égare point. La justesse est le fonds de son esprit ; et en effet, sans justesse il n'y a ni esprit ni talent.

Je prends la liberté de lui envoyer¹ un caillou du Rhin pour un boisseau de diamants. Voilà les seuls marchés que je puisse faire avec lui.

Les dévotes de Versailles n'ont pas été trop contentes du peu de confiance que j'ai en sainte Geneviève ; mais le monarque philosophe prendra mon parti.

Puisque les aventures de Neuchâtel l'ont fait rire, en voici d'autres² que je souhaite qui l'amuse. Comme ce sont des affaires graves qui se passent dans ses États, il est juste qu'elles soient portées au tribunal de sa raison.

Il y a en France un nouveau procès tout semblable à celui des Calas³ ; et il paraîtra dans quelque temps un mémoire signé de plusieurs avocats, qui pourra exciter la curiosité et la sensibilité. On verra que nos papistes sont toujours persuadés que les protestants égorgent leurs enfants pour plaire à Dieu. Si Sa Majesté veut avoir ce mémoire, je la supplie de me faire dire par quelle voie je dois l'adresser. J'ignore s'il le faut mettre à la poste, ou le faire partir par les chariots d'Allemagne.

6253. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Ferney, 1^{er} février.

Je vous assure, monsieur, qu'un des beaux jours de ma vie a été celui où j'ai reçu le mémoire que vous avez daigné faire pour les Sirven. J'étais accablé de maux ; ils ont tous été suspendus. J'ai envoyé chercher le bon Sirven, je lui ai remis ces belles armes avec lesquelles vous défendez son innocence ; il les a baisées avec transport. J'ai peur qu'il n'en efface quelques lignes avec les larmes de douleur et de joie que cet événement lui fait répandre. Je lui ai confié votre mémoire et vos questions ; il signera, et fera signer par ses filles, la consultation ; il paraphra toutes les pages, ses filles les parapheront aussi ; il rap-

1. *L'Épître à Henri IV.*

2. On venait de brûler *l'Abrégé de l'Histoire ecclésiastique de Fleury*, dont *l'Avant-propos* est de Frédéric. Voyez la note, tome XXVII, page 284.

3. L'affaire de Sirven ; voyez tome XXV, page 517.

pellera sa mémoire, autant qu'il pourra, pour répondre aux questions que vous daignez lui faire; vous serez obéi en tout comme vous devez l'être. Il cherche actuellement des certificats; j'ai écrit à Berne pour lui en procurer.

Permettez, monsieur, que je paye tous les avocats qui voudront recevoir les honoraires de la consultation. Je n'épargnerai ni dépenses ni soins pour vous seconder de loin dans les combats que vous livrez avec tant de courage en faveur de l'innocence. C'est rendre en effet service à la patrie que de détruire les soupçons de tant de parricides. Les huguenots de France sont à la vérité bien sots et bien fous, mais ce ne sont pas des monstres.

J'enverrai votre factum à tous les princes d'Allemagne qui ne sont pas bigots; je vous demande en grâce de me laisser le soin de le faire tenir aux puissances du Nord; j'ai l'ambition de vouloir être la première trompette de votre gloire à Pétersbourg et à Moscou.

Vous m'avez ordonné de vous dire mon avis sur quelques petits détails qui appartiennent plus à un académicien qu'à un orateur; j'ai usé et peut-être abusé de cette liberté; vous serez, comme de raison, le juge de ces remarques¹. J'aurai l'honneur de vous les envoyer avec votre original; mais, en attendant, il faut que je me livre au plaisir de vous dire combien votre ouvrage m'a paru excellent pour le fond et pour la forme. Cette consultation était bien plus difficile à faire que celle des Calas; le sujet était moins tragique, l'objet de la requête moins favorable, les détails moins intéressants. Vous vous êtes tiré de toutes ces difficultés par un coup de l'art, vous avez su rendre cette cause celle de la nation et du roi même. Vos mémoires sur les Calas sont de beaux morceaux d'éloquence; celui-ci est un effort du génie.

Je vois que vous avez envie de rejeter dans les notes quelques preuves et quelques réflexions de jurisprudence qui peuvent couper le fil historique et ralentir l'intérêt. Je vous exhorte à suivre cette idée; votre ouvrage sera une belle oraison de Cicéron, avec des notes de la main de l'auteur.

J'attends Sirven avec grande impatience pour relire votre chef-d'œuvre, et ce ne sera pas sans enthousiasme. Si j'avais votre éloquence, je vous exprimerais tout ce que vous m'avez fait sentir.

1. Ces remarques sont perdues.

6251. — A M. DAMILAVILLE.

2 février.

Mon cher ami, me voilà bien embarrassé. Je n'ai point Wagnière. Il est allé voir à Lausanne son père, qui se meurt d'une maladie contagieuse qui désole notre pauvre pays. Il risque beaucoup dans ce voyage. J'en suis très-inquiet, mais je ne puis empêcher un fils d'aller prendre soin de la vie de son père. Voici des papiers très-importants sur l'affaire de Sirven, pour le généreux M. de Beaumont. Je n'ai actuellement ni le temps ni la force de lui écrire. Je vous supplie de lui dire à quel point va mon enthousiasme pour lui ; c'est précisément le même que je me sens pour vous.

6255. — A M. DAMILAVILLE.

2 février.

Mon cher frère, il y a deux hommes attendris et hors d'eux-mêmes : c'est Sirven et moi. Vous trouverez ici mes remerciements au généreux M. de Beaumont¹ : je vous prie de les lui faire passer. Je renverrai incessamment son mémoire. Je commence à espérer beaucoup. Il me paraît bien difficile qu'on résiste à des faits si avérés, à de si bons raisonnements, et à tant d'éloquence.

M. Bastard, premier président du parlement de Toulouse, que sa compagnie tient toujours exilé à Paris, pourra nous servir bien utilement. Je ne vous dis rien du factum ; vous verrez exactement ce que j'en pense dans la lettre que j'écris à l'auteur. Je vous enverrai le billet de Merlin dès que je serai sorti de mon lit, où je suis, et que j'aurai fouillé dans mes papiers.

Mes voisins les Genevois sont toujours très-tranquilles. On n'a pas voulu me croire. J'assurai toujours qu'il n'y aurait pas la moindre ombre de tumulte. Il est plaisant de se donner la peine d'envoyer des ambassadeurs, parce que dans une petite ville fort au-dessous d'Orléans et de Tours il y a deux avis différents. Depuis les grenouilles et les rats², qui prièrent Jupiter de venir les accommoder, il ne s'est vu rien de semblable.

1. C'est la lettre 6253.

2. Voyez la *Batrachomyomachie*, poème compris dans les *OEuvres d'Homère*.

Je suis toujours très-languissant. J'ai besoin du repos de l'âme. Je voudrais qu'on cessât de prendre garde à moi, et qu'on ne m'imputât point de mauvaises plaisanteries que deux hommes de l'Académie de Berlin ont faites depuis quelques mois sur les miracles de Rousseau. Ce sont des lettres¹ dont en effet quelques-unes sont assez comiques, mais qui pourraient l'être davantage si on s'était livré à tout ce que le sujet fournissait.

Je n'ai point encore reçu le ballot² de Fauche. Tout le monde m'abandonne dans cette rude saison : vous en jugerez par la réponse que je fais à Briasson³. Je recommande ce petit billet à vos bontés.

6256. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

3 février.

Les Sirven arrivent dans le moment, avec réponse à tout. Je crois ne pouvoir mieux faire que de ne pas différer à vous envoyer le paquet ; je l'adresse, par la poste, à M. Héron, premier commis de la chancellerie et des finances, et je vous fais parvenir cette lettre par mon cher et vertueux ami M. Damilaville, afin que s'il arrive malheur à l'un de ces paquets, l'autre puisse y remédier.

Je présente mon respect à l'illustre personne digne d'être la femme de M. de Beaumont.

6257. — A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS.

Ferney, 3 février.

Je n'ai rien à vous mander, monsieur le marquis, et cependant je vous écris. J'ai pensé mourir de froid et de fluxion de poitrine. Je ne suis pas encore tout à fait en vie ; mes dernières volontés sont que vous ayez la bonté de faire rendre les deux chiffons ci-joints à vos deux protégés, MM. de La Harpe et de Chamfort. Je vous serai très-obligé de vouloir bien être mon exécuteur testamentaire. Je vous prie par ce codicille de continuer à être inflexible sur les mauvais ouvrages et sur le mauvais goût ; de juger des choses malgré les noms, de ne jamais

1. Les *Lettres* (ou *Questions*) sur les miracles ; voyez tome XXV, page 357.

2. Il en a déjà parlé dans la lettre 6232.

3. Cette lettre à Briasson manque.

souffrir le galimatias, se trouvât-il dans Pierre Corneille; de trouver le roman de *Julie*¹ détestable au nez des dames qui l'admiraient en baillant, etc., etc.

Je me fais faire un petit tombeau dans mon cimetière. Pom-pignan se ferait enterrer sur le maître-autel. Vous ferez, s'il vous plaît, mon épitaphe, et vous y direz que je pensais comme vous. Vivez heureux !

6258. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 février.

Je renvoie à mes divins anges le mémoire de M. de La Voute² pour les comédiens. Je les supplie très-humblement de trouver que j'ai raison, parce que je crois avoir raison ; mais, s'ils me condamnent, je croirai que j'ai tort. La tournure que vous avez prise est très-habile. La déclaration du roi sera un bouclier contre la prétraille. Elle sera enregistrée; et quand les cuistres refuseront la sépulture à un citoyen pensionnaire du roi, on leur lâchera le parlement. Ne vous ai-je pas mandé que ma Catherine vient de chasser les capucins³, pour n'avoir pas voulu enterrer un violon français ?

Vous êtes donc de très-bons politiques; vous auriez donc arrangé les Genevois en vous jouant ? On dit M. le chevalier de Beaufort malade : il peut se donner tout le temps de raffermir sa santé, rien ne presse; il n'y a pas eu une patte de froissée dans la guerre des rats et des grenouilles⁴. M. Crommelin est un peu ardent; on aurait dit que le feu était aux quatre coins de Genève. Comptez que les médiateurs se mettront à pouffer de rire quand ils verront de quoi il s'agit. On a trompé monsieur le duc, on l'a engagé à précipiter ses démarches. Les Zurichois, qui n'aiment pas à dépenser leur argent inutilement, commencent à murmurer qu'on les envoie chercher pour une querelle d'auteur : car c'est là l'unique fond de la noise. Si je ne m'occupais pas tout entier de l'affaire des Sirven, qui est plus

1. C'est sous le nom de Ximènes que Voltaire avait donné une critique de ce roman de J.-J. Rousseau; voyez tome XXIV, page 165.

2. Pierre-Jabineau de La Voute, né à Étampes en 1721, avocat en 1746, mort le 1^{er} mars 1787.

3. Voyez la lettre de Catherine, du 11-22 août 1765, n° 6089, page 45.

4. Voltaire a déjà, dans sa lettre 6255, comparé les querelles des Genevois à celles des rats et des grenouilles.

sérieuse, je ferais un petit *Lutrin* de la querelle de Genève¹. J'ai vu l'esquisse du mémoire d'Élie de Beaumont. Je me flatte qu'il fera un très-grand effet, et que nous obtiendrons un arrêt d'attribution. Vous nous protégerez, mes chers anges. Il est bon d'écraser deux fois le fanatisme ; c'est un monstre qui lève toujours la tête. J'ai dans la mienne de soulever l'Europe pour les Sirven ; vous m'aidez.

Respect et tendresse.

6259. — A M. JABINEAU DE LA VOUTE².

4 février.

Monsieur, vous sentez bien que je suis partie dans la cause que vous défendez si bien ; je vous dois autant de remerciements que d'éloges ; votre mémoire me paraît convaincant.

Oserais-je vous supplier seulement de ne point faire sans correctif le triste aveu que les comédiens ont été déclarés infâmes à Rome ?

Premièrement, je ne vois point de loi expresse, permanente, et publiquement reconnue, qui prononce cette infamie. La loi dont les ennemis des arts triomphent est au titre II du livre II du *Digeste*. Cette loi ne fait point partie des lois romaines, ce n'est qu'un édit du préteur, et cet édit changeait tous les ans. C'est Ulpien qui cite cet édit, sans dire à quelle occasion il fut promulgué, et dans quelles bornes il était renfermé. Ulpien est, chez les Romains, ce que sont, chez les Welches, Charondas, Rebuffe, et autres, qu'on n'a jamais pris pour des législateurs.

2° Il n'y a aucun jurisconsulte romain ni aucun auteur qui aient dit qu'on regardât comme infâmes ceux qui déclamèrent des tragédies et qui récitèrent des comédies sur les théâtres construits par les consuls et par les empereurs. Ne doit-on pas interpréter des édits vagues et obscurs par des lois claires et reconnues qui les expliquent ? Si l'édit rapporté au livre II du *Digeste* parle de l'infamie attachée à ceux qui *in scenam prodeunt*, la loi de Valentinien, qu'on trouve au titre IV du livre I^{er} du Code, donne le sens précis de la loi du préteur, citée au *Digeste*. Elle dit : *Mimæ, et quæ ludibrio corporis sui quæstum faciunt*, etc. Les mimes et celles qui prostituent leur corps, etc.

1. Voltaire fit en effet un poëme intitulé *la Guerre civile de Genève* ; voyez tome IX.

2. Voyez la lettre précédente.

Or, certainement, les acteurs qui représentaient les pièces de Térence, de Varus, de Sénèque, n'étaient ni des mimes, ni des danseuses de corde qui recevaient des soufflets sur le théâtre pour de l'argent, comme Théodora, femme de Justinien, qui fit ce beau métier avant que d'être impératrice.

3° La loi du même Code, au titre *De Lenonibus* (des maquereaux et maquerelles), défend de forcer une femme libre, et même une servante, à monter sur la scène. Mais sur quelle scène? et puis n'est-il pas également défendu de forcer une femme à se faire religieuse?

4° L'article *Mathematicos* déclare les mathématiciens infâmes, et les chasse de la ville. Cela prouve-t-il que l'Académie des sciences est déclarée infâme par les lois romaines? Il est évident que, par le terme *mathematicos*, les Romains n'entendaient pas nos géomètres, et que, par celui de *mimes*, ils n'entendaient pas nos acteurs. La chose est si évidente que, par la loi de Théodore, d'Arcadius, et d'Honorius, *Si quis in publicis porticibus*, etc. (livre II, titre xxxvi), il n'est défendu qu'*aux pantomimes et aux vils histrions d'afficher leurs images dans les lieux où sont les images des empereurs*. La source de la méprise vient donc de ce que nous avons confondu les bateleurs avec ceux qui faisaient profession de l'art, aussi utile qu'honnête, de représenter les tragédies et les comédies.

5° Loin que cet art, si différent de celui des histrions et des mimes, fût mis au rang des choses déshonnêtes, il fut compté presque toujours parmi les cérémonies sacrées. Plutarque est bien éloigné de rapporter l'origine de la tragédie à la fable vulgaire que Thespis, au temps des vendanges, promenait sur un tombereau des ivrognes barbouillés de lie, qui amusaient les paysans par des quolibets. Si les spectacles avaient commencé ainsi dans la savante Grèce, il est indubitable qu'on aurait eu d'abord des farces avant que d'avoir des poèmes tragiques : ce fut tout le contraire. Les premières pièces de théâtre, chez les Grecs, furent des tragédies dans lesquelles on chantait les louanges des dieux : la moitié de la pièce était composée d'hymnes. Plutarque nous apprend que cette institution vient de Minos ; ce fut un législateur, un pontife, un roi qui inventa la tragédie en l'honneur des dieux. Elle fut toujours regardée dans Athènes comme une solennité sainte : l'argent employé à ces cérémonies était aussi sacré que celui des temples. Montesquieu, qui se trompe presque à chaque page, regarde¹ comme une folie, chez

1. *Esprit des lois*, livre III, chapitre III.

les Athéniens, de n'avoir pas détourné, pour la guerre du Péloponèse, l'argent destiné pour le théâtre ; mais c'est que ce trésor était consacré aux dieux. On craignait de commettre un sacrilège, et il fallut toute l'éloquence de Démosthène (dans sa seconde Olynthienne) pour éluder une loi qui tenait de si près à la religion. Puisque le théâtre tragique était saint chez les Grecs, on voit bien que la profession d'acteur était honorable. Les auteurs étaient acteurs quand ils en avaient le talent. Eschine, magistrat d'Athènes, fut auteur et acteur ; Paulus, acteur, fut envoyé en ambassade.

Ce spectacle était si religieux que, dans la première guerre punique, les Romains l'établirent pour conjurer les dieux de faire cesser le fléau de la contagion. Jamais il n'y eut à Rome de théâtre qui ne fût consacré aux dieux, et qui ne fût rempli de leurs simulacres.

Il est très-faux que la profession d'acteur fut ensuite abandonnée aux seuls esclaves. Il arriva que les Romains, ayant subjugué tant de nations, employèrent les talents de leurs esclaves. Il n'y eut guère chez eux de mathématiciens, de médecins, d'astronomes, de sculpteurs, et de peintres, que des Grecs ou des Africains pris à la guerre. Tércence, Épicète, furent esclaves. Mais de ce que les peuples conquis exerçaient leurs talents à Rome, on ne doit pas conclure que les citoyens romains ne pussent signaler les leurs.

Je ne puis comprendre comment M. Huerné a pu dire que « Roscius n'était pas citoyen romain ; que Cicéron, son orateur adverse, employa contre lui les lois de la république, sa naissance, et la vénalité des spectacles, et que Roscius n'eut rien de solide à lui opposer¹ ». Comment peut-on dire tant de sottises, en si peu de paroles, dans l'ordre des lois, dans l'ordre de la société, et dans l'ordre de la religion, par le secours d'une littérature agréable et intéressante ? Ce pauvre homme a trop nui à la cause qu'il voulait défendre. Comment a-t-il pu ignorer que Cicéron plaida pour Roscius, au lieu d'être son avocat adverse ? qu'il ne s'agissait point du tout de citoyen romain, mais d'argent ? Cicéron dit que Roscius fut toujours très-libéral et très-généreux ; qu'il avait pu gagner trois millions de sesterces, et qu'il ne l'avait pas voulu. Est-ce là un esclave ? Roscius était un citoyen qui formait une académie d'acteurs. Plusieurs chevaliers romains exercèrent

1. Page 81 du *Mémoire en forme de dissertation*, etc., dont il est parlé dans une note, tome XXIV, page 239.

leurs talents sur le théâtre. Nous avons encore le catalogue des prêtres qui desservaient le temple d'Auguste à Lyon ; on y trouve un comédien.

Lorsque le christianisme prit le dessus, on s'éleva contre les théâtres consacrés aux dieux. Saint Grégoire de Nazianze leur opposa des tragédies tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament. Cette mode barbare passa en Italie ; de là nos mystères ; et ce terme de *mystère* devint tellement propre aux pièces de théâtre que les premières tragédies profanes que l'on fit dans le jargon *welche* furent aussi appelées *mystères*.

Vous verrez d'un coup d'œil, monsieur, ce qu'il faut adopter ou retrancher de tout ce fatras d'érudition comique.

Mais je vous prie de ne point mettre dans le projet de déclaration : *Voulons et nous plaît que tout gentilhomme et demoiselle puisse représenter sur le théâtre*, etc. ; cette clause choquerait la noblesse du royaume. Il semblerait qu'on inviterait les gentilshommes à être comédiens ; une telle déclaration serait révoltante. Contenons-nous d'indiquer cette permission, sans l'exprimer, d'autant plus qu'il n'est point du tout prouvé que Floridor fût gentilhomme. Il se vantait de l'être, il ne le prouva jamais ; on le favorisa, on ferma les yeux. Ce qui peut d'ailleurs se dire historiquement ne peut se dire quand on fait parler le roi. Il faut tâcher de rendre l'état de comédien honnête, et non pas noble.

Je vous demande pardon, monsieur, de tout ce que je viens de dicter à la hâte ; vous le rectifierez. J'insiste sur l'infamie prononcée contre les mathématiciens ; cet exemple me paraît décisif. Nos mathématiciens, nos comédiens, ne sont point ceux qui encoururent quelquefois par les lois romaines une note d'infamie ; certainement cette infamie qu'on objecte n'est qu'une équivoque, une erreur de nom.

Je finis comme j'ai commencé, par vous remercier, et par vous dire combien je vous estime. Agréez les respectueux sentiments de votre, etc.

6260. — A. M. MOULTOU¹.

Ferney, 4 février 1766.

Vous m'avez écrit, mon cher philosophe, d'un climat doux et tempéré, d'un beau pays où tout le monde danse. Je vous réponds de la Sibérie, du milieu des neiges et du voisinage d'une

1. Éditeur, A. Coquerel.

ville triste où tout le monde est de mauvaise humeur. Vos Genevois sont malades d'une indigestion de bonheur. Ils sont trop à leur aise pour être tranquilles, et, n'ayant aucun sujet de se quereller, ils en ont imaginé de ridicules. Depuis la *Secchia rapita* et le *Lutrin*, il n'y eut jamais pareille guerre; il est vrai aussi que la guerre est fort paisible; on ne s'est escrimé que par des brochures, et s'il y a des morts dans la bataille, ce sont ceux qui meurent d'ennui en lisant cet amas énorme de fadaises.

Le conseil a vite envoyé chercher les médiateurs comme si le feu était aux quatre coins de Genève. Je crois voir les rats et les grenouilles prier Jupiter d'envoyer Hercule pour arranger leurs différends.

La prétraille de Jehan Chauvin¹ ne joue pas le premier rôle dans cette comédie.

J'ai une affaire plus sérieuse à mon gré sur les bras : notre Élie de Beaumont, défenseur des Calas, vient de faire en faveur des Sirven un mémoire qui me paraît digne de lui. J'espère que l'innocence triomphera une seconde fois, et que l'Europe désormais ne reprochera plus à la France des accusations continuelles de parricide.

Cette démence, qui n'a que trop régné en Languedoc, est plus atroce, plus dangereuse, que celle qui fait fermenter aujourd'hui les têtes genevoises.

Je pense comme vous qu'il serait plus aisé d'accommoder les Genevois que d'engager le doux Caveyrac à être tolérant². Rien ne serait si aisé que d'arranger les petits différends de Genève : en rendant les médiateurs arbitres suprêmes des cas graves et rares où le peuple se plaindrait d'une violation formelle des lois. Ces médiateurs à perpétuité seraient l'ambassadeur de France en Suisse, et les premiers magistrats de Berne et de Zurich. Ce n'est précisément que ce qui est porté dans l'accommodement de 1738, puisque les médiateurs se sont rendus garants de la tranquillité de Genève; il est vrai que les médiateurs riront un peu de voir qu'une querelle d'auteur est l'origine de tout ce vacarme.

Ce n'est pas ici : *quidquid delirant reges plectuntur Achivi*; c'est : *quidquid delirant Achivi reges rident*. Je vous donne un iambe pour un hexamètre.

1. Calvin.

2. L'abbé J. de Novi de Caveyrac, né à Nîmes en 1713, mort en 1782, auteur d'une *Dissertation sur la tolérance des protestants en France* et d'une *Apologie de Louis XIV et de son Conseil*.

J'espère, tout vieux et tout malade que je suis, vous embrasser au printemps. Sinon je vous demanderai des *De profundis*. Adieu, mon très-cher et très-aimable philosophe.

6261. — A M. THIERIOT ¹.

4 février.

Mon ancien ami, vous avez attendu trop tard ; vous en serez puni ; vous attendrez. Il fallait me parler de votre grenier dans le temps de la moisson. Tout le monde a glané, hors vous, parce que vous ne vous êtes pas présenté. Je vous promets de réparer votre négligence.

Je ferai venir les *Révolutions de l'Empire romain* ², puisque vous m'en dites du bien. Je n'ai pas entendu parler de M. d'Orville ; mais quand vous voudrez m'envoyer son livre ³ par frère Damilaville, vous me ferez plaisir.

On m'a envoyé enfin l'*Encyclopédie* en feuilles ; je la fais vite relier, afin de la lire. Ce sera ma consolation au coin du feu, dans ce rude hiver. J'ai peu de loisirs ; mais quand on ne sort jamais de chez soi, on trouve le secret d'employer la journée. Je m'occupe continuellement de l'affaire de Sirven, qui sera dispendieuse. Je suis extrêmement content du mémoire que M. de Beaumont m'a envoyé ; il est touchant et convaincant. Il est vrai que les Sirven sont comme vous : ils ont trop attendu ; mais ils trouveront encore de la sensibilité dans les cœurs. Le mien est à vous. Je vous embrasse.

6262. — A M. DAMILAVILLE.

4 février.

Il est arrivé, il est arrivé, le ballot Briasson ⁴ ! On relie jour et nuit. Je grille d'impatience. Mille compliments à Protagoras.

Voici un certificat de ma façon ⁵ pour les Sirven. Consultez avec Élie s'il est admissible. Je voudrais bien que ce divin Élie m'envoyât un précis de son mémoire, dépouillé entièrement des accessoires qui sont nécessaires pour les juges, et qui ne font

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Par Linguet.

3. *Pensées philosophiques de M. de Voltaire*. Sous-titre : *Voltaire portatif*.

4. Contenant les volumes VIII-XVII de l'*Encyclopédie*.

5. Voyez la lettre 6292.

que ralentir l'intérêt et refroidir les lecteurs étrangers. J'enverrais ce précis à tous les princes protestants et à l'impératrice de l'Église grecque. Je l'accompagnerais d'un petit discours sur le fanatisme, qui n'est pas d'un bigot, mais qui est, je crois, d'un bon citoyen. Mon cher frère, je veux soulever l'Europe en faveur des Sirven.

Voici une feuille que je détache des *Mélanges*¹, et que je vous envoie pour en régaler l'Élie. Ma foi, les coquins en auront dans le cul². Je ne sais plus où demeure l'indolent Thieriot.

6263. — A M. DE CHABANON.

A Ferncy, 7 février.

Je vous ai déjà envoyé mon testament, monsieur ; ceci est mon codicille, et je persiste dans mes dernières volontés, qui sont de vous voir, de vous embrasser, de jouir de votre conversation, de vivre avec vous dans toute la liberté de la philosophie, pendant le temps que vous voudrez bien me donner. Nous sommes des moines au milieu des neiges. Si vous êtes assez bon pour accepter une très-mauvaise cellule dans notre couvent à moitié bâti, je vous tiendrai pour un homme très-charitable. J'ignore comment madame votre sœur s'accommode de notre zone qu'on appelle tempérée. Je lui présente mes respects, aussi bien qu'à M. de La Chabalerie.

6264. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL³.

10 février.

J'ai reçu hier, de la main d'un de mes anges, une lettre qui commençait par *Monsieur mon cher cousin*. Comme à moi tant d'honneur n'appartient, je regardai au bas, et je vis qu'elle était adressée à M. le président de Baral, à qui je l'envoie.

J'ai soupçonné que, par la même méprise, il aura reçu pour moi une lettre à laquelle il n'aura rien compris, et j'espère qu'il me la renverra.

1. Au commencement de 1766, parurent, sous le millésime de 1765, trois volumes intitulés *Nouveaux Mélanges philosophiques, historiques, critiques, etc.* ; aux pages 190-195 du tome second est un *Article nouvellement ajouté* (au *Traité sur la Tolérance* ; voyez tome XXV, pages 115-118). Je crois que c'est de ce morceau que Voltaire veut parler. (B.)

2. Phrase restituée d'après le manuscrit.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

Je m'imagine que mes anges verront bientôt le mémoire d'Élie pour les Sirven, et qu'ils le protégeront de toute leur puissance. Cette affaire agite toute mon âme ; les tragédies, les comédies, le *tripot*, ne me sont plus de rien ; j'oublie qu'il y a des tracasseries à Genève ; le temps va trop lentement ; je voudrais que le mémoire d'Élie fût déjà débité, et que toute l'Europe en retentît. Je l'enverrais au mufti et au Grand Turc, s'ils savaient le français. Les coups que l'on porte au fanatisme devraient pénétrer d'un bout du monde à l'autre.

Il faut pourtant que je m'apaise un peu, et que je revienne au mémoire de M. de La Voute, en faveur du *tripot*¹. Je crois qu'il réussira ; mais voudra-t-il bien faire usage de mes remarques ? Je les croirai bien fondées, jusqu'à ce que vous m'ayez fait apercevoir du contraire. Il me paraît bien peu convenable que le roi dise, dans une déclaration : *Voulons et nous plaît que tout gentilhomme puisse être comédien*. Je tiens qu'il faut faire parler le roi plus déceimment.

J'ai été bien ébaubi quand j'ai reçu une lettre pastorale du *révêrendissime et illustrissime évêque et prince de Genève*, munie d'une lettre de M. de Saint-Florentin, qui demande une collecte pour nos soldats qui sont à Maroc. J'aurais souhaité une autre tournure ; mais la chose est faite. On trouvera peu d'argent dans notre petite province. Ce roi de Maroc est un terrible homme ; il demande environ huit cent mille francs pour deux cents esclaves : cela est cher.

Nous sommes toujours en Sibérie, cela n'accommode pas les gens de mon âge. Je crois que je serais fort aise d'être à Maroc pendant l'hiver. Nous avons toujours ici Pierre Corneille ; mais il ne donnera point de tragédie cette année. Nos montagnes de neige n'ont pas encore permis à M. de Chabanon de venir chercher sa *Virginie*.

Je me mets au bout des ailes de mes anges.

6265. — DE M. GAILLARD²,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

11 février 1766.

Dans quelque carrière qu'on veuille entrer, monsieur, c'est toujours vous qu'on trouve au bout de cette carrière, et on ne peut que s'y traîner sur vos

1. Voyez les lettres 6258 et 6259.

2. *Pièces inédites*, 1820.

pas. L'histoire ne vous doit pas moins que tous les autres genres. Votre pinceau divin l'a embellie, votre philosophie l'a éclairée ; vous avez assuré l'immortalité à Louis XIV, à Charles XII, à Pierre I^{er}. Dans de plus grands ouvrages encore, vous avez jugé les rois, les peuples et les siècles. Vous connaissez tous ces siècles, et vous avez formé le vôtre. Il tient de vous le goût et les lumières dont il s'enorgueillit ; tous les talents qui brillent aujourd'hui ne font que reproduire plus ou moins vivement votre éclat réfléchi.

Vous avez peint à grands traits, monsieur, ce franc chevalier, ce franc étourdi de François I^{er}. Moi, je viens de le détailler ; j'ai fait de son histoire quatre gros volumes à faire peur ; je ne vous prierai pas de les lire, *in publica commoda peccem. Tanti non est ingenium meum momentum ut horæ pereat officii tui*. Si pourtant, comme l'ouvrage *re commendatur, non auctoris nomine*, il pouvait attirer un instant vos regards, je prendrais la liberté de vous demander si le morceau de la Concurrence à l'Empire (tome I^{er}, pages 360 et suiv.), si celui de la Défection du connétable de Bourbon (tome II, pages 184 et suiv.), de la Mort du Dauphin (tome IV, pages 364 et suiv.), le chapitre de la Mort de François (tome IV, pages 364 et suiv.), ont quelque droit à l'indulgence des lecteurs. Je vous demanderai grâce aussi pour mes quatre batailles de Marignan, de la Bicoque, de Pavie et de Cérises : car, vous avez beau dire et on a beau vous répéter, il faut quelquefois décrire des batailles, et heureux qui pourrait les décrire comme vous, avez décrit la bataille de Pultava et le combat du faubourg Saint-Antoine.

Enfin, monsieur, je ne sais si je fais bien ou mal de publier cet ouvrage, mais j'ai un grand plaisir à vous en faire l'hommage, à saisir cette occasion de vous rappeler encore une fois mon souvenir, et peut-être de vous entendre dire que vous l'avez toujours conservé.

Pour être plus favorable à mon gros ouvrage, regardez-le comme une suite de *l'Histoire de Ferdinand et d'Isabelle*, de M. l'abbé Mignot : regardez-le, au reste, comme vous voudrez, comme vous pourrez ; mais daignez aimer un peu l'auteur, qui vous respecte, vous admire, et vous aime de tout son cœur.

J'ai l'honneur d'assurer M^{me} Denis de mon respect et de mon tendre attachement.

Si mon heureux et aimable ami M. de Chabanon, qui est parti subitement sans me dire seulement qu'il dût partir, a le bonheur d'être avec vous, permettez que je l'en félicite et que je l'assure du plaisir infini que j'aurai à le revoir. Il m'en sera plus cher, parce que vous l'aurez aimé et qu'il aura plus de choses à me dire de vous ; mais il a beau s'enfuir à Lyon et à Genève, de peur de me lire, il ne m'échappera point, je lui garde malgré lui un exemplaire de mon gros livre.

Je vous garde, à vous, monsieur, malgré les pédants et les dévots, une admiration sans bornes, sans restriction, sans *mais*, sans *si* ; une admiration franche et vraie, que je nourris tous les jours de la lecture de vos ouvrages, et qui me donne bonne opinion de mon goût.

Je suis, avec le respect le plus sincère et le plus tendre attachement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

GAILLARD.

P. S. J'allais oublier, monsieur, de vous dire que je fais partir mes quatre volumes pour Lyon, à l'adresse de M. Camp, qui m'a été indiquée comme une voie sûre pour vous les faire parvenir.

6266. — A M. CONTANT DORVILLE¹.

A Ferney, 11 février.

Je reçus hier, monsieur, le premier volume du recueil que vous avez bien voulu faire ; il était accompagné d'une lettre en date du 24 de décembre dernier. Je me hâte de vous remercier de votre lettre, du recueil, de l'épître dédicatoire à M^{me} la comtesse de Buttourlin, et de l'avis de l'éditeur. Ce sont autant de bienfaits dont je dois sentir tout le prix. Vous m'avez fait voir que j'étais plus ami de la vertu, et même plus théologien que je ne croyais l'être. Il y a bien des choses que la convenance du sujet et la force de la vérité font dire sans qu'on s'en aperçoive ; elles se placent d'elles-mêmes sous la main de l'auteur. Vous avez daigné les rassembler, et je suis tout étonné moi-même de les avoir dites.

Il faut avouer aussi que ceux qui m'ont persécuté ne doivent pas être moins étonnés que moi. Votre recueil est un arsenal d'armes défensives que vous opposez aux traits des Frérons, et des lâches ennemis de la raison et des belles-lettres.

Ma vieillesse et mes maladies m'avaient fait oublier presque tous mes ouvrages ; vous m'avez fait renouveler connaissance avec moi-même. Je me suis retrouvé d'abord dans tout ce que j'ai dit de Dieu. Ces idées étaient parties de mon cœur si naturellement que j'étais bien loin de soupçonner d'y avoir aucun mérite. Croiriez-vous, monsieur, qu'il y a eu des gens qui m'ont appelé athée ? C'est appeler Quesnel moliniste. Chaque siècle a ses vices dominants ; je crois que la calomnie est celui du nôtre. Cela est si vrai que jamais on n'a dit tant de mal de Bayle que

1. André-Guillaume Contant Dorville, né à Paris en 1730, mort avant 1820, venait de publier les *Pensées philosophiques de M. de Voltaire*, 1766, deux volumes in-8°, ou deux volumes in-12 ; on lit sur les faux-titres : *Voltaire portatif*. On fit de nouveaux frontispices en 1776, du moins pour le format in-12. Les *Pensées philosophiques* sont dédiées *A Son Excellence M^{me} la comtesse de Butturlin, née comtesse de Woronzoff, ambassadrice de Russie en Espagne*.

depuis une trentaine d'années. L'insolence avec laquelle on a calomnié le *Dictionnaire encyclopédique* est sans exemple. Le malheureux ¹ qui fournit des mémoires contre cet important ouvrage poussa l'absurdité jusqu'au point de dire que, si on ne découvrait pas le venin dans les articles déjà imprimés, on le trouverait infailliblement dans les articles qui n'étaient pas encore faits ². Cela me fait souvenir d'un abbé Desfontaines, écrivain de feuilles périodiques, qui, en rendant compte du *Minute Philosopher* du célèbre Berkeley, évêque de Cloyne, crut, sur le titre, que c'était un livre de plaisanteries contre la religion, et traita le vieil évêque de Cloyne comme un jeune libertin, sans avoir lu son ouvrage ³.

Ce Desfontaines a eu des successeurs encore plus ignorants et plus méchants que lui, qui n'ont cessé de calomnier les véritables gens de lettres. Jamais la philosophie n'a été plus répandue, et jamais cependant elle n'a essuyé de plus cruelles injustices. Ce sont ces injustices mêmes qui augmentent l'obligation que je vous ai.

Je ne sais, monsieur, si M^{me} de Bouttourlin, à qui vous me dédiez, est sœur de M. le comte de Voronzof, que j'ai eu l'honneur de voir chez moi, et qui est actuellement ambassadeur à la Haye; je vous supplie de vouloir bien lui présenter mes respects.

J'ai l'honneur d'être avec la plus sincère reconnaissance, monsieur, votre, etc.

6267. — A MADEMOISELLE CLAIRON⁴.

Ferney, 12 février.

Je vois d'ici, mademoiselle, quel sera le résultat de l'assemblée de vos amis. J'en félicite le public; mais tâchez que la Déclaration du roi, qu'on sollicite et qui est préparée par un excellent mémoire, soit donnée avant votre rentrée. Votre triomphe alors sera complet, et ce sera une grande époque dans l'histoire des beaux-arts. Je ne vois nul obstacle à cette Déclaration; elle

1. Abraham Chaumeix, auteur des *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie*; voyez tome XLI, page 113.

2. Voltaire a fait usage de ce trait dans ses *Dialogues chrétiens*; voyez tome XXIV, page 137.

3. Voyez tome XXII, page 385.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

est déjà minutée. J'ai été la mouche du coche dans cette affaire. J'ai fourni quelques passages des anciens jurisconsultes en faveur des spectacles, et j'en suis encore tout étonné.

Si dans cette aventure vous voyez M. le maréchal de Richelieu, je vous supplie de lui dire que je prends la liberté d'être horriblement fâché contre lui. Que deviendra, s'il vous plaît, un premier gentilhomme de la chambre quand il aura encouru la disgrâce des auteurs et des actrices ?

6268. — A M. DAMILAVILLE.

12 février.

Mon cher frère, je n'ai pas encore pu lire *Vingtième*¹, et j'en suis bien fâché; *Vingtième* me tient au cœur : les relieurs sont bien lents. Je vous envoie une lettre pour un M. Dorville² que je n'avais pas l'honneur de connaître, mais à qui j'ai beaucoup d'obligations. C'est une bonne âme à qui Dieu a inspiré de me peindre au public en miniature. Lisez, je vous prie, la réponse que je lui fais : je voudrais que vous en prissiez une copie, et que vous la fissiez lire à Platon.

Ne pourrais-je point, par votre protection, avoir de Merlin une douzaine d'exemplaires de ce recueil ? je les lui payerais exactement. Il faut que je joue un tour honnête à ce malheureux archevêque d'Auch³. Il n'y aurait qu'à mettre pour lui à la poste le premier tome de ce recueil, et insérer à l'article *Dieu* un gros papier blanc sur lequel il y aurait ces mots : *Que la calomnie rougisse, et qu'elle se repente*. Faites-lui cette petite correction, je vous en supplie; je lui en prépare d'autres, car je n'oublie rien.

J'ai grande impatience de savoir ce que vous pensez du mémoire d'Élie. Je vous réponds que je lui donnerai des ailes pour le faire voler dans l'Europe.

Est-il vrai que l'*Encyclopédie* est débitée dans tout Paris sans que personne murmure⁴ ? Dieu soit loué ! On s'avise bien tard d'être juste.

1. Article de l'*Encyclopédie*, de Damilaville.

2. N° 6266.

3. Montillet.

4. On lit dans les *Mémoires secrets*, au 29 mars 1766 : « Enfin l'*Encyclopédie* paraît tout entière; il y a dix nouveaux volumes. Par un arrangement bizarre, le libraire les a fait venir de Hollande aux environs de Paris, où ils sont imprimés, et c'est aux souscripteurs à les faire entrer ici à leurs risques, périls et fortune;

Vous m'aviez promis de petits paquets par la diligence, adressés à MM. Levesque et fils, banquiers à Lyon, avec lettre d'avis. Souvenez-vous de vos promesses, et ne laissez point mourir votre frère d'inanition.

6269. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 12 février.

Il est vrai, mes anges gardiens, que M. le duc de Praslin ne pouvait faire un meilleur choix que celui de M. le chevalier de Beauteville; la convenance y est tout entière. Vous savez que je suis intéressé plus que personne à tous les arrangements qu'on peut faire à Genève. J'ai quelque bien dans cette ville, mes terres sont à ses portes, beaucoup de Genevois sont dans ma censive; je vous supplie donc d'obtenir de M. le duc de Praslin qu'il ait la bonté de me recommander à monsieur l'ambassadeur.

Quant à l'objet de la médiation, je puis assurer qu'il n'y a qu'un seul point un peu important; et je crois, avec M. Hennin, que la France en peut tirer un avantage aussi honorable qu'utile. Il s'agit des bornes qu'on doit mettre au droit que les citoyens de Genève réclament de faire assembler le conseil général, soit pour interpréter des lois obscures, soit pour maintenir des lois enfreintes.

Il faut savoir si le petit conseil est en droit de rejeter, quand il lui plait, toutes les représentations des citoyens sur ces deux objets; c'est ce qu'on appelle le droit négatif.

Vous pensez que ce droit négatif, étant illimité, serait insoutenable; qu'il n'y aurait plus de république; que le petit conseil des Vingt-Cinq se trouverait revêtu d'un pouvoir despotique, que tous les autres corps en seraient jaloux, et qu'il en naîtrait infailliblement des troubles interminables; mais aussi il serait également dangereux que le peuple eût le droit de faire convoquer le conseil général selon ses caprices.

Il est très-vraisemblable que les médiateurs, éclairés et soutenus par M. le duc de Praslin, fixeront les cas où le conseil général, qui est le véritable souverain de la république, devra s'assembler. J'ose espérer que les médiateurs, étant garants de

il est à présumer cependant que le gouvernement, sans vouloir prêter son autorité à cette publicité, ferme les yeux là-dessus, et que le tout se fait avec son consentement tacite. »

la paix de Genève, demeureront toujours les juges de la nécessité ou de l'inutilité d'assembler le conseil général. L'ambassadeur de France en Suisse, étant toujours à portée, et devant avoir naturellement une grande influence sur les opinions de Zurich et de Berne, se trouvera le chef perpétuel d'un tribunal suprême qui décidera des petites contestations de Genève.

Il me semble que c'est l'idée de M. Hennin. Lorsque, dans les occasions importantes, la plus nombreuse partie des citoyens qui ont voix délibérative au conseil général demanderont qu'il soit assemblé, le conseil des Vingt-Cinq, joint au conseil des Deux-Cents, sera juge de cette réquisition en premier ressort; monsieur l'ambassadeur de France, l'envoyé de Berne, et le bourgmestre de Zurich, seront juges en dernier ressort, et ils prononceront sur les mémoires que les deux partis leur enverront.

Si ce règlement a lieu, comme il est très-vraisemblable, Genève sera toujours sous la protection immédiate du roi, sans rien perdre de sa liberté et de son indépendance.

On espère que cette protection pourra s'étendre jusqu'à faciliter aux Genevois les moyens d'acquérir des terres dans le pays de Gex. Plus le roi de Sardaigne les moleste vers la frontière de la Savoie, plus nous profiterions, sur nos frontières, des grâces que Sa Majesté daignerait leur faire. Le pays produirait bientôt au roi le double de ce qu'il produit; nos terres tripleraient de prix, les droits de mouvance seraient fréquents et considérables; les Genevois rendraient insensiblement à la France une partie des sommes immenses qu'ils tirent de nous annuellement, et ils seraient sous la main du ministère.

Ce qui empêche jusqu'à présent les Genevois d'acquérir dans notre pays, c'est que non-seulement on les met à la taille, mais on les charge excessivement. M. Hennin et M. Fabry croient qu'il sera très-aisé de lever cet obstacle, en imposant, sur les acquisitions que les Genevois pourront faire, une taxe invariable qui ne les assujettira pas à l'avisement de la taille, et qui produira davantage au roi.

J'ajoute encore que, par cet arrangement, il sera bien plus aisé d'empêcher la contrebande; mais cet objet regarde les fermes générales.

Il ne m'appartient pas de faire des propositions; je me borne à des souhaits. Vous me direz que je suis un peu intéressé à tout cela, et que Ferney deviendrait une terre considérable: je l'avoue; mais c'est une raison de plus pour que je demande la protection de M. le duc de Praslin, et ce n'est pas une raison pour qu'il me

la refuse. Je vous supplie donc instamment, mes divins anges, de lui présenter mes idées, mes requêtes, et mon très-respectueux attachement.

N. B. Je ne sais pourquoi les Genevois disent toujours *le roi de France notre allié*. Addison prétend que, quand il passa par Monaco, le concierge lui dit : « Louis XIV et monseigneur mon maître ont toujours vécu en bonne intelligence, quand la guerre était allumée dans toute l'Europe. »

Je me mets à l'ombre de vos ailes.

6270. — A M. DE CHABANON¹.

A Ferney, 15 février.

Vraiment, monsieur, je croyais que vous seriez assez bon pour exécuter mes dernières volontés. Si vous me croyez entièrement mort, daignez du moins venir me jeter de l'eau bénite. J'ai peur que vous ne soyez tombé malade vous-même, ou que nos montagnes de neige ne vous aient effrayé. Si vous avez le courage de venir, nous n'en sentirons que davantage, s'il se peut, le bonheur de vous posséder.

6271. — DE M. HENNIN².

Genève, le 14 février 1766.

Je ne sais, monsieur, si je ne m'y prends pas trop tard, et si M. Racle³ n'aura pas détruit son ouvrage. Il est convenable que je fasse dire un service dans ma chapelle⁴, à l'instar de ceux des églises de France, et le cénotaphe de Ferney figurerait très-bien dans une capitale. Si donc, monsieur, il est encore à votre disposition, je vous serai très-obligé d'ordonner à quelqu'un de vos vassaux de le mettre en tout ou par partie sur une charrette et de l'apporter lundi prochain. Je me parerais de votre magnificence, et j'irais le plus tôt qu'il me serait possible vous remercier d'une complaisance qui m'épargnerait au moins l'embarras.

Rien des médiateurs. Je travaille à recevoir le nôtre convenablement, et je lui souhaite toute la patience requise. Vous devez, monsieur, voir avec plaisir que le vent du sud a déjà bruni nos campagnes; il les fera bientôt

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, 1825.

3. Ingénieur qui demeurait à Ferney.

4. A l'occasion de la mort du dauphin, père de Louis XVI, arrivée le 20 décembre 1765.

verdir, et vous jouirez de la félicité des enfants d'Abraham. Vous verrez bondir vos troupeaux, flotter vos moissons, mûrir vos raisins. Pour moi, je serai heureux quand je pourrai aller me placer *sicut novellæ olivarum in circuitu mensæ tuæ*¹.

6272. — A M. HENNIN.

Ferney, 15 février.

J'ai l'honneur, monsieur, de vous envoyer le petit catafalque de campagne. On ne dira pas de celui-là :

Et dans ces grands tombeaux où leurs âmes hautaines
Font encore les vaines,
Ils sont mangés des vers.

(MALHERBE, paraph. du Ps. CXLV.)

Il n'y aura ni vers ni âme. M. Racle viendra ajuster cette triste décoration, et sera à vos ordres. Je voudrais bien y être aussi, mon cœur y est; mais si l'esprit est prompt, la chair est faible², je ne puis quitter le coin du feu.

J'ai entendu votre canon, tandis que vous buviez; nous avons bu à votre santé au bruit de ce tintamarre. Quand les médiateurs suisses viendront, les Genevois ne tireront pas leur poudre aux moineaux. On dit que ces médiateurs sont d'une taille énorme, et que le syndic l'Agneau leur passera entre les jambes.

Il est venu aujourd'hui au chevet de mon lit deux filles de Genève, jeunes et jolies; je leur ai demandé ce qu'elles voulaient. Elles m'ont dit qu'elles avaient des besoins; je n'étais point du tout en état de les satisfaire. Je leur ai fait donner à déjeuner et de l'argent le plus innocemment du monde. Je leur conseille de venir à votre lever, mais l'une après l'autre, afin que vous ayez la liberté de satisfaire à leurs besoins pressants. Nous en avons un très-grand d'avoir l'honneur de vous voir. V.

6273. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

19 février.

Il y a un mois, madame, que j'ai envie de vous écrire tous les jours; mais je me suis plongé dans la métaphysique la plus

1. Filii sicut novellæ olivarum in circuitu mensæ tuæ. (Psalm. cxxviii. vers. 3.)

2. Matthieu, xxi, 41; et Marc, xiv, 38.

triste et la plus épineuse¹, et j'ai vu que je n'étais pas digne de vous écrire.

Vous me mandâtes, par votre dernière lettre, que nous étions assez d'accord tous deux sur ce qui n'est pas; je me suis mis à rechercher ce qui est. C'est une terrible besogne; mais la curiosité est la maladie de l'esprit humain. J'ai du moins la consolation de voir que tous les fabricateurs de systèmes n'en savaient pas plus que moi; mais ils font tous les importants, et je ne veux pas l'être : j'avoue franchement mon ignorance.

Je trouve d'ailleurs dans cette recherche, quelque vaine qu'elle puisse être, un assez grand avantage. L'étude des choses qui sont si fort au-dessus de nous rend les intérêts de ce monde bien petits à nos yeux; et, quand on a le plaisir de se perdre dans l'immensité, on ne se soucie guère de ce qui se passe dans les rues de Paris.

L'étude a cela de bon qu'elle nous fait vivre tout doucement avec nous-mêmes, qu'elle nous délivre du fardeau de notre oisiveté, et qu'elle nous empêche de courir hors de chez nous pour aller dire et écouter des riens d'un bout de la ville à l'autre. Aussi, au milieu de quatre-vingts lieues de montagnes de neige, assiégé par un très-rude hiver, et mes yeux me refusant le service, j'ai passé tout mon temps à méditer.

Ne méditez-vous pas aussi, madame? Ne vous vient-il pas aussi quelquefois cent idées sur l'éternité du monde, sur la matière, sur la pensée, sur l'espace, sur l'infini? Je suis tenté de croire qu'on pense à tout cela quand on n'a plus de passions, et que tout le monde est comme Matthieu Garo², qui recherche pourquoi les citrouilles ne viennent pas au haut des chênes.

Si vous ne passez pas votre temps à méditer quand vous êtes seule, je vous envoie un petit imprimé sur quelques sottises de ce monde³, lequel m'est tombé entre les mains. Je ne sais s'il vous amusera beaucoup; cela ne regarde que Jean-Jacques Rousseau, et des polissons de prêtres calvinistes.

L'auteur est un goguenard de Neuchâtel, et les plaisants de Neuchâtel pourront fort bien vous paraître insipides; d'ailleurs on ne rit point du ridicule des gens qu'on ne connaît point. Voilà pourquoi M. de Mazarin disait qu'il ne se moquait jamais que

1. Probablement le *Philosophe ignorant*, qui, toutefois, ne vit le jour que quelques mois après; voyez tome XXVI, page 46.

2. *Fables* de La Fontaine, livre IX, fable iv.

3. La collection des *Lettres sur les miracles*; voyez tome XXV, pages 357 et suiv.

de ses parents et de ses amis. Heureusement ce que je vous envoie n'est pas long ; et, s'il vous ennuie, vous pourrez le jeter au feu.

Je vous souhaite, madame, une vie longue, un bon estomac, et toutes les consolations qui peuvent rendre votre état supportable ; j'en suis toujours pénétré. Je vous prie de dire à M. le président Hénault que je ne cesserai jamais de l'estimer de tout mon esprit, et de l'aimer de tout mon cœur. Permettez-moi les mêmes sentiments pour vous, qui ne finiront qu'avec ma vie.

P. S. Je vous plains beaucoup d'avoir perdu M. Crawford ; je sens bien qu'il était digne de vous entendre. On ne regrette que les gens à qui l'on plaît, excepté en amour, s'entend.

6274. — A M. DAMILAVILLE.

21 février.

J'ai donc commencé, mon cher ami, par lire *le Vingtième*¹. C'est l'ouvrage d'un excellent citoyen et d'un philosophe qui a de grandes vues ; je le relirai avec plus d'attention encore. Je suis un peu fâché, à la première lecture, que l'auteur n'aime pas J.-B. Colbert. Il me semble qu'il ne pardonne pas assez à un ministre qui fut jeté hors de toutes ses mesures par les guerres de Louis XIV et par la magnificence de ce monarque. Il fut obligé de faire pour quatre cents millions d'affaires avec les traitants, immédiatement après avoir signé un arrêt par lequel il était défendu à jamais d'en faire. Il faut songer que le duc de Sully n'avait point de Louvois qui le contrariait éternellement. Quoi qu'il en soit, je suis pénétré de la plus haute estime pour feu M. Boulanger.

J'ai reçu une lettre charmante de M. de Beaumont. Je ferai tout ce qu'il m'ordonne, et je lui écrirai incessamment.

Le bruit a couru dans notre pays de neige que le roi de Prusse était mort ; mais cette nouvelle n'est point confirmée. Si elle l'était, son tombeau pourrait bien être comme celui des anciens princes tartares, sur lequel on immolait des hommes : il ne serait pas hors de vraisemblance que, dans quelque temps, la guerre recommençât en Allemagne.

Il me paraît qu'à Paris on ne songe qu'à son plaisir. Cela

1. Les articles *Vingtième* et *Population*, dans l'*Encyclopédie*, sont de M. Damilaville, qui les attribuait à feu M. Boulanger. (K.)

prouve qu'on a de l'argent; mais il faudra qu'on en ait beaucoup, si les cinquante millions se remplissent.

Je suis bien aise qu'on ait en France un peu de sévérité sur l'entrée des livres étrangers. On en imprime de si pitoyables et de si ridicules que c'est très-bien fait d'écarter cette vermine; mais Cramer est la victime d'une méprise singulière à l'occasion de cette défense. Il envoyait en Hollande un recueil de *Mélanges littéraires* en trois volumes¹, dans lequel, sans me consulter, il a fourré quelques ouvrages qu'il a attrapés de moi; et il envoyait en France des suppléments de *Corneille*, et d'autres œuvres permises. On s'est trompé : on a adressé les *Mélanges* en France, et le *Corneille* en Hollande. J'espère que sa bonne foi le tirera de ce mauvais pas.

6275. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 25 février.

J'aurais été fâché de vous savoir sitôt en la compagnie de Bayle. Hâtez-vous lentement à faire ce voyage, et souvenez-vous que vous faites l'ornement de la littérature française, dans ce siècle où les lettres humaines commencent à dépérir. Mais vous vivrez longtemps; votre vieillesse est comme l'enfance d'Hercule. Ce dieu écrasait des serpents dans son berceau; et vous, chargé d'années, vous écrasez l'*inf...*².

Vos vers sur la mort du dauphin³ sont beaux. Je crois qu'ils ont attaqué sainte Geneviève mal à propos, parce que la reine et la moitié de la cour ont fait des vœux ridicules, au cas que le dauphin en réchappât⁴. Vous n'ignorez pas, sans doute, la sainte conversation de l'évêque de Beauvais avec Dieu, qui lui répondit : « Nous verrons ce que nous avons à faire. »

Dans un temps où les évêques parlent à Dieu, et où les reines font des pèlerinages, les ossements des bergères l'emportent sur les statues des héros, et on plante là les philosophes et les poètes. Les progrès de la raison humaine sont plus lents qu'on ne le croit. En voici la véritable cause : presque tout le monde se contente d'idées vagues des choses; peu ont le temps de les examiner et de les approfondir. Les uns, garrottés par les chaînes de la superstition dès leur enfance, ne veulent ou ne peuvent les briser; d'autres, livrés aux frivolités, n'ont pas un mot de géométrie dans leur tête, et jouissent de la vie sans qu'un moment de réflexion interrompe leurs plaisirs. Ajoutez à cela des âmes timides, des femmes peureuses; et ce

1. Voyez la note 1, page 214.

2. « Vous écrasez le fanatisme. » (Édition de Berlin.)

3. *L'Épître à Henri IV.*

4. « La reine a voulu aller à pied de Versailles à l'église de Saint-Médard. » (Édition de Berlin.)

total compose la société. S'il se trouve donc un homme sur mille qui pense, c'est beaucoup. Vous et vos semblables écrivez pour lui ; le reste se scandalise, et vous damne charitablement. Pour moi, qui ne vous scandalise point, je ferai mon profit honnête du mémoire des avocats, et de toutes les bonnes pièces que vous voudrez m'envoyer.

Je crois qu'il faut que toute la correspondance de la Suisse passe par Francfort-sur-le-Mein pour nous parvenir. Je n'en suis cependant pas informé au juste. Ah ! si du moins vous aviez fait quelque séjour à Neuchâtel, vous auriez donné de l'esprit au modérateur et à sa sainte séquelle¹. A présent ce canton est comme la Béotie, en comparaison de Ferney et des lieux où vous habitez, et nous comme les Lapons. N'oubliez pas ces Lapons ; ils aiment vos ouvrages, et s'intéressent à votre conservation.

FÉDÉRIC.

6276. — A M. DAMILAVILLE.

26 février.

Je viens de lire, mon cher ami, un morceau qui regarde la *Population*² ; j'en ai été encore plus frappé que des choses excellentes qui sont dans le *Vingtième*. C'est bien dommage qu'il y ait si peu de chose de vous dans une collection si utile au genre humain. Je ne connaissais pas tous vos grands talents ; je pensais que vos occupations journalières vous bornaient à aimer la vérité, et je ne savais pas que vous sussiez la dire avec tant de force et d'énergie. Vous n'employez les détails que pour faire sortir le fond, que vous rendez aussi lumineux qu'intéressant. Je veux bien du mal à la fortune, qui vous force d'examiner des comptes, quand vous voudriez donner tout votre temps à la philosophie.

Je vous avoue que je n'ai pu m'empêcher de rire en voyant que vous faites à la Suisse l'honneur de dire qu'elle est la contrée de l'Europe la plus peuplée. Les Suisses, au contraire, se plaignent de la dépopulation ; leurs académies donnent, pour sujet de leurs prix, d'en trouver la cause et le remède. Ils disent que c'est la France qui est le pays de l'Europe le plus peuplé à proportion.

Vous voyez que chacun se plaint, et peut-être fort injustement. Le dénombrement du canton de Berne se monte à 375,000 âmes ; et quand toute la Suisse fit sa grande émigration,

1. Le roi de Prusse veut sans doute parler des persécutions contre le pasteur Petit-Pierre ; voyez tome XXV, page 422.

2. Voyez la note, page 225.

du temps de César, le tout se montait à 365,000. Mais il y a du plaisir à se plaindre, et il y aura toujours des gens riches qui diront que le temps est dur.

Vous ne me dites plus rien de Bigex : vous ne me parlez plus de ce que vous me destiniez pour le carême. Mandez-moi, je vous en prie, pourquoi vous n'avez pas à Paris ce que j'ai à Neuchâtel. J'ose me flatter qu'une telle rigueur ne peut pas durer.

Embrassez pour moi tendrement Platon et Protagoras ; dites les choses les plus tendres à M. de Beaumont. Ma santé est toujours fort chancelante ; je n'ai plus d'estomac : il me reste un cœur qui vous aimera jusqu'au dernier moment. *Écr. l'inf....*

6277. — A M. LE DUC DE CHOISEUL¹.

Mon colonel, mon protecteur Messala, c'est pour le coup que je me jette très-sérieusement à vos pieds ; ayez la bonté de lire jusqu'au bout.

Je vous dois tout, car c'est vous qui avez rendu ma petite terre libre ; c'est vous qui avez marié M^{lle} Corneille, et qui avez tiré son père de la misère par les générosités du roi et les vôtres, et celles de M^{me} la duchesse de Grammont.

C'est par vous que mon désert horrible a été changé en un séjour riant ; que le nombre des habitants est triplé, ainsi que celui des charrues, et que la nature est changée dans ce coin, qui était le rebut de la terre. Après ces bienfaits répandus sur moi, vous savez que je ne vous ai rien demandé que pour des Genevois ; car que puis-je demander pour moi-même ? je n'ai que des grâces à vous rendre.

Jean-Jacques Rousseau seul a troublé la paix de Genève et la mienne ; Jean-Jacques, le précepteur des rois et des ministres, qui a imprimé, dans son *Contrat insocial*, « qu'il n'y a, à la cour de France, que de petits fripons qui obtiennent de petites places par de petites intrigues² », Jean-Jacques, qui veut que l'héritier du royaume épouse la fille du bourreau³, si elle est jolie ; Jean-Jacques, qui s'imagine follement que j'avais engagé le conseil de

1. Dans une récente édition des *OEuvres de Voltaire*, on a placé cette lettre au mois de novembre. Les éditeurs de Kehl l'avaient mise en février, et je m'en tiens à leurs dispositions. (B.) — Cette lettre à Choiseul doit avoir été écrite vers le même temps que le n° 6269, plutôt que huit mois après.

2. *Contrat social*, livre III, chapitre vi.

3. *Émile*, livre V.

Genève à le proscrire ; Jean-Jacques, qui s'appuya d'un colonel réformé au service de Savoie, et pensionnaire d'Angleterre, nommé M. Pictet, pour commencer, sur cet unique fondement, la guerre ridicule que Genève fait à coups de plume depuis deux années.

Peut-être les Genevois, honteux d'un si impertinent sujet de discorde, n'ont osé avouer cette turpitude à M. le chevalier de Beauteville ; et moi, qui ne peux sortir et qui passe la moitié de ma vie dans mon lit et l'autre en robe de chambre, je n'ai pu instruire monsieur l'ambassadeur de ces fadaises dans le peu de temps qu'il a bien voulu me donner quand il a daigné venir voir ma retraite.

A la mort de M. de Montpérour, toutes les têtes de Genève étaient dans une fermentation d'autant plus grande qu'il n'y avait en vérité aucun sujet de querelle. Des animosités, des aigreurs réciproques, de l'orgueil, de la vanité, de petits droits contestés, ont brouillé tous les corps de l'État pour jamais. Quelques personnes du conseil, plusieurs principaux citoyens, vinrent me trouver : je leur proposai de venir tous dîner chez moi souvent, et de vider leurs querelles gaiement, le verre à la main. Comme ils disputaient alors sur des questions de loi qui sont survenues, ou plutôt qu'on a fait survenir, j'envoyai un mémoire¹ à des avocats de Paris, et je reçus une consultation fort sage.

M. Hennin arriva ; je lui remis la consultation, et je ne me mêlai plus de rien.

Les natifs de Genève vinrent me trouver, il y a quelques jours, et me prièrent de leur faire un compliment qu'ils devaient présenter à messieurs les médiateurs ; je ne pus ni ne dus refuser cette légère complaisance à trente personnes qui me la demandaient en corps : un compliment n'est pas une affaire d'État. Ils revinrent après me communiquer une requête qu'ils voulaient donner à messieurs les plénipotentiaires ; je leur recommandai de ne choquer ni leurs supérieurs ni leurs égaux. Je n'ai eu aucune autre part aux divisions qui agitent la petite fourmilière. Je demeure à deux lieues de Genève ; j'achève mes jours dans la plus profonde retraite. Il ne m'appartient pas de dire mon avis, quand des plénipotentiaires doivent décider.

Soyez donc très-persuadé, mon protecteur, qu'à mon âge je

¹ Voyez les lettres 6165, 6186, 6191.

ne cherche à entrer dans aucune affaire, et surtout dans les tracasseries genevoises.

Mais je dois vous dire que, mes petites terres étant enclavées en partie dans leur petit territoire, ayant continuellement des droits de censive, et de chasse, et de dixième à discuter avec eux, ayant du bien dans la ville, et même un bien inaliénable, j'ai plus d'intérêt que personne à voir la fourmilière tranquille et heureuse. Je suis sûr qu'elle ne le sera jamais que quand vous daignerez être son protecteur principal, et qu'elle recevra des lois de votre médiation permanente. Je vous conjure seulement de vouloir bien avoir la bonté de recommander à M. de Beauteville votre décrépète marmotte, qui vous adorera du culte d'hyperdulie tant que le peu qu'il a de corps sera conduit par le peu qu'il a d'âme.

Monseigneur sait-il ce que c'est que le culte d'hyperdulie? Pour moi, il y a soixante ans que je cherche ce que c'est qu'une âme, et je n'en sais encore rien.

Ah ! si j'osais, je vous supplierais d'engager M. de Beauteville à demeurer, en vertu de la garantie, le maître de juger toutes les contestations qui s'élèveront toujours à Genève. Vous seriez en droit d'envoyer un jour, à l'amiable, une bonne garnison pour maintenir la paix, et de faire de Genève, à l'amiable, une bonne place d'armes quand vous aurez la guerre en Italie. Genève dépendrait de vous à l'amiable ; mais¹....

6278. — A M. HENNIN.

A Ferney, 27 février.

Il faut d'abord, monsieur, vous avouer que j'ai communiqué à M. le duc de Praslin l'idée de faciliter aux Genevois les moyens d'acquérir des terres au pays de Gex. Je lui ai mandé¹ que j'avais le bonheur de penser comme vous, et vous pensez bien que je me suis un peu rengorgé en faisant valoir votre approbation. Je ne me mêle point des affaires d'autrui ; mais c'est ici la mienne. La terre de Ferney deviendrait très-considérable si la proposition réussissait. M. le duc de Praslin l'approuve ; il est fait pour penser comme vous. Il serait très-important, et je vous aurais beaucoup d'obligation, aussi bien que M^{me} Denis, si vous

1. C'est ainsi que cette lettre se termine dans les éditions de Kehl et dans toutes les autres. (B.)

2. Cette lettre manque.

aviez la bonté de venir dîner à Ferney quelqu'un de ces jours avec M. Jaco Tronchin, et M. Lullin le secrétaire d'État. M. Lullin est celui qui doit être chargé de dresser les instructions que M. Crommelin suivra dans cette affaire, car il faudra que ce soit la république qui demande la faveur que le ministère lui destine; et il y a encore une petite difficulté très-légère à aplanir. Cette négociation est votre ouvrage; vous rendrez service au pays de Gex et à Genève. Je ne doute pas que le conseil ne sente toute l'obligation qu'il vous aura. Il y a peut-être un peu de froideur entre M. Lullin et moi pour un petit malentendu; mais ces légers nuages doivent être dissipés, et tout doit céder au véritable intérêt de la république, et à celui de ma province. Il vous sera bien aisé de faire sentir d'un mot à M. Lullin que je suis véritablement attaché à sa personne et au conseil. Un simple exposé même de la chose dont il s'agit écartera tout ombrage. Qui peut mieux que vous, monsieur, concilier et ramener les esprits? En un mot, le bonheur de notre petit pays et de Genève est entre vos mains. Cela vaut bien le *Droit négatif*¹. Mais je vous avertis que si vous réussissez, comme je n'en doute pas, je ne vous en aimerai pas davantage: cela m'est impossible. V.

Pouvez-vous venir dimanche?

6279. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT².

Paris, 28 février 1766.

Vos lettres, et surtout la dernière, me font faire une réflexion. Vous croyez donc qu'il y a des vérités que vous ne connaissez pas, et qu'il est important de connaître? Vous pensez donc qu'il ne suffit pas de savoir ce qui n'est pas, puisque vous cherchez à savoir ce qui est? Vous pensez apparemment que cela est possible, pensez-vous que cela soit nécessaire? Voilà ce que je vous supplie de me dire. Je me suis figuré jusqu'à présent que nos connaissances étaient bornées au pouvoir, aux facultés et à l'étendue de nos sens; je sais que nos sens sont sujets à l'illusion, mais quel autre guide peut-on avoir? Dites-moi très-clairement quel penchant ou quel motif vous entraîne aux recherches qui vous occupent? Est-ce la simple curiosité, et comment ce seul sentiment peut-il vous garantir de tous les objets qui vous environnent? Quelque puérils qu'ils soient par eux-mêmes, il est naturel que nous en soyons plus affectés que d'idées vagues qui sont pour nous le chaos, ou même le néant. Pour moi, monsieur, je l'avoue, je n'ai qu'une pensée fixe, qu'un sentiment, qu'un chagrin, qu'un malheur, c'est la douleur d'être née; il n'y a point de rôle qu'on puisse jouer sur le théâtre du monde

1. Voyez la note sur la lettre 6222.

2. *Correspondance complète*, édition Lescure, 1865.

auquel je ne préférasse le néant, et, ce qui vous paraîtra bien inconséquent, c'est que quand j'aurais la dernière évidence d'y devoir rentrer, je n'en aurais pas moins d'horreur pour la mort. Expliquez-moi à moi-même, éclairez-moi, faites-moi part des vérités que vous découvrirez ; enseignez-moi le moyen de supporter la vie, ou d'en voir la fin sans répugnance. Vous avez toujours des idées claires et justes ; il n'y a que vous avec qui je voudrais raisonner ; mais, malgré l'opinion que j'ai de vos lumières, je serai fort trompée si vous pouvez satisfaire aux choses que je vous demande.

Votre petit imprimé m'a fait plaisir. J'admire votre gaieté ; vous n'en auriez pas tant si vous étiez dans ce pays-ci. On dit que Jean-Jacques ne fait pas un grand effet en Angleterre. On y est un peu plus occupé de l'affaire des colonies que de lui, de ses ouvrages, de sa servante, et de son habit d'Arménien.

Le président vous fait mille tendres compliments, et moi, monsieur, je vous dis, avec la plus grande vérité, que je vous aime tendrement.

6280. — A M. JABINEAU DE LA VOUTE.

A Ferney, 1^{er} mars.

Je vous conjure, monsieur, de n'avoir pas tant raison¹ ; je vous demande en grâce de ne point fournir des armes à nos adversaires. Songeons d'abord qu'il est très-certain que la comédie fut instituée comme un acte de religion à Rome ; que ce fut une fête pour apaiser les dieux dans une contagion ; que ni Roscius ni Æsopus ne furent infâmes. La profession d'un acteur n'était pas celle d'un chevalier romain ; mais la différence est grande entre l'infamie et l'indécence.

Permettez-moi de distinguer encore entre les comédiens et les mimes. Ces *mimes* étaient des bateleurs, des *Arlequins*. Apulée, dans son *Apologie*, distingue l'acteur comique, l'acteur tragique, et le mime ; ce dernier n'avait ni brodequin ni cothurne ; il se barbouillait le visage, *fuligine faciem obductus* ; il paraissait pieds nus, *planipes*. Ce métier était méprisable et méprisé : *Corpore ridetur ipso* (dit Cicéron, de *Oratore*).

Ne pourriez-vous donc pas abandonner aux mimes l'infamie, en donnant aux autres acteurs une place honnête ? Ne pouvez-vous pas tirer un grand parti, monsieur, du titre *Mathematicos* ? On déclare les mathématiciens infâmes sous les empereurs romains ; mais on n'entend pas les mathématiciens véritables ; on n'entend que les astrologues et les devins. Ainsi, par ceux qui montaient sur le théâtre, et qu'on diffame, tâchons d'entendre

1. Voyez les lettres 6258 et 6259.

les mimes, et non pas ceux qui représentaient la *Médée* d'Ovide. Enfin nous sommes accusés, ne nous accusons pas nous-mêmes.

Pourriez-vous, monsieur, faire quelque usage des honneurs que reçut à Lyon la célèbre¹ Andreini, qui fut enterrée avec beaucoup de pompe? Pardonnez, monsieur, à un pauvre plaideur dont vous êtes le patron, sa délicatesse sur la cause que vous daignez défendre; il est bien juste que je prenne vivement le parti de ceux qui ont fait valoir mes faibles ouvrages.

J'ajoute encore qu'aujourd'hui, en Italie, il y a beaucoup plus d'académiciens que de comédiens qui représentent des pièces de théâtre; les tragédies surtout ne sont jouées que par des académiciens. Enfin je sou mets toutes mes idées aux vôtres, et je vous réitère mes remerciements, ainsi que les sentiments de la plus vive estime. Vous allez devenir le vrai protecteur de l'art que je regarde comme le premier des beaux-arts, et auquel j'ai consacré une partie de ma vie. Soyez bien persuadé, monsieur, de la tendre et respectueuse reconnaissance de votre, etc., etc.

6281. — DE M. HENNIN².

Genève, 1^{er} mars 1766.

Il est très-vrai, monsieur, que, depuis que je suis à Genève, je roule dans ma tête le projet de rendre les Genevois sujets du roi pour l'utile, parce qu'il me paraît démontré que tout le monde y gagnerait, et que les négociations de ce genre sont assurément les plus importantes. Je me suis persuadé que si j'ouvrais aux Genevois le pays de Gex, j'identifierais ce peuple à la France, par le vieux principe que là où est le trésor, là est aussi le cœur. J'ai donc dit un mot de ce projet à M. le duc de Praslin, pour prendre date; mais mon dessein était d'attendre la fin de la médiation, pour entamer une affaire qui ne sera pas sans difficultés. On peut s'attendre, monsieur, à trouver des oppositions de la part du parlement de Bourgogne et des fermiers généraux. M. Fabry, qui est très-fort dans notre sentiment sur le fond de cette affaire, travaille depuis longtemps à libérer le pays de Gex des obstacles que la finance met à sa prospérité. Il pourra nous être très-utile pour ceux que les préjugés de la magistrature feront naître.

Mon avis serait, monsieur, que tout Genevois qui aurait eu son père ou quelqu'un de ses ancêtres dans les premières places de l'État ne fût pas confondu avec le roturier s'il achetait une terre en France. Je voudrais qu'on fixât une espèce de taxe particulière pour tous les biens qui passeraient entre

1. Jusqu'à ce jour on a imprimé: le célèbre Andreini, qui fut enterré. Isabelle Andreini, morte à Lyon en 1604, y eut des obsèques magnifiques. (B.)

2. Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin, 1825.

les mains des Genevois de cette classe, de façon que, sans jouir des prérogatives de la noblesse, les propriétaires n'eussent aucune des gênes de la roture. Les états du pays nommeraient un receveur de cette taxe genevoise, et je suis bien sûr qu'elle serait la plus exactement payée.

Je ne sais pas, monsieur, si je pourrai engager MM. Lullin et Tronchin à aller dimanche à Ferney; mais, tôt ou tard, je tâcherai de les réunir chez vous pour traiter un objet aussi important pour cette contrée. Au reste, les Genevois ont très-peu à faire en ceci. C'est à nous de leur ouvrir la porte, et ils entreront d'eux-mêmes. Peut-être ne serait-il pas à propos que cela se fit avec une sorte de publicité dans ce moment.

En attendant, je vais travailler à un mémoire pour être mis sous les yeux du roi et de son conseil, et je vous serai obligé de me communiquer vos idées. Vous savez qu'on ne saurait présenter trop de motifs pour faire adopter une nouveauté aux personnes accoutumées à chercher d'abord les inconvénients de tout ce qu'on leur propose. C'est, et ce sera toujours l'esprit du ministère. S'il retarde quelquefois les progrès du bien, il arrête les efforts de l'intérêt particulier, et empêche que l'engouement des faiseurs de projet et de leurs amis n'accumule les changements.

Peut-être, monsieur, la présence de M. le chevalier de Beauteville¹ serait-elle favorable au succès de cette affaire. Du moins, ferai-je tout ce qui dépendra de moi pour la lui présenter sous l'aspect qui vous a frappé ainsi que moi. Puisque l'argent est devenu le point d'appui des États, il me semble que ceux qui aiment leur patrie doivent s'occuper de lui en procurer, et quel moyen plus honnête que d'inviter l'étranger opulent à confier ses fonds à notre terre?

Je m'estime heureux, monsieur, d'avoir à traiter une affaire qui vous intéresse ainsi que M^{me} Denis; l'amitié ajoutera encore de la force à mes raisons; mais le meilleur moyen de réussir en ceci, comme en beaucoup d'autres choses, c'est de supposer que les obstacles seront grands et multipliés.

Si l'amitié, monsieur, ne se paye que par l'amitié, vous êtes dans l'ordre, et je m'en félicite. H.

6282. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 mars.

Je fais aussi des quiproquo, mes anges. J'ai écrit une seconde lettre à M. Jabineau, pour le conjurer de ne point tant révéler la turpitude des empereurs chrétiens, qui attachèrent de l'infamie à des choses estimables. J'ai tâché de faire voir qu'il y a

1. Le chevalier de Beauteville, ambassadeur de France en Suisse, venait d'être nommé ministre plénipotentiaire chargé de la médiation pour l'arrangement des affaires de la république de Genève. MM. Ouspourguer et Sinner furent les médiateurs du canton de Berne; MM. Escher et Heidegger, ceux de Zurich. (*Note de Hennin fils.*)

une grande différence entre les mimes et les acteurs honnêtes ; et si cette différence n'est pas assez marquée, j'ai prié M. Jabineau de ne pas inviter lui-même le conseil à s'en apercevoir. Je lui ai dit que ce n'était pas à nous de montrer le faible de notre cause. Je comptais vous envoyer cette lettre pour vous prier de l'appuyer ; mais il est arrivé qu'on a adressé cette lettre à M. Gaillard, auteur de l'*Histoire de François I^{er}*. Il sera bien étonné qu'au lieu de le remercier de son histoire je lui cite le *Code* et le *Digeste*.

Me permettez-vous, mes généreux anges, de vous adresser ma lettre pour M. Gaillard¹, qui demeure rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs ? Je tâche, dans cette lettre, de réparer la méprise, et je le prie de renvoyer à M. Jabineau de La Voute celle qui appartient à ce patron de l'Académie dramatique.

Vous m'avez fait bien du plaisir en m'apprenant que M. le duc de Praslin ne désapprouvait pas mes petits projets. J'ai le bonheur de me trouver en tout du même sentiment que M. Hennin.

La différence des religions ne mettra jamais d'obstacles aux acquisitions des Genevois en France, et n'y en a jamais mis ; c'est ce que je vous prie instamment de dire à M. le duc de Praslin. Les Genevois ne sont point aubains en France ; ils jouissent de tous les privilèges des Suisses. Il n'y a pas longtemps même qu'un parent des Cramer voulait acheter la terre de Tournay, et était près de s'accommoder avec moi. D'autres ont marchandé des domaines roturiers ; et s'ils n'ont pas conclu le marché, c'est uniquement parce qu'ils craignent l'humiliation de la taille, et surtout la rigueur de la taille arbitraire.

En général les Genevois n'aiment point la France ; et le moyen de les ramener, ce serait de leur procurer des établissements en France, supposé que le ministère juge que la chose en vaille la peine.

J'espère que bientôt M. Crommelin sera chargé de solliciter la protection de M. le duc de Praslin pour le succès de ce projet, qui sera aussi utile à Genève qu'à mon petit pays. Quant à ce droit négatif, qui est assez obscur, et que vous entendez si bien, je pense toujours qu'il faut que ce droit appartienne à M. le duc de Praslin, qui par là deviendra le protecteur et le véritable maître de Genève : car les Genevois, dans leurs petites disputes éternelles, seront obligés de s'en rapporter aux médiateurs, qui seront leurs juges à perpétuité, et qui ne décideront que suivant les vues du ministère de France.

1. Elle est perdue. (B.)

Après avoir fait le petit jurisconsulte et le petit politique, il faut parler du *tripot*. Le jeune ex-jésuite a toujours de grands remords d'avoir choisi un sujet qui ne déchire pas le cœur, et qui ne prête pas assez à la pantomime. Plus ce jeune homme se forme, plus il voit combien les choses sont changées. Il s'aperçoit que la politique n'est pas faite pour le théâtre, que le raisonnement ennuie, que le public veut de grands mouvements, de belles postures, des coups de théâtre incroyables, de grands mots, et du fracas. M. de Chabanon m'a fait lire *Virginie et Époïne*; il est au-dessus de ses ouvrages. Il en veut faire un troisième, mais il faut un sujet heureux, comme il fallait au cardinal Mazarin un général *houroux*¹; sans cela on ne tient rien.

Respect et tendresse.

6283. — A M. FYOT DE LA MARCHE².

(PÈRE.)

A Ferney, le 3 mars 1766.

Mon cher et respectable magistrat, je ne vous écris jamais, parce qu'ayant enterré ma vieillesse et mes maladies dans une retraite profonde, je n'aurais eu à vous parler que de mon tendre attachement dont vous ne doutez pas; mais j'ai appris dans mes déserts que vous aviez été malade, il y a deux mois, dans votre beau château de la Marche. M. d'Argental ne m'en avait rien dit. Le danger que vous avez couru rompt mon silence et me ranime. Je suis tout étonné d'être en vie, mais je veux que vous viviez. Je suis un peu votre afné, et je n'ai pas votre vigoureuse constitution. C'est à vous qu'il appartient d'étendre votre belle carrière. Je sais que votre philosophie vous fait regarder la fin de la vie avec la résignation qui doit nous soumettre tous aux lois de la nature; mais enfin, vous ne pouvez vous empêcher d'aimer une vie dans laquelle vous n'avez donné que des exemples de vertu.

Pour moi, je crois, avec votre ami Pont-de-Veyle, qu'il faut s'amuser jusqu'au dernier moment. Avez-vous encore vos artistes auprès de vous, et ce graveur dont j'ai oublié le nom³ et dont j'aimais les dessins, malgré les dégoûts de Paris qui n'en ont pas voulu? Je voudrais qu'à votre recommandation il me

1. Les Italiens prononcent ou la diphthongue *eu*.

2. Éditeurs Bavoux et François.

3. De Vosge.

dessinât et me gravât une planche assez bizarre, destinée à un petit in-octavo. Il s'agit de représenter trois aveugles qui cherchent à tâtons un âne qui s'enfuit : c'est l'emblème de tous les philosophes qui courent après la vérité. Je me tiens un des plus aveugles, et j'ai toujours couru après mon âne. C'est donc mon portrait que je vous demande ; ne me refusez pas, et aimez toujours le plus vieux, le plus tendre et le plus respectueux de vos anciens camarades.

6284. — DE M. D'ALEMBERT¹.

A Paris, ce 3 mars.

Il y a un siècle, mon cher et illustre maître, que je ne vous ai demandé de vos nouvelles et donné des miennes. Vous voulez savoir comment je me porte ? médiocrement, avec un estomac qui a bien de la peine à digérer ; ce que je fais ? bien des choses à la fois, géométrie, philosophie et littérature ; je travaille à la dioptrique (non pas à celle de l'abbé de Molières, qui prouvait par la dioptrique la vérité de la religion chrétienne) ; à différents éclaircissements que je prépare sur mes éléments de philosophie, et dans lesquels je touche délicatement à des matières délicates ; à un supplément assez intéressant pour l'ouvrage *sur la Destruction des jésuites* ; enfin à quelques autres brouillies : voilà mes occupations. Vous voulez savoir si j'irai m'établir en Prusse ? non, assurément ; ni ma santé, ni mon amour pour l'indépendance, ni mon attachement pour mes amis, ne me le permettent ; si je resterai à Paris ? oui, tant que j'y serai forcé par mon peu de fortune, qui me rend nécessaire l'assiduité aux académies. Mais, si je devenais plus à mon aise, j'irais m'enfermer dans quelque campagne, où je vivrais seul, heureux, et affranchi de toute espèce de contrainte. Vous devez juger par cette manière de penser que je suis bien éloigné du mariage, quoique les gazettes m'aient marié. Eh ! mon Dieu ! que deviendrais-je avec une femme et des enfants ? La personne à laquelle on me marie (dans les gazettes) est à la vérité une personne respectable par son caractère², et faite, par la douceur et l'agrément de sa société, pour rendre heureux un mari ; mais elle est digne d'un établissement meilleur que le mien, et il n'y a entre nous ni mariage ni amour, mais de l'estime réciproque, et toute la douceur de l'amitié. Je demeure actuellement dans la même maison qu'elle, où il y a d'ailleurs dix autres locataires ; voilà ce qui a occasionné le bruit qui a couru. Je ne doute pas d'ailleurs qu'il n'ait été appuyé par M^{me} du Deffant, à laquelle on dit que vous écrivez de belles lettres (je ne sais pas pourquoi). Elle sait bien qu'il n'en est rien de mon mariage ; mais elle voudrait faire

1. Réponse à la lettre 6240.

2. Julie-Jeanne-Éléonore de Lespinasse, née à Lyon en 1732, morte le 18 mai 1776.

croire qu'il y a autre chose. Une vieille et infâme catin comme elle ne croit pas aux femmes honnêtes ; heureusement elle est bien connue , et crue comme elle le mérite.

Je ne sais pas si le ministre dont vous parlez est tel que vous dites ; ce que je sais, c'est qu'à la mort de Clairaut, il a mieux aimé partager entre deux ou trois polissons une pension que Clairaut avait sur la marine que de me la donner, quoique je fusse seul en état de remplacer Clairaut ; il est vrai que je ne l'ai pas demandée ; j'étais trop sûr d'être refusé, et je ne me plains ni ne m'étonne qu'on ne soit pas venu me chercher ; mais je suis sûr qu'on lui a parlé pour moi, et qu'il a donné à d'autres ; ce qui prouve, comme on dit, *la bonne amitié des gens*. Adieu, mon cher maître ; je vous embrasse de tout mon cœur. On dit que le professeur Euler quitte Berlin ; j'en serais fâché : c'est un homme fort maussade, mais un très-grand géomètre. Nous sommes accablés d'oraisons funèbres faites par des évêques et des abbés. Dieu veuille que l'Europe, la philosophie et les lettres, ne fassent la vôtre de longtemps !

6285. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA ¹.

A Ferney, 4 mars 1766.

Madame, je ne sais comment les mauvaises plaisanteries² dont Votre Altesse sérénissime daigne me parler sont parvenues jusqu'à elle. J'ai eu l'honneur de lui envoyer par la dernière poste deux de ces rogatons que j'ai fait chercher dans Genève. On imprime tout le recueil en Suisse, et j'espère qu'à la fin de mars j'enverrai à Votre Altesse sérénissime cette collection de fadaises théologiques, puisqu'elle veut bien s'en amuser.

Je ne m'attendais pas, madame, à jouir du bonheur de vous renouveler de ma main mes sincères et respectueux hommages. Les fluxions qui me privaient de la vue ne me laissaient pas d'espérances ; mais enfin elles ont fait avec moi une trêve dont je profite. Mes yeux s'intéressent toujours bien vivement aux yeux de la grande maîtresse des cœurs. Je les ai quittés malades, et malheureusement il y a plus de douze ans que je les ai quittés, en m'arrachant à ce château dans lequel il serait si doux de passer sa vie. Je ne sais si Votre Altesse sérénissime prend quelque part à ce qu'on appelle les troubles de Genève. Ces troubles sont fort pacifiques : les Genevois sont malades d'une indigestion de bonheur. Leurs petites querelles n'aboutissent qu'à de mauvaises brochures qu'eux seuls peuvent lire. Quand il s'élève quelque

1. Éditeurs, Bavoux et François.

2. Les *Lettres sur les miracles*.

dispute en Allemagne, elle est plus sérieuse, et il en coûte ordinairement deux ou trois cent mille hommes.

L'ambassadeur de France en Suisse arrive dans quelques jours à Genève avec dix cuisiniers, qui seront plénipotentiaires. Je suis un peu plus intéressé au procès que M. le duc de Wurtemberg a aujourd'hui avec ses états. J'ignore quel en sera le résultat. Heureux les princes qui n'ont point à combattre leurs parlements, et qui sont adorés de leurs sujets. Cela fait songer à la Thuringe. Daignez, madame, agréer mes vœux et mon profond respect pour Votre Altesse sérénissime et pour toute l'auguste branche Ernestine.

6286. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT¹.

5 mars.

Mon cher Cicéron, j'ai été bien malade; je le suis encore ; mais je renaîtrai quand je verrai votre beau mémoire sur les Sirven imprimé. Je vous prie de m'en envoyer un exemplaire par la voie de M. Damilaville, qui le fera contre-signer. Ne ménagez point les signatures de vos confrères, et n'oubliez pas, je vous en prie, M. Jabineau, qui est prêt à donner la sienne. Que vous réussissiez ou non à obtenir du conseil un arrêt d'attribution, vous réussirez auprès du public; vous confirmerez votre réputation de vengeur généreux de l'innocence ; les malheureux juges visigoths seront confondus ; on n'osera plus flétrir la nation par ces téméraires accusations de parricides. Ce sera à vous qu'on en aura l'obligation. Votre nom sera cher à tous les honnêtes gens. Comptez-moi, je vous en conjure, parmi les plus zélés de vos admirateurs, et permettez-moi de me dire de vos amis.

Mille sincères respects à madame Hortensia². V.

6287. — A M. DAMILAVILLE.

5 mars.

La diligence de Lyon, mon cher ami, ne m'apportera donc rien de votre part ; je n'aurai point de consolation. Le petit livre que vous m'avez envoyé ne me suffit pas ; il méritait d'être mieux fait, et pouvait être très-plaisant. Il fallait commencer par dire qu'Adam avait prêché Ève, et qu'au sortir du sermon Ève

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Personnage du roman de M^{me} Élie de Beaumont, *Lettres du marquis de Roselle*.

le fit cocu avec le diable ; il fallait continuer sur ce ton, et on serait mort de rire.

Je crois que vous avez été à la première représentation du *Gustave de La Harpe*. Vous savez que je m'intéresse à ce jeune homme : il n'a que son talent pour ressource ; s'il ne réussit pas, il est perdu.

Est-il vrai que Protagoras se marie à M^{lle} de Lespinasse ? Voilà tous les philosophes en ménage, il ne manque plus que vous. Faites-nous des sages, ou faites-nous des livres. Quel dommage que Platon n'ait qu'une fille ! S'il avait eu des garçons, ils auraient coupé toutes les têtes de l'hydre, dont on n'a rogné que les ongles.

On me dit qu'on a imprimé à Paris la petite comédie de *Henri IV*¹, par Collé. Quoique je n'aime point à voir *Henri IV* en comédie², cependant, mon cher ami, envoyez-moi cette bagatelle ; mais surtout *écr. l'inf....*

6288. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE³.

A Ferney, 10 mars.

Le roi Stanislas, monsieur, est mort comme Hercule, dont il avait le poignet. L'un et l'autre ont été brûlés dans leur robe de chambre ; mais la carrière de Stanislas a été plus heureuse et plus longue que celle d'Hercule.

J'ai vu avec un extrême plaisir l'heureuse famille de M. de Marnezia. Je vous supplie de vouloir bien lui présenter mes compliments et mes remerciements.

Vous êtes toujours très-regretté à Ferney, et surtout de votre très-humble, très-obéissant et très-malade serviteur. V.

6289. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 11 mars.

Ce n'est point un jésuite, mon cher et illustre ami, qui vous remettra cette lettre de ma part ; quelque aguerri que vous deviez être à voir cette robe, puisque vous en nourrissez un depuis dix ans, je ferais scrupule de vous surcharger de pareille marchandise. Ce n'est donc point un jésuite, mais beaucoup mieux à tous égards, que je vous prie de recevoir et d'accueillir ;

1. Voyez la note 4, tome XLII, page 93.

2. Voltaire lui-même, l'année suivante, composa *Charlot*.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

c'est un barnabite italien nommé le Père Frisi¹, mon ami depuis longtemps et digne d'être le vôtre, grand géomètre qui a remporté plusieurs prix dans les plus célèbres académies de l'Europe, excellent philosophe malgré sa robe, et dont je vous annonce d'avance que vous serez très-content. Il s'en retourne à Milan, où il est professeur de mathématiques, après avoir passé près d'un an à Paris, aimé et estimé de tous nos amis communs. Avant que de rentrer dans le séjour de la superstition autrichienne et espagnole, il a désiré d'en voir le fléau, qui n'est pas pour faire peur à mon barnabite. Il a voulu voir mieux encore, l'ornement et la gloire de la littérature française, ou plutôt européenne : car un homme tel que vous n'appartient pas au pays des Welches, où il est persécuté, tandis qu'on l'admire ailleurs. Le Père Frisi a pour compagnon de voyage un jeune seigneur milanais de beaucoup d'esprit, que je vous recommande ainsi que lui. Je me flatte, mon cher philosophe, que vous voudrez bien les recevoir l'un et l'autre comme deux personnes de beaucoup de mérite, et pour lesquelles j'ai beaucoup d'amitié et d'estime. Adieu, mon cher maître ; je vous embrasse de tout mon cœur. Si vous avez besoin d'indulgences, mes deux voyageurs pourront vous en ménager, car ils ont quelque crédit à la cour du saint-père, qui, par parenthèse, pourrait bientôt faire banqueroute ; ainsi, ceux qui veulent des absolutions doivent se dépêcher. *Iterum vale, et me ama.*

6290. — A. M. D'ALEMBERT².

12 mars.

Mon très-cher philosophe, si vous vous étiez marié, vous auriez très-bien fait ; et, en ne vous mariant pas, vous ne faites pas mal ; mais, de façon ou d'autre, faites-nous des d'Alembert. C'est une chose infâme que les Fréron pullulent, et que les aigles n'aient point de petits. Je me doute bien que votre dioptrique ne ressemble pas à celle de l'abbé Molières ; vous n'êtes pas fait pour voir les choses comme lui.

Si vous avez quelque air d'un Molière, c'est de Jean-Baptiste Poquelin ; vous en avez la bonne plaisanterie, et je crois qu'il y paraîtra dans le petit supplément³ que vous préparez pour ces renards de jésuites, et pour ces loups de jansénistes.

C'est assurément un grand malendu qu'un ministre qui a beaucoup d'esprit n'ait pas été au-devant de votre mérite, et qu'il ait laissé cet honneur aux étrangers. Je crois qu'il avait grande envie de se raccommode avec vous ; mais vous n'êtes pas homme

1. Paul Frisi, barnabite, célèbre mathématicien et physicien, né à Milan le 13 avril 1728, mort en 1784.

2. Réponse à la lettre 6284.

3. La *Lettre à M^{me}*, dont il est parlé tome XLIII, page 473, et qui fut suivie encore d'une *Seconde* lettre en 1767.

à faire les avances. Je sers actuellement mon quartier de Tirésie. Mes fluxions sur les yeux me mettent hors d'état d'écrire, et je pourrais bien être aveugle encore quelques semaines. Nous avons ici M. de Chabanon : il est musicien, poëte, philosophe, et homme d'esprit ; il fait de vous le cas qu'il en doit faire. Nous avons tous été fort contents de la réponse de notre protecteur¹ à messieurs du parlement ; cette pièce nous a paru noblement pensée et noblement écrite ; et si l'auteur n'était pas notre protecteur, je le voudrais pour mon confrère.

Je me flatte que votre ami M. de La Chalotais sortira brillant comme un cygne de la bourbe où on l'a fourré ; il a trop d'esprit pour être coupable.

Vous savez que le parlement d'Angleterre a révoqué son timbre ; je ne pense pas qu'il raccommode celui de Jean-Jacques.

Adieu, mon très-cher philosophe ; je me flatte que la personne avec qui vous vivez est philosophe aussi, et je fais des vœux pour que le nombre s'en augmente. Ne m'oubliez pas auprès de M. Turgot, s'il est à Paris. Je me sens beaucoup de tendresse pour les penseurs.

6291. — A M. LACOMBE².

Puisque vous avez, monsieur, quitté le barreau pour la typographie, je me flatte que cette dernière profession vous sera très-avantageuse, si vous imprimez vos ouvrages.

Ma mauvaise santé m'a empêché de lire le *Richardet*³, et de vous répondre aussitôt que je l'aurais voulu. Je viens de commencer cette lecture, elle m'amuse beaucoup ; je trouve des vers faciles et bien tournés. Recevez, monsieur, mes remerciements avec ceux que je dois à l'auteur.

J'ai l'honneur d'être, avec une estime bien véritable, monsieur, etc.

6292. — A M. DAMILAVILLE.

12 mars.

Je viens de relire le *Vingtième* de M. Boulanger⁴, mon cher ami, et c'est avec un plaisir nouveau. Il est bien triste qu'un si

1. Louis XV.

2. Éditeurs, de Cayrol et François. — Avocat et rédacteur du *Mercur*, M. Lacombe se fit imprimeur et libraire à Paris.

3. Poëme de Fortiguerra, traduit par Dumouriez, père du général.

4. Voyez la note, page 225.

bon philosophe et un si parfait citoyen nous ait été ravi à la fleur de son âge.

Je ne suis pas assez bon financier pour savoir si l'impôt sur les terres suffirait ; je vois seulement qu'il n'y a aujourd'hui aucun pays dans le monde où les marchandises, et même les commodités de la vie, ne soient taxées. Cela est d'une discussion trop longue pour une lettre, et trop embarrassant pour mes faibles connaissances. L'article *Unitaire*¹ est terrible. J'ai bien peur qu'on ne rende pas justice à l'auteur de cet article, et qu'on ne lui impute d'être trop favorable aux sociniens ; ce serait assurément une extrême injustice, et c'est pour cela que je le crains.

Vous m'avez fait un très-beau présent en m'envoyant la réponse du roi au parlement. Il y a longtemps que je n'ai rien lu de si sage, de si noble, et de si bien écrit. Les remontrances n'approchent pas assurément de la réponse. Si le roi n'était pas protecteur de l'Académie, il faudrait l'en mettre pour cet ouvrage.

M. Marin m'a fait l'amitié de m'écrire au sujet de ces lettres que Changuion a imprimées. Il me mande qu'il se conduira, à son ordinaire, comme mon ami, et comme un homme qui veut de la décence dans la littérature.

Voulez-vous bien m'adresser, par Lyon, six exemplaires de ce petit *Voltaire portatif*² ? C'est un bouclier contre les flèches des méchants.

Protagoras n'est point marié. Tant mieux s'il l'était, parce qu'il ferait des d'Alembert ; et tant mieux s'il ne l'est pas, attendu qu'il n'a pas une fortune selon son mérite.

Je vous embrasse bien tendrement, mon cher frère. *Écr. l'inf....*

Le petit discours³ qu'on prétend mettre à la suite du mémoire pour les Sirven n'est qu'une sortie contre le fanatisme, et une exhortation à faire du bien à cette malheureuse famille. Cela n'est bon que pour l'étranger.

1. L'article est de Naigeon.

2. Voyez la lettre 6266.

3. Voltaire, dans sa lettre du 4 février (n° 6262), parle d'un *certificat de sa façon*. Il s'agit ici d'un *petit discours*. Je ne connais rien sous ces titres, et probablement c'était ce qu'il fit imprimer plus tard sous le titre de *Avis au public sur les parricides imputés aux Calas et aux Sirven* (voyez tome XXV, page 517) ou une première ébauche. (B.)

6293. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

A Ferney, 12 mars.

Quatre personnes, monsieur, se sont empressées de m'envoyer la réponse du roi au parlement. Je vous dirai ce que je leur ai mandé : c'est que le roi est le meilleur écrivain de son royaume ; que je n'ai rien vu de plus noblement pensé ni de plus noblement écrit, et que s'il n'était pas protecteur de l'Académie, je lui donnerais ma voix pour être l'un des Quarante.

Vous ne me dites point quand vous allez à la campagne ; vous ne me parlez point de la tonsure sacerdotale de votre ami, qui veut apparemment passer du conseil au collège des cardinaux. Il n'y a pas d'apparence qu'il ne prétende qu'à être canonisé ; c'est une envie qui ne prend guère à ceux qui ont tâté des affaires de ce monde : ils font semblant de s'intéresser fort à l'autre ; mais, dans le fond, ils se moquent de nous, et on le leur rend bien.

Il me paraît qu'il y a un peu de différence entre Esculape-Tronchin et Harpagon-Astruc ; mais ce qui me fâche le plus, c'est qu'un homme d'esprit tel que votre ami, dont vous me parlez, soit devenu un énergomène. Cela me prouve évidemment qu'il est trop loin d'avoir l'esprit juste ; et je crois qu'il a très-mal calculé quand il calculait, comme il raisonne aujourd'hui très-mal. Vous savez sans doute que le livre *De la Prédication*¹, ou contre la prédication, est de l'abbé Coyer. Toute la partie du livre où il se moque des sermonneurs est fort bonne, et la partie où il veut établir des censeurs lui en attirera.

Vous allez donc à la Pentecôte à Hornoy. Il est bon que vous sachiez ce que c'est que la Pentecôte, suivant saint Augustin, dans son sermon 125 : « Quarante jours figurent évidemment la vie présente ; dix jours la vie éternelle. Dix et quarante font cinquante, ce qui fait l'accomplissement de la loi. » Je ne doute pas que de pareilles prédications, qui sont en très-grand nombre dans Augustin, n'augmentent beaucoup la dévotion de votre ami.

Embrassez pour moi ma nièce, qui doit bien plaindre ce pauvre homme.

1. 1766, in-12.

6294. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

12 mars.

Je suis enchanté, madame, de me rencontrer avec vous ; ce n'est pas seulement par vanité, c'est parce qu'à mon avis lorsque deux personnes, qui ont le sens commun et qui sont de bonne foi, pensent de même sans s'être rien communiqué, il y a à parier qu'elles ont raison. Je m'occupais de votre idée lorsque j'ai reçu votre lettre : je me prouvais à moi-même que les notions sur lesquelles les hommes diffèrent si prodigieusement ne sont point nécessaires aux hommes, et qu'il est même impossible qu'elles nous soient nécessaires, par cette seule raison qu'elles nous sont cachées. Il a été indispensable que tous les pères et mères aimassent leurs enfants : aussi les aiment-ils ; il était nécessaire qu'il y eût quelques principes généraux de morale pour que la société pût subsister : aussi ces principes sont-ils les mêmes chez toutes les nations policées. Tout ce qui est un éternel sujet de dispute est d'une inutilité éternelle. Ai-je bien pris votre idée, madame ? Il me semble qu'elle est consolante ; elle détruit toute superstition, elle rend l'âme tranquille ; ce n'est pas la tranquillité stupide d'un esprit qui n'a jamais pensé, c'est le repos philosophique d'une âme éclairée.

Je ne suis point du tout étonné que vous aimiez la vie, toute malheureuse qu'elle est, et que vous n'aimiez point la mort. Presque tout le monde en est réduit là ; c'est un instinct qui était nécessaire au genre humain. Je suis persuadé que les animaux sont comme nous.

J'avoue donc avec vous, madame, que les connaissances auxquelles nous ne pouvons atteindre nous sont inutiles ; mais avouez aussi qu'il y a des recherches qui sont agréables ; elles exercent l'esprit. Les philosophes n'ont pas tant de tort d'examiner si, par leur seule raison, ils peuvent concevoir la création, si l'univers est éternel, si la pensée peut être jointe à la matière, comment il y a du mal dans le monde, et vingt autres petites bagatelles de cette espèce.

Nous sommes tous curieux ; il n'y a personne qui ne voulût sonder un peu ces profondeurs, si on ne craignait pas la fatigue de l'application, et si on n'était pas distrait par les amusements et les affaires.

Vous êtes précisément dans l'état où l'on fait des réflexions ; la perte des yeux sert au moins au recueillement de l'âme. Il me

vient très-souvent entre mes rideaux des idées qui s'enfuient au grand jour. Je mets à profit les temps où mes fluxions sur les yeux m'empêchent de lire ; je voudrais surtout passer ces temps avec vous.

J'ai lu la réponse du roi au parlement. Je m'imagine que je pense encore comme vous sur cette pièce ; elle m'a paru noblement pensée et noblement écrite ; et s'il ne s'agissait que du style, je dirais qu'il est fort au-dessus de celui des représentations, et surtout de celui de la plupart de nos auteurs.

Adieu, madame ; conservez au moins votre santé ; c'est là une chose nécessaire à tout âge et à tout état ; la mienne n'est pas trop bonne, mais il est nécessaire d'avoir patience. De toutes les vérités que je cherche, celle qui me paraît la plus sûre, c'est que vous avez une âme selon mon cœur, à laquelle je serai très-tendrement attaché pour le peu de temps qui me reste.

6295. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 mars.

Il faut, pour réjouir mes anges, que je leur conte que le petit ex-jésuite vint hier chez moi le visage tout enflammé,

Et tout rempli du dieu qui l'agitait sans doute¹.

Il m'apporta son drame ; je ne le reconnus pas. Tout était changé, tout était mieux annoncé, chaque chose me parut à sa place, et ce qui me paraissait froid auparavant me faisait une très-grande impression. Le style m'en parut plus animé, plus pur, et plus vigoureux, les tableaux plus vrais ; enfin je crus voir un plus grand intérêt dans tout l'ouvrage. Sa pièce était un peu griffonnée, et faisait beaucoup de peine à mes faibles yeux ; je le priai de m'en lire deux actes. Ce pauvre garçon n'a pas de dents, et moi, je suis un peu aveugle ; nous nous aidions comme nous pouvions. Le pauvre ex-jésuite n'a point de dents, mais il a de l'âme ; et, ayant le cœur sur les lèvres, il arrive que ses lèvres font à peu près l'effet des dents, et qu'il prononce assez bien. M^{me} Denis fut très-émue. Si on ne l'avait pas avertie, elle aurait cru entendre une pièce nouvelle. « Prenez bien garde, disait-elle à ce petit drôle, que tous vos vers soient coulants. — Ah ! madame ! — Qu'ils soient forts sans être durs. — Eh, mais !

1. Racine, *Iphigénie*, acte V, scène vi.

est-ce que vous en avez trouvé de raboteux? — Je ne dis pas cela ; mais je vous dis que je ne peux souffrir ni un vers disloqué, ni un vers faible, ni une pensée inutile, ni rien qui m'arrête à la lecture : il faut vite transcrire votre ouvrage, afin que j'en juge à tête reposée. — On le transcrira, madame ; mais le copiste est actuellement malade, il faudra attendre quelque temps. — Tant mieux, monsieur ; car, dans cet intervalle, il vient toujours quelque idée. Je vous répète qu'il faut que la diction soit parfaite, sans quoi on ne plait jamais aux connaisseurs. Quand votre pièce sera bien finie et bien copiée, vous l'enverrez à vos anges, qui l'éplucheront encore. — Je vous assure, madame, que je n'y manquerai pas. »

Pendant cette conversation, M. de Chabanon, de son côté, mettait son plan au net ; et M. de La Harpe viendra bientôt faire aussi son plan. Nous attendons aujourd'hui M. de Beauteville avec un autre plan ; c'est celui de rendre sages les Genevois. Ce qui est bien sûr, c'est que la pièce finira comme M. le duc de Praslin voudra.

Vous ne me dites rien, mes divins anges, de la pièce¹ que le roi a jouée au parlement : elle réussit beaucoup dans l'Europe. Je baise le bout de vos ailes plus que jamais.

6296. — A M. DAMILAVILLE.

19 mars.

M. Delaleu, mon cher ami, vous donnera tout ce que vous prescrirez. J'attends avec mon impatience ordinaire cette estampe et le mémoire de notre prophète Élie : il est sans doute signé de plusieurs avocats, dont il faut payer la consultation. Vous êtes le seul qui vouliez bien rendre ces services essentiels à la philosophie. Daignez donc donner à M. de Beaumont ce qu'il faudra : vous ferez prendre ce qui sera nécessaire chez M. Delaleu.

O que j'aime votre philosophie agissante et bienfaisante ! Il y a dans le discours de M. de Castilhon² un bel éloge de cette vraie philosophie qu'il rend compatible avec la religion, ainsi qu'il le devait faire dans un discours public. Le roi de Prusse mande³ que, sur mille hommes, on ne trouve qu'un philosophe ; mais il

1. Le discours du roi au parlement, du 3 mars 1766.

2. Voyez la note 2, page 104.

3. Voyez lettre 6275.

excepte l'Angleterre. A ce compte, il n'y aurait guère que deux mille sages en France ; mais ces deux mille, en dix ans, en produisent quarante mille, et c'est à peu près tout ce qu'il faut : car il est à propos que le peuple soit guidé, et non pas qu'il soit instruit ; il n'est pas digne de l'être.

J'ai lu *Henri IV*¹ : je pense comme vous ; mais je crois que, si on permettait la représentation de ce petit ouvrage, il serait joué trois mois de suite, tant on aime mon cher Henri IV ! Et je ne vois pas pourquoi on prive le public d'un ouvrage fait pour des Français.

Pourriez-vous, mon cher ami, m'envoyer le *Philosophe sans le savoir*² ? J'ai bien de la peine à écrire de ma main. Wagnière est malade, et un autre copiste est occupé.

Voici une petite lettre pour Laleu³, et une autre pour Briasson, qui me néglige. Mais parlez-moi donc du *Dictionnaire* ; les souscripteurs l'ont-ils ? maître Baudet s'oppose-t-il à la publication ? Les Baudets ne passeront pas les trois petits volumes de *Mélanges*⁴. Il faudra du temps, il faudra attendre qu'il y ait quarante mille sages.

6297. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS⁵,

SECRÉTAIRE D'AMBASSADE A GENÈVE.

A Ferney, 19 mars, par la commodité de M. Souchai,
marchand de drap, au *Lion d'or*, à Genève.

Quand je n'avais que soixante ans, monsieur, vous m'auriez vu venir à cheval au-devant de monsieur l'ambassadeur ; mais j'en ai soixante-douze passés, et il y a plus d'un an que je ne suis pas en état de sortir de ma chambre ; je m'adresse à vous hardiment pour faire agréer mes excuses et mon respect. Je prends cette liberté avec vous, parce que je vous ai obligation. On m'a dit, monsieur, que c'est à vous que je dois quelques

1. *La Partie de chasse de Henri IV*, par Collé.

2. Comédie de Sedaine.

3. La lettre à Delaleu, notaire, est perdue, ainsi que celle à Briasson.

4. Voyez la note sur la lettre 6262, page 214.

5. Le chevalier de Taulès, né en Béarn, était entré, en 1754, dans les gendarmes de la garde du roi, et quelques années après dans les bureaux des affaires étrangères. Il fut, en 1766, nommé secrétaire auprès de M. de Beauteville, qui avait été nommé médiateur, au nom de la France, dans les querelles de Genève. Il eut depuis différentes missions. Mais sa santé le força, en 1779, à demander sa retraite. Il est mort en 1820, laissant en manuscrit un ouvrage sur *l'Homme au masque de fer*, qui a été publié en 1825, in-8°. (B.)

anecdotes tirées du dépôt des affaires étrangères : de plus, M. de Chabanon, qui est très-véridique, m'assure que vous m'honorez de quelque bonté ; je vous supplie de me la conserver, et de me procurer celle de Son Excellence. Si j'avais de la santé, je viendrais vous présenter cette double requête, et vous assurer des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire du roi.

M. de Chabanon dit encore que vous daignerez venir dans ma cabane, quand vous serez las de vous crever à Genève. Gardez-vous bien de me faire cet honneur avant deux heures. Demandez à M. Hennin.

6298. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 mars.

Je crois, mes anges, que voici le dernier effort du pauvre petit diable d'ex-jésuite. Vous serez peut-être étonnés de trouver des numéros en marge, comme s'il s'agissait d'une reddition de comptes ; mais ces numéros indiquent des notes qu'on prétend mettre à la fin de la pièce. Ces notes sont, pour la plupart, purement historiques, et serviront à faire connaître les héros ou les monstres de ce temps-là. Il y a une préface curieuse : on vous enverra le tout avec les noms des personnages, si vous êtes contents de la pièce ; nous attendrons vos ordres.

Vous ne daignez pas me mander des nouvelles du *tripot* ; vous ne me dites rien de l'ordonnance qui doit déclarer ma livrée honnête ; pas un mot de la clôture du *tripot*, ni de la rentrée, ni de l'imposante Clairon. Je ne vous dirai rien non plus de M. de Chabanon ; je ne vous dirai pas que je lui ai donné un sujet que je crois très-intéressant et très-tragique.

Je me mets sous l'ombre de vos ailes, du fond de mes déserts et du milieu de mes neiges.

6299. — A M. DAMILAVILLE.

24 mars.

Je n'ai, mon cher ami, que l'esquisse du petit Discours contre le Fanatisme¹, qu'on prétend envoyer à quelques princes et à

1. Voyez la note sur la lettre 6292.

quelques philosophes d'Allemagne et des autres pays étrangers ; mais il faudra le faire cadrer, si cela se peut, avec le mémoire du prophète Élie. Ce mémoire m'a paru susceptible d'être un chef-d'œuvre d'éloquence. Je vous remercie de m'avoir fait connaître l'éloquence des capucins. Je ne sais pas qui a fait l'article *Unitaire*¹, mais je sais que je l'aime de tout mon cœur.

6300. — A M. MARIOTT,

A LONDRES.

A Ferney, 28 mars.

Votre lettre, monsieur, est comme vos ouvrages, pleine d'esprit et d'imagination. Je ne crois pas que je parvienne jamais à faire établir de mon vivant une tolérance entière en France ; mais j'en aurai du moins jeté les premiers fondements, et il est certain que, depuis quelques années, les esprits sont plus heureusement disposés qu'ils n'étaient. La philosophie humaine commence à l'emporter beaucoup sur la superstition barbare.

A l'égard des princes dont vous me parlez, qui souhaitent tant la population, et qui la détruisent par leurs guerres, je voudrais qu'ils fussent condamnés, eux et tous leurs soldats, à engrosser trente ou quarante mille filles avant d'entrer en campagne, et qu'il ne fût jamais permis de tuer personne sans avoir auparavant donné la vie à quelqu'un. Je ne sais rien de plus naturel et de plus juste.

A l'égard de la polygamie, c'est une autre affaire. Votre marchand de volaille était très-estimable d'avoir deux femmes, il devait même en avoir davantage, à l'exemple des coqs de sa basse-cour ; mais il n'en est pas de même des autres professions. Votre marchand pondait apparemment sur ses œufs, et tout le monde n'a pas le moyen d'entretenir deux femmes dans sa maison : cela est bon pour le Grand Turc, les rois d'Israël, et les patriarches ; il n'appartient pas aux citoyens chrétiens d'en faire autant. Je voudrais seulement que chacun de nos prêtres en eût une, et surtout chacun de nos moines, qui passent pour être très-capables de rendre à l'État de grands services. Il est plaisant qu'on ait fait une vertu du vice de chasteté ; et voilà encore une drôle de chasteté que celle qui mène tout droit les hommes au péché d'Onan, et les filles aux pâles couleurs !

Si vous voyez milord Chesterfield et milord Littleton, je vous

1. Il est de Nageon.

prie, monsieur, de vouloir bien leur présenter mes respects, J'aurais bien voulu vous écrire quelques mots dans votre langue, que j'aimerais toute ma vie, et pour laquelle vous redoublez mon goût ; mais je perds la vue, et je suis obligé de dicter que je suis, avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre, etc,

6301. — A M. LACOMBE ¹.

Au château de Ferney, par Genève, 29 mars.

Je vous ai plus d'une obligation, monsieur : celle de vos soins, celle de vos présents, et celle de votre préface, de laquelle vous me faites un peu rougir, mais dont je ne vous dois pas moins de reconnaissance. Je crois vous avoir déjà dit qu'ayant quitté la profession des Patru pour celle des Estienne, vous vous tireriez mieux d'affaire en imprimant vos ouvrages que ceux des autres. Je doute que le petit recueil que vous avez bien voulu faire de tout ce que j'ai dit sur la poésie ait un grand cours ; mais, du moins, ce recueil a le mérite d'être imprimé correctement, mérite qui manque absolument à tout ce qu'on a imprimé de moi.

Au reste, vous me feriez plaisir d'ôter, si vous le pouviez, le titre de *Genève* ; il semblerait que j'eusse moi-même présidé à cette édition, et que les éloges que vous daignez me donner dans la préface ne sont qu'un effet de mon amour-propre. Je me connais trop bien pour n'être pas modeste. Je ne suis pas moins sensible à toutes les marques d'amitié que vous me donnez. Que ne puis-je être à portée de vous témoigner l'estime, la reconnaissance et l'amitié, avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

6302. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 mars.

Mes divins anges, ce n'est pas des roués, mais des fous, que je vous entretiendrai aujourd'hui. De quels fous ? m'allez-vous dire. D'un vieux fou qui est Pierre Corneille, petit-neveu, à la mode de Bretagne, de Pierre Corneille, et non pas de Pierre Corneille auteur de *Cinna*, mais sûrement de l'auteur de *Pertharite*, qui n'a pas le sens commun.

Nous avons toujours craint, M^{me} Denis et moi, sur des

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

notions assez sûres, qu'il ne sût pas gouverner la petite fortune qu'on lui a faite avec assez de peine. Figurez-vous, mes anges, qu'il mande à sa fille qu'elle doit lui envoyer incessamment cinq mille cinq cents livres pour payer ses dettes. M. Dupuits est assurément hors d'état de payer cette somme ; il liquide les affaires de sa famille ; il paye toutes les dettes de son père et de sa mère ; il se conduit en homme très-sage, lui qui est à peine majeur ; et notre bon homme Corneille se conduit comme un mineur. Nous vous demandons bien pardon, mes chers anges, M^{me} Denis, M. Dupuits, et moi, de vous importuner d'une pareille affaire ; mais à qui nous adresserons-nous, si ce n'est à vous, qui êtes les protecteurs de toute la Corneillerie ? Non-seulement Pierre a dépensé en superfluité tout l'argent qu'il a retiré des exemplaires du roi, mais il a acheté une maison à Évreux, dont il s'est dégoûté sur-le-champ, et qu'il a revendue à perte. Il m'a paru fort grand seigneur dans le temps qu'il a passé à Ferney ; il ne parlait que de vivre conformément à sa naissance, et de faire enregistrer sa noblesse, sans savoir qu'il descend d'une branche qui n'a jamais été anoblée, et qu'il n'y a plus même de parenté entre sa fille et le grand Corneille. Il n'avait précisément rien quand je mariaï sa fille : il a aujourd'hui quatorze cents livres de rente, et les voici bien comptées :

Sur M. Tronchin.	600 liv.	} 1,400 liv.
Pension des fermiers généraux.	400 liv.	
Sa place à Évreux.	160 liv.	
Sur M. Dupuits.	240 liv.	

S'il avait su profiter du produit des exemplaires du roi, il se serait fait encore 500 livres de rente. Il aurait donc été très à son aise, eu égard au triste état dont il sortait.

Comment a-t-il pu faire pour 5,500 livres de dettes sans avoir la moindre ressource pour les payer ? Il a acheté, dit-il, une nouvelle maison à Évreux : qui la payera ? Il faudra bien qu'il la revende à perte, comme il a revendu la première. Il doit à son boulanger deux ou trois années. Vous voyez bien que le bon homme est un jeune étourdi qui ne sait pas ce que c'est que l'argent, et qui devrait être entièrement gouverné par sa femme, dont l'économie est estimable. On pourra l'aider dans quelques mois ; mais pour les 5,500 livres qu'il demande, il faut qu'il renonce absolument à cette idée, plus chimérique encore que celle de sa noblesse.

Mes anges ne pourraient-ils pas avoir la bonté de l'en-

voyer chercher, et de lui proposer de se mettre en curatelle sous sa petite femme? Il se fait payer ses rentes d'avance, dépense tout sans savoir comment, mange à crédit, se vêtit à crédit, et cependant il n'est point interdit encore. Pardon, encore une fois, de ma complainte : notre petite Dupuits est désespérée ; sa conduite est aussi prudente que celle de son père est insensée. *Agésilas*, *Attila*, et *Suréna*, ne sont pas des pièces plus mal faites que la tête du jeune Pierre.

Respect et tendresse.

6303. — A MADEMOISELLE CLAIRON¹.

Ferney, 30 mars.

Vous allez être un peu surprise, mademoiselle ; je vous demande une cure. Vous allez croire que c'est la cure de quelque malade pour qui je vous prierais de parler à M. Tronchin, ou la cure de quelque esprit faible que je recommanderais à votre philosophie, ou la cure de quelque pauvre amant à qui vos talents et vos grâces auraient tourné la tête : rien de tout cela ; c'est une cure de paroisse. Un drôle de corps de prêtre du pays de Henri IV, nommé Doleac, demeurant à Paris, sur la paroisse Sainte-Marguerite, meurt d'envie d'être curé du village de Cazeaux. M. de Villepinte donne ce bénéfice. Le prêtre a cru que j'avais du crédit auprès de vous, et que vous en aviez bien davantage auprès de M. de Villepinte ; si tout cela est vrai, donnez-vous le plaisir de nommer un curé au pied des Pyrénées, à la requête d'un homme qui vous en prie du pied des Alpes. Souvenez-vous que Molière, l'ennemi des médecins, obtint de Louis XIV un canonicat pour le fils d'un médecin.

Les curés qui ont pris la liberté de vous excommunier nous canoniseront quand ils sauront que c'est vous qui donnez des cures. Je voudrais que vous disposassiez de celle de Saint-Sulpice.

Je ne sais pas quand vous remonterez sur le jubé de votre paroisse. Vous devriez choisir, pour votre premier rôle, celui de lire au public la déclaration du roi en faveur des beaux-arts contre les sots ; c'est à vous qu'il appartient de la lire².

1. Une mauvaise version de cette lettre, et sous la date de 1760, a été imprimée dans l'*Almanach littéraire*, 1790, page 158. (B.)

2. M. de Voltaire sollicitait vivement une déclaration du roi qui rendit aux comédiens l'état de citoyen, et qui les affranchit de l'excommunication lancée au-

Adieu, mademoiselle ; je vous supplie de vouloir faire souvenir de moi vos amis, et surtout d'être bien persuadée qu'il n'y en a aucun de plus sensible que moi à tous vos différents mérites. Je vous serai attaché toute ma vie, soit que vous donniez des bénéfices à des prêtres, soit que vous les corrigiez de leur impertinence, soit que vous les méprisiez.

6304. — A M. L'ABBÉ IRAILH¹.

Ferney, 30 mars.

Depuis la lettre, monsieur, que vous avez bien voulu m'écrire, du 4 mars, M. Thieriot ne m'a rien envoyé. Je n'ai reçu aucune de ses nouvelles. Il a peu de santé, et c'est l'excuse de son extrême négligence. Si vous êtes dans le dessein de me favoriser du paquet dont vous me flattiez, le moyen le plus court et le plus sûr est de l'envoyer par la diligence de Lyon à M. Souchai, négociant à Genève.

J'espère trouver, dans les *Mémoires de miss Honora*² le plaisir que m'ont fait vos autres ouvrages. Vous m'annoncez cette production comme tirée d'une source anglaise. Nous devons en user à cet égard comme les Anglais par rapport à nos vins, dont ils ne font passer chez eux que les meilleurs. Tâchons de ne tirer de leur sol en tout genre que ce qu'il peut nous offrir de mieux.

Je ne doute point de la bonté du choix que vous aurez fait, du mérite du sujet, et de tout l'intérêt que vous-même aurez répandu dans cet essai. Voulant bien m'en procurer la lecture, vous me fournirez une occasion de plus de m'affermir dans l'estime que j'ai conçue pour vos talents. C'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, etc.

6305. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1^{er} avril.

Je crois, mes anges, que le petit ex-jésuite me fera tourner la tête. Il est au désespoir d'avoir choisi un sujet qui n'est pas dans les mœurs présentes ; il dit que ce n'est pas assez de bien faire,

trois fois contre de vils baladins. Il n'eût pas fallu moins sans doute pour engager M^{lle} Clairon à remonter sur le théâtre. (K.) — Voyez ci-devant les lettres à M. Jabinéau (n^{os} 6259 et 6280).

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Roman de l'abbé Iraitlh, qui emprunta son héroïne à *Tom Jones*.

et qu'il faut faire au goût du monde. Presque tous ses vers me paraissaient assez bons, mais il n'est pas encore satisfait. Il a donné depuis peu quelques coups de pinceau à son tableau du Caravage : il vous supplie de le lui renvoyer ; il jure qu'il vous le rendra bientôt avec une préface d'un de ses amis, et des notes historiques d'un pédant assez instruit de l'histoire romaine. Cela fera un petit volume qui pourra plaire à quelques gens de lettres. Tout cela sera prêt pour le retour de Roscius Lekain.

Gabriel Cramer avait commencé, sans m'en rien dire, ce recueil en trois volumes¹, ce qui n'est pas trop bien à lui. Et pourquoi charger encore le public de ces trois boisseaux d'inutilités ? Il m'avoua enfin ce mystère. Il était tout prêt à imprimer une infinité de rogatons qui ne sont pas de moi ; il a fallu, pour l'en empêcher, lui donner les sottises que j'ai pu trouver sous ma main. Voilà l'histoire de cette plate édition, à laquelle je ne m'intéresse en aucune manière.

J'ai eu l'honneur de recevoir dans mon ermitage celui qui occupe la place que je vous destinais. Je vois bien que cette place devait être remplie par un homme aimable. Il y a deux ans que je ne suis sorti de chez moi ; il y est venu sans façon avec M. de Taulès et M. Hennin ; il s'est accoutumé à moi tout d'un coup ; il a dîné avec autant d'appétit que si ses cuisiniers avaient fait le repas. C'est, ce me semble, un homme très-simple et très-accommodant ; mais je doute qu'il veuille se charger du droit négatif, qui est le fondement de toutes les querelles de Genève. Au reste, il s'occupe à écouter les deux partis avec l'air de l'impartialité ; ses collègues en font autant, et tous trois sont résolus, si je ne me trompe, à brider un peu le peuple ; mais qui ne faudrait-il pas brider ?

La nouvelle milice excite de grands mécontentements dans toutes les provinces du royaume. Beaucoup d'artistes et d'ouvriers, des fils de marchands, d'avocats, de procureurs, s'enfuient de tous côtés ; ils vont par bandes dans les pays étrangers. J'ai perdu des artisans qui m'étaient extrêmement nécessaires, et j'en suis fort affligé.

Vous voyez que je réponds, mes divins anges, à tous vos articles ; et, afin de ne laisser rien en arrière, j'ai lu les critiques de mon aîné d'Olivet sur Racine². Mon aîné est un peu vétillard ;

1. De *Nouveaux Mélanges* ; voyez lettre 6262, page 214.

2. *Remarques de grammaire sur Racine*, 1766, in-12. La première édition est de 1738.

mais il faut qu'il y ait de ces gens-là dans notre république des lettres. Mon ex-jésuite est à vos pieds, et moi aussi ; nous attendons tous deux la plus voyageuse des tragédies.

6306. — A M. DAMILAVILLE.

1^{er} avril.

Le Philosophe sans le savoir, mon cher ami, n'est pas à la vérité une pièce faite pour être relue, mais bien pour être rejouée. Jamais pièce, à mon gré, n'a dû favoriser davantage le jeu des acteurs ; et il faut que l'auteur ait une parfaite connaissance de ce qui doit plaire sur le théâtre. Mais on ne relit que les ouvrages remplis de belles tirades, de sentences ingénieuses et vraies, en un mot des choses éloquentes et intéressantes.

Je crois que nous ne nous entendons pas sur l'article du peuple, que vous croyez digne d'être instruit. J'entends par peuple la populace, qui n'a que ses bras pour vivre. Je doute que cet ordre de citoyens ait jamais le temps ni la capacité de s'instruire ; ils mourraient de faim avant de devenir philosophes. Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants. Si vous faisiez valoir comme moi une terre, et si vous aviez des charrues, vous seriez bien de mon avis. Ce n'est pas le manœuvre qu'il faut instruire, c'est le bon bourgeois, c'est l'habitant des villes ; cette entreprise est assez forte et assez grande.

Il est vrai que Confucius a dit qu'il avait connu des gens incapables de science, mais aucun incapable de vertu. Aussi doit-on prêcher la vertu au plus bas peuple ; mais il ne doit pas perdre son temps à examiner qui avait raison de Nestorius ou de Cyrille, d'Eusèbe ou d'Athanase, de Jansénius ou de Molina, de Zuingle ou d'Oécolampade. Et plutôt à Dieu qu'il n'y eût jamais eu de bon bourgeois infatué de ces disputes ! nous n'aurions jamais eu de guerres de religion, nous n'aurions jamais eu de Saint-Barthélemy. Toutes les querelles de cette espèce ont commencé par des gens oisifs et qui étaient à leur aise. Quand la populace se mêle de raisonner, tout est perdu.

Je suis de l'avis de ceux qui veulent faire de bons laboureurs¹ des enfants trouvés, au lieu d'en faire des théologiens. Au reste, il faudrait un livre pour approfondir cette question, et j'ai à peine le temps, mon cher ami, de vous écrire une petite lettre.

1. C'était l'idée de Moreau de La Rochette, à qui est adressée une lettre du 1^{er} juin 1767.

Je vous prie de vouloir bien me faire un plaisir, c'est d'envoyer l'édition complète de Cramer à M. de La Harpe. Ce n'est pas qu'assurément je prétende lui donner des modèles de tragédies ; mais je suis bien aise de lui montrer quelques petites attentions dans son malheur¹.

Je n'ai point reçu le panégyrique² fait par M. Thomas. Sûrement on fait examiner secrètement le *Dictionnaire des sciences*, puisqu'il n'est pas encore délivré aux souscripteurs. Mais qui sont les examinateurs en état d'en rendre un compte fidèle ? Faudrait-il qu'un scrupule mal fondé, ou la malignité d'un pédant, fît perdre aux souscripteurs leur argent, et aux libraires leurs avances ? J'aimerais autant refuser le paiement d'une lettre de change, sous prétexte qu'on en pourrait abuser.

Voici trois exemplaires³ que M. Boursier m'a remis pour vous être envoyés. Il dit que vous ne ferez pas mal d'en adresser un au prêtre de Novempopulanie⁴. Vous voyez que la justice de Dieu est lente, mais elle arrive :

Sequitur pede Pœna claudo.

(Hor., lib. III, od. II.)

Il y a des gens auxquels il faut apprendre à vivre, et il est bon de venger quelquefois la raison des injures des marouffes.

Nous avons ici la médiation, et je crois que vous ne vous en souciez guère. J'attends toujours quelque chose de Fréret⁵. On dit que ma nièce de Florian passera son temps agréablement à Hornoy ; vous irez la voir ; elle est bien heureuse.

Adieu, mon très-cher ami ; je vous embrasse bien tendrement. *Écr. l'inf....*

6307. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET⁶.

Ferney le 1^{er} avril.

Mon cher maître, je ne vous donne point un poisson d'avril quand je vous dis que je vous aimerai tendrement toute ma vie,

1. Le *Gustave*, tragédie de La Harpe, avait été joué, le 3 mars, sans succès.

2. *Éloge de Louis, dauphin*, 1766, in-12.

3. De la *Lettre pastorale* à M. l'archevêque d'Auch, J.-F. Montillet ; voyez tome XXV, page 469.

4. J.-F. Montillet, archevêque d'Auch.

5. *L'Examen des apologistes de la religion chrétienne*. Ce livre, publié sous le nom de Fréret, 1760, in-8°, est de Lévêque de Burigny.

6. Éditeurs, de Cayrol et François.

et que je vous souhaite les années de Nestor, et surtout cette santé inaltérable sans laquelle la vieillesse n'est qu'une longue mort. Cette santé est un bien dont je n'ai jamais joui, et c'est ce qui me rend la retraite à la campagne absolument nécessaire. La réputation est une chimère, et le bien-être est quelque chose de solide.

En vous remerciant de l'*Alexandre*. Il n'y a personne qui ne voudût pencher le cou avec un si beau surnom. Je vous trouve quelquefois bien sévère avec Racine. Ne lui reprochez-vous pas quelquefois d'heureuses licences qui ne sont pas des fautes en poésie ? Il y a dans ce grand homme plus de vers faibles qu'il n'y en a d'incorrects ; mais, malgré tout cela, nous savons, vous et moi, que personne n'a jamais porté l'art de la parole à un plus haut point ni donné plus de charme à la langue française. J'ai souscrit, il y a deux ans, pour une édition qu'on doit faire de ses pièces de théâtre, avec des commentaires¹. J'ignore qui sera assez hardi pour le juger, et assez heureux pour le bien juger. Il n'en est pas de ce grand homme, qui allait toujours en s'élevant, comme de Corneille, qui allait toujours en baissant, ou plutôt en tombant de la chute la plus lourde. Racine a fini par être le premier des poètes dans *Athalie*, et Corneille a été le dernier dans plus de dix pièces de théâtre, sans qu'il y ait dans ces enfants infortunés ni la plus légère étincelle de génie, ni le moindre vers à retenir. Cela est presque incompréhensible dans l'auteur des beaux morceaux de *Cinna*, du *Cid*, de *Pompée*, de *Polyeucte*.

Vous avez bien raison de dire qu'il y a moins de fautes dans Racine que dans nos meilleurs écrivains en prose ; les belles oraisons funèbres de Bossuet en sont pleines ; mais, en vérité, ces fautes sont des beautés, quand on les compare à la plupart des pièces d'éloquence d'aujourd'hui. Vous savez bien que Louis Racine, cité par vous quelquefois, a frappé souvent des vers sur l'enclume de Jean, son père ; pourquoi donc a-t-il si peu de réputation ? C'est qu'il manque d'imagination et de variété ; il n'y a rien chez lui de piquant : il n'a pas sacrifié aux Grâces ; il n'a sacrifié qu'à saint Prosper, et, quoiqu'il tourne bien les vers,

On lit peu ces auteurs nés pour nous ennuyer,
Qui toujours sur un ton semblent psalmodier.

1. Les commentaires que Blin de Sainmore vendit à Luneau de Boisjermain. (G. A.)

Vous voyez que j'ai avec vous le cœur sur les lèvres ; voilà cette franchise parisienne que vous avez louée, ce me semble, et qui doit plaire à la franchise franc-comtoise. C'est une consolation pour moi de m'entretenir aussi librement avec vous. J'ai eu besoin depuis quelque temps de me remettre à relire vos *Tusculanes* et le *De Natura deorum*, pour me confirmer dans l'opinion où je suis que jamais philosophe, ancien et moderne, n'a mieux parlé que Cicéron. J'aime bien mieux ces ouvrages-là que ses *Philippiques*, qui l'ont fait tuer à l'âge de soixante-trois ans.

Adieu ; vivez heureux et longtemps, mon cher maître, et souvenez-vous du mot de votre ami Marcus Tullius : *Non est vetula quæ credat.*

6308. — A M. DAMILAVILLE.

4 avril.

Mon cher ami, il n'y a qu'une pauvre petite lettre à la poste d'Italie pour M. d'Alembert. Je la lui ai envoyée dans un paquet adressé à M. d'Argental, qui demeure dans son quartier.

Je saurai demain si vous avez reçu une lettre adressée à M. d'Auch¹, ou plutôt à frère Patouillet, auquel il n'avait fait que prêter son nom.

M. Thomas m'a envoyé l'*Éloge de M. le dauphin*². Il y a de l'éloquence et de la philosophie. Il n'est pas vraisemblable qu'il ait attribué à ce prince des qualités et des connaissances qu'il n'aurait pas eues ; il se serait décrédité auprès des honnêtes gens. Enfin, de tout ce que j'ai lu sur ce triste événement, il est le seul qui m'ait instruit et qui m'ait fait plaisir. Il y a quelques défauts dans son ouvrage ; mais, en général, c'est un homme qui pense beaucoup, et qui peint avec la parole.

En lisant le *Dictionnaire*, je m'aperçois que le chevalier de Jaucourt en a fait les trois quarts. Votre ami³ était donc occupé ailleurs ? Mais, par charité, dites-moi pourquoi ce livre, qui, à mon gré, est nécessaire au monde, n'est pas encore entre les mains des souscripteurs ? Au nom de qui l'examine-t-on ? qui sont les examinateurs ? quelles mesures prend-on ?

Vous m'aviez bien dit que la comédie⁴ que vous m'aviez

1. Voyez la note 3, page 257.

2. Voltaire publia peu après un *Petit Commentaire* sur cet ouvrage de Thomas ; voyez tome XXV, page 471.

3. Diderot.

4. *Le Philosophe sans le savoir*, de Sedaine.

envoyée était meilleure à voir qu'à lire. Bonsoir, mon très-cher philosophe.

6300. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 avril.

Jusques à quand abuserai-je des bontés de mes anges? Voilà l'historien¹ de François I^{er} qui, de secrétaire d'un grand monarque, veut se faire secrétaire des pairs, et je ne sais où il demeure, et je crains de faire encore une méprise. Je prends donc la liberté de leur adresser ma lettre², et de les supplier de vouloir bien faire mettre l'adresse.

Mes anges connaissent plus de pairs que moi; je puis à peine le servir; ils pourront le protéger fortement, en cas qu'ils n'aient pas une autre personne à favoriser.

Je ne sais si je me trompe, mais je prévois que les citoyens de Genève pourront perdre leur cause au tribunal de la médiation. Il est bien difficile, de quelque manière qu'on s'y prenne, qu'il ne reste quelque aigreur dans les esprits. Je suis donc toujours pour ce que j'en ai dit. Je voudrais que la médiation se réservât le droit de juger les différends qui pourront survenir entre les corps de la république. J'ai peur que les médiateurs ne veuillent pas se charger de ce fardeau, fardeau pourtant bien léger et bien honorable. Ce serait, ce me semble, une manière assez sûre d'attacher les Genevois à la France, sans leur ôter leur liberté et leur indépendance. Je sais bien qu'on n'a pas affaire des Genevois; mais les temps peuvent changer, on peut avoir des guerres vers l'Italie. Je serais fâché de penser autrement que monsieur l'ambassadeur, et je croirais avoir tort; mais j'aime ma chimère, et je voudrais que M. le duc de Praslin l'aimât un peu aussi.

Dites-moi, je vous prie, mes divins anges, comment réussit l'*Éloge de M. le dauphin*, par M. Thomas. Il me paraît que, de tous les ouvrages qu'on a faits sur ce triste sujet, le sien est celui qui inspire le plus de regrets sur la perte de ce prince.

Me sera-t-il encore permis de recourir à vos bontés, non-seulement pour une lettre de remerciements que je dois à M. Thomas³, mais pour un petit paquet que M. d'Alembert

1. G.-H. Gaillard; voyez tome VII, page 244.

2. Cette lettre à Gaillard est perdue.

3. Cette lettre est perdue.

attend ? Figurez-vous mon embarras : je ne sais l'adresse d'aucun de ces messieurs ; il faut pourtant leur écrire. Pardonnez donc mon importunité ; je prendrai dorénavant si bien mes mesures que je ne tomberai plus dans le même inconvénient.

Le petit ex-jésuite attend sa toile de Pénélope, qu'il défait et qu'il refait toujours ; mais songez que c'est pour vous plaire qu'il se plait si peu à lui-même.

N. B. M. d'Alembert ne demeure plus rue Michel-le-Comte, comme on l'avait mis sur la lettre ; c'est, je crois, près de Belle-chasse. Encore une fois, pardon.

6310. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 5 avril.

Je n'oublierai jamais, monsieur, le discours de M. Thomas ; mais j'ai oublié sa demeure, et d'ailleurs je ne peux m'adresser qu'à vous pour le remercier. De tous ceux qui ont fait l'éloge du dauphin, il est le seul qui m'ait fait connaître ce prince. Je n'ai vu que des mots dans tout ce que j'ai reçu de Paris, en prose et en vers, sur ce triste événement. La première chose qu'il faut faire quand on veut écrire, c'est de penser ; M. Thomas ne s'exprime éloquentement que parce qu'il pense profondément.

A propos de penseur, puis-je vous supplier, monsieur, de présenter mes respects à Son Excellence ? Elle donne des indigestions à tout Genève avant de lui donner une paix inaltérable ; j'ose me flatter que quand nous aurons des feuilles, et que vous aurez le temps de prendre l'air, vous voudrez bien donner la préférence à l'air de Ferney ; ce n'est pas assez de faire du bien à des hérétiques, il faut encore consoler les vieux catholiques malades. Je compte hardiment sur vos bontés et sur celles de M. Hennin.

Daignez, monsieur, être sans cérémonie avec votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

6311. — A M. LACOMBE¹.

5 avril.

Pour vous dédommager, monsieur, du recueil que vous avez bien voulu faire de tout ce qu'une certaine personne a écrit sur

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

la poésie, on vous propose de faire un recueil plus piquant de tous les chapitres un peu philosophiques répandus dans les ouvrages du même auteur, en mettant le tout par ordre alphabétique, et en puisant même dans un certain dictionnaire¹ où l'on pourrait trouver, avec discrétion, quelques morceaux curieux.

Vous n'avez point changé de profession : vous serez l'avocat de la philosophie. Je voudrais vous donner bien des causes à soutenir ; mais je suis si vieux qu'il ne m'appartient plus d'avoir de procès.

Comptez, je vous en supplie, sur l'estime et l'amitié de votre très-humble et très-obéissant serviteur.

6312. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA².

6 avril 1766, à Ferney.

Madame, j'attendais, pour avoir l'honneur d'écrire à Votre Altesse sérénissime, que je pusse lui envoyer le recueil des bagatelles dont quelques-unes l'ont amusée ; mais les petits troubles de Genève n'ont pu encore me permettre de satisfaire votre curiosité. On me fait espérer que j'aurai ce recueil dans quinze jours. Ces querelles de Genève, qu'on lui a peintes comme quelque chose de fort sérieux, ne sont au fond qu'une querelle de ménage ; il n'y en a jamais eu de si paisible, et les médiateurs sont tout étonnés qu'on ait fait tant de bruit pour si peu de chose. Les esprits sont en mouvement, mais il n'y a pas eu la moindre violence. Un étranger qui passerait par cette ville ne pourrait pas seulement deviner que les habitants ne sont pas d'accord. Ils disputent opiniâtrément sur leurs droits, mais avec une bienséance et une circonspection étonnante, et il n'y a point d'exemple jusqu'ici d'une discorde si paisible. Il semble que les ambassadeurs ne soient venus que pour leur donner à dîner. Les choses ne se passaient point ainsi à Rome du temps de Marius et de Sylla.

Il est vrai, madame, que, depuis environ douze ans, les esprits fermentent un peu dans une partie de l'Europe ; mais, si on excepte les cours de justice appelées en France parlements, cette fermentation est presque toute philosophique. On se moque éga-

1. *Le Dictionnaire philosophique.*

2. Éditeurs, Bayoux et François.

lement des papes et de Luther, on secoue un respect servile pour des opinions ridicules ; la raison gagne, et l'autorité sacerdotale perd beaucoup¹. Les princes ne peuvent que gagner à cela, car il faut avouer que leurs plus grands ennemis ont toujours été les prêtres. Je suis bien trompé, ou l'on ne se battra plus pour des billevesées théologiques. C'est le plus grand bien que la philosophie pût faire aux hommes.

Quant aux *Lettres de la montagne*, elles ont un peu éveillé les citoyens de Genève ; mais elles ne causeront point de guerre civile, les citoyens sont trop riches pour se battre.

Je me mets aux pieds de Votre Altesse sérénissime avec le plus profond respect.

J'apprends dans le moment que la reine de France est assez mal, et qu'elle crache du pus.

6313. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 avril.

J'ai montré au petit apostat la lettre de mes anges, et leurs judicieuses observations. En vérité, ce pauvre jeune homme est à plaindre. « Vos anges voient clair, m'a-t-il dit ; je pourrais disputer avec eux sur un ou deux points ; mais je ne veux pas songer à des coups d'épingle lorsque je me meurs de la consommation. Je peux bien promettre à vos anges une cinquantaine de vers bien placés et vigoureux ; je pourrai limer, polir, embellir ; mais comment intéresser dans les deux derniers actes ? Les gens outragés qui se vengent n'arrachent point le cœur ; c'est quand on se venge de ce qu'on adore qu'on fait des impressions profondes, et qu'on enlève les suffrages ; deux personnes qui manquent à la fois leur coup font encore un mauvais effet : cette dernière réflexion me tue. Ma maison est tellement construite que je ne peux en ôter ce triste fondement. Tout ce que je puis faire, c'est de dorer et de vernir les appartements, et de les dorer si bien qu'on pardonne les défauts de l'édifice. Écrivez donc à vos anges qu'ils aient la bonté de me renvoyer mes cinq chambres², afin que je les dore à fond. »

Ayez donc pitié de ce pauvre diable, je vous en prie. Gloire vous soit rendue à jamais pour avoir réhabilité un art charmant

1. On lit en marge de ces trois lignes : *Dans les affaires d'État.* (A. F.)

2. Les cinq actes de la tragédie du *Triumvirat*.

et nécessaire ! On a bien de la peine avec les Welches, mais à la fin on vient à bout d'eux.

Il y a deux exemplaires à Genève d'un maudit livre intitulé *la France détruite par M. le duc de* ¹.... Je n'ai pu parvenir à le voir, et je ne crois pas qu'il se vende à Paris avec privilège. Je me mets au bout des ailes de mes anges avec mon culte ordinaire.

6314. — A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 13 avril.

Nous avons reçu, monsieur, votre lettre du 6 avril. Nous avons été très-affligés d'apprendre que vous avez été malade. Nous attendons avec impatience le paquet que vous nous annoncez par la diligence de Lyon : cela sera très-important pour nos affaires, auxquelles vous daigniez vous intéresser.

Nous avons vu à la campagne M. de Voltaire, qui vous aime bien tendrement, et qui nous a chargés de vous assurer qu'il vous serait attaché toute sa vie. Il nous a paru en assez mauvaise santé, et un peu vieilli.

Nous ne manquerons pas de faire venir de Suisse le recueil des *Lettres* des sieurs Covelle, Baudinet et Montmolin ². En attendant, voici une pièce assez singulière, et qui est très-authentique. Nous en avons reçu quelques exemplaires de Neuchâtel, et ils ont été débités sur-le-champ.

Tous les souscripteurs pour l'*Encyclopédie* ont reçu leurs volumes dans ce pays. Nous ne concevons pas comment vous n'avez pas les vôtres à Paris. On trouve en général l'ouvrage très-sagement écrit et fort instructif. Il est à croire que, sous un gouvernement aussi éclairé que le vôtre, la calomnie et le fanatisme ne priveront pas le public d'un livre si nécessaire, et qui fait honneur à la France.

On nous mande qu'il y a un arrangement pris entre monsieur le chancelier et M. de Fresne, et que celui-ci sera nommé chancelier. Pour nous autres Genevois, soit que M. le duc de Choiseul reprenne les affaires étrangères, ou que M. le duc de Praslin les garde, nous sommes également reconnaissants envers le roi, qui daigne vouloir pacifier nos petits différends. C'est un procès qui se plaide avec la plus grande tranquillité et la plus grande dé-

1. C'est un pamphlet contre le duc de Choiseul.

2. La collection des *Lettres sur les Miracles* ; voyez tome XXV, page 357.

cence. Tous les citoyens sont également contents des médiateurs, et surtout de M. le chevalier de Beauteville, qui nous écoute tous avec la plus grande affabilité, et avec une patience qui nous fait rougir de nos importunités.

Nous avons pour résident un homme de lettres¹ très-instruit, qui aime les arts : il est dans l'intention de se fixer parmi nous, car il a fait venir une bibliothèque de plus de six mille volumes. C'est un homme qui pense en vrai philosophe, ami de la paix et de la tolérance, et ennemi de la superstition. Le nombre de ceux qui pensent ainsi augmente prodigieusement tous les jours, et dans la Suisse comme ailleurs. Nous eûmes, il y a quelque temps, un avocat général de Grenoble² qui vint voir notre ville ; c'est un jeune homme très-éclairé, et qui a de l'horreur pour la persécution.

Dans mon dernier voyage à Montpellier, nous trouvâmes, mon frère et moi, beaucoup de gens qui pensent aussi sensément que vous ; et nous bénissons Dieu des progrès que fait cette sage philosophie véritablement religieuse, qui ne peut avoir pour ennemis que ceux du genre humain. Le bas peuple en vaudra certainement mieux quand les principaux citoyens cultiveront la sagesse et la vertu : il sera contenu par l'exemple, qui est la plus belle et la plus forte des leçons.

Il est bien certain que les pèlerinages, les prétendus miracles, les cérémonies superstitieuses, ne feront jamais un honnête homme ; l'exemple seul en fait, et c'est la seule manière d'instruire l'ignorance des villageois. Ce sont donc les principaux citoyens qu'il faut d'abord éclairer.

Il est certain, par exemple, que si à Naples les seigneurs donnaient à Dieu la préférence qu'ils donnent à saint Janvier, le peuple, au bout de quelques années, se soucierait fort peu de la liquéfaction dont il est aujourd'hui si avide ; mais, si quelqu'un s'avisait à présent de vouloir instruire ce peuple napolitain, il se ferait lapider. Il faut que la lumière descende par degrés ; celle du bas peuple sera toujours fort confuse. Ceux qui sont occupés à gagner leur vie ne peuvent l'être d'éclairer leur esprit ; il leur suffit de l'exemple de leurs supérieurs.

Adieu, monsieur ; toute notre famille s'intéresse bien vivement à votre santé et à votre bien-être. Nous désirerions pouvoir imprimer quelques-uns de ces beaux ouvrages qu'on fait

1. Hennin.

2. J.-M.-A. Servan,

quelquefois dans votre patrie pour la perfection des mœurs et de la raison.

Nous sommes, avec les sentiments les plus inaltérables, monsieur, vos très-humbles et très-obéissants serviteurs.

Les frères BOURSIER.

6315. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 15 avril.

Je retrouve dans mes paperasses, monsieur, une lettre qui vous appartient, et que je croyais vous avoir rendue ; j'ai l'honneur de vous la renvoyer, en vous faisant mon compliment de condoléance de la perte que vous faites de M. le duc de Praslin¹, et en vous félicitant sur le retour de M. le duc de Choiseul². Il faut avoir une tête d'or et une santé de fer pour entrer à la fois dans les départements de la guerre et des affaires étrangères : s'il ne tombe pas malade, il m'étonnera beaucoup. Je vous supplie de me mettre aux pieds de monsieur le gouverneur de Saint-Omer ; je suis bien languissant, mais je serais fâché de mourir sans vous avoir vus encore une fois l'un et l'autre oublier sous mes rustiques toits vos crevailles et vos affaires.

Mille tendres respects.

6316. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

A Ferney, 15 avril.

Quand on ne peut parvenir, mademoiselle, à faire cesser l'opprobre jeté sur un état que l'on honore, il n'y a certainement d'autre parti à prendre que de quitter cet état. Vous avez une grande réputation par vos talents ; mais vous aurez de la gloire par votre conduite. Je voudrais que cette gloire ne fût point unique, et que vos camarades eussent assez de courage pour vous imiter ; mais c'est de quoi je désespère. Je vois qu'après avoir disposé des empires sur la scène, vous n'allez à présent donner que des cures. Mon protégé, dont j'ai oublié le nom³, m'a

1. Le duc de Praslin venait de quitter le ministère des affaires étrangères pour prendre celui de la marine.

2. Le duc de Choiseul, déjà chargé du ministère de la guerre, tout en le conservant, reprit celui des affaires étrangères, qu'il avait eu précédemment.

3. Il s'appelait Doleac ; voyez la lettre 6303.

paru, par sa lettre, un drôle de prêtre : c'est tout ce que j'en sais.

La petite tracasserie avec M. Dupuits doit être entièrement finie : je ne la connaissais pas. Vous savez que je passe ma vie dans mon cabinet pendant qu'on médite dans le salon. M. Dupuits est en Franche-Comté : il en reviendra bientôt. Mon premier soin sera de l'instruire de vos bontés ; et comme il sait mieux l'orthographe que madame sa femme, il ne manquera pas de vous écrire dès qu'il sera de retour.

Au reste, mademoiselle, je crois que, dans le siècle où nous vivons, il n'y a rien de mieux à faire que de se tenir chez soi, et de cultiver les arts pour sa propre satisfaction, sans se compromettre avec le public. Il n'y a plus de cour, et le public de Paris est devenu bien étrange. Le siècle de Louis XIV est passé ; mais il n'y a point de siècle que vous n'eussiez honoré.

M^{me} Denis vous fait mille tendres compliments. Je ne vous parle pas de mes sentiments pour vous ; je n'ai pas assez d'éloquence.

6317. — A M. SUARD¹.

J'ai lu ce que vous avez dit
De mes lambeaux épistolaires ;
Les louanges ne me sont chères
Que par la main qui les écrit.
Combien les vôtres sont légères !
Déjà l'amour-propre aux aguets
Venait me tendre ses filets,
Et me bercer de ses chimères ;
Soudain, avec dextérité,
Une critique délicate,
Et que j'approuve et qui me flatte,
Me vient offrir la vérité.
Que vous la rendez séduisante !
J'ai cru la voir dans sa beauté ;
Elle n'a jamais d'âpreté
Quand c'est le goût qui la présente.
Sous nos berceaux l'arbre étalé
Doit sa vigueur à la nature ;
Mais il doit au moins sa parure
Aux soins de l'art qui l'a taillé.
J'aime l'éloge et je l'oublie,

1. Ch. Nisard, *Mémoires et Correspondances historiques et littéraires* ; Paris, 1858, page 59.

Je me souviens de la leçon :
L'un plut à ma coquetterie,
Et l'autre plait à ma raison.

Voudrez-vous bien vous charger de mes compliments pour madame? Je vous envoie une bouffonnerie que j'ai adressée à M^{lle} Clairon. De grâce, ne nommez pas l'auteur. V.

6318. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

18 avril.

Je remercie bien l'une de mes anges de son aimable lettre. Je conviens avec elle que la première maxime de la politique est de se bien porter. Il est certain que le travail forcé abrège les jours; mais vous conviendrez aussi, mes anges, que la correspondance avec les cabinets de tous les princes de l'Europe est plus agréable qu'une relation suivie avec des charpentiers de vaisseaux, et avec des entrepreneurs vous faisant le détail de leur équipement et de tous leurs agrès; c'est une langue toute nouvelle, et que je soupçonne d'être fort rebutante. Il me semble qu'un bénéfice simple de chef du conseil des finances, avec cinquante mille livres de rente, est beaucoup plus plaisant. Je tiens d'ailleurs qu'il n'est beau d'être à la tête d'une marine que quand on a cent vaisseaux de ligne, sans compter les frégates.

A propos de marine, le Sextus-Pompée¹ de mon petit ex-jésuite était un très-grand marin; il désola quelque temps ces marauds de triumvirs sur mer. L'auteur a bien retravaillé, il a radoubé son vaisseau tant qu'il a pu; mais il dit que sa barque n'arrivera jamais à Tendre². Ce qui lui plait actuellement de cet ouvrage, c'est qu'il a fourni des remarques assez curieuses sur l'histoire romaine, et sur les temps de barbarie et d'horreur que chaque nation a éprouvés. Le tout pourra faire un volume qui amusera quelques penseurs; c'est à quoi il faut se réduire.

M^{lle} Clairon me mande qu'elle ne rentrera point. On veut s'en tenir à la déclaration de Louis XIII. On ne songe pas, ce me semble, que du temps de Louis XIII les comédiens n'étaient pas pensionnaires du roi, et qu'il est contradictoire d'attacher quelque honte à ses domestiques. Je ne puis blâmer une actrice qui aime

1. Personnage de la tragédie du *Triumvirat*.

2. La carte du pays de Tendre est au premier livre de *Clélie*, roman de M^{lle} de Scudéri.

mieux renoncer à son art que de l'exercer avec honte. De mille absurdités qui m'ont révolté depuis cinquante ans, une des plus monstrueuses, à mon avis, est de déclarer infâmes ceux qui récitent de beaux vers par ordre du roi. Pauvre nation, qui n'existe actuellement dans l'Europe que par les beaux-arts, et qui cherche à les déshonorer !

Je vois rarement M. le chevalier de Beauteville, tout grand partisan qu'il est de la comédie ; il y a deux ans que je ne sors point de chez moi, et je n'en sortirai que pour aller où est Pradon. Pour le peu que j'ai vu M. de Beauteville, il m'a paru beaucoup plus instruit que ne l'est d'ordinaire un chevalier de Malte et un militaire. Il a de la fécondité dans la conversation, simple, naturel, mettant les gens à leur aise ; en un mot, il m'a paru fort aimable. M. Hennin est fort fâché de la retraite de M. le duc de Praslin, et de celle de M. de Saint-Foix¹. M. de Taulès, qui a aussi beaucoup d'esprit, ne me paraît fâché de rien.

Vous reverrez bientôt M. de Chabanon avec un plan, et ce plan me paraît prodigieusement intéressant. L'ex-jésuite dit que, s'il y avait songé, il lui aurait donné la préférence sur ce maudit *Triumvirat*, qui ne peut être joué que sur le théâtre de l'abbé de Caveyrac, le jour de la Saint-Barthélemy. Je lui ai proposé de donner les *Vêpres Siciliennes*² pour petite pièce.

Je viens de lire une seconde édition des *Nouveaux Mélanges* de Cramer. Je me suis mis à rire à ces mots : « L'âme immortelle a donc son berceau entre ces deux trous³ ! Vous me dites, madame, que cette description n'est ni dans le goût de Tibulle, ni dans celui de Quinault ; d'accord, ma bonne ; mais je ne suis pas en humeur de te dire ici des galanteries. »

J'ai demandé à Cramer quel était l'original qui avait écrit tout cela. Il m'a répondu que c'était un vieux philosophe fort bizarre, qui tantôt avait la nature humaine en horreur, et tantôt badinait avec elle.

Je me mets sous les ailes de mes anges pour le reste de mes jours. M^{me} Denis et moi, nous vous remercions d'avoir lavé la tête à Pierre⁴. M. Dupuits n'en sait encore rien, parce qu'il est en

1. Ou plutôt Sainte-Foix, trésorier général de la marine.

2. M. Casimir Delavigne a fait une tragédie sur ce sujet, en 1819.

3. Cette première phrase est la seule qu'on lise dans le tome III des *Mélanges*, page 92, de la première édition. Tout le passage doit se trouver dans la seconde édition, qui est de la même année ; il est dans l'édition in-4^e ; voyez la note, tome XIX, page 425.

4. Pierre Corneille, père de M^{me} Dupuits.

Franche-Comté ; sa petite femme, qui en sait quelque chose, est à vos pieds ; elle est très-avisée.

6319. — DE M. HENNIN¹.

A Genève, lundi (22) avril 1766.

Voici, monsieur, tout ce que vous m'avez confié ; je vous en remercie de nouveau.

On vous mande sans doute les changements arrivés chez nous². Me voilà tout dérouté. Ceci me fixe à Genève pour la vie : j'en serai plus intéressé à travailler au bonheur de cette ville et de son voisinage.

La beauté du temps ajoute encore au désir que j'ai d'aller passer quelques jours à Ferney ; mais j'attends des lettres de Paris et de Versailles pour prendre plus librement mon essor vers les montagnes.

Mes respects, je vous prie, monsieur, à vos dames ; j'aspire au moment où je pourrai vous entendre à l'ombre de vos ormeaux. H.

6320. — A M. MARMONTEL.

23 avril.

Mon cher confrère, j'attends votre *Lucaïn*³, et j'attendrai votre *Bélisaire* avec plus d'impatience encore, parce qu'il sera entièrement de vous. C'est un sujet digne de votre plume ; il est intéressant, moral, politique ; il présente les plus grands tableaux. Si nous étions raisonnables, je vous conseillerais d'en faire une tragédie⁴. Je soutiendrai toujours que vous étiez destiné à en faire d'excellentes, et que ceux qui vous ont dégoûté sont coupables envers la nation.

Vous n'irez donc point en Pologne avec M^{me} Geoffrin ? Cependant, quand la reine de Saba alla voir Salomon, elle avait assurément un écuyer ; vous feriez un voyage charmant, mais je voudrais que vous passassiez par chez nous.

Il est très-vrai que la raison perce, même en Italie, et que le Nord commence à corriger le Midi. Les progrès sont lents, mais enfin les nuages se dissipent insensiblement de tous côtés ; les

1. Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin, 1825.

2. Le duc de Praslin venait de quitter le ministère des affaires étrangères pour passer à la marine ; il était remplacé par le duc de Choiseul, qui conservait en même temps le département de la guerre, qu'il avait déjà. (Note de Hennin Als.)

3. Marmontel a publié presque en même temps son *Bélisaire*, 1760, in-8°, et la *Pharsale de Lucaïn*, traduite en français, 1766, deux volumes in-8°.

4. Joly a donné, en 1818, une tragédie de *Bélisaire*.

rois et les peuples s'en trouveront mieux ; les prêtres mêmes y gagneront plus qu'ils ne pensent, car, étant forcés d'être moins fripons et moins fanatiques, ils seront moins haïs et moins méprisés.

Je viens de lire l'article *Langue hébraïque*¹, suivant votre bon conseil ; il est savant et philosophique. L'auteur n'a pas osé tout dire. Il est incontestable que l'hébreu était anciennement un dialecte de la langue phénicienne. Les Hébreux appelaient la Phénicie le pays des savants ; et une grande preuve qu'ils n'ont jamais habité en Égypte, c'est qu'ils n'ont jamais eu un seul mot égyptien dans leur langue, ou plutôt dans leur misérable jargon.

J'ai lu quelque chose d'une *Antiquité dévoilée*², ou plutôt très-voilée. L'auteur commence par le déluge, et finit toujours par le chaos. J'aime mieux, mon cher confrère, un seul de vos *Contes* que tous ces fatras.

M^{me} Denis vous fait mille compliments. Je suis bien malade ; je m'affaiblis tous les jours ; je vous aimerai jusqu'au dernier moment de ma vie.

6321. — A. M. DAMILAVILLE.

23 avril.

Le printemps, qui rend la vie aux animaux et aux plantes, nous est donc funeste à l'un et à l'autre, mon cher ami. Nous sommes tous deux malades ; consolons-nous tous deux. Voilà déjà du baume mis dans votre sang, par la liberté qu'on donne à l'*Encyclopédie*. Je crois que je renaitrai quand je recevrai le petit ballot que vous m'annoncez par la diligence de Lyon.

M^{lle} Clairon ne remontera donc point sur le théâtre ; mais qui la remplacera ? Tout manque, ou tout tombe.

Il faut avoir le diable au corps pour accuser d'irréligion l'éloquent auteur de l'*Éloge du Dauphin* ; mais c'est un grand bonheur, à mon gré, qu'on voie évidemment que, dès qu'un homme d'esprit n'est pas fanatique, les bigots l'accusent d'être athée. Plus la calomnie est absurde, plus elle se décrédite. On doit toujours se souvenir que Descartes et Gassendi ont essuyé les mêmes reproches. Le monstre du fanatisme, si fatal aux rois et aux

1. Dans l'*Encyclopédie* in-folio, cet article est sans signature. Dans l'*Encyclopédie méthodique*, on dit qu'il est d'un anonyme.

2. Ouvrage posthume de Boulanger, refait sur le manuscrit original par le baron d'Holbach, avec un précis de la vie de l'auteur, par Diderot ; Amsterdam, M.-M. Rey, 1766, trois volumes in-12.

peuples, commence à être bien décrié chez tous les honnêtes gens.

La retraite profonde où je vis ne me permet pas de vous mander des nouvelles de la littérature. Je crois que vous en avez reçu de M. Boursier¹, qui s'est chargé, ce me semble, de vous envoyer quelques pièces curieuses qu'il attend de Francfort. Ce M. Boursier vous aime de tout son cœur ; il est malade comme moi, et il ne cesse de travailler. Il dit qu'il veut mourir la plume à la main. Il suit toujours les mêmes objets dont vous l'avez vu occupé ; il regrette comme moi le temps heureux et trop court qu'il a passé avec vous.

Adieu, mon très-cher ami ; ma faiblesse ne me permet pas d'écrire de longues lettres. *Écr. l'inf...*

6322. — A M. HENNIN.

25 avril.

Je me doutais bien, monsieur, que la santé de M. le duc de Praslin ne tiendrait pas longtemps à la nécessité de parler d'affaires, quand il fallait prendre un lavement ; il faut qu'un malade soit le maître de son temps. Mais comment M. le duc de Choiseul pourra-t-il suffire aux détails des deux ministères² les plus assujettissants ? Il faudra que ses journées soient aussi longues que la nuit d'Alcmène³. Je suis effrayé de la seule idée de ce travail. Quand aurons-nous des feuilles ? quand aurai-je le bonheur de vous revoir ?

6323. — A M. DE CHABANON⁴.

25 avril.

Bon voyage, mon cher confrère en Apollon, et bon succès dans votre entreprise ; plus j'y pense, plus je crois que j'entendrai de Ferney les applaudissements qu'on vous donnera à Paris⁵. Tuez l'impératrice, ou ne la tuez point ; conservez son bambin, ou jetez-le dans le Tibre ; c'est l'affaire d'une vingtaine de vers, et c'est une chose à mon sens fort arbitraire. Vous aurez sûre-

¹ Voyez la lettre 6314.

² Voyez la lettre 6315.

³ Jupiter, amoureux d'Alcmène, prolongea la nuit qu'il passa dans ses bras sous la figure d'Amphitryon son mari.

⁴ Éditeurs, de Cayrol et François.

⁵ Pour son *Eudoxie*. Cette tragédie ne fut pas représentée.

ment intéressé pendant cinq actes, et c'est là le grand point. J'avoue que, si je ne consultais que mon goût, je ferais grâce à l'impératrice, et elle vivrait pour nourrir son petit. Ma raison est que, si elle a la perte de son enfant à pleurer, elle n'a plus de larmes pour Rome.

Allez à Paris; vous y serez heureux, puisque madame votre sœur¹ y va. Tout Ferney s'intéresse bien vivement à vos progrès et à votre bonheur.

6324. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE².

A Ferney, 26 avril.

Je n'ai reçu qu'aujourd'hui, monsieur, la lettre dont vous m'avez honoré, du 28 mars. J'étais trop malade pour jouir des talents de la personne que vous avez bien voulu m'annoncer. Je vous supplie de vouloir bien engager le libraire à m'envoyer trois exemplaires du livre de Fréret³ qu'il imprime. Il n'aurait qu'à les adresser au premier secrétaire de l'intendance de Franche-Comté, avec un petit mot par lequel ce secrétaire serait supplié de me faire tenir le paquet incessamment. C'est un ouvrage que j'attends depuis longtemps avec la plus vive impatience. Il est bon qu'il en paraisse souvent de cette nature : le monde est plein de pestiférés qui ont besoin de contre-poison, et il y a des médecins qui doivent faire une collection de tous les remèdes. Il y a des apothicaires qui les distribuent, et, en qualité d'apothicaire, je saurai où placer mes trois exemplaires. Le libraire n'aura qu'à me mander comment il veut que je lui fasse tenir son argent, et il sera payé avec ponctualité.

Je vous demande bien pardon de la liberté que je prends; mais je vous crois bon médecin, et j'implore vos bontés pour l'apothicaire, qui est votre très-humble et très-obéissant serviteur.

6325. — A M. DAMILAVILLE.

28 avril.

J'étais donc bien mal informé, mon cher ami, et je n'ai eu qu'une joie courte. On m'avait assuré que le grand livre paraissait, et vous m'apprenez qu'on m'a trompé. Par quelle fatalité

1. Chabanon était venu chez sa sœur, voisine de Voltaire.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. *L'Examen critique*, publié par Levesque de Burigny sous le nom de Fréret.

faut-il que les étrangers fassent bonne chère, et que les Français meurent de faim? pourquoi ce livre ferait-il plus de mal en France qu'en Allemagne? est-ce que les livres font du mal? est-ce que le gouvernement se conduit par des livres? Ils amusent et ils instruisent un millier de gens de cabinet, répandus sur vingt millions de personnes; c'est à quoi tout se réduit. Voudrait-on frustrer les souscripteurs de ce qui leur est dû, et ruiner les libraires?

On me fait espérer l'ouvrage de Fréret¹, qui est, dit-on, achevé d'imprimer. Ceux qui l'ont vu me disent qu'il est très-bien raisonné. C'est un grand service rendu aux gens qui veulent être instruits; les autres ne méritent pas qu'on les éclaire. Il est certain, mon ami, que la raison fait de grands progrès, mais ce n'est jamais que chez un petit nombre de sages. Pensez-vous, de bonne foi, que les maîtres des comptes de Paris, les conseillers au Châtelet, les procureurs, et les notaires, soient bien au fait de la gravitation et de l'aberration de la lumière? Ce sont des vérités reconnues, mais le secret n'est que dans les mains des adeptes.

Il en est de même de toutes les vérités qui demandent un peu d'attention. Il n'y aura jamais que le petit nombre d'éclairé et de sage. Consolons-nous en voyant que le nombre augmente tous les jours, et qu'il est composé partout des plus honnêtes gens d'une nation.

J'ai dans la tête que la prochaine assemblée du clergé fait suspendre le débit de l'*Encyclopédie*. On craint peut-être que quelques têtes chaudes n'attaquent quelques articles auxquels il est si aisé de donner un mauvais sens. On pourrait fatiguer monsieur le vice-chancelier par des clameurs injustes: ainsi il me paraît prudent de ne pas s'exposer à cet orage. Si c'est là en effet la cause du retardement, on n'aura point à se plaindre.

J'attends, avec mon impatience ordinaire, cette estampe des Calas et le Mémoire de notre prophète Élie pour Sirven. Il est sans doute signé de plusieurs avocats dont il faut payer la consultation; M. Delaleu vous donnera tout ce que vous prescrirez. Ce sont actuellement les Sirven seuls qui m'occupent, parce qu'ils sont les seuls malheureux. Ma santé s'affaiblit de jour en jour, et il faut se passer de faire du bien.

Je vous embrasse tendrement.

1. Voyez la lettre 6306.

6326. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 28 avril.

Je vois, monsieur, que le derrière de Son Excellence¹ n'est pas si bon que sa tête ; j'apprends qu'on lui a fait une opération qu'il a soutenue avec son courage ordinaire ; je m'adresse toujours à vous pour lui faire parvenir les témoignages de mon respect et de ma sensibilité. Il doit savoir combien tout le monde s'intéresse à sa santé : il goûte le plaisir d'être aimé ; c'est un bonheur que vous partagez avec lui. Continuez-moi, monsieur, des bontés qui me sont bien chères, et daignez vous souvenir quelquefois d'un pauvre vieillard cacochyme qui vous aime comme s'il avait eu l'honneur de vivre longtemps avec vous.

6327. — A M. SERVAN,

AVOCAT GÉNÉRAL DU PARLEMENT DE GRENOBLE.

Avril.

La lettre dont vous m'honorez, monsieur, m'est précieuse par plus d'une raison ; je vois les progrès que l'esprit, l'éloquence, et la philosophie, ont faits dans ce siècle. On n'écrivait point ainsi autrefois ; et à présent les avocats généraux des provinces laissent bien loin derrière eux ceux de la capitale. J'ai remarqué que, dans l'affaire des jésuites, ce n'est qu'en province qu'on a écrit éloquentement. C'est aussi en se formant le goût qu'on s'est défait des préjugés ; je ne parle pas de Toulouse, où le fanatisme règne encore, et où le bon goût est inconnu, malgré les jeux Floraux ; mais l'esprit de la jeunesse commence à s'ouvrir à Toulouse même ; la France arrive tard, mais elle arrive ; elle combat d'abord la circulation du sang, la gravitation, la réfrangibilité de la lumière, l'inoculation ; elle finit par les admettre. Nous ne sommes d'ordinaire ni assez profonds ni assez hardis. Notre magistrature a bien osé combattre quelques prétentions des papes, mais elle n'a jamais eu le courage de les attaquer dans leur source. Elle s'oppose à quelques irrégularités, mais elle souffre qu'on paye quatre-vingt mille francs à un prêtre italien pour épouser sa nièce ; elle tolère les annates ; elle voit, sans réclamer, que des sujets du roi s'intitulent évêques par la permission du

1. Le chevalier de Beauteville.

saint-siège ; enfin, elle a accepté une bulle qui n'est qu'un monument d'insolence et d'absurdité. Elle a été assez courageuse et assez heureuse pour saisir l'occasion de chasser les jésuites ; elle ne l'est pas assez pour empêcher les moines de recevoir des novices avant l'âge de trente ans. Elle souffre que les capucins et les récollets dépeuplent les campagnes, et enrôlent nos jeunes laboureurs.

Nous sommes bien au-dessous des Anglais, sur terre comme sur mer ; mais il faut avouer que nous nous formons. La philosophie fait luire un jour nouveau. Il paraît, monsieur, qu'elle vous a rempli de sa lumière. Comptez qu'elle fait beaucoup de bien aux hommes. Orphée, dites-vous, n'amollissait pas les pierres qu'il faisait danser ; non, mais il adoucissait les tigres :

Mulcentem tigres, et agentem carmine quercus.

(Virg., *Georg.*, lib. IV, v. 510.)

La philosophie fait aimer la vertu, en faisant détester le fanatisme ; et, si je l'ose dire, elle venge Dieu des insultes que lui fait la superstition.

J'attends avec impatience votre *Moïse*, dont je vous fais mes très-humbles remerciements. Je soupçonne que c'est un petit plagiat, un vol fait au livre de Gaulmin¹, imprimé en Allemagne il y a cent ans ; mais il y aura sûrement des choses utiles. Plus on fouille dans l'antiquité, plus on y retrouve les matériaux avec lesquels on a bâti un étrange édifice. Depuis le bouc émissaire et la vache rousse, jusqu'à la confession et l'eau bénite, vous savez que tout est païen. *Sursum corda, ile missa est*, sont les formules des mystères de Cérès. Toute l'histoire de Moïse est prise, mot pour mot, de celle de Bacchus². Nous n'avons été que des fripiers qui avons retourné les habits des anciens.

Le petit livre *De la Prédication* est de l'abbé Coyer, qui voulait³ mettre dans des boutiques les Montmorency et les Châtillon, et qui veut à présent que nous ayons des censeurs au lieu de prédicateurs, ou plutôt qui ne veut que s'amuser.

Je vous envoie, monsieur, un petit mot du roi de Prusse⁴ qui ne plaira pas à la juridiction ecclésiastique. Si vous n'avez pas la *Philosophie de l'Histoire*⁵, j'aurai l'honneur de vous la faire tenir,

1. Voyez la note, tome XXVIII, page 180.

2. Voyez tome XXVIII, page 184.

3. Dans la *Noblesse commerçante*, 1756, in-12.

4. La lettre 6275.

5. Servant aujourd'hui d'introduction à l'*Essai sur les Mœurs*.

ainsi que tous les petits ouvrages qui pourront paraître. Je suis pénétré de votre souvenir autant que je le suis de votre mérite. J'ignore si vous resterez sur le théâtre de Grenoble, mais vous rendrez toujours grand celui ou vous paraîtrez. Je vous demande la continuation de vos bontés.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

6328. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

30 avril.

Mon cher monsieur, le frère d'Auzières et le sieur Bourlier natifs viennent à moi, ainsi que syndics à qui j'ai prêté de l'argent, conseillers qui ont fait de bons marchés avec moi, citoyens à tête chaude et autres, y sont venus. J'ai prêché la paix à tous, et je suis toujours resté en paix chez moi ; tout ceci est une comédie dont vous venez faire le dénouement. D'Auzières¹ est en prison, et vous protégez les malheureux ; je ne connais point les rubriques de la ville de Calvin, et je ne veux point les connaître. Une vingtaine de natifs est venue me trouver, comme les pois-sardes de Paris, qui me firent autrefois le même honneur ; je leur forgeai un petit compliment pour le roi, qui fut très-bien reçu. J'en ai fait un pour les natifs, qui n'a pas été reçu de même ; c'est apparemment que messieurs des Vingt-Cinq sont plus grands seigneurs que le roi ; j'ignore si les pois-sardes ont plus de privilèges que les natifs. Mais je vous demande votre protection pour de pauvres diables qui ne savent ce qu'ils font. Ce n'est pas des perruques carrées que je parle, c'est des natifs. Tout en riant, honorez ces bonnes gens de vos bontés compatissantes, et conservez-moi les vôtres.

6329. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL².

30 avril.

Pendant que mon ex-jésuite se tue à forger des vers pour plaire à mes anges, je barbouille de la prose de mon côté.

Je fais une histoire des proscriptions, à commencer depuis celle des vingt-trois mille Juifs que les Lévites égorgèrent pieu-

1. George D'Auzières, sorti de prison, vint chercher un asile à Ferney, et obtint une des maisons que Voltaire avait fait construire et vendait en rentes viagères à cinq, six, ou sept pour cent. (B.)

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

sement du temps de Moïse, et à finir par celle des prophètes des Cévennes, qui faisaient une liste des impies que Dieu avait condamnés à mourir par leurs mains.

Ce petit ouvrage peut être curieux, et les notes sur l'histoire romaine seront assez intéressantes : une tragédie toute seule ne peut guère exciter la curiosité. Le public est las de tragédies, surtout depuis que M^{lle} Clairon a renoncé au théâtre.

Mes anges ne m'ont rien dit de cette fatale catastrophe. La requête de l'avocat¹ de la Comédie n'a pas plus réussi que sa consultation² sur Genève ; il est bien difficile de *débarbariser* le monde.

Je vous supplie, mes divins anges, de lire la pièce d'éloquence que je vous envoie, avec le petit mémoire qui l'accompagne³ ; vous verrez que j'ai affaire à des fous et à des sots qui ne savent ni ce qu'ils font ni ce qu'ils veulent. Si vous croyez qu'il soit nécessaire de faire parvenir ce mémoire à M. le duc de Praslin ou à M. le duc de Choiseul, je m'en remets à votre décision et à vos bontés.

6330. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

Ferney, 1^{er} mai.

Je suis un pauvre diable de laboureur et de jardinier, possesseur de soixante-douze ans et demi, malade, ne pouvant sortir, et m'amusant à me faire bâtir un petit tombeau fort propre dans mon cimetière, mais sans aucun luxe. Je suis mort au monde. Il ne me faut qu'un *De profundis*.

Voilà mon état, mon cher monsieur ; ce n'est pas ma faute si Jean-Jacques Rousseau s'imagina que le docteur Tronchin et moi nous ne trouvions pas son roman d'*Héloïse* assez bon. Souvenez-vous bien que voilà l'unique origine des petits troubles de Genève. Souvenez-vous bien, quand vous voudrez rire, que Jean-Jacques s'étant imaginé encore que nous avions ri des *baisers âcres*, et du *faux germe*⁴, et de la proposition de marier l'héritier du royaume à la fille du bourreau⁵, s'imagina de plus que tous les Tronchin et quelques conseillers s'étaient assemblés chez moi pour faire

1. Jabineau de La Voute.

2. Voyez la lettre à d'Argental du 14 décembre 1765.

3. Voyez la lettre précédente.

4. Voyez tome XXIV, pages 167, 172.

5. *Émile*, livre V.

condamner Jean-Jacques, qui ne devait être condamné qu'au ridicule et à l'oubli. Souvenez-vous bien, je vous en prie, que le colonel Pictet écrivit une belle lettre qui n'avait pas le sens commun, dans laquelle il accusait le conseil d'avoir transgressé toutes les lois, de concert avec moi ; que le conseil fit emprisonner le colonel, qui depuis a reconnu son erreur ; que les citoyens alors se plaignirent de la violation de la loi, et que tous les esprits s'aigrirent. Quand je vis toutes ces querelles, je quittai prudemment les Délices, en vertu du marché que j'avais fait avec le conseiller Mallet, qui m'avait vendu cette maison 87,000 livres, à condition qu'on m'en rendrait 38,000 quand je la quitterais.

Ayez la bonté de remarquer que pendant tout le temps que j'ai occupé les Délices, je n'ai cessé de rendre service aux Genevois. J'ai prêté de l'argent à leurs syndics ; j'ai tiré des galères un de leurs bourgeois ; j'ai fait modérer l'amende d'un de leurs contrebandiers ; j'ai fait la fortune d'une de leurs familles ; j'ai même obtenu de M. le duc de Choiseul qu'il daignât permettre que les capitaines genevois au service de la France ne fissent point de recrues à Genève, et j'ai fait cette démarche à la prière de deux conseillers qui me furent députés. Voilà les faits, et les lettres de M. le duc de Choiseul en sont la preuve. Je ne lui ai jamais demandé de grâces que pour les Genevois. Ils sont bien reconnaissants.

A la mort de M. de Montpérourx¹, trente citoyens vinrent me trouver pour me demander pardon d'avoir cru que j'avais *engagé le conseil à persécuter Rousseau*, et pour me prier de contribuer à mettre la paix dans la république. Je les exhortai à être tranquilles. Quelques conseillers vinrent chez moi, je leur offris de dîner avec les principaux citoyens et de s'arranger gaiement. J'envoyai un Mémoire à M. d'Argental pour le faire consulter par des avocats. Le Mémoire fut assez sagement répondu, à mon gré. M. Hennin arriva, je lui remis la minute de la consultation des avocats, et je ne me mêlai plus de rien. Ces jours passés, les natifs vinrent me prier de raccourcir un compliment ennuyeux qu'ils voulaient faire, disaient-ils, à messieurs les médiateurs ; je pris mes ciseaux d'académicien, et je taillai leur compliment. Ils me montrèrent ensuite un Mémoire qu'ils voulaient présenter ; je leur dis qu'il ne valait rien, et qu'il fallait s'adresser au conseil.

J'ignore qui a le plus de tort, ou le conseil, ou les bourgeois,

1. Voyez la note, tome XXXIX, page 240.

ou les natifs. Je n'entre en aucune manière dans leurs démarches, et depuis l'arrivée de M. Hennin je n'ai pas écrit un seul mot à M. le duc de Praslin sur Genève.

A l'égard de M. Ouspourguer¹, j'ai tort de n'avoir pas envoyé chez lui. Mais j'ai supplié M. Sinner-Daubigny de lui présenter mes respects. Je suis un vieux pédant dispensé de cérémonies ; mais j'en ferai tant qu'on voudra. Je vous supplie, mon cher monsieur, d'ajouter à toutes vos bontés celle de m'excuser auprès de messieurs les médiateurs suisses, et de me continuer vos bons offices auprès de monsieur l'ambassadeur. Pardonnez-moi ma longue lettre, et aimez le vieux bonhomme.

VOLTAIRE.

6331. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Ferney, 2 mai.

Vous faites très-bien, monsieur, de n'aller qu'à la mi-mai à Hornoy. La nature est retardée partout, après le long et terrible hiver que nous avons essuyé. Les trois quarts de mes arbres sont sans feuilles, et je ne vois encore que de vastes déserts.

La grande place de l'homme² qui juge, sur le *Panégérique du Dauphin*, que l'abbé Coyer est un athée, est apparemment une place aux Petites-Maisons, et je présume que votre ami le calculateur doit être de son conseil. Je réduis tout net ce calculateur à zéro. M. de Beauteville me paraît d'une autre pâte. Je ne sais s'il connaît bien encore les Genevois ; ils ne sont bons Français qu'à dix pour cent. Nous verrons comment la médiation finira le procès, et si on condamnera le conseil à être fouetté avec des lanières tirées du cul des citoyens.

Il n'y a pas longtemps que messieurs du conseil me présentèrent leur terrier, par lequel ils me demandent un hommage-lige pour un pré. Je leur ferai certainement manger tout le foin du pré avant de leur faire hommage-lige. Ces gens-là me paraissent avoir plus de perruques que de cervelle.

Avant que vous partiez pour Hornoy, mon cher monsieur, permettez que je vous fasse souvenir du factum de M. de Lally, que vous avez eu la bonté de me promettre. Je suis bien curieux de lire ce procès ; je connais beaucoup l'accusé, et je m'intéresse à tout ce qui se passe dans l'Inde, à cause des brames mes bons

1. Voyez la note sur la lettre 6247.

2. C'était un homme de la cour. (B.)

amis, qui sont les prêtres de la plus ancienne religion qui soit au monde, mais non pas de la plus raisonnable. Si je pouvais, par votre crédit, avoir le mémoire de Lally et celui des Sirven, vous feriez ma consolation.

Comme je suis extrêmement curieux, je voudrais bien aussi savoir quelque chose de M. de La Chalotais. Vous me paraissez toujours bien informé. J'ai recours à vous dans les derniers jours où vous serez à Paris. Je suis plus Languedochien que jamais ; mais mon affection ne va pas jusqu'au parlement de Toulouse. Il se forme bien des philosophes dans vos provinces méridionales ; il y en a moins pourtant que de pénitents blancs, bleus, et gris. Le nombre des sots et des fous est toujours le plus grand.

Notre Ferney est devenu charmant tout d'un coup. Tous les alentours se sont embellis ; nous avons, comme dans toutes les églogues, des fleurs, de la verdure et de l'ombrage ; le château est devenu un bâtiment régulier de cent douze pieds de face ; nous avons acquis des bois, nous nageons dans l'utile et dans l'agréable ; il ne manque rien à cette terre que d'être en Picardie.

Allez donc à Hornoy, messieurs ; jouissez en paix d'une heureuse tranquillité, buvez quelquefois à ma santé, et puissé-je vous embrasser tous avant de mourir !

6332. — A M. HENNIN.

A Ferney, 4 mai.

Vous aimez, monsieur, à citer juste ; et moi, qui suis barbouilleur d'histoire, j'aime à citer juste aussi. Vous avez raison quand vous dites qu'il y a un article dans le mémoire à consulter donné aux avocats de Paris¹, lequel qualifie les citoyens de Genève souverains législateurs. Mais aussi je n'ai pas tort quand je dis que, dans le même mémoire, on trouve ces paroles : « On peut considérer que les citoyens et bourgeois sont souverains conjointement avec tous les conseils quand ils sont assemblés en corps de république. »

Ce que vous me dites à notre dernière entrevue me laissa, comme vous le croyez bien, le poignard dans le cœur. Je me voyais accusé cruellement par-devant le grand juge des anecdotes, M. le chevalier de Taulès² ; toute ma réputation d'amateur

1. Ce *Mémoire* était de Voltaire ; voyez la lettre 6191.

2. Le chevalier de Taulès était secrétaire attaché à l'ambassade de France en Suisse, et avait accompagné en cette qualité le chevalier de Beaufort à Genève.

de la vérité était perdue. Ma douleur m'a fait relire ce vieux *mémoire à consulter* que j'avais entièrement oublié.

Vous voyez évidemment qu'un des articles s'explique par l'autre, et qu'il n'y a que des théologiens qui puissent tronquer un passage d'un auteur pour le condamner. Je vous demande donc justice et réparation d'honneur. Je crois que ce mémoire était si mal griffonné, que ni vous, ni M. le chevalier de Taulès, n'avez lu l'article où je m'explique catégoriquement.

Voilà comme on juge les pauvres auteurs; voilà comme on a dit à la cour que M. Thomas était athée, parce qu'il a loué monsieur le dauphin de n'être pas persécuteur; on n'a ni la justice ni le temps de confronter les passages. Confrontez-moi donc avec moi-même, et vous verrez combien mon cœur est à vous.

6333. — DE M. HENNIN¹.

Genève, le 5 mai 1766.

J'ignorais, monsieur, que le mémoire à consulter fût de vous; jamais vous ne me l'aviez donné pour tel. Autrement, je ne vous en aurais pas parlé, parce que je suis de ma nature on ne peut pas moins envieux de contester, surtout avec les gens que j'aime et respecte. Permettez-moi cependant de vous dire qu'il n'était pas indifférent que l'explication que vous donnez de la souveraineté des bourgeois fût annoncée dans l'article même qui contient leur principal grief, au lieu d'être rejetée dans le corps de l'ouvrage, et cela est si vrai que, quand je lus cet article à quelques représentants, ils se récrièrent qu'aucun d'eux n'avait jamais avancé rien de pareil, et qu'ils le désavoueraient comme pouvant faire tort à leur cause. Il est inutile maintenant de vous dire, monsieur, quel sentiment produisit cet ouvrage dans le temps. Je fis en sorte qu'il n'en fût plus parlé ni en France, ni à Genève. Je soutins que vous n'aviez fait au plus qu'y corriger quelques mots. L'arrivée de la médiation a mis cette affaire en oubli, comme bien d'autres.

En voilà trop, monsieur, pour vous rassurer sur l'idée que je puis avoir du mémoire à consulter. Si j'avais cru que cet ouvrage fût de l'auteur de *la Henriade*, je me serais dit: Un peuple qui crie à l'oppression est sûr d'intéresser, et les cœurs sensibles au bonheur de l'humanité sont facilement disposés à le plaindre. De là à le secourir il n'y a qu'un pas, puis on se passionne, on fait son affaire de celle de ce peuple, on devient partie, on se donne des peines, on s'en prépare.

Les mêmes motifs ont simplifié à vos yeux ce dont on se plaint dans l'affaire des natifs. Je n'ose vous dire, monsieur, combien je suis fâché de

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*. 1825.

l'impression qui en reste, même dans l'esprit des médiateurs. Si j'ai mérité votre confiance, si vous me croyez sincèrement occupé de votre bonheur et de votre gloire, permettez-moi de vous répéter que vous ne pouvez trop tôt ni trop complètement renoncer aux tracasseries de Genève. Que vous importe après tout par qui et comment elle sera pacifiée, pourvu que son bœuf soit tendre et son poisson frais.

Encore une fois, je vous prie instamment, pour votre repos et celui de vos amis, d'oublier qu'il y ait un conseil et des représentants dans la banlieue de Ferney. J'ai de très-fortes raisons pour vous parler ainsi, et ma lettre serait ridicule au possible si elle n'était malheureusement trop sérieuse.

J'ai grande impatience de vous voir à loisir pour vous entretenir de choses plus dignes de vous. Rendez, je vous prie, monsieur, justice à la sincérité des sentiments que je vous ai voués depuis longtemps, et que rien ne pourra altérer. H.

6334. — A. M. LACOMBE ¹.

5 mai.

On ne peut s'intéresser plus que moi, monsieur, à un homme qui honore comme vous la profession que vous avez daigné embrasser. Mandez-moi comment je pourrais vous faire tenir la nouvelle édition, en deux volumes, d'un livre intitulé mal à propos *Dictionnaire philosophique*, lequel a occasionné encore plus mal à propos beaucoup de contradictions. Si vous n'avez pas l'édition des œuvres du même auteur, faite à Genève, et les trois volumes de *Mélanges* qui viennent de paraître, on vous les adressera par la voie que vous indiquerez. Vous trouverez aisément dans ces trois volumes, dans la collection de Genève et dans les deux volumes du *Dictionnaire philosophique*, de quoi faire un recueil de chapitres par ordre alphabétique. Vous trouverez plusieurs chapitres sur le même sujet; mais, comme ils sont différemment traités, ces variétés pourront n'être que plus piquantes. Tous ces ouvrages imprimés sont remplis de fautes typographiques, qui ne se retrouveront plus dans votre édition.

Un homme de mes amis, qui veut être inconnu, m'a communiqué une tragédie², laquelle m'a paru très-singulière, et qui n'est ni dans le style ni dans les mœurs d'aujourd'hui. Elle est accompagnée de notes que je crois curieuses et intéressantes, et d'un morceau historique qui l'est encore davantage. Cela pourra faire un juste volume. Il faudrait non-seulement garder le pro-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *Le Triumvirat*.

fond secret qu'on exige de moi, mais, en cas que l'ouvrage se vendît, il faudrait faire un petit présent d'une quinzaine de louis d'or à un comédien¹ qu'on vous indiquerait, et en donner trois ou quatre autres à une personne qu'on vous indiquerait encore.

Ne doutez pas, monsieur, de mon empressement à vous marquer, dans toutes les occasions, les sentiments dont je suis pénétré pour vous.

6335. — A MADAME LA DUCHESSE DE GRAMMONT.

A Ferney, près de Genève, 5 mai.

Madame, votre département dans le ministère est toujours de faire du bien. Je ne puis vous séparer de monsieur le duc, votre frère.

Souffrez donc que je vous supplie, madame, de lire cette lettre², qui n'est point une lettre du bureau des affaires étrangères, mais du bureau des bienfaits. J'ose vous prier de la lui faire lire quand il ne travaille point, supposé qu'il y ait de tels moments.

Soyez toujours ma protectrice auprès de mon protecteur.

Nous sommes à vos pieds, Marie Corneille et moi, son vieux père adoptif.

Agréez, madame, le profond respect et la reconnaissance de votre très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur.

VOLTAIRE.

6336. — A M. GIUSEPPE COLPANI³,

A BRESCIA.

6 mai 1766, au château de Ferney, par Genève.

Monsieur, j'ose vous dire que personne n'est plus en état que moi de juger les dialogues des morts, attendu que je serai bientôt de leur nombre, et que, me faisant actuellement construire un petit sépulcre, je suis à portée d'entendre ce que ces messieurs disent là-bas. Ils n'auront jamais tant d'esprit que vous leur en donnez. Pour le peu que j'ai encore de vie je vous remercie des

1. Lekain.

2. Cette lettre au duc de Choiseul manque.

3. Même source que la lettre 6225.

plaisirs que vous me faites ; ni les morts, ni les mourants, ne font de longs compliments, mais ils détestent tous votre Inquisition, et ils souhaitent aux vivants cette heureuse liberté sans laquelle ce n'est pas la peine d'être au monde.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus grande sensibilité pour votre mérite, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

6337. — A M. SERVAN.

9 mai.

Enfin, monsieur, on a retrouvé Moïse sous un tas de fumier, et il est sauvé des mains des muletiers, comme de celles de Pharaon. Les *Conjectures sur la Genèse*¹ sont actuellement dans ma bibliothèque ; mais je vous assure que je fais plus de cas du discours que vous avez la bonté de m'envoyer. L'auteur a dû se complaire dans son œuvre, *et voir que cela était bon* ; mais il est trop modeste pour le dire, et moi, je suis trop véridique pour lui cacher ce que j'en pense.

Je vous demande en grâce, monsieur, de vouloir bien honorer mon petit cabinet de livres de tout ce qui partira de votre plume ; j'ai des recueils qui assurément ne vaudront pas celui-là. Je vous avouerai franchement que je ne connais, parmi les discours prononcés au parlement de Paris, rien qui mérite d'être lu, excepté deux ou trois discours de M. d'Aguesseau : tout ce qu'on a fait depuis lui est sec et mal écrit ; tout ce qu'on a fait auparavant est de l'éloquence de Thomas Diafoirus². J'ai déjà eu l'honneur de vous dire³ qu'en qualité de provincial j'aimais fort à voir le bon goût renaitre en province. Vous et moi, nous sommes Allobroges : je m'intéresse à vos succès, comme compatriote ; et, en cette qualité, je vous demande la continuation de vos bontés. Autrefois la cour donnait le ton à Paris, et Paris aux provinces ; il me paraît que c'est à présent tout le contraire, à cela près qu'il n'y a plus de ton à Versailles : je ne suis pas, au reste, comme les autres vieillards qui vantent toujours ce qu'ils ont vu dans leur jeunesse ; je vous jure que je n'ai vu que des sottises ; le bon temps était le siècle de Louis XIV, dont je n'ai vu que la lie. Cependant il faut être juste : j'avoue

1. C'est le titre d'un ouvrage d'Astruc ; voyez tome XIX, page 242.

2. Personnage du *Malade imaginaire*.

3. Il ne l'a pas dit dans la lettre 6327.

qu'il n'y a en France aujourd'hui aucun grand talent, dans quelque genre que ce puisse être, pas même à l'Opéra-Comique, qui est devenu le spectacle de la nation ; mais, en récompense, il y a beaucoup de philosophie, et voilà ce qui me console.

Soyez toujours, monsieur, ma plus grande consolation, et comptez sur la tendre et respectueuse estime de, etc.

VOLTAIRE.

6338. — A M. DAMILAVILLE.

12 mai.

Mon cher frère, j'ai mis l'estampe des Calas au chevet de mon lit, et j'ai baisé, à travers la glace, M^{me} Calas et ses deux filles. Je leur en rends compte dans la petite lettre que je vous envoie¹. On se plaint beaucoup de la gravure ; on trouve que les doigts ressemblent à des griffes d'oiseaux mal faites, et les bras à des cotrets ; mais pour moi, je suis si content d'avoir cette famille sous mes yeux que je pardonne tout, et que je trouve tout bien.

Je console autant que je puis les Sirven ; je leur fais espérer qu'ils auront incessamment le mémoire qui les justifie. Vous voyez sans doute quelquefois M. Élie, et vous avez eu la bonté de lui dire combien je m'intéresse à sa santé. J'ai peine à croire qu'il ne réussisse pas dans cette affaire. Je pense toujours que le conseil lui sera favorable. On n'est pas, ce me semble, assez content des parlements pour craindre celui de Toulouse ; et je ne crois pas qu'une compagnie qui n'a voulu recevoir de la main du roi ni son commandant² ni son premier président³ doive avoir à la cour un crédit immense.

Je trouve que le sieur Le Breton a fait une haute sottise d'aller porter à Versailles des *Encyclopédies* lorsque le clergé s'assemblait. Le ministère a fait très-prudemment de s'emparer des exemplaires, et de prévenir par là des clameurs qui eussent été aussi dangereuses qu'injustes. On a mis dans les gazettes que l'article *Peuple*⁴ avait indisposé beaucoup le ministère ; je ne le crois pas ; il me semble que tout ministre sage devrait signer cet article.

1. Elle est perdue.

2. Le duc de Fitz-James ; voyez tome XLIII, page 69 et XX, 177.

3. Bastard.

4. Par Jaucourt.

Je suis bien fâché que l'auteur de *Population* et de *Vingtième* n'en ait pas fait davantage¹. Je voudrais raccommode ce bon citoyen avec le grand Colbert. Il lui reproche d'avoir fait baisser le prix des blés; mais il baissa de même en Angleterre et ailleurs dans le même temps. Le grand malheur de Colbert est d'avoir vu ses mesures toujours traversées par les entreprises de Louis XIV. La guerre injuste et ridicule de 1672 obligea le ministre le plus grand que nous ayons jamais eu à se comporter d'une manière directement opposée à ses sentiments; et cependant il ne laissa, en mourant, aucune dette de l'État qui fût exigible. Il créa la marine, il établit toutes les manufactures qui servent à la construction et à l'équipement des vaisseaux. On lui doit l'utile et l'agréable.

Si vous connaissez l'auteur de l'article où on le traite un peu mal, je vous prie de demander la grâce de Colbert à cet auteur. Nous en parlerons, si jamais vous êtes assez bon pour revenir à Ferney. Mon petit château sera enfin entièrement bâti; mes paysans augmentent leurs cabanes, à mon exemple; leurs terres et les miennes sont bien cultivées; tout cet affreux désert s'est changé en paradis terrestre.

J'ai eu la consolation de trouver un petit bailli qui pense tout aussi sensément que nous. Vous m'avouerez que c'est trouver une perle dans du fumier, car il est d'un pays où l'on ne pense point du tout.

Vous ne me parlez point de Bigex; vous ne me consolez point dans ce temps de disette de bons ouvrages. Ne pourriez-vous point me faire avoir le mémoire de M. de Lally? M. de Florian ne vous en a-t-il pas donné un? Songez à moi, je vous en prie, et croyez que je ne m'oublie pas, et que je ne perds pas mon temps.

Je viens de recevoir une lettre charmante² du philosophe d'Alembert. Bonsoir, mon cher frère; buvez à ma santé avec Platon.

N. B. Je compte vous envoyer mardi prochain, par la diligence de Lyon, le buste d'un de vos amis. Il est dans le goût antique, et assurément mieux fait que l'estampe des Calas. Ayez la bonté, je vous en supplie, de ne point écrire aux sculpteurs, et de n'avoir aucun commerce avec eux. Laissez-moi faire mon devoir, sans quoi je me brouille avec vous.

1. Ces articles sont de Damilaville.

2. Elle manque.

6339. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 mai.

L'un de mes anges m'a écrit une lettre toute remplie de raison, d'esprit, de bonté, et de choses charmantes ; cela n'empêche pas que je ne trouve toujours l'âme immortelle placée entre les deux trous prodigieusement ridicule¹.

Il s'en faut beaucoup que le petit ex-jésuite ait négligé ses marauds du *Triumvirat* ; mais il pense que vos belles dames, qui font dans Paris toutes les réputations, ne seront nullement touchées de ces gens de sac et de corde. Il a cru se tirer d'affaire par des notes historiques, et par une histoire de toutes les proscriptions² de ce monde, qui fait dresser les cheveux à la tête. Il prétend, dans ces notes, que la conspiration de Cinna n'a jamais existé, que cette aventure est supposée par Sénèque, et qu'il l'inventa pour en faire un sujet de déclamation. C'est un objet de critique pour quelques pédants, mais dont le public ne se soucie guère. Il reste donc persuadé qu'il ne trouvera point de libraire qui veuille donner cent écus de cette guenille, attendu que La Harpe n'en a pas pu trouver cinquante pour son beau *Gustave Vasa*. L'ex-jésuite vous enverra bientôt ses roués et ses notes pédantesques. Il souhaite d'ailleurs passionnément que M^{lle} Dubois se forme, et que M. de Chabanon lui donne un beau rôle ; mais il ne sait pas où est M. de Chabanon ; il devait retourner à Paris au commencement du mois ; nous lui avons souhaité un bon voyage, et depuis ce temps nous n'avons plus de ses nouvelles.

A l'égard de la comédie de Genève, c'est une pièce compliquée et froide qui commence à m'ennuyer beaucoup. J'ai été pendant quelque temps avocat consultant ; j'ai toujours conseillé aux Genevois d'être plus gais qu'ils ne sont, d'avoir chez eux la comédie, et de savoir être heureux avec quatre millions de revenu qu'ils ont sur la France. L'esprit de contumace est dans cette famille. Les natifs disent que je prends le parti des bourgeois ; les bourgeois craignent que je ne prenne le parti des natifs. Les natifs et les bourgeois prétendent que j'ai eu trop de déférence pour le conseil. Le conseil dit que j'ai eu trop d'amitié pour les natifs et les bourgeois. Les bourgeois, les natifs,

1. Voyez page 269.

2. Voyez ce morceau, tome XXVI, page 1.

et le conseil ne savent ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils font, ni ce qu'ils disent. Les médiateurs ne savent encore où ils en sont; mais j'ai cru m'apercevoir qu'ils étaient fâchés qu'on fût venu me demander mon avis à la campagne. J'ai donc déclaré aux conseils, bourgeois, et natifs, que, n'étant point marguillier de leur paroisse, il ne me convenait pas de me mêler de leurs affaires, et que j'avais assez des miennes. Je leur ai donné un bel exemple de pacification, en m'accommodant pour mes dîmes avec mon curé, et finissant d'un trait de plume, à l'aide de quelques louis d'or, des chicanes de cent années.

Peut-être que M. le duc de Praslin parle quelquefois avec M. le duc de Choiseul des tracasseries genevoises. En ce cas, je le supplie de vouloir bien me recommander ou me faire recommander à M. le chevalier de Beauteville. J'attends cette grâce de vous, mes divins anges: car non-seulement plusieurs morceaux de mes petites terres sont enclavés dans le petit territoire de la parvulissime république, mais j'ai tous les jours de petits droits à discuter avec elle, car vous noterez qu'elle n'a guère plus de terrain en France que je n'en ai. Chose étonnante que la liberté! Il y a vingt villes en France beaucoup plus peuplées que Genève; qu'il y ait un peu de dissension dans une de ces vingt villes, on envoie des archers; qu'il y ait une petite discussion à Genève, on y envoie des ambassadeurs.

Vous ferez, mes anges, une très-belle et bonne action, non-seulement de faire recommander mes petits intérêts à M. de Beauteville, mais surtout de l'engager à garder pour lui ce droit négatif dont nous avons tant parlé. C'est une manière si naturelle et si honnête d'être maître de Genève sans le paraître; ce tempérament est si convenable; il sera si utile de disposer de Genève dans les guerres qu'on peut avoir en Italie, qu'il ne faut pas assurément manquer cette précaution; vous y êtes même intéressé comme Parmesan¹; vous êtes puissance d'Italie. Henri IV vous a ôté le marquisat de Saluces, que vous auriez bien par la suite perdu sans lui; ne manquez pas l'occasion de vous assurer un jour de Genève. La Corse, dont vous vous êtes mêlés, vous était bien moins nécessaire. Il me semble que M. le duc de Praslin approuvait cette idée; il la fera goûter sans doute à M. le duc de Choiseul. C'est une négociation dont il faut que vous ayez tout l'honneur; la maison de Parme en aura peut-être un jour tout l'avantage.

1. D'Argental était ministre plénipotentiaire de Parme près la cour de France.

L'Encyclopédie me paraît un peu vexée à Paris ; je crois que c'est une sage précaution du ministère, qui ne veut pas donner de prise à messieurs du clergé. Il y a dans ce livre d'excellents articles qu'il serait bien triste de perdre. L'ouvrage est en général un coup de massue porté au fanatisme. L'ex-jésuite lui porte quelquefois des coups de stylet ; il faut attaquer ce monstre de tous les côtés et avec toutes les armes. Ne craignons point de répéter ce qu'il est nécessaire de savoir ; il y a des choses qu'il faut river, dans la tête des hommes, à coups redoublés. Je ne m'en mêle pas, comme vous le croyez bien ; mais j'apprends avec une grande consolation que plusieurs avocats travaillent à ce procès ; vous n'en serez pas fâché, vous qui êtes au rang des meilleurs juges.

Je me mets au bout de vos ailes avec mon culte ordinaire.

6340. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 12 mai.

Je suis, monsieur, comme les vieux philosophes grecs, qui se consolait dans leur vieillesse par l'idée d'être remplacés, et qui voyaient avec plaisir s'élever des jeunes gens qui devaient aller plus loin qu'eux. C'est une satisfaction que vous me faites goûter. Vous rendrez plus de service que personne à cette pauvre raison humaine, qui commence à faire des progrès. Elle a été obscurcie en France pendant des siècles. Elle fut agréable et frivole dans le beau siècle de Louis XIV, elle commence à être solide dans le nôtre. C'est peut-être aux dépens des talents ; mais, à tout prendre, je crois que nous avons gagné beaucoup. Nous n'avons aujourd'hui ni des Racine, ni des Molière, ni des La Fontaine, ni des Boileau, et je crois même que nous n'en aurons jamais ; mais j'aime mieux un siècle éclairé qu'un siècle ignorant qui a produit sept ou huit hommes de génie. Et remarquez que ces écrivains, qui étaient si grands dans leur genre, étaient des hommes très-petits en fait de philosophie. Racine et Boileau étaient des jansénistes ridicules, Pascal est mort fou, et La Fontaine est mort comme un sot¹. Il y a bien loin du grand talent au bon esprit.

Je vous suis très-obligé de votre souvenir, et je me souviens toujours avec douleur que vous avez été à Dijon, qui est ma pro-

1. Voyez tome XXX, page 331.

vince, et que je n'ai pu avoir l'honneur de m'entretenir avec vous; mais vos lettres m'attachent à vous, monsieur, autant que si j'avais eu le bonheur de vous voir.

6341. — DE M. HENNIN¹.

Genève (16 mai).

J'ai l'honneur de vous envoyer, monsieur, une lettre que je viens de recevoir.

Il me tarde beaucoup de pouvoir passer quelques jours à Ferney; mais la maladie de monsieur l'ambassadeur et quelques autres obstacles m'empêchent de réaliser actuellement les promesses que je vous ai faites. J'abrègerai ce délai le plus qu'il me sera possible. Mon front se riderait tout à fait si je diffèrais plus longtemps d'aller voir rire, car nous ne sommes pas gaillards avec notre insupportable politique.

6342. — A M. HENNIN.

17 mai.

Vous m'avez envoyé, monsieur, une drôle de lettre de M. le duc de Choiseul. Il me mande qu'il est comme le cocher de *l'Avare*, qui met tantôt sa souquenille et tantôt son tablier. Comment peut-on avoir le temps d'avoir de l'esprit et de badiner, quand on a de si lourds fardeaux à porter? Mais, vous autres ministres, vous êtes supérieurs aux affaires. C'est ce qui fait que je me mets plus que jamais aux pieds de Son Excellence², que je supplie M. de Taulès de ne me pas oublier, et que je compte que vous n'abandonnerez pas Ferney.

6343. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 17 mai.

Je reçois la lettre du 1^{er} de mai, dont mon héros m'honore. M. le chevalier de Beauteville m'a dit qu'avant de partir pour votre royaume de Bordeaux vous lui aviez dit que vous le chargeriez de vos ordres pour moi; mais la lettre dont vous me parlez ne m'est jamais parvenue, et il faut qu'on l'ait oubliée dans votre déménagement.

Que vous êtes heureux, monseigneur, de pouvoir toujours

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, 1825.

2. Le chevalier de Beauteville.

courir ! et que je suis à plaindre de ne pouvoir au moins me trouver sur votre route !

Je suis bien fâché pour le public, et pour les beaux-arts que vous protégez, de voir le théâtre privé de M^{lle} Clairon, lorsqu'elle est dans la force de son talent. J'y perds plus qu'un autre, puisqu'elle faisait valoir mes sottises ; mais elle m'a mandé que, puisqu'on ne voulait pas confirmer la déclaration de Louis XIII en faveur de vos spectacles, et encore moins la fortifier par quelques nouvelles grâces, elle ne pouvait plus cultiver un art trop avili. Elle a renoncé à l'excommunication, et moi aussi, car j'ai pris mon congé. Il n'y a que vous qui restez excommunié, puisque vous restez toujours premier gentilhomme de la chambre, disposant souverainement des œuvres de Satan. Il est clair que celui qui les ordonne est bien plus maudit que les pauvres diables qui les exécutent. Il est plaisant qu'un comédien soit mis en prison s'il refuse de jouer, et soit damné s'il joue ; mais vous devez être accoutumé aux contradictions de ce monde.

Je n'ai encore vu aucun mémoire pour et contre ce pauvre Lally. Je le connaissais pour un Irlandais un peu absurde, très-violent, et assez intéressé ; mais je serais extrêmement étonné s'il avait été un traître, comme on le lui reproche. Je suis persuadé qu'il ne s'est jamais cru coupable ; s'il l'avait été, serait-il revenu en France ? Il y a des destinées bien singulières. Ce globe est couvert de folies et de malheurs de toute espèce.

De toutes les folies, la plus ennuyeuse est celle des Genevois ; cette folie n'était certainement pas dangereuse : ce n'est qu'une dispute de gens qui argumentent les uns contre les autres, et il faut que trois puissances envoient des ambassadeurs pour interpréter trois ou quatre passages de leurs lois. On leur a fait bien de l'honneur. Ils ressemblent à cet homme des fables d'Ésope qui priait Hercule de lui prêter sa massue pour écraser ses puces¹.

Continuez, mon héros, à vous moquer du genre humain ; il le mérite bien. Moquez-vous aussi de moi quelquefois ; mais conservez-moi des bontés qui adoucissent la fin de ma carrière, et qui me rendent heureux dans ma retraite. Je finirai mes jours comme il y a plus de quarante ans que je les passe, pénétré pour vous de respect et du plus tendre attachement.

1. Ésope, fable LXXII ; La Fontaine, livre VIII, fable v.

6344. — A M. DAMILAVILLE.

17 mai.

Vous verrez, mon cher frère, par la lettre ci-jointe, que tous les souscripteurs ne pensent pas aussi noblement que vous, et qu'il y a quelquefois plus de générosité chez les Français que chez les Anglais.

Je n'entends plus parler de *Freret*¹, qu'on disait imprimé en Hollande : vous me l'aviez promis, vous me l'aviez annoncé ; je suis abandonné de tous les côtés. La maladie de M. de Beaumont et ses affaires retardent le mémoire de Sirven, et j'ai bien peur que tant de délais ne soient funestes à cette famille infortunée. Cette affaire ranimait ma langueur dans les maladies qui accablent ma vieillesse. Je trouve que le plaisir de secourir les hommes est la seule ressource d'un vieillard.

Je viens de lire une *Histoire de Henri IV* qui m'ennuie et qui m'indigne. Qui est donc ce M. de Bury qui compare Henri IV à ce fripon de Philippe de Macédoine, et qui ose dire que notre illustre de Thou n'est qu'un pédant satirique ? Est-ce qu'on ne fera point justice² de cet impertinent ? Mais il y a tant d'autres mauvais livres dont il faudrait faire justice !

Portez-vous mieux que moi, mon cher ami. *Écr. l'inf....*

6345. — A M. HENNIN.

A Ferney, 18 mai.

Venez, monsieur, reconnaître au plus tôt les lieux que vous voulez embellir. Voilà le premier moment où le pays de Gex a des feuilles et des fleurs. L'air qu'on y respire est plus doux que celui de Genève.

Mettez-moi, je vous en supplie, aux pieds de monsieur l'ambassadeur ; je m'informe tous les jours de sa santé ; et puisque la nature, qui me persécute, ne veut pas que je lui fasse ma cour à Genève, j'espère qu'il ne partira pas sans daigner venir encore prendre l'air dans nos hameaux, et les honorer de sa présence.

Gardez-vous bien (si vous m'aimez) de m'oublier auprès de M. le chevalier de Taulès.

1. Voyez la note sur la lettre 6306.

2. Voltaire publia le *Président de Thou justifié* ; voyez tome XXV, page 477.

J'ai déjà fait usage de la singulière anecdote que je lui dois touchant l'étonnant traité de Léopold avec Louis XIV, que j'aurais toujours ignoré sans lui¹. Si sa belle mémoire veut encore m'aider, le siècle de Louis XIV ne s'en trouvera pas plus mal. Je ne me mêle, Dieu merci, que des affaires du temps passé, et je laisse là le siècle présent pour ce qu'il vaut. Je ne prends point la liberté d'écrire à monsieur l'ambassadeur sur sa santé; je m'adresse à vous pour en savoir des nouvelles. Ma nièce, qui alla ces jours passés lui présenter ses hommages et les miens, m'assure qu'il sera bientôt en état de sortir.

Adieu, monsieur; toute ma petite famille vous embrasse bien tendrement, et soupire comme moi après le bonheur de vous voir. V.

6346. — A M. DAMILAVILLE.

21 mai.

En réponse à votre lettre du 15, mon cher ami, je vous dirai que je viens de lire l'article dont vous m'avez parlé. Tout mon petit troupeau et moi, nous en sommes transportés. J'ai fait l'acquisition, dans mon bercail, d'un jeune avocat qui est notre bailli, et qui est homme à plaider vigoureusement contre les intolérants.

Le buste en ivoire² d'un homme très-tolérant partit à votre adresse le 13 de ce mois. Il est vrai que c'est un vieux et triste visage, mais ce morceau de sculpture est excellent.

Je ne sais si vous avez lu une *Vie de Henri IV*, par un M. de Bury, qui s'est avisé, je ne sais pourquoi, de comparer notre héros à Philippe, roi de Macédoine, auquel il ne ressemble pas plus qu'à Pharaon. Je vous ai déjà dit que cet homme s'était déchaîné dans sa préface contre le président de Thou. Nous avons trouvé un vengeur³ : un de mes amis s'est chargé de la cause de de Thou contre Bury. Il a inséré dans cette défense quelques anecdotes assez curieuses. Je crois que cet ouvrage peut s'imprimer à Paris. Je le ferai transcrire, je vous l'enverrai, et vous en pourrez gratifier l'enchanteur Merlin.

1. Il s'agit ici d'un traité de partage de la monarchie espagnole, fait en très-grand secret par Louis XIV et l'empereur Léopold, dès les premières années du règne de Charles II. Voyez le *Siècle de Louis XIV*, chapitre VIII. (*Note de Hennin Als.*)

2. Voyez la lettre 6249.

3. Voltaire lui-même, dans son opuscule intitulé *le Président de Thou justifié*; voyez tome XXV, page 477.

Je n'ai point encore pu parvenir à me procurer un exemplaire du *Philosophe ignorant* ¹. On dit qu'il est imprimé à Londres. Dès que je l'aurai, je ne manquerai pas de vous le faire parvenir.

Les tracasseries de Genève continuent toujours ; je crois qu'on ne s'en soucie guère à Paris, et je commence à ne m'en plus soucier du tout. Genève est une grande famille qui faisait fort mauvais ménage, et à qui le roi a fait beaucoup d'honneur en daignant lui envoyer un plénipotentiaire ; mais il sera aussi difficile d'inspirer la concorde aux Genevois que de remplacer M^{lle} Clairon à Paris.

Croyez-vous qu'en effet M^{me} Calas vienne faire un tour à Genève ? Voici un petit mot pour son défenseur et celui de Sirven. Nos pauvres Sirven trouveront la pitié du public bien épuisée ; mais enfin nous serons contents si nous obtenons quelque justice. Ayez encore la bonté de faire tenir cet autre billet à Dumolard ².

J'attends les mémoires pour et contre Lally, et le factum pour M. de La Luzerne. J'attends surtout le *Freret* ³ dont vous m'avez tant parlé.

Votre amitié sert, dans toutes les occasions, à la consolation de ma vie. Vous ne sauriez croire à quel point je vous regrette.

6347. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT ⁴.

21 mai.

Mon cher Cicéron, je suis pénétré de vos attentions, et très-affligé de la maladie que vous avez essuyée. Je vous félicite de n'avoir point été chargé de la cause de Lally, qui a été si malheureuse. Vous n'êtes fait que pour les triomphes.

J'augure très-bien du procès de M. de La Luzerne, puisque vous l'avez entrepris ; quant à celui des Sirven, le mémoire paraîtra toujours assez tôt pour faire un très-grand effet dans le public. Ce public est toujours juge en première et dernière instance. Un mémoire attachant, éloquent, bien raisonné, le persuade ; et quand le cri public s'élève et persévère, il force les juges à faire justice. D'ailleurs, ce mémoire pour les Sirven ne se borne pas à une seule famille ; tous les pères de famille y sont intéressés ; c'est

1. Voyez tome XXV, pages 46-96.

2. Il manque.

3. Voyez une note sur la lettre 6306.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

la cause de la nation, c'est celle de la tolérance, c'est le combat de la raison contre le fanatisme. Vous écrasez la dernière tête de l'hydre. Enfin je suis toujours persuadé que votre factum mettra le sceau à la grande réputation que vous vous êtes déjà faite. Je ne sais quel sentiment m'intéresse davantage, ou la pitié pour les Sirven, ou mon zèle pour votre gloire.

Mille respects à votre illustre et aimable compagne.

6348. — A M. RIBOTTE¹.

A MONTAUBAN.

23 mai 1766.

La personne, monsieur, à qui vous aviez adressé l'éloge de M^{me} Lavaysse, vous en envoya quinze exemplaires par le dernier, à l'adresse de M. Baudinot. On vous en donne avis. Et si vous avez reçu le paquet on vous enverra les autres choses que vous avez demandées.

6349. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 mai.

J'aime beaucoup mieux, mes divins anges, vous parler des proscriptions de Rome que des tracasseries de Genève, qui probablement vous ennuiant beaucoup. Mon petit ex-jésuite craint qu'il n'en arrive autant aux tracasseries de Fulvie. Il y avait longtemps qu'il était embarrassé de cette Fulvie et de ce petit Pompée, qui manquaient tous deux leur coup au même moment. Nous avons sur cela, l'un et l'autre, beaucoup de scrupule. Enfin nous avons changé cet endroit, et je crois que nous nous sommes tirés d'affaire assez passablement. Nous avons soigné le style autant que nous l'avons pu. Nous sommes assez contents des notes, qui nous paraissent instructives et intéressantes pour ceux qui aiment l'histoire romaine. Nous retouchons la préface, ou plutôt nous l'accourcissons beaucoup. Nous comptons, dans quinze jours, soumettre le tout à votre tribunal; mais nous sommes persuadés que ce ne sera qu'à la longue que l'ouvrage pourra parvenir, je ne dis pas à être goûté, mais un peu connu, du public.

Les affaires de Genève ne fourniront jamais un sujet de tra-

1. *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*; Paris, 1856, page 245.

gédie, pas même celui d'une farce. Vous savez que j'ai toujours été extrêmement éloigné de jouer ma partie dans ce tripot ; vous savez que, dès que vous eûtes la bonté de m'envoyer la consultation de votre avocat, je la remis à M. Hennin dès le moment de son arrivée ; je ne voulais que la paix, sans prétendre à l'honneur de la faire. Il est bien ridicule que j'aie eu depuis des tracasseries pour un compliment¹ ; mais quand on a affaire à des esprits effarouchés et inquiets, on s'expose à voir les démarches les plus simples et les plus honnêtes produire les soupçons les plus injustes. Je vous prédis encore que jamais on ne parviendra à la plus légère conciliation entre les esprits genevois. On pourra leur donner des lois, mais on ne leur inspirera jamais la concorde. Je ne change point d'opinion sur la manière dont toute cette affaire doit finir ; mais je me garde bien de vous presser d'être de mon avis.

Je compte toujours sur la protection de MM. de Praslin et de Choiseul, dont je vous ai l'obligation, et c'est une obligation assez grande. J'attendrai tranquillement la décision des plénipotentiaires ; et, quelque intéressé que je sois, par bien des raisons, à l'arrêt qu'ils doivent rendre, je ne chercherai pas même à pressentir leur manière de penser. Je voudrais trouver un moyen de vous envoyer la petite collection qu'on a faite des lettres de M. Baudinet et de M. Covelle² ; cela me paraît plus amusant que les querelles sur le droit négatif. Je vous jure, avec un ton très affirmatif, mes chers anges, que vos bontés font la consolation et le charme de ma vie.

6350. — A M. DAMILAVILLE.

23 mai.

C'est pour vous dire, mon cher ami, que M. Boursier vous a envoyé, sous l'enveloppe de M. de Courteilles, la défense de l'illustre de Thou³ contre les accusations du sieur Bury. Je soupçonne que le manuscrit est plein de fautes ; mais la faiblesse de mes yeux et mon état un peu languissant ne m'ont pas permis de le corriger. Je pense que vous trouverez dans cet écrit des anecdotes curieuses et instructives. Si votre Merlin ne peut

1. Voyez la lettre 6328.

2. La collection des *Lettres sur les miracles*.

3. C'est la brochure intitulée *le Président de Thou justifié*, etc. ; voyez tome XXV, page 477.

l'imprimer, vous pourriez la faire parvenir au *Journal encyclopédique*, en l'envoyant contre-signée à un M. Rousseau, auteur de ce journal, à Bouillon. Ce Bury mérite assurément quelque petite correction pour avoir traité un excellent historien, un digne magistrat, et un très-bon citoyen, de pédant et de médisant satirique.

Vous recevrez probablement la semaine prochaine le buste d'ivoire¹; il est à la diligence de Lyon, à votre adresse, comme je vous l'ai déjà mandé.

Vous avez sans doute reçu ma petite lettre pour Dumolard², et une autre pour mon cher Beaumont. Est-il vrai que les capucins ont assassiné leur gardien³ à Paris? Pourquoi, lorsqu'on a chassé les jésuites, conserve-t-on des capucins? pourquoi ne pas les avoir fait tirer à la milice, au lieu des enfants des avocats?

On prétend que l'assemblée du clergé sera longue. J'en suis fâché pour les évêques, qui auront le malheur d'être séparés de leur troupeau, et de ne pouvoir instruire et édifier leurs diocésains. Ils aiment trop leurs devoirs pour ne pas fluir leurs affaires le plus tôt qu'ils pourront.

Je n'ai encore nulle nouvelle des factums qui doivent m'arriver, ni de l'ouvrage de Fréret. J'attends de vous toutes mes consolations. Adieu, mon cher frère.

6351. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 23 mai.

Le couvent de Ferney a souvent recours à M. le chevalier de Taulès pour savoir des nouvelles de monsieur l'ambassadeur, s'il est entièrement guéri, s'il mange, s'il digère, s'il dort, s'il se promène. Nous nous intéressons à sa santé plus que tous les Genevois ensemble, dussent-ils en être jaloux. M^{me} Denis compte avoir l'honneur de le voir dès qu'elle pourra sortir. Pour moi, monsieur, qui n'ai pas mis d'habit depuis trois mois, je suis privé du plaisir de remplir mes devoirs. Vous savez combien il me serait doux de profiter de vos moments de loisir, et de puiser dans vos conversations des connaissances nouvelles. Ne doutez pas des sentiments respectueux que je conserverai pour vous toute ma vie.

1. Voyez lettres 6249 et 6346.

2. Elle est perdue; voyez lettre 6346.

3. On voit, par la lettre 6363, que le père gardien s'était tué. Il a été question d'une querelle entre les capucins, tome XLIII, page 319.

6352. — A M. DAMILAVILLE.

26 mai.

Il faut aujourd'hui, mon cher ami, que je vous parle d'une petite négociation typographique. Vous savez peut-être qu'un homme d'esprit, qui était de l'ordre des avocats, s'est mis de l'ordre des libraires. Il a rassemblé quelques morceaux de moi, qu'il a imprimés fort correctement. Je vous supplie de lui donner une marque de ma reconnaissance en lui envoyant une collection complète de mes Œuvres. Le libraire en question s'appelle Lacombe. Il est bon d'avoir des philosophes dans tous les états.

6353. — A M. LE DUC DE PRASLIN.

A Ferney, 26 mai.

Sextus-Pompée¹ était secrétaire d'État de la marine; par conséquent il a le droit de s'adresser à monseigneur le duc de Praslin; mais le paquet est bien gros, et probablement bien ennuyeux, et je ne veux pas ennuyer mon protecteur.

Qu'il lise ou qu'il ne lise pas ce fatras, je le supplie de vouloir bien l'envoyer à mes anges. Je lui présente mon très-tendre et très-profond respect.

Ce billet est très-bref; mais à grands seigneurs peu de paroles.

6354. — A M. LACOMBE.

A Ferney, 26 mai.

J'ai été si charmé, monsieur, pour l'honneur des lettres, de voir un homme de votre mérite quitter la profession de Patru pour celle des Estienne; vos attentions pour moi m'ont tant flatté, que je voudrais n'avoir jamais eu que vous pour éditeur. Si jamais cette entreprise pouvait s'accorder avec celle des Cramer, ce serait peut-être rendre service à la littérature. J'ai corrigé tous mes ouvrages dans ma retraite avec beaucoup de soin, et surtout *l'Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations*, qui est un fruit de trente ans de travail, conduit à sa maturité autant que mes forces l'ont permis. Je ne sais si vous exécutez le projet dont vous m'aviez parlé; je souhaite que vous puissiez en venir à bout sans vous compromettre: en ce cas, on vous enverrait plusieurs

1. Personnage de la tragédie du *Triumvirat*.

chapitres nouveaux et quelques additions assez curieuses. Comptez, monsieur, que je m'intéresse véritablement à vous. Je vous prie de me mander si vous êtes content de votre nouvelle profession : je voudrais être à portée de vous marquer par des services l'estime que vous m'avez inspirée.

¹ Je doute que le petit recueil que vous avez bien voulu faire de tout ce que j'ai dit sur la poésie ² ait un grand cours ; mais du moins ce recueil a le mérite d'être imprimé correctement, mérite qui manque absolument à tout ce qu'on a imprimé de moi. Au reste, vous me feriez plaisir d'ôter, si vous le pouviez, le titre de *Genève* ; il semblerait que j'eusse moi-même présidé à cette édition, et que les éloges que vous daignez me donner dans la préface ne sont qu'un effet de mon amour-propre. Je me connais trop bien pour n'être pas modeste.

Vous n'avez point changé de profession, monsieur ; vous serez l'avocat de la philosophie. Je voudrais vous donner bien des causes à soutenir ; mais je suis si vieux qu'il ne m'appartient plus d'avoir de procès.

6355. — A M. COLINI.

A Ferney, 28 mai.

Voici le temps, mon cher ami, où j'éprouve les regrets les plus vifs. Mon cœur me dit que je devrais être à Schwetzingen, et aller voir tantôt votre belle bibliothèque, tantôt votre cabinet d'histoire naturelle. Mais il y a deux ans que je ne sors plus de ma chambre, et c'est beaucoup que je sorte de mon lit.

La fin de ma vie est douloureuse ; ma consolation est dans les bontés de monseigneur l'électeur, dont je me flatterai jusqu'au dernier moment.

Il y a longtemps que vous ne m'avez écrit. Votre bonheur est apparemment si uniforme que vous n'avez rien à m'en apprendre de nouveau. Votre cour est gaie et tranquille ; il n'en est pas de même à Genève. Votre auguste maître sait rendre ses sujets heureux, et les Genevois ne savent pas l'être. Il est plaisant qu'il faille trois puissances ³ pour les accommoder au sujet d'une que-

1. Les deux alinéas suivants ont été déjà donnés dans deux lettres éditées par MM. de Cayrol et François : le premier, dans la lettre 6301 ; le second, dans la lettre 6311.

2. *Poétique de M. de Voltaire, ou Observations recueillies de ses ouvrages, concernant la versification française, les différents genres de poésie et de style poétique*, 1766, deux parties in-8°.

3. La France, le canton de Berne, et celui de Zurich.

relle d'auteur. Leurs tracasseries m'ont amusé d'abord, et ont fini par m'ennuyer.

Adieu, mon ami; portez-vous mieux que moi, et aimez-moi.

6356. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 29 mai.

Je reçus hier, mon cher confrère, la nouvelle esquisse que vous voulez bien me confier. Ma malheureuse santé ne m'a pas permis encore de la lire; je ne pourrai vous en rendre compte que dans trois ou quatre jours. J'ai pris, en attendant, la liberté de vous adresser un paquet que j'avais depuis longtemps pour M. Damilaville; vous me ferez un très-grand plaisir de vouloir bien le lui faire rendre dès que vous serez arrivé à Paris.

Je viens de lire le sujet de la tragédie du pauvre Lally; la catastrophe ne me paraît annoncée dans aucun des actes. Je vois bien que ce Lally s'était fait détester de tous les officiers et de tous les habitants de Pondichéry; mais il n'y a dans tous ces mémoires ni apparence de concussion, ni apparence de trahison. Il faut qu'il y ait eu contre lui des preuves qui ne sont énoncées en aucune manière dans les factums. La pièce sera bientôt oubliée, comme les gazettes de la semaine passée. Il n'en sera pas de même d'*Eudoxie*¹ ou *Eudocie*: vos talents et les soins que vous prenez m'en assurent.

J'admire votre courage de faire deux plans en prose. Il faut être bien maître de son génie pour s'astreindre à un tel travail, et pour subjuguier ainsi le talent qui demande toujours à parler en vers. Vous me paraissez un bon général d'armée; vous faites de sang-froid votre plan de campagne, et vous vous battez comme un diable. Je m'intéresse à vos lauriers autant que vous-même.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

6357. — A M. THIÉRIOT.

30 mai.

Mon cher et ancien ami, je vous fais mon sincère compliment sur votre nouveau traité avec les puissances du Nord. Tâchez de jouir longtemps des avantages que cette bonne fortune vous procure. Vous avez le département le plus agréable du monde, *levia*

1. *Eudoxie*, tragédie de Chabanon, en cinq actes et en vers, fut imprimée en 1769, in-12, sans avoir été représentée.

carmina et faciles versus. Je souhaite que vos beaux esprits de Paris vous fournissent une ample matière ; mais votre santé me donne autant d'inquiétude que votre nouvelle correspondance me fait de plaisir. Prenez garde à votre hydrocèle, imposez-vous un régime qui vous mette en état de courir pour chercher des nouvelles. Lorsque vous ne pourrez point écrire, je vous conseillerais de vous munir d'un homme qui écrirait sous votre dictée, afin que la correspondance ne fût pas interrompue. Je ne pourrai guère vous aider dans votre ministère ; nous n'avons à Genève que des sottises ennuyeuses. Il vient de paraître un ouvrage bien plat contre M. d'Alembert, M. Hume, et les encyclopédistes¹ ; j'y suis aussi pour ma part. Vous pensez bien que le libelle est d'un prêtre. Ce prêtre est un nommé Vernet, théologien huguenot de son métier ; c'est un homme à qui on rend toute la justice qu'il mérite, c'est-à-dire qu'il est couvert d'opprobre. Son livre est entièrement ignoré. Il n'est question dans Genève que des tracasseries pour lesquelles on a fait venir trois plénipotentiaires. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

6358. — A M. DAMILAVILLE.

30 mai.

Je me console, vendredi au soir, d'un très-vilain temps et des maux que je souffre par l'espérance de recevoir demain samedi, 31 du mois, des nouvelles de mon cher frère.

Il faut que je lui fasse une petite récapitulation de tous les objets de mes lettres précédentes :

1° Le buste d'ivoire de son frère, parti de Genève probablement le 14 mai, adressé, par la diligence de Lyon, au quai Saint-Bernard, à Paris ;

2° La Défense du président de Thou², dont il est bon de faire retentir tous les journaux, et dont il convient surtout d'envoyer copie au Journal de Bouillon ;

3° Le recueil complet³, que je suppose envoyé chez M. Chabanon ;

4° Un autre recueil complet, en feuilles, dont je vous supplie instamment de gratifier l'avocat-libraire Lacombe, quai de Conti ;

1. *Lettres critiques d'un voyageur anglais*, etc. (par Vernet) ; voyez la note, tome XXV, page 491.

2. *Le Président de Thou justifié*, etc. ; voyez tome XXV, page 477.

3. Un exemplaire de la collection des *OEuvres de Voltaire*.

5° Un autre, relié, pour M. Thomas ;

6° J'accuse enfin la réception du mémoire d'Élie pour M. de La Luzerne, et des mémoires pour et contre ce malheureux Lally. Le factum d'Élie me paraît victorieux ; mais je ne sais pas quel est le jugement. Pour les mémoires de Lally, je n'y ai vu que des injures vagues ; le corps du délit est apparemment dans les interrogatoires, qui restent toujours secrets. Les arrêts ne sont jamais motivés en France, ainsi le public n'est jamais instruit.

Je suis bien plus en peine du factum en faveur des Sirven ; mais je ne prétends pas que M. de Beaumont se presse trop. Je fais céder mon impatience à l'intérêt que je prends à sa santé, et à mon désir extrême de voir dans ce mémoire un ouvrage parfait qui n'ait ni la pesante sécheresse du barreau, ni la fausse éloquence de la plupart de nos orateurs. Quelle que soit l'issue de cette entreprise, elle fera toujours beaucoup d'honneur à M. de Beaumont, et sera utile à la société en augmentant l'horreur du fanatisme, qui a fait tant de mal aux hommes, et qui leur en fait encore.

Je ne sais plus que penser de l'ouvrage de Fréret¹, je n'en entends plus parler. Vous savez, mon cher ami, combien il excitait ma curiosité. Il ne paraît rien actuellement qui soit marqué au bon coin. J'ai acquis depuis peu des livres très-rares ; mais ils ne sont que rares. Je tâcherai de me procurer incessamment le recueil des vingt *Lettres*² de MM. Covelle, Baudinet, et compagnie ; on ne les trouve point à Genève, où il n'est question que du procès des citoyens contre les citoyens. Je crois que, par ma dernière lettre, je vous ai prié d'envoyer à Lacombe deux petits volumes³. Je vous recommande fortement cette bonne œuvre ; l'exemplaire vous sera très-exactement rendu avant qu'il soit peu. Si vous avez quelque nouvelle des capucins, ne m'oubliez pas ; vous savez combien je m'intéresse à l'ordre séraphique. Mes compliments à vos amis. Voici un petit mot pour Thieriot. Aimez-moi.

6359. -- A M. DAMILAVILLE.

2 juin.

En réponse à votre lettre du 23 mai, mon cher frère, il me manque, pour compléter mon *Lally*, la réponse qu'il avait faite

1. Voyez une note sur la lettre 6306.

2. La collection des *Lettres sur les miracles* ; voyez tome XXV, page 357.

3. Dans sa lettre du 26 mai (n° 6352), Voltaire ne parle pas de deux petits volumes.

aux objections par lesquelles on réfuta son premier mémoire. On dit que cette pièce est très-rare. Vous me feriez un grand plaisir de me la faire chercher et de me l'envoyer.

Je ne sais ce que c'est que la *Lettre* sur Jean-Jacques¹. Je soupçonne qu'il s'agit d'une lettre que j'écrivis, il y a quelques mois, au conseil de Genève, par laquelle je lui signifiais qu'il aurait dû confondre la calomnie ridicule qui lui imputait d'avoir comploté avec moi la perte de Rousseau. Je disais au conseil que je n'étais point l'ami de cet homme, mais que je haïssais et méprisais trop les persécuteurs, pour souffrir tranquillement qu'on m'accusât d'avoir servi à persécuter un homme de lettres. Je tâcherai de retrouver une copie de cette verte romancine, et de vous l'envoyer. Je pense sur Rousseau comme sur les Juifs ; ce sont des fous, mais il ne faut pas les brûler.

Je recommande toujours à vos bontés les exemplaires pour M. Thomas, pour M. le chevalier de Neuville, à Angers, et pour Lacombe.

On me fait espérer un *Freret* de Hollande ; mais les livres viennent si tard de ce pays-là que j'ai recours à vous : la diligence de Lyon à Meyrin est très-expéditive.

Les jésuites sont enfin chassés de Lorraine. Je me flatte que les capucins, leurs anciens valets, seront bientôt rendus à la bêche et à la charrue, qu'ils avaient quittées très-mal à propos. Ils n'étaient connus que comme de vils débauchés ; mais puisque l'ordre séraphique se mêle d'assassiner², il est bon d'en purger la terre. *Amen*.

Je suis charmé que vous soyez content du petit buste ; l'original est bien languissant : il y a trois mois qu'il n'a pu s'habiller.

6360. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 2 juin.

Les six prises que vous avez la bonté de m'adresser, monsieur, seront distribuées aux meilleurs apothicaires que je connaisse, et pourront servir à extirper le mal épidémique qui règne encore, quoiqu'il soit sur son déclin. Je ne puis trop vous remercier de votre paquet de pilules. Tout ce que je crains, c'est que, si on a envoyé le paquet par la poste, il n'ait fait le grand

1. La *Lettre* au docteur *Pansophe*. Voyez tome XXVI, page 18.

2. Voyez les lettres 6350 et 6363.

tour, et passé par Paris : ce qui retarderait la réception, et qui pourrait même l'empêcher.

On dit que j'ai un compliment à vous faire ; les jésuites sont chassés de Lorraine. Il y en avait un pourtant qu'il me semble qu'on peut regretter ; c'était un Écossais, homme de qualité, nommé Lesley. Il est homme de lettres, et a du mérite. Je voudrais qu'on eût conservé tous ceux qui lui ressemblent, et qu'on les eût rendus utiles au public.

On prétend que nous allons être délivrés des capucins, à moins qu'on ne leur pardonne en faveur de frère Élisée¹, prédicateur du roi. Ceux-là pourraient aussi devenir utiles en les rendant à la charrue.

Adieu, monsieur ; je vais écrire au premier secrétaire ; mais nous sommes au 2 de juin, et je tremble que les pilules n'aient été avalées par quelques malades de Paris.

6361. — A M. DE CHABANON.

2 juin.

Je vous donne avis, mon cher confrère, que je vous renvoie par M. Tabareau votre très-belle esquisse. Vous trouverez peu de remarques : la principale est que cette pièce demande le plus grand soin. C'est une peinture qui exige une infinité de nuances. Vous vous êtes imposé la nécessité de développer tous les sentiments du cœur humain dans le rôle d'Eudoxie : tendresse maternelle, regrets de la mort de son premier époux, devoir qui la lie à son nouveau mari, horreur pour ce meurtrier, désir d'une juste vengeance, amour de la patrie, tout s'y trouve.

Si tant de mouvements tragiques sont bien ménagés, si l'un ne fait pas tort à l'autre, vous aurez certainement le succès le plus grand et le plus durable. Ce n'est pas là une de ces pièces² que la singularité des événements multipliés et le prestige des coups de théâtre font réussir ; tout dépendra du style et de la chaleur des sentiments. Courage, mon cher confrère ; enfermez-vous six mois, vous trouverez au bout de ce temps des lauriers pour toute votre vie. J'y prends l'intérêt le plus tendre.

1. Le frère ou père Élisée était carme, et non capucin ; voyez page 85.

2. Il s'agit d'*Eudoxie* ; voyez lettre 6356.

6362. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL ¹.

L'idée de faire imprimer le tout par Cramer m'était venue par deux raisons : la première, que j'évitais le honteux désagrément de passer par les mains de la police, qui peut-être se serait rendue difficile sur l'histoire des proscriptions, depuis les vingt-trois mille Juifs égorgés pour un veau, jusqu'aux massacres commis par les Camisards des Cévennes. La seconde raison est que sur l'inspection d'une feuille imprimée, je corrige toujours vers et prose. Les caractères imprimés parlent aux yeux bien plus fortement qu'un manuscrit. On voit le péril bien plus clairement ; on y court, on fait de nouveaux efforts, on corrige, et c'est ma méthode.

Je renonce cependant à ma méthode favorite pour satisfaire un libraire de Paris², qui est un véritable homme de lettres, fort au-dessus de sa profession, et dont je veux me faire un ami.

M. le duc de Praslin vous aura sans doute envoyé tout le manuscrit avant que vous receviez ma lettre, et vous serez en état de juger en dernier ressort. Je vous supplie très-instamment de passer au petit ex-jésuite ces vers de Fulvie :

Après m'avoir offert un criminel amour,
Ce Protée à ma chaîne échappa sans retour.

(Acte I, scène 1.)

J'ai eu dessein d'exprimer les débauches qui régnaient à Rome dans ces temps illustres et détestables ; c'est le fondement des principales remarques. Je veux couler à fond la réputation d'Auguste ; j'ai une dent contre lui depuis longtemps pour avoir eu l'insolence d'exiler Ovide, qui valait mieux que lui. Quoi ! l'aimable Ovide exilé en Scythie ! Ah, le barbare ! Brutus, où étais-tu ?

Où êtes-vous, mes divins anges ? Il fait froid : que je me fourre sous vos ailes³.

1. Cette lettre ou ce fragment de lettre avait été jusqu'ici cousu à d'autres fragments, et placé à la fin de l'année 1765. (G. A.)

2. Lacombe.

3. Ce dernier alinéa n'appartient pas à cette lettre.

6363. — A. M. DAMILAVILLE.

13 juin.

Mon cher ami, en vous remerciant de prendre si généreusement le parti du président de Thou. Je crois que vous prendrez aussi le parti du livre attribué à Fréret¹. Si ce livre est d'un capitaine au régiment du roi, comme on le dit, ce capitaine est assurément le plus savant officier de l'Europe, et en même temps le meilleur raisonneur. Il cite toujours à propos, et il prouve d'une manière invincible. Il est impossible que tant de bons ouvrages qu'on nous donne coup sur coup ne rendent les hommes plus sages et meilleurs.

Vous m'affligez beaucoup de m'apprendre que le gardien des capucins est un Othon et un Caton. Je me flattais que ses moines lui auraient coupé la gorge, et que cette aventure serait fort utile aux pauvres laïques.

Quant à Lally, je suis très-sûr qu'il n'était point traltre, et qu'il était impossible qu'il sauvât Pondichéry.

Le parlement n'a pu le condamner à mort que pour concussion. Il serait donc à désirer qu'on eût spécifié de quelle espèce de concussion il était coupable. La France, encore une fois², est le seul pays où les arrêts ne soient point motivés³, comme c'est aussi le seul où l'on achète le droit de juger les hommes.

Voici, mon cher ami, une lettre pour Protagoras.

Bonsoir, mon cher frère; ma faiblesse augmente tous les jours, mais mes sentiments ne diminuent point. *Écr. l'inf....*

6364. — A. M. D'ALEMBERT.

13 juin.

Vous aurez pu savoir, mon cher philosophe, par la *Lettre de Covelle*⁴, quelle a été l'absurde insolence du nommé Vernet, digne professeur en théologie. Je sais que vous dédaignerez à Paris les coassements des grenouilles du lac de Genève; mais elles se font entendre chez toutes les grenouilles presbytériennes de l'Europe, et il est bon de les écraser en passant.

1. Voyez lettre 6306.

2. Il l'avait déjà dit dans la lettre 6358.

3. Ils doivent l'être aujourd'hui, sous peine de nullité.

4. *Lettre curieuse de Robert Covelle*; voyez tome XXV, page 491.

Je ne sais pas qui sont les auteurs qui travaillent actuellement au *Journal encyclopédique*¹; ce journal est très-maltraité dans le libelle du professeur. Voyez si vous pouvez lui faire donner quelques coups de fouet dans ce journal. Pour moi, je me dispose à faire une justice exemplaire de la personne dudit huguenot, lorsqu'il viendra sur mes terres catholiques. Je ne souffrirai pas qu'il attaque impunément notre saint-père le pape, et vous, et frère Hume, et frère Marmontel, et même faux frère Rousseau, et la comédie.

Vous avez peut-être vu le livre attribué à Fréret², qu'on dit être d'un capitaine au régiment du roi. Ce capitaine est plus savant que dom Calmet, et a autant de logique que Calmet avait d'imbécillité. Ce livre doit faire un très-grand effet; j'en suis émerveillé, et j'en rends grâces à Dieu. Vous souciez-vous beaucoup du bâillon de Lally, et de son gros cou, que le fils aîné de monsieur l'exécuteur a coupé fort maladroitement pour son coup d'essai? Je connaissais beaucoup cet Irlandais, et j'avais eu même avec lui des relations fort singulières en 1746. Je sais bien que c'était un homme très-violent, qui trouvait aisément le secret de se faire haïr de tout le monde; mais je parierais mon petit cou qu'il n'était point traître. L'arrêt ne dit point qu'il ait été concussionnaire. Cet arrêt lui reproche vaguement des vexations; et ce mot de vexations est si indéterminé qu'il ne se trouve chez aucun criminaliste.

La France est le seul pays où les arrêts ne soient point motivés. Les parlements crient contre le despotisme; mais ceux qui font mourir des citoyens sans dire précisément pourquoi sont assurément les plus despotiques de tous les hommes.

Savez-vous quand finira l'assemblée du clergé, et quand on débitera l'*Encyclopédie*? J'imagine qu'elle paraîtra quand l'assemblée sera disparue.

Est-il vrai qu'on fait beaucoup de niches à M^{lle} Clairon? est-il vrai qu'on fait ce qu'on peut pour trouver admirable une nouvelle actrice³ par qui on prétend qu'elle sera remplacée?

Vous avez lu sans doute, en son temps, la *Prédication* de l'abbé Coyer⁴. Ne trouvez-vous pas qu'il prend bien son temps pour louer Genève? La moitié de la ville voudrait écraser l'autre,

1. Le principal rédacteur était Pierre Rousseau.

2. Voyez la lettre 6306.

3. M^{lle} Sainval aînée avait débuté sur le Théâtre-Français le 5 mai 1766, et se retira en 1779.

4. De la *Prédication*, 1766, in-12.

et les deux moitiés sont bien basses et bien sottes devant les médiateurs. Adieu, mon très-cher et très-aimable philosophe; quand vous aurez un moment de loisir, répondez à mes questions, et aimez-moi.

Croyez-vous que la *Préface* de l'*Abrégé de l'Histoire de l'Eglise*¹ soit de mon ancien disciple?

6365. — A M. LE BARON GRIMM.

Ferney, 13 juin.

Je demande une grâce à mon cher prophète : c'est de vouloir bien me donner les noms et les adresses des personnes raisonnables et respectables d'Allemagne qui ont exercé leur générosité envers les Calas, et qui pourraient répandre sur les Sirven quelques gouttes de baume qu'elles ont versé sur les blessures des innocents infortunés. J'attends de jour en jour un factum de M. de Beaumont en faveur de la famille Sirven. Je ne sais s'il obtiendra justice pour elle; mais je suis très-sûr qu'il démontrera son innocence. C'est le public que je prends toujours pour juge : il se trompe quelquefois au théâtre, et ce n'est que pour un temps; mais, dans les affaires qui intéressent la société, il prend toujours le bon parti. Deux parricides imputés coup sur coup pour cause de religion sont, à mon avis, un objet bien intéressant et bien digne de notre philosophie. Mes tendres respects à ma philosophe².

6366. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE³.

14 juin.

Il est vrai, monsieur, que je n'ai point reçu les six exemplaires⁴ dont vous m'avez gratifié, par la voie du premier secrétaire de l'intendance de Besançon. Il se nomme M. Ethis; j'ai écrit à cet Ethis : il faut qu'il soit dévot; il ne m'a point répondu. Mais d'honnêtes gens, qui ne sont point dévots, m'ont apporté quatre exemplaires. C'est assurément le plus beau présent que vous puissiez me faire. Je suis pénétré de reconnaissance.

1. Voyez lettre 6252.

2. M^{me} d'Épinai. (Note des éditeurs de la *Correspondance de Grimm*.)

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

4. De l'*Examen critique*.

Je vois par l'excès de vos bontés que vous vous intéressez à l'auteur et à l'ouvrage ; cet ouvrage me paraît excellent. On n'a jamais ni cité avec plus de fidélité, ni raisonné avec plus de justesse. J'aime passionnément l'auteur, quel qu'il soit. Je voudrais être assez heureux pour vous tenir avec lui dans mon ermitage. Je sais bien que l'auteur n'est pas prêtre ; mais je voudrais le prendre pour mon confesseur. Je n'ai pas longtemps à vivre ; je trouverais fort doux d'être assisté à la mort par un pareil chrétien.

J'ai lu le livre deux fois, je le relirai une troisième, et je vous remercierai toute ma vie. V.

Je rouvre ma lettre aussi proprement que je le puis pour vous supplier, monsieur, de vouloir bien me dire s'il est vrai que le roi ait ordonné que l'on conservât les jésuites en Lorraine. Le livre que vous m'avez envoyé m'apprend à douter de tout ; mais je croirai ce que vous me direz.

6367. — A CATHERINE II¹,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Ferney, par Genève, 21 juin 1766.

Madame, c'est maintenant vers l'étoile du Nord qu'il faut que tous les yeux se tournent. Votre Majesté impériale a trouvé un chemin vers la gloire, inconnu avant elle à tous les autres souverains. Aucun ne s'était avisé de répandre des bienfaits à sept ou huit cents lieues de ses États. Vous êtes devenue réellement la bienfaitrice de l'Europe, et vous avez acquis plus de sujets par la grandeur de votre âme que d'autres n'en peuvent conquérir par les armes.

Il y a peut-être de l'indiscrétion à oser implorer la protection de Votre Majesté pour les Sirven, après les bontés dont elle a comblé la famille Calas. Je sais ce que Votre Majesté fait de grand et d'utile pour ses peuples. Ce serait se rendre coupable envers eux que de vous supplier de détourner pour une malheureuse famille du Languedoc une partie de la source des biens que vous répandez en Russie. Je ne prends la liberté de vous écrire, madame, que pour vous prier de modérer vos bontés. Le moindre secours nous suffira. Nous ne demandons que l'honneur de placer votre au-

1. *Collection de Documents, Mémoires et Correspondances relatifs à l'histoire de l'empire de Russie*, tome X, page 95.

guste nom à la tête de ceux qui nous aident à écraser le fanatisme et à rendre les hommes plus tolérants et plus humains.

J'ai une autre grâce à demander à Votre Majesté, c'est de daigner permettre que je communique le mémoire dont elle m'a honoré au sujet de cet évêque de Rostow¹, puni pour avoir imaginé qu'il y avait deux puissances. Il n'y en a qu'une, madame, et c'est celle qui est bienfaisante.

Je suis avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance, madame, de Votre Majesté impériale le très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur.

VOLTAIRE.

6368. — A FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

Ferney, 21 juin.

Monseigneur, les maladies qui persécutent ma vieillesse sans relâche m'ont privé longtemps de l'honneur de renouveler mes hommages à Votre Altesse sérénissime. Souffrez que l'amour de la justice et la compassion pour les malheureux m'inspirent un peu de hardiesse. Ce sont vos propres sentiments qui encouragent les miens. J'ai pensé qu'un esprit aussi philosophique que le vôtre, et un cœur aussi généreux, protégeraient une cause qui est celle du genre humain.

Permettez, monseigneur, que votre nom soit publié au premier rang de ceux qui auront daigné aider les défenseurs de l'innocence à la secourir contre l'oppression. Les bienfaiteurs de l'humanité doivent être connus. Leur nom sera cher à tous les esprits tolérants et toutes les âmes sensibles.

Je suis persuadé que Votre Altesse sérénissime sera touchée après avoir lu seulement la page qui expose le malheur des Sirven. Plusieurs personnes se sont réunies dans le dessein de poursuivre cette affaire comme celle des Calas. Nous ne demandons qu'un léger secours. Nous savons que vos sujets ont le premier droit à vos générosités. La moindre marque de vos bontés sera précieuse. Que ne puis-je les venir implorer moi-même, et être témoin du bonheur qu'on goûte dans vos États? Je suis réduit à ne vous présenter que de loin le profond respect et le dévouement inviolable avec lequel je serai jusqu'au dernier moment de ma vie, etc.

1. Voyez la note de la page 195.

6369. — DE M. HENNIN¹.

Genève, le 21 juin 1766.

Je vous ai vu, monsieur, si touché du sort des jeunes gens d'Abbeville² que je crois devoir vous faire part d'une circonstance que vous ignorez. Après avoir jugé leur délit conformément aux lois de saint Louis, on a suspendu la signature de la sentence pour donner aux parents le temps de recourir au roi, qu'on espère qui commuera leur peine.

En arrivant hier de Ferney, j'ai trouvé ici un de mes anciens amis qui a, je crois, l'honneur d'être connu de vous : c'est M. Vatel, auteur d'un bon ouvrage sur le droit des gens, mais plus estimable encore par la candeur de son âme et la sagesse de son esprit. Il a avec lui une très-jolie Polonoise dont il a fait sa femme. L'un et l'autre m'ont prié de vous les présenter, et, si vous le permettez, nous prendrons un des jours de la semaine prochaine.

Je voudrais bien arriver toujours à Ferney remparé d'un élu tel que celui que j'ai conduit hier ; mais comme il est plusieurs demours dans le palais de l'Éternel, les gens de mérite et les jolies femmes y auront sans doute leur coin. II.

6370. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC³.

21 juin.

M. Boursier⁴ me mande, mon respectable philosophe, qu'il vous a dépêché par la voie de Lyon et de Limoges un petit paquet de raretés du pays. Je vous en donne avis, quoiqu'il soit vraisemblable que vous recevrez le paquet avant ma lettre. Les paquets vont en droiture, et les lettres passent par Paris, ce qui fait cent lieues de plus, et opère un retardement considérable, sujet à beaucoup d'inconvénients.

M. Boursier m'assure qu'il aura toujours soin de vous faire parvenir toutes les choses que vous paraissez désirer ; il vous est tendrement attaché. Il est vrai qu'on peut lui reprocher un peu de paresse ; mais on doit l'excuser : il traîne une vie fort languissante et est très-rarement en état d'écrire.

Je reçois dans ce moment une de vos lettres, par laquelle vous me mandez que princes et princesses peuvent passer dans nos déserts. Ces déserts sont bien indignes d'eux ; il n'y a plus

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, 1825.

2. Le chevalier de La Barre et Morival d'Étallonde.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

4. Pseudonyme de Voltaire.

de théâtre : les ailes qu'on bâtit ne sont pas encore achevées ; le prieur du couvent est malade, la prieure aussi ; ils seraient désespérés tous deux de ne pouvoir recevoir de tels hôtes d'une manière qui pût leur plaire. Le voisinage est très-triste. Cependant, si les dieux s'avaient de descendre dans ces hameaux, ils trouveraient encore des Baucis et des Philémons ; mais il vaudrait encore mieux recevoir des philosophes que des princesses.

6371. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA ¹.

A Ferney, par Genève, 21 juin 1766.

Madame, Votre Altesse sérénissime sait que mon état me permet bien rarement d'écrire ; elle daigne y compatir. L'occasion qui se présente me rend un peu de force. Il s'agit de faire du bien, de secourir des innocents infortunés, et de désarmer la superstition. Qui sera à la tête de cette entreprise, si ce n'est madame la duchesse de Saxe-Gottha ? Daignez lire ce mémoire, madame, et votre cœur généreux sera touché.

Permettez que votre auguste nom honore la liste des princes qui veulent bien secourir la famille dont j'ai dû prendre les intérêts. La société humaine bénira tous ceux qui daigneront favoriser une si juste cause.

La ville de Genève, à laquelle Votre Altesse sérénissime a paru s'intéresser, est toujours dans le même état. Elle attend que les médiateurs décident de sa destinée et qu'ils lui donnent des lois, puisqu'elle n'a pas su s'en donner elle-même. Rien n'est plus divisé et plus tranquille que cette petite république. Les deux partis ennuiant leurs juges par des mémoires très-longs et très-embrouillés. L'animosité et la haine sont respectueuses et honnêtes. Ce sont des plaideurs acharnés qui plaident poliment : ils ne sont pas assez puissants pour s'égorger.

Il en est à peu près de même dans le duché de Wurtemberg. C'est tout le contraire, madame, dans vos États : tout y est tranquille, parce que vous y êtes adorée.

Je me flatte, madame, que votre santé s'est raffermie dans le printemps, et que vous êtes toujours aussi heureuse que vous méritez de l'être. Toute votre auguste famille contribue à votre félicité ; je fais toujours mille vœux pour elle. Je n'oublie jamais la grande maîtresse des cœurs. Daignez me conserver des bontés

1. Éditeurs, Bavoux et François.

qui font la consolation de mes derniers jours, et que Votre Altesse sérénissime daigne agréer le profond respect et l'attachement inviolable que je lui conserverai jusqu'au dernier moment de ma vie.

6372. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 juin.

Mon âme est entièrement réformée à la suite de mes anges ; je pense entièrement comme eux. Il faut donner la préférence à l'impression sur la représentation ;

. Le temps ne fait rien à l'affaire¹ ;

et si l'ouvrage est passable, il sera donné toujours assez tôt. Je remercie mes anges de leurs nouvelles critiques ; j'en ai fait aussi de mon côté, et j'en ferai, et je corrigerai jusqu'à ce que la force de la diction puisse faire passer l'atrocité du sujet. On peut encore ajouter aux notes, que vous avez jugées assez curieuses. Il n'est pas difficile de donner aux proscriptions hébraïques un tour qui désarme la censure théologique. Ce n'est point la vérité qui nous perd, c'est la manière de la dire. Ne vous laissez point de me renvoyer ces manuscrits, qui sont si fort accoutumés à voyager.

Je voudrais bien savoir si M. le duc de Praslin et M. de Chauvelin ont été contents. Il est clair que vos suffrages et le leur, donnés sans enthousiasme et sans séduction, après une lecture attentive, doivent répondre de l'approbation du public éclairé. On est bien loin de compter sur un succès pareil à celui du *Siège de Calais*, ni sur celui qu'aura la comédie de *Henri IV*. Il suffit qu'un ouvrage bien conduit et bien écrit ait un petit nombre d'approbateurs ; le petit nombre est toujours celui des élus.

Nous sommes bien heureux, mes anges, d'avoir des philosophes qui n'ont pas la prudente lâcheté de Fontenelle². Il paraît un livre intitulé *Examen critique des Apologistes*, etc., par Fréret. Je ne suis pas bien sûr que Fréret en soit l'auteur³, mais je suis sûr que c'est le meilleur livre qu'on ait encore écrit sur ces matières. Les provinces sont garnies de cet ouvrage ; vous n'êtes

1. *Misanthropie*, acte I, scène II.

2. Fontenelle disait que s'il avait la main pleine de vérités il se garderait bien de l'ouvrir.

3. Voyez lettre 6306.

pas si heureux à Paris. Il arrivera bientôt que les provinces prendront leur revanche du mépris que les Parisiens avaient pour elles. Comme on y a moins de dissipation, on y a plus de temps pour lire et pour s'éclairer. Je ne désespère pas que dans dix ans la tolérance ne soit établie à Toulouse. En attendant que le règne de la vérité advienne, je voudrais bien que vous lussiez le mémoire de Beaumont en faveur des Sirven, et que vous voulussiez bien m'en dire votre avis. Ma destinée est de n'être pas content des arrêts des parlements. J'ose ne point l'être de celui qui a condamné Lally ; l'énoncé de l'arrêt est vague et ne signifie rien. Les factums pour et contre ne sont que des injures. Enfin je ne m'accoutume point à voir des arrêts de mort qui ne sont pas motivés ; il y a dans cette jurisprudence *welche* une barbarie arbitraire qui insulte au genre humain.

Cette lettre n'est pas écrite par mon griffonneur ordinaire ; et je suis si malingre que je ne puis écrire moi-même. Tout ce que je puis faire, c'est de me mettre au bout de vos ailes avec mes sentiments ordinaires, qui sont bien respectueux et bien tendres.

6373. — A M. DAMILAVILLE.

23 juin.

Mon cher ami, j'ai chez moi actuellement deux bons prêtres, dont l'un est fort connu de vous, et fort digne de l'être : c'est M. l'abbé Morellet. Il est docteur de Sorbonne, comme vous le savez. L'autre n'est que bachelier ; mais l'un et l'autre sont également édifiants. J'espère que l'un d'eux, à son retour à Paris, pourra vous faire tenir quelques-unes des bagatelles amusantes qui ont paru depuis peu à Neuchâtel¹. Je vous envoie, en attendant, la lettre sur Jean-Jacques² que vous me demandiez, et que j'ai enfin retrouvée.

Je me flatte que j'aurai incessamment le mémoire de notre cher Beaumont, ce défenseur infatigable de l'innocence. Le petit discours³ qu'on a préparé pour seconder ce mémoire n'est fait absolument que pour quelques étrangers qui pourront protéger cette famille infortunée. Il ne réussirait point à Paris, et n'y servirait de rien à la bonté de la cause : c'est uniquement au mémoire juridique qu'il faut s'en rapporter ; c'est de là que dépen-

1. *Les Lettres sur les miracles.*

2. *La Lettre au docteur Pansophe* ; voyez tome XXVI, page 18.

3. Voyez une note sur la lettre 6262.

dra la destinée des Sirven. On m'a mandé que le parlement n'avait point signé l'arrêt qui condamne les jeunes fous d'Abbeville, et qu'il avait voulu laisser à leurs parents le temps d'obtenir du roi une commutation de peine; je souhaite que cette nouvelle soit vraie. L'excellent livre *des Délits et des Peines*, si bien traduit par l'abbé Morellet, aura produit son fruit. Il n'est pas juste de punir la folie par des supplices, qui ne doivent être réservés qu'aux grands crimes.

Est-il vrai qu'on va donner *Henri IV*¹ sur le théâtre de Paris? Son nom seul fera jouer la pièce six mois; je l'ai toujours pensé ainsi. Mes tendres compliments à Platon, je vous en prie.

6374. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 26 juin.

Je savais bien, mon cher et illustre maître; que le nommé Vernet, au cou tord ou tors², avait publié incognito des lettres contre vous, contre moi, et contre bien d'autres; mais j'ignorais qu'il voulût les ressusciter: elles étaient si bien mortes, ou plutôt elles étaient mort-nées. Quoi qu'il en soit, j'aurai soin de ce jésuite presbytérien, et je ne manquerai pas de lui dire un mot d'honnêteté à la première occasion; mais un mot seulement, parce qu'il n'en mérite pas davantage, et que je ne veux pas tout à fait demeurer en reste avec un honnête prêtre comme lui: *Ne prorsus insalutatum dimittam*.

A propos de latin, quoique cela ne vienne pas à ce que nous disons, dites-moi, je vous prie (j'ai besoin de le savoir, et pour cause), si c'est vous, comme je le crois, qui avez fait les deux vers latins qui sont à la tête de votre *Dissertation sur le feu*³, et si le second est *cuncta foret* ou *cuncta parit*.

J'ai actuellement entre les mains le livre de Fréret, ou, si vous le voulez, d'un capitaine au régiment du roi, ou de qui il vous plaira. Si ce capitaine était au service de notre saint-père le pape, je doute qu'il le fût cardinal, à moins que ce ne fût pour l'engager à se taire: car ce capitaine est un vrai cosaque, qui brûle et qui dévaste tout. C'est dommage que l'assemblée du clergé finisse, elle aurait beau jeu pour demander que le capitaine Fréret fût mis au conseil de guerre pour être ensuite livré au bras séculier, et traité suivant la douceur des ordonnances de notre mère la sainte Église.

Quoi qu'il en soit, ce livre est, à mon avis, un des plus diaboliques qui aient encore paru sur ce sacré sujet, parce qu'il est savant, clair, et bien rai-

1. *La Partie de chasse de Henri IV*, par Collé.

2. D'Alembert fait allusion à une note plaisante de la *Lettre curieuse*; voyez tome XXV, page 494.

3. Voyez tome XXII, page 279; et ci-après la lettre 6370.

sonné. On dit qu'il y a un curé de village d'auprès de Besançon¹ qui y avait fait une réponse ; mais que, toutes réflexions faites, on l'a prié de la supprimer, parce que la défense était beaucoup plus faible que l'attaque.

Le bâillon de Lally a révolté jusqu'à la populace, et l'énoncé de l'arrêt a paru bien absurde à tous ceux qui savent lire. Je suis persuadé, comme vous, que Lally n'était point traître, car l'arrêt n'aurait pas manqué de le dire ; et trahir les intérêts du roi ne signifie rien, puisque c'est trahir les intérêts du roi que de frauder quelques sous d'entrée : ce qui, à mon avis, ne mérite pas la corde. Je crois bien que ce Lally était un homme odieux, un méchant homme, si vous voulez, qui méritait d'être tué par tout le monde, excepté par le bourreau. Les voleurs du Canada étaient bien plus dignes de la hantise ; mais ils avaient des parents premiers commis, et Lally n'avait pour parents que des prêtres irlandais, à qui il ne reste d'autres consolations que de dire force messes pour lui. Quoi qu'il en soit, qu'il repose en paix, et que ses respectables juges nous y laissent !

Je n'ai point vu l'actrice nouvelle² par qui on prétend que M^{lle} Clairon sera remplacée ; mais j'entends dire qu'elle a en effet beaucoup de talent, d'âme, et d'intelligence ; qu'elle n'a que des défauts qui se perdent aisément, mais qu'elle a toutes les qualités qui ne s'acquièrent point. Pour M^{lle} Clairon, elle a absolument quitté le théâtre, et a très-bien fait ; il faut en ce monde-ci avoir le moins de tyrans qu'il est possible, et il ne faut pas rester dans un état que tout concourt à avilir. Elle a pourtant joué dans une maison particulière le rôle d'Ariane, pour le prince de Brunswick, qui en a été enchanté. Ce prince de Brunswick a été ici fort goûté et fort fêté de tout le monde, et il le mérite.

Il y a un gros prince de Deux-Ponts qui a commandé dans la dernière guerre l'armée de l'Empire, et qui durant la paix protège Fréron et autres canailles. Ledit prince trouve très-mauvais qu'on accueille le prince de Brunswick, et qu'on ne le regarde pas, lui, gros et grand seigneur, héritier de deux électors, et surtout, comme vous voyez, amateur des gens de mérite ; c'est que, par malheur, le prince de Brunswick a de la gloire, et que le gros prince de Deux-Ponts n'en a point.

Oui, j'ai lu dans son temps la *Prédication* de l'abbé Coyer³, et je crois qu'après la prédication même c'est un des livres les plus inutiles qui aient été faits.

Je crois aussi que la *Préface* de l'*Histoire de l'Église* est de votre ancien disciple⁴ ; il y a des erreurs de fait, mais le fond est bon. Quant à l'ouvrage, il est maigre ; mais il est aisé de lui donner de l'embonpoint dans une seconde édition, et c'est un corps de bon tempérament qui ne demande qu'à devenir gros et gras. Je présume qu'il le deviendra ; la carcasse est

1. N.-S. Bergier, curé de Flangebouche en Franche-Comté, publia sa *Réponse* en 1767 ; voyez la note, tome XXVII, page 35.

2. M^{lle} Sainval aînée ; voyez lettre 6364.

3. Voyez lettre 6364.

4. Voyez *ibid.*

faite, il n'y a plus qu'à la couvrir de chair. Dans ces sortes d'ouvrages c'est beaucoup que d'avoir le cadre, et un nom tel que celui-là à mettre au bas, parce qu'on n'ose pas brûler, à peine de ridicule, les cadres qui portent des noms pareils.

Adieu, mon cher et illustre maître; vous devez avoir vu l'abbé Morellet, ou *Mords-les*, qui sûrement ne vous aura point mordu, et que vous aurez bien caressé, comme il le mérite. Vous avez vu aussi M. le chevalier de Rochefort, qui est un galant homme, et qui m'a paru aussi enchanté de la réception que vous lui avez faite qu'il l'est peu du séjour de Versailles et de la société des courtisans. *Iterum vale*. Je vous embrasse de tout mon cœur. Réponse, je vous prie, sur les deux vers latins; j'en suis un peu pressé. J'oubliais de vous dire que mademoiselle Clairon a déjà rendu le painbénit; voilà ce que c'est que de quitter le théâtre.

6375. — A M. D'ALEMBERT.

26 juin.

Mon digne et aimable philosophe, je l'ai vu, ce brave *Mords-les*, qui les a si bien mordus; il est du naturel des vrais braves, qui ont autant de douceur que de courage; il est visiblement appelé à l'apostolat. Par quelle fatalité se peut-il que tant de fanatiques imbéciles aient fondé des sectes de fous, et que tant d'esprits supérieurs puissent à peine venir à bout de fonder une petite école de raison? C'est peut-être parce qu'ils sont sages; il leur manque l'enthousiasme, l'activité. Tous les philosophes sont trop tièdes; ils se contentent de rire des erreurs des hommes au lieu de les écraser. Les missionnaires courent la terre et les mers; il faut au moins que les philosophes courent les rues; il faut qu'ils aillent semer le bon grain de maison en maison. On réussit encore plus par la prédication que par les écrits des pères. Acquitez-vous de ces deux grands devoirs, mon cher frère; prêchez et écrivez, combattez, convertissez, rendez les fanatiques si odieux et si méprisables que le gouvernement soit honteux de les soutenir.

Il faudra bien à la fin que ceux à qui une secte fanatique et persécutrice a valu des honneurs et des richesses se contentent de leurs avantages, qu'ils se bornent à jouir en paix, et qu'ils se défassent de l'idée de rendre leurs erreurs respectables. Ils diront aux philosophes : Laissez-nous jouir, et nous vous laisserons raisonner. On pensera un jour en France comme en Angleterre, où la religion n'est regardée par le parlement que comme une affaire de politique; mais pour en venir là, mon cher frère, il faut du travail et du temps.

L'Église de la sagesse commence à s'étendre dans nos quartiers, où régnait, il y a douze ans, le plus sombre fanatisme. Les provinces s'éclairent, les jeunes magistrats pensent hautement; il y a des avocats généraux qui sont des anti-Omer. Le livre attribué à Fréret¹, et qui est peut-être de Fréret, fait un bien prodigieux. Il y a beaucoup de confesseurs, et j'espère qu'il n'y aura point de martyrs. Il y a beaucoup de tracasseries politiques à Genève; mais je ne connais pas de ville où il y ait moins de calvinistes que dans cette ville de Calvin. On est étonné des progrès que la raison humaine a faits en si peu d'années. Ce petit professeur de bêtises, nommé Vernet, est l'objet du mépris public. Son livre contre vous et contre les philosophes est le plus inconnu des livres, malgré la prétendue troisième édition². Vous sentez bien que la *Lettre curieuse de Robert Covelle*, que je vous ai envoyée, n'est calculée que pour le méridien de Genève, et pour mortifier ce pédant. Il a un frère qui possède une métairie dans ma terre de Tournay, il y vient quelquefois : je compte avoir le plaisir de le faire mettre au pilori dès que j'aurai un peu de santé; c'est une plaisanterie que les philosophes peuvent se permettre avec de tels prêtres, sans être persécuteurs comme eux.

Il me semble que tous ceux qui ont écrit contre les philosophes sont punis dans ce monde : les jésuites ont été chassés; Abraham Chaumeix s'est enfui à Moscou; Berthier est mort d'un poison froid³; Fréron a été honni sur tous les théâtres, et Vernet sera pilorié infailliblement.

Vous devriez, en vérité, punir tous ces maraudeurs-là par quelqu'un de ces livres moitié sérieux, moitié plaisants, que vous savez si bien faire. Le ridicule vient à bout de tout; c'est la plus forte des armes, et personne ne la manie mieux que vous. C'est un grand plaisir de rire en se vengeant. Si vous n'écrasez pas l'inf..., vous avez manqué votre vocation. Je ne peux plus rien faire. J'ai peu de temps à vivre : je mourrai, si je puis, en riant, mais, à coup sûr, en vous aimant.

6376. — A. M. DAMILAVILLE.

26 juin.

Je suis enchanté de l'abbé Morellet, mon cher frère. En vérité, tous ces philosophes-là sont les plus aimables et les plus

1. Voyez lettre 6306.

2. Les *Lettres* de Vernet ont eu réellement trois éditions.

3. Voyez tome XXIV, page 95, la *Relation de la maladie*, etc., de Berthier.

vertueux des hommes ; et voilà ceux qu'Omer veut persécuter !

Il n'y a qu'un homme infiniment instruit dans la belle science de la théologie et des pères qui puisse avoir fait l'*Examen critique des Apologistes*¹. J'avoue que le livre est sage et modéré : tout critique doit l'être ; mais je ne pense pas qu'on doive blâmer le lord Bolingbroke d'avoir écrit avec la fierté anglaise, et d'avoir rendu odieux ce qu'il a prouvé être misérable. Il fait, ce me semble, passer son enthousiasme dans l'âme du lecteur. Il examine d'abord de sang-froid, ensuite il argumente avec force, et il conclut en foudroyant. Les *Tusculanes* de Cicéron et ses *Philippiques* ne doivent point être écrites du même style.

Vous me faites bien plaisir, mon cher frère, de me dire que M^{lle} Sainval² a réellement du talent. Il est à souhaiter qu'elle soutienne le théâtre, qui tombe, dit-on, en langueur. Mais quand aurons-nous des hommes qui aient de la figure et de la voix ?

J'ai écrit à M. Grimm³. Il s'agit de me faire savoir les noms des principales personnes d'Allemagne que je pourrai intéresser à favoriser les Sirven. Je vous supplie de lui en écrire un mot, et de le presser de m'envoyer les instructions que je lui demande. Les Sirven et moi, nous vous en aurons une égale obligation.

Adieu, mon cher frère ; s'il n'y a point de nouveauté à présent, le livre attribué à Fréret doit en tenir lieu pour longtemps : il fait honneur à l'esprit humain.

Comme je vous embrasse, vous et les vôtres !

6377. — A M. THIERIOT.

26 juin.

Mon cher et ancien ami, j'aurais plus de foi à votre régime qu'à l'eau de M. Vyl. La véritable eau de santé est de l'eau fraîche, et tous ceux qui prétendent faire subsister ensemble l'intempérance et la santé sont des charlatans. Une meilleure recette est celle qu'on vous envoie de Brandebourg tous les trois mois⁴. Votre arrangement me paraît très-bien fait et très-adroit ; il n'y a personne auprès de votre correspondant qui puisse l'avertir

1. Voyez lettre 6306.

2. M^{lle} Sainval l'aînée.

3. Lettre 6365.

4. Le payement de ce que lui donnait le roi de Prusse, dont il était le correspondant littéraire.

qu'on lui donne du vieux pour du nouveau. Il serait à souhaiter que le public donnât dans le même panneau, et qu'il relût nos auteurs du bon temps, au lieu de se gâter le goût par les misérables nouveautés dont on nous accable.

Vous êtes sans doute informé du nouveau livre qui paraît sous le nom de *Fréret*¹; c'est un excellent ouvrage qui doit déjà être connu en Allemagne. Les citations sont aussi fidèles que curieuses, les preuves claires, et le raisonnement si vigoureux qu'il n'y a qu'un sot qui puisse y répliquer. Les *Lettres sur les miracles*² de Baudinet et de Covelle ne sont point encore connues en France.

Si je trouve dans mes paperasses quelques petits morceaux qui puissent figurer dans vos envois, je ne manquerai pas de vous en faire part; mais à présent je suis si occupé de l'édition in-4° que les Cramer font de mes anciennes sottises, je suis si enseveli dans des tas de papiers, que je ne peux rien débrouiller; mais quand je serai défat de cet embarras désagréable, je chercherai tous les matériaux qui pourront vous convenir. Nous comptons avoir incessamment un des neveux de votre correspondant. J'aime bien autant les voir chez moi que de les aller chercher chez eux. Nous avons eu l'abbé Morellet; c'est un homme très-aimable, très-instruit, très-vertueux. Voilà comme les vrais philosophes sont faits, et ce sont eux qu'on veut persécuter! Adieu, mon cher ami; vivez tranquille et heureux.

6378. — DE MADAME VEUVE DUCHESNE³.

Paris, 28 juin 1766.

Monsieur, feu mon mari eut l'honneur de vous marquer, il y a environ dix-huit mois, qu'il avait le dessein de faire une nouvelle et très-belle édition de *la Henriade*. Le goût du public vrai et constant pour tous vos ouvrages m'a engagée à ne pas perdre de vue ce projet. L'impression n'en est pas encore commencée, mais les dessins sont déjà esquissés. Dès que la première planche sera en état d'être tirée, j'aurai l'honneur de vous en envoyer la meilleure épreuve. M. Duchesne avait pris la liberté de vous demander si vous n'auriez pas quelque sujet d'estampe nouveau; permettez-moi de prendre celle de vous faire la même demande; bien que le dessinateur soit un homme de génie, vos avis à cet égard seraient des ordres pour lui et pour moi.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-jointe une lettre relative à la nouvelle édition de *la France littéraire* que je vais faire; j'ose attendre de vous,

1. Voyez lettre 6306.

2. Voyez tome XXV, page 357.

3. *Dernier Volume des Oeuvres de Voltaire*, 1862.

monsieur, que vous voudrez bien donner pour cet ouvrage les éclaircissements que vous seul êtes en état de donner. Votre nom n'a pas besoin de lui pour être connu, mais c'est le monument de l'état littéraire de notre siècle; il vous intéresse à un titre trop flatteur et trop beau pour que je n'attende pas de vous vos bontés à son égard.

Encore une prière, monsieur. Je vous serai bien obligée de m'indiquer l'édition sur laquelle vous préféreriez que je fisse la mienne, et, si vous aviez quelques changements, de vouloir bien me les communiquer. Je suis, etc.

6379. — A M. D'ALEMBERT.

1^{er} juillet.

Ignis ubique latet, naturam amplectitur omnem,
Cuncta parit, renovat, dividit, unit, alit.

Oui, mon cher philosophe, ces deux mauvais vers sont de moi ¹. Je suis comme l'évêque de Noyon ², qui disait dans un de ses sermons : « Mes frères, je n'ai pris aucune des vérités que je viens de vous dire ni dans l'Écriture, ni dans les pères ; tout cela part de la tête de votre évêque. »

Je fais bien pis ; je crois que j'ai raison, et que le feu est précisément tel que je le dis dans ces deux vers. Votre Académie n'approuva pas mon idée, mais je ne m'en soucie guère. Elle était toute cartésienne alors, et on y citait même les petits globules de Malebranche ; cela était fort douloureux. Je vous recommande, mon cher frère et mon maître, les Vernet dans l'occasion.

Vous m'enchantez de me dire que M^{lle} Clairon a rendu le pain bénit ; on aurait bien dû la claquer à Saint-Sulpice. Je m'y intéresse d'autant plus, moi qui vous parle, que je rends le pain bénit tous les ans avec une magnificence de village que peut-être le marquis Simon Lefranc n'a pas surpassée. Je suis toujours fâché que le puissant auteur de la belle *Préface* ³ ait pris martre pour renard, en citant saint Jean ⁴. Les pédants tireront avantage de cette méprise, comme Cyrille se prévalut de quelques balourdises de l'empereur Julien ; et de là ils concluront que les philosophes ont toujours tort.

Nous aurons incessamment dans notre ermitage un prince ⁵

1. Voltaire les avait mis pour épigraphe à son *Essai sur la nature du feu* : voyez tome XXII, page 279.

2. Clermont-Tonnerre ; voyez la note, tome XXVI, page 649.

3. Voyez lettre 6252.

4. Voyez lettre 6414.

5. Le prince de Brunswick.

qui vaut un peu mieux que le protecteur¹ de Catherin Fréron.

Êtes-vous homme à vous informer de ce jeune fou nommé M. de La Barre, et de son camarade, qu'on a si doucement condamnés à perdre le poing, la langue, et la vie, pour avoir imité Polyeucte et Néarque? On me mande qu'ils ont dit, à leur interrogatoire, qu'ils avaient été induits à l'acte de folie qu'ils ont commis par la lecture des livres des encyclopédistes.

J'ai bien de la peine à le croire; les fous ne lisent point, et assurément nul philosophe ne leur aurait conseillé des profanations. La chose est importante. Tâchez d'approfondir un bruit si odieux et si dangereux.

M. le chevalier de Rochefort m'a bien consolé de tous les importuns qui sont venus me faire perdre mon temps dans ma retraite. Dieu merci, je ne les reçois plus; mais quand il me viendra des hommes tels que M. le chevalier de Rochefort, qui me parleront de vous, mes moments seront bien employés avec eux. Je viens de voir aussi un M. Bergier², qui pense comme il faut; il dit qu'il a eu le bonheur de vous voir quelquefois, et il ne m'en a pas paru indigne.

N'oubliez pas, je vous en supplie, Polyeucte et Néarque; mais surtout mandez-moi si vous êtes dans une situation heureuse, et si vous vous consolez des niches qu'on fait tous les jours à la philosophie.

6380. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT,

LIEUTENANT DES GARDES DU CORPS.

1^{er} juillet.

Vous n'êtes pas, monsieur, comme ces voyageurs qui viennent à Genève et à Ferney pour m'oublier ensuite et être oubliés. Vous êtes venu en vrai philosophe, en homme qui a l'esprit éclairé et un cœur bienfaisant. Vous vous êtes fait un ami d'un homme qui a renoncé au monde; j'ai senti tout ce que vous valez; vous m'avez laissé bien des regrets. Comptez, monsieur, que votre souvenir est la plus douce de mes consolations.

Je vous suis très-obligé de ces *Ruines de la Grèce*³. Je crois qu'on est actuellement à Paris dans les ruines du bon goût, et

1. Le prince de Deux-Ponts; voyez lettre 6374.

2. Frère de Bergier le théologien. (K.)

3. *Les Ruines des plus beaux monuments de la Grèce, considérés du côté de l'histoire et de l'architecture, par Julien-David Leroy, 1758, in-folio. Il y a une édition de 1769.*

quelquefois dans celles du bon sens ; mais de bons esprits, tels que vous et vos amis, soutiendront toujours l'honneur de la nation. Il est vrai qu'ils seront en petit nombre ; mais à la longue le petit nombre gouverne le grand.

J'ai vu depuis peu un ouvrage posthume de M. Fréret¹, secrétaire de l'Académie des belles-lettres. Ce livre mérite d'entrer dans votre bibliothèque ; il ne paraît pas fait pour être lu de tout le monde ; mais il y a d'excellentes recherches, et si l'on y trouve quelque chose de dangereux, vous en savez assez pour le réfuter. J'aurai l'honneur de vous l'envoyer par la diligence de Lyon, à l'adresse qu'il vous plaira de m'indiquer.

M^{me} Denis est très-touchée de votre souvenir. Agréez, monsieur, mes tendres respects, que je vous présente du fond de mon cœur.

P. S. Si vous aimez Henri IV, comme je n'en doute pas, je vous exhorte à lire la justification du président de Thou² contre le sieur de Bury, auteur d'une nouvelle *Vie de Henri IV*.

6381. — A M. DAMILAVILLE.

1^{er} juillet.

On me mande, mon cher frère, une étrange nouvelle. Les deux insensés³, dit-on, qui ont profané une église en Picardie ont répondu, dans leurs interrogatoires, qu'ils avaient puisé leur aversion pour nos saints mystères dans les livres des encyclopédistes et de plusieurs philosophes de nos jours. Cette nouvelle est sans doute fabriquée par les ennemis de la raison, de la vertu et de la religion. Qui sait mieux que vous combien tous ces philosophes ont tâché d'inspirer le plus profond respect pour les lois reçues ? Ils ne sont que des précepteurs de morale, et on les accuse de corrompre la jeunesse. On cherche à renouveler l'aventure de Socrate ; on veut rendre les Parisiens aussi injustes que les Athéniens, parce qu'on croit plus aisé de les faire ressembler aux Grecs par leurs folies que par leurs talents.

Ne pourriez-vous pas remonter à la source d'un bruit si odieux et si ridicule ? Je vous prie de mettre tous vos soins à vous en informer.

J'ai reçu la visite d'un homme de mérite qui vous a vu quelque-

1. *Examen critique*, etc. ; voyez lettre 6306.

2. *Le Président de Thou justifié*, etc. ; voyez tome XXV, page 477.

3. Le chevalier de La Barre et Moinel ; voyez tome XXV, page 509.

fois chez M. d'Holbach ; son nom est, je crois, Bergier¹. Il m'a paru en effet digne de vivre avec vous.

On dit que M^{lle} Clairon a rendu le pain bénit, et que toute la paroisse a battu des mains.

M. le prince de Brunswick vient bientôt honorer mon désert de sa présence. Je ne sais comment je pourrai le recevoir dans l'état où je suis. Je m'affaiblis plus que jamais, mon cher frère ; mais puisque Fréron et Omer se portent bien, je dois être content.

Je vous embrasse avec la plus tendre amitié. *Écr. l'inf....*

6382. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC ².

1^{er} juillet.

Je puis vous assurer, monsieur, que ceux qui imputent à M. de La Barre et à son camarade d'extravagance le discours qu'on leur fait tenir à M. Pasquier³ ont débité l'imposture la plus odieuse et la plus ridicule. De jeunes étourdis que la démence et la débauche ont entraînés jusqu'à des profanations publiques ne sont pas gens à lire des livres de philosophie. S'ils en avaient lu, ils ne seraient pas tombés dans de pareils excès ; ils y auraient appris à respecter les lois et la religion de notre patrie. Toutes les nouvelles qu'on a débitées dans votre pays sont extrêmement fausses. Non-seulement l'arrêt n'a pas été exécuté, mais il n'a pas été signé, et il n'a passé qu'à la majorité de trois voix. On a pris le parti de ne point faire signer cet arrêt, pour prendre à loisir les mesures convenables qui en empêcheront l'exécution⁴. La peine n'aurait pas été proportionnée au délit. Il n'est pas juste de punir la démence comme on punit le crime.

M. Boursier compte vous faire incessamment un petit envoi. Il vous est toujours très-tendrement attaché, et conservera ces sentiments jusqu'au dernier jour de sa vie.

6383. — A M. LACOMBE ⁵.

1^{er} juillet.

Je fais partir, monsieur, par la diligence de Lyon, à votre adresse, les trois volumes de *Mélanges de philosophie et d'histoire*

1. Frère de l'abbé, et traducteur de quelques ouvrages.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Conseiller au parlement de Paris, rapporteur de l'affaire La Barre.

4. On peut juger par cette phrase de quel étonnement, de quelle fureur sera saisi Voltaire quand il apprendra le sanglant dénoûment. (G. A.)

5. Éditeurs, de Cayrol et François.

qui sont devenus un peu rares à Paris. Cet ouvrage ayant été débité avec une permission tacite, je ne puis croire que la chambre syndicale vous refuse votre exemplaire.

J'attends tous les jours la tragédie de mon ami¹, que je ne manquerai pas aussi de vous envoyer. Il me parut, à la première lecture que j'en fis, que les remarques historiques dont cette pièce est accompagnée pourraient lui procurer un très-grand débit. Si, en attendant, vous êtes toujours dans le dessein d'imprimer les petits chapitres par ordre alphabétique, on vous fera tenir des additions. Vous observerez, s'il vous plait, qu'il se trouve plusieurs chapitres sur la même matière ; il ne vous sera pas difficile de conformer les titres aux objets qui sont traités dans chaque chapitre, et de mettre le tout dans un ordre convenable.

Je vous supplie, s'il en est temps, monsieur, de vouloir bien ôter l'annonce de *Genève* à la poétique que vous avez imprimée à Paris. Vous m'avez honoré d'une préface qui est trop à mon avantage ; il n'est pas juste qu'on croie que j'ai fait imprimer mes louanges à Genève. Mais, si ce que je vous demande n'est plus praticable, rendez-moi du moins, par vous et par vos amis, la justice que je mérite. J'ai à cœur que l'on sache combien vous m'avez fait d'honneur, et qu'on ne m'accuse pas d'avoir voulu m'en faire à moi-même. Je regarderai toujours comme un honneur très-flatteur d'être imprimé par vous.

Ne doutez point des sentiments d'estime, d'amitié et de reconnaissance que je vous ai voués.

6384. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 3 juillet.

Voulez-vous bien, monsieur, que je vous adresse cette réponse que je dois à M. Thomas²? Je crois que je l'aime autant que vous l'aimez, sans que je l'aie jamais vu. Vous êtes dans le temple de la Discorde, tandis que je suis dans celui de la Paix ; mais je quitterais volontiers mon temple pour venir vous embrasser dans le vôtre, si j'avais une heure de santé. Donnez-moi la consolation, je vous en prie, de présenter mes respectueux hommages à monsieur l'ambassadeur ; je me flatte que sa santé est entièrement raffermie, et qu'il a, comme vous, un corps digne de son âme ; la mienne, toute languissante qu'elle est, vous est bien véritablement attachée.

1. *Le Triumvirat*.

2. Cette lettre à Thomas est perdue.

6385. — A M. DAMILAVILLE.

4 juillet.

C'est un grand hasard, mon cher frère, quand je peux écrire un mot de ma main. J'ai plus de plaisir à vous écrire mes pensées qu'à les dicter ; il me semble qu'alors le commerce en est plus intime. Je vous recommande plus que jamais la cause de ces infortunés Sirven, qui ont le malheur d'être venus trop tard pour exciter le zèle du public, mais qui enfin seront secourus et justifiés. Nous voici dans ce mois de juillet où vous m'avez fait espérer le mémoire du prophète Élie. Il n'a point à travailler à présent au triste procès de M. de La Luzerne : c'est une affaire d'enquête et d'interrogatoire. Du moins on m'a dit qu'à présent le ministère d'un avocat était inutile. Si cela est vrai, je vous conjure de plaider la cause des Sirven devant Élie.

Je vous prie d'envoyer à frère Grimm ce petit billet¹.

Je vous avais déjà dit que j'avais vu frère Bergler et plusieurs autres frères. La paix soit sur eux. Avez-vous vu la préface du roi de Prusse ? C'est dommage qu'il débute par la plus lourde bévue².

L'enchanteur Merlin peut-il corriger la sienne ? Cet enchanteur n'entend pas le latin.

Je vous prie, mon cher frère, de pardonner à un vieux malade s'il n'écrit ni plus ni mieux.

6386. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 juillet.

Mon divin ange, voici un homme³ plus heureux que moi. C'est un de mes compatriotes des déserts de Gex, qui a l'honneur de paraître devant vous ; c'est le syndic de nos grands états, c'est le maire de la capitale de notre pays, qui a deux lieues de large sur cinq de long ; c'est le subdélégué de monseigneur l'intendant, c'est celui qui a posé les limites de la France avec l'auguste république de Genève. M. le duc de Praslin lui avait promis d'orner sa poitrine d'une figure de saint Michel⁴ terrassant le diable ; il soupire après ce rare bonheur, et moi, j'attends mes roués. Vous avez vu sans doute M. de Chabanon ; je me mets aux pieds de M^{me} d'Argental.

1. Il est perdu.

2. Voyez lettre 6414.

3. Fabry, à qui sont adressées la lettre 4204 et quelques autres.

4. Le cordon de Saint-Michel.

6387. — A MADAME GEOFFRIN,

A VARSOVIE ¹.

5 juillet.

Vous êtes, madame, avec un roi qui, seul de tous les rois, ne doit sa couronne qu'à son mérite. Votre voyage vous fait honneur à tous deux. Si j'avais eu de la santé, je me serais présenté sur votre route, et j'aurais voulu paraître à votre suite. Je ne peux mieux faire ma cour à Sa Majesté et à vous, madame, qu'en vous proposant une bonne action : daignez lire, et faire lire au roi, le petit écrit ci-joint². Ceux qui secourent les Sirven, et qui prennent en main leur cause, ont besoin d'être appuyés par des noms respectés et chéris. Nous ne demandons qu'à voir notre liste honorée par ces noms qui encouragent le public. L'aide la plus légère nous suffira. La gloire de protéger l'innocence vaut le centuple de ce qu'on donne. L'affaire dont il s'agit intéresse le genre humain, et c'est en son nom qu'on s'adresse à vous, madame. Nous vous devons l'honneur et le plaisir de voir un bon roi secourir la vertu contre un juge de village, et contribuer à extirper la plus horrible superstition. J'ai l'honneur d'être, etc.

6388. — A MADAME D'ÉPINAL.

6 juillet. Partira par Lyon je ne sais quand.

Je bénis la Providence, ma respectable et chère philosophe, de ce que votre pupille va devenir tuteur³; s'il y a un corps qui ait besoin de philosophes, c'est assurément celui dans lequel il va entrer. Les philosophes ne rouent point les Calas, ils ne condamnent point à un supplice horrible⁴ des insensés qu'il faut mettre aux Petites-Maisons. De quel front peut-on aller à *Polyeucte* après une pareille aventure? Le tuteur, élevé par sa tutrice, sera digne de l'emploi auquel il se destine. On attend beaucoup de la génération qui se forme; la jeunesse est instruite, elle n'arrive point aux dignités avec les préjugés de ses grands-pères. J'ai, Dieu merci, un neveu⁵ dans le même corps, qui a

1. La réponse est sous le n° 6429.

2. Ce qu'il appelle *Petit Discours* dans les lettres 6292, 6299, 6373.

3. Allusion à la prétention qu'avait le parlement de Paris de s'appeler tuteur des rois.

4. La condamnation du chevalier de La Barre et du chevalier d'Étallonde; voyez tome XXV, pages 501 et 513.

5. L'abbé Mignot.

été bien élevé, et qui pense comme il faut penser. La lumière se communique de proche en proche; il faut laisser mourir les vieux aveugles dans leurs ténèbres; la véritable science amène nécessairement la tolérance. On ne brûlerait pas aujourd'hui la maréchale d'Ancre comme sorcière, on ne ferait pas la Saint-Barthélemy; mais nous sommes encore loin du but où nous devons tendre: il faut espérer que nous l'atteindrons. Nous sommes, en bien des choses, les disciples des Anglais; nous finirons par égaler nos maîtres.

Vous devez à présent, ma chère et respectable philosophe, jouir d'une santé brillante; et moi, je dois être languissant: aussi suis-je. Puisque Esculape est à Paris, que vos bontés me soutiennent.

Permettez que je fasse les plus tendres compliments au tuteur. Tout notre petit ermitage est à vos pieds.

6389. — A M. DAMILAVILLE.

7 juillet.

Mon cher frère, mon cœur est flétri; je suis atterré. Je me doutais qu'on attribuerait la plus sotte et la plus effrénée démente¹ à ceux qui ne prêchent que la sagesse et la pureté des mœurs. Je suis tenté d'aller mourir dans une terre où les hommes soient moins injustes. Je me tais; j'ai trop à dire.

Je vous prie instamment de m'envoyer la lettre qu'on prétend que j'ai écrite à Jean-Jacques², et qu'assurément je n'ai point écrite. Le temps se consume à confondre la calomnie. On vous demande bien pardon de vous charger de faire rendre tant de lettres.

6390. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

7 juillet.

C'est moi, mon cher frère, qui voudrais passer avec vous dans ma retraite les derniers six mois qui me restent peut-être encore à vivre. C'est Antoine qui voudrait recevoir Paul. Mon désert est plus agréable que ceux de la Thébàide, quoiqu'il ne soit pas si chaud. Tous nos ermites vous aiment, tous chantent vos louanges, et désirent passionnément votre retour.

1. Parmi les livres trouvés chez le chevalier de La Barre se trouvait le *Dictionnaire philosophique*, qu'on mit sur le bûcher qui consuma ses restes; voyez l'avertissement de Beuchot en tête du tome XVII.

2. La *Lettre au docteur Pansophe*, voyez tome XXVI, page 19.

Le livre de Fréret¹ est bien dangereux, mais *oportet hæreses esse*. Les manuscrits de Dumarsais et de Chénelart² ont été imprimés aussi. Il est bien triste que l'on impute quelquefois à des vivants, et même à de bons vivants, les ouvrages des morts. Les philosophes doivent toujours soutenir que tout philosophe qui est en vie est un bon chrétien, un bon catholique. On les loue quelquefois des mêmes choses que les dévots leur reprochent, et ces louanges deviennent funestes, *che sono accusa e pagon lodi*. Le bruit de ces dangereux éloges va frapper les longues et superbes oreilles de certains pédants; et ces pédants irrités poursuivent avec rage de pauvres innocents qui voudraient faire le bien en secret. La dernière scène qui vient de se passer à Paris prouve bien que les frères doivent cacher soigneusement les mystères et les noms de leurs frères. Vous savez que le conseiller Pasquier a dit, en plein parlement, que les jeunes gens d'Abbeville qu'on a fait mourir avaient puisé leur impiété dans l'école et dans les ouvrages des philosophes modernes. Ils ont été nommés par leur nom; c'est une dénonciation dans toutes les formes. On les rend complices des profanations insensées de ces malheureux jeunes gens; on les fait passer pour les véritables auteurs du supplice dans lequel on a fait expirer de jeunes indiscrets. Y a-t-il jamais eu rien de plus méchant et de plus absurde que d'accuser ainsi ceux qui enseignent la raison et les mœurs d'être les corrupteurs de la jeunesse? Qu'un janséniste fanatique eût été coupable d'une telle calomnie, je n'en serais pas surpris; mais que ce soit un conseiller de grand'chambre, cela est honteux pour la nation. Le mal est que ces imputations parviennent au roi, et qu'elles paraissent dictées par l'impartialité et par l'esprit de patriotisme. Les sages, dans des circonstances si funestes, doivent se taire et attendre.

Quand vous trouverez, mon cher frère, les livres que vous avez eu la bonté de me promettre, M. Damilaville les payera à votre ordre. Rien ne presse. Ne songez qu'à vos travaux et à vos amusements, vivez aussi heureux qu'un pauvre sage peut l'être, et souvenez-vous des ermites, qui vous seront très-tendrement attachés.

1. *Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*; voyez lettre 6306.

2. Chénelart est probablement un nom sous lequel Voltaire voulait faire passer quelque opuscule. Quant à Dumarsais, il s'agit de l'*Analyse de la religion chrétienne*, dont il a souvent été question; voyez tome XVIII, page 261; XXVI, 500, etc.

6391. — A M. HENNIN.

A Ferney, 8 juillet.

Tout malade que je suis, mon cher monsieur, il faudra probablement que je reçoive dans ma puante et délabrée maison un prince¹ victorieux et aimable. Heureusement il est philosophe, monsieur l'ambassadeur l'est aussi, vous l'êtes aussi.

Pouvons-nous sans indiscrétion, M^{me} Denis et moi, supplier Son Excellence de vouloir bien nous protéger de sa présence, et d'amener M. le prince de Brunswick? Nous leur donnerons du lait de nos vaches, du miel de nos abeilles, et des fraises de notre jardin. Négociez cette affaire avec Son Excellence; mettez-moi à ses pieds; dites-lui qu'après qu'il se sera crevé avec le prince par sa trop bonne chère, il est juste qu'il vienne jeûner le lendemain à la campagne, respirer un air pur, et oublier les tracasseries genevoises et les cuisiniers français.

Je ne sais point le jour, j'ignore la marche de M. le prince de Brunswick; j'ignore même si son projet est de dîner dans ma caserne. Mettez-moi au fait; ayez la bonté de le prévenir sur l'état d'un vieillard infirme. Vous me ressuscitez quelquefois par votre gaieté, secourez-moi par vos bontés. Mon cœur et mon estomac vous sont dévoués. V.

6392. — DE M. HENNIN².

A Genève, le 9 juillet 1766.

Ce n'est pas le tout, monsieur, que d'être philosophe, il faut être exact, surtout quand on est ambassadeur. Voilà pourquoi Son Excellence ne pourrait pas vous promettre d'aller dîner à Ferney quand sa santé le lui permettrait. Un prince d'Allemagne et un ambassadeur de France sont d'ordinaire assez incompatibles. L'un et l'autre ont des droits qui ne sont stipulés nulle part, et des prétentions que bien des gros livres n'ont point éclaircies. Je ne suis pas, moi chétif, sans avoir aussi quelques entraves; mais je saurai les secouer pour me rendre dans ce château que vous dénigrez tant depuis qu'il prend la forme d'un palais. M. de Taulès sera vraisemblablement de la partie, à moins que les affaires ne le retiennent ici.

On assure que M. le prince de Brunswick sera ici ce soir ou demain; c'est tout ce que j'en sais. Je souhaite fort, monsieur, être à portée de m'acquitter vis-à-vis de ce prince de ce que vous paraissez désirer de ma

1. Le prince de Brunswick.

2. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin, 1825.*

part; mais ne vous inquiétez point. Depuis que la philosophie et les Muses habitent sur la terre, jamais elles n'y ont paru en aussi bonne posture.

On dit que monsieur le professeur ¹ n'aura point de réponse; mais qu'on lui offrira, s'il le veut, une attestation de vie et de mœurs.

Vous auriez dû, monsieur, retrancher dans le papier que vous m'avez remis, et dont je n'ai fait aucun usage, ces mots : *Je me réserve*, qui lui donnent l'air d'une parodie ². Mes respects à vos dames.

6393. — DE CATHERINE II³,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

Saint-Petersbourg, 29 juin (9 juillet) 1766.

Monsieur, la lueur de l'étoile du Nord n'est qu'une aurore boréale; ses bienfaits répandus à quelques centaines de lieues, dont il vous plait de faire mention, ne m'appartiennent pas: les Calas doivent ce qu'ils ont reçu à leurs amis; M. Diderot, la vente de sa bibliothèque aux siens, tout comme les Calas et les Sirven vous doivent tout. Ce n'est rien que de donner un peu à son prochain de ce dont on a un grand superflu; mais c'est s'immortaliser que d'être l'avocat du genre humain, le défenseur de l'innocence opprimée. Ces deux causes vous attirent la vénération due à de tels miracles. Vous y avez combattu les ennemis réunis des hommes: la superstition, le fanatisme, l'ignorance, la chicane, les mauvais juges, et la partie du pouvoir qui repose entre les mains des uns et des autres. Il faut bien des vertus et des qualités pour surmonter ces obstacles. Vous avez montré que vous les possédez: vous avez vaincu.

Vous désirez, monsieur, un secours modique pour les Sirven: le puis-je refuser? me louerez-vous de cette action? y a-t-il de quoi? En partant de là, je vous avoue que j'aimerais mieux qu'on ignorât ma lettre de change. Si cependant vous pensez que mon nom, tout peu harmonieux qu'il est, fera du bien à ces victimes de l'esprit de persécution, je m'en remets à votre prévoyance, et vous me nommerez, pourvu seulement que cela même ne leur nuise pas. J'ai mes raisons pour le croire.

La mésaventure avec l'évêque de Rostow a été traitée publiquement, et vous en pouvez communiquer, monsieur, le mémoire à votre gré, comme une pièce authentique que vous tenez d'une voie irrévocable.

J'ai lu avec beaucoup d'attention l'imprimé qui accompagnait votre lettre. Il est bien difficile de réduire les principes qu'il contient en pratique. Malheureusement le grand nombre y sera longtemps opposé. Il est cependant possible d'émousser la pointe des opinions qui mènent à la destruction des humains. Voici mot à mot ce que j'ai mis, entre autres, à ce sujet, dans une instruction pour un comité qui refondra nos lois ⁴:

1. Le professeur Vernet.

2. Il s'agit de la *Déclaration* qui est au tome XXV, page 499.

3. *Collection de Documents, Mémoires et Correspondances pour servir à l'histoire de l'empire de Russie*, tome X, page 93.

4. *Instruction donnée par Catherine II à la commission établie pour travailler*

« Dans un grand empire qui étend sa domination sur autant de peuples divers qu'il y a de différentes croyances parmi les hommes, la faute la plus nuisible au repos et à la tranquillité de ses citoyens serait l'intolérance de leurs différentes religions. Il n'y a même qu'une sage tolérance également avouée de la religion orthodoxe et de la politique qui puisse ramener toutes ces brebis égarées à la vraie croyance. La persécution irrite les esprits; la tolérance les adoucit et les rend moins obstinés, en étouffant ces disputes contraires au repos de l'État et à l'union des citoyens. »

Après cela suit un précis du livre de *l'Esprit des lois, Sur la magie, etc.*¹, qu'il serait trop long de rapporter ici, où il est dit tout ce qu'on peut dire pour préserver d'un côté les citoyens des maux que peuvent produire de pareilles accusations, sans cependant troubler, de l'autre, la tranquillité des croyances, ni scandaliser les consciences des croyants. J'ai cru que c'était l'unique voie praticable d'introduire les cris de la raison que de les poser sur le fondement de la tranquillité publique, dont chaque individu sent continuellement le besoin et l'utilité.

Le petit comte Schouvalow, de retour dans sa patrie, m'a fait le récit de l'intérêt que vous lui avez témoigné prendre à tout ce qui me regarde. Je finis par vous en marquer ma gratitude.

CATHERINE.

6394. — A MADAME VEUVE DUCHESNE².

A Ferney, 11 juillet.

Je fais partir par les voitures de Genève, et ensuite par la diligence de Lyon à Paris, mardi prochain, 15 du mois, les feuilles de la *Henriade* augmentées et corrigées, avec toutes les instructions nécessaires pour que M^{me} Duchesne puisse faire une belle édition. Je souhaite qu'elle en tire quelque avantage. Je suis son très-humble serviteur.

6395. — A M. HENNIN³.

Jeudi matin.

Ma foi, monsieur, les beaux esprits se rencontrent. Vous ne me dites point que messieurs les plénipotentiaires avaient employé la même formule que moi chétif, quand je vous montrai mon édit émané contre le col tord ou tors³. Si on lui donne une attestation

à la rédaction d'un nouveau Code de lois, nos 493-495. La traduction que contient la lettre de Catherine est autre que celle qui se lit dans la traduction entière de *l'Instruction*, dont j'ai sous les yeux une édition de 1779. (B.)

1. Livre XII.

2. Éditeurs, de Cayrol et François. — Réponse à la lettre 6378.

3. Vernet; voyez page 316, note 2.

de vie et de mœurs, il sera de ces gens qu'on pend avec leur grâce au cou. Avez-vous le gendre du roi d'Angleterre aujourd'hui ? avez-vous vu le grand kan des Cosaques ? comment me tirerai-je d'un hetman et d'un prince héréditaire ? Si vous ne venez à mon secours avec M. le chevalier de Taulès, qui est de la taille du grand kan, je suis perdu. Mettez-moi toujours aux pieds de Son Excellence, et ayez pitié du pauvre vieillard qui vous aime de tout son cœur.

6396. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 juillet.

Mes divins anges, quoique les belles-lettres soient un peu honnies, que le théâtre soit désert, que les hommes n'aient plus de voix, que les femmes ne sachent plus attendre ; quoiqu'il faille enfin renoncer au monde, je ne renonce point aux roués¹, et je vous prie de me les renvoyer, pour qu'ils reçoivent chez moi la confirmation de l'arrêt que vous avez porté sur eux.

Puis-je vous demander s'il est vrai qu'on ait imprimé *Barneveldt*² ?

Avez-vous vu M. de Chabanon ? Êtes-vous contents de son plan³ ?

Je ne vous parle que de théâtre, et cependant j'ai le cœur navré. C'est que je n'aime point du tout les Félix⁴ qui font mourir inhumainement, et dans des supplices recherchés, les Polyeucte et les Néarque⁵. Je conviens que les Polyeucte et les Néarque ont très-grand tort : ce sont de grands extravagants ; mais les Félix n'ont certainement pas raison. Il y a enfin des spectateurs qui n'aiment point du tout de pareilles pièces. Je me persuade que vous êtes de leur nombre, surtout après avoir lu l'excellent traité *des Délits et des Peines*⁶. Il se passe des choses bien horribles dans ce monde ; mais on en parle un moment, et puis on va souper.

Respect et tendresse.

1. La tragédie du *Triumvirat*.

2. Cette tragédie de Lemierre venait en effet d'être imprimée, quoiqu'on en eût interdit la représentation. Elle fut jouée, pour la première fois, le 30 juin 1790.

3. De sa tragédie d'*Eudoxie* ; voyez lettre 6356.

4. Personnage de la tragédie de *Polyeucte*.

5. Sous ces noms il désigne ici les chevaliers de La Barre et d'Étallonde.

6. Par Beccaria ; ouvrage sur lequel Voltaire a fait un *Commentaire* ; voyez tome XXV, page 539.

6397. — A M. DAMILAVILLE.

12 juillet.

Mon cher frère, Polyeucte et Néarque¹ déchirent toujours mon cœur ; et il ne goûtera quelque consolation que quand vous me manderez tout ce que vous aurez pu recueillir.

On dit qu'on ne jouera point la pièce de Collé² : je m'y intéresse peu, puisque je ne la verrai pas ; et, en vérité, je suis incapable de prendre aucun plaisir après la funeste catastrophe dont on veut me rendre en quelque façon responsable. Vous savez que je n'ai aucune part au livre³ que ces pauvres insensés adoraient à genoux. Il pleut de tous côtés des ouvrages indécents, comme *la Chandelle d'Arras*⁴, *le Compère Matthieu*⁵, *l'Espion chinois*⁶ ; et cent autres avortons qui périssent au bout de quinze jours, et qui ne méritent pas qu'on fasse attention à leur existence passagère. Le ministère ne s'occupe pas sans doute de ces pauvretés : il n'est occupé que du soin de faire fleurir l'État ; et l'intérêt réduit à quatre pour cent est une preuve d'abondance.

Je tremble que M. de Beaumont ne se décourage : je vous conjure d'exciter son zèle. J'ai pris des mesures qui vont m'embarrasser beaucoup, s'il abandonne cette affaire des Sirven. Parlez-lui, je vous prie, de celle d'Abbeville ; il s'en sera sans doute informé. Je ne connais point de loi qui ordonne la torture et la mort pour des extravagances qui n'annoncent qu'un cerveau troublé. Que fera-t-on donc aux empoisonneurs et aux parricides ?

Adieu, mon cher ami ; adoucissez, par vos lettres, la tristesse où je suis plongé.

6398. — A M. LACOMBE⁷.

12 juillet.

Vous devez recevoir incessamment, monsieur, par la diligence de Lyon, l'ouvrage de mon ami⁸.

1. Le chevalier de La Barre et le chevalier d'Étallonde.
2. *La Partie de chasse de Henri IV.*
3. *Le Dictionnaire philosophique.*
4. Poème en dix-huit chants (par l'abbé Du Laurens), 1765, in-8°.
5. Roman du même auteur, 1766, trois volumes in-8°.
6. Ouvrage de Goudar ; voyez tome XLIII, page 573.
7. Éditeurs, de Cayrol et François.
8. *Le Triumvirat.*

Si, avant que vous ayez commencé l'impression, il m'envoie quelques additions ou corrections, je vous les ferai tenir sur-le-champ. Si la police vous fait quelques difficultés, vous n'avez qu'à me mander quels articles il faut corriger, et mon ami les réformera sans peine.

A l'égard de votre autre entreprise¹, je m'en rapporte à votre prudence ; vous ne compromettrez ni vous ni personne. On vous fera tenir incessamment les additions aux petits chapitres. Si on avait eu l'honneur de vous connaître plus tôt, on se serait mis entre vos mains pour tout le reste. Je compte sur votre amitié, et je vous prie d'être persuadé de la mienne.

6399. — DE M. HENNIN².

Je viens, monsieur, de m'informer de l'arrivée du prince; personne n'en a de nouvelles positives. Mon dessein est bien de vous tenir la parole que je lui ai donnée d'aller à Ferney le jour où vous le recevrez. Quant au général des Cosaques, que vous verrez aujourd'hui, bien qu'il soit un des plus honnêtes gens de l'empire russe, je vous prie de me dispenser d'aller dîner avec lui. Je vous en dirai les raisons. Pardon de mon laconisme. Mes respects à vos dames, je ne peux pas vous répondre pour M. de Taulès; mais j'espère qu'il pourra m'accompagner lorsque le prince ira à Ferney.

6400. — A M. HENNIN.

Mercredi matin à 8 heures, à Ferney (.. juillet 1766).

Figurez-vous donc, monsieur, qu'hier mardi M. le prince de Brunswick m'écrivit qu'il viendra se reposer de ses fatigues dans mon ermitage. Je lui propose d'y venir manger du lait et des œufs frais, et de renoncer ce jour-là au monde et à ses pompes. Et sur ce que vous m'aviez mandé des pompes, je vous prie de vouloir bien venir avec M. de Taulès pour me bouillir du lait. Point du tout, ne voilà-t-il pas que ce jeune héros me mande qu'il est engagé pour des crevailles avec monsieur l'ambassadeur, et qu'il ne viendra que demain ! Je n'ose plus supplier Son Excellence de venir faire pénitence de ses excès à la campagne. Qu'il se crève, qu'il se damne, qu'il fasse tout ce qu'il voudra ; il est le maître, je suis à ses ordres et aux vôtres. Faites-moi la grâce d'instruire un pauvre vieux ermite de vos marches et de vos plaisirs.

1. *Le Recueil*.

2. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, Paris, 1825.

Votre grand diable de Cosaque, qui dit avoir la poitrine perdue, est un fort bon homme. Il avait avec lui un médecin qui a du mérite.

6401. — DE M. HENNIN¹.

A Genève, .. juillet.

J'étais fâché pour vous, monsieur, du dérangement que monsieur l'ambassadeur mettait à la marche du prince, mais vous avez été prévenu à temps.

Nous comptons, M. de Taulès et moi, être de la fête philosophique que vous vous proposez de donner demain. Mais dans ce siècle mangeur il n'y a plus moyen de penser à la sobriété. Ainsi, pour ma part, je compte sur une indigestion, sauf à la guérir au bal que la république doit donner ce soir.

Avez-vous vu la réponse qu'on a donnée à ces bonnes gens. Ils en sont tout ébaubis et ne conçoivent pas comment un roi de France peut parler ainsi à des citoyens de Genève. Ce serait bien pis s'ils savaient que M. le chevalier de Beauteville a pris sur lui cette tournure pour leur épargner de plus grands désagréments. Ils ne l'en détestent pas moins; mais la crainte d'une malédiction injuste ne doit pas nous empêcher de faire notre devoir, quoi qu'en dise la sainte constitution.

Je présente mes respects à vos dames, et à vous, monsieur, mon cœur avec toute sa franchise et la tendresse dont il est capable.

6402. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 14 juillet.

Mes chers anges, mettez-moi aux pieds de M. de Chauvelin; dites-lui que je pense comme lui; dites-lui que la pièce inspire je ne sais quoi d'atroce, mais qu'elle n'ennuie point; qu'elle est un peu dans le goût anglais; qu'on n'a eu d'autre intention que de dire ce qu'on pense d'Auguste et d'Antoine, et que d'ailleurs elle est assez fortement écrite.

Non vraiment je n'ai point ma minute; je l'avais envoyée au libraire; je ferai mon possible pour la retirer, et je vous conjure encore, par vos ailes, de me renvoyer ma copie, par la diligence de Lyon, à Meyrin, en belle toile cirée: c'est la façon dont il faut s'y prendre pour faire tenir tous les gros paquets. Vous verrez, par l'étrange lettre² que j'ai reçue d'un château près d'Abbeville, que vos dignes avocats ont encore bien plus fortement raison qu'ils ne pensaient. Il y a dans tout cela de

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*; Paris, 1825.

2. Un extrait est en note au bas de la lettre 6415.

quoi frémir d'horreur. Je suis persuadé que le roi aurait fait grâce, s'il avait su tout ce détail ; mais la tête avait tourné à ce pauvre chevalier de La Barre et à tout le monde ; on n'a pas su le défendre, on n'a pas su même récuser des témoins qu'on pouvait regarder comme subornés par Belleval¹. D'ailleurs, ce qui est bien singulier, c'est qu'il n'y a point de loi expresse pour un pareil délit. Il est abandonné, comme presque tout le reste, à la prudence ou au caprice du juge. Le lieutenant d'Abbeville a craint de n'en pas faire assez, et le parlement en a trop fait. Vous savez que des vingt-cinq juges il n'y en a eu que quinze qui ont opiné à la mort. Mais quand plus d'un tiers des opinants penche vers la clémence, les deux autres tiers sont bien cruels. De quoi dépend la vie des hommes ! Si la loi était claire, tous les juges seraient du même avis ; mais quand elle ne l'est pas, quand il n'y a pas même de loi, faut-il que cinq voix de plus suffisent pour faire périr, dans les plus horribles tourments, un jeune gentilhomme qui n'est coupable que de folie ? Que lui aurait-on fait de plus s'il avait tué son père ?

En vérité, si le parlement est le père du peuple, il ne l'est pas de la famille d'Ormesson². Je suis saisi d'horreur. Je prends actuellement des eaux minérales, mais sûrement elles me feront mal ; on ne digère rien après de pareilles aventures.

Je ne suis point surpris de la conduite de ce malheureux Jean-Jacques³, mais j'en suis très-affligé. Il est affreux qu'il ait été donné à un pareil coquin de faire le *Vicaire savoyard*. Ce malheureux fait trop de tort à la philosophie ; mais il ne ressemble aux philosophes que comme les singes ressemblent aux hommes.

Toute ma petite famille, mes anges, se met au bout de vos ailes, et moi surtout, qui vous adore autant que je hais, etc., etc.

Je vous demande en grâce de m'envoyer la consultation des avocats ; il n'y a qu'à la mettre dans le paquet couvert de toile cirée, afin que les brûlés soient avec les roués.

6403. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Aux eaux de Rollo, le 14 juillet.

Êtes-vous, mon cher Cicéron, du nombre de ceux qui ont fait une consultation en faveur de l'humanité, contre une cruauté

1. Voyez tome XXV, page 507.

2. Le chevalier de La Barre était de la famille des d'Ormesson.

3. Voyez lettre 6413.

indigne de ce siècle ? Vous en êtes bien capable. Je vous en révérai et aimerai bien davantage. Vous auriez fait encore plus si vous aviez lu la relation véritable que M. Damilaville doit vous communiquer. Que vous avez bien raison de faire voir que notre jurisprudence criminelle est encore bien barbare ! Ne vous découragez point, mon cher Cicéron, de tout ce que vous voyez ; donnez, au nom de Dieu, votre mémoire pour les Sirven, dussiez-vous ne point obtenir d'attribution de juges. Je vous répète que ce mémoire sera votre chef-d'œuvre, qu'il mettra le comble à votre réputation ; et quant aux Sirven, ils seront toujours assez justifiés dans l'Europe.

Soyez toujours le défenseur de l'innocence et de la raison ; rendez les hommes meilleurs et plus éclairés : c'est votre vocation. Soyez surtout heureux vous-même avec votre digne épouse. Mon cœur est à vous, et mon esprit est le client du vôtre.

6404. — A M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle, en Suisse, 14 juillet.

Vous allez être bien étonné ; vous allez frémir, mon cher frère, quand vous lirez la *Relation*¹ que je vous envoie. Qui croirait que la condamnation de cinq jeunes gens de famille² à la plus horrible mort pût être le fruit de l'amour et de la jalousie d'un vieux scélérat d'élus³ d'Abbeville ? La première idée qui vient est que cet élu est un grand réprouvé ; mais il n'y a pas moyen de rire dans une circonstance si funeste. Ne saviez-vous pas que plusieurs avocats ont donné une consultation⁴ qui démontre l'absurdité de cet affreux arrêt ? Ne l'aurai-je point, cette consultation ?

On dit que le premier président leur en a voulu faire des reproches, et qu'ils lui ont répondu avec la noblesse et la fermeté dignes de leur profession. C'est une chose abominable que la mort des hommes, et que les plus terribles supplices dépendent de cinq radoteurs qui l'emportent, par la majorité des voix, sur les dix conseillers du parlement les plus éclairés et les plus équitables. Je suis persuadé que si Sa Majesté eût été informée du

1. La *Relation de la mort du chevalier de La Barre* ; voyez tome XXV, page 501.

2. Voyez la note de la page 343.

3. Il s'appelait Belleval ; voyez tome XXV, page 505.

4. Voyez une note sur la lettre 6410.

fond de l'affaire, elle aurait donné grâce : elle est juste et bien-faisante ; mais la tête avait tourné aux deux malheureux, et ils se sont perdus eux-mêmes.

Je vous conjure, mon cher frère, d'envoyer à M. de Beaumont copie de la *Relation*, avec le petit billet que je lui écris.

Je vous embrasse avec autant de douleur que de tendresse. Est-ce qu'on a brûlé les *Délits* et les *Peines*?

6405. — A M. LACOMBE.

Aux eaux de Rolle, 14 juillet.

Je ne crois point du tout, monsieur, que cette pièce¹ puisse être jouée ; je pense seulement qu'elle est faite pour être lue par les gens de lettres : ainsi il me paraît que vous ne devez pas en tirer un grand nombre d'exemplaires. Je vous avoue qu'on ne veut faire imprimer cet ouvrage qu'en faveur des notes ; et, pour peu que les censeurs trouvent à redire à quelques-unes des notes, on les corrigera sans difficulté.

Il paraît depuis peu une *Histoire du Commerce et de la Navigation des Égyptiens*². Je vous prie de me l'envoyer à Meyrin près de Genève.

6406. — A M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle, 14 juillet.

Je suis toujours aux eaux, et assez malade, mon cher ami. J'ai mal daté ma dernière, qui pourtant ne partira qu'avec ce billet-ci. Je vous supplie de faire rendre cet autre billet à Lacombe. Mes amis savent sans doute que je suis aux eaux ; mais je recevrai exactement toutes les lettres qu'on m'écrira à Genève.

Voici ce qu'on m'écrit sur Jean-Jacques :

« J'ai vu les lettres de M. Hume. Il mande que Rousseau est le scélérat le plus atroce, le plus noir qui ait jamais déshonoré la nature humaine ; qu'on lui avait bien dit qu'il avait tort de se charger de lui, mais qu'il avait cédé aux instances de ses protecteurs ; qu'il avait mis le scorpion dans son sein, et qu'il en avait été piqué ; que le procès, avec cet homme affreux, allait

1. *Le Triumvirat*. (K.)

2. 1766, in-12. L'auteur est Hubert-Pascal Ameilhon, né à Paris en 1730, mort en 1811.

être imprimé en anglais ; qu'il priaît qu'on le traduisît en français, et qu'on vous en envoyât un exemplaire. »

6407. — A M. HENNIN.

Ange de paix, voici un Genevois qui vous donnera de quoi faire votre métier de bienfaisance. Tandis que vous cherchez à peupler le pays de Gex de protestants, on les en chasse ; on ravit le bien patrimonial d'une famille. C'est par charité chrétienne, à la vérité ; mais c'est contre les lois mêmes de Louis XIV, qui ne sont pas si sévères que les déprédateurs fiscaux. Permettez que je recommande à vos bontés, à votre protection, et à vos conseils, le porteur de ma requête.

On dit qu'une jolie et brave Lyonnaise a rossé trois citoyens. Le porteur n'est pas du nombre ; elle lui aurait donné un baiser.

6408. — DE M. HENNIN ¹.

Genève, 14 juillet 1766.

J'ai déjà écrit, monsieur, à monsieur l'intendant pour l'affaire à laquelle vous vous intéressez ; je lui représente que, quand on veut prendre des alouettes, il ne faut pas battre le tambour autour du filet.

Je dis quelquefois comme vous : *Je ne souffrirai pas cela*. Il est affreux que notre France soit la victime de la fureur de quelques prêtres morts il y a longtemps. Mais en cela, comme en beaucoup de choses, il faut se souvenir de la fable des *Voyageurs* et de *Borée* ².

La pucelle du chemin de Versoix, qui n'est, je crois, pas plus pucelle qu'une autre, m'a raconté son exploit ; à la voir, je juge que votre petit protégé ne serait pas son fait. C'est une Suissesse lyonnisée, qui aurait brillé au siège de Beauvais.

Le prince héréditaire a couché cette nuit à Lausanne. Ainsi, préparez-vous à le recevoir.

6409. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE ³.

Vous présumez mieux de moi que je ne le fais moi-même ; vous me soupçonnez d'être l'auteur d'un *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique* et de sa

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin* ; 1825.

2. Il est sans doute question ici de la fable de La Fontaine, intitulée *Phœbus et Borée*, livre VI, fable III.

3. Cette lettre a été longtemps placée par les éditeurs en janvier 1767 : elle paraît être de la mi-juillet 1766. Voltaire devait l'avoir reçue lorsqu'il écrivit les lettres 6421, 6425, 6430, 6432, etc. La lettre de Voltaire à laquelle elle répond est perdue.

préface ¹. Cela n'est guère plausible. Un homme sans cesse occupé de guerres ou d'affaires n'a pas le temps d'étudier l'histoire ecclésiastique. J'ai plus fait de manifestes durant ma vie que je n'ai lu de bulles. J'ai combattu des croisés, des gens avec des toques bénites, que le saint-père avait fortifiés dans le zèle qu'ils marquaient pour me détruire; mais ma plume, moins téméraire que mon épée, respecte les objets qu'une longue coutume a rendus vénérables. Je vois avec étonnement, par votre lettre, que vous pourriez choisir une autre retraite que la Suisse, et que vous pensez au pays de Clèves. Cet asile vous sera ouvert en tout temps. Comment le refuserais-je à un homme qui a tant fait d'honneur aux lettres, à sa patrie, à l'humanité, enfin à son siècle? Vous pouvez aller de Suisse à Clèves sans fatigue; si vous vous embarquez à Bâle, vous pouvez faire ce voyage en quinze jours sans presque sortir de votre lit.

J'ai lu avec plaisir la petite brochure que vous m'avez envoyée; elle fera plus d'impression qu'un gros livre: peu de gens raisonnent, au lieu que chaque individu est susceptible d'émotion à la narration simple d'un fait. Il ne m'en fallait pas tant pour assister ces malheureux ² que le fanatisme prive de leur patrie dans le royaume le plus policé de l'Europe; ils trouveront des secours et même un établissement, s'ils le veulent, qui pourra les soustraire aux atrocités de la persécution et aux longues formalités d'une justice que peut-être on ne leur rendra pas. Voilà ce que je puis faire et ce que je m'offre d'exécuter, tant en faveur de l'auteur de *la Henriade* que de sa nièce, de son jésuite Adam, et de son hérétique Sirven. Je prie le ciel qu'il les conserve tous dans sa sainte garde.

6410. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle, 16 juillet.

Je me jette à votre nez, à vos pieds, à vos ailes, mes divins anges. Je vous demande en grâce de m'apprendre s'il n'y a rien de nouveau. Je vous supplie de me faire avoir la consultation ³ des avocats; c'est un monument de générosité, de fermeté, et de sagesse, dont j'ai d'ailleurs un très-grand besoin. Si vous n'en avez qu'un exemplaire, et que vous ne vouliez pas le perdre, je le ferai transcrire, et je vous le renverrai aussitôt.

L'atrocité de cette aventure me saisit d'horreur et de colère. Je me repens bien de m'être ruiné à bâtir et à faire du bien dans

1. Voyez lettre 6252.

2. Les Sirven. La brochure dont parle le roi de Prusse est probablement le *Petit Discours* dont il a été question dans les lettres 6292, 6299, 6373, 6387.

3. Un *Mémoire à consulter pour le sieur Moinel et autres accusés* est suivi d'une *Consultation* datée du 27 juin 1766, et signée Cellier, d'Outremont, Muyart de Vouglans, Gerbier, Timbergue, Benoist fils, Turpin et Linguet. Le *Mémoire* et la *Consultation* font partie du *Recueil intéressant* publié par Devérité.

la lisière d'un pays où l'on commet de sang-froid, et en allant dîner, des barbaries qui feraient frémir des sauvages ivres. Et c'est là ce peuple si doux, si léger, et si gai ! Arlequins anthropophages ! je ne veux plus entendre parler de vous. Courez du bûcher au bal, et de la Grève à l'Opéra-Comique ; rouez Calas, pendez Sirven, brûlez cinq pauvres jeunes gens¹ qu'il fallait, comme disent mes anges, mettre six mois à Saint-Lazare ; je ne veux pas respirer le même air que vous.

Mes anges, je vous conjure, encore une fois, de me dire tout ce que vous savez. L'Inquisition est fade en comparaison de vos jansénistes de grand'chambre et de tournelle. Il n'y a point de loi qui ordonne ces horreurs en pareil cas ; il n'y a que le diable qui soit capable de brûler les hommes en dépit de la loi. Quoi ! le caprice de cinq vieux fous suffira pour infliger des supplices qui auraient fait trembler Busiris ! Je m'arrête, car j'en dirais bien davantage. C'est trop parler de démons, je ne veux qu'aimer mes anges.

6411. — A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 16 juillet.

Votre ami, monsieur, est toujours aux eaux de Rolle en Suisse, et les médecins lui ont conseillé un grand régime. Vous pouvez toujours m'écrire chez M. Souchai, à Genève, tant pour les affaires de Bugey que pour le vingtième.

Nous vous supplions très-instamment, M. Frégote et moi, de nous envoyer, à l'adresse de M. Souchai, la consultation des avocats, les conclusions du procureur général, comme aussi l'avis du rapporteur, les noms des juges qui ont opiné pour, et ceux des juges qui ont opiné contre, afin que nous puissions nous conduire avec plus de sûreté dans la révision de cette affaire.

Nous espérons tirer un grand parti de la consultation des avocats ; nous nous flattons même de vous envoyer, avant qu'il soit peu, un mémoire raisonné qu'on nous dit être fait sur la bonne jurisprudence, touchant le fait et le droit.

S'il y a quelque chose de nouveau, nous vous prions de vouloir bien en parler à MM. les conseillers Mignot et d'Hornoy, qui vous donneront sans doute les éclaircissements nécessaires.

1. Il y avait cinq accusés, le chevalier de La Barre, Moinel, Douville de Maillefeu, Dumaissiel de Saveuse, et d'Étallonde de Morival ; le premier et le dernier avaient été condamnés à être brûlés, mais d'Étallonde était contumace. La Barre seul fut exécuté.

Nous nous recommandons à votre amitié et à votre bonté, étant très-particulièrement, monsieur, vos très-humbles et très-obéissants serviteurs.

J.-L. B. et compagnie¹.

6112. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Aux eaux de Rolle, 16 juillet.

La petite acquisition de mon cœur, que vous avez faite, monsieur, vous est bien confirmée. En vous remerciant des *Ruines de la Grèce*², que vous voulez bien m'envoyer. Vous voyez quelquefois dans Paris les ruines du bon goût et du bon sens, et vous ne verrez jamais que chez un petit nombre de sages les ruines que vous désirez de voir.

Voici une relation³ qu'on m'envoie, dans laquelle vous trouverez un triste exemple de la décadence de l'humanité. On me mande que cette horrible aventure n'a presque point fait de sensation dans Paris. Les atrocités qui ne se passent point sous nos yeux ne nous touchent guère; personne même ne savait la cause de cette funeste catastrophe. On ne pouvait pas deviner qu'un vieux élu, très-réprouvé, amoureux, à soixante ans, d'une abbesse, et jaloux d'un jeune homme de vingt-deux ans, avait seul été l'auteur d'un événement si déplorable. Si Sa Majesté en avait été informée, je suis persuadé que la bonté de son caractère l'aurait portée à faire grâce.

Voilà trois désastres bien extraordinaires, en peu d'années; ceux des Calas, des Sirven, et de ces malheureux jeunes gens d'Abbeville. A quels pièges affreux la nature humaine est exposée! Je bénis ma fortune, qui me fait achever ma vie dans les déserts des Suisses, où l'on ne connaît point de pareilles abominations. Elles mettent la noirceur dans l'âme. Les Français passent pour être gais et polis; il vaudrait bien mieux passer pour être humains. Démocrite doit rire de nos folies; mais Héraclite doit pleurer de nos cruautés. Je retournerai demain dans l'ermitage où vous m'avez vu, pour recevoir le prince de Brunswick. On le dit humain et généreux; c'est le caractère des braves gens. Les robes noires, qui n'ont jamais connu le danger, sont barbares.

1. Ce qui signifie J.-L. BOURSIER et compagnie.

2. Voyez la lettre 6380.

3. La *Relation de la mort du chevalier de La Barre*; voyez tome XXV, page 501.

Pardonnez à la tristesse de ma lettre, vous, monsieur, qui pensez comme le prince de Brunswick. Conservez-moi une amitié que je mérite par mon tendre et respectueux attachement pour vous.

6413. — DE M. D'ALEMBERT.

16 juillet.

Avez-vous connu, mon cher maître, un certain M. Pasquier, conseiller de la cour, qui a de gros yeux, et qui est un grand bavard ? On a dit de lui que sa tête ressemblait à une tête de veau, dont la langue était bonne à griller. Jamais cela n'a été plus vrai qu'aujourd'hui, car c'est lui qui, par ses déclamations, a fait condamner à la mort des jeunes gens qu'il ne fallait mettre qu'à Saint-Lazare. C'est lui qui a péroré, dit-on, contre les livres des philosophes, qu'il a pourtant dans sa bibliothèque, et qu'il lit même avec plaisir, comme le lui a reproché une femme de ma connaissance : car il n'est point du tout dévot, et c'est lui qui, du temps de M. de Machault ¹, fit contre le clergé une assez plate levée de boucliers dans une assemblée de chambres. Quoi qu'il en soit, je ne sais ce que les jeunes écervelés condamnés par nosseigneurs ont dit à leur interrogatoire ; mais je sais bien qu'ils n'ont trouvé dans aucun livre de philosophie les extravagances qu'ils ont faites, extravagances, au reste, qui ne méritaient qu'une correction d'écoliers : car le plus âgé n'a pas vingt-deux ans, et le plus jeune n'en a que seize. On vous aura sans doute envoyé le bel arrêt qui les condamne, arrêt digne du siècle du roi Robert. Vous verrez la belle kyrielle des crimes qu'on leur reproche, et qui ne sont que des sottises de jeunes gens libertins et échauffés par la débauche. En vérité il est abominable de mettre à si bon marché la vie des hommes. Il y a ici un religieux italien ², homme d'esprit et de mérite, qui ne revient point de cette atrocité, et qui dit qu'à l'Inquisition de Rome ces jeunes fous auraient tout au plus été condamnés à un an de prison. Au reste, le seul de ces jeunes gens qui ait été exécuté (car les autres sont en fuite) est mort avec un courage, ou, ce qui est encore mieux, un sang-froid digne d'une meilleure tête. Il a demandé du café, en disant qu'il n'y avait pas à craindre que cela l'empêchât de dormir. Le bourreau a voulu se joindre au confesseur pour l'exhorter, il a prié le bourreau de se borner à son ministère : il lui a seulement recommandé de ne le point faire souffrir, et de lui bien placer la tête ; et ses derniers mots, étant à genoux et les yeux bandés, ont été : *Suis-je bien comme cela* ? Vous savez qu'on a brûlé, conjointement avec lui, le *Dictionnaire philosophique*, où il n'a assurément rien trouvé de toutes les platitudes dont on l'accuse, d'avoir passé devant une procession sans ôter son chapeau, d'avoir dit des grossièretés sur des burettes, d'avoir donné des coups de canne à un crucifix de bois, et autres sottises semblables. Je ne veux plus parler de tout cet auto-

1. Voyez tome XV, page 377.

2. Le nonce du pape ; voyez tome XXV, page 514.

da-fé si honorable à la nation française, car cela me donne de l'humeur, et je ne veux que me moquer de tout.

Frère *Mords-les* est arrivé, il y a deux jours, enchanté du séjour qu'il a fait chez le respectable patriarche des Alpes. Il dit qu'il vous a trouvé plongé dans les lectures les plus édifiantes, entouré de *Bibles* et de Pères de l'Église, et qu'il vous a procuré un grand secours, celui d'une *Concordance de la Bible*, ouvrage de génie, dont il dit que vous n'aviez jamais entendu parler. Pour moi, il y a longtemps que j'avais l'honneur de connaître cette rapsodie digne de Pasquier-Quesnel et de Pasquier tête-de-veau.

J'oubliais vraiment de vous parler d'une grande nouvelle : c'est la brouillerie de Jean-Jacques et de M. Hume. Je me doutais bien qu'ils ne seraient pas longtemps amis : le caractère féroce de Jean-Jacques ne le permettait pas ; mais je ne m'attendais pas à la noirceur dont M. Hume l'accuse. Vous savez sans doute de quoi il s'agit. M. Hume a demandé une pension du roi d'Angleterre pour Rousseau, du consentement de ce dernier ; il l'a obtenue avec beaucoup de peine ; il s'est pressé de lui écrire cette bonne nouvelle ; Rousseau lui a répondu, en l'accablant d'injures, qu'il ne l'avait amené en Angleterre que pour le déshonorer, qu'il ne voulait ni de la pension du roi, ni de l'amitié de M. Hume, et qu'il renonçait à tout commerce avec lui. On peut dire de M. Hume, comme dans la comédie : « Voilà un bourgeois bien payé de ses bons services. » Ce qu'il y a de fâcheux pour Jean-Jacques, c'est que tous les gens raisonnables croiront M. Hume quand il dit qu'il avait le consentement de Rousseau pour cette pension ; mais Rousseau le niera, et il trouvera aussi des gens qui le croiront : car je gagerais bien qu'il n'a pas donné son consentement par écrit. Il paraît que son plan a été de laisser agir M. Hume, en lui donnant un simple consentement verbal, et de refuser ensuite la pension avec éclat, pour se faire des amis dans le parti de l'opposition ; se mettant peu en peine de compromettre M. Hume envers le roi et envers la nation, pourvu que Jean-Jacques ait des partisans, et fasse parler de lui. Le bon M. Hume dit avoir des preuves que depuis deux mois Rousseau méditait de lui jouer ce tour.

Il se prépare à donner toute cette histoire au public. Que de sottises vont dire à cette occasion tous les ennemis de la raison et des lettres ! les voilà bien à leur aise : car ils déchireront infailliblement ou Rousseau ou M. Hume, et peut-être tous les deux.

Pour moi, je rirai, comme je fais de tout, et je tâcherai que rien ne trouble mon repos et mon bonheur. Adieu, mon maître.

P. S. J'oubliais de vous dire un mot de Socin Vernet ; j'en aurai soin, ne vous mettez pas en peine. Cela ne m'empêche pas de vous le recommander. J'espère le rendre ridicule sous tous les méridiens ¹.

1. Voyez la lettre 6375.

6414. — A. M. D'ALEMBERT.

18 juillet.

Frère Damilaville vous a communiqué sans doute la *Relation*¹ d'Abbeville, mon cher philosophe. Je ne conçois pas comment des êtres pensants peuvent demeurer dans un pays de singes qui deviennent si souvent tigres. Pour moi, j'ai honte d'être même sur la frontière. En vérité, voici le temps de rompre ses liens, et de porter ailleurs l'horreur dont on est pénétré. Je n'ai pu parvenir à recevoir la consultation des avocats; vous l'avez vue sans doute, et vous avez frémi. Ce n'est plus le temps de plaisanter; les bons mots ne conviennent point aux massacres. Quoi! des Busiris en robe font périr dans les plus horribles supplices des enfants de seize ans! et cela malgré l'avis de dix juges intègres et humains! Et la nation le souffre! A peine en parle-t-on un moment, on court ensuite à l'Opéra-Comique; et la barbarie, devenue plus insolente par notre silence, égorgera demain qui elle voudra juridiquement; et vous surtout, qui aurez élevé la voix contre elle deux ou trois minutes. Ici Calas roué, là Sirven pendu, plus loin un baillon dans la bouche d'un lieutenant général; quinze jours après, cinq jeunes gens condamnés aux flammes pour des folies qui méritaient Saint-Lazare. Qu'importe l'Avant-propos du roi de Prusse²? Apporte-t-il le moindre remède à ces maux exécrables? est-ce là le pays de la philosophie et des agréments? C'est celui de la Saint-Barthélemy. L'Inquisition n'aurait pas osé faire ce que des juges jansénistes viennent d'exécuter. Mandez-moi, je vous en prie, ce qu'on dit du moins, puisqu'on ne fait rien. C'est une misérable consolation d'apprendre que des monstres sont abhorrés, mais c'est la seule qui reste à notre faiblesse, et je vous la demande. M. le prince de Brunswick est outré d'indignation, de colère, et de pitié. Redoublez tous ces sentiments dans mon cœur par deux mots de votre main, que vous enverrez, par la petite poste, à frère Damilaville. Votre amitié, et celle de quelques êtres pensants, est le seul plaisir auquel je puisse être sensible.

La méprise de l'Avant-propos consiste en ce qu'on suppose que ces paroles, *In principio erat*, etc., ont été falsifiées. Ce sont les deux passages sur la Trinité qui ont été interpolés dans l'épître

1. Voyez tome XXV, page 501,

2. Voyez les lettres 6364, 6374, et 6379.

de Jean¹. Quelle pitié que tout cela ! On perd à déterrer des erreurs un temps qu'on emploierait peut-être à découvrir des vérités.

N. B. Le théologien Vernet s'est plaint au conseil de Genève qu'on se moquait de lui ; le conseil lui a offert une attestation de vie et de mœurs², comme quoi il n'avait pas volé sur les grands chemins, ni même dans la poche. Cette dernière partie de l'attestation paraissait bien hasardée.

6415. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux eaux de Rolle, 18 juillet.

Je ne sais où vous êtes, monseigneur ; mais quelque part que vous soyez, vous êtes compatissant et généreux : vous serez touché de cette relation qu'on m'a envoyée³. Je suis persuadé que,

1. Voltaire veut parler des versets 7 et 8 du chapitre v de la première éptûre de saint Jean, où l'on lit : « tres sunt qui testimonium dant in cœlo, Pater, Verbum, et Spiritus Sanctus ; et hi tres unum sunt. Et tres sunt qui testimonium dant in terra, spiritus, et aqua, et sanguis ; et hi tres unum sunt. »

2. Voyez la note, tome XXV, page 491.

3. *Extrait d'une lettre d'Abbeville, du 7 juillet.*

.....
Un habitant d'Abbeville, lieutenant de l'élection, riche, avare, et nommé Belleval, vivait dans la plus grande intimité avec l'abbesse de Vignancourt, fille de M. de Brou, lorsque deux jeunes gentilshommes, parents de l'abbesse, nommés de La Barre, arrivèrent à Abbeville. L'abbesse les reçut chez elle, les logea dans l'intérieur du couvent, plaça, peu de temps après, l'aîné des deux frères dans les mousquetaires. Le plus jeune, âgé de seize à dix-sept ans, toujours logé chez sa cousine, toujours mangeant avec elle, fit connaissance avec la jeunesse de la ville, l'introduisit chez l'abbesse ; on y soupa, on y passa une partie de la nuit.

Le sieur Belleval, congédié de la maison, résolut de se venger. Il savait que le chevalier de La Barre avait commis de grandes indécences, quatre mois auparavant, avec quelques jeunes gens de son âge mal élevés. L'un d'eux avait donné, en passant, un coup de baguette sur un poteau auquel était attaché un crucifix de bois ; et quoique le coup n'eût été donné que par derrière, et sur le simple poteau, la baguette, en tournant, avait frappé malheureusement le crucifix. Il sut que ces jeunes gens avaient chanté des chansons impies, qui avaient scandalisé quelques bourgeois. On reprochait surtout au chevalier de La Barre d'avoir passé à trente pas d'une procession qui portait le saint sacrement, et de n'avoir pas ôté son chapeau.

Belleval courut de maison en maison exagérer l'indécence très-répréhensible du chevalier et de ses amis. Il écrivit aux villes voisines ; le bruit fut si grand que l'évêque d'Amiens se crut obligé de se transporter à Abbeville pour réparer le scandale par sa piété.

Alors on fit des informations, on jeta des monitoires, on assigna des témoins ; mais personne ne voulait accuser juridiquement de jeunes indiscrets dont on

si on avait été informé de l'origine de cette horrible aventure, on aurait fait quelque grâce. Cet élu d'Abbeville vous paraîtra un grand réproché. Il est seul la cause du désespoir de cinq familles, et il est lui-même au nombre de ceux qu'il a accablés par sa méchanceté. La peine de mort n'est point ordonnée par la loi, et le

avait pitié. On voulait cacher leurs fautes, qu'on imputait à l'ivresse et à la folie de leur âge.

Bellevall alla chez tous les témoins; il les menaça, il les fit trembler; il se servit de toutes les armes de la religion; enfin il força le juge d'Abbeville à le faire assigner lui-même en témoignage. Il ne se contenta pas de grossir les objets dans son interrogatoire, il indiqua les noms de tous ceux qui pouvaient témoigner; il requit même le juge de les entendre. Mais ce délateur fut bien surpris lorsque le juge, ayant été forcé d'agir et de rechercher les imprudents complices du chevalier de La Barre, il trouva le fils du délateur Bellevall à la tête.

Bellevall, désespéré, fit évader son fils avec le sieur d'Étallonde, fils du président de Bancour, et le jeune d'Ouille, fils du maire de la ville. Mais, poussant jusqu'au bout sa jalousie et sa vengeance contre le chevalier de La Barre, il le fit suivre par un espion. Le chevalier fut arrêté avec le sieur Moinel son ami. La tête leur tourna, comme vous le pouvez bien penser, dans leur interrogatoire. Cependant, Moinel répondit plus sagement que La Barre. Celui-ci se perdit lui-même; vous savez le reste.

Je me trouvai samedi à Abbeville, où une petite affaire m'avait conduit, lorsque de La Barre et Moinel, escortés de quatre archers, y arrivèrent de Paris, par une route détournée. Je ne saurais vous donner une juste idée de la consternation de cette ville, de l'horreur qu'on y ressent contre Bellevall, et de l'effroi qui règne dans toutes les familles. Le peuple même trouve l'arrêt trop cruel; il déchirerait Bellevall; il est sorti d'Abbeville, et on ne sait où il est.

Nota bene. Les accusés ont été condamnés par le parlement de Paris, en confirmation de la sentence d'Abbeville, à avoir la langue et le poing coupés, la tête tranchée, et à être jetés dans les flammes, après avoir subi la question ordinaire et extraordinaire. Le chevalier de La Barre a été seul exécuté; on continue le procès du sieur Moinel. Plusieurs avocats ont signé une consultation par laquelle ils prouvent l'illégalité de l'arrêt. Il y avait vingt-cinq juges; quinze opinèrent à la mort, et dix à une correction légère.

L'*Extrait de la lettre d'Abbeville* étant joint à la lettre de Voltaire à Richelieu, a été mis en note par tous les éditeurs. J'ai conservé cette disposition.

Dans une copie qui m'a été communiquée, le *Nota bene* offre deux variantes que voici :

« *Nota bene.* Le chevalier de La Barre a été condamné par le parlement de Paris en confirmation, etc.... Le chevalier de La Barre a été exécuté. On a brûlé avec lui ses livres, qui consistaient dans les *Pensées philosophiques* de Diderot, le *Sopha* de Crébillon, des *Lettres sur les miracles*, le *Dictionnaire philosophique*, deux petits volumes de Bayle, un *Discours de l'empereur Julien*, grec et français, un *Abrégé de l'Histoire de l'Église* de Fleury, et l'*Anatomie de la messe*. On continue le procès du sieur Moinel. Les autres sont condamnés à être brûlés vifs. Plusieurs avocats ont signé, etc. »

Cette version me paraît toute vraisemblable. Les deux petits volumes de Bayle sont l'*Extrait fait par le roi de Prusse* (voyez lettre 6252). Le *Discours de l'empereur Julien* est celui que Voltaire fit réimprimer en 1769 (voyez tome XXVIII, page 1); l'*Abrégé de l'Histoire de l'Église* est celui dont l'*Avant-propos* est de Frédéric (voyez la lettre 6252); l'*Anatomie de la messe* est un livre du xvi^e siècle. (B.)

degré du châtimeut est entièrement abandonné à la prudence des juges.

Il y a plusieurs années qu'une profanation beaucoup plus sacrilège fut commise dans la ville de Dijon ; les coupables furent condamnés à six mois de prison, et à quatre mille livres envers les pauvres, payables solidairement. Les meilleurs jurisconsultes prétendent que, dans les délits qui ne traînent pas après eux des suites dangereuses, et dont la punition est arbitraire, il faut toujours pencher vers la clémence plutôt que vers la cruauté.

Il est triste de voir des exemples d'inhumanité dans une nation qui recherche la réputation d'être douce et polie. Je sais bien qu'il n'y a point de remède aux choses faites ; mais j'ai cru que vous ne seriez pas fâché d'être instruit de ce qui a produit cette catastrophe épouvantable.

Il est triste que l'amour en soit la cause : il n'est pas accoutumé, dans notre siècle, à produire de telles horreurs ; il me semble que vous l'aviez rendu plus humain.

Continuez-moi vos bontés, et pardonnez-moi de ne vous pas écrire de ma main. Ma misérable santé est dans un tel état que je ne suis capable que de vous aimer, et de vous respecter jusqu'au dernier moment de ma vie.

6416. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

18 juillet.

En vérité, monsieur, vous avez adouci mes maux et prolongé ma vie en me gratifiant de ces dix paquets de la poudre des chartreux. Je n'ai qu'une seule prise de la poudre des pilules de Prusse¹.

Oui, sans doute, il faut faire une seconde édition de cet ouvrage, et il y en aura plus d'une. *L'Avant-propos* est violent : cet avant-propos est du roi : il n'y a qu'une seule faute, mais elle est grave, et sera relevée par les ennemis de la raison. Il y parle d'une falsification d'un passage dans l'évangile de Jean. L'on prétend que ce n'est point ce passage de l'évangile qui a été falsifié, mais bien deux endroits d'une épître². Le corps de l'histoire est de l'abbé de Prades ; il a besoin de beaucoup de corrections et

1. Les pilules de Prusse sont l'*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique* (voyez lettre 6252). Quant à la poudre des chartreux (dont il est déjà parlé dans la lettre 6360), je ne sais ce que ce peut être. (B.)

2. Voyez une note de la lettre 6414.

d'additions. On m'a parlé de quelques autres ouvrages qui paraissent. Je remercie ceux qui nous éclairent ; mais je tremble pour eux, à moins qu'ils ne soient des rois de Prusse. La *Relation*¹ que je vous envoie vous fera frémir comme moi : l'Inquisition aurait été moins barbare.

La postérité ne concevra pas comment les gentilshommes d'une province ont laissé immoler d'autres gentilshommes par des bourreaux, sur un arrêt de vingt-cinq bourreaux en robe, à la pluralité de quinze voix contre dix. C'était bien là le cas au moins de faire des représentations à ceux qui en font tous les jours de si violentes pour des sujets bien moins intéressants.

Je souhaite passionnément, monsieur, d'avoir l'honneur de vous revoir. Je crois avoir retrouvé en vous un autre marquis de Vauvenargues. Vous me consolerez de sa perte, et des atrocités religieuses qu'on commet encore dans un siècle qui n'était pas digne de lui. Je vous attends, monsieur, avec l'attachement le plus tendre et le plus respectueux.

6417. — A M. DAMILAVILLE.

19 juillet.

Ce petit billet ouvert que je vous envoie, mon cher frère, pour Protagoras², est pour vous comme pour lui ; il est écrit dans l'amertume de mon cœur. Je crains que Protagoras ne soit trop gai au milieu des horreurs qui nous environnent. Le rôle de Démocrite est fort bon quand il ne s'agit que des folies humaines ; mais les barbaries font des Héraclites. Je ne crois pas que je puisse rire de longtemps. Je vous répète toujours la même chose, je vous fais toujours la même prière. La consultation en faveur de ces malheureux jeunes gens, et le Mémoire des Sirven, ce sont là mes deux pôles. On m'assure que celui qui est mort n'avait pas dix-sept ans ; cela redouble encore l'horreur.

C'est aujourd'hui le jour où j'attends une de vos lettres. Si je n'en ai point, mon affliction sera bien cruelle ; mais si j'ai la consultation des avocats, je recevrai au moins quelque consolation. Je sais que c'est après la mort le médecin ; mais cela peut du moins sauver la vie à d'autres. L'assassinat juridique des Calas a rendu le parlement de Toulouse plus circonspect ; les

1. La *Relation de la mort du chevalier de La Barre* ; voyez tome XXV, page 501.

2. D'Alembert.

cris ne sont pas inutiles, ils effrayent les animaux carnassiers, au moins pour quelque temps.

Adieu, mon cher frère ; je vous embrasse toujours avec autant de douleur que de tendresse.

6418. — A M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 21 juillet.

Je ne me laisse point abattre, mon cher frère ; mais ma douleur, ma colère, et mon indignation, redoublent à chaque instant. Je me laisse si peu abattre que je prendrai probablement le parti d'aller finir mes jours dans un pays¹ où je pourrai faire du bien. Je ne serai pas le seul. Il se peut faire que le règne de la raison et de la vraie religion s'établisse bientôt, et qu'il fasse taire l'iniquité et la démence. Je suis persuadé que le prince qui favorisera cette entreprise vous ferait un sort agréable si vous vouliez être de la partie. Une lettre de Protagoras pourrait y servir beaucoup. Je sais que vous avez assez de courage pour me suivre ; mais vous avez probablement des liens que vous ne pourrez rompre.

J'ai commencé déjà à prendre des mesures ; si vous me secondez, je ne balancerai pas. En attendant, je vous conjure de prendre au moins, chez M. de Beaumont², le précis de la consultation, avec les noms des juges. Je n'ai vu personne qui ne soit entré en fureur au récit de cette abomination.

Comme je serai encore quelque temps aux eaux de Suisse, je vous prie d'adresser vos lettres à M. Boursier, chez M. Souchai, à Genève, au *Lion d'or*.

Mon cher frère, que les hommes sont méchants, et que j'ai besoin de vous voir !

6419. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA³.

A Ferney, 22 juillet 1766.

Madame, c'en est trop, votre générosité est trop grande ; mais il faut avouer que Votre Altesse sérénissime ne pouvait mieux placer ses bienfaits que sur cette famille infortunée. Il n'en a

1. Le pays de Clèves ; voyez la lettre 6409.

2. L'avocat Elie de Beaumont.

3. Éditeurs, Bavoux et François. — Ces éditeurs ont placé à tort cette lettre à l'année 1760.

presque rien coûté pour l'opprimer, pour lui ravir les aliments et pour faire expirer la vertueuse mère presque dans mes bras ; et il en coûte de très-fortes sommes avant qu'on se soit mis seulement en état de lui faire obtenir une ombre de justice. On fait même mille chicanes au généreux de Beaumont pour l'empêcher de publier l'excellent mémoire qu'il a composé en faveur de l'innocence.

On persécute à la fois par le fer, par la corde et par les flammes, la religion et la philosophie. Cinq jeunes gens ont été condamnés au bûcher pour n'avoir pas ôté leur chapeau en voyant passer une procession à trente pas. Est-il possible, madame, qu'une nation qui passe pour si gaie et si polie soit en effet si barbare ? L'Allemagne n'a jamais vu de pareilles horreurs ; elle sait conserver sa liberté et respecter l'humanité. Notre religion est prêchée en France par des bourreaux. Que ne puis-je venir achever à vos pieds le peu de jours qui me restent à vivre, loin d'une si indigne patrie !

C'est moi qui suis le trésorier de ces pauvres Sirven ; on peut tout m'envoyer pour eux. Que votre âme est belle, madame ! qu'elle me console de toutes les abominations dont je suis témoin ! Mon cœur est pénétré de la bonté du vôtre. Daignez agréer mon admiration, mon attachement, mon respect pour Vos Altesses sérénissimes. Je n'oublierai jamais la grande maîtresse des cœurs.

6420. — A M. LE PRINCE DE LIGNE.

Aux eaux de Rolle en Suisse, 22 juillet.

Vous voyez bien, monsieur le prince, par le lieu dont je date, que je ne suis pas le plus jeune et le plus vigoureux des mortels. Mais, en quelque état que je sois, je ressens vos bontés comme si j'avais votre âge. Votre lettre me fait voir que vous êtes aussi philosophe qu'aimable. Né dans le sein des grandeurs, vous faites peu de cas de celles qui ne sont pas dans vous-même, et qu'on n'obtient que par la faveur d'autrui. Il ne vous appartient pas d'être courtisan, c'est à vous qu'il faut faire sa cour ; et vous pouvez jouir assurément de la vie la plus heureuse et la plus honorée, sans en avoir l'obligation à personne.

Je serais bien tenté de vous envoyer un petit écrit¹ sur une aventure horrible, assez semblable à celle des Calas ; mais j'ai craint que le paquet ne fût un peu trop gros ; il est de deux

1. *Relation de la mort du chevalier de La Barre* ; voyez tome XXV, page 501.

feuilles d'impression. Je suis persuadé qu'il toucherait votre belle âme ; vous y verriez d'ailleurs des choses très-curieuses. Je passe dans ma petite sphère les derniers temps de ma vie, comme vous passez vos beaux jours, à faire le plus de bien dont je suis capable ; c'est par cela seul que je mérite un peu les bontés dont vous daignez m'honorer. Vous en ferez beaucoup dans vos belles et magnifiques terres ; vous y vivrez en souverain ; vous pourrez attirer auprès de vous des hommes dignes de vous plaire : les plus grands rois n'ont rien au-dessus.

On m'a dit que vous iriez faire un tour en Italie ; je ne sais si ce bruit est fondé, mais il me plat infiniment. Je me flatte que vous prendriez la route de Genève, que je pourrais avoir l'honneur de vous recevoir dans ma cabane ; vos grâces ranimeraient ma vieillesse. L'Italie commence à mériter d'être vue par un prince qui pense comme vous. On y allait, il y a vingt ans, pour voir des statues antiques, et pour y entendre de nouvelle musique ; on peut y aller aujourd'hui pour y voir des hommes qui pensent, et qui foulent aux pieds la superstition et le fanatisme.

Tes plus grands ennemis, Rome, sont à tes portes.

(RACINE, *Mithridate*, act. III, sc. 1.)

Il s'est fait en Europe une révolution étonnante dans les esprits. J'ai trop peu d'espace pour vous dire ici ce que je pense du vôtre, et pour vous faire connaître toute l'étendue de mon respect et de mon attachement.

6421. — A MADAME LA LANDGRAVE DE HESSE¹.

Ferney, 22 juillet 1766.

Madame, M. Grimm, qui est attaché à Votre Altesse sérénissime, enhardit ma timidité ; il me mande que je puis sans crainte m'adresser à elle et implorer ses bontés en faveur d'une famille aussi infortunée que celle de Calas. Je sais, madame, que vous protégez la raison contre la tyrannie de la superstition. Le fanatisme déshonore encore la nation française ; c'est à l'Allemagne à lui donner des leçons et des exemples. Votre Altesse a donné déjà l'exemple de la compassion et de la générosité : les

1. *Briefwechsel des Grossen Landgräfin Caroline von Hessen*. — Von dr Ph.-A.-F. Walther. — Wien, 1877, tome II, page 419.

Calas publient ses bienfaits, et tous les sages vous applaudissent. Ceux qui ont entrepris la défense des Sirven seront bien honorés s'ils peuvent, madame, compter votre nom respectable au premier rang de ceux qui encouragent leur zèle ; ce nom sera plus cher que les plus grands secours. Nous vous supplions de borner vos générosités. Si Votre Altesse daigne me faire adresser une marque de ses bontés et de sa pitié pour les Sirven, cette famille cessera d'être malheureuse. Plus le fanatisme fait d'efforts contre la nature humaine, plus celle-ci sera défendue par votre belle âme. Jamais on n'a plus persécuté la raison et la vérité en France ; la superstition emploie les supplices, et vous les bienfaits : c'est le combat des Grâces contre les monstres. Je me tiens heureux de pouvoir vous implorer.

Je suis avec le plus profond respect, madame, de Votre Altesse sérénissime le très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

6422. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 23 juillet.

Un Genevois, nommé Ballexserd¹, qui est à Paris, et qui a remporté un prix à je ne sais quelle académie, par un excellent ouvrage, veut se présenter devant mes anges pour obtenir par leur protection une audience de M. le duc de Choiseul. Je ne sais s'il veut lui parler des affaires de Genève, ou s'il a quelque autre grâce à lui demander ; mais je supplie mes divins anges de daigner lui accorder toute la faveur qu'ils pourront : ce sera une nouvelle grâce que j'aurai reçue d'eux.

Je me flatte que mes anges voudront bien m'envoyer le petit paquet² en toile cirée, pour lequel je leur ai présenté requête. J'ai écrit à M. de Chauvelin³ ; pour peu qu'il connaisse l'amour-propre des auteurs, il n'aura pas été médiocrement surpris que je sois en tout de son avis.

Je ne dormirai point jusqu'à ce que j'aie la consultation des avocats⁴. Hélas ! mes anges, nous ne sommes pas heureux en

1. Jacques Ballexserd, né à Genève en 1726, mort en 1774, avait remporté un prix à l'académie d'Harlem pour une *Dissertation sur l'éducation physique des enfants*, 1762, in-8°.

2. La copie de la tragédie du *Triumvirat*, dont il est parlé dans la lettre 6402.

3. La lettre est perdue.

4. La *Consultation* des huit avocats ; voyez lettre 6410.

consultations. Celle de l'avocat¹ qui joue si bien la comédie n'a point réussi; celle qui devait porter les juges à l'humanité n'a pas empêché qu'on ne traitât de pauvres jeunes gens, coupables d'extravagances, en coupables de parricides; et enfin la consultation de Beaumont pour les Sirven ne vient point. Les horreurs du fanatisme qui vous environnent semblent avoir glacé la main d'Élie; il me paraît au contraire qu'on devrait s'encourager plus que jamais à combattre l'atrocité des jugements injustes. On dit que cet infortuné jeune homme, qui n'avait que vingt et un ans, est mort avec la fermeté de Socrate; et Socrate a moins de mérite que lui: car ce n'est pas un grand effort, à soixante et dix ans, de boire tranquillement un gobelet de ciguë; mais mourir dans des supplices horribles, à l'âge de vingt et un ans, cela demande assurément plus de courage. Cette barbarie m'occupe nuit et jour. Est-il possible que le peuple l'ait soufferte? L'homme, en général, est un animal bien lâche; il voit tranquillement dévorer son prochain, et semble content, pourvu qu'on ne le dévore pas: il regarde encore ces boucheries avec le plaisir de la curiosité.

Mes anges, j'ai le cœur déchiré.

6423. — A M. D'ALEMBERT.

Aux eaux de Rolle en Suisse, 23 juillet.

Oui vraiment je le connais, ce muflé de bœuf et ce cœur de tigre², qui mérite par ses fureurs ce qu'il a fait éprouver à l'extravagance; et vous voulez prendre le parti de rire, mon cher Platon! Il faudrait prendre celui de se venger, ou du moins quitter un pays où se commettent tous les jours tant d'horreurs. N'auriez-vous pas déjà lu la *Relation*³ ci-jointe? Je vous prie de l'envoyer à frère Frédéric, afin qu'il accorde une protection plus marquée et plus durable à cinq ou six hommes de mérite qui

1. Huerne de Lamothe, auteur du *Mémoire en forme de dissertation sur la question de l'excommunication* (voyez tome XXIV, page 1239). Au lieu des mots, *qui joue si bien la comédie*, j'ai été tenté de mettre, *qui loue si bien la comédie*. Mais je m'en suis tenu au texte de toutes les éditions. (B.)

2. Dans son poëme de *Michel et Michau*, dont un fragment est conservé dans la *Correspondance littéraire de La Harpe* (lettre 147), Turgot a dit de Pasquier :

Doux gros yeux bleus, où la férocité
Prête de l'âme à la stupidité,
L'ont fait depuis surnommer le bœuf-tigre.

3. La *Relation de la mort de La Barre*; voyez tome XXV, page 501.

veulent se retirer dans une province méridionale de ses États¹, et y cultiver en paix la raison, loin du plus absurde fanatisme qui ait jamais avili le genre humain, et loin des scélérats qui se jouent ainsi du sang des hommes. L'extrait² de la première relation est d'une vérité reconnue : je ne suis pas sûr de tous les faits contenus dans la seconde ; mais je sais bien qu'en effet il y a une consultation d'avocats ; et si je puis, par votre moyen, parvenir à l'avoir, vous ferez une œuvre méritoire. Je sais que vous n'êtes pas trop lié avec le barreau ; mais voilà de ces occasions où il faut sortir de sa sphère. L'abbé Morellet, M. Turgot, pourraient vous procurer cette pièce. Vous pourriez me la faire tenir par Damilaville, qui la cherche de son côté.

Pourquoi faut-il n'avoir que de telles armes contre des monstres qu'il faudrait assommer ! C'est bien dommage, encore une fois, que Jean-Jacques soit un fou, et un méchant fou ; sa conduite a fait plus de tort aux belles-lettres et à la philosophie que le *Vicaire savoyard* ne leur fera jamais de bien.

Non, encore une fois, je ne puis souffrir que vous finissiez votre lettre en disant : *Je rirai*³. Ah ! mon cher ami, est-ce là le temps de rire ? Riait-on en voyant chauffer le taureau de Phalaris ? Je vous embrasse avec rage.

6424. — A M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 23 juillet.

Mon indignation, mon horreur, augmentent à chaque moment, mon cher frère. Vous parlez de courage ; vous devez en avoir, vous et vos amis. Voici une lettre pour Platon⁴. Il faudrait tâcher de prendre un parti⁵ ; et si vous me donnez votre parole, je vous réponds du succès, je dis même du succès le plus flatteur. Il faut savoir quitter un cachot pour vivre libre et honoré. Je vous demande en grâce de m'obtenir l'extrait de la consultation, et les noms que j'ai demandés. Voici une lettre de Sirven pour Élie. Adieu. Tous mes sentiments sont extrêmes, et surtout celui de mon amitié pour vous.

1. Le pays de Clèves. Au moment où Voltaire écrivait, il devait avoir reçu la lettre n° 6409, qui du moins lui était parvenue le 25.

2. Qui est au bas de la lettre 6415.

3. Dans la lettre 6413.

4. C'est la lettre qui suit, à Diderot.

5. Il s'agissait de quitter la France et d'aller s'établir à Clèves ; voyez la lettre 6409.

6425. — A M. DIDEROT.

23 juillet.

On ne peut s'empêcher d'écrire à Socrate, quand les Mélitus et les Anitus se baignent dans le sang et allument les bûchers. Un homme tel que vous ne doit voir qu'avec horreur le pays où vous avez le malheur de vivre. Vous devriez bien venir dans un pays où vous auriez la liberté entière, non-seulement d'imprimer ce que vous voudriez, mais de prêcher hautement contre des superstitions aussi infâmes que sanguinaires. Vous n'y seriez pas seul, vous auriez des compagnons et des disciples. Vous pourriez y établir une chaire qui serait la chaire de vérité. Votre bibliothèque se transporterait par eau, et il n'y aurait pas quatre lieues de chemin par terre. Enfin vous quitteriez l'esclavage pour la liberté. Je ne conçois pas comment un cœur sensible et un esprit juste peut habiter le pays des singes devenus tigres. Si le parti qu'on vous propose satisfait votre indignation et plait à votre sagesse, dites un mot, et on tâchera d'arranger tout d'une manière digne de vous, dans le plus grand secret, et sans vous compromettre. Le pays qu'on vous propose est beau, et à portée de tout¹. L'Uranienbourg² de Tycho-Brahé serait moins agréable. Celui qui a l'honneur de vous écrire est pénétré d'une admiration respectueuse pour vous, autant que d'indignation et de douleur. Croyez-moi, il faut que les sages qui ont de l'humanité se rassemblent loin des barbares insensés.

6426. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

25 juillet.

En vous présentant, monsieur, ma requête au nom de l'humanité pour les Sirven et pour votre gloire, je vous conjure de me dire s'il est vrai qu'il y ait une loi de 1681 par laquelle on puisse condamner à la mort ceux qui sont coupables de quelques indécences impies. J'ai cherché cette loi dans le *Recueil des Ordonnances*, et je ne l'ai point trouvée. Vous savez que celle de 1666 y est directement contraire. Si je pouvais au moins avoir l'extrait de la consultation en faveur de ces cinq extravagants infortunés,

1. Le pays de Clèves; voyez lettre 6409.

2. C'est le nom d'un palais qu'avait fait construire et qu'habitait Tycho-Brahé, dans une île du détroit du Sund, entre Elsenœur et Copenhague.

je vous aurais une extrême obligation. Je n'ai pas conçu le jugement contre M. de la Luzerne¹. Il y a bien des choses dans le monde que je ne conçois pas : il y en a qui me saisissent d'une horreur égale à l'estime, à la vénération et à l'amitié que vous m'avez inspirées.

6427. — A M. LEKAIN.

Aux eaux de Rolle en Suisse, 25 juillet.

Mon cher ami, il faudrait une autre maison pour ajuster l'appartement² dont vous parlez. D'ailleurs la tragédie d'Abbeville³ excite en moi une telle indignation, qu'il ne m'est pas possible de relire les tragédies que vous jouez : elles sont à l'eau rose, en comparaison de celle-là. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je serai toujours l'admirateur de vos talents et l'ami de votre personne. Ces deux sentiments me sont trop chers pour qu'ils puissent jamais s'affaiblir dans mon cœur. V.

6428. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 25 juillet.

J'ai reçu, monsieur, les *Ruines* d'Athènes⁴, et père Adam celles de mon visage. Vous nous comblez de présents. Une nouvelle visite mettrait le comble à tant de bontés. Si jamais vous allez dans vos terres, daignez regarder Ferney comme une terre qui vous appartient sur la route.

Votre cœur a été touché, sans doute, de la *Relation*⁵ que j'ai eu l'honneur de vous envoyer. On n'a guère profité de l'excellent livre *des Délits et des Peines*; on ne connaît pas les proportions. Vous voyez par le lieu dont je date que ma santé n'est pas trop bonne : elle diminue tous les jours, et l'âge augmente. On quitterait la vie sans regret s'il n'y avait pas des âmes telles que la vôtre, qui réparent par leur vertu aimable les horreurs qu'on voit de tous côtés.

Toute ma petite famille vous fait les plus tendres compli-

1. Dans un procès au civil, où Élie de Beaumont avait publié un *Mémoire*; voyez lettre 6465.

2. La tragédie du *Triumvirat*.

3. Le supplice du chevalier de La Barre.

4. Voyez la lettre 6380.

5. Voyez la lettre 6412.

ments. Père Adam vous donne sa bénédiction, et vous renouvelle ses plus sincères hommages. V.

6429. — DE MADAME GEOFFRIN.

A Varsovie, 25 juillet.

Dans l'instant même que j'ai reçu votre lettre ¹, monsieur, je l'ai envoyée au roi avec les cahiers qui l'accompagnaient. Sa Majesté me fit l'honneur de m'écrire sur-le-champ le billet que voici en original :

« J'ai cru voir, dans la lettre que Voltaire vous écrit, la raison qui s'adresse à l'amitié en faveur de la justice. Quand je ferai une statue de l'Amitié, je lui donnerai vos traits. Cette divinité est mère de la Bienfaisance : vous êtes la mienne depuis longtemps, et votre fils ne vous refuserait pas, quand même ce que Voltaire me demande ne m'honorerait pas autant. »

Comme c'est à vous, monsieur, que je le dois, je vous en fais l'hommage et le sacrifice. Sa Majesté me fit dire que nous lirions ensemble la brochure. Sa Majesté me l'a lue. Comme le roi lit aussi parfaitement bien que vous écrivez, monsieur, le lecteur et l'auteur m'ont fait passer une soirée délicieuse.

Sa Majesté a été très-touchée du sort des malheureux pour lesquels vous vous intéressez ; elle m'a donné de sa poche deux cents ducats.

Le roi a soupiré, monsieur, en lisant l'endroit de votre lettre où vous paraissiez regretter de n'avoir pu m'accompagner. Vous avez vu des rois ! Eh bien ! l'âme, le cœur, l'esprit, et les agréments de celui-ci, auraient été, pour votre philosophie et votre humanité, un spectacle intéressant, touchant, agréable, et peut-être nouveau.

Je payerai bien cher le plaisir que j'ai eu de voir un roi qui était celui de mon cœur, avant que d'être celui de la Pologne. Je sens que la présence réelle de ses vertus, de sa sensibilité, des charmes de sa société et de sa personne, remue mon cœur bien plus vivement que ne faisait le souvenir que j'en avais conservé, quoiqu'il me fût toujours présent, et assez fort pour me faire entreprendre un très-grand voyage.

Cette douce nourriture, que je suis venue chercher pour mon sentiment, va se changer en amertume pour le reste de ma vie, quand il me faudra, en quittant ces lieux, prononcer le mot *jamais*.

Je serai de retour chez moi à la fin d'octobre. Vous aurez la bonté, monsieur, de me faire savoir à qui je dois remettre l'aumône du roi. J'y joindrai le denier de la veuve.

Soyez persuadé que j'ai la même horreur que vous pour le fanatisme et ses effroyables effets, et que votre humanité et votre zèle m'inspirent une aussi grande vénération que la beauté de votre esprit, son étendue, et l'immensité de vos connaissances me causent d'admiration.

La réunion de ces sentiments me rend digne, monsieur, de vous louer

1. Voyez n° 6387.

et de vous respecter. Sa Majesté a voulu garder la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Par ce sacrifice que je fais au roi, et par celui que je vous fais de son billet, vous devez connaître mon cœur. Vous voyez qu'il préfère à sa propre gloire le plaisir de faire des heureux.

6130. — A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 25 juillet.

Le roi de Prusse vient d'envoyer cinq cents livres à Sirven ¹. Cette petite générosité, à laquelle rien ne l'engageait, m'a été d'autant plus sensible qu'il ne l'a faite qu'à ma prière, et que ce bienfait a passé par mes mains. Le mémoire du divin Élie produirait bien un autre effet.

Je ne doute pas un moment que, si vous vouliez venir vous établir à Clèves, avec Platon ² et quelques amis, on ne vous fît des conditions très-avantageuses. On y établirait une imprimerie qui produirait beaucoup ; on y établirait une autre manufacture plus importante, ce serait celle de la vérité. Vos amis viendraient y vivre avec vous. Il faudrait qu'il n'y eût dans ce secret que ceux qui fonderaient la colonie. Soyez sûr qu'on quitterait tout pour vous joindre. Platon pourrait partir avec sa femme et sa fille, ou les laisser à Paris, à son choix.

Soyez très-sûr qu'il se ferait alors une grande révolution dans les esprits, et qu'il suffirait de deux ou trois ans pour faire une époque éternelle : les grandes choses sont souvent plus faciles qu'on ne pense. Puisse cette idée n'être pas un beau rêve ! Il ne faut que du zèle et du courage pour la réaliser ; vous avez l'un et l'autre. J'attends votre réponse avec impatience, et je vous supplie surtout, mon cher ami, de presser Élie. Quand même on n'imprimerait qu'une centaine d'exemplaires de son factum pour Sirven, quand même les horreurs où l'on est plongé empêcheraient de poursuivre cette affaire, il en reviendrait toujours beaucoup de gloire à Élie, et une grande consolation pour Sirven.

Je sèche en attendant la consultation des avocats en faveur de cet infortuné, qui est mort avec plus de courage que Socrate ; nous attendons aussi les noms des juges dont la postérité doit faire justice. Voici l'extrait d'une lettre que je viens de recevoir ³.

1. Probablement avec la lettre 6409.

2. Diderot.

3. Les *Mémoires secrets* du 6 août 1766 parlent de cette lettre, ainsi que de

« Le chevalier de La Barre a soutenu les tourments et la mort sans aucune faiblesse et sans aucune ostentation. Le seul moment où il a paru ému est celui où il a vu le sieur Belleval dans la foule des spectateurs. Le peuple aurait mis Belleval en pièces, s'il n'y avait pas eu main-forte. Il y avait cinq bourreaux à l'exécution du chevalier. Il était petit-fils d'un lieutenant-général des armées, et serait devenu un excellent officier. Le cardinal Le Camus, dont il était parent, avait commis des profanations bien plus grandes, car il avait communiqué un cochon avec une hostie ; et il ne fut qu'exilé. Il devint ensuite cardinal, et mourut en odeur de sainteté. Son parent est mort dans les plus horribles supplices, pour avoir chanté des chansons et pour n'avoir pas ôté son chapeau. »

BOURSIER, chez M. Souchai, au *Lion d'or*.

6431. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle, 26 juillet.

Je vous importunai, mes anges, par ma dernière lettre, en faveur d'un Ballexserd¹, qui en effet a du mérite : je vous suppliai de daigner lui procurer une audience de M. le duc de Choiseul ; mais aujourd'hui je crois devoir vous prier de n'en rien faire. Je viens d'apprendre que la moitié de Genève a publié un libelle contre l'autre ; que même on manque violemment de respect dans ce libelle à monsieur l'ambassadeur de France. J'ignore de quel parti est ce Ballexserd ; mais il me semble que, dans les circonstances présentes, et au point d'aigreur où en sont les esprits, je ne dois pas compromettre vos bontés. M. le duc de Choiseul est lassé et indigné de toutes les manœuvres des Genevois, et je ne voudrais pas que vous eussiez à vous reprocher d'avoir présenté un homme dont peut-être on serait mécontent. Je retire donc très-humblement ma requête ; mais je persiste toujours à vous conjurer de me faire avoir au moins le précis de la consultation des avocats en faveur des Polyeuctes et des Néarques. Je vous envoie un petit extrait² des dernières nouvelles d'Abbeville. Vous serez attendris de plus en plus. J'attends le petit paquet en toile cirée³ adressé à Meyrin

deux autres. Ils donnent à toutes les trois la date du 6 juillet, et les attribuent à Voltaire.

1. Voyez la lettre 6421.

2. Ce doit être ce qui est rapporté dans la lettre précédente.

3. Voyez les lettres 6421 et 6402.

par la diligence de Lyon. La tragédie des langues coupées, etc., m'intéresse plus que celle des roués, ou plutôt, après tant d'horreurs, je ne m'intéresse à rien.

Nous prenons des eaux en Suisse, M^{me} Dupuits et moi : elles ne nous feront nul bien ; mais au moins ces eaux ne sont point en Picardie.

Respect et tendresse.

6432. — A M. THIERIOT.

26 juillet.

Mon ancien ami, voici de quoi animer votre correspondance avec Frédéric ; il vaut mieux que cette *Relation*¹ lui vienne par vous que par moi.

J'ai été très touché qu'il ait envoyé cinq cents livres² aux Sirven, à ma seule prière, et qu'il ait fait passer ce petit bienfait par mes mains. Cela me fait oublier tout le reste.

Vous frémirez en lisant la *Relation* que je vous envoie. Ne dites ni n'écrivez que cette relation vient de M. de Florian et de moi.

6433. — A M. HENNIN.

Voici une grande diablesse de virtuose vénitienne qui vient vous demander votre protection au saut du lit. Elle chante, elle rimaille, elle.... Que ne fait-elle point ? Je suis indigne d'elle. Si elle peut vous amuser, vous m'appellerez Bonneau.

Elle voudrait concerter chez vous.

Mille tendres respects. V.

6434. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Aux eaux de Rolle, 28 juillet.

Je viens de lire le mémoire signé de huit avocats. Il ne parle point d'une abbesse, mais d'une supérieure de couvent. Il dit que le juge devait se récuser lui-même, parce que de cinq accusés il y en avait quatre dont les familles avaient avec lui de

1. La *Relation de la mort de La Barre*.

2. Voltaire a dit aussi cinq cents livres, dans la lettre à Damilaville, n° 6430 ; mais dans sa lettre 6440, il avoue que ce n'est pas cinq cents francs, mais cent écus d'Allemagne, qu'a envoyés Frédéric.

violents démêlés. Le mémoire porte que ce juge voulait marier son fils unique avec une demoiselle qui voulait épouser le frère aîné d'un de ces accusés même. Cette demoiselle était dans le couvent, et la supérieure favorisait les prétentions du rival. Il y a bien plus : ce juge était curateur de cette jeune personne, et on avait tenu une assemblée des parents de la demoiselle, pour ôter la curatelle à ce juge.

Voilà donc de tous les côtés l'amour qui est la cause d'un si grand malheur ; voilà un lieutenant de l'élection, âgé de soixante ans, amoureux d'une religieuse, et voilà un jeune homme amoureux d'une pensionnaire, qui ont produit toute cette affaire épouvantable.

Ce qui nous étonne encore dans ce procès, c'est que la procédure, ni la sentence, ni l'arrêt, n'ont fait aucune mention de l'audace sacrilège avec laquelle on avait mutilé un crucifix ; il n'y a eu aucune charge sur ce crime contre les accusés ; et cette action est probablement d'un soldat ivre de la garnison, ou de quelque ouvrier huguenot de la manufacture d'Abbeville. Mais les enquêtes faites sur cette profanation, ayant été jointes aux autres corps du délit, ont produit dans les esprits une fermentation qui n'a pas peu contribué à l'horreur de la catastrophe.

Un des principaux corps du délit est une vieille chanson grivoise qu'on chante dans tous les régiments. L'une est intitulée *la Madelène* ; et l'autre, *la Saint-Cyr*.

Il est peu parlé, dans la consultation des avocats, de l'infortuné jeune homme qui a fini ses jours d'une manière si cruelle, et avec une fermeté si héroïque.

Il est très-constant que de vingt-cinq juges il n'y en a eu que quinze qui aient opiné à la mort. Si les seigneurs d'Hornoy ont appris quelque chose qui puisse éclaircir cette horrible affaire, nous leur serons bien obligés de nous en faire part.

Ils vont donc faire une tragédie avec le jeune La Harpe¹ ? Il vaut mieux faire des tragédies que d'être témoin de celle qui vient de se passer dans votre voisinage.

Nous vous embrassons très-tendrement.

Il est doux de cultiver son jardin, mais il me semble qu'on y jette de grosses pierres.

1. La Harpe était allé à Hornoy ; mais, dégoûté par la chute de son *Gustave*, il abandonna pendant quelques années le théâtre.

6435. — A. M. DE LA HARPE.

Aux eaux de Rolle, 28 juillet.

Vous partagerez donc vos faveurs, monsieur, entre mes deux nièces, cette année. Vous allez dans le pays du chevalier de La Barre ; il n'y a point de tragédie plus terrible que celle dont il a été le héros. Il est mort avec un courage étonnant, et avec un sang-froid et une raison qu'on ne devait pas attendre des extravagances de son âge. Il était petit-fils d'un lieutenant général fort estimé ; tout le monde le plaint. Il avait commis les mêmes imprudences que Polyeucte, à cela près que Polyeucte avait raison dans le fond, et qu'il était animé de la grâce ; au lieu que son imitateur ne l'était que par la folie. Les larmes coulent volontiers pour la jeunesse qui a fait des fautes, et qu'elle aurait réparées dans l'âge mûr. Nous vous souhaitons une vie heureuse, dans ce chaos de malheurs et de peines qu'on appelle le monde, dont vous serez un jour détrompé. Soyez au-dessus des bons et des mauvais succès ; mais soyez sensible à l'amitié : elle seule adoucit les maux de la vie.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

6436. — A. M. LACOMBE ¹.

28 juillet.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre du 21 juillet. Quoique je sois ami de l'auteur, il s'en faut bien que je pense de son ouvrage² aussi favorablement que vous. Il n'est point du tout théâtral ; mais je pense comme vous qu'on pourra le lire, et que les notes sont curieuses. Vous êtes prié de vouloir bien m'adresser la préface, qu'il faut absolument corriger. On vous la renverra sur-le-champ, etsi vous pouvez indiquer une adresse franche par la poste, on s'en servira. Je vous supplie de la part de l'auteur de faire une très-jolie édition. On ne vous conseille pas d'en tirer un grand nombre d'exemplaires, par la raison que, si l'ouvrage avait un peu de succès, on y joindrait quelques autres écrits, et cela pourrait vous procurer une seconde édition qui serait recherchée. On vous renouvelle, monsieur, les sentiments d'estime et d'amitié qu'on a pour vous, *et c'est de tout mon cœur*³.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *Le Triumvirat*.

3. Ces derniers mots sont de la main de Voltaire.

6437. — A M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle, 28 juillet.

J'ai reçu toutes vos lettres, mon cher ami. Je suis toujours dans le même état, à la même place, et dans la même résolution. Il y a un homme puissant¹ dans l'Europe qui est aussi indigné que nous. Voici le moment de prendre un parti, pour peu qu'on trouve des âmes fortes et courageuses qui nous secondent.

J'ai dévoré le mémoire²; je me flatte qu'il sera bientôt public. Notre ami Élie l'aurait fait plus éloquent. Ce mémoire devait être un beau commentaire sur le livre *des Délits et des Peines*. On dit que ce *Commentaire* paraîtra bientôt; mais l'ignorant doit rentrer dans sa coquille, et ne se montrer de plus de six mois. Je crois vous avoir déjà dit quelque chose du lièvre qui craignait qu'on ne prit ses oreilles pour des cornes³.

J'ai relu tous les détails que vous m'avez écrits. Vous jugez de l'impression qu'ils ont faite sur moi. Que ne puis-je être avec vous, et vous ouvrir mon cœur!

Si le Platon moderne⁴ voulait, il jouerait un bien plus grand rôle que l'ancien Platon. Je suis persuadé, encore une fois, qu'on pourrait changer la face des choses. Ce serait d'ailleurs un amusement pour vous et pour lui de faire une nouvelle édition de ce grand recueil des sciences et des arts, de réduire à quatre lignes les ridicules déclamations des Cahusac⁵ et de tant d'autres, de fortifier tant de bons articles, et de ne plus laisser la vérité captive. Il y a un volume de planches dont on pourrait très-bien se passer. En un mot, en réduisant l'ouvrage, je suis certain qu'il vous vaudrait cent mille écus. Mais, comme on dit, il faut vouloir, et on ne veut pas assez.

On vous supplie de donner cours aux incluses.

6438. — A M. D'ALEMBERT.

30 juillet.

Ma rage vous embrasse toujours tendrement, mon cher et aimable philosophe. Il m'a tant passé d'horreurs par les mains

1. Frédéric II, roi de Prusse.

2. Le *Mémoire à consulter pour Moine*: voyez lettre 6410.

3. La Fontaine, livre V, fable iv.

4. Diderot: voyez lettre 6430.

5. Voyez la note, tome XXVI, page 513.

depuis quelques jours que je ne sais plus ce que je vous ai écrit. Vous ai-je mandé que j'avais obtenu de frère Frédéric une gratification pour les Sirven ? Cette goutte de baume sur tant de blessures, faites à la raison et à l'innocence, m'a un peu soulagé, mais ne m'a pas guéri. Je suis honteux d'être si sensible et si vif à mon âge. Je m'afflige du tremblement de terre à Constantinople, tandis que vous examinez gaiement combien il faut de parties sulfureuses pour renverser une ville dont les dimensions sont données. Je pleure les gens dont on arrache la langue, tandis que vous vous servez de la vôtre pour dire des choses très-agréables et très-plaisantes. Vous digérez donc bien, mon cher philosophe ; et moi je ne digère pas. Vous êtes encore jeune, et moi je suis un vieux malade ; pardonnez à ma tristesse. Je viens de voir dans la *Gazette de France* un article du tonnerre qui a pulvérisé une vieille femme ; et le tonnerre n'est point tombé sur les juges d'Abbeville ! Comment cela peut-il se souffrir ?

Si vous savez quelque chose sur Polyeucte et Néarque¹, daignez m'en écrire un petit mot aux eaux de Rolle.

J'ai vu le mémoire des huit avocats² ; il dit peu de chose, il ne m'apprend rien, et me laisse dans ma rage.

Les plénipotentiaires viennent de commencer leurs opérations à Genève, en déclarant Jean-Jacques Rousseau un calomniateur infâme. Un parti vient de faire un libelle abominable contre tous les particuliers de l'autre parti. On cherche à pendre l'auteur du libelle. Vernet a fait un nouveau mémoire, mais il ne trouve personne qui veuille l'imprimer : les libraires y ont été déjà attrapés.

Vivez gaiement, mon grand philosophe. Mais pourquoi les gens qui pensent ne vivent-ils pas ensemble ?

6439. — A M. DAMILAVILLE.

30 juillet.

Je vous ai déjà mandé³, monsieur, que j'avais reçu toutes vos lettres, tant sur les vingtièmes de Valromey, Bugey et Gex, que sur les autres objets. On signifia avant-hier à tous les villages de ces bailliages qu'ils eussent à payer sur-le-champ le vingtième et la taille, sans quoi on mettrait tous les syndics en prison. Cette

1. La Barre et d'Étallonde.

2. Voyez leurs noms dans une note sur la lettre 6410.

3. Voyez lettre 6437.

rigueur n'avait point été exercée jusqu'à présent. On croit que c'est pour payer les troupes qui sont en garnison à Bourg en Bresse et dans le voisinage. M. de Voltaire, votre ami, a payé sur-le-champ pour le village de Ferney. Il est toujours aux eaux de Rolle en Suisse, et il me charge de vous faire les plus tendres compliments.

J'attends, monsieur, avec impatience le mémoire circonstancié que vous avez eu la bonté de nous promettre. Vous devez avoir reçu deux petits mémoires touchant l'établissement d'une nouvelle manufacture¹. J'espère que vous direz sur cela quelque chose de positif. Ce n'est assurément que manque de courage, et non pas manque de force, qu'on a tardé si longtemps à établir cette manufacture nécessaire.

Les plénipotentiaires médiateurs viennent de déclarer solennellement², et par écrit, que J.-J. Rousseau n'est qu'un calomniateur. Cette déclaration, jointe à celle de M. Hume, est le juste châtiment d'un polisson qui est devenu un scélérat, par un excès d'orgueil. Il est plus coupable que personne envers la philosophie : d'autres l'ont persécutée, mais il l'a profanée.

Nos compliments, je vous prie, à M. Tonpla³. Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

BOURSIER.

6440. — A M. THIERIOT.

Ferney, 31 juillet.

J'ai reçu votre lettre du 17 juillet, mon ancien ami, et vous devez en avoir reçu une⁴ de moi du 26. Je souhaite que le paquet que vous me destinez soit un peu gros ; il n'y a qu'à l'envoyer par la diligence de Lyon à Meyrin : tout arrive sûrement par cette voie, presque aussi promptement que par la poste. Je croyais qu'on vous avait envoyé les trois volumes des *Mélanges*⁵ ; je vais tout à l'heure recommander au libraire de vous les faire parvenir sans délai. Le livre de Fréret est autre chose que cette *Lettre de Thrasybule*⁶. C'est un assez gros volume in-8°, imprimé

1. L'établissement à Clèves d'une colonie de philosophes ; voyez lettres 6409 et 6430.

2. Voyez lettre 6454.

3. Anagramme de Platon, nom qui désigne Diderot ; voyez lettre 6430.

4. C'est la lettre 6432.

5. Voyez page 214.

6. Voyez page 89.

en Allemagne depuis quelques mois ; il est intitulé *Examen critique des Apologistes*¹. On dit que c'est un excellent livre, plein de recherches curieuses et de raisonnements vigoureux ; les connaisseurs en font un très-grand cas. Je vous serai très-obligé de me faire avoir la critique de Thomas², la *Cacomonade*³ et l'*Histoire des Jésuites*. J'ai le mémoire des sept avocats⁴ : il ne me paraît pas si intéressant que les extraits⁵ que vous enverrez sans doute à votre correspondant : surtout gardez-vous de nommer celui qui a fait tenir ces extraits. La personne dont vous vous plaignez⁶ est inébranlable dans la fermeté de ses sentiments, et met dans l'amitié une chaleur toujours active. Elle aura peut-être été effarouchée d'un peu de tiédeur ou de mollesse qu'on vous reproche quelquefois, et de cette insensibilité apparente qui vous fait oublier vos amis pendant plusieurs mois ; mais il faut pardonner à vos maladies. Nous prenons toujours les eaux en Suisse avec M^{lle} Corneille. Je crois vous avoir mandé⁷ que votre correspondant a donné cinq cents francs aux Sirven. Je m'étais trompé, c'est cent écus d'Allemagne ; mais c'est toujours un bienfait honorable dont ils doivent être reconnaissants. Je vous souhaite une meilleure santé qu'à moi, et je vous embrasse de tout mon cœur. J'aimerai toujours mon ancien ami.

6441. — DE M. DIDEROT ⁸.

Paris, 1766.

Monsieur et cher maître, je sais bien que quand une bête féroce a trempé sa langue dans le sang humain, elle ne peut plus s'en passer ; je sais bien que cette bête manque d'aliment, et que, n'ayant plus de jésuites à manger, elle va se jeter sur les philosophes. Je sais bien qu'elle a les yeux tournés sur moi et que je serai peut-être le premier qu'elle dévorera ; je sais bien qu'un honnête homme peut en vingt-quatre heures perdre ici sa fortune, parce qu'ils sont gueux ; son honneur, parce qu'il n'y a point de lois ; sa liberté, parce que les tyrans sont ombrageux ; sa vie, parce qu'ils comptent la vie d'un citoyen pour rien, et qu'ils cherchent à se tirer du mépris par des

1. Voyez une note sur la lettre 6306.

2. *Examen d'un discours de M. Thomas qui a pour titre : Éloge de Louis, dauphin de France* ; Paris, Dehansy, 1766, in-8° de iv et 64 pages.

3. Ouvrage de Linguet, dont il est parlé dans l'avertissement de Beuchot du tome XXI, page xii. *L'Histoire impartiale des jésuites* est du même auteur.

4. Il y en avait huit ; voyez lettre 6410.

5. Voyez les lettres 6415 et 6430.

6. Voltaire lui-même.

7. Lettre 6432.

8. Édition Assézat et Tournoux. — Réponse à la lettre 6425.

actes de terreur. Je sais bien qu'ils nous imputent leur désordre, parce que nous sommes seuls en état de remarquer leurs sottises. Je sais bien qu'un d'entre eux a l'atrocité de dire qu'on n'avancera rien tant qu'on ne brûlera que des livres. Je sais qu'ils viennent d'égorger un enfant¹ pour des inepties qui ne méritaient qu'une légère correction paternelle. Je sais bien qu'ils ont jeté, et qu'ils tiennent encore dans les cachots, un magistrat respectable² à tous égards, parce qu'il refusait de conspirer à la ruine de sa province, et qu'il avait déclaré sa haine pour la superstition et le despotisme. Je sais bien qu'ils en sont venus au point que les gens de bien et les hommes éclairés leur sont et leur doivent être insupportables. Je sais bien que nous sommes enveloppés des fils imperceptibles d'une nasse qu'on appelle *police*, et que nous sommes entourés de délateurs. Je sais bien que je n'ai ni la naissance, ni les vertus, ni l'état, ni les talents, qui recommandaient M. de La Chalotais, et que quand ils voudront me perdre je serai perdu. Je sais bien qu'il peut arriver, avant la fin de l'année, que je me rappelle vos conseils, et que je m'écrie avec amertume : *O Solon ! Solon !* Je ne me dissimule rien, comme vous voyez ; mon âme est pleine d'alarmes ; j'entends au fond de mon cœur une voix qui se joint à la vôtre, et qui me dit : « Fuis, fuis » ; cependant je suis retenu par l'inertie la plus stupide et la moins concevable, et je reste. C'est qu'il y a à côté de moi une femme déjà avancée en âge ; et qu'il est difficile de l'arracher à ses parents, à ses amis et à son petit foyer. C'est que je suis père d'une jeune fille à qui je dois l'éducation ; c'est que j'ai aussi des amis. Il faut donc les laisser, ces consolateurs toujours présents dans les malheurs de la vie, ces témoins honnêtes de nos actions ; et que voulez-vous que je fasse de l'existence, si je ne puis la conserver qu'en renonçant à tout ce qui me la rend chère ? Et puis je me lève tous les matins avec l'espérance que les méchants se sont amendés pendant la nuit ; qu'il n'y a plus de fanatiques ; que les maîtres ont senti leurs véritables intérêts, et qu'ils reconnaissent enfin que nous sommes les meilleurs sujets qu'ils aient. C'est une bêtise, mais c'est la bêtise d'une belle âme qui ne peut croire longtemps à la méchanceté. Ajoutez à cela que le danger qui nous menace tient à une disposition des esprits qui ne s'aperçoit point. La société présente un aspect si tranquille que l'âme, lasse de se tourmenter, se livre à une sécurité, perfide à la vérité, mais à laquelle il est presque impossible de se refuser. L'innocence et l'obscurité de sa vie sont deux autres sophismes bien séduisants. Et comment voulez-vous que celui qui n'en veut à personne s'imagine, sous les tuiles où il s'occupe à se rendre meilleur, que des bourreaux attendent le jour pour se saisir de lui, et le jeter dans un bûcher ? Quand on s'est rassuré par sa nullité, on se rassure par son importance. Dans un autre moment on se dit à soi-même : « Ils n'auront pas le front de persécuter un

1. Le chevalier de La Barre, décapité le 1^{er} juillet 1766, à l'âge de dix-neuf ans.

2. Louis-René Caradeuc de La Chalotais, procureur général au parlement de Bretagne, celui qui porta la parole contre le duc d'Aiguillon, et qui fit un rapport contre les jésuites. Il fut enlevé et renfermé dans la citadelle de Saint-Malo, et de là transféré à la Bastille.

homme qui a consumé ses plus belles années à bien mériter de son pays ; n'est-ce pas assez qu'ils aient laissé à d'autres le soin de l'honorer, de le récompenser, de l'encourager ? S'ils ne m'ont pas fait de bien, ils n'oseront me faire du mal. » C'est ainsi qu'on est alternativement dupe de sa modestie et de son orgueil. Qui que vous soyez qui m'avez écrit la lettre pleine d'intérêt et d'estime que notre ami commun m'a remise, je sens toute la reconnaissance que je vous dois, et je jette d'ici mes bras autour de votre cou. Je n'accepte ni ne refuse vos offres. Plusieurs honnêtes gens, effrayés du train que prennent les choses, sont tentés de suivre le conseil que vous me donnez. Qu'ils partent, et quel que soit l'asile qu'ils auront choisi, fût-ce au bout du monde, j'irai. Notre ami m'a fait lire un ouvrage nouveau¹. Je tremble pour le moment où cet ouvrage sera connu. C'est un homme qui a pris la torche de vos mains, qui est entré fièrement dans leur édifice de paille, et qui a mis le feu de tous côtés. Ils voudront faire un exemple, et, dans leur fureur, ils se jetteront sur le premier venu. Si cet ouvrage vous est connu, et que vous puissiez en différer la publicité jusqu'à des circonstances plus favorables, vous ferez bien. Je vais déposer votre lettre, afin qu'à tout événement vous puissiez joindre à ma justification que je vous recommande le témoignage des précautions que vous aviez prises pour leur épargner un crime nouveau. Si j'avais le sort de Socrate, songez que ce n'est pas assez de mourir comme lui pour mériter de lui être comparé.

Illustre et tendre ami de l'humanité, je vous salue et vous embrasse. Il n'y a point d'homme un peu généreux qui ne pardonnât au fanatisme d'abréger ses années, si elles pouvaient s'ajouter aux vôtres. Si nous ne courons pas avec vous à écraser la bête, c'est que nous sommes sous sa griffe, et si, connaissant toute sa férocité, nous balançons à nous en éloigner, c'est par des considérations dont le prestige est d'autant plus fort qu'on a l'âme plus honnête et plus sensible. Nos entours sont si doux, et c'est une perte si difficile à réparer !

6442. — A M. DAMILAVILLE.

1^{er} agosto.

Nous vous remercions sensiblement, monsieur, des trois pièces que vous avez bien voulu nous envoyer, touchant le vingtième de Bresse et Bugey. La douleur de la mort de M. de Balzarre², causée par de mauvais médecins qui n'ont pu s'accorder entre eux, a saisi votre ami de la plus vive douleur. Il est certain qu'on n'a point connu la maladie de ce pauvre enfant. Les

1. Sans doute l'*Examen important de milord Bolingbroke*, qui ne fut imprimé qu'en avril 1767, selon Beuchot, mais dont Damilaville avait peut-être reçu une copie.

2. Le chevalier de La Barre.

médecins qui l'ont tué n'ont songé qu'à leur réputation et qu'à faire une expérience. Le mauvais régime a achevé ce que ces indignes médecins avaient commencé. Heureux qui n'a point affaire avec ces messieurs-là ! La sobriété peut contribuer beaucoup à nous empêcher de tomber entre leurs mains.

Nos amis vous prient de nous envoyer votre sentiment sur la manufacture qu'on veut établir.

Savez-vous que les médiateurs de Genève ont donné une déclaration publique dans laquelle ils certifient que Rousseau est un infâme calomniateur ? Voilà la qualification qu'il reçoit à la fois de la France et des deux cantons suisses¹. Ne trouvez-vous pas que le petit Jean-Jacques devient tous les jours un important personnage ? Son orgueil sera un peu humilié. Il serait bien plus fâché s'il savait à quel point ses ouvrages tombent tous les jours dans le décri.

Vos amis vous font les plus tendres compliments.

Votre très-humble, etc.

BOURSIER et compagnie.

6443. — A M. RIBOTTE².

4 août 1766.

Il y a environ six semaines qu'on adressa à M. Ribotte, par la diligence de Lyon, un paquet roulé en toile cirée, contenant le tableau, des estampes, des livres. Il est prié de vouloir bien en accuser la réception.

Est-il informé de la boucherie d'Abbeville ? Sait-il que l'on brûle les hommes en Picardie pour n'avoir pas ôté leur chapeau quand la procession passe ? Il y a grande apparence qu'on deviendra bientôt anthropophage, tant les mœurs se perfectionnent.

6444. — A M. DAMILAVILLE.

4 août.

J'ai communiqué à votre ami votre lettre du 28. Je vous ai écrit par nos correspondants de Lyon. Nous attendons, monsieur, des lettres d'Allemagne pour l'établissement en question. Je suis

1. Voyez page 198, et ci-après lettre 6454.

2. *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*; Paris, 1856, page 245.

toujours très-persuadé que votre ami de Paris y trouverait un grand avantage. Il n'y a peut-être que la mauvaise santé de mon correspondant de Suisse qui pût déranger ce projet ; mais si la chose était une fois en train, ni ses maladies ni sa mort ne pourraient empêcher l'établissement de subsister. Il ne s'agit que de se rassembler sept ou huit bons ouvriers dans des genres différents, ce qui ne serait point du tout malaisé.

Le seigneur allemand¹ à qui on s'est adressé a eu la petite indiscretion d'en dire quelque chose à un jeune homme² qui peut l'avoir mandé à Paris. On n'était point encore entré avec lui dans les détails ; on ne lui avait point recommandé le secret ; on a tout lieu d'espérer qu'étant actuellement mieux instruit, cette petite affaire pourra se conclure avec la plus grande discrétion.

On soutient toujours à Hornoy que tout ce qu'on a dit du sieur Belval est la pure vérité. Ces anecdotes peuvent très-bien s'accorder avec les autres ; elles servent à redoubler l'horreur et l'atrocité de cette affaire, qui est peut-être entièrement oubliée dans Paris : car on dit que dans votre pays on fait le mal assez vite, et qu'on l'oublie de même.

Nous doutons fort que le *Dictionnaire des Sciences et des Arts*³ soit donné de longtemps aux souscripteurs de Paris. Mais, quoi qu'il en soit, le projet de réduire cet ouvrage, et de l'imprimer en pays étranger, est extrêmement approuvé. Plût à Dieu que je visse le commencement de cette entreprise ! Je mourrais content, dans l'espérance que le public en verrait la fin.

On dit qu'on fait des recherches chez tous les libraires dans les provinces de France. On a déjà mis en prison, à Besançon, un libraire nommé Fantet⁴. Nous ne savons pas encore de quoi il est question.

Toute notre famille vous fait les plus tendres compliments. Nous espérons recevoir de vous incessamment le mémoire en faveur du Breton⁵, et ensuite celui du Languedochien⁶.

Adieu, monsieur ; on vous aime bien tendrement.

BOURSIER et compagnie.

1. Frédéric, roi de Prusse.

2. Le fils du médecin Tronchin ; voyez les lettres 6474 et 6482.

3. Ou l'*Encyclopédie*.

4. Voyez la *Lettre d'un membre du conseil de Zurich*, tome XXVI, page 105.

5. La Chalotais.

6. Sirven.

On me recommanda, ces jours passés, une lettre pour un notaire ; en voici une autre qu'on m'adresse pour un procureur : l'amitié ne rougit point de ces petits détails.

6445. — A M. TARGE ¹.

Aux eaux de Rolle en Suisse, le 4 août.

En réponse, monsieur, à la lettre dont vous m'honorez, du 25 juillet, je dois vous dire qu'il est très-vrai que j'envoyai, en 1757, à l'amiral Bing, quelques mois avant sa mort², le témoignage que M. le maréchal de Richelieu avait rendu à sa conduite. Monsieur le maréchal avait été témoin du combat naval donné fort près du pont : j'envoyai sa lettre originale à M. l'amiral Bing. Je l'avais vu à Londres en 1726 ; mais je ne crus pas devoir lui rappeler notre connaissance ; je crus que je le servirais mieux en paraissant être ignoré de lui ; mon paquet tomba dans les mains du feu roi d'Angleterre, qui l'ouvrit, et qui eut la générosité de l'envoyer à l'amiral.

La lettre de M. le maréchal de Richelieu fut présentée au conseil de guerre : elle fit pencher quelques juges en faveur de l'accusé ; mais la loi était précise contre lui, rien ne put le sauver. L'amiral, avant sa mort, recommanda sur le tillac, à son secrétaire, de m'écrire qu'il mourait mon obligé, et de m'envoyer tous les écrits qui contenaient sa justification.

Voilà, monsieur, tous les éclaircissements que je puis vous donner sur cette cruelle aventure. Il semble que ma destinée ait été de prendre le parti de ceux que des juges, ou prévenus ou trop sévères, ont inhumainement condamnés. L'*Histoire d'Angleterre*, à laquelle vous travaillez, monsieur, offre plus d'un exemple de ces jugements sanguinaires ; et, quelque histoire qu'on lise, l'humanité gémit toujours. J'espère que la lecture de votre ouvrage sera un de mes plus grands plaisirs dans la retraite où je finis mes jours.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

1. Jean-Baptiste Targe, né à Paris vers 1720, mort en 1788, est auteur de quelques ouvrages, et entre autres d'une *Histoire d'Angleterre depuis le traité d'Aix-la-Chapelle, jusqu'en 1763*, qui parut en 1768, cinq volumes in-12.

2. Voyez les lettres 3277 et 3282, tome XXXIX, pages 147 et 150.

6446. — A M. DAMILAVILLE.

6 août.

Le mémoire que vous m'avez envoyé, monsieur, fait verser des larmes et bouleverse l'âme. Il est bien triste de ne pouvoir mettre sur le papier tous les sentiments de son cœur. Le public doit frémir d'indignation.

Votre ami persiste toujours dans son idée. Il est vrai, comme vous l'avez dit, qu'il faudra l'arracher à bien des choses qui font sa consolation, et qui sont l'objet de ses regrets; mais il vaut mieux les quitter par la philosophie que par la mort. Il perdra beaucoup, mais il lui restera de quoi vivre et de quoi être utile. Tout ce qui l'étonne, c'est que plusieurs personnes n'aient pas formé de concert cette résolution. Pourquoi un certain baron philosophe¹ ne viendrait-il pas travailler à l'établissement de cette colonie? pourquoi tant d'autres ne saisiraient-ils pas une si belle occasion?

Votre ami a reçu chez lui, depuis peu, deux princes souverains² qui pensent entièrement comme vous. L'un d'eux offrait une ville, si celle que l'on a en vue n'était pas convenable. Le projet concernant le grand ouvrage serait très-utile, et ferait en même temps la fortune et la gloire de ceux qui l'entreprendraient.

Votre ami, monsieur, prétend qu'il n'y a qu'à vouloir; que les hommes ne veulent pas assez; que les petites considérations sont le tombeau des grandes choses.

J'ai vu aujourd'hui le sieur Sirven, qui est pénétré de vos bontés officieuses. Nous pensons que voici le temps le plus favorable pour sa cause. Le public, soulevé contre tant d'injustices réitérées de toutes parts, se déclarera pour les Sirven. Il ne tiendra qu'à M. de Beaumont de faire un chef-d'œuvre.

Si vous pouviez, monsieur, déterrer le mémoire de M. de Gennes en faveur de M. de La Bourdonnais, vous me rendriez un très-grand service. Nous avons ici un jurisconsulte³ qui se propose de faire un recueil des causes célèbres de ce temps-ci : il y a cinq ou six procès qui doivent intéresser toutes les nations;

1. Le baron d'Holbach.

2. Voyez lettre 6379.

3. Ce jurisconsulte était Voltaire lui-même, qui, ayant, en 1763, parlé de La Bourdonnais dans le tome VIII de son *Essai sur l'Histoire générale*, pages 257 et suivantes, revoyait son travail pour le faire entrer dans son *Précis du Siècle de Louis XV*, qu'il publia en 1768.

celui de M. de La Bourdonnais doit être à la tête : c'est un ouvrage qui ne paraîtra pas sitôt, mais qu'il est nécessaire de commencer.

S'il y a quelque chose de nouveau, nous vous prions de nous en faire part.

Nous sommes toujours, avec les sentiments que vous nous connaissez, monsieur, votre, etc.

BOURSIER et compagnie.

6447. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle, 6 août.

Le petit prêtre a reçu les roués¹; le petit prêtre doit être plus tragique que jamais, car il joint aux roués, dans son imagination, les décollés, les bâillonnés, les brûlés, les incarcérés qui écrivent des mémoires avec des cure-dents²; et il ne s'accoutume point à ces passages rapides de l'Opéra-Comique à la Grève. Il est toujours fâché de voir des singes devenus tigres; mais il gourmande son imagination, il ne s'occupe que des atrocités de l'antiquité. Il est très-touché des choses raisonnables que ses anges lui disent. Il sait très-bien qu'il n'est pas membre du parlement d'Angleterre. Il dévore en secret ses sentiments d'humanité; il gémit obscurément sur la nature humaine.

Osera-t-il prier l'une des deux anges d'expliquer une critique qu'elle a faite de la tragédie d'*Octave et le jeune Pompée*, dans sa lettre du 22 juillet, dont elle a daigné accompagner l'envoi de la pièce? Voici la critique :

Pompée doit songer à qui ce serait directement s'attaquer; rien ne pourrait mettre Pompée à couvert de son ressentiment. Est-ce du ressentiment d'Octave dont vous voulez parler, madame, ou du ressentiment du sénat de Rome? C'est peut-être de l'un et de l'autre. Je crois la critique très-juste, et je vous réponds que le jeune auteur y aura la plus grande attention. Vous savez combien il est docile à vos critiques, quelle déférence il a toujours eue pour vos jugements.

Quoiqu'il soit plongé dans l'antiquité, il ne laisse pas de s'intéresser quelquefois aux modernes. Le *Mémoire* écrit avec un cure-dent lui a paru devoir faire un effet prodigieux. S'est-il

1. La copie tant réclamée du *Triumvirat*; voyez lettres 6402, 6421, 6431.

2. Ceux de La Chalotais; voyez la lettre 6449.

trompé, et se trompe-t-il quand il pense que ce mémoire irritera des hommes considérables? O Welches! sans tous ces orages, votre pays serait un joli pays. Respect et tendresse.

6448. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU¹.

A Ferney, 6 août.

Voici, monseigneur, celui qui vous fera des ponts, des chaussées, de beaux grands chemins, l'ingénieur en chef de votre royaume d'Aquitaine. Il passe de nos déserts à Bordeaux. Je crois qu'il méritera votre protection, car il est expéditif; ne trouvant rien de difficile, dénichant toutes les filles d'un pays, utile dans les travaux, utile dans les plaisirs, fait pour vous servir. Heureux ceux qui ont l'honneur de vous approcher! Je m'imagine que je ne suis triste et malingre que parce que je ne suis pas auprès de vous. D'ailleurs on ne m'a mandé de Paris, depuis quelques mois, que des choses qui font bondir le cœur et qui arrachent des larmes.

Vivez heureux, brillant, aimé, honoré; jouissez de tout, conservez-moi vos bontés, et je serai consolé de mon existence. Je suis à présent le doyen de vos courtisans et de vos attachés, aussi dévoué que le premier jour et rempli pour vous du plus tendre respect.

6449. — A M. D'ALEMBERT.

7 août.

Vous pensez bien, mon vrai philosophe, que mon sang a bouilli quand j'ai lu ce mémoire² écrit avec un cure-dent; ce cure-dent grave pour l'immortalité. Malheur à qui la lecture de cet écrit ne donne pas la fièvre! Il doit au moins faire mourir d'apoplexie le..., et le..., et le.... N'admirez-vous pas les sobriquets que le sot peuple donne à de certaines gens? C'est donc de tous les côtés à qui se couvrira d'horreur et d'infamie. Je vous plains d'être où vous êtes. Vous pouvez me dire : « Ubicumque calculus ponas, ibi naufragium invenies³. »

Vous avez des liens, des pensions, vous êtes enchaîné; pour moi, je mourrai bientôt, et ce sera en détestant le pays des

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *Mémoires de M. de La Chalotais, procureur général au parlement de Bretagne*, in-12 de 80 pages, contenant deux mémoires.

3. On a donné le texte de *Pétrone*, tome XXXIV, page 28.

singes et des tigres, où la folie de ma mère me fit naître il y a bientôt soixante et treize ans. Je vous demande en grâce d'écrire de votre encre au roi de Prusse, et de lui peindre tout avec votre pinceau. J'ai de fortes raisons pour qu'il sache à quel point on doit nous mépriser. Un des plus grands malheurs des honnêtes gens, c'est qu'ils sont des lâches. On gémit, on se tait, on soupe, on oublie. Je vous remercie par avance des coups de foudre dont vous écrasez les jansénistes. Il est bon de marcher sur le basilic ¹ après avoir foulé le serpent. Donnez-vous le plaisir de pulvériser les monstres sans vous commettre. Genève est une pétaudière ridicule, mais du moins de pareilles horreurs n'y arrivent point. On n'y brûlerait pas un jeune homme pour deux chansons faites il y a quatre-vingts ans ². Rousseau n'est qu'un fou et un plat monstre d'orgueil. Adieu ; je vous révère avec justice, et je vous aime avec tendresse.

Gardons pour nous notre douleur et notre indignation ; gardons-nous le secret de nos cœurs.

6430. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 7 août.

Mon neveu ³ m'a écrit qu'il se proposait de visiter en passant le philosophe de Ferney. Je lui envie le plaisir qu'il a eu de vous entendre. Mon nom était de trop dans vos conversations ; et vous aviez tant de matières à traiter que leur abondance ne vous imposait pas la nécessité d'avoir recours au philosophe de Sans-Souci pour fournir à vos entretiens.

Vous me parlez d'une colonie de philosophes qui se proposent de s'établir à Clèves⁴ : je ne m'y oppose point ; je puis leur accorder tout ce qu'ils demandent, au bois près, que le séjour de leurs compatriotes a presque entièrement détruit dans ces forêts, toutefois à condition qu'ils ménagent ceux qui doivent être ménagés, et qu'en imprimant ils observent de la décence dans leurs écrits.

La scène qui s'est passée à Abbeville est tragique⁵ ; mais n'y a-t-il pas de la faute de ceux qui ont été punis ? Faut-il heurter de front des préjugés que le temps a consacrés dans l'esprit des peuples ? Et si l'on veut jouir de la liberté de penser, faut-il insulter à la croyance établie ? Quiconque ne veut point remuer est rarement persécuté. Souvenez-vous de ce mot de

1. Psaume xc, verset 13.

2. Voyez lettre 6434.

3. Le duc de Brunswick.

4. Voyez lettre 6409.

5. Le supplice du chevalier de La Barre.

Fontenelle: « Si j'avais la main pleine de vérités, je penserais plus d'une fois avant de l'ouvrir. »

Le vulgaire ne mérite pas d'être éclairé; et si votre parlement a sévi contre ce malheureux jeune homme qui a frappé le signe que les chrétiens révèrent comme le symbole de leur salut, accusez-en les lois du royaume¹. C'est selon ces lois que tout magistrat fait serment de juger; il ne peut prononcer la sentence que selon ce qu'elles contiennent; et il n'y a de ressource pour l'accusé qu'en prouvant qu'il n'est pas dans le cas de la loi.

Si vous me demandiez si j'aurais prononcé un arrêt aussi dur, je vous dirais que non, et que, selon mes lumières naturelles, j'aurais proportionné la punition au délit. Vous avez brisé une statue, je vous condamne à la rétablir: vous n'avez pas ôté le chapeau devant le curé de la paroisse qui portait ce que vous savez, eh bien! je vous condamne à vous présenter quinze jours consécutifs sans chapeau à l'église: vous avez lu les ouvrages de Voltaire; oh ça! monsieur le jeune homme, il est bon de vous former le jugement; pour cet effet, on vous enjoint d'étudier la *Somme* de saint Thomas et le guide-âne de monsieur le curé. L'étourdi aurait peut-être été puni plus sévèrement de cette manière qu'il ne l'a été par les juges: car l'ennui est un siècle, et la mort un moment².

Que le ciel ou la destinée écarte cette mort de votre tête, et que vous éclairiez doucement et paisiblement ce siècle que vous illustrez! Si vous venez à Clèves, j'aurai encore le plaisir de vous revoir, et de vous assurer de l'admiration que votre génie m'a toujours inspirée. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

FÉDÉRIC.

6451. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY.

Ferney, 8 août.

Votre vigne et votre laurier³ sont très-ingénieux, mon cher président. Votre académie devient de jour en jour plus brillante; il faut espérer que ces établissements feront beaucoup de bien aux provinces; ils accoutumeront les hommes à penser, et à sacrifier les préjugés aux vérités. Les jeux floraux n'ont guère contribué qu'à perpétuer dans Toulouse le mauvais goût; mais des

1. Il n'existait aucune loi en France d'après laquelle on pût condamner le chevalier de La Barre; et ce qui le prouve, c'est que depuis vingt ans aucun des membres du tribunal que cet arrêt a couvert d'opprobre n'a osé la citer; mais il est vrai qu'ils en ont supposé l'existence: ce qui prouve ou une ignorance honteuse de la législation, ou un fanatisme porté jusqu'à la démence. (K.) — Voyez tome XXI, page 520.

2. Gresset, dans son *Épître à ma sœur*, vers 92, a dit:

La douleur est un siècle, et la mort un moment.

3. Il s'agissait du dessin qui encadrait les diplômes de l'Académie de Dijon.

prix donnés à des recherches utiles sont un véritable encouragement pour l'esprit humain.

Il y a, dans le recueil de l'Académie des belles-lettres de Paris, des mémoires qu'on cite dans toute l'Europe; mais tous les compliments faits à l'Académie française sont oubliés, et c'est bien tout ce qui peut leur arriver de plus heureux.

Mon triste état augmente tous les jours; et ce n'est pas seulement parce que j'ai bientôt soixante-treize ans, c'est parce que je suis né extrêmement faible.

Iipse fecit nos, et non ipsi nos.

M^{me} Denis, qui se porte bien, fera les honneurs à M. le marquis de La Tour du Pin, et je serai aussi sensible à ses bontés que si j'étais dans la force de l'âge.

Je n'ai point entendu parler de mon contemporain M. de La Marche¹.

Je vous supplie de vouloir bien présenter mes respects à M. Legoux². Conservez-moi surtout vos bontés.

6452. — A M. DAMILAVILLE.

9 août.

Je vous prie, monsieur, de n'écrire qu'à moi le résultat de nos affaires. Il n'y a point d'autre adresse qu'à *M. Boursier, chez M. Souchai, au Lion d'or, à Genève*. Mes associés sont toujours dans les mêmes sentiments. Il y a des blessures que le temps guérit; il y en a d'autres qu'il envenime.

Nous avons reçu toutes vos lettres. Les espérances que vous nous avez données nous ont apporté quelques consolations; mais les idées que nous avons conçues sont si flatteuses que je crains bien que ce ne soit un beau roman.

Je vous l'ai déjà dit³ : les plus petits liens arrêtent les plus grandes résolutions. Il y a des monstres qui n'ont subsisté que parce que les Hercules qui pouvaient les détruire n'ont pas voulu s'éloigner de leurs commères.

Comme on s'entretient de tout à Genève, on a beaucoup parlé

1. Le président Fyot de La Marche était né le 12 août 1694, la même année que Voltaire.

2. Legoux de Gerland.

3. Voyez lettre 6446.

de la fausse démarche du parlement. Nos politiques prétendent que si le parlement s'était contenté de présenter humblement au roi le mémoire de M. de La Chalotais, il aurait touché Sa Majesté au lieu de l'aigrir. Pour moi, qui ne suis point politique, et qui ne me mêle que des affaires de mon commerce, je ne décide point sur ces questions délicates. Je joins, comme vous, un peu de philosophie à mes occupations, et c'est là que je trouve le seul soulagement qu'on puisse éprouver dans les malheurs de la vie.

J'ai entendu parler confusément de ces jeunes écervelés d'Abbeville ; mais comme on dit que ce sont des enfants de quinze à seize ans, je crois qu'on aura pitié de leur âge, et qu'on ne leur fera point de mal.

Nous vous sommes plus tendrement attachés que jamais.

BOURSIER et compagnie.

6453. — DE MADAME LA LANDGRAVE DE HESSE ¹.

10 août 1766.

Monsieur, je n'ai pu penser qu'un simple mouvement de pitié et d'humanité parviendrait à vous, encore moins qu'il méritât vos éloges. Vous êtes bien fait, monsieur, pour encourager la vertu et pour faire triompher l'innocence. Les Calas vous doivent leur célébrité ; les Sirven vous la devront encore. Je voudrais pouvoir leur témoigner à quel point ils m'intéressent. Une famille innocente et persécutée est pour moi un objet bien respectable ; je ne peux leur offrir des secours proportionnés à leurs besoins et à ma bonne volonté ; j'ose cependant vous adresser dix louis. Je vous conjure de les leur faire accepter.

Je sens tout le prix de la lettre dont vous m'avez honorée, et j'en suis touchée de reconnaissance ainsi que de la pièce que vous y avez jointe. Si j'ai mérité cette attention, c'est par ma haine pour le fanatisme et pour la tyrannie de la superstition. Vos écrits m'ont affermi dans les principes que je me suis formés ; ils sont invariables, ainsi que mes sentiments pleins d'estime et de considération pour vous.

6454. — A M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle, 11 août.

J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre du 5. Je vous envoie les principaux extraits des lettres de Jean-Jacques ², dont l'original

1. *Briefwechsel des Grossen Landgräfin Caroline von Hessen.* — Von d^r Ph.-A.-F. Walther. — Wien, 1877, tome II, page 420.

2. Voyez tome XXVI, page 41.

est au dépôt des affaires étrangères. Vous y verrez que Jean-Jacques, domestique du comte de Montaigu, était bien éloigné d'être secrétaire d'ambassade : il ne parlait pas alors avec tant de dignité qu'aujourd'hui.

Vous trouverez dans la *Gazette de France*, n° 249, la justice que lui rendirent les médiateurs de Genève, en le traitant de calomniateur atroce. Tant de témoignages joints au tour qu'il a joué à MM. Diderot, Tronchin, Hume, d'Alembert, et tant d'autres ; sa piété lorsqu'il eut le bonheur de communier de la main d'un Montmolin, sa noble promesse d'écrire contre M. Helvétius¹ ; toutes ces actions honnêtes lui assurent sans doute une réputation digne de lui.

Le bruit qui a couru si ridiculement que je voulais me transplanter, à mon âge², n'est fondé que sur les cinq cents livres que le roi de Prusse m'a envoyées pour les Sirven, et sur l'offre qu'il leur a faite de leur donner un asile dans ses États. Pour moi, je ne vois pas pourquoi je quitterais mes retraites suisses, dont je me trouve si bien depuis douze années.

M. Boursier, votre ami, nous est venu voir aux eaux, où nous sommes toujours ; il s'en retourne à Genève, et il vous prie de lui adresser dans cette ville, en droiture, et à son propre nom, les instructions que vous voudrez bien lui faire parvenir touchant sa manufacture. On ne lui a rien mandé touchant M. Tonpla³, et il doute fort que ce Hollandais veuille s'intéresser dans ce nouveau commerce. Il y aurait pourtant de très-grands avantages ; mais on voit les choses de loin sous des points de vue si différents qu'il est bien difficile de se concilier. Au reste, je m'entends si peu à ces sortes d'affaires que je n'entre dans aucuns détails, de peur de dire des sottises. Il faut que chacun s'en tienne à son métier ; le mien est de cultiver en paix les belles-lettres et l'amitié : ce sont les seules consolations de ma vieillesse et de mes maladies.

J'ai lu le mémoire de l'homme éloquent⁴ dont on plaint le malheur. Il ne paraît pas qu'il ait voulu adoucir ses ennemis. S'il y a quelque chose de nouveau sur cette affaire, vous me ferez un extrême plaisir de m'en instruire.

Vous m'avez mis du baume dans le sang, en me disant que

1. Voyez une note, page 53.

2. Voyez la lettre 6444.

3. Voyez la fin de la lettre 6439.

4. La Chalotais ; voyez lettre 6449.

M. de Beaumont travaillait pour les Sirven. Puisse mon baume ne point s'aigrir ! Adieu ; mon âme embrasse la vôtre.

6455. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 11 août.

Il n'y a rien de nouveau, que je sache, mon cher et illustre maître, sur l'atroce et absurde affaire d'Abbeville. On dit seulement, mais ce n'est qu'un oui-dire, que le jeune Moinel, qui était resté en prison, et qui a seize ans, a été condamné par les Torquemada d'Abbeville à être blâmé : sur quoi je vous prierai d'abord d'observer la cruauté de ce jugement, qui déclare infâme un pauvre enfant digne tout au plus d'être fouetté au collège ; et puis de voir la singulière gradation du jugement que ces Busiris en robe, comme vous les appelez très-bien, ont prononcé contre des jeunes gens tous également coupables : le premier, brûlé vif ; le second, décapité ; le troisième, blâmé ; j'espère que le quatrième sera loué. Je ne veux plus parler de cette exécution, qui me rend odieux le pays où elle s'est commise.

Vous saurez qu'il y a actuellement quatre-vingt-trois jésuites à Rennes, pas davantage, et que ces maraudeurs, comme vous croyez bien, ne s'endorment pas dans l'affaire de M. de La Chalotais. Il est transféré à Rennes, et apparemment sera bientôt jugé. Son mémoire lui a concilié tout le public, et rend ses persécuteurs bien odieux. Laubardemont de Calonne¹ surtout (car on l'appelle ainsi) ne se relèvera pas de l'infamie dont il est couvert ; c'est ce que j'ai entendu dire aux personnes les plus sages et les plus respectables.

Une autre sottise (car nous sommes riches en ce genre) qui occupe beaucoup le public, c'est la querelle de Jean-Jacques et de M. Hume. Pour le coup, Jean-Jacques s'est bien fait voir ce qu'il est, un fou et un vilain fou, dangereux et méchant, ne croyant à la vertu de personne, parce qu'il n'en trouve pas le sentiment au fond de son cœur, malgré le beau pathos avec lequel il en fait sonner le nom ; ingrat, et, qui pis est, haïssant ses bienfaiteurs (c'est de quoi il est convenu plusieurs fois lui-même), et ne cherchant qu'un prétexte pour se brouiller avec eux, afin d'être dispensé de la reconnaissance. Croiriez-vous qu'il veut aussi me mêler dans sa querelle, moi qui ne lui ai jamais fait le moindre mal, et qui n'ai jamais senti pour lui que de la compassion dans ses malheurs, et quelquefois de la pitié de son charlatanisme ? Il prétend² que c'est moi qui ai fait la lettre sous le nom du roi de Prusse, où on se moque de lui,³. Vous saurez que cette lettre est d'un M. Walpole⁴, que je ne connais même pas, et à qui je n'ai jamais parlé.

1. Laubardemont, juge commissaire sous Richelieu, demandait trois lignes de l'écriture d'un homme pour le faire pendre. Calonne, à qui cela aurait suffi, voulait prouver que quelques lignes anonymes étaient de l'écriture de La Chalotais.

2. Lettre de J.-J. Rousseau à David Hume, du 10 juillet 1766.

3. Voyez cette lettre, page 154, à la note.

4. Horace Walpole, fils du ministre anglais Robert Walpole, était né en 1717, et mourut en 1797.

Jean-Jacques est une bête féroce qu'il ne faut voir qu'à travers des barreaux, et toucher qu'avec un bâton. Vous ririez de voir les raisons d'après lesquelles il a soupçonné et ensuite accusé M. Hume d'intelligence avec ses ennemis. M. Hume a parlé contre lui en dormant; il logeait, à Londres, dans la même maison, avec le fils de Tronchin; il avait le regard fixe, et surtout il a fait trop de bien à Rousseau pour que sa bienfaisance fût sincère. Adieu, mon cher maître; que de fous et de méchants dans ce meilleur des mondes possibles!

Je vous embrasse *ex animo*.

6456. — A M. DE LA HARPE.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 11 août.

Mon cher confrère, je n'ai plus qu'un chagrin, c'est de ne vous avoir pas donné le prix de ma main. Non-seulement votre ouvrage est couronné, mais il est bon; et non-seulement il est bon, mais il est touchant et agréable.

Si l'on n'est pas sensible, on n'est jamais sublime ¹.

Hornoy et Ferney seront donc vos deux sommets du mont Parnasse : vous passerez l'automne dans l'un, et l'hiver dans l'autre ; vous serez également bien reçu partout.

M^{me} Denis s'intéresse à vos succès comme moi-même. Nous vous faisons les plus sincères compliments, et nous allons faire une provision de lauriers pour vous en faire une petite couronne à votre arrivée.

6457. — A M. GIUSEPPE COLPANI,

A BRESCIA ².

12 août 1766, au château de Ferney, par Genève.

Monsieur, en écrivant sur le goût, vous êtes un seigneur qui vous promenez sur vos terres. Je vois que le vrai goût renait en Italie après le règne des sonnets, et je vois avec grand plaisir que ce vrai goût est inséparable de la bonne philosophie. La raison pénètre de toute part, et c'est à la raison à présider aux bons vers ainsi qu'à la vérité. *Sapere est principium et fons*.

1. Vers de La Harpe, dans sa pièce couronnée par l'Académie française en 1766, et intitulée *le Poète*.

2. Même source que les lettres 6225 et 6336.

Vous avez daigné me mettre en bonne compagnie dans votre excellent ouvrage ; moins je mérite cette place, plus je dois remercier celui qui me la donne.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

6458. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, 13 août.

Je compte que vous aurez déjà reçu ma réponse à votre avant-dernière lettre ¹. Je ne puis trouver l'exécution d'Abbeville aussi affreuse que l'injuste supplice de Calas. Ce Calas était innocent ; le fanatisme se sacrifie cette victime, et rien dans cette action atroce ne peut servir d'excuse aux juges. Bien loin de là, ils se soustraient aux formalités des procédures, et ils condamnent au supplice sans avoir des preuves, des convictions, des témoins.

Ce qui vient d'arriver à Abbeville est d'une nature bien différente. Vous ne contesterez pas que tout citoyen doit se conformer aux lois de son pays ; or il y a des punitions établies par les législateurs pour ceux qui troublent le culte adopté par la nation. La discrétion, la décence, surtout le respect que tout citoyen doit aux lois, obligent donc de ne point insulter au culte reçu, et d'éviter le scandale et l'insolence. Ce sont ces lois de sang qu'on devrait réformer, en proportionnant la punition à la faute ; mais tant que ces lois rigoureuses demeureront établies, les magistrats ne pourront pas se dispenser d'y conformer leur jugement.

Les dévots en France crient contre les philosophes, et les accusent d'être la cause de tout le mal qui arrive. Dans la dernière guerre, il y eut des insensés qui prétendirent que l'*Encyclopédie* était cause des infortunes qu'essuyaient les armées françaises. Il arrive pendant cette effervescence que le ministère de Versailles a besoin d'argent, et il sacrifie au clergé, qui en promet, des philosophes qui n'en ont point, et qui n'en peuvent donner. Pour moi, qui ne demande ni argent ni bénédictions, j'offre des asiles aux philosophes, pourvu qu'ils soient sages et qu'ils soient aussi pacifiques que le beau titre dont ils se parent le sous-entend ² : car toutes les vérités ensemble qu'ils annoncent ne valent pas le repos de l'âme, seul bien dont les hommes puissent jouir sur l'atome qu'ils habitent. Pour moi, qui suis un raisonneur sans enthousiasme, je désirerais que les hommes fussent raisonnables, et surtout qu'ils fussent tranquilles.

Nous connaissons les crimes que le fanatisme de religion a fait commettre. Gardons-nous d'introduire le fanatisme dans la philosophie ; son caractère

1. Il manque plusieurs lettres de Frédéric et de Voltaire, appartenant à l'année 1766.

2. « L'exige. » (Édit. de Berlin.)

doit être la douceur et la modération. Elle doit plaindre la fin tragique d'un jeune homme qui a commis une extravagance ; elle doit démontrer la rigueur excessive d'une loi faite dans un temps grossier et ignorant ; mais il ne faut pas que la philosophie encourage à de pareilles actions, ni qu'elle fronde des juges qui n'ont pu prononcer autrement qu'ils l'ont fait.

Socrate n'adorait pas les *Deos majores et minores gentium* ; toutefois il assistait aux sacrifices publics. Gassendi allait à la messe, et Newton au prône.

La tolérance, dans une société, doit assurer à chacun la liberté de croire ce qu'il veut ; mais cette tolérance ne doit pas s'étendre à autoriser l'effronterie et la licence de jeunes étourdis qui insultent audacieusement à ce que le peuple révère. Voilà mes sentiments, qui sont conformes à ce qu'assurent la liberté et la sûreté publique, premier objet de toute législation.

Je parie que vous pensez, en lisant ceci : Cela est bien allemand, cela se ressent bien du flegme d'une nation qui n'a que des passions ébauchées.

Nous sommes, il est vrai, une espèce de végétaux en comparaison des Français : aussi n'avons-nous produit ni *Jérusalem délivrée*, ni *Henriade*. Depuis que l'empereur Charlemagne s'avisa de nous faire chrétiens en nous égorgeant, nous le sommes restés ; à quoi peut-être a contribué notre ciel toujours chargé de nuages, et les frimas de nos longs hivers.

Enfin prenez-nous tels que nous sommes : Ovide s'accoutuma bien aux mœurs des peuples de Tomes ; et j'ai assez de vaine gloire pour me persuader que la province de Clèves vaut mieux que le lieu où le Danube se jette par sept bouches dans la mer Noire ¹. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

FÉDÉRIC.

6459. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 août.

Il est vrai, mes divins anges, que j'ai été saisi de l'indignation la plus vive, et en même temps la plus durable ; mais je n'ai point pris le parti qu'on suppose. J'en serais très-capable si j'étais plus jeune et plus vigoureux ; mais il est difficile de se transplanter à mon âge, et dans l'état de langueur où je suis. J'attendrai, sous les arbres que j'ai plantés, le moment où je n'entendrai plus parler des horreurs qui font préférer les ours de nos montagnes à des singes et à des tigres déguisés en hommes.

Ce qui a fait courir le bruit dont vous avez la bonté de me parler, c'est que le roi de Prusse m'ayant mandé qu'il donnerait

1. Le roi de Prusse, qui était plein de Boileau, se rappelait probablement le 138^e vers du chant troisième de l'*Art poétique* :

Par sept bouches l'Euxin reçoit le Tanais.

aux Sirven un asile dans ses États, je lui ai fait un petit compliment¹; je lui ai dit que je voudrais les y conduire moi-même, et il a pris apparemment mon compliment pour une envie de voyager.

Vous avez probablement lu sa préface de *l'Abrégé de l'Histoire de l'Eglise*; c'est une terrible préface². Les livres dans ce goût pleuvent de tous les côtés de l'Europe : l'Italie même s'en mêle; cela ira loin. Il est assez aisé d'empêcher la raison de naître; mais quand une fois elle est née, il n'est pas au pouvoir humain de la faire mourir. Pour moi, je ne lui donnerai point de lait; je la vois forte et drue; elle parviendra à l'âge de maturité sans que je la nourrisse.

J'ignore encore si on imprimera les roués³; ils ne sont bons qu'à donner de l'horreur de ces anciens Romains dont nous faisons tant de cas; les notes achèvent de peindre la nature humaine dans toute son exécrable turpitude. Mes anges, plus la nature humaine, abandonnée à elle-même ou à la superstition, inspire des idées tristes et fait bondir le cœur, plus j'aime cette nature humaine, quand je vois des âmes comme les vôtres. Vous me faites aimer un peu la vie.

Je vous supplie de dire à M. le marquis de Chauvelin combien je lui suis tendrement attaché.

Pourriez-vous avoir la bonté de me dire quelle impression le *Mémoire de M. de La Chatotais* a faite dans Paris?

6460. — A FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

15 auguste.

Monseigneur, M. de Vinci m'avertit que Votre Altesse sérénissime ajoute à ses œuvres de charité celle de venir guérir demain un malade vers les deux heures. Vous avez cru sans doute que le plaisir rendait la vie : vous ne vous êtes pas trompé.

6461. — A M. DAMILAVILLE.

16 auguste.

Monsieur, nous avons bien reçu votre lettre du 9 d'auguste, avec le mémoire concernant le procès; et votre correspondant

1. On n'a pas la lettre de Voltaire qui contenait ce compliment.

2. Voyez lettre 6252.

3. La tragédie du *Triumvirat*.

remerciera bientôt l'avocat auteur du mémoire qui nous paraît convaincant.

Nous sommes toujours fort étonnés¹ que vous ne nous disiez pas un seul mot de M. Tonpla², ni de ses idées sur les choses qui se sont passées, et dont nous espérions ample détail.

La manufacture³ réussirait certainement, si elle était bien conduite, si on ne voulait pas dans les commencements aller plus loin que les forces ne le permettent; mais comptez que la plus grande difficulté est de trouver des ouvriers.

Il ne nous est parvenu aucune nouvelle de Paris concernant la Bretagne, que le petit *Mémoire* assez mal imprimé de M. de La Chalotais. Nous ne savons pas encore quelle impression il aura faite sur les juges.

Toute notre famille souhaite d'autant plus de bien à ce magistrat qu'il nous a traités fort bien dans une affaire que nous avions à Rennes, il y a quatre ans⁴.

M. de Voltaire, votre ami, est toujours aux eaux de Rolle en Suisse, avec M. et M^{me} Dupuits; mais je ne crois point du tout les eaux convenables à sa vieillesse et à l'espèce de maladie dont il est attaqué. Je ne sais pas s'il reviendra à Ferney, ou s'il ira chez l'électeur palatin.

Nous n'avons aucune nouvelle dans notre ville de Genève. Les médiateurs travaillent avec un zèle infatigable à réunir les esprits. S'il y a quelque chose de nouveau dans vos quartiers, vous nous ferez plaisir de nous en faire part.

Vous savez combien notre famille vous est attachée, et combien je suis en mon particulier, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

BOURSIER.

6462. — A M. DAMILAVILLE.

18 août.

Ils en ont menti, les vilains Welches; ils en ont menti, les assassins en robe. Je peux vous le dire en sûreté dans cette lettre : c'est par une insigne fourberie qu'on a substitué le *Dictionnaire philosophique* au *Portier des Chartreux*⁴, que l'on n'a pas osé

1. Diderot; voyez lettre 6430.

2. L'établissement à Clèves d'une colonie de philosophes.

3. Allusion au *Compte rendu*; voyez tome XLII, page 63.

4. Sur cet ouvrage, voyez une des notes du *Pauvre Diable*, tome X.

nommer à cause du ridicule. Je sais, à n'en pouvoir douter, que jamais livre de philosophie ne fut entre les mains de l'infortuné jeune homme qu'on a si indignement assassiné ¹.

Je ne vois, mon cher frère, que cruauté et mensonge. Il est si faux qu'on m'ait refusé, qu'au contraire on m'a prévenu, et qu'on a même tracé la route que je devais prendre ². Je la prendrais, cette route, si les hommes qui aiment la vérité avaient du zèle; mais on n'en a point, on est arrêté par mille liens, on demeure tranquillement sous le glaive, exposé non-seulement aux fureurs des méchants, mais à leurs railleries. Les fanatiques triomphent. Que deviendra votre ami ³? quel rôle jouera-t-il, quand l'ouvrage auquel il a travaillé vingt années devient l'horreur ou le jouet des ennemis de la raison? Ne sent-il pas que sa personne sera toujours en danger, et que ce qu'il peut espérer de mieux est de se soustraire à la persécution, sans pouvoir jamais prétendre à rien, sans oser ni parler ni écrire?

Le chevalier de Jaucourt, qui a mis son nom à tant d'articles, doit-il être bien content? Enfin six ou sept cent mille sots huguenots ont abandonné leur patrie pour les sottises de Jehan Chauvin, et il ne se trouvera pas douze sages qui fassent le moindre sacrifice à la raison universelle, qu'on outrage? Cela est aussi honteux pour l'humanité que l'infâme persécution qui nous opprime.

Je dois être très-mécontent que vous ne m'ayez pas écrit un seul mot de votre ami, que vous ne m'ayez pas même fait part de ses sentiments. Je vois bien que les philosophes sont faits pour être isolés, pour être accablés l'un après l'autre, et pour mourir malheureusement sans s'être jamais secourus, sans avoir seulement eu ensemble la moindre intelligence; et quand ils ont été unis, ils se sont bientôt divisés, et par là même ils ont été en opprobre aux yeux de leurs ennemis. Ce n'était point ainsi qu'en usaient les stoïciens et les épicuriens: ils étaient frères, ils faisaient un corps, et les philosophes d'aujourd'hui sont des bêtes fauves qu'on tue l'une après l'autre.

Je vois bien qu'il faut mourir sans aucune espérance. Cependant ne m'abandonnez pas, écrivez à M. Boursier sur la manufacture, sur M. Tonpla ⁴, sur toutes les choses qu'il entendra à demi-mot.

1. Le chevalier de La Barre.

2. Voyez la lettre 6409.

3. Diderot.

4. Diderot; voyez lettre 6430.

Je ne vous dirai pas aujourd'hui, mon cher frère : *Écr. l'in...*, car c'est *l'inf...* qui nous *écr.* Voici un petit mot pour le prophète Élie¹.

6463. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

Lundi matin 18 août, à Ferney.

Vous êtes, monsieur, un digne compatriote de Henri IV, franc, loyal, bienfaisant, bon à montrer aux amis et aux ennemis; comptez que vous êtes selon mon cœur. Je suis bien fâché que vos comités vous prennent tout entier. Si vous pouvez quelquefois vous échapper pour venir philosopher avec un solitaire, vous ferez une bonne œuvre dont je vous aurai bien de l'obligation. Je ne vous ai encore vu qu'en grande compagnie, et jamais à mon aise; je suis pénétré de vos bontés, je vous aime de tout mon cœur, et je veux vous le dire à tête reposée. M^{me} Denis joint ses prières aux miennes; nous vous sommes également dévoués.

Mille tendres respects.

6464. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

19 août, comme disent les Welches,
car ailleurs on dit *août*.

Je demande pardon à mon héros de ne lui point écrire de ma main, et je lui demande encore pardon de ne lui pas écrire galement; mais je suis malade et triste. Sa missionnaire a l'air d'un oiseau²; elle s'en retourne à tire-d'aile à Paris. Vous avez bien raison de dire qu'elle a une imagination brillante, et faite pour vous. Elle dit que vous n'avez que trente à quarante ans, tout au plus; elle me confirme dans l'idée où j'ai toujours été que vous n'êtes pas un homme comme un autre. Je vous admire sans pouvoir vous suivre. Vous savez que la terre est couverte de chênes et de roseaux: vous êtes le chêne, et je suis un vieux roseau tout courbé par les orages. J'avoue même que la tempête qui a fait périr ce jeune fou de chevalier de La Barre m'a fait plier la tête. Il faut bien que ce malheureux jeune homme n'ait pas été aussi coupable qu'on l'a dit, puisque non-seulement huit avocats ont pris sa défense, mais que, de vingt-cinq juges, il y en a eu dix qui n'ont jamais voulu opiner à la mort.

1. Le billet pour Élie de Beaumont manque.

2. M^{me} de Saint-Julien, dont Voltaire parle dans sa lettre 6466, et qui est morte vers 1819.

J'ai une nièce dont les terres sont aux portes d'Abbeville. J'ai entre les mains l'interrogatoire ; et je peux vous assurer que, dans toute cette affaire, il y a tout au plus de quoi enfermer pour trois mois à Saint-Lazare des étourdis dont le plus âgé avait vingt et un ans, et le plus jeune quinze ans et demi.

Il semble que l'affaire des Calas n'ait inspiré que de la cruauté. Je ne m'accoutume point à ce mélange de frivolité et de barbarie : des singes devenus des tigres affligent ma sensibilité, et révoltent mon esprit. Il est triste que les nations étrangères ne nous connaissent, depuis quelques années, que par les choses les plus avilissantes et les plus odieuses :

Je ne suis pas étonné d'ailleurs que la calomnie se joigne à la cruauté. Le hasard, ce maître du monde, m'avait adressé une malheureuse famille qui se trouve précisément dans la même situation que les Calas, et pour laquelle les mêmes avocats vont présenter la même requête. Le roi de Prusse m'ayant envoyé cinq cents livres d'aumône pour cette famille malheureuse, et lui ayant offert un asile dans ses États, je lui ai répondu avec la cajolerie qu'il faut mettre dans les lettres qu'on écrit à des rois victorieux. C'était dans le temps que M. le prince de Brunswick¹ faisait à mes petits pénates le même honneur que vous avez daigné leur faire. Voilà l'occasion du bruit qui a couru que je voulais aller finir ma carrière dans les États du roi de Prusse : chose dont je suis très-éloigné, presque tout mon bien étant placé dans le Palatinat et dans la Souabe. Je sais que tous les lieux sont égaux, et qu'il est fort indifférent de mourir sur les bords de l'Elbe ou du Rhin. Je quitterai même sans regret la retraite où vous avez daigné me voir, et que j'ai très-embellie. Il la faudra même quitter, si la calomnie m'y force ; mais je n'en ai eu jusqu'à présent nulle envie.

Il faut que je vous dise une chose bien singulière. On a affecté de mettre dans l'arrêt qui condamne le chevalier de La Barre, qu'il faisait des génuflexions devant le *Dictionnaire philosophique* ; il n'avait jamais eu ce livre. Le procès-verbal porte qu'un de ses camarades et lui s'étaient mis à genoux devant le *Portier des Chartreux*², et l'*Ode à Priape* de Piron ; ils récitaient les *Litanies du c.*³ ; ils faisaient des folies de jeunes pages ; et il n'y avait personne de la bande qui fût capable de lire un livre de philosophie.

1. Voyez la lettre 6412.

2. Sur cet ouvrage, voyez une des notes du *Pauvre Diable*, tome X.

3. *Pantagruel*, livre III, chap. xxvi.

Tout le mal est venu d'une abbesse dont un vieux scélérat a été jaloux, et le roi n'a jamais su la cause véritable de cette horrible catastrophe. La voix du public indigné s'est tellement élevée contre ce jugement atroce que les juges n'ont pas osé poursuivre le procès après l'exécution du chevalier de La Barre, qui est mort avec un courage et un sang-froid étonnant, et qui serait devenu un excellent officier.

Des avocats m'ont mandé qu'on avait fait jouer dans cette affaire des ressorts abominables. J'y suis intéressé par ce *Dictionnaire philosophique* qu'on m'a très-faussement imputé. J'en suis si peu l'auteur que l'article *Messie*, qui est tout entier dans le *Dictionnaire encyclopédique*, est d'un ministre protestant, homme de condition, et très-homme de bien ; et j'ai entre les mains son manuscrit, écrit de sa propre main.

Il y a plusieurs autres articles dont les auteurs sont connus ; et, en un mot, on ne pourra jamais me convaincre d'être l'auteur de cet ouvrage. On m'impute beaucoup de livres, et depuis longtemps je n'en fais aucun. Je remplis mes devoirs ; j'ai, Dieu merci, les attestations de mes curés et des états de ma petite province. On peut me persécuter, mais ce ne sera certainement pas avec justice. Si d'ailleurs j'avais besoin d'un asile, il n'y a aucun souverain, depuis l'impératrice de Russie jusqu'au landgrave de Hesse, qui ne m'en ait offert. Je ne serais pas persécuté en Italie ; pourquoi le serais-je dans ma patrie ? Je ne vois pas quelle pourrait être la raison d'une persécution nouvelle, à moins que ce ne fût pour plaire à Fréron.

J'ai encore une chose à vous dire, mon héros, dans ma confession générale : c'est que je n'ai jamais été gai que par emprunt. Quiconque fait des tragédies et écrit des histoires est naturellement sérieux, quelque Français qu'il puisse être. Vous avez adouci et égayé mes mœurs, quand j'ai été assez heureux pour vous faire ma cour. J'étais chenille, j'ai pris quelquefois des ailes de papillon ; mais je suis redevenu chenille.

Vivez heureux, et vivez longtemps : voilà mon refrain. La nation a besoin de vous. Le prince de Brunswick se désespérait de ne vous avoir pas vu ; il convenait avec moi que vous êtes le seul qui ayez soutenu la gloire de la France. Votre gaieté doit être inaltérable ; elle est accompagnée des suffrages du public, et je ne connais guère de carrière plus belle que la vôtre.

Agréez mes vœux ardents et mon très-respectueux hommage, qui ne finira qu'avec ma vie.

P. S. Oserais-je vous conjurer de donner ce mémoire¹ à M. de Saint-Florentin, et de daigner l'appuyer de votre puissante protection et de toutes vos forces ? Quand on peut, avec des paroles, tirer une famille d'honnêtes gens de la plus horrible calamité, on doit dire ces paroles : Je vous le demande en grâce.

6465. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Le 20 août.

J'ai reçu, mon cher Cicéron, une lettre du 8 août (puisqu'il y a eu des Welches on fait *août d'août*) ; cette lettre m'a transporté de joie. J'ai vu que le plus généreux de tous les hommes me donne le titre de son ami. Je veux mériter et conserver, jusqu'au dernier moment de ma vie, un titre qui m'est si cher. J'ai sur-le-champ dressé de petits mémoires pour M. le duc de Praslin, M. le duc de Choiseul et M. de Saint-Florentin, que M^{me} de Saint-Julien, parente de M. le duc de Choiseul, et qui est actuellement chez moi, doit porter à Paris. Elle part dans deux jours, et nous servira de tout son pouvoir.

Mais aujourd'hui je reçois une lettre du 11 d'août qui me perce le cœur. Vous n'y êtes plus mon ami, vous m'écrivez *monsieur*. Fi ! que cela est horrible de se rétracter ! Je ne veux pas vous en croire ; je m'en tiens à la première lettre, et je déchire la seconde. J'ai déjà répondu à la première, et cette petite réponse² vous parviendra dans le paquet de M. Damilaville, dont M^{me} de Saint-Julien a bien voulu encore se charger.

Je vous répète ici combien je m'intéresse à l'affaire qui vous regarde, et à quel point je suis étonné que M. de La Luzerne n'ait pas pleinement gagné son procès. Je suis persuadé que vous viendrez à bout de tout ; mais je vous dirai toujours que, si nous n'obtenons pas l'évocation pour les Sirven, je suis bien sûr que vous obtiendrez les suffrages de tout le public. L'esquisse du mémoire que vous eûtes la bonté de m'envoyer, il y a quelques mois, me parut devoir produire un morceau admirable, fait pour être lu avec avidité par tous les ordres de l'État, et pour confirmer la haute réputation où vous êtes. La véritable éloquence, et même la langue, sont d'ordinaire trop négligées à votre barreau, et les plaidoyers de nos avocats n'entrent point encore dans les biblio-

1. Pour les d'Espinasse ou d'Espinasse ; voyez lettre 6530.

2. Elle est perdue ; voyez la fin de la lettre 6530.

thèques des nations étrangères. Je ne connais guère que votre mémoire pour les Calas qui ait eu de la réputation en Europe ; il a été lu jusqu'à Moscou.

Adieu, mon cher Cicéron. Je me mets aux pieds de madame votre femme. Ne m'ôtez jamais le beau titre que vous m'avez donné.

6466. — A M. DAMILAVILLE.

20 août.

Je suis tantôt aux eaux, tantôt à Ferney, mon cher frère. Je vous ai écrit¹ par M^{me} de Saint-Julien, sœur de M. le marquis de La Tour du Pin, commandant en Bourgogne, et parente de M. le duc de Choiseul. Elle est venue avec monsieur son frère, et a bien voulu passer quelques jours dans ma retraite. Elle a la bonté de se charger d'une lettre pour vous, dans laquelle il y en a une pour M. de Beaumont. En voici une autre que je vous envoie pour ce défenseur de l'innocence.

J'ai vu M. Boursier, pour qui vous avez toujours eu les mêmes bontés : il n'a pas été embarrassé un moment des calomnies qu'on a fait courir sur sa manufacture ; il est toujours dans les mêmes sentiments. C'est bien dommage que ses forces ne répondent pas à son zèle, car il est comme moi dans sa soixante-treizième année. Il désirait fort d'être secondé par des personnes d'un âge mûr, qui semblent avoir tourné leurs vues d'un autre côté. Il se plaint beaucoup d'un de ses camarades qui ne lui a pas répondu. Pour moi, mon cher ami, je n'entends plus rien aux affaires de ce monde ; j'y vois quelquefois des abominations qui atterrent l'esprit et qui tuent la langue. On dit que, dans certaines îles, quand on a coupé la jambe à un nègre, tous les autres se mettent à danser.

Je vous demande en grâce de me faire avoir le mémoire de feu M. de La Bourdonnais ; il manque à mon petit recueil des causes véritablement célèbres.

Adieu ; vos sentiments sont ma plus chère consolation.

6467. — A M. DAMILAVILLE.

Du 23 août.

Mon cher frère, je ne sais rien. Tout est-il oublié ? Que dit-on ? Un petit paquet pour vous² et pour M. de Beaumont ne partira

1. Lettre 6462.

2. La lettre 6462, dont se chargeait M^{me} de Saint-Julien.

pas sitôt ; mais il partira. L'incluse, à laquelle je vous prie de donner cours, est pour un homme qui est honnête malgré sa profession. Je ne peux pas écrire aujourd'hui fort au long, parce que je suis un peu malade. Je n'ai point changé de sentiment, ni ne changerai. C'est ainsi que mon amitié pour vous est faite.

6468. — A M. D'ALEMBERT.

25 auguste.

Le roi de Prusse, mon cher philosophe, me mande¹ qu'il aurait condamné ces cinq jeunes gens à marcher quinze jours chapeau bas, à chanter des psaumes, et à lire quelques pages de la *Somme* de saint Thomas. Gardez-vous bien de dire à qui il a écrit ce jugement de Salomon. Il faut qu'on tourne les yeux vers le Nord, le Midi n'a que des marionnettes barbares. Vous savez qu'on vient de donner en Scythie le plus beau, le plus galant, le plus magnifique carrousel² qu'on ait jamais vu : mais on n'y a brûlé personne pour n'avoir pas ôté son chapeau. Je suis fâché que vous ne soyez pas là. Tout ce que j'apprends de votre pays fait hausser les épaules et bondir le cœur. Je crois que vous verrez bientôt le mémoire d'Élie de Beaumont en faveur des Sirven, et que vous en serez plus content que de celui des Calas.

Je recommande les Sirven à votre éloquence. Parlez pour eux à ceux qui sont dignes que vous leur parliez ; échauffez les tièdes : c'est une belle occasion d'inspirer de l'horreur pour le fanatisme.

Si vous avez oublié l'ami Vernet, voici une occasion de vous souvenir de lui. On dit que cette autre tête de bœuf dont la langue doit être fumée³ mugit beaucoup contre moi. En avez-vous ouï dire quelque chose ? Je brave ses beuglements et ceux des monstres qui peuvent crier avec lui. J'ai peu de temps à vivre, mais je ne mourrai pas la victime de ces misérables. Je mourrai en souhaitant que la nature fasse naître beaucoup de Français comme vous, et qu'il n'y ait plus de Welches.

Je voulais vous envoyer une facétie sur Vernet⁴, je ne la retrouve point ; la perte est médiocre.

1. C'est la lettre 6450.

2. Ce carrousel fut le sujet d'une ode que Voltaire intitula *Galimatias pindarique* ; voyez tome VIII.

3. Pasquier ; voyez lettre 6413.

4. La *Lettre curieuse de Robert Covelle* ; voyez tome XXV, page 491.

Ah ! mon cher maître ! que les philosophes sont à plaindre ! Leur royaume n'est pas de ce monde¹, et ils n'ont pas l'espérance de régner dans un autre.

Monstres persécuteurs, qu'on me donne seulement sept ou huit personnes que je puisse conduire, et je vous exterminerai.

6469. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA ².

A Ferney, 25 août 1766.

Madame, permettez que la famille se jette ici à vos pieds, et remercie la belle âme de Votre Altesse sérénissime avec des larmes de joie et tout l'attendrissement de la reconnaissance. Il est juste que la Providence fasse naitre des cœurs tels que le vôtre, tandis que les singes qui font des gambades à Paris sont changés en tigres.

De sottes gazettes vous auront peut-être appris, madame, que le parlement de Paris a condamné cinq jeunes gentilshommes à périr dans les flammes ; mais ces gazettes n'ont pas dit que le seul crime de ces gentilshommes était d'avoir chanté deux chansons faites il y a quatre-vingts ans, et de n'avoir pas ôté leur chapeau devant une procession de capucins. Le roi de Prusse m'a mandé qu'il les aurait condamnés à parler aux capucins chapeau bas et à chanter des psaumes. Ils ont pourtant été condamnés à être brûlés vifs à la pluralité de quinze voix contre dix, et malgré un excellent mémoire composé en leur faveur par huit avocats célèbres de Paris. Il n'y a rien d'exagéré, madame, dans tout ce que j'ai l'honneur de vous dire ; on n'a reproché à ces infortunés, on n'a allégué contre eux que des paroles et des indécences qui méritaient deux jours de prison. Le plus vieux de ces jeunes gens avait vingt et un ans : c'était le chevalier de La Barre, d'une ancienne maison, petit-fils d'un général, et qui le serait devenu lui-même. Il est mort avec un courage tranquille, comme Socrate.

Une telle horreur est digne du ^{xiii}^e siècle. L'Inquisition de Portugal ne serait pas si cruelle. Quand il s'agit de la vie des hommes, quinze voix fanatiques ne devraient pas suffire contre dix sages. On a prétendu que le parlement de Paris, accusé tous les jours de sacrifier la religion à sa haine contre les évêques,

1. Évangile de saint Jean, xviii, 36.

2. Éditeurs, Bavoux et François.

a voulu donner un exemple terrible qui démontrât combien il est bon catholique. Quelle preuve de religion ! ce n'en est pas une de raison et d'humanité. Il n'y a eu que le chevalier de La Barre d'exécuté ; les autres se sont enfuis, au lieu d'aller plonger leurs mains dans le sang de leurs juges. On a bientôt oublié cette affaire, selon le génie de la nation et de la plupart des hommes ; on a été à l'Opéra-Comique, on a soupé avec des filles d'Opéra, on a prêché, on a fait des romans, et c'est ainsi que va le monde, tandis qu'à Gotha la bonté, l'équité, la générosité, règnent.

Je me mets aux pieds de Votre Altesse sérénissime avec Sirven.

6170. — A M. DAMILAVILLE.

25 auguste.

Tout ce que je puis vous dire aujourd'hui par une voie sûre, mon cher frère, c'est que tout est prêt pour l'établissement de la manufacture¹. Plus d'un prince en disputerait l'honneur ; et, des bords du Rhin jusqu'à ceux de l'Oby, Platon trouverait sûreté, encouragement et honneur. Il est inexcusable de vivre sous le glaive, quand il peut faire triompher librement la vérité. Je ne conçois pas ceux qui veulent ramper sous le fanatisme dans un coin de Paris, tandis qu'ils pourraient écraser ce monstre. Quoi ! ne pourriez-vous pas me fournir seulement deux disciples zélés ? Il n'y aura donc que les énergumènes qui en trouveront ! Je ne demanderais que trois ou quatre années de santé et de vie ; ma peur est de mourir avant d'avoir rendu service.

Vous apprendrez peut-être avec plaisir le jugement qu'a rendu le roi de Prusse contre le chevalier de La Barre et ses camarades². Il les condamne, en cas qu'ils aient mutilé une figure de bois, à en donner une autre à leurs frais ; s'ils ont passé devant des capucins sans ôter leur chapeau, ils iront demander pardon aux capucins, chapeau bas ; s'ils ont chanté des chansons gailardes, ils chanteront des antiennes à haute et intelligible voix ; s'ils ont lu quelques mauvais livres, ils liront deux pages de la *Somme* de saint Thomas. Voilà un arrêt qui paraît tout à fait juste. On donne de tous côtés aux Welches des leçons dont ils ne profitent guère. Je suis aussi indigné que le premier jour. Je

1. La colonie de philosophes, à Clèves.

2. Lettre du 7 auguste, n° 6450.

n'aurai de consolation que quand vous m'enverrez le factum du brave Élie.

Voici un petit mot de lettre pour M. d'Alembert; il m'ouvre son cœur, et M. Diderot me ferme le sien. Il est triste qu'il néglige ceux qui ne voulaient que le servir, et je vous avoue que son procédé n'est pas honnête. Je vois que les philosophes seront toujours de malheureux êtres isolés qu'on dévorera les uns après les autres, sans qu'ils s'unissent pour se secourir. *Sauve qui peut!* sera la devise de ce commun naufrage. Les persécuteurs finiront par avoir raison, et la plus pure portion du genre humain sera à la fois sous le couteau et dans le mépris.

Je vous prie, mon cher frère, de demander à Élie¹ s'il est vrai que ce bœuf de Pasquier mugisse encore contre moi, et s'il est assez insolent pour croire qu'il peut m'embarrasser. Je veux surtout avoir l'ancien mémoire pour M. de La Bourdonnais; cinq ou six procès dans ce goût pourront faire un volume honnête qui instruira la postérité, et du moins les assassins en robe pourront devenir l'exécration du genre humain.

Adieu, mon cher frère; écrivez-moi de toute façon, sans vous compromettre, afin que je puisse savoir tout ce que vous pensez. Je vous embrasse mille fois. *Écr. l'inf..., écr. l'inf..., écr. l'inf....*

6471. — A MADAME LA LANDGRAVE DE HESSE ².

Ferney, 25 août 1766.

Madame, permettez que j'adresse à Votre Altesse sérénissime les très-humbles remerciements des Sirven, et que je me mette avec eux à vos pieds. Les derniers mots de la lettre dont Votre Altesse sérénissime m'honore ont consolé ma vieillesse et échauffé les restes languissants de mon âme. Vous détestez la tyrannie et la superstition; inspirez, madame, ces nobles sentiments à tous ceux qu'un mot de votre bouche et un seul de vos regards persuadent. Vous avez l'empire de la beauté et celui de la philosophie. Que n'ai-je pu, avant d'achever ma vie, venir vous faire ma cour, vous voir, vous entendre, vous respecter, et bénir le ciel et la nature qui produisent des êtres tels que vous, pour les opposer apparemment aux monstres qui affligent la terre!

1. Élie de Beaumont.

2. *Briefwechsel des Grossen Landgräfin Caroline von Hessen.* — Von d^r Ph.-A.-F. Walther. — Wien, 1877, tome II, page 420.

Grimm a, sans doute, mandé à Votre Altesse sérénissime comment les singes se sont changés en tigres chez les Welches, et comment le chevalier de La Barre a été condamné à être jeté dans les flammes pour n'avoir pas ôté son chapeau devant une procession de capucins, et pour avoir chanté deux chansons faites sur la Madeleine, il y a plus de quatre-vingts ans.

Ce gentilhomme était le fils d'un lieutenant général des armées, et aurait été un excellent officier ; il n'avait que vingt et un ans ; il est mort avec le courage d'un guerrier et avec la tranquillité de Socrate.

On prétend que le parlement a fait périr ce jeune gentilhomme par le plus horrible supplice, afin de se donner un relief de bon catholique auprès du clergé, qui l'a souvent accusé de sacrifier la religion à son animosité contre quelques évêques partisans des jésuites. C'est ainsi, madame, qu'on se joue de la vie des hommes chez un peuple qui passe (je ne sais pourquoi) pour être poli et humain. Je ne crois pas que, depuis quinze siècles, il se soit passé une seule année où l'Europe chrétienne n'ait vu de pareilles horreurs et de beaucoup plus abominables, toutes produites par la superstition et par le fanatisme ; et puis, on va tranquillement du spectacle de l'échafaud et du bûcher à celui de l'Opéra-Comique. La seule consolation de la manière dont la terre est gouvernée serait d'oublier à vos pieds tout ce qui rend le genre humain si odieux et si méprisable.

Votre Altesse sérénissime est si au-dessus des formules qu'après une telle lettre elle daignera souffrir que je lui présente mon profond respect, sans signer un nom odieux aux fanatiques.

V.

6472. — A M. LE CLERC DE MONTMERCY.

25 août.

Il est vrai que je n'écris guère, mon cher confrère en Apollon. Les horreurs qui déshonorent successivement votre pays m'ont rendu si triste ; il y a si peu de sûreté à la poste, et toutes les consolations sont tellement interdites, que je me suis tenu longtemps dans le silence. Les persécuteurs sont des monstres qui étendent leurs griffes d'un bout du royaume à l'autre ; les persécutés sont dévorés les uns après les autres. S'il y avait un coin de terre où l'on pût cultiver la raison en paix, je vous prierais d'y venir ; et je ne sais encore si vous l'oseriez. Conservez-moi

votre amitié, détestez le fanatisme, écrivez-moi quand vous n'aurez rien à faire, et que vous aurez quelque chose à m'apprendre. Ma vie serait heureuse dans mes déserts, si les gens de lettres étaient moins malheureux dans le pays où vous êtes.

Comptez surtout sur mon amitié inaltérable.

6473. — A FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

A Ferney, le 25 août.

Monseigneur, pourquoi mon âge et mes maux me réduisent-ils à ne remercier Votre Altesse sérénissime qu'en lui écrivant ! pourquoi suis-je privé de la consolation de vous faire ma cour ! J'ai été pénétré au fond du cœur de voir en vous un prince philosophe. La justesse de votre esprit et la vérité de vos sentiments m'ont charmé. Votre façon de penser semble réparer les actions tyranniques que la superstition a fait commettre à tant de princes. Vous êtes éclairé et bienfaisant. Que de princes ne sont ni l'un ni l'autre ! mais en récompense ils ont un confesseur, et ils gagnent le paradis en mangeant le vendredi pour deux cents écus de marée.

Votre Altesse sérénissime m'a attaché à elle ; je ne souhaite de la santé que pour m'aller mettre à ses pieds. Je ne vais jamais à la ville de Calvin ; mais je veux aller à la capitale d'un prince qui connaît Calvin, et qui le méprise. Puisse la nature m'en donner la force comme elle m'en donne le désir !

Votre Altesse sérénissime m'a paru avoir envie de voir les livres nouveaux qui peuvent être dignes d'elle. Il en paraît un intitulé *le Recueil nécessaire*¹. Il y a surtout dans ce Recueil un ouvrage de milord Bolingbroke, qui m'a paru ce qu'on a jamais écrit de plus fort contre la superstition. Je crois qu'on le trouve à Francfort ; mais j'en ai un exemplaire broché que je lui enverrai, si elle le souhaite, soit par la poste, soit par les chariots.

1. *Le Recueil nécessaire*, à Leipzig, 1765, in-8°, contient : 1° *Avis de l'éditeur* ; 2° *Analyse de la religion chrétienne* (sous le nom de Dumarsais) ; 3° *le Vicaire savoyard*, tiré de l'*Émile* de Rousseau ; 4° *Catéchisme de l'Honnête Homme* (voyez tome XXIV, page 523) ; 5° *Sermon des Cinquante* (voyez tome XXIV, page 437) ; 6° *Examen important, par milord Bolingbroke* (c'est-à-dire par Voltaire ; voyez tome XXVI, page 195) ; 7° *Dialogue du Douteur et de l'Adorateur* (voyez tome XXV, page 129) ; 8° *Les dernières paroles d'Épictète à son fils* (voyez tome XXV, page 125) ; 9° *Idées de La Mothe Le Vayer* (voyez tome XXIII, page 489).

Cette dernière voie est fort longue, l'autre est un peu coûteuse. J'attendrai ses ordres. Je suis, etc.

6474. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Je crois que vous avez déjà reçu les lettres¹ que je vous ai écrites sur le sujet des émigrants. Il ne dépend que des philosophes de partir, et d'établir leur séjour dans le lieu de mes États qui leur conviendra le mieux. Je n'entends plus parler de Tronchin² ; je le crois parti ; et supposé qu'il soit encore ici, cela ne le rendra pas plus instruit de ce qui se passe chez moi et de ce que je vous écris. Quant à ceux de Berne³, je suis très-résolu à les laisser brûler des livres, s'ils y trouvent du plaisir, parce que tout le monde est maître chez soi ; et qu'importe à nous autres qu'ils brûlent M. de Fleury ? N'avez-vous pas fait passer par les flammes⁴ les cantiques de Salomon, pour les avoir mis en beaux vers français ? Lorsque les magistrats et les théologiens se mettent en train de brûler, ils jetteraient la *Bible* au feu, s'ils la rencontraient sous leurs mains. Toutes ces choses qui viennent d'arriver aux Calas, aux Sirven, et en dernier lieu à Abbeville, me font soupçonner que la justice est mal administrée en France, qu'on se précipite souvent dans les procédures, et qu'on s'y joue de la vie des hommes. Le président Montesquieu était prévenu pour cette jurisprudence, qu'il avait sucée avec le lait ; cela ne m'empêche pas d'être persuadé qu'elle a grand besoin d'être réformée, et qu'il ne faut jamais laisser aux tribunaux le pouvoir d'exécuter des sentences de mort avant qu'elles n'aient été revues par des tribunaux suprêmes, et signées par le souverain. C'est une chose pitoyable que de casser des arrêts et des sentences quand les victimes ont péri ; il faudrait punir les juges et les restreindre avec tant d'exactitude qu'on n'eût pas désormais de pareilles rechutes à craindre. Sancho Pança était un grand jurisconsulte ; il gouvernait sagement son île de Barataria ; il serait à souhaiter que les présidiaux eussent toujours sa belle sentence sous les yeux : ils respecteraient au moins davantage la vie des malheureux, s'ils se rappelaient qu'il vaut mieux sauver un coupable que de perdre un innocent. Si je me le rappelle bien, c'est à Toulouse⁵ où il y a une messe fondée pour la pie qui couvre encore de honte la mémoire des magistrats inconsidérés qui firent exécuter une fille innocente, accusée d'un vol qu'une pie apprivoisée avait fait ; mais ce qui me révolte le plus est cet usage barbare de donner la question aux gens condamnés, avant de les mener au supplice :

1. On n'en a que deux ; voyez nos 6409 et 6450.

2. Fils du célèbre médecin de Genève.

3. On avait, dans cette ville, brûlé l'*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique* (voyez lettres 6252 et 6516).

4. En 1759 ; voyez tome XL, page 259.

5. C'était à Rouen. MM. Théodore Baudouin (sous le nom de Daubigny) et Caignez ont fait jouer, en 1815, un mélodrame intitulé *la Pie voleuse*. Ils ont placé la scène à Palaiseau. (B.)

c'est une cruauté en pure perte, et qui fait horreur aux âmes compatissantes qui ont encore conservé quelque sentiment d'humanité. Nous voyons encore chez les nations que les lettres ont le plus polies des restes de l'ancienne férocité de leurs mœurs. Il est bien difficile de rendre le genre humain bon, et d'achever d'appriivoiser cet animal, le plus sauvage de tous. Cela me confirme dans mon sentiment que les opinions n'influent que faiblement sur les actions des hommes, car je vois partout que leurs passions l'emportent sur le raisonnement. Supposons donc que vous parvinssiez à faire une révolution dans la façon de penser, la secte que vous formeriez serait peu nombreuse, parce qu'il faut penser pour en être, et que peu de personnes sont capables de suivre un raisonnement géométrique et rigoureux. Et ne comptez-vous pour rien ceux qui par état sont opposés aux rayons de lumière qui découvrent leur turpitude ? Ne comptez-vous pour rien les princes auxquels on a inculqué qu'ils ne règnent qu'autant que le peuple est attaché à la religion ? ne comptez-vous pour rien ce peuple, qui n'a de raison que les préjugés, qui hait les nouveautés en général, et qui est incapable d'embrasser celles dont il est question, qui demandent des têtes métaphysiques et rompues dans la dialectique, pour être conçues et adoptées. Voilà de grandes difficultés que je vous propose, et qui, je crois, se trouveront éternellement dans le chemin de ceux qui voudront annoncer aux nations une religion simple et raisonnable.

Si vous avez quelque nouvel ouvrage dans votre portefeuille, vous me ferez plaisir de me l'envoyer ; les livres nouveaux qui paraissent à présent font regretter ceux du commencement de ce siècle. L'histoire ¹ de l'abbé Velly est ce qui a paru de meilleur : car je n'appelle pas des livres tout ce tas d'ouvrages faits sur le commerce et sur l'agriculture, par des auteurs qui n'ont jamais vu ni vaisseaux ni charrues. Vous n'avez plus de poètes dramatiques en France, plus de ces jolis vers de société dont on voyait tant autrefois. Je remarque un esprit d'analyse et de géométrie dans tout ce qu'on écrit ; mais les belles-lettres sont sur leur déclin ; plus d'orateurs célèbres, plus de vers agréables, plus de ces ouvrages charmants qui faisaient autrefois une partie de la gloire de la nation française. Vous avez le dernier soutenu cette gloire ; mais vous n'aurez point de successeurs. Vivez donc longtemps, conservez votre santé et votre belle humeur ; et que le dieu du goût, les muses, et Apollon, par leur puissant secours, prolongent votre carrière, et vous rajeunissent plus réellement que les filles de Pélée n'eurent intention de rajeunir leur père ! J'y prendrai plus de part que personne. Au moins, ayant parlé d'Apollon, il ne m'est plus permis, sans commettre un mélange profane, de vous recommander à la sainte garde de Dieu.

1. *L'Histoire de France*, commencée par Velly, a été continuée par Villaret, puis par Garnier, qui n'a pas achevé le règne de Charles IX.

6475. — A M. DAMILAVILLE.

29 août.

Je vous envoie donc, mon cher ami, les lettres¹ très-ennuyeuses, écrites, il y a vingt-deux ans, par un polisson. Ces lettres ne prouvent autre chose, sinon qu'il était alors un mauvais valet, et qu'il a toujours été ingrat et orgueilleux.

Je vous supplie de me renvoyer ces lettres le plus tôt que vous pourrez, non-seulement parce qu'elles me sont nécessaires, mais parce qu'on m'a fait promettre de ne m'en point dessaisir.

Il est triste qu'un pareil homme ait écrit cinquante bonnes pages². Cela fait souvenir d'un fripon qui, ayant ouvert un bon avis dans Athènes, fut déclaré indigne de bien penser; et on fit proposer son avis par un homme de bien.

Mais vous savez que j'ai de plus grands sujets de chagrin que ceux qui peuvent venir de Jean-Jacques. Les sottises de cet animal ne sont que ridicules; mais je ne reviens point des choses affreuses. Ma tristesse augmente, et ma santé diminue tous les jours; je mourrai avec la douleur de voir les hommes devenir tous les jours plus méchants. Votre amitié vertueuse fait ma consolation.

Vous croyez bien que j'attends vos deux Hollandais³ avec quelque impatience.

6476. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 29 août.

Je ne sais trop où vous prendre, mon cher maître; mais je vous écris à tout hasard à Ferney. M. le chevalier de Rochefort m'avait chargé d'un paquet pour vous, qui contenait le *Mémoire* des avocats sur l'affaire d'Abbeville, et un petit mot de lettre; mais comme frère Damilaville me dit qu'il vous avait déjà envoyé le *Mémoire*, j'ai gardé le paquet, que j'ai remis à M. le chevalier de Rochefort. Je ne sais rien de nouveau sur les suites de l'assassinat juridique commis à Abbeville par un arrêt des *pères de la patrie*, sinon que ces pères de la patrie en sont aujourd'hui l'excrément et les tyrans, aux yeux de tous ceux qui ont conservé le sens commun. Ce

1. Les lettres de Rousseau à M. du Theil, dont un extrait est tome XXVI, page 41.

2. La *Profession de foi du Vicaire savoyard*, qui fait partie du troisième livre d'*Émile*.

3. Probablement le *Recueil nécessaire* (voyez lettre 6473).

qui occupe à présent nos Welches, ce sont deux affaires d'un genre fort différent: celle de M. de La Chalotais, et celle du trop fameux Jean-Jacques, qu'on punirait bien et qu'on attraperait bien en ne parlant point de lui. M. Hume vient de m'envoyer une longue lettre ¹ de ce drôle (car il ne mérite pas d'autre nom), qui excite tour à tour l'indignation et la pitié en la lisant; c'est le commérage et le caillitage le plus plat joint à la plus vilaine âme. Je crois qu'il serait bon qu'elle fût imprimée. Imaginez-vous que ce maraud m'accuse aussi d'être de ses ennemis, moi qui n'ai d'autre reproche à me faire que d'avoir trop bien parlé et trop bien pensé de lui. Je l'ai toujours cru un peu charlatan, mais je ne le croyais pas un méchant homme. Je suis bien tenté de lui faire un défi public d'administrer les preuves qu'il a contre moi : ce défi l'embarrasserait beaucoup; mais en vaut-il la peine ?

A l'égard de M. de La Chalotais, il paraît que tous les gens du métier conviennent que toutes les règles ont été violées dans la procédure qu'on a faite contre lui; et que le roi, si plein de bonnes intentions, a été bien indignement et bien odieusement trompé dans cette affaire. Toute la France en attend la décision; et, en attendant, ses persécuteurs sont l'objet de l'exécration publique. Adieu, mon cher maître; la colère me rend malade, et m'empêche de vous en écrire davantage. Portez-vous bien, dormez (c'est ce que j'ai bien de la peine à faire), digérez de votre mieux (je ne parle pas de ce qui se fait, car cela est impossible à digérer), et surtout aimez-moi toujours.

6477. — A MADAME D'ÉPINAI.

Ferney, 30 août.

Que toutes les bénédictions se répandent sur ma belle philosophe et sur son prophète ! que leurs cœurs sensibles et honnêtes gémissent avec moi des horreurs de ce monde, sans en être troublés ! qu'ils voient d'un œil de pitié la frivolité et la barbarie ! qu'ils jouissent d'une vie heureuse, en plaignant le genre humain ! Le prophète me l'avait bien dit, que les étoiles du Nord deviennent tous les jours plus brillantes. Tous les secours pour les Sirven sont venus du Nord. On pourrait tirer une ligne droite de Darmstadt à Pétersbourg, et trouver partout des sages.

J'ai vu dans mon ermitage deux princes ² qui savent penser, et qui m'ont dit que presque partout on pensait comme eux. J'ai béni l'Éternel, et j'ai dit à la Raison : Quand gouverneras-tu le Midi et l'Occident ? Elle m'a répondu qu'elle demeurerait six mois de l'année à la *Chevrette* ³ avec l'Imagination et les Grâces, et

1. Celle du 10 juillet 1786, adressée par Rousseau à Hume.

2. Voyez la lettre 6379.

3. Maison de campagne de M^{me} d'Épinai.

qu'elle s'en trouvait très-bien ; mais qu'il y avait certains quartiers où elle ne pénétrait jamais ; et quand elle a voulu en approcher, elle n'y a trouvé que ses plus cruels ennemis. Elle dit que la plupart de ses partisans sont tièdes, et que ses ennemis sont ardents.

Je me recommande aux prières de ma belle philosophe et de mon cher prophète.

6478. — A M. DE CHABANON.

30 août.

Vous vous êtes douté, mon cher confrère, que j'étais affligé des horreurs dont la nouvelle a pénétré dans ma retraite ; vous ne vous êtes pas trompé. Je ne saurais m'accoutumer à voir des singes métamorphosés en tigres ; *homo sum*¹, cela suffit pour justifier ma douleur. Je vois avec plaisir que la vie frivole et turbulente de Paris vous déplaît ; vous en sentez tout le vide : il est effrayant pour quiconque pense. Vous avez heureusement deux consolations toujours prêtes, la musique et la littérature. Vous ferez votre tragédie quand votre enthousiasme vous commandera, car vous savez qu'il faut recevoir l'inspiration, et ne la jamais chercher.

Vous souvenez-vous que vous m'aviez parlé de M^{me} de Scallier ? Il y a quelques jours qu'une dame vint dans mon ermitage avec son mari ; elle me dit qu'elle jouait un peu du violon, et qu'elle en avait un dans son carrosse ; elle en joua à vous rendre jaloux, si vous pouviez l'être ; ensuite elle se mit à chanter, et chanta comme M^{lle} Le Maure ; et tout cela avec une bonté, avec un air si aisé et si simple, que j'étais transporté. C'était M^{me} de Scallier elle-même avec son mari, qui me paraît un officier d'un grand mérite. Je fus désespéré de ne les avoir tenus qu'un jour chez moi. Si vous les voyez, je vous supplie de leur dire que je ne perdrai jamais le souvenir d'une si belle journée.

J'ai eu depuis une autre apparition de M^{me} de Saint-Julien, la sœur du commandant de notre province. Il est vrai qu'elle ne joue pas du violon, et qu'elle ne chante point ; mais elle a une imagination et une éloquence si singulières que j'en suis encore tout émerveillé. Même bonté, même naturel, mêmes grâces que M^{me} de Scallier, avec un fonds de philosophie qui est rare chez

1. Térence, *Heautontimorumenos*, acte I, scène 1.

les dames. Ces deux apparitions devaient chasser les idées tristes que donne la méchanceté des hommes; cependant elles n'ont pu réussir : si quelque chose peut faire cet effet sur moi, c'est votre lettre; elle m'a fait un extrême plaisir. Il m'est bien doux de voir les grands talents et la raison joints à la sensibilité du cœur.

On m'a parlé d'un *Artaxerce*¹ qui a, dit-on, du succès. Les pauvres comédiens avaient grand besoin de ce secours. L'opéra-comique est devenu, ce me semble, le spectacle de la nation. Cela est au point que les comédiens de Genève se préparent à venir jouer sur mon petit théâtre un opéra-comique. On dit qu'ils s'en tirent à merveille, mais ils ne peuvent jouer ni une tragédie de Racine, ni une comédie de Molière.

Vous m'annoncez une nouvelle bien agréable, en me flattant que M^{lle} Clairon pourrait venir. Je n'ai plus d'acteurs, mon théâtre est perdu pour la tragédie, mais j'aime bien autant sa société que ses talents. Elle se lassera elle-même de la déclamation, et elle sera toujours de bonne compagnie. Ce qu'elle pense et ce qu'elle dit vaut mieux que tous les vers qu'elle récite, surtout les vers nouveaux.

Toute ma petite famille vous remercie tendrement de votre souvenir; la vôtre doit bien contribuer à la douceur de votre vie. Je me mets aux pieds de madame votre mère et de madame votre sœur. Adieu, monsieur; conservez-moi une amitié qui me sera toujours chère, et que je mérite par tous les sentiments que vous m'avez inspirés pour toute la vie.

6479. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE².

31 août.

Il est très-vrai, monsieur, qu'il y a eu des ordres sévères à Besançon; mais vous avez affaire à M. Ethis, qui est aussi sage que zélé pour la bonne cause.

Je crois que M. le duc de Choiseul trouvera très-bon le jugement que votre humanité a fait rendre. Il me semble qu'il pense à peu près comme vous sur les déserteurs. On tue inutilement de beaux hommes qui peuvent être utiles, et on n'empêche point la désertion. André Destouche³ avait raison.

1. Tragédie de Le Mierre, jouée le 20 août 1766.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Voyez tome XXVI, pages 100-101.

Puisque vous ne venez, monsieur, qu'au mois de septembre, je prends la liberté de vous envoyer ces deux lettres qu'on avait adressées à Ferney. Plût à Dieu que ce petit ermitage pût avoir l'honneur de vous recevoir toutes les fois que vous allez à votre régiment! Ayez la bonté d'apporter avec vous un ou deux exemplaires du livre nouveau dont vous me parlez, nous ferons des échanges. Recevez mes très-tendres et très-respectueux complimens.

6480. — A M. DAMILAVILLE.

31 août.

Nous vous remercions, monsieur, ma famille et moi, de la part que vous voulez bien prendre à l'établissement que nous projetons. Nous savons que les commencements sont toujours difficiles, et qu'il faut se roidir contre les obstacles.

Je conseillerais à M. Tonpla¹ de faire un petit voyage par la diligence de Lyon; c'est l'affaire de huit jours. Il verrait les choses par lui-même, et s'aboucherait avec votre ami. On saurait précisément sur quoi compter.

Il est certain que cet établissement peut faire un très-grand bien, et que l'utile y serait joint à l'agréable. La liberté entière du commerce le fait toujours fleurir; la protection dont on vous a parlé est sûre.

Le petit voyage que je propose peut se faire dans un grand secret; et M. Tonpla, allant à Lyon, *sous le nom de M. Tonpla*, ou sous celui de monsieur son cousin, ne donnera d'alarme à aucun négociant.

Nous avons reçu des lettres d'Abbeville qui sont très-intéressantes. Nous aurons du drap de Van Robais, qui sera de grand débit, et nous espérons n'avoir point à craindre la concurrence.

M. Sirven me charge de vous présenter ses très-humbles remerciements. Quelques étrangers ont pris beaucoup de part à son malheur; mais on ne s'est adressé à aucun homme de votre pays: on craint que la pitié ne soit un peu épuisée.

Ma femme, mon neveu, et moi, nous vous embrassons de tout notre cœur. Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

BOURSIER.

1. Diderot; voyez lettre 6430.

6481. — A M. LACOMBE.

Auguste.

Vous êtes trop bon, monsieur, et je ne prétends point du tout qu'il vous en coûte pour m'envoyer des livres; passe encore si vous les aviez imprimés. Épargnez-vous, je vous en supplie, les frais d'une gravure pour une brochure qui, entre nous, n'en vaut pas trop la peine. Je vous dirai franchement que la pièce¹ m'a paru plutôt une satire de Rome qu'une tragédie. Je ne puis penser qu'une pièce de théâtre sans intérêt se fasse jouer ni lire. Les notes m'ont paru plus intéressantes que la pièce. Une estampe vous coûterait beaucoup, ne ferait nul bien à l'édition, et n'en augmenterait point le prix.

Je vous prie d'ailleurs de considérer que la représentation d'un orage ne caractérise point les proscriptions de trois coquins. Cet orage m'a paru fort étranger au sujet : j'aimerais mieux, dans une tragédie, un beau vers qu'une belle estampe. Enfin je sais que vous ferez plaisir à l'auteur de ne vous point mettre en frais pour cette bagatelle. Toutes vos lettres augmentent les sentiments d'estime et d'amitié que vous m'avez inspirés.

6482. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Breslau, 1^{er} septembre.

Vous avez vu, par ma lettre précédente², que des philosophes paisibles doivent s'attendre d'être bien reçus chez moi. Je n'ai point vu le fils de l'Hippocrate moderne³, et ne lui ai point parlé. Je ne sais ce qui peut être transpiré du dessein de vos philosophes; je m'en lave les mains. Je suis ici dans une province où l'on préfère la physique à la métaphysique; on cultive les champs, on a rebâti huit mille maisons⁴, et l'on fait des milliers d'enfants par an, pour remplacer ceux qu'une fureur politique et guerrière a fait périr.

Je ne sais si, tout bien considéré, il n'est pas plus avantageux de travailler à la population qu'à faire de mauvais arguments. Les seigneurs et le peuple, occupés de leur rétablissement, vivent en paix; et ils sont si pleins de leur ouvrage que personne ne fait attention au culte de son voisin. Les étincelles de haine de religion, qui se ranimaient souvent avant la guerre, sont éteintes; et l'esprit de tolérance gagne journellement dans la façon de penser

1. *Le Triumvirat*; voyez tome VI, page 175.

2. La précédente est la lettre 6474.

3. Le fils de Tronchin; voyez lettres 6444 et 6474.

4. Voyez la lettre 6544.

des habitants. Croyez que le désœuvrement donne lieu à la plupart des disputes. Pour les éteindre en France, il ne faudrait que renouveler les temps des défaites de Poitiers et d'Azincourt; vos ecclésiastiques et vos parlements, fortement occupés de leurs propres affaires, ne penseraient qu'à eux, et laisseraient le public et le gouvernement tranquilles. C'est une proposition à faire à ces messieurs; je doute toutefois qu'ils l'approuvent.

Vos ouvrages sont répandus ici, et entre les mains de tout le monde. Il n'y a point de climat, point de peuple où votre nom ne perce, point de société policée où votre réputation ne brille.

Jouissez de votre gloire, et jouissez-en longtemps. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

FÉDÉRIC.

6483. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

1^{er} septembre.

Comptez, monsieur, que mon cœur est pénétré de vos bontés. Je ne savais pas que ce fût vous qui m'aviez envoyé un factum qui m'a paru admirable. Le petit mot qui l'accompagnait m'avait paru être de la main de M. Damilaville. Pardonnez à la faiblesse de mes yeux; mes organes ne valent rien, mais mon cœur a la sensibilité d'un jeune homme. Il a été touché de quelques aventures funestes, mais ma sensibilité n'est point indiscreète. Il y a des pays et des occasions où il faut savoir garder le silence. Mon cœur ne s'ouvre que sur les sentiments de la reconnaissance et de l'amitié qu'il vous doit. Je ne souhaite plus que de vous revoir encore; et si je peux l'espérer, je me tiendrai très-heureux.

J'ai appris de M. le duc de La Vallière qu'il prenait la maison de Jansen; ce qui est sûr, c'est qu'il l'embellira, et que ceux qui y souperont avec lui passeront des moments bien agréables. Oserais-je vous supplier, monsieur, de vouloir bien faire souvenir de moi M. le duc de La Vallière et M. le prince de Beauvau, si vous les voyez? Je me souviens que M. le duc d'Ayen m'honorait autrefois de ses bontés. Vous serez mon protecteur dans toutes les compagnies des gardes. J'ai connu autrefois des gardes du corps qui faisaient des tragédies; mais je les crois plus brillants encore en campagne qu'au Parnasse. Je suis obligé de finir trop vite ma lettre, le courrier part dans ce moment.

Je vous suis attaché pour ma vie.

6484. — A M. LE RICHE,

DIRECTEUR ET RECEVEUR GÉNÉRAL DES DOMAINES DU ROI, ETC..

A BESANÇON.

5 septembre.

La personne, monsieur, à qui vous avez bien voulu envoyer votre mémoire en faveur du sieur Fantet¹ vous remercie très-sensiblement de votre attention. Votre ouvrage est très-bien fait, et il serait admirable s'il plaidait en faveur de l'innocence. Mais le moyen de ne pas condamner un scélérat qui, parmi quinze ou vingt mille volumes, en a chez lui une trentaine sur la philosophie! Non-seulement il est juste de le ruiner, mais j'espère qu'il sera brûlé, ou au moins pendu, pour l'édification des âmes dévotes et compatissantes. On est sans doute trop éclairé et trop sage à Besançon, pour ne pas punir du dernier supplice tout homme qui débite des ouvrages de raisonnements. Il est vrai que sous Louis XIV on a imprimé, *ad usum Delphini*, le poëme de Lucrèce contre toutes les religions, et les œuvres d'Apulée. M. l'abbé d'Olivet, quoique Franc-Comtois, a dédié au roi les *Tusculanes* de Cicéron, et le *de Natura deorum*, livres infiniment plus hardis que tout ce qu'on a écrit dans notre siècle; mais cela ne doit pas sauver le sieur Fantet de la corde. Je crois même qu'on devrait pendre sa femme et ses enfants pour l'exemple.

J'ai en main un arrêt d'un tribunal de la Franche-Comté, par lequel un pauvre gentilhomme² qui mourait de faim fut condamné à perdre la tête pour avoir mangé, un vendredi, un morceau de cheval qu'on avait jeté près de sa maison. C'est ainsi qu'on doit servir la religion, et qu'on doit faire justice.

On pourrait bien aussi, monsieur, vous condamner pour avoir pris le parti d'un infortuné. Il est certain que vous méprisez l'Église, puisque vous parlez en faveur de quelques livres nouveaux. Vous êtes inspecteur des domaines, par conséquent vous devez être regardé comme un païen, *sicut ethnicus et publicanus*³.

Je me recommande aux prières des saintes femmes, qui ne

1. Libraire à Besançon; voyez tome XXVI, page 105.

2. Claude Guillon (voyez tome XXV, page 559). Le texte de l'arrêt est rapporté tome XXVIII, page 343.

3. Voltaire a souvent cité ce passage de saint Matthieu, chap. XVIII, verset 17; voyez entre autres tome XXIV, page 244.

manqueront pas de vous dénoncer : on dit qu'elles ont toutes beaucoup d'esprit, et qu'elles sont fort instruites. Vous ne sauriez croire combien je suis enchanté de voir tant de raison et tant de tolérance dans ce siècle. Il faut avouer qu'aujourd'hui aucune nation n'approche de la nôtre, soit dans les vertus pacifiques, soit dans la conduite à la guerre. Comme je suis extrêmement modeste, je ne mettrai point mon nom au bas des justes éloges que méritent vos compatriotes. Je vous supplie de vouloir bien me faire part du dispositif de l'arrêt, lorsqu'il sera rendu ¹.

6485. — A M. DAMILAVILLE.

5 septembre.

On m'a fait voir enfin, mon cher ami, mes prétendues *Lettres* ² imprimées à Amsterdam par le sieur Robinet. Il y en a trois qu'on impute bien ridiculement à Montesquieu ³. Les autres sont falsifiées, selon la méthode honnête des nouveaux éditeurs de Hollande. Les notes qu'on y a jointes méritent le carcan. Il est bien triste que votre ami ait été en relation avec ce Robinet.

Vous devez avoir actuellement la lettre ⁴ du vertueux Jean-Jacques à ce fripon de M. Hume, qui avait eu l'insolence de lui procurer une pension du roi d'Angleterre ; c'est un trait qu'un galant homme ne peut jamais pardonner. Je me flatte que vous m'enverrez cette belle lettre de Jean-Jacques ; on dit qu'il y a huit pages entières de pauvretés. Le bruit court qu'il est devenu tout à fait fou en Angleterre, physiquement fou ; qu'on le garde actuellement à vue, et qu'on va le transférer à Bedlam. Il fau-

1 Une lettre de Voltaire, datée de Ferney, 4 septembre 1766, à Chabanon, est signalée dans un catalogue d'autographes vendus le 17 mars 1881, avec cette mention : « Lettre des plus remarquables, où il déclare que ce n'est pas à la philosophie qu'il faut attribuer la décadence des beaux-arts. » C'est du temps de Newton « qu'ont fleuri les meilleurs poëtes anglais ; Corneille était contemporain de Des-« cartes, et Molière était élève de Gassendi » Le dégoût est venu de l'abondance. « Racine était un homme adroit ; il louait beaucoup Euripide, l'imitait un peu « (il en a pris tout au plus une douzaine de vers), et il le surpassait infiniment. « C'est qu'il a su se plier au goût, au génie de la nation, un peu ingrate, pour « laquelle il travaillait. C'est la seule façon de réussir dans tous les arts. Je veux « croire qu'Orphée était un grand musicien, mais s'il revenait parmi nous pour « faire un opéra, je lui conseillerais d'aller à l'école de Rameau. »

2. Voyez tome XXV, page 579.

3. Voyez *ibid.*, page 583.

4. La lettre de J.-J. Rousseau à Hume est du 10 juillet 1766.

draît, par représailles, mettre aux Petites-Maisons une de ses protectrices¹.

Vous voyez que tout ce qui se passe est bien désagréable pour la philosophie. Tâchez de faire partir au plus tôt vos deux Hollandais². Je suis toujours très-affligé et très-malade.

Voici une lettre pour Protagoras³, dont je vous prie de mettre l'adresse.

6486. — A M. DAMILAVILLE⁴.

A Genève, 5 septembre.

Votre lettre, monsieur, l'avoir fait beaucoup de joie à le votre petit serviteur le Suisse. Moi être bien aise de tout ce que fous dites à moi pour ce qui recarde mon cher maître, monsieur Boursier. Le monte, chez vous, ly être pas pon Suisse ; il dit et écrit des mensonges qui mettent en peine les chens. Moi l'être bien aise que tout cela soit pas vrai. Cependant toutes ces sottises sont la cause de mille pruits et discours que l'on tient dans les enfirons.

Monsieur Boursier l'a pas peur ; mais lui être bien fachir de toutes les apominations que l'on fait continuellement. Je crains que lui si mette un pon fois en colère ; je ne foudrais pas. Il ne faut pas toujours croire son petit commis, témoin la pouture de tabac dont Bigex a dit rouler quelques carottes, et qui commence à s'y distribuer. Je l'avrais bien prié de ne pas faire, et moi mettre à genoux ; lui l'avre pas foulu croire moi. Lui n'a vu ni manger de pon pain de Gonesse fait par ce poulangir que fous me parlez, et moi l'ai rien dit ; je ne savre ce que c'est.

M^{me} Denis li être beaucoup poltron ; le peur l'empêche d'écrire. Moi lui avre point dit, les faiseurs de poutre de perlinpinpin de Besançon feront pentre un pon apothicaire pour avoir fendu de pons drogues. O mon Dié ! les pons chens ont enfie de se mettre cent piés dans la terre. Le monte va redevenir parbare. Le cœur fait mal ; mais le mien fous aime bien, car fous li être un prave homme.

Je me recommande à le votres pons prières, et je fous demande toujours votre pon amitié.

WAGNIÈRE.

1. Si ce n'est pas ici une expression vague, si Voltaire a voulu désigner quelqu'un, ce doit être M^{me} de Latour-Franqueville, qui a publié plusieurs écrits dans lesquels elle a pris constamment la défense de J.-J. Rousseau. (B.)

2. Voyez lettre 6475.

3. Cette lettre pour d'Alembert est perdue.

4. Éditeurs, de Cayrol et François. — Cette lettre est censée écrite par Wagnière, qui était Suisse.

6487. — A M. DAMILAVILLE.

8 septembre.

J'ai bien des choses à vous dire, mon cher ami.

Premièrement, dès que M. de Beaumont m'eut écrit qu'il fallait demander M. Chardon pour rapporteur, je n'eus rien de plus pressé que de faire ce qu'il me prescrivait¹, tout malade et tout languissant que je suis. Vous savez quelle est mon activité dans ces sortes d'affaires ; vous savez que ma maxime est de remplir tous mes devoirs aujourd'hui, parce que je ne suis pas sûr de vivre demain.

On m'a mandé depuis qu'il fallait attendre ; je ne pouvais pas deviner ce contre-ordre. Tout ce que je peux faire est de ne pas réitérer ma demande. Je vous supplie de le dire à M. de Beaumont.

Je suis déjà tout consolé, et Sirven l'est comme moi, si l'on ne peut pas obtenir une évocation. Ce sera beaucoup pour lui si l'on imprime seulement le mémoire de M. de Beaumont². Il est si convaincant et si plein d'une vraie éloquence qu'il fera également la gloire de l'auteur et la justification de l'accusé. Le public éclairé, mon cher ami, est le souverain juge en tout genre ; et nous nous en tenons à ses arrêts, si nous ne pouvons en obtenir un en forme juridique.

La seconde prière que je vous fais, c'est de m'envoyer le fac-tum pour feu M. de La Bourdonnais³.

J'ai une troisième requête à vous présenter au sujet de ce Robinet qu'on dit être l'auteur de *la Nature*, et qui certainement ne l'est pas : car l'auteur de *la Nature* sait le grec, et ce Robinet, l'éditeur de mes prétendues *Lettres*, cite dans ces *Lettres* deux vers grecs⁴, qu'il estropie comme un franc ignorant. On voit d'ailleurs dans le livre une connaissance de la géométrie et de la physique que n'a point le sieur Robinet. Enfin ce Robinet est un faussaire. Il est triste que de vrais philosophes aient été en relation avec lui.

1. La lettre où Voltaire fait cette demande manque.

2. Pour les Sirven ; Voltaire en parle ici de confiance, à moins qu'il n'en ait vu le plan ou une partie, car, un mois après, le *Mémoire* n'était pas encore fait ; voyez lettre 6529.

3. Il l'avait déjà demandé dans la lettre 6446.

4. Dans la lettre à Deodati de Tovazzi, du 24 janvier 1761 ; voyez n° 4432, tome XLI, page 168.

Vous savez qu'il a fait imprimer dans son infâme recueil la *Lettre* que je vous écrivis sur les *Sirven* l'année passée¹. Ne sachant pas votre nom, il vous appelle *M. D'amoureux*; il dit, dans une note, « qu'il a restitué un long passage que le censeur n'avait pas laissé subsister dans l'édition de Paris ». Ce passage, qui se trouve à la page 181 de son édition, concerne Genève et J.-J. Rousseau². Il me fait dire « qu'il y a une grande dame de Paris qui aime Jean-Jacques comme son toutou. » Vous m'avouerez que ce n'est pas là mon style; mais cette grande dame pourrait être très-fâchée, et il ne faut pas susciter de nouveaux ennemis aux philosophes.

Je vous prie donc, au nom de l'amitié et de la probité, de m'envoyer un certificat³ qui confonde hautement l'imposture de ce malheureux. S'il y a eu en effet un censeur par les mains de qui ait passé cette lettre que vous imprimâtes, réclamez son témoignage; s'il n'y a point eu de censeur, le mensonge de Robinet est encore par là même pleinement découvert, puisqu'il prétend restituer un passage que le censeur a supprimé.

Vous voyez qu'il faut combattre toute sa vie. Tout homme public est condamné aux bêtes; mais il est quelquefois indispensable d'écraser les bêtes qui mordent. Je me chargerai de faire mettre dans les journaux ce désaveux. J'y ajouterai quelques réflexions honnêtes sur les indécences et les calomnies dont les notes de ce M. Robinet sont chargées.

Je crois qu'on a bien oublié actuellement dans Paris des choses que les âmes vertueuses et sensibles n'oublieront jamais. Je voudrais qu'on aimât assez la vérité pour exécuter le projet proposé à M. Tonpla. Est-il possible qu'on ne trouvera jamais quatre ou cinq avocats pour plaider ensemble une si belle cause?

Adieu, mon très-cher ami. *Écr. l'inf....*

6188. — AU RÉDACTEUR DU *COURRIER D'AVIGNON*⁴.

Ferney, le 8 septembre 1766.

J'aperçois, monsieur, que vous avez mis dans votre *Courrier* du mois passé cet article :

1. Le 1^{er} mars 1765; voyez n° 5929, tome XLIII, page 473.

2. Nous avons donné ce passage en note, tome XLIII, page 478.

3. Voyez ce certificat, tome XXV, pages 580-581.

4. Éditeur, H. Beaune. — Cette lettre a été datée à tort, par le premier éditeur, de 1750.

« M. de Voltaire, ne se croyant pas en sûreté dans son château des Délices, s'est retiré à Lausanne et a écrit au roi de Prusse pour lui demander un asile à Wesel, etc. »

Ceux qui vous ont fourni cette nouvelle vous ont trompé sur tous les points.

Je ne demeure point aux Délices. Les Délices ne sont point un château. Je suis très-malade depuis longtemps dans ma terre de Ferney.

Je n'ai point été à Lausanne ; je n'ai point écrit au roi de Prusse, et je n'ai point besoin d'asile.

Je vous prie de vouloir bien rendre justice à la vérité et de dissiper un bruit qui n'a pas le plus léger fondement.

Quant aux livres que vous m'attribuez faussement et d'après des bulletins mensongers de Paris, vous avez trop d'équité pour m'imputer dorénavant des ouvrages suspects, qui pourraient m'exposer à des dangers sous un gouvernement moins juste que le nôtre. Si j'écrivais de telles nouvelles, je voudrais au moins qu'elles fussent vraies. Vous avez le talent d'intéresser ; j'espère qu'à l'avenir vous pratiquerez à mon égard l'art de se taire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

6489. — A M. LE COMTE D'ESTAING ¹.

Ferney, 8 septembre.

Monsieur, la lettre dont vous m'honorez, et les instructions qui l'accompagnent, m'inspirent autant de regrets que de reconnaissance. Si j'avais été assez heureux pour recevoir plus tôt ces mémoires, j'aurais eu la satisfaction de rendre à votre mérite et à vos belles actions la justice qui leur est due². Je ne suis instruit qu'après trois éditions ; mais si je vis assez pour en voir une nouvelle, je vous réponds bien du zèle avec lequel je profiterai des lumières que vous avez la bonté de me donner.

Je vois que vos connaissances égalent votre bravoure. Je n'ai

1. Charles-Hector (ou, suivant d'autres, Jean-Baptiste-Charles), comte d'Estaing, né en 1729, mort sur l'échafaud révolutionnaire le 28 avril 1794 ; il était fils de Charles-François ; voyez tome XXXIV, page 17.

2. Dans le chapitre de son *Essai sur l'Histoire générale*, où il parle des affaires de l'Inde, Voltaire n'avait point fait mention du comte d'Estaing. Malgré ce qu'il dit ici, le comte d'Estaing n'est pas nommé dans le *Précis du Siècle de Louis XV*, où fut refondu le chapitre de l'*Essai sur l'Histoire générale* ; mais d'Estaing est loué dans les *Fragments sur l'Inde* ; voyez tome XXIX, page 131.

pas osé compromettre votre illustre nom dans l'histoire des malheurs de Pondichéry et du général Lally. Le journal du blocus, du siège, et de la prise de cette ville, insinue que c'est à vous, monsieur, que Chanda-Saeb demanda si d'ordinaire en France on choisissait un fou pour grand vizir. Je me suis bien donné de garde de vous citer en cette occasion¹. Il m'a paru que la tête avait tourné à ce commandant infortuné, mais qu'il ne méritait pas qu'on la lui coupât. Je suis si persuadé de l'extrême supériorité des lumières des juges que je n'ai jamais compris leur arrêt, qui a condamné un lieutenant général des armées du roi pour avoir trahi les intérêts de l'État et de la compagnie des Indes. Je crois qu'il est démontré qu'il n'y a jamais eu de trahison ; et je trouve encore cette catastrophe fort extraordinaire.

Je suis persuadé, monsieur, que si le ministère s'y était pris quelques mois plus tôt pour préparer l'expédition du Brésil, vous auriez fait cette conquête en peu de temps, et la France vous aurait eu l'obligation de faire une paix plus avantageuse.

Tout ce que vous dites sur les colonies, tant françaises qu'anglaises, fait voir que vous êtes également propre à combattre et à gouverner.

La manière dont les Anglais en usèrent avec vous, quand vous fûtes pris sur un vaisseau marchand, exigeait, ce me semble, que les ministres anglais vous fissent les réparations les plus authentiques, et qu'ils vous prévinsent avec tous les égards et tous les empressements qu'ils vous devaient. C'est ainsi qu'ils en usèrent avec M. Ulloa². Je veux croire, pour leur excuse, que ceux qui vous retinrent à Plymouth ne connaissaient pas encore votre personne.

Ma vieillesse et mes maladies ne me permettent pas l'espérance de pouvoir mettre dans leur jour les choses que vous avez daigné me confier ; mais, s'il se trouvait quelque occasion d'en faire usage, ne doutez pas de mon zèle.

En cas que vous m'honoriez de quelqu'un de vos ordres, je vous prie, monsieur, d'ajouter à vos bontés celle de me dire votre opinion sur l'arrêt porté contre M. de Lally, et sur la conduite qu'on tenait à Pondichéry. Soyez très-persuadé que je vous garderai le secret.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, monsieur, etc.

1. Voyez tome XV, pages 363-364.

2. Voyez la note, tome XXVII, page 183.

6490. — DE FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

Weissenstein, le 9 septembre.

Monsieur, j'ai reçu votre lettre¹ avec bien du plaisir. J'ai quitté Ferney avec bien du chagrin, et j'aurais volontiers voulu profiter plus longtemps de la douce satisfaction de m'entretenir avec un ami dont je fais tout le cas possible, et qu'il mérite. Je suis charmé que vous soyez content de ma façon de penser. Je tâche, autant qu'il m'est possible, de me défaire des préjugés; et si en cela je pense différemment du vulgaire, c'est aux entretiens que j'ai eus avec vous, et à vos ouvrages, que j'en ai l'unique obligation. Que je serais au comble de la satisfaction si je pouvais me flatter de vous voir ici ! J'aurais soin que vous y trouviez toutes les aisances possibles, et moi et toute ma cour serions charmés d'aller au-devant de tout ce qui pourrait vous être agréable. Ne me refusez donc point, monsieur, si cela est possible, ce plaisir.

Je n'aime point Calvin; il était intolérant, et le pauvre Servet en a été la victime : aussi n'en parle-t-on plus à Genève, comme s'il n'avait jamais existé. Pour Luther, quoiqu'il ne fût pas doué d'un grand esprit (comme on le voit dans ses écrits), il n'était point persécuteur, et il n'aimait que le vin et les femmes.

Notre foire a été des plus brillantes, et vos deux tragédies de *Brutus* et d'*Olympie*, que j'ai fait représenter avec toute la pompe nécessaire, lui ont donné le plus grand lustre.

Continuez-moi toujours votre amitié, et soyez bien persuadé des sentiments d'estime, d'amitié et de considération que j'ai pour vous, et qui ne finiront qu'avec la vie.

FÉDÉRIC.

6491. — A. M. DEODATI DE TOVAZZI.

A Ferney, 9 septembre.

Vous souviendrez-vous, monsieur, qu'à l'occasion de votre *Dissertation sur la langue italienne*, j'eus l'honneur de recevoir quelques lettres de vous, et de vous répondre²? On vient d'imprimer une de mes lettres à Amsterdam, sous le nom de Genève, dans un recueil de deux cents pages.

Ce recueil contient plusieurs de mes lettres, presque toutes entièrement falsifiées. Celle que je vous adressai de Ferney, le

1. C'est le n° 6473.

2. Voyez la lettre du 24 janvier 1761, tome XLI, page 166; et tome VIII, les *Stances* datées du 1^{er} février 1761.

24 de janvier 1761, est défigurée d'une manière plus maligne et plus scandaleuse que les autres. On y outrage indignement un général d'armée¹, ministre d'État, dont le mérite est égal à la naissance. Il est, ce me semble, de votre intérêt, monsieur, du mien, et de celui de la vérité, de confondre une si horrible calomnie. Voici comme je m'explique sur la valeur de ce général :

« Nous exprimerions encore différemment l'intrépidité tranquille que les connaisseurs admirèrent dans le petit-neveu du héros de la Valteline, etc. »

Voici comme l'éditeur a falsifié ce passage :

« Nous exprimerions encore différemment l'intrépidité tranquille que quelques *prétendus* connaisseurs admirèrent dans *le plus petit-neveu* du héros de la Valteline, lorsque ayant vu son armée en déroute par la terreur panique de nos alliés à Rosbach qui causa pourtant la nôtre, ce petit-neveu ayant aperçu, etc. »

Cet article, aussi insolent que calomnieux, finit par cette phrase non moins falsifiée : « Il eut encore le courage de soutenir tout seul les reproches amers et intarissables d'une multitude toujours trop tôt et trop bien instruite du mal et du bien. »

Une telle falsification n'est pas la négligence d'un éditeur qui se trompe, mais le crime d'un faussaire qui veut à la fois décrier un homme respectable et me nuire. Il vous nuit à vous-même, en supposant que vous êtes le confident de ces infamies. Vous ne refuserez pas sans doute de rendre gloire à la vérité. Je crois nécessaire que vous preniez la peine de me certifier que ce morceau de ma lettre, depuis ces mots, *nous exprimerions*, jusqu'à ceux-ci, *du mal et du bien*, n'est point dans la lettre que je vous écrivis ; qu'il y est absolument contraire, et falsifié de la manière la plus lâche et la plus odieuse. Je recevrai avec une extrême reconnaissance cette justice que vous me devez ; et le prince qui est intéressé à cette calomnie sera instruit de l'honnêteté et de la sagesse de votre conduite, dont vous avez déjà donné des preuves².

Recevez celles de mon estime, et de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

1. Le prince de Soubise. — Voyez tome XLI, page 170.

2. Le certificat de M. de Tovazzi a été imprimé dans les journaux. (K.) — Voyez tome XXV, page 581.

6492. — A M. LE DUC DE LA VALLIÈRE.

9 septembre.

M. le chevalier de Rochefort, monsieur le duc, ranime ma très-languissante vieillesse, en m'apprenant que vous me conservez toujours vos anciennes bontés. J'en suis d'autant plus flatté qu'on prétend que vous abandonnez vos anciens protégés, Champs, Montrouge, et votre belle collection de livres rares et inlisibles. On dit que vous achetez la cabane de Jansen, dont vous allez faire un palais délicieux, selon votre généreuse coutume. Si les bâtiments, les jardins, la chasse, les bibliothèques choisies, éprouvent votre inconstance, les hommes ne l'éprouvent pas. Vos goûts peuvent avoir de la légèreté, mais votre cœur n'en a point. Vous allez devenir un vrai philosophe ; j'entends, s'il vous plaît, philosophe épicurien. Le jardin de Jansen, qui n'était qu'un potager, deviendra sous vos mains le vrai jardin d'Épicure. Vous vous écarterez tout doucement de la cour, et vous n'en serez que plus heureux en vivant pour vous et pour vos amis : ce qui est au fond la véritable vie.

Vous souvenez-vous, monsieur le duc, d'une lettre que j'eus l'honneur de vous écrire, il y a quelques années¹, sur ce M. Urceus Codrus, que nous avions pris pour un prédicateur ? On vient d'imprimer un recueil de quelques-unes de mes lettres, dans lequel ce rogaton est inséré. On m'y fait dire que vous avez *délivré les sermons festivi*, au lieu de *déterré les sermons festivi*. On y prétend qu'un *marchand* a fait la comédie de *la Mandragore*, et *marchand* est là pour *Machiavel*. Ces inepties assez nombreuses ne sont pas la seule falsification dont on doive se plaindre : on a interpolé dans toutes ces lettres des articles très-impertinents et très-insolents.

Jugez, si on imprime aujourd'hui de tels mensonges, quand ils sont aisés à découvrir, quelle était autrefois la hardiesse des copistes, lorsqu'il était très-malaisé de découvrir leurs impositions. On a fait de tout temps ce qu'on a pu pour tromper les hommes : encore passe si on se bornait à les tromper ; mais on fait quelquefois des choses plus affreuses et plus barbares² sur lesquelles je garde le silence.

Comme je suis mort pour les plaisirs, je dois l'être aussi pour

1. C'est la lettre 4531 ; voyez tome XLI, page 275.

2. Voltaire veut parler du supplice du chevalier de La Barre.

les horreurs ; et j'oublie ce que la nation peut avoir de frivole et d'exécration, pour ne me souvenir que d'un cœur aussi généreux que le vôtre, et pour vous souhaiter toute la félicité que vous méritez. J'ai peu de temps à végéter encore sur ce petit tas de boue ; je ne regretterai guère que vous et le petit nombre de personnes qui vous ressemblent. Vos bontés seront ma plus chère consolation, jusqu'au moment où je rendrai mon existence aux quatre éléments.

Agréez mon très-tendre respect.

6493. — A M. BLIN DE SAINMORE.

A Ferney, le 9 septembre.

Vous m'avez écrit quelquefois, monsieur, et je vous ai répondu autant que ma santé et la faiblesse de mes yeux ont pu le permettre. Je me souviens que je vous envoyai, en 1762, des vers fort médiocres ¹, en échange des vers fort bons que vous m'aviez adressés.

On me mande qu'un homme de lettres, nommé M. Robinet, actuellement en Hollande, a rassemblé plusieurs de mes lettres toutes défigurées, parmi lesquelles se trouve ce petit billet en vers dont je vous parle. Vous me feriez plaisir, monsieur, de m'instruire de la demeure de M. Robinet, qu'on m'a dit être connu de vous. Je vous prie aussi de me dire quand nous aurons le *Racine*, pour lequel j'ai souscrit ² entre vos mains. Je suis bien vieux et bien malade, et je crains de mourir avant d'avoir vu cette justice rendue à celui que je regarde comme le meilleur de nos poètes.

J'ai l'honneur d'être, etc.

6494. — DE M. D'ALEMBERT.

Ca 9 septembre.

C'est en effet, mon cher et illustre maître, un jugement de Salomon que celui dont vous me parlez ³. Nos pères de la patrie sont à bien des siècles

1. C'est en 1761 que Blin de Sainmore publia *Gabrielle d'Estrées à Henri IV*, héroïde. En envoyant cette pièce à Voltaire, il y joignit des vers auxquels Voltaire répondit par des stances (voyez tome VIII) qui commencent ainsi :

Mon amour-propre est vivement flatté.

2. Voyez la note, tome XLIII, page 469.

3. Voyez ci-dessus la lettre 6408.

de ce jugement-là. Heureusement tous les magistrats ne sont pas aussi absurdes. La cour des aides, qui, à la vérité, est présidée par M. de Malesherbes, vient d'en donner la preuve. Un nommé Broutel, qui, avec les trois ou quatre marauds de la sénéchaussée d'Abbeville, avait principalement influé dans la condamnation de ces malheureux écervelés, a voulu être président de l'élection, qui est un autre tribunal, et qui, ainsi que toute la ville, a pris en horreur les juges de la sénéchaussée : l'élection n'en a point voulu; il en a appelé à la cour des aides, qui, au rapport de M. Goudin, homme de mérite, instruit, et très-éclairé, a débouté tout d'une voix ce maraud de sa demande. Cette aventure est une faible consolation pour les mânes du pauvre décapité, mais c'en est une pour les gens raisonnables qui ont encore leur tête sur leurs épaules. Je ne sais pas bien exactement si la tête de veau¹ a parlé contre vous à ses confrères les singes; on prétend au moins qu'il a dit qu'il ne fallait pas s'amuser à brûler des livres, que c'était les auteurs que Dieu demandait en sacrifice : ces tigres voudraient encore nous ramener au temps des druides, qui offraient à leurs dieux des victimes humaines. Vous saurez pourtant que la plupart des conseillers de la classe du parlement de Paris sont honteux de ce jugement, que plusieurs en sont indignés, et le disent à très-haute voix, entre autres le président comte abbé de Guébriant, qui regrette beaucoup de ne s'être pas trouvé ce jour-là à la grand'chambre, et qui est persuadé qu'il lui aurait épargné cette infamie. Vous saurez de plus qu'un conseiller² de tournelle, de mes amis et de mes confrères dans l'Académie des sciences, a empêché, il y a peu de temps, que la tournelle ne rendît encore un jugement pareil dans une affaire semblable, et a fait mettre l'accusé hors de cour.

Adieu, mon cher maître; l'abbé de La Porte, qui fait un almanach des gens de lettres³, m'a chargé de vous demander à vous-même votre article, contenant votre nom, les titres que vous voulez prendre, ceux de vos ouvrages que vous avouez, ceux même qu'on vous attribue, c'est-à-dire que vous avez faits sans les avouer, etc. *Iterum vale*.

6495. — A M. DAMILAVILLE.

Du 10 septembre.

Je vous prie, mon cher ami, d'envoyer ce petit billet chez M. de Beaumont. Il m'est venu aujourd'hui deux Hollandais; j'ai cru que c'étaient les vôtres, mais j'ai été bien vite détrompé. O que je voudrais, mon cher ami, vous tenir avec Tonpla! Je suis accablé des idées les plus tristes. Les injures des hommes

1. Pasquier.

2. Dionis du Séjour. (K.)

3. Un petit volume, publié par Duport-Dutertre sous le titre d'*Almanach des beaux-arts*, prit, en 1755, le titre de *France littéraire*. L'abbé de La Porte (voyez tome XLI, page 186) avait coopéré à plusieurs éditions.

ne doivent pas vous rendre plus gai. Nous gémirions ensemble, et ce serait une consolation pour nous deux.

Écrivez-moi vite pour désavouer l'imposture de ce malheureux Robinet. Bonsoir, mon ami. Supportons la vie comme nous pourrons.

6496. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT¹.

10 septembre.

J'avais exécuté, mon cher monsieur, les ordres que vous m'aviez donnés dans votre première lettre, et j'avais déjà demandé M. Chardon, lorsque votre contre-ordre est venu. Il n'y a rien de gâté. J'attendrai vos dernières résolutions pour agir. M^{me} la duchesse d'Enville demandera le rapporteur que vous voudrez.

Je vous répéterai toujours que je m'intéresse à votre gloire autant qu'aux Sirven. Je suis persuadé que votre mémoire fera le plus grand effet, et qu'il se débitera avec plus de succès qu'un roman nouveau. Le temps des vacances est précisément celui qui convient à cette affaire. Celle qui regarde le bien de madame votre femme est pour moi d'une plus grande importance; il me semble qu'il s'agit pour vous d'un bien considérable. Si je vous ai déjà dit que c'est Cicéron qui plaide pour sa maison, je vous le répète.

Permettez que je vous embrasse sans les cérémonies que l'amitié ne connaît pas. Je n'ose en dire autant à M^{me} de Beaumont; il faut un peu plus de respect avec les dames.

6497. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 septembre.

J'ai toujours oublié de demander à mes anges s'ils avaient reçu une visite de M. Fabry, maire de la superbe ville de Gex, syndic de nos puissants États, subdélégué de monseigneur l'intendant, et sollicitant les suprêmes honneurs de la chevalerie de Saint-Michel. Je lui avais donné un petit chiffon de billet² pour vous, à son départ de Gex pour Paris, et j'ai lieu de croire qu'il ne vous l'a point rendu. Je vous supplie, mes divins anges, de vouloir bien m'en instruire.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. C'est la lettre 6386.

Il doit vous être parvenu un petit paquet sous l'enveloppe de M. de Courteilles. Il contient un *Commentaire*¹ du livre italien des *Délits et des Peines*. Ce commentaire est fait par un avocat de Besançon, ami intime comme moi de l'humanité. J'ai fourni peu de chose à cet ouvrage, presque rien ; l'auteur l'avoue hautement, et en fait gloire, et se soucie d'ailleurs fort peu qu'il soit bien ou mal reçu à Paris, pourvu qu'il réussisse parmi ses confrères de Franche-Comté, qui commencent à penser. Les provinces se forment ; et si l'infâme obstination du parlement visigoth de Toulouse contre les Calas fait encore subsister le fanatisme en Languedoc, l'humanité et la philosophie gagnent ailleurs beaucoup de terrain.

Je ne sais si je me trompe, mais l'affaire des Sirven me paraît très-importante. Ce second exemple d'horreur doit achever de décréditer la superstition. Il faut bien que tôt ou tard les hommes ouvrent les yeux. Je sais que les sages qui ont pris leur parti n'apprendront rien de nouveau ; mais les jeunes gens, flottants et indécis, apprennent tous les jours, et je vous assure que la moisson est grande d'un bout de l'Europe à l'autre. Pour moi, je suis trop vieux et trop malade pour me mêler d'écrire ; je reste chez moi tranquille. C'est en vain que des bruits vagues et sans fondement m'imputent le *Dictionnaire philosophique*, livre, après tout, qui n'enseigne que la vertu. On ne pourra jamais me convaincre d'y avoir part. Je serai toujours en droit de désavouer tous les ouvrages qu'on m'attribue ; et ceux que j'ai faits sont d'un bon citoyen. J'ai soutenu le théâtre de France pendant plus de quarante années ; j'ai fait le seul poëme épique tolérable qu'on ait dans la nation. L'histoire du *Siècle de Louis XIV* n'est pas d'un mauvais compatriote. Si on veut me pendre pour cela, j'avertis *messieurs* qu'ils n'y réussiront pas, et que je vivrai toujours, en dépit d'eux, plus agréablement qu'eux. Mais, pour persécuter un homme légalement, il faut du moins quelques preuves commencées, et je défie qu'on ait contre moi la preuve la plus légère. Je m'oublie moi-même à présent pour ne songer qu'aux Sirven ; le plaisir de les servir me console. Je n'étais point instruit de la manière dont il fallait s'y prendre pour demander un rapporteur ; je croyais qu'on le nommait dans le conseil du roi ; c'est la faute de M. de Beaumont de ne m'avoir pas instruit. J'écris à M^{me} la duchesse d'Enville², qui est actuellement à Liancourt,

1. Voyez tome XXV, page 539.

2. Cette lettre manque.

pour la supplier de demander M. Chardon à monsieur le vice-chancelier. M. de Beaumont insiste sur M. Chardon. Pour moi, j'avoue que tout rapporteur m'est indifférent. Je trouve la cause des Sirven si claire, la sentence si absurde, et toutes les circonstances de cette affaire si horribles, que je ne crois pas qu'il y eût un seul homme au conseil qui balançât un moment.

Il faut vous dire encore que le parlement de Toulouse persiste à condamner la mémoire de Calas. Il a préféré l'intérêt de son indigne amour-propre à l'honneur d'avouer sa faute et de la réparer. Comment voudrait-on que les Sirven, condamnés comme les Calas, allassent se remettre entre les mains de pareils juges? La famille s'exposerait à être rouée. Nous comptons sur le suffrage de mes divins anges, sur leur protection, sur leur éloquence, sur le zèle de leurs belles âmes : je ne saurais leur exprimer mon respect et ma tendresse.

6498. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Sans-Souci, 13 septembre.

Vous n'avez pas besoin de me recommander les philosophes : ils seront tous bien reçus, pourvu qu'ils soient modérés et paisibles. Je ne peux leur donner ce que je n'ai pas. Je n'ai point le don des miracles, et ne puis ressusciter les bois du parc de Clèves, que les Français ont coupés et brûlés; mais d'ailleurs ils y trouveront asile et sûreté.

Il me souvient d'avoir lu, dans ce livre¹ brûlé dont vous parlez, qu'il était imprimé à Berne; les Bernois ont donc exercé une juridiction légitime sur cet ouvrage. Ils ont brûlé des conciles, des controverses, des fanatiques, et des papes; à quoi j'applaudis fort, en qualité d'hérétique. Ce ne sont que des niaiseries, en comparaison de ce qui vient de se passer à Abbeville. Rôtir des hommes passe la raillerie; jeter du papier au feu, c'est humeur.

Vous devriez, par représailles, faire un *auto-da-fé* à Ferney, et condamner aux flammes tous les ouvrages de théologie et de controverse de votre voisinage, en rassemblant autour du brasier des théologiens de toute secte, pour les régaler de ce doux spectacle. Pour moi, dont la foi est tiède, je tolère tout le monde, à condition qu'on me tolère, moi, sans m'embarasser même de la foi des autres.

Vos missionnaires dessilleront les yeux à quelques jeunes gens qui les liront ou les fréquenteront. Mais que de bêtes dans le monde qui ne pensent point! que de personnes livrées au plaisir, que le raisonnement fatigue!

1. L'*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*, dont il est parlé ci-dessus, page 203, et tome XXVII, page 284.

que d'ambitieux occupés de leurs projets ! sur ce grand nombre, combien peu de gens aiment à s'instruire et à s'éclairer ! Le brouillard épais qui aveuglait l'humanité aux ^{x^e} et ^{xiii^e} siècles est dissipé ; cependant la plupart des yeux sont myopes ; quelques-uns ont les paupières collées.

Vous avez en France les *convulsionnaires* ; en Hollande on connaît les *fins* ; ici les *piétistes*. Il y aura de ces espèces-là tant que le monde durera, comme il se trouve des chênes stériles dans les forêts, et des frelons près des abeilles.

Croyez que si des philosophes fondaient un gouvernement, au bout d'un demi-siècle le peuple se forgerait des superstitions nouvelles, et qu'il attacherait son culte à un objet quelconque qui frapperait les sens ; ou il se ferait de petites idoles, ou il révérerait les tombeaux de ses fondateurs, ou il invoquerait le soleil, ou quelque absurdité pareille l'emporterait sur le culte pur et simple de l'Être suprême.

La superstition est une faiblesse de l'esprit humain ; elle est inhérente à cet être : elle a toujours été, elle sera toujours. Les objets d'adoration pourront changer comme vos modes de France ; mais que m'importe qu'on se prosterne devant une pâte de pain azyme, devant le bœuf Apis, devant l'arche d'alliance, ou devant une statue ? Le choix ne vaut pas la peine ; la superstition est la même, et la raison n'y gagne rien.

Mais de se bien porter à soixante-dix ans, d'avoir l'esprit libre, d'être encore l'ornement du Parnasse à cet âge, comme dans sa première jeunesse, cela n'est pas indifférent. C'est votre destin : je souhaite que vous en jouissiez longtemps, et que vous soyez aussi heureux que le comporte la nature humaine. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

FÉDÉRIC.

6490. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 14 septembre.

Je ne sais, madame, si j'écris au chasseur, ou au philosophe, ou à une jolie dame, ou au meilleur cœur du monde ; il me semble que vous êtes tout cela. J'ai reçu une lettre de vous qui m'attache à votre char autant que je l'étais dans votre apparition à Ferney ; et M. le duc de Choiseul a dû vous en faire tenir une de moi qui ne vaut pas la vôtre. Il a bien voulu m'en écrire une qui m'enchanté. J'admire toujours comment il trouve du temps, et comme il est supérieur dans les affaires et dans les agréments.

J'ai voulu me consoler du malheur de vous avoir perdue. J'ai eu l'insolence de faire jouer sur mon petit théâtre *Henri IV*¹,

1. *La Partie de chasse de Henri IV*, par Collé.

*le Roi et le Fermier*¹; *Rose et Colas*², *Annette et Lubin*³. J'ai reconnu dans cette pièce M. l'abbé de Voisenon : c'est la meilleure de toutes, à mon gré; il n'y a que lui qui puisse avoir tant de grâces. Je ne m'attendais pas à voir tout ce que j'ai vu dans mes déserts.

L'amitié dont vous daignez m'honorer, madame, est ce qui me flatte davantage, et qui fait le charme de ma vieillesse et de ma retraite. Votre caractère est au-dessus de vos charmes; je suis amoureux de votre âme, il ne m'appartient pas d'aller plus loin.

Je pris la liberté de vous remettre à votre départ de Ferney une petite requête pour M. de Saint-Florentin, en faveur d'une malheureuse famille huguenote. Le père a été vingt-trois ans aux galères pour avoir donné à souper et à coucher à un prédicant; la mère a été enfermée, les enfants réduits à mendier leur pain. On leur avait laissé le tiers du bien pour les nourrir; ce tiers a été usurpé par le receveur des domaines. Il y a de terribles malheurs sur la terre, madame, pendant que ceux qu'on appelle heureux sont dévorés de passions ou d'ennui.

Si vous n'êtes pas assez forte (ce que je ne crois pas) pour toucher la pitié de M. de Saint-Florentin, j'ose vous demander en grâce de joindre M. le maréchal de Richelieu à vous. M. de Saint-Florentin est difficile à émouvoir sur les huguenots. Vous aurez fait une très-belle action si vous parvenez à rendre la vie à cette pauvre famille. Soyez sûre, madame, que vous n'êtes pas faite seulement pour plaire.

Agréez, madame, mon très-sincère respect, et un attachement plus inaltérable que les plus grandes passions que vous ayez pu inspirer.

6500. — A M. NANCEY,

CORDELIER A DIJON.

14 septembre.

Saint François d'Assise, monsieur, serait bien étonné de voir un de ses enfants qui fait de si bons vers français, et moi, j'en suis très-édifié; il vous mettrait en pénitence, et je vous donne-

1. Opéra-comique de Sedaine et Monsigny, joué, pour la première fois, à la Comédie-Italienne le 22 novembre 1762.

2. Opéra-comique des mêmes auteurs, joué, pour la première fois, à la Comédie-Italienne le 8 mars 1764.

3. Opéra-comique de M^{me} Favart et Martini, joué, pour la première fois, à la Comédie-Italienne le 15 février 1762.

rais ma bénédiction. Vous êtes dans la ville de l'esprit et des talents, vous y trouverez tous les encouragements possibles. Je ne puis applaudir que de loin à vos travaux littéraires ; j'en serais l'heureux témoin si mon âge et mes maladies me permettaient d'aller à Dijon.

Agréez mes remerciements, et les sentiments d'estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

6501. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

Dimanche matin, 14 septembre.

Si j'existais, monsieur, vous savez que je passerais une partie de mes jours à faire ma cour à Son Excellence, et à tâcher de mériter votre amitié. Je n'ai plus qu'une demi-existence tout au plus. Vous, monsieur, qui avez un corps digne de votre âme, vous qui pouvez faire tout ce que vous voulez, je vous demande en grâce que vous vouliez dîner à Ferney le jour où vous serez le moins occupé. J'ai reçu une lettre charmante qui était, je crois, dans le paquet de monsieur l'ambassadeur.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

P. S. Le plus tôt que je pourrai avoir l'honneur de vous parler sera le mieux.

6502. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 septembre.

Quand j'eus l'honneur d'écrire¹ à mon héros, par M^{me} de Saint-Julien, j'étais bien triste, bien indigne de lui ; mais il n'y avait que deux jours qu'elle était à Ferney ; elle y resta encore quelque temps, et elle adoucit mes mœurs. Ne trouvez-vous pas que M^{me} de Saint-Julien a quelque chose de M^{me} du Châtelet ? Elle en a l'éloquence, l'enfantillage, et la bonté, avec un peu de sa physionomie. Je la prends pour ma patronne auprès de vous. Il faut qu'elle s'unisse à moi pour obtenir votre protection en faveur d'une famille de vos anciens sujets. En vérité, ces d'Espinass, pour qui je vous ai présenté un mémoire², sont dignes de

1. C'est la lettre 6464.

2. Voyez le P. S. de la lettre 6461.

toute votre pitié. Vingt-trois ans de galères pour avoir donné à souper sont une chose un peu dure ; jamais souper ne fut si cher. Voilà toute une famille réduite à la plus honteuse misère : elle redemande son bien ; il n'y a rien de plus juste. Et ne dois-je pas me flatter qu'une âme aussi généreuse que la vôtre daignera faire cette bonne œuvre ? Recommandez ces infortunés à M. de Saint-Florentin, je vous en conjure. Ma position est cruelle : je me trouve nécessairement entouré des persécutés qui fondent autour de moi : les d'Espinass, les Calas, les Sirven, m'environnent ; ce sont des roues, des potences, des galères, des confiscations ; et les chevaliers de La Barre ne m'ont pas mis de baume dans le sang.

Quand vous aurez quelque moment de loisir, monseigneur, je vous demanderai en grâce de lire le factum en faveur des Sirven ; il va être imprimé : c'est une affaire qui concerne une province dont vous êtes encore béni tous les jours. Vous verrez un morceau véritablement éloquent, ou je suis fort trompé.

J'ai eu l'insolence de faire venir chez moi une troupe de comédiens qui ont joué très-bien *Henri IV* avec *Annette et Lubin*. C'est dommage qu'Annette n'ait pas de musique, car la comédie est charmante. Pour *Henri IV*, j'aurais voulu qu'il eût eu un peu plus d'esprit ; mais le nom seul d'Henri IV m'a ému. Il suffit souvent d'un nom pour le succès. Il y a dans cette troupe une actrice qui joue, à mon gré, un peu mieux que M^{lle} Dangeville, quoi-qu'elle ne soit pas si jolie. Dieu vous donne acteurs et actrices à la Comédie française !

Nous allons avoir M^{me} de Brionne et M^{me} la princesse de Ligne : où me fourrerai-je ? J'étais enchanté d'avoir M^{me} de Saint-Julien.

Je me mets à vos pieds avec la tendresse la plus respectueuse.

6503. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

15 septembre.

Je ne crois pas, monsieur, qu'on puisse reculer sur M. Chardon. J'avais, comme vous savez, exécuté vos ordres sitôt que vous me les aviez eu donnés : j'avais écrit à M. le duc de Choiseul ; il me mande qu'il est ami de M. Chardon, et qu'il va le proposer à monsieur le vice-chancelier pour rapporteur de l'affaire. M. le duc de Choiseul protégera les Sirven comme il a protégé les Calas ; c'est une belle âme, je ne le connais que par des traits de

générosité et de grandeur. Je suis au comble de ma joie de voir l'affaire des Sirven commencée ; soyez sûr que vous serez couvert de gloire aux yeux de l'Europe.

Je ne sais si l'affaire qui regarde M^{me} de Beaumont se poursuit pendant les vacances¹ ; c'est dans celle-là qu'il faut triompher. Je la supplie d'agréer mon respect et le tendre intérêt que je prends à tous deux.

6504. — A M. DAMILAVILLE.

15 septembre.

Ce petit billet, pour M. de Beaumont, vous mettra au fait de tout ce qui concerne M. Chardon.

Je crois que l'affaire ira bien, sous la protection de MM. les ducs de Choiseul et de Praslin, de M. et de M^{me} d'Argental, et de M^{me} la duchesse d'Enville.

Les philosophes se remettront en crédit, en prenant hautement le parti de l'innocence opprimée : ils rangeront le public sous leurs étendards.

Pourquoi M. Tonpla ne ferait-il pas ce petit voyage ? Cela serait digne de lui ; il aurait le plaisir du mystère ; ce serait Antoine qui irait voir Paul.

Pour chasser toutes mes idées tristes, j'ai eu l'insolence de faire venir chez moi toute la troupe comique de Genève ; elle est excellente, elle a joué *Henri IV*, et *Annette et Lubin* ; le nom seul de *Henri IV* m'émeut, et fait la moitié du succès. J'ai eu aussi *le Roi et le Fermier*, avec *Rose et Colas*² : cela a été joué supérieurement : il y a surtout une actrice excellente qui ferait les délices de Paris.

Mais, après ces fêtes brillantes, je songe aux horreurs de ce monde ; je songe aux infortunés, et je retombe dans ma tristesse ; votre amitié me console plus que les fêtes. *Écr. l'inf....*

6505. — A M. D'ALEMBERT.

16 septembre.

Mon cher et grand philosophe, vous saurez que j'ai chez moi un jeune conseiller au parlement, mon neveu, qui s'appelle

1. Voltaire parle de ce procès dans les lettres 6514, 6520, 6529.

2. Voyez lettre 6499.

d'Hornoy. La terre d'Hornoy est à cinq lieues d'Abbeville. C'est par le moyen d'un de ses plus proches parents qu'on est venu à bout de honnir ce maraud de Broutel. Il broutera désormais ses chardons ; et voilà du moins cet âne rouge incapable de posséder jamais aucune charge : c'est, comme vous dites¹, une bien faible consolation. Je voudrais que vous fussiez à Berlin ou à Pétersbourg ; mais vous êtes nécessaire à Paris : que ne pouvez-vous être partout !

Quand vous écrirez à celui² qui a rendu le jugement de Salomon ou de Sancho-Pança, certifiez-lui, je vous prie, que je lui suis toujours attaché comme autrefois, et que je suis fâché d'être si vieux.

Le procureur général de Besançon³, dont la tête ressemble, comme deux gouttes d'eau, à celle dont la langue est si bonne à cuire⁴, fit mettre en prison ces jours passés un pauvre libraire⁵ qui avait vendu des livres très-suspects. Il n'y allait pas moins que de la corde par les dernières ordonnances. Le parlement a absous le libraire tout d'une voix, et le procureur général a dit à ce pauvre diable : « Mon ami, ce sont les livres que vous vendez qui ont corrompu vos juges. »

La discorde règne toujours dans Genève, mais la moitié de la ville ne va plus au sermon. Je demande grâce à l'abbé de La Porte⁶ ; je ne sais plus ni ce que je suis, ni ce que j'ai fait ; il faudra que je me recueille.

Il pleut des Fréret, des Dumarsais, des Bolingbroke⁷. Vous savez que, Dieu merci, je ne me mêle jamais d'aucune de ces productions ; je ne les garde pas même chez moi ; je les rends quand je les ai parcourues. C'est une chose abominable qu'on aille quelquefois fourrer mon nom dans tous ces caquets-là ; mais il y aura toujours de méchantes langues. Prenez toujours le parti de l'innocence : je vous embrasse très-tendrement. Les philosophes ne sont guère tendres, mais je le suis.

1. Voyez lettre 6494.

2. Frédéric ; voyez lettres 6468 et 6474.

3. Il se nommait Doroz.

4. Pasquier ; voyez la lettre 6413.

5. Fantet ; voyez lettre 6444.

6. Voyez la fin de la lettre 6494.

7. C'est-à-dire des ouvrages publiés sous leurs noms.

6506. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

16 septembre.

Dieu vous maintienne, monsieur, dans le dessein de faire le voyage d'Italie, puisque vous passerez dans mon ermitage à votre retour! Dans le temps que monsieur le gazetier d'Utrecht et monsieur le courrier d'Avignon disaient que je n'étais pas chez moi, j'y faisais jouer *Henri IV* par la troupe de Genève. Tout le monde pleura quand la famille du meunier se mit à genoux devant Henri IV; il est adoré dans nos déserts comme à Paris.

On attend M^{me} la comtesse de Brionne vers la fin de ce mois ou le commencement de l'autre; elle va des Pyrénées aux Alpes : cela est digne d'une grande écuyère.

M. Duclos sera pour vous un excellent compagnon de voyage : vous verrez tous deux des philosophes en Italie, mais il faut les déterrer. Les statues se présentent dans ce pays-là, et les hommes se cachent.

Vous ne sauriez croire à quel point je suis pénétré de vos bontés. Le jour où j'aurai le bonheur de vous voir avec M. Duclos sera un beau jour pour moi.

6507. — A M. DAMILAVILLE.

16 septembre.

Je me hâte, mon cher ami, de répondre à votre lettre du 11; je commence par ce recueil abominable, imprimé à Amsterdam sous le titre de Genève.

Les trois lettres qu'on attribue en note, d'une manière indécise, à M. de Montesquieu¹ ou à moi, sont ajoutées à l'ouvrage, et sont d'un autre caractère. La lettre à M. Deodati, sur son livre *de l'Excellence de la langue italienne*, est falsifiée bien odieusement : car, au lieu des justes éloges que je donnais au courage ferme et tranquille d'un prince² à qui tout le monde rend cette justice, on y fait une satire très-amère de sa personne et de sa conduite. C'est ainsi qu'on a empoisonné presque toutes les lettres qu'on a pu rassembler de moi.

Je suis dans la nécessité de me justifier dans les journaux; un simple désaveu ne suffit pas³. L'infâme éditeur est déjà allé

1. Voyez tome XXV, page 583.

2. Le prince de Soubise; voyez ci-dessus, page 418, et tome XLI, page 170.

3. Il l'intitula *Appel au public*; voyez tome XXV, page 579.

au-devant de mes dénégations. Il dit dans son avertissement que toutes les personnes à qui mes lettres sont adressées vivent encore ; il réclame leur témoignage : c'est donc leur témoignage seul qui peut le confondre. J'attends le certificat de M. Deodati ; j'en ai déjà un autre¹ ; mais le vôtre m'est le plus nécessaire. Je vous prie très-instamment de me le donner sans délai.

Vous pouvez dire en deux mots que vous avez vu, dans un prétendu recueil de mes lettres, un écrit de moi, page 170, à M. D'amoureux ; que cette lettre n'a jamais été écrite à M. D'amoureux, mais à vous ; que cette lettre est très-falsifiée ; que tout le morceau de la page 181 est supposé ; qu'il est faux que le morceau ait jamais été présenté à aucun censeur, et que la note de l'éditeur à l'occasion de cette lettre est calomnieuse.

Une telle déclaration fortifiera beaucoup les autres certificats. Le prince, indignement attaqué dans la lettre à M. Deodati, jugera d'une calomnie par l'autre. En un mot, j'attends cette preuve de votre amitié ; vous ne pouvez la refuser à ma douleur et à la vérité.

Il est très-certain que c'est ce M. Robinet, éditeur de mes prétendues *Lettres*, qui a fait imprimer celles-ci ; mais je ne prononcerai pas son nom, et je ne détruirai même la calomnie qu'avec la modération qui convient à l'innocence. Je suis très-aise qu'aucun sage ne soit en correspondance avec ce Robinet, qui se vante de connaître la *Nature*², et qui connaît bien peu la probité.

Entendons-nous, s'il vous plaît, sur M. d'Autrey³. Il n'a jamais dit qu'il ait eu des conférences avec M. Tonpla ; mais que Tonpla ayant écrit quelques *Réflexions* philosophiques pour un de ses amis, il y avait répondu article par article. Je vous ai montré cette réponse, bonne ou mauvaise ; mais je n'ai jamais oui dire ni dit qu'ils aient eu des conférences ensemble. La vérité est toujours bonne à quelque chose jusque dans les moindres détails.

Je me porte fort mal, et je serai très-fâché de mourir sans avoir vu Tonpla. Vous savez qu'un de ces malheureux juges qui avait tout embrouillé dans l'affaire d'Abbeville, et qui avait tant abusé de la jeunesse de ces pauvres infortunés, vient d'être

1. Du duc de La Vallière (voyez tome XXV, page 582), dont le certificat, d'après ce que Voltaire dit ici, paraît antérieur à la date qu'il porte.

2. Voyez la note, tome XLI, page 547.

3. Voyez la note, tome XLIII, page 484.

flétri par la cour des aides de Paris comme il le méritait. Ce scélérat, nommé Broutel, qui a osé être juge sans être gradué, devrait être poursuivi au parlement de Paris, et être puni plus grièvement qu'à la cour des aides : c'est, Dieu merci, un des parents de mon neveu d'Hornoy le conseiller, à qui l'on doit la flétrissure de ce coquin.

On vient de m'envoyer le *Mémoire* de M. de Calonne ; il est en effet approuvé par le roi¹ : ainsi M. de Calonne est justifié dans tout ce qui regarde son ministère. Le public n'est juge que des procédés, qui sont fort différents des procédures.

Je vous avoue que j'ai une extrême curiosité de savoir ce qui se passe à Bedlam, et de lire la lettre de cet archi-fou², qui se plaint si amèrement de l'outrage qu'on lui a fait en lui procurant une pension : c'est un petit singe fort bon à enchaîner, et à montrer à la foire pour un schelling.

Il y a un *Commentaire*³ sur le petit livre de Beccaria, dont on dit beaucoup de bien ; il est fait par un jeune avocat de Besançon ; dès que je l'aurai, je vous l'enverrai. On dit qu'il entre surtout dans quelques détails de la jurisprudence française, et qu'il rapporte beaucoup d'aventures tragiques ; celle des Sirven m'occupe uniquement. Je vous ai mandé l'excès des bontés de M. le duc de Choiseul, et combien je compte sur sa protection.

Je connaissais déjà le projet de la traduction de Lucien⁴, et j'avais lu le plus beau de ses Dialogues. Ce Lucien-là valait mieux que Fontenelle. J'ai une très-grande idée du traducteur.

Ah ! mon cher ami, que je serais heureux de me trouver entre Tonpla et vous ! *Écr. l'inf....*

6508. — A M. DE LA HARPE.

17 septembre.

Mon cher confrère et mon cher enfant, je vous remercie bien tard, mais j'ai été malade. J'ai pris les eaux, et pendant ce temps-là on n'écrit point. Vous savez aussi peut-être combien

1. Le roi avait écrit de sa main, au bas du mémoire de Calonne : « Je vous autorise à faire imprimer ce mémoire, etc. »

2. J.-J. Rousseau ; voyez la lettre 6176.

3. Il est de Voltaire ; voyez tome XXV, page 539.

4. L'abbé Morellet avait formé le projet de traduire Lucien, mais ne l'a pas exécuté. On trouve aux tomes II et III des *Variétés littéraires* (par Arnaud et Suard) la traduction, par Morellet, de *Jupiter le tragique* et de *Pérégrinus*.

j'ai été affligé d'une aventure¹ dont vous avez entendu parler à Hornoy; vous n'ignorez pas tous les bruits qui ont couru; je suis sûr enfin que vous me pardonnerez mon silence : comptez que je n'en ai pas moins été sensible à vos succès² et à votre gloire. Je suis persuadé que vous avez achevé actuellement votre tragédie, car vous travaillez avec la facilité du génie. Je ne sais si vous aurez des acteurs, je ne suis sûr que de vos beaux vers. Votre ami M. de Chamfort m'a envoyé sa pièce académique³. Vous avez un frère en lui, vous êtes l'aîné; mais ce cadet me paraît fort aimable, et très-digne de votre amitié. Votre union fait également honneur aux vainqueurs et aux vaincus. Je voudrais vous tenir l'un et l'autre dans ma retraite. Je vois que vous n'y viendrez que quand les beaux jours seront passés, mais vous ferez les beaux jours. Vous me trouverez peut-être vieilli et triste; vous me rajeunirez, et vous m'égayerez. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

6509. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT⁴.

18 septembre 1766.

L'ennui me prend, monsieur, de ne plus entendre parler de vous; vous me croyez peut-être morte : je ne le suis pas encore; il est vrai qu'il ne s'en faut de guère, mais je suis cependant encore assez en vie pour avoir plus besoin de vos lettres que de prières. Comment vous portez-vous? Que faites-vous? Que pensez-vous? Il a couru ici le bruit que vous vouliez aller à Wesel; cela est-il vrai?

Que dites-vous du procès de Jean-Jacques et de M. Hume? Avez-vous lu la lettre de dix-huit pages de celui-là à celui-ci? Existe-t-il dans le monde un aussi triste fou que ce Jean-Jacques? C'est bien la peine d'avoir de l'esprit et des talents, pour en faire un pareil usage! C'est une plaisante ambition que de vouloir se rendre célèbre par les malheurs; il n'aura bientôt plus d'asile qu'aux petites-maisons. Ses protectrices sont bien embarrassées. Pour vous, monsieur, vous êtes mon sage, et je voudrais bien que vous fussiez mon ami; vous ne l'êtes point, puisque vous n'avez point soin de moi.

J'ai lu en dernier lieu le *Philosophe ignorant*; on dit qu'il y a encore quelque chose de nouveau, mais dont je ne sais pas le titre; je voudrais avoir tout cela. Je ne sais plus que lire. Voilà pour la quatrième fois que je fais

1. Le supplice de La Barre.

2. La pièce de vers de La Harpe, intitulée *le Poste*, avait été couronnée par l'Académie française.

3. Intitulée *l'Homme de lettres*, et qui avait été envoyée à l'Académie française pour le concours du prix de poésie.

4. *Correspondance complète de la marquise du Deffant*, édition Lescure; 1865.

la tentative de lire M. de Buffon, et je ne puis pas tenir à l'ennui que cela me cause. Enfin, sans le *Journal encyclopédique*, je ne saurais que devenir. N'en faites-vous pas assez de cas ? C'est, en fait de lecture, ce qu'est la dissipation dans la vie ; cela ne vaut pas l'occupation ni la société, mais cela y supplée.

Écrivez-moi, réveillez-moi, aimez-moi, ou faites-en le semblant ; moi, je vous aime tout de bon, et je ne veux plus être si longtemps sans vous le dire.

6510. — A M. THIERIOT.

19 septembre.

Mon ancien ami, j'ai été très-touché de votre lettre. La société a ses petits orages comme les affaires ; mais tous les orages passent. Votre correspondant me mande qu'on a rebâti huit mille maisons en Silésie¹. Cela prouve qu'il y avait eu huit mille maisons de détruites et huit mille familles désolées, sans compter les morts et les blessés. Voilà les vrais orages, le reste est le malheur des gens heureux.

J'ai été un peu consolé en apprenant que la cour des aides a versé l'opprobre à pleines mains sur le nommé Broutel, l'un des juges les plus acharnés d'Abbeville. Ce malheureux était en effet incapable de juger, puisqu'il avait été rayé du tableau des avocats. Le jugement était donc contre toutes les lois. Un vieux jaloux, avare et fripon, a été le premier mobile de cette abominable aventure, qui fait frémir l'humanité. Voilà encore de vrais orages, mon ancien ami ; il faut cultiver son jardin. Je ne voulais qu'un jardin et une chaumière :

Di melius fecere, bene est ; nihil amplius opto.

Je viens d'être bien étonné ; M. de La Borde, premier valet de chambre du roi, m'apporte deux actes de son opéra de *Pandore* ; je m'attendais à de la musique de cour : nous avons trouvé, M^{me} Denis et moi, du Rameau. Peut-être nous trompons-nous, mais ma nièce s'y connaît bien ; pour moi, je ne suis qu'un ignorant.

J'ai une chose à vous apprendre, c'est que feu monseigneur le dauphin, dans sa dernière maladie, lisait *Locke* et *Malebranche*.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur. Où logez-vous à présent ?

1. Voyez lettre 6482.

6511. — A M. DAMILAVILLE.

19 septembre.

Tout ce qui est à Ferney, mon cher frère, doit vous être très-obligé de la lettre pathétique et convaincante que vous nous avez envoyée¹. Nous pensons tous qu'il n'y a d'autre parti à prendre, après une pareille lettre, que de demander pardon à celui qui l'a écrite. Mais j'avais proposé aux juges de Calas de s'immortaliser en demandant pardon aux Calas, la bourse à la main : ils ne l'ont pas fait.

Je vous ai déjà parlé de la bonté de M. le duc de Choiseul, et de la noblesse de son âme : je vous ai dit avec quel zèle il daigne demander M. Chardon pour rapporteur des Sirven ; il sera notre juge comme il l'a été des Calas ; soyez très-sûr qu'il met sa gloire à être juste et bienfaisant.

Votre attestation, mon cher frère, celle de M. Marin, celle de M. Deodati, me sont d'une nécessité absolue. M. le prince de Soubise a un bibliothécaire qui ramasse toutes les pièces curieuses imprimées en Hollande : ce malheureux recueil de mes prétendues lettres sera sans doute dans sa bibliothèque, s'il n'y est déjà. M. le prince de Soubise le verra, et l'a peut-être vu : un homme de cet état n'a pas le temps d'examiner, de confronter ; il verra les justes éloges que je lui ai donnés tournés en infâmes satires ; il se trouvera outragé, et le contre-coup en retombera infailliblement sur moi.

Ce n'est point Blin de Sainmore qui est l'éditeur de ce libelle ; c'est certainement celui qui a fait imprimer mes *Letters secrètes*.

Les trois lettres sur le gouvernement en général, imprimées au devant du recueil, sont d'un style dur, cynique, et plus insolent que vigoureux, affecté depuis peu par de petits imitateurs. Ce n'est point là le style de Blin de Sainmore. On a accusé Robinet² ; je ne l'accuse ni ne l'accuserai : je me contenterai de réprimer la calomnie dans les journaux étrangers. Cette démarche est d'autant plus nécessaire que le livre est répandu partout, hors à Paris. Il est heureux du moins de pouvoir détruire si aisément la calomnie.

1. Il doit s'agir du *Certificat* qui est tome XXV, pages 580-581. Mais alors comment se fait-il que ce certificat soit daté du 17 septembre ?

2. Voyez tome XXV, page 579.

Les protestants se plaignent beaucoup de notre ami M. de Beaumont¹, qui réclame en sa faveur les lois rigoureuses sur les protestants, contre lesquelles il semble s'être élevé dans l'affaire des Calas. J'aurais voulu qu'il eût insisté davantage sur la lésion dont il se plaint justement, et qu'il eût fait adroitement sentir combien il en coûtait à son cœur d'invoquer des lois si cruelles. J'ai peur que son factum pour lui-même ne nuise à son factum pour les Sirven, et ne refroidisse beaucoup; mais enfin tout mon désir est qu'il réussisse dans les deux affaires auxquelles je prends un égal intérêt.

Je ne sais comment vous êtes avec Thieriot; je ne sais où il demeure; je crois qu'il passe sa vie, comme moi, à être malade et à faire des remèdes. Cela le rend un peu inégal dans les devoirs de l'amitié; mais il faut user d'indulgence envers les faibles. Je vous prie de lui faire passer ce petit billet.

Vous aurez incessamment quelque chose; mais vous savez combien il est dangereux d'envoyer par les postes étrangères des brochures de Hollande. Nous recevons des livres de France, mais nous n'en envoyons pas. Tous les paquets qui contiennent des imprimés étrangers sont saisis, et vous savez qu'on fait très-bien, attendu l'extrême impertinence des presses bataves.

J'ai chez moi M. de La Borde, qui met *Pandore* en musique; je suis étonné de son talent. Nous nous attendions, M^{me} Denis et moi, à de la musique de cour², et nous avons trouvé des morceaux dignes de Rameau. Tout cela n'empêche pas que je n'aie Belleval et Broutel³ extrêmement sur le cœur.

Consolons-nous, mon cher frère, dans l'amour de la raison et de la vertu; comptez que l'une et l'autre font de grands progrès. Saluez, de ma part, nos frères Barnabé, Thaddée, et Timothée. *Écr. l'inf...*

6512. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 septembre.

Mes divins anges, je vous avouerai longtemps que j'ai été pénétré de l'aventure que vous savez. Le jugement flétrissant porté unanimement contre ce monstre de Broutel a été une goutte de

1. Voyez les lettres 6503, 6526, 6529.

2. J.-B. de La Borde était valet de chambre du roi.

3. L'un dénonciateur, l'autre juge du chevalier de La Barre; voyez tome XXV, la *Relation*, etc., et la lettre 6494.

baume sur une profonde blessure. J'étais dans une si horrible mélancolie que, pour me guérir, j'ai fait venir toute la troupe des comédiens de Genève, au nombre de quarante-neuf, en comptant les violons. J'ai vu ce que je n'avais jamais vu, des opéras-comiques : j'en ai eu quatre. Il y a une actrice très-supérieure, à mon gré, à M^{lle} Dangeville ; mais ce n'est pas en beauté : elle est pourtant très-bien sur le théâtre. Elle a, par-dessus M^{lle} Dangeville, le talent d'être aussi comique en chantant qu'en parlant. Il y a deux acteurs excellents ; mais rien pour le tragique ni pour le haut comique en aucun lieu du monde. Cela prouve évidemment que le cothurne est à tous les diables, et que la nation est entièrement tournée aux tracasseries parlementaires, aux horreurs abbevilliennes, et à la farce. J'ai vu jouer aussi *Henri IV* : vous croyez bien que cela n'a pas déplu à l'auteur de *la Henriade*.

J'ai reçu une lettre charmante de M. le duc de Choiseul ; en vérité, c'est une belle âme. Lui et M. le duc de Praslin sont de l'ancienne chevalerie ; mais je doute que M. Pasquier en soit.

Le petit *Commentaire sur les Délits et les Peines*¹, d'un avocat de Besançon, réussit beaucoup dans la province et chez l'étranger.

Il y a dans le parlement de Besançon un procureur général² qui est un bœuf : le parlement lui fait souvent l'affront de nommer le greffier en chef pour faire les fonctions de procureur général dans les affaires difficiles. Ce bœuf alla mugir, ces jours passés, chez un libraire qui vendait ce que les sots appellent de mauvais livres ; il le fit mettre en prison, et requit qu'on le fit pendre, en vertu de la belle loi émanée en 1756 : car les Welches ont aussi quelquefois des lois. Le parlement, d'une voix unanime, renvoya le libraire absous, et le bœuf, en mugissant, dit au libraire : « Mon ami, ce sont les livres que vous vendez qui ont corrompu vos juges. »

Voilà de beaux exemples. O Welches ! profitez. Mais cependant je n'ai point encore le factum pour les Sirven³ ; mes anges l'ont-ils vu ? Je crois que je me consolerais de tout si je gagnais ce procès : non, je ne me consolerais point ; le monde est trop méchant.

J.-J. Rousseau est un étonnant fou.

1. Voyez tome XXV, page 539.

2. Voyez lettre 6505.

3. Voyez lettre 6529.

J'ai chez moi actuellement M. de La Borde, qui met en musique le péché originel, sous le nom de *Pandore*. Le bon de l'affaire, c'est que monsieur le dauphin lui avait proposé cet opéra quelques mois avant sa mort.

Respect et tendresse.

N. B. Je viens d'entendre des morceaux de *Pandore*; je vous assure qu'il y en a d'excellents.

6513. — A. M. LACOMBE.

19 septembre.

Je persiste dans mon opinion, monsieur. Je crois que vous faites très-bien de n'imprimer que peu d'exemplaires de la tragédie¹ de mon ami; elle n'est point théâtrale; elle ne va point au cœur; il en convient lui-même. Il n'y a qu'un très-petit nombre de gens qui aiment l'antiquité. Encore une fois, il n'est pas juste que vous fassiez un présent pour un ouvrage qui peut ne vous produire aucune utilité. On trouvera d'autres façons de faire une galanterie à la personne² à qui on destinait ce présent. Il est vrai que si l'édition peu nombreuse que vous faites réussissait contre mon attente, mon ami vous fournirait un morceau assez curieux concernant la littérature et le théâtre, que vous pourriez joindre au reste de l'ouvrage : alors, si vous étiez content du succès de la seconde édition, vous pourriez donner au comédien qu'on vous indiquerait la petite rétribution dont vous parlez. Au reste, je ne crois pas que le ton sur lequel la comédie est aujourd'hui montée permette qu'on joue des pièces de ce caractère. On est fort las, je crois, des anciens Romains : on ne se pique plus de déclamer les vers comme on faisait du temps de Baron ; on veut du jeu de théâtre ; on met la pantomime à la place de l'éloquence : ce qui peut réussir dans le cabinet devient froid sur la scène. Voilà bien des raisons pour vous engager à ne tirer d'abord qu'un très-petit nombre d'exemplaires. Au reste, l'auteur de cet ouvrage ne veut point se faire connaître : c'est un homme retiré qui craint le public, et qui n'aspire point à la réputation. Pour moi, je n'aspire qu'à votre amitié. J'ajoute qu'il y a quelques vers dans la pièce qui sont assez de mon goût, et

1. *Le Triumvirat*; voyez lettre 6481.

2. *Lekain*.

dans ma manière d'écrire. Plusieurs jeunes gens m'ont fait cet honneur quelquefois ; ils ont imité mon style en l'embellissant. Je sens bien qu'on pourra me soupçonner ; mais on aura grand tort assurément, et je ne doute pas que votre amitié ne me rende le service de dissiper ces soupçons.

Adieu, monsieur ; je suis infiniment touché de tous les sentiments que vous me témoignez.

6514. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

19 septembre.

J'ai reçu, monsieur, la traduction de l'*Exorde des Lois de Zaleucus*¹, l'un des plus anciens et des plus grands législateurs de la Grèce. C'est un précieux monument de l'antiquité : il sert à prouver que nos premiers maîtres ont toujours reconnu un Dieu suprême qui lit dans le cœur des hommes, et qui juge nos actions et nos pensées. Il n'y a que la malheureuse secte d'Épicure qui ait jamais combattu une opinion si raisonnable et si utile au genre humain : la piété et la vertu sont de tous les temps.

Vous me mandez que vous avez trouvé des barbares, indignes de la société des honnêtes gens, qui se sont élevés contre ce fragment si respectable. Il est triste que, dans notre nation, il y ait des gens si absurdes : c'est le fruit de l'ignorance où l'on vit dans la plupart des provinces, et de la misérable éducation qu'on y a reçue jusqu'à présent. La rouille de l'ancienne barbarie subsiste encore. On trouve cent chasseurs, cent tracassiers, cent ivrognes, pour un homme qui lit ; c'est en quoi les Anglais, et même les Allemands, l'emportent prodigieusement sur nous.

J'ai vu, ces jours passés, M. Boursier², qui m'a dit qu'il avait fait quelques commissions pour vous ; il ne m'a pas dit ce que c'était : tout ce que je sais, c'est qu'il vous est attaché comme moi. Soyez bien persuadé, monsieur, des tendres sentiments de votre, etc.

1. Voyez tome XI, page 78.

2. Boursier est un des noms sous lesquels Voltaire se cachait ; voyez tome XLIII, page 568, et ci-dessus, page 170. Il s'agit peut-être ici du *Recueil nécessaire* ; voyez lettre 6473.

6515. — A. M. DE CHABANON¹.

19 septembre 1766.

Je vous avoue, mon très-aimable confrère, que je croyais que M. de La Borde faisait de la musique comme un homme de cour. Je suis heureusement détrompé; j'ai été enchanté des morceaux que j'ai entendus. En vérité, vous devriez faire un opéra pour lui; vous le feriez mieux que moi. Je n'ai pas l'intelligence de ce spectacle; je ne connais point le goût de la nation; il faut être à Paris pour faire un opéra. Vous auriez d'ailleurs le plaisir de travailler avec un homme aussi aimable que vous. Je vous exhorte de tout mon cœur à embellir la scène lyrique. *Pandore* était un beau sujet; mais il me semble que je ne l'ai pas traité comme il faut.

La boîte de *Pandore* s'est ouverte depuis quelque temps; il en est sorti des malheurs horribles. Les Calas, les Sirven, les La Barre, ont déchiré mon cœur; et, par une fatalité singulière, je me suis trouvé engagé dans les trois aventures. La première a été réparée; je n'ai qu'une faible espérance pour la seconde, et la troisième m'afflige sans consolation.

Une de mes nièces a une terre auprès d'Abbeville; j'ai su l'origine et tous les détails de cette détestable catastrophe. Je vous assure que les cheveux vous dresseraient à la tête, si vous saviez tous les ressorts qu'un vieux scélérat jaloux a fait jouer pour perdre cinq jeunes gens en perdant son rival.

Pour dissiper ma douleur et ma mélancolie, j'ai fait jouer sur mon petit théâtre *Annette et Lubin*, *Rose et Colas*, *le Roi et le Fermier*, et enfin *Henri IV*. Je n'avais jamais vu d'opéra-comique, et il fallait bien que l'auteur de *la Henriade* vît son héros. J'ai ri, j'ai pleuré; je me suis mis presque à genoux avec la petite famille, quand *Henri IV* est reconnu. Enfin j'ai eu du plaisir, et j'en avais grand besoin. J'en aurai davantage au printemps prochain, si vous voulez venir essayer votre tragédie à Ferney². J'aime votre talent passionnément, et j'aime encore mieux votre personne. M^{me} Denis pense de même. Nous vous embrassons le plus tendrement du monde. V.

Je vais chercher vite un exemplaire mieux conditionné.

1. Éditeurs, Bayoux et François.

2. Sans doute *Eudoxie*, qui n'a pas été représentée. (A. F.)

6516. — A M. CHRISTIN.

22 septembre.

Mon cher philosophe, vous m'avez envoyé un singulier monument de la barbare imbécillité d'une certaine secte ; il n'y a qu'elle, dans l'univers entier, capable de pareilles horreurs. La plupart des hommes n'y font pas d'attention ; mais les âmes sensibles sont toujours touchées de ce qui effleure à peine les autres.

On a brûlé à Berne l'*Histoire de l'Église*¹, qu'on attribue à un certain prince : cela pourra avoir des suites sérieuses.

Je vous prie, mon cher ami, de bien recommander à M. de G.... de ne me jamais nommer, et de ne parler de moi que comme d'un agricole qui aime la vertu et la vérité autant que la campagne. Vous savez que, dans un temps de persécution, il faut opposer la discrétion à la méchanceté des hommes. J'ai fait mon compliment à M. Le Riche², qui est le Beaumont de la Franche-Comté, et le protecteur de l'innocence. Faites mes tendres compliments, je vous prie, à M. de G...., et revenez voir vos amis le plus tôt que vous pourrez.

6517. — A M. ***³.

A Ferney, le 22 septembre.

Je suis très-éloigné de penser, monsieur, que vous ayez la moindre part à l'édition de mes prétendues *Lettres* données au public par un faussaire calomniateur qui, pour gagner quelque argent, falsifie ce que j'ai écrit, et m'expose au juste ressentiment des personnes les plus respectables du royaume, en substituant des satires infâmes aux éloges que je leur avais donnés.

Les notes dont on a chargé ces *Lettres* sont encore plus diffamatoires que le texte : vous y êtes loué, et cela est triste. L'éditeur sait en sa conscience qu'aucune de ces lettres n'a été écrite comme il les a imprimées. Si par hasard vous le connaissiez, il serait digne de votre probité de lui remontrer son crime, et de

1. Ce n'est que l'*Avant-propos*, qui est du roi de Prusse ; voyez page 203.

2. Voyez lettre 6484.

3. Blin de Sainmore étant loué dans une note, page 71, des *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse* (voyez tome XXV, page 579), on en a conclu que c'était à lui qu'avait été adressée la lettre du 22 septembre ; mais la lettre 6493 ne détruit-elle pas ces conjectures ?

l'engager à se rétracter. On fait de la littérature un bien indigne usage : imprimer ainsi des lettres d'autrui, c'est être à la fois voleur et faussaire.

Comme ces *Lettres* courent l'Europe, je serai forcé de me justifier. Je n'ai jamais répondu aux critiques, mais j'ai toujours confondu la calomnie. Vous m'avez toujours prévenu par des témoignages d'estime et d'amitié ; j'y ai répondu avec les mêmes sentiments. Je ne demande ici que ce que l'humanité exige ; votre mérite vous fait un devoir de venger l'honneur des belles-lettres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec les sentiments que j'ai toujours eus pour vous, votre, etc.

6518. — A M. LACOMBE¹.

22 septembre.

Vous êtes trop bon, monsieur, de m'envoyer toutes les feuilles ; on s'en rapporte entièrement à vous ; vous avez trop de goût, et vous écrivez trop bien pour ne pas faire une édition correcte. Mon ami est parti de chez moi ; ainsi vous n'aurez plus de changements. Vous pouvez continuer cette petite entreprise, sans vous gêner. Il vous prie seulement d'ajouter un petit mot dans la dernière scène ; c'est à ce couplet d'Octave :

Je suis le maître de son sort :
Si je n'étais que juge, il irait à la mort, etc.

(Acte V, scène v.)

Il faut mettre en titre :

OCTAVE, après un long silence.

M. Panckoucke, votre confrère, qui me paraît un homme d'esprit très-instruit, m'a fait l'honneur de venir chez moi avec madame sa femme. J'en ai été fort content. Je voudrais bien que quelque jour vous en pussiez faire autant. Je vous embrasse de tout mon cœur.

6519. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 24 septembre.

Ennuyez-vous souvent, madame, car alors vous m'écrirez. Vous me demandez ce que je fais : j'embellis ma retraite, je

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

meuble de jolis appartements où je voudrais vous recevoir ; j'entreprends un nouveau procès dans le goût de celui des Calas, et je n'ai pas pu m'en dispenser, parce qu'un père, une mère, et deux filles, remplis de vertu, et condamnés au dernier supplice, se sont réfugiés à ma porte, dans les larmes et dans le désespoir.

C'est une des petites aventures dignes du meilleur des mondes possibles. Je vous demande en grâce de vous faire lire le mémoire que M. de Beaumont a fait pour cette famille, aussi respectable qu'infortunée. Il sera bientôt imprimé. Je prie M. le président Hénault de le lire attentivement.

Vos suffrages serviront beaucoup à déterminer celui du public, et le public influera sur le conseil du roi. La belle âme de M. le duc de Choiseul nous protège ; je ne connais point de cœur plus généreux et plus noble que le sien : car, quoi qu'en dise Jean-Jacques, nous avons de très-honnêtes ministres. J'aimerais mieux assurément être jugé par le prince de Soubise, et par M. le duc de Praslin, que par le parlement de Toulouse.

Il faudrait, madame, que je fusse aussi fou que l'ami Jean-Jacques pour aller à Vesel. Voici le fait : le roi de Prusse m'ayant envoyé cent écus d'aumône pour cette malheureuse famille des Sirven, et m'ayant mandé qu'il leur offrait un asile à Vesel ou à Clèves, je le remerciai comme je le devais ; je lui dis que j'aurais voulu lui présenter moi-même ces pauvres gens auxquels il promettait sa protection. Il lut ma lettre devant un fils de M. Tronchin, qui est secrétaire de l'envoyé d'Angleterre à Berlin. Le petit Tronchin, qui ne pense pas que j'ai soixante-treize ans, et que je ne peux sortir de chez moi, crut entendre que j'irais trouver le roi de Prusse ; il le manda à son père ; ce père l'a dit à Paris ; les gazetiers en ont beaucoup raisonné ;

Et voilà... comme on écrit l'histoire.

(*Charlot*, acte 1, scène vii.)

Puis fiez-vous à messieurs les savants.

(*La Pucelle*, ch. X, v. 107.)

Il faut que je vous dise, pour vous amuser, que le roi de Prusse m'a mandé¹ qu'on avait rebâti huit mille maisons en Silésie. La réponse est bien naturelle : « Sire, on les avait donc détruites ; il y avait donc huit mille familles désespérées. Vous autres rois, vous êtes de plaisants philosophes ! »

1. Voyez lettre 6482.

Jean-Jacques du moins ne fait de mal qu'à lui, car je ne crois pas qu'il ait pu m'en faire ; et M^{me} la maréchale de Luxembourg ne peut pas croire que j'aie jamais pu me joindre aux persécuteurs du *Vicaire savoyard*¹. Jean-Jacques ne le croit pas lui-même ; mais il est comme *Chie-en-pot-la-Perruque*, qui disait que tout le monde lui en voulait.

Savez-vous que l'horrible aventure du chevalier de La Barre a été causée par le tendre amour ? Savez-vous qu'un vieux maraud d'Abbeville, nommé Belleval, amoureux de l'abbesse de Villancourt², et maltraité, comme de raison, a été le seul mobile de cette abominable catastrophe ? Ma nièce de Florian, qui a l'honneur de vous connaître, et dont les terres sont auprès d'Abbeville, est bien instruite de toutes ces horreurs ; elles font dresser les cheveux à la tête.

Savez-vous encore que feu monsieur le dauphin, qu'on ne peut assez regretter, lisait *Locke* dans sa dernière maladie ? J'ai appris, avec bien de l'étonnement, qu'il savait toute la tragédie de *Mahomet* par cœur. Si ce siècle n'est pas celui des grands talents, il est celui des esprits cultivés.

Je crois que M. le président Hénault a été aussi enthousiasmé que moi de M. le prince de Brunswick. Il y a un roi de Pologne philosophe qui se fait une grande réputation. Et que dirons-nous de mon impératrice de Russie ?

Je m'aperçois que ma lettre est un éloge de têtes couronnées ; mais, en vérité, ce n'est pas fadeur, car j'aime encore mieux leurs valets de chambre.

Il m'est venu un premier valet de chambre du roi, nommé M. de La Borde, qui fait de la musique, et à qui monsieur le dauphin avait conseillé de mettre en musique l'opéra de *Pandore*. C'est de tous les opéras, sans exception, le plus susceptible d'un grand fracas. Faites-vous lire les paroles, qui sont dans mes *Œuvres*³, et vous verrez s'il n'y a pas là bien du tapage.

Je croyais que M. de La Borde faisait de la musique comme un premier valet de chambre en doit faire, de la petite musique de cour et de ruelle ; je l'ai fait exécuter : j'ai entendu des choses dignes de Rameau. Ma nièce Denis en est tout aussi étonnée que moi, et son jugement est bien plus important que le mien, car elle est excellente musicienne.

1. Ce morceau est dans le troisième livre d'*Emile*.

2. Voyez tome XXV, page 505 ; et XXIX, 377.

3. Tome III de la présente édition.

Vous en ai-je assez conté, madame ? vous ai-je assez ennuyée ? suis-je assez bavard ? Souffrez que je finisse en disant que je vous aimerai jusqu'au dernier moment de ma vie, de tout mon cœur, avec le plus sincère respect.

6520. — A M. DAMILAVILLE.

24 septembre.

Je vous remercie, mon cher ami, mon cher frère, de votre noble et philosophique *Déclaration*¹ sur l'insolence de ce faussaire qui a fait imprimer ses sottises sous mon nom. La canaille littéraire est ce que je connais de plus abject dans le monde. L'auteur du *Pauvre Diable*² a raison de dire qu'il fait plus de cas d'un ramoneur de cheminées, qui exerce un métier utile, que de tous ces petits écornifleurs du Parnasse. Il est bon de faire un petit ouvrage³ qu'on insérera dans les journaux, et qui servira de préservatif contre plus d'une imposture.

Un beau préservatif sera le factum de notre ami Élie⁴. Vous ne m'avez point mandé si vous l'aviez lu. J'ai bien à cœur que l'ouvrage soit parfait. Un factum, dans une telle affaire, doit se faire lire avec le même plaisir qu'une tragédie intéressante et bien écrite. Il n'y a plus moyen de reculer sur M. Chardon ; je crois que M. le duc de Choiseul trouverait fort mauvais qu'après lui avoir demandé ce rapporteur on en demandât un autre ; mais il faudra nécessairement tâcher de captiver M. Le Noir⁵, qui est, dit-on, le meilleur criminaliste du royaume : sa voix sera d'un très-grand poids ; et nous courons beaucoup de risque, s'il ne prend pas notre parti.

Vous aurez incessamment toutes les choses que vous me demandez, mon cher ami. Il y a un nouveau livre, comme vous savez, de feu M. Boulanger⁶. Ce Boulanger pétrissait une pâte

1. C'est le *Certificat* qui est tome XXV, page 580.

2. Dans son *Pauvre Diable* (voyez tome X), Voltaire a dit, vers 386 et suivants :

J'estime plus ces honnêtes enfants
Qui de Savoie arrivent tous les ans, etc.

3. C'est l'*Appel au public*, etc., qui est tome XXV, page 579.

4. Pour les Sirven.

5. Le Noir (Jean-Charles-Pierre), né en 1732, maître des requêtes en 1765, lieutenant général de police en 1774, mort en 1807.

6. L'*Antiquité dévoilée*, etc., ouvrage posthume de Boulanger (refait sur le manuscrit, par le baron d'Holbach), 1766, un volume in-4°, ou trois volumes in-12.

que tous les estomacs ne peuvent pas digérer : il y a quelques endroits où la pâte est un peu aigre ; mais, en général, son pain est ferme et nourrissant. Ce M. Boulanger-là a bien fait de mourir, il y a quelques années, aussi bien que La Mettrie, Dumasais, Fréret, Bolingbroke, et tant d'autres. Leurs ouvrages m'ont fait relire les écrits philosophiques de Cicéron ; j'en suis enchanté plus que jamais. Si on les lisait, les hommes seraient plus honnêtes et plus sages.

Je me flatte que le petit ballot est parti. Mes compliments à l'auteur voilé du dévoilé. Je l'embrasse mille fois. *Écr. l'inf....*

6521. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 septembre.

Mon cher ange, je vous supplie de présenter mes tendres respects à M. le duc de Praslin. Je suis pénétré des sentiments de bonté dont il veut toujours m'honorer. Je lui souhaite une santé affermie : c'est la seule chose qui peut lui manquer, et c'est celle sans laquelle il n'y a point de bonheur.

Il est vrai que j'ai un beau sujet¹ ; mais c'est une belle femme qui me tombe entre les mains, à l'âge de près de soixante-treize ans : je la donnerai à exploiter à quelque jeune homme. Je vous ai déjà dit² que j'étais comme le chevalier Comdom, qui s'est fait une grande réputation pour avoir procuré du plaisir à la jeunesse quand il ne pouvait plus en avoir.

La Harpe et Chamfort viennent chez moi à la fin de l'automne, ainsi vous aurez deux tragédies : de quoi diable avez-vous à vous plaindre ?

Je ne hais pas absolument les roués ; je trouve qu'ils se font lire, et qu'il n'y a pas un seul moment de langueur. Je trouve qu'elle est fortement écrite, et je crois même qu'elle ferait plaisir au théâtre si M^{lle} Clairon jouait Fulvie ; M^{lle} Lecouvreur, Julie ; Baron, Auguste ; et Lekain, Pompée. Il n'est pas mal d'ailleurs d'avoir une pièce dans ce goût, afin que tous les genres soient épuisés.

A l'égard des ouvrages philosophiques tels que Cicéron, Lucrèce, Sénèque, Épicète, Pline, Lucien, en faisaient contre les

1. *Les Scythes* ; voyez tome VI, page 261.

2. La lettre où Voltaire parle pour la première fois du chevalier de Comdom manque.

superstitions de leur temps, je ne me pique point d'imiter ces grands hommes. Vous savez que je ne fais aucun ouvrage dans ce goût; je vis chez des Welches, et non pas chez les anciens Romains. Je suis sur les frontières d'une nation qui sait par cœur *Rose et Colas*, et qui ne lit point le *De Natura deorum*. La calomnie a beau m'imputer quelquefois des écrits pleins d'une sagesse hardie, qui n'est pas celle des Welches, mais qui est celle des Montaigne, des Charron, des La Mothe-le-Vayer, des Bayle, je défie qu'on me prouve jamais que j'aie la moindre part à ces témérités philosophiques. Il est vrai que j'ai été indigné de certaines barbaries welches; mais je me suis consolé en songeant combien il y a de Français aimables, à la tête desquels vous êtes, avec l'hôte chez qui vous logez. Il n'y a point de mois où l'on ne voie paraître en Hollande tantôt un excellent ouvrage de Fréret¹, tantôt un moins bon, mais pourtant assez bon, de Boulanger²; tantôt un autre éloquent et terrible de Bolingbroke³. On a réimprimé le *Vicaire savoyard*⁴, dégagé du fatras d'*Émile*, avec quelques ouvrages du consul de Maillet⁵. Toute la jeunesse allemande apprend à lire dans ces ouvrages; ils deviennent le catéchisme universel, depuis Bade jusqu'à Moscou. Il n'y a pas à présent un prince allemand qui ne soit philosophe. Je n'ai assurément aucune part dans cette révolution qui s'est faite depuis quelques années dans l'esprit humain. Ce n'est pas ma faute si ce siècle est éclairé, et si la raison a pénétré jusque dans les cavernes. J'achève paisiblement ma vie, sans sortir de chez moi; je bâtis un village, je défriche des terres incultes, et je suis seulement fâché que le blé vaille actuellement chez nous quarante francs le setier. J'ai bâti une église, et j'y entends la messe: je ne vois pas pourquoi on voudrait me faire martyr. On peut m'assassiner, mais on ne peut me condamner; et d'ailleurs, quand on m'assassinerait à soixante-treize ans, j'aurais toujours probablement plus vécu que mes assassins, et j'aurais plus rendu de services aux hommes que maître Pasquier. Mais j'espère que cela n'arrivera pas, et je vous réponds que j'y mettrai bon ordre. J'ai peu de temps à vivre, d'une manière ou d'autre; je vivrai et

1. *Examen critique des Apologistes de la religion chrétienne*; voyez lettre 6306.

2. *L'Antiquité dévoilée*; voyez lettre 6520.

3. *L'Examen important*, etc. (par Voltaire); voyez tome XXVI, page 195.

4. La *Profession de foi du vicaire savoyard* faisait partie du *Recueil nécessaire*; voyez lettre 6473.

5. C'est par plaisanterie que Voltaire nomme ici le consul de Maillet, auteur du *Telliamed*; voyez tome XXI, page 331.

je mourrai attaché à mon cher ange, avec mon culte ordinaire d'hyperdulie.

P. S. Que dites-vous de M^{me} la comtesse de Brionne, qui va des Pyrénées aux Alpes comme on va de Versailles à Paris? Elle voulait venir incognito; je l'en défie. Est-ce qu'elle serait philosophe?

6522. — A M. LACOMBE.

A Ferney, 26 septembre.

Je suis obligé, monsieur, de recourir à votre témoignage pour confondre une singulière imposture. Un éditeur s'est avisé de recueillir quelques-unes de mes lettres¹ qui ont couru dans Paris. Elles sont toutes falsifiées, et presque toutes les falsifications sont des outrages odieux faits aux personnes les plus considérables du royaume. Ce recueil est imprimé à Amsterdam, sous le nom de Genève. Il est connu dans toute l'Europe, hors à Paris, où il est justement prohibé.

Il y a dans ce recueil une lettre que je vous écrivis en 1763, au sujet de la reine Christine. Je vous prie de me dire si les paroles suivantes sont effectivement² dans l'original que vous pouvez avoir :

« La réputation de son père était si grande qu'on aurait tenu compte à cette princesse de toutes les sottises attachées à son sexe, et même du mal qu'elle n'aurait pas osé faire à ses sujets. Il faut être né bien dépravé et bien stupide pour ne pas briller sur le trône, et pour ne point s'immortaliser par de bonnes actions, plus faciles à faire que les grandes et belles actions. Quoi qu'il en soit, ce livre est toujours un monument précieux qui pourrait servir d'exemple à d'autres princes qui auraient la folle gloriole d'abdiquer. »

Je ne crois pas m'être servi d'expressions si plates et si ridicules. Presque tout le reste de la lettre imprimée est très-indignement défigurée. Je vous prie de m'envoyer un certificat dans lequel vous fassiez éclater votre juste indignation contre le faussaire. On ne peut réprimer le brigandage de la librairie qu'en le dévoilant. Je vous serai obligé de m'envoyer les feuilles de la pièce³ que vous imprimez. Je souhaite que cet ouvrage soit accueilli avec quelque indulgence, afin que l'auteur puisse joindre

1. Voyez l'*Appel au public*, tome XXV, page 579.

2. Elles n'y étaient pas; voyez tome XLII, page 497.

3. *Le Triumvirat*.

à la seconde édition quelques morceaux de littérature qu'il m'a confiés¹, et qui me paraissent très-curieux. Je vous prie de compter pour jamais sur l'estime et l'amitié qui m'attachent à vous.

6523. — A M. DAMILAVILLE.

26 septembre.

Vous semblez craindre, mon cher ami, par votre lettre du 23, que l'on ne fasse quelque difficulté sur le bel exorde que vous avez mis à votre certificat ; je ne vous en ai pas moins d'obligation, et je la sens dans le fond de mon cœur. Je compte faire imprimer ce certificat² avec les autres, que j'envverrai à tous les journaux ; je n'aurai pas de peine à confondre la calomnie. Il me semble que nous sommes dans le siècle des faussaires ; mais mon étonnement est que les faussaires soient si maladroits. Comment peut-on insérer, dans des lettres déjà publiques, des impostures si atroces et si aisées à découvrir ? Ce qui me fâche beaucoup, c'est que ces lettres se vendent à Genève. M^{me} la comtesse de Brionne³, qui daigne venir à Ferney, ne sera-t-elle pas bien régalée de ce beau libelle ? Elle y trouvera sa maison outragée.

Je ne sais où prendre ce M. Deodati, qui me doit un témoignage authentique de la vérité : c'est à lui qu'est écrite la lettre si indignement falsifiée. Je n'ai point reçu de réponse à la lettre que je lui ai écrite⁴ : il faut ou qu'il ne soit point à Paris, ou qu'il soit malade, ou qu'il ne sache pas remplir les premiers devoirs de la société. Ma famille juge que la chose est importante. Je serai peut-être obligé de m'adresser à monsieur le lieutenant de police. Je connais votre cœur, mon cher ami ; vous mettrez de l'empressement à trouver ce Deodati, et à lui faire remplir son devoir. Voilà une fort sottie affaire ; mais la plupart des affaires de ce monde sont fort sottes ; on est bien heureux quand l'atrocité ne se joint pas à la sottise.

Je vous ai déjà mandé que M. le duc de Choiseul et M. le duc de Praslin souhaitaient M. Chardon pour rapporteur. J'ignore

1. La première édition du *Triumvirat* contient ces deux morceaux, qu'on peut voir tome XXV, page 587 et tome XXVI, page 1 ; voyez aussi lettre 6575.

2. C'est celui qui est tome XXV, page 580.

3. Voyez un quatrain de Voltaire sur le buste de M^{me} de Brionne, tome XLIII, page 235.

4. Voyez lettre 6491.

les sentiments présents de M. de Beaumont sur ce choix ; mais le point principal est l'impression de son mémoire. Je me flatte que M. d'Argental en aura le premier exemplaire.

Il me semble que le temps est favorable pour faire imprimer cet ouvrage, et pour disposer les esprits. L'automne est un temps d'indolence et de désœuvrement, pendant lequel on est avide de nouveautés.

Vous savez sans doute que le sieur Saucourt, juge d'Abbeville, n'a pas voulu juger les autres accusés, et l'on croit qu'il se démettra de sa place : c'est ainsi qu'on se repent après que le mal est fait.

J'attends votre paquet, dans lequel j'espère trouver des consolations. Si M. Boulanger, auteur du bel article *Vingtième*¹, vivait encore, il serait bien étonné que le blé coûte quarante francs le setier, et qu'on n'y met point ordre. Tout va comme il plaît à Dieu.

Adieu, mon cher ami ; je suis bien malade. Je vous répète que je serai très-fâché de mourir sans avoir vu Platon, et surtout sans vous avoir revu avec lui. Je vous embrasse de toutes les forces qui me restent. *Écr. l'inf....*

Voulez-vous bien envoyer cette lettre au libraire Lacombe ? Il y a aussi une lettre à lui adressée dans ce maudit recueil, et Lacombe sera sans doute plus honnête que Deodati. Bonsoir, mon très-cher ami.

6524. — A MADAME D'ÉPINAL.

26 septembre.

Si vous êtes chèvre, madame, il n'y a personne qui ne veuille devenir bouc ; mais vous m'avouerez que de vieux singes, devenus tigres, sont une horrible espèce. Comment se peut-il faire que les êtres pensants et sensibles ne cherchent pas à vivre ensemble dans un coin du monde, à l'abri des coquins absurdes qui le défigurent ? Je jouis de cette consolation depuis quelques années ; mais il y a des êtres qui me manquent : j'aurais voulu vivre surtout avec vous et vos amis. Il est vrai que le petit nombre de sages répandus dans Paris peut faire beaucoup de

1. Cet article de l'*Encyclopédie* est, nous l'avons dit, de Damilaville ; mais pour ne pas compromettre son auteur, chef du bureau des vingtièmes, on l'avait mis sur le compte de feu Boulanger. Voltaire n'ignorait pas cette supposition de personnes.

bien en s'élevant contre certaines atrocités, et en ramenant les hommes à la douceur et à la vertu. La raison est victorieuse à la longue ; elle se communique de proche en proche. Une douzaine d'honnêtes gens qui se font écouter produit plus de bien que cent volumes : peu de gens lisent, mais tout le monde converse, et le vrai fait impression.

Votre petit Mazar, madame, a pris, je crois, assez mal son temps pour apporter l'harmonie dans le temple de la Discorde. Vous savez que je demeure à deux lieues de Genève : je ne sors jamais ; j'étais très-malade quand ce phénomène a brillé sur le noir horizon de Genève. Enfin il est parti, à mon très-grand regret, sans que je l'aie vu. Je me suis dépiqué en faisant jouer sur mon petit théâtre de Ferney des opéras-comiques pour ma convalescence ; toute la troupe de Genève, au nombre de cinquante, a bien voulu me faire ce plaisir. Vous croyez bien que l'auteur de la *Henriade* a fait jouer *Henri IV*. Nous avons tous pleuré d'attendrissement et de joie quand nous avons vu la petite famille se mettre à genoux devant ce bon roi. Tout cela est consolant, je l'avoue ; mais il y a trop de méridiens entre vous et moi : mon malheur est que mon château n'est pas une aile du vôtre ; c'est alors que je serais heureux. M^{me} Denis pense comme moi ; permettez-nous d'embrasser M. Grimm. Adieu, madame : vivez heureuse. Agréez mon très-tendre respect.

6525. — A M. LE DUC DE NIVERNAIS¹.

Au château de Ferney, par Genève, 29 septembre 1766.

Oserai-je, monseigneur le duc, prendre la liberté de vous importuner ? Vous me le pardonnerez, car il s'agit de faire du bien et de mettre le comble à vos bienfaits envers une famille que vous avez daigné tirer de l'état le plus horrible.

Vous avez, monseigneur, fait sortir des galères par votre protection le sieur d'Espinasse, d'une très-bonne famille de Languedoc. Il avait subi ce supplice pendant vingt-trois années, et il était condamné aux galères perpétuelles pour avoir donné à souper et à coucher à un prédicant. Son bien fut confisqué selon l'usage, et le tiers du revenu fut retenu pour la nourriture de ses enfants, qui n'en ont jamais rien touché. Sa femme, qui est respectable par sa vertu et par ses malheurs, est retirée à Lau-

1. Éditeurs, Bavoux et François.

sanne, où elle est au pain des pauvres. Je sais que votre bonté, qui ne s'est point lassée, s'est employée encore en faveur de cette famille infortunée. Vous avez fait ce que vous avez pu pour lui obtenir grâce entière et pour lui faire rendre son bien. Vous en avez parlé à M. de Saint-Florentin, et je suis bien surpris que son humanité ait résisté à vos sollicitations généreuses. Je le crois actuellement adouci, et l'on me fait espérer qu'un mot de votre bouche achèvera de le rendre favorable à une si juste demande.

Permettez donc que je vous supplie de vouloir bien encore lui parler de cette affaire, avec ce don de la persuasion que la nature vous a donné parmi tant d'autres.

Vous verrez incessamment le mémoire de M. de Beaumont en faveur d'une famille encore plus malheureuse ; vous en jugerez. Votre suffrage servira beaucoup à déterminer celui du public, et par conséquent celui du conseil. Le style et le fond des choses sont également soumis à votre pénétration. Je ne suis que votre confrère à l'Académie, mais je vous reconnais pour mon supérieur en tout le reste. J'achève ma vie sans avoir le bonheur de vous faire ma cour ; mais ce n'est pas sans vous être sincèrement attaché.

Je suis avec un profond respect, monseigneur, etc.

6526. — A M. VERNES.

Septembre.

Voici, monsieur, où en est l'affaire de cette malheureuse et innocente famille des Sirven. Il a fallu deux années de soins et de peines réitérées pour rassembler en Languedoc les pièces justificatives. Nous les avons enfin arrachées. Le mémoire de M. de Beaumont est déjà signé par plusieurs avocats ; nous avons déjà demandé un rapporteur ; M. le duc de Choiseul nous protège ; il m'écrit ces propres mots de sa main, dans la dernière lettre dont il m'honore : « Le jugement des Calas est un effet de la faiblesse humaine, et n'a fait souffrir qu'une famille ; mais la dragonnade de M. de Louvois a fait le malheur du siècle. »

Avouez, monsieur le curé huguenot, que M. le duc de Choiseul est une belle âme, et que ces paroles doivent être gravées en lettres d'or. Pour celles de Vernet¹, si on peut les écrire, ce n'est qu'avec la matière dont Ezéchiel faisait son déjeuner. Quant

1. *Lettres critiques d'un voyageur anglais* ; voyez la note, tome XXV, page 492.

à Jean-Jacques, il suffit de vous dire qu'il y avait autrefois à Paris un pauvre homme nommé *Chie-en-pot-la-Perruque*, qui se plaignait que la cour et la ville étaient liguées contre lui.

Vous devriez bien abandonner vos ouailles quelques moments, pour venir converser dans un château où il n'y a pas une ouaille.

6527. — A M. DAMILAVILLE.

1^{er} octobre.

Je vous envoie, mon cher ami, cette lettre ouverte pour M. de Beaumont¹, que je vous supplie de lire.

Il s'est chargé de trois affaires fort équivoques, qui feront grand tort à la cause des Sirven. Il y a un parti violent contre lui : on a surtout prévenu les deux Tronchin. On s'irrite de le voir invoquer une loi cruelle² contre les protestants mêmes qu'il a défendus ; on dit que sa femme, étant née protestante, devait réclamer cette loi moins qu'une autre. On prétend que l'acquéreur de la terre de Canon³ est de bonne foi, et que les terres en Normandie ne se vendent jamais plus que le denier vingt. On assure que le brevet obtenu par l'acquéreur le met à l'abri de toutes recherches, et que la même faveur qui lui a fait obtenir son brevet lui fera gagner sa cause.

Je vous confie mes alarmes. L'odieux qu'on jette sur cette affaire nuira beaucoup à celle des Sirven, je le vois évidemment : mais plus nous attendrons, plus nous trouverons le public refroidi ; et d'ailleurs les démarches que j'ai faites exigent absolument que le mémoire soit imprimé sans délai. Si M. de Beaumont est à la campagne, il n'a d'autre parti à prendre que de vous confier le mémoire, que vous ferez imprimer par Merlin.

J'ai enfin reçu le *Certificat*⁴ de M. Deodati ; j'aurai celui⁵ de Lacombe par le premier ordinaire. Il est essentiel de confondre la calomnie : en brisant une de ses flèches, on brise toutes les autres. Il paraît tous les jours des livres qu'on ne manque pas

1. Cette lettre manque.

2. Voyez la lettre à Damilaville, du 4 juin 1767 ; et ci-dessus, page 437.

3. Département du Calvados. Élie de Beaumont y fonda un prix pour une rosière. L'abbé Le Monnier a publié un opuscule intitulé *Fêtes des bonnes gens de Canon, et des Rosières de Briquibec et de Saint-Sauveur-le-Vicomte* ; 1778, in-8°.

4. Il fait partie de l'*Appel au public*, qui est tome XXV, page 579.

5. Il n'est pas dans l'*Appel au public*.

de m'imputer. Il faudrait que je ressemblasse à Esdras¹, et que je dictasse jour et nuit, pour faire la dixième partie des écrits dont l'imposture me charge. On poursuit avec acharnement ma vieillesse ; on empoisonne mes derniers jours. Je n'ai d'autre ressource que dans la vérité ; il faut qu'elle paraisse du moins aux yeux des ministres : ils jugeront de toutes ces calomnies par celles de l'éditeur de mes prétendues *Lettres*. C'est un service qu'il m'aura rendu, et qui pourra servir de bouclier contre les traits dont on accable les pauvres philosophes.

On a annoncé le livre de Fréret² dans la *Gazette d'Avignon*. On y dit, à la vérité, que le livre est dangereux, mais qu'il y a beaucoup de modération et de profondeur.

Adieu, mon cher ami ; je vous embrasse aussi tendrement que je vous regrette.

Je vous demande en grâce de m'envoyer, par la première poste, le factum de M. de La Roque contre M. de Beaumont³, car je veux absolument juger ce procès au tribunal de ma conscience.

6528. — DE M. LE DUC DE NIVERNAIS⁴.

Le 3 octobre 1766.

Je reçois, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 29 du mois passé, et je me hâte de vous remercier de toutes les choses obligeantes que vous voulez bien m'y dire. Je ferai le meilleur usage qu'il me sera possible du mémoire qui était joint à votre lettre, et je souhaite de tout mon cœur que les dispositions de M. le comte de Saint-Florentin soient actuellement telles que vous me les dépeignez. Je ne suis nullement en état de les faire naître ; mais je ne négligerai rien pour en profiter, et je lui recommanderai les intérêts du sieur d'Espinasse avec zèle. Si j'obtiens ce que vous désirez pour lui, j'aurai l'honneur de vous en informer sur-le-champ ; et si j'ai le malheur de ne pas réussir, comme je le crains bien, vous l'apprendrez suffisamment par mon silence. Je m'estimerai très heureux si je pouvais concourir au succès de quelque chose qui vous intéresse, et je vous supplie, monsieur, d'en être bien persuadé, ainsi que de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

1. Voyez la note 2, tome XLI, page 487.

2. *L'Examen critique des Apologistes de la religion chrétienne* ; voyez page 257.

3. Dans le procès dont il est parlé au commencement de cette lettre. (B.)

4. Éditeurs, Bavoux et François.

6529. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 octobre.

Vraiment, mes adorables anges, je ne suis pas étonné que le prophète Élie de Beaumont ne vous ait pas envoyé son mémoire pour les Sirven ; la raison en est bien claire, c'est que ce mémoire n'est pas encore fait. Il m'avait mandé, il y a près de deux mois, qu'il l'avait remis entre les mains de plusieurs avocats pour le signer, et M. Damienville lui avait déjà donné quelque argent de ma part : je croyais même déjà l'ouvrage imprimé, je me hâtais de demander un rapporteur, je sollicitais votre protection et celle de vos amis ; mais enfin il s'est trouvé que Beaumont avait pris le futur pour le passé. Je vois qu'il a été un peu désorienté par deux causes malheureuses qu'il a perdues coup sur coup. Il ne faudrait pas que le défenseur des Calas se chargeât jamais d'une cause équivoque : celle des Sirven lui aurait fait un honneur infini.

Il a encore, comme vous savez, un procès très-intéressant au nom de sa femme ; mais je tremble encore pour ce procès-là¹. Il a le malheur d'y réclamer les lois rigoureuses contre les protestants, lois dont il avait tant fait sentir la dureté, non-seulement dans l'affaire des Calas, mais dans une autre encore que je lui avais confiée. Cette funeste coutume des avocats de soutenir ainsi le pour et le contre pourra lui faire grand tort, et en fera sûrement à la cause des Sirven : cependant l'affaire est entamée, il la faut suivre. J'ai obtenu pour cette malheureuse famille Sirven la protection de plusieurs princes étrangers ; je leur ai écrit que le factum était prêt : s'il ne paraît pas, ils seront en droit de croire que je les ai trompés. Je ne me rebute point, mais je suis fort affligé.

Je ne le suis pas moins que vous n'ayez pas reçu le *Commentaire sur les Délits et les Peines*², par un avocat de Besançon. Je sais bien que M. Janel a des ordres positifs de ne laisser passer aucune brochure suspecte par la voie de la poste ; mais cette brochure est très-sage, elle me paraît instructive ; il n'y a aucun mot qui puisse choquer le gouvernement de France, ni aucun gouvernement. Je reçois tous les jours, par la poste, tous les imprimés qui paraissent ; on les laisse tous arriver sans aucune dif-

1. Voyez lettre 6528.

2. Voyez cet ouvrage, tome XXV, page 539.

ficulté. Je ne vois pas pourquoi l'on défendrait le transport des pensées de province à Paris, tandis qu'on permet l'exportation de Paris en province.

Je suis encore plus surpris qu'on n'ait pas respecté l'enveloppe de M. de Courteilles, et que l'on prive un conseiller d'État d'un écrit sur la jurisprudence. Vous recevrez cet écrit par quelque autre voie, et vous jugerez si on doit le traiter avec tant de rigueur.

Vous n'ignorez pas qu'on a fait en Hollande deux éditions de quelques-unes de mes lettres, qu'on a cruellement falsifiées, et auxquelles on a joint des notes d'une insolence punissable contre les personnes du royaume les plus respectables. On m'a conseillé de m'adresser à un nommé M. du Clairon, qui est, dit-on, actuellement commissaire de la marine, ou consul à Amsterdam : il est auteur d'une tragédie de *Cromwell*, qu'il a dédiée à M. le duc de Praslin. Je ne veux pas croire qu'il soit trop instruit du mystère de cette abominable édition ; mais je crois qu'il peut aisément se procurer des lumières sur l'éditeur.

M. le prince de Soubise, et plusieurs autres personnes d'une grande distinction, sont très-outragés dans ces lettres. Il est nécessaire que je mette au moins dans les journaux un avertissement¹ qui démontre et qui confonde la calomnie. Heureusement les preuves sont nettes et claires ; j'ai en main les certificats de ceux à qui j'avais écrit ces lettres, qu'un faussaire a défigurées. J'espère que M. du Clairon, qui est sur les lieux, voudra bien me donner des éclaircissements sur cette manœuvre infâme. Je lui écris² qu'ayant, comme lui, M. le duc de Praslin pour protecteur, j'ai quelque droit d'espérer ses bons offices, dans cette conjoncture, à l'abri d'une telle protection ; que le livre est imprimé par Marc-Michel Rey, imprimeur de J.-J. Rousseau, à Amsterdam ; que Jean-Jacques y est loué, et les hommes les plus respectables chargés d'outrages ; que je le supplie de vouloir bien me donner sur cette œuvre d'iniquité les notions qu'il pourra acquérir, et que tous les honnêtes gens lui en auront obligation. Je me flatte que M. le duc de Praslin permettra la liberté que je prends de dire un mot dans cette lettre de mon attachement pour lui, et de la protection dont il m'honore.

1. Il l'intitula *Appel au public* ; voyez tome XXV, page 570.

2. La lettre de Voltaire est perdue.

6530. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Au château de Ferney, 8 octobre.

Il n'y a point assurément de façon de pisser plus noble que celle de mon héros; et le cardinal de Tencin, chez qui vous pisâtes, n'aurait pas eu votre générosité. Votre jeune homme¹ est arrivé dans mon couvent; je l'y ai fait moine sur-le-champ; il aura des livres à sa disposition. J'ai un ex-jésuite² qui a professé vingt années, et qui pourra lui donner de bons conseils sur ses études, et diriger sa conduite. J'ai le bonheur d'avoir une espèce de secrétaire³ qui a beaucoup de mérite, et avec lequel il passera son temps agréablement. Toute notre maison vit dans une union parfaite; il ne tiendra qu'à lui d'y être aussi consolé qu'on peut l'être quand on n'a pas le bonheur de vous faire sa cour. Il m'a paru vif, mais bon enfant; j'en aurai tous les soins que je dois à un jeune homme que vous protégez, et que vous daignez me recommander. S'il se tourne au bien, il n'aura d'obligation qu'à vos extrêmes bontés du bonheur de sa vie. C'est un enfant que le hasard vous a donné; vous l'avez élevé et corrigé, et j'espère que vos bienfaits auront formé son cœur.

J'abuse de votre générosité, monseigneur. Puisqu'elle ne se dément point pour cet enfant, daignerez-vous l'employer pour une famille entière du pays que vous avez gouverné? J'ai déjà pris la liberté d'implorer vos bontés pour les d'Espinass⁴, gens de très-bon lieu, nés avec du bien, appartenant aux plus honnêtes gens du pays, et réduits à l'état le plus cruel, après vingt-trois ans de galères, pour avoir donné à souper à un prédicant. Si on ne leur rend pas leur bien, il vaudrait mieux les remettre aux galères.

Vous pouvez avoir égaré le mémoire que j'avais eu l'honneur de vous envoyer; souffrez que je vous en présente un second⁵.

1. Il s'appelait Claude Galien, et se conduisit si mal chez Voltaire que celui-ci le renvoya honnêtement en le plaçant chez M. Hennin, résident de France à Genève. Hennin fut obligé de chasser Galien, qui se faisait appeler Galien de Sal-moran (voyez les lettres à Hennin, des 4 et 13 janvier 1768; à Richelieu, des 6 et 22 du même mois). Galien alla en Hollande, où il publia *la Rhétorique d'un homme d'esprit*, 1792, in-8°.

2. Le Père Adam.

3. Wagnière.

4. Voyez ci-dessus, page 393.

5. *Affaires des religieux. Vivarais; Intendance de Languedoc.*

Jean-Pierre Espinass, d'une honnête famille de Château-Neuf, paroisse de Saint-Félix, près de Vernous en Vivarais, ayant été vingt-trois ans aux galères

Vous me demanderez de quoi je me mêle de solliciter toujours pour des huguenots; c'est que je vois tous les jours ces infortunés, c'est que je vois des familles dispersées et sans pain, c'est que cent personnes viennent crier et pleurer chez moi, et qu'il est impossible de n'en être pas ému.

On dit que vous allez chercher à Vienne une future reine. Vous ressemblez en tout au duc de Bellegarde, à cela près qu'il ne prenait point d'îles, et qu'il n'imposait pas des lois aux Anglais.

Agréez mon respect et mon attachement, qui ne finiront qu'avec ma vie.

6531. — A MADEMOISELLE CLAIRON¹.

8 octobre.

On ne peut certainement entendre qu'un homme fasse mieux une chose que ceux qui ne la font pas. On ne peut entendre qu'une pièce soit mieux représentée par ceux qui y jouent que par ceux qui n'y jouent pas. On doit encore moins entendre que des personnes du monde, qui jouent la comédie pour leur plaisir, aient des talents supérieurs à ceux des plus grands acteurs de Paris.

Ce qu'il faut encore moins entendre, c'est qu'on ait prétendu comparer personne à M^{lle} Clairon.

Ce qu'il faut surtout entendre, et ce qui est d'une vérité incontestable, c'est qu'on a pour M^{lle} Clairon tous les sentiments qu'elle mérite et qu'on ne démentira jamais. Le pauvre vieillard lui sera toujours attaché avec des sentiments aussi vifs que s'il

pour avoir donné à souper et à coucher dans sa maison à un ministre de la religion prétendue réformée, et ayant obtenu sa délivrance par brevet du 23 de janvier 1763, se trouvant chargé d'une femme mourante et de trois enfants réduits à la mendicité, remontre très-humblement à Sa Majesté que son bien ayant été confisqué pendant vingt-six ans, à condition que la troisième partie en serait distraite pour l'entretien de ses enfants, jamais lesdits enfants n'ont joui de cette grâce. Il conjure Sa Majesté de daigner lui accorder la possession de son patrimoine, pour soulager sa vieillesse et sa famille. (*Note de Voltaire.*)

1. Cette lettre a été publiée pour la première fois dans le *Supplément au recueil des Lettres de M. de Voltaire* (1808, deux volumes in-8° ou in-12), comme adressée à M^{lle} Clairon. Elle porte l'adresse de Thibouville dans l'édition des *Œuvres de Voltaire* en douze volumes in-8°. Beuchot lui a conservé l'adresse à M^{lle} Clairon, et l'a placée au 8 octobre 1760; mais elle ne peut être que de 1766. Il est à croire que cette actrice n'avait pas été flattée de la comparaison que Voltaire établissait parfois entre elle et M^{me} Denis, sa nièce.

était jeune ; il admirera ses talents, et il admirera encore la force qu'elle eut d'en priver¹ un public ingrat ; il aimera sa personne jusqu'au dernier moment de sa vie.

6532. — A M. MOULTOU².

J'ai avec vous, monsieur, la conformité d'un très-grand mal aux yeux ; mais les vôtres sont jeunes, et je perdrai bientôt les miens.

Ils lisent en pleurant cet amas d'horreurs rapportées dans le livre que vous m'envoyez³. En vérité cela rend honteux d'être catholique. Je voudrais que de tels livres fussent en France dans les mains de tout le monde ; mais l'Opéra-Comique l'emporte, et presque tout le monde ignore que les galères sont pleines de malheureux condamnés pour avoir chanté de mauvais psaumes.

Ne pourrait-on point faire quelque livre qui pût se faire lire avec quelque plaisir par les gens même qui n'aiment point à lire, et qui portât les cœurs à la compassion ?

Plus j'y pense, plus il me paraît difficile d'avertir que les fruits d'un arbre sont mortels sans faire sentir aux esprits exercés que l'arbre est d'une bien mauvaise nature.

Me permettez-vous, monsieur, de garder quelques jours le compte de vos frères ? Il me paraît par leur nombre que vous n'auriez pas dû vous laisser pendre ; mais, entre nous, je crois ce nombre terriblement exagéré. Je vais écrire dans une province dont je pourrai recevoir des instructions, et ce qu'on m'apprendra de ce canton me servira de règle pour les autres.

Je voudrais bien que votre confrère de Céligny⁴ vous envoyât le petit chapitre en question. Je ne sais s'il n'est point trop plaisant pour être mis dans un ouvrage sérieux, mais il me paraît essentiel de se faire lire de tout le monde si l'on peut. Ce n'est pas assez de prouver que l'intolérance est horrible, il faut montrer à des Français qu'elle est ridicule.

Je vous embrasse de tout mon cœur. Comme un véritable ami des hommes, vous êtes au-dessus des cérémonies.

1. Voyez les lettres à M^{lle} Clairon du 15 avril 1766, à d'Argental du 18 avril 1766, à Damilaville du 23 avril 1766.

2. Éditeur, A. Coquerel.

3. Ce doit être le *Patriote Français et Impartial*. Le tome second contient des listes de galériens, de prisonniers, d'enfants enlevés, de personnes bannies, condamnées au fouet, etc. ; c'est ce que Voltaire appelle le *compte de vos frères*. (*Note du premier éditeur.*)

4. Le pasteur Vernes.

6533. — A M. GAY DE NOBLAC¹.

Au château de Ferney, près Genève, 9 octobre.

Les maladies qui affligent ma vieillesse, monsieur, ne m'ont pas permis de répondre plus tôt à la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 4 septembre ; je n'en suis pas moins sensible à toutes les choses obligeantes que vous me dites, et que je voudrais bien mériter ; je les dois aux bontés dont M. le maréchal de Richelieu, votre gouverneur, m'honore. Je ne suis pas assez vain pour croire les mériter, mais je suis assez reconnaissant pour être honteux de vous avoir remercié si tard.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

6534. — A M. DAMILAVILLE.

10 octobre.

Mon cher ami, j'ai trouvé dans une de vos lettres, reçue le 4 octobre, un paquet de Russie. L'impératrice daigne m'écrire qu'elle établit la tolérance universelle dans tous ses États. Elle a la bonté de me communiquer la teneur de l'édit. Cet article, écrit de sa main, porte ces propres mots² : *Que la tolérance est d'accord avec la religion et avec la politique*. Apparemment que ce qui convient à la Russie n'est pas praticable dans d'autres États. Vous savez que nous ne nous piquons ni vous ni moi, dans notre obscurité, de raisonner sur les volontés des souverains. Je vous mande seulement le fait tel qu'il est. Je crois vous avoir instruit³ que le sieur Deodati m'a écrit. J'attends aussi des certificats de plusieurs autres personnes ; et, quand je les aurai, je ferai un petit mémoire⁴ pour le passé, le présent, et l'avenir. La justification est si claire que je n'aurai pas besoin de me mettre en colère ; j'userai de la plus grande modération, et tous les journaux pourront se charger de ce mémoire. Je crois seulement que nous serons obligés de supprimer quelque chose du commencement de votre déclaration, qui pourrait effaroucher les ennemis des lettres.

1. Avocat à Bordeaux.

2. Voyez page 333.

3. Voyez lettre 6528.

4. C'est l'*Appel au public*, tome XXV, page 579.

Je me flatte, mon cher frère, que je recevrai bientôt le mémoire de feu M. de La Bourdonnais¹, avec tout ce que j'attends.

Je suis très-curieux, je vous l'avoue, de lire la lettre de Jean-Jacques à M. Hume². On dit que c'est un chef-d'œuvre d'imper-tinence.

L'intérêt que vous prenez à M. et à M^{me} de Beaumont ne vous a-t-il pas engagé à lire le factum de son adverse partie? Un seul mémoire ne met jamais au fait. Si le mémoire de M. de La Roque pouvait se trouver dans votre paquet, je serais bien content.

Vous n'avez rien reçu par M. de La Borde; mais l'aîné Calas doit arriver à Paris avant cette lettre, et M. de La Borde devait aller de Ferney en Anjou.

O qu'il serait doux de vivre ensemble, et de se rassembler cinq ou six sages loin des méchants et loin des obstacles! comme on est bridé et garrotté de tous côtés!

Avez-vous des nouvelles d'Élie? Ce pauvre Sirven se désespère. Je lui ai donné vingt fois des espérances qui l'ont trompé. Je suis la cause innocente de ses larmes; il fait pitié.

Adieu, mon cher frère; vos lettres sont ma plus grande consolation.

6535. — A M. D'ALEMBERT.

15 octobre.

Mon vrai philosophe, Jean-Jacques est un mattre fou, et aussi fou que vous êtes sage. La lettre de M. Hume me prouve que les Anglais ne sont point du tout hospitaliers, puisqu'ils n'ont pas donné une place dans Bedlam à Jean-Jacques. Ce petit bonhomme aurait été enchanté d'y être logé, pourvu qu'on eût mis son nom sur la porte, et que les gazettes en eussent parlé. Au moins les folies de cette espèce ne font pas grand mal; mais nous en avons eu à Toulouse et à Paris d'une espèce plus dangereuse. Les fous atrabilaires, les furieux, sont plus remarqués dans notre nation que dans toute autre. Je m'imagine que mon ancien disciple³ vous a écrit ce qu'il en pensait; il est admirable sur ce chapitre. Je le crois enfin devenu tout à fait philosophe. Je me trompe fort, ou plus il vieillira, plus il sera humain et sage. Je voudrais savoir si vous écrivez toujours à une certaine

1. *Mémoire pour M. de La Bourdonnais* (avec le *Supplément* par de Gennes), 1750-1751, deux volumes in-4°, ou quatre volumes in-12.

2. Elle est du 10 juillet 1766.

3. Frédéric II.

dame qui donne des carrousels¹; elle donne quelque chose de mieux; elle a minuté de sa main un édit sur la tolérance universelle. L'Église grecque n'était pas plus accoutumée que la latine à ce dogme divin. Si elle continue sur ce ton, elle aura plus de réputation que Pierre le Grand.

Ne pourriez-vous point me dire ce que produira, dans trente ans, la révolution qui se fait dans les esprits, depuis Naples jusqu'à Moscou? Je n'entends pas les esprits de la Sorbonne ou de la halle, j'entends les honnêtes esprits.

Je suis trop vieux pour espérer de voir quelque chose, mais je vous recommande le siècle qui se forme.

Adieu, je me console en vous écrivant, et vous me rendrez heureux quand vous m'écrirez.

6536. — A M. LACOMBE².

15 octobre.

Je suis très-aise, monsieur, que ce ne soit pas vous qui ayez fait des lettres sous le nom de la reine Christine³. La candeur de votre caractère ne s'accorde pas avec cette petite fraude littéraire. Votre Sosie ne vous vaut pas, et il mérite d'être bien battu par Mercure. Il est permis de cacher son nom; mais il ne l'est pas de prendre le nom d'autrui, à moins que ce ne soit celui de Guillaume Vadé.

Mon ami, qui cache son nom, vous importune beaucoup. Il se rend enfin à une de mes objections sur ces trois vers du petit monologue de Fulvie, scène iv du IV^e acte :

Vous tomberez, tyrans, vous périrez, perfides!
 Vos mains ont trop instruit nos mains aux parricides,
 Le sang vous abreuva; votre sang va couler.

En effet, Fulvie ne fait que répéter ce qu'elle a déjà dit; cela cause de la langueur, et ces moments doivent être vifs et rapides. Voici comme il change tout ce morceau. Après ce vers qui finit la scène iii du IV^e acte,

Je t'invoque, Brutus, je t'imité; frappons;

1. Catherine II; voyez la lettre 6468.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Elles étaient d'un Lacombe, d'Avignon.

mettez :

SCÈNE IV.

FULVIE, JULIE, ALBINE.

JULIE.

Il m'échappe, il me fuit. O ciel ! m'a-t-il trompée ?
Autel, fatal autel ! Mânes du grand Pompée,
Votre fils devant vous m'a-t-il fait prosterner
Pour trahir mes douleurs et pour m'abandonner !

FULVIE.

S'il arrive un malheur, armez-vous de courage.
Il faut s'attendre à tout.

JULIE.

Quel horrible langage !
S'il arrive un malheur ! Est-il donc arrivé ?

FULVIE.

Non, mais ayez un cœur plus grand, plus élevé.

JULIE.

Il l'est, mais il gémit ; vous haïssez, et j'aime.
Je crains tout pour Pompée, et non pas pour moi-même ;
Que fait-il ?

FULVIE.

Il vous sert. Les flambeaux dans ces lieux
De leur faible clarté ne frappent plus mes yeux.

etc., comme dans le manuscrit.

Je vous prie, monsieur, au nom de mon ami et au mien, d'imprimer suivant cette nouvelle leçon, et de faire un carton, si ce morceau a déjà été sous presse. Il faudra observer de changer l'ordre des scènes, car le petit monologue de Fulvie, qui faisait la iv^e scène, étant supprimé, il se trouve que la v^e scène devient la iv^e, la vi^e devient la v^e, et ainsi du reste.

Vous sentez combien j'ai d'excuses à vous faire de vous accabler de tant de minuties. Je vous ruine en ports de lettres ; mais vous ennuyer est encore pis. L'amitié sera mon excuse ; je compte sur la vôtre. Ne doutez pas du véritable attachement que je vous ai voué depuis que je suis en commerce avec vous.

6537. — A M. DAMILAVILLE.

15 octobre.

Mon cher ami, j'ai lu le factum de M. Hume¹ : cela n'est écrit ni du style de Cicéron, ni de celui d'Addison. Il prouve que Jean-Jacques est un maître fou, et un ingrat pétri d'un sot orgueil ; mais je ne crois pas que ces vérités méritent d'être publiées : il faut que les choses soient, ou bien plaisantes, ou bien intéressantes, pour que la presse s'en mêle. Je vous répéterai toujours qu'il est bien triste pour la raison que Rousseau soit fou ; mais enfin Abbadie l'a été aussi². Il faut que chaque parti ait son fou, comme autrefois chaque parti avait son chansonnier.

Je pense que la publicité de cette querelle ne servirait qu'à faire tort à la philosophie. J'aurais donné une partie de mon bien pour que Rousseau eût été un homme sage ; mais cela n'est pas dans sa nature ; il n'y a pas moyen de faire un aigle d'un papillon : c'est assez, ce me semble, que tous les gens de lettres lui rendent justice ; et d'ailleurs sa plus grande punition est d'être oublié.

Ne pourriez-vous pas, mon cher frère, écrire un petit mot à M. de Beaumont, à Launai, chez M. de Cideville, où je le crois encore, et réchauffer son zèle pour les Sirven ? S'il n'avait entrepris que cette affaire, il serait comblé de gloire, et toute l'Europe le bénirait. J'ai annoncé son factum à tous les princes d'Allemagne comme un chef-d'œuvre, il y a près d'un an ; le factum n'a point paru ; on commence à croire que je me suis avancé mal à propos, et l'on doute de la réalité des faits que j'ai allégués. Est-il possible qu'il soit si difficile de faire du bien ? Aidez-moi, mon cher ami, et cela deviendra facile.

M. Boursier attend le mémoire de M. Tonpla³, qui probablement arrivera par le coche. Le protecteur⁴ est toujours bien disposé ; il m'écrit souvent pour l'établissement projeté ; mais je vois bien que M. Boursier manquera d'ouvriers. Il est vieux et

1. *Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau avec les pièces justificatives* ; Londres, 1766, in-12 de xiv et 127 pages dans la traduction française, qui est l'ouvrage de Suard. Suard ne se borna pas au rôle de traducteur ; il fit des additions. On croit que l'*Avertissement des éditeurs* est de d'Alembert.

2. Voyez tome XXVI, page 302.

3. Diderot.

4. Frédéric II, roi de Prusse.

infirmes, comme moi ; il aurait besoin de quelqu'un qui se mît à la tête de cette affaire.

Il y a un château tout prêt¹, avec liberté et protection ; est-il possible qu'on ne trouve personne pour jouir d'une pareille offre ? Je vois que la plupart des affaires de ce monde ressemblent au conseil des rats.

J'ai deux personnes à encourager, Boursier² et Sirven : l'un et l'autre se désespèrent.

J'ai beaucoup d'obligation à M. Marin, pour une affaire moins considérable. On a imprimé un recueil de mes lettres à Avignon, sous le nom de Lausanne³ : on dit que ces lettres sont aussi altérées et aussi indignement falsifiées que celles qui ont été imprimées à Amsterdam. M. Marin a donné ses soins pour que cette rapsodie n'entrât point dans Paris ; il en échappera pourtant toujours quelques exemplaires. Que voulez-vous ? c'est un tribut qu'il faut que je paye à une malheureuse célébrité qu'il serait bien doux de changer contre une obscurité tranquille. Si je pouvais me faire un sort selon mon désir, je voudrais me cacher avec vous et quelques-uns de vos amis, dans un coin de ce monde ; c'est là mon roman, et mon malheur est que ce roman ne soit pas une histoire. Il y a une vérité qui me console, c'est que je vous aime tendrement, et que vous m'aimiez ; avec cela on n'est pas si à plaindre.

Voici un billet pour frère Protagoras⁴ ; je le recommande à vos bontés.

6538. — DE M. HENNIN⁵.

Genève, le 18 octobre 1766.

Voici, monsieur, une lettre qui m'a été adressée pour vous sous le contre-seing de M. le duc de Choiseul. J'y joins l'oraison funèbre de monsieur le dauphin, que vous avez désiré de lire. On l'a tant prônée que je n'ose en dire mon sentiment.

Monsieur l'ambassadeur a été incommodé depuis dimanche, et nous sommes tous deux tristes de la fin tragique d'un des plus honnêtes Genevois qui fréquentait notre maison. La bise ne nous regaillardira pas aujourd'hui ; sans doute elle a fait fermer portes et fenêtres dans votre château. Elle ne me

1. A Clèves.

2. Voltaire lui-même.

3. *M. de Voltaire peint par lui-même, ou Lettres de cet écrivain*, 1766, in-12 ; il y a des éditions de 1768, 1771, 1772. La préface et les notes sont attribuées à La Beaumelle.

4. Pour d'Alembert ; c'est la lettre 6535.

5. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, 1825.

ferait pas peur cependant, si mon hôte n'avait besoin de compagnie pour faire distraction à son mal et à sa tristesse.

Je vous prie de présenter mes respects à vos dames, et de recevoir pour vous les assurances de mon tendre et respectueux attachement.

6539. — A M. HENNIN.

Notre hôpital, monsieur, est très-sensible à votre charité. Maman¹ est affligée d'un *rhumatisme*, et ne peut faire aucun *exercisme*. Pâté² est accouchée d'un faux germe, comme certaine Julie du sieur Jean-Jacques; mais elle n'en est que plus belle. Cornélie-Chiffon est garde-malade. Je suis en bonnet de nuit. Père Adam trotte. Nous sommes tous également pénétrés de vos bontés. Mettez mon cadavre et ce qui me resté d'âme aux pieds de monsieur l'ambassadeur. Mille tendres et respectueux remerciements. V.

6540. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 octobre.

Mes divins anges, si mon état continue, adieu les tragédies. J'ai été vivement secoué, et j'ai la mine d'aller trouver Sophocle avant de faire, comme lui, des tragédies à quatre-vingts ans. Cependant je me sens un peu mieux, quand je songe que ma petite Durancy est devenue une Clairon. J'eus très-grande opinion d'elle lorsque je la vis débiter sur des tréteaux en Savoie, aux portes de Genève, et je vous prie, quand vous la verrez, de la faire souvenir de mes prophéties; mais je vous avoue que je suis étonné qu'elle ait pris *Pulchérie* pour se faire valoir; c'est ressusciter un mort après quatre-vingt-dix ans: *Pulchérie* est, à mon gré, un des plus mauvais ouvrages de Corneille. Je sens bien qu'elle a voulu prendre un rôle tout neuf; mais quand on prend un habit neuf, il ne faut pas le prendre de bure.

Nous venons de perdre un homme bien médiocre à l'Académie française³. On dit qu'il sera remplacé par Thomas; il aura besoin de toute son éloquence pour faire l'éloge d'un homme si mince.

Ne pourrais-je pas vous envoyer le *Commentaire sur les Déclis et*

1. M^{me} Denis; voyez lettre 6587.

2. Voltaire donnait ce nom à sa cuisinière, qui s'appelait Perrachon.

3. Jacques Hardion; voyez tome XXXIII, page 240; XXXVI, 439.

les Peines ¹ par la voie de M. Marin ? L'enveloppe de M. de Sartine n'est-elle pas, dans ces cas-là, une sauvegarde assurée ? On suppose alors, avec raison, que ces livres envoyés au secrétaire de la librairie lui sont adressés pour savoir si on en permettra l'introduction en France. Je ferai ce que vous me prescrirez. Je pourrais me servir de la voie de M. le chevalier de Beauteville, mais je ne l'emploierai qu'en cas que vous trouviez qu'il n'y a point d'inconvénient.

Le livre de Fréret ² fait beaucoup de bruit. Il en paraît tous les mois quelqu'un de cette espèce. Il y a des gens acharnés contre les préjugés : on ne leur fera pas lâcher prise : chaque secte a ses fanatiques. Je n'ai pas, Dieu merci, ce zèle emporté ; j'attends paisiblement la mort entre mes montagnes, et je n'ai nulle envie de mourir martyr. Je ne veux pas non plus finir comme un citoyen de Genève, extrêmement riche, qui vient de se jeter dans le Rhône parce qu'avec son argent il n'avait pu acheter la santé ; je sais souffrir, et je n'irai dans le Rhône qu'à la dernière extrémité. Je suis assez de l'avis de Mécène ³, qui disait qu'un malade devait se trouver heureux d'être en vie.

Portez-vous bien, mes adorables anges ; il n'y a que cela de bon, parce que cela fait trouver tout bon.

Je voudrais bien savoir ce qu'on dit dans le public de la charlatanerie de Jean-Jacques ; j'ai vu un Thomas ⁴ sur le Pont-Neuf qui valait beaucoup mieux que lui, et dont on parlait moins. Ne m'oubliez pas, je vous en prie, auprès de M. de Chauvelin, quand vous le verrez.

Recevez mon tendre respect.

6541. — A M. COLINI.

A Ferney, 22 octobre.

Mon cher ami, vous savez que la Renommée a cent bouches, et que, pour une qui dit vrai, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui mentent. Il y a plus de deux ans que je ne suis sorti de la maison ; à peine ai-je pu aller dans le jardin cinq ou six fois. Vous voyez que je n'étais pas trop en état de voyager. Si j'avais pu me traîner quelque part, ç'aurait été assurément aux pieds de votre

1. Tome XXV, page 539.

2. *L'Examen critique des Apologistes* ; voyez lettre 6306.

3. Voyez la note, tome XLII, page 550.

4. C'était un arracheur de dents, à la fin du xvii^e siècle.

adorable maître; et je vous jure encore que si j'ai jamais un mois de santé, vous me verrez à Schwetzingen¹, mes soixante et treize ans ne m'en empêcheront pas; les passions donnent des forces.

Voici ce qui a donné lieu au bruit ridicule qui a couru. Le roi de Prusse m'avait envoyé cent écus pour ces malheureux Sirven, condamnés comme les Calas, et qui vont enfin être justifiés comme eux. Le roi de Prusse me manda même qu'il leur offrait un asile dans ses États². Je lui écrivis que je voudrais pouvoir aller les lui présenter moi-même; il montra ma lettre. Ceux à qui il la montra³ mandèrent à Paris que j'allais bientôt en Prusse; on broda sur ce canevas plus d'une histoire. Dieu merci, il n'y a point de mois où l'on ne fasse quelque conte de cette espèce. Un polisson vient d'imprimer quelques-unes de mes lettres⁴ en Hollande. Je suis accoutumé depuis longtemps à ces petits *agrèments* attachés à une malheureuse célébrité. Ces lettres ont été falsifiées d'une manière indigne; il faut souffrir tout cela, et j'en rirais de bon cœur si je me portais bien.

Mettez-moi aux pieds de Leurs Altesses électORALES, mon cher ami; présentez-leur mon profond respect et mon attachement inviolable.

6542. — A M. THIÉRIOT⁵.

23 octobre.

Je paye souvent, mon ancien ami, les tributs que la vieillesse doit à la nature. J'ai de la patience; mais je n'ai pas de négligence. Si je ne vous ai pas écrit plus tôt, c'est que j'ai souffert beaucoup. La fièvre m'a tellement abattu que j'ai cru que je n'écrirais jamais à personne. Un M. Boissier, père de famille, âgé de cinquante ans, possesseur de deux millions, aimé et estimé dans les deux partis, vient de se jeter dans le Rhône parce que sa santé commençait à se déranger : cet homme n'était pas si patient que moi.

Je me doutais bien que vous renoueriez avec le philosophe Damilaville; vous devez tous deux vous aimer. J'ai reçu des

1. Maison de plaisance de l'électeur palatin.

2. Voyez lettres 6409, 6450, 6474, 6498.

3. Tronchin fils.

4. La Beaumelle; voyez une note sur la lettre 6537.

5. Éditeurs, de Cayrol et François.

lettres charmantes, des lettres vraiment philosophiques de votre correspondant d'Allemagne ¹. Je lui pardonne tout.

Surtout portez-vous bien ; c'est un triste état que celui d'un vieux malade. Adieu ; je vous aime comme on aime dans la jeunesse.

6543. — A M. DAMILAVILLE.

24 octobre.

Je reçois un petit billet de vous, mon cher ami, avec une lettre de M. le chevalier de Rochefort. Les choses que vous me demandez me rappellent que j'avais donné un petit paquet pour vous à M. de La Borde. Vous me mandâtes, il y a quelque temps, que vous n'aviez rien reçu de lui, et alors je crus que je ne lui avais rien donné. Mais, en y songeant bien, je suis sûr que je mis un petit paquet entre ses mains pour vous ², ou du moins je crois en être sûr ; et je suis plus sûr encore que j'en ai donné un au jeune Calas, qui doit vous l'avoir rendu.

Je n'ai point encore entendu parler de celui qui doit arriver à Meyrin ³. Je fais de tristes réflexions sur l'absence. Je n'en fais pas de gaies sur l'absence éternelle qu'il faudra bientôt essayer. Vous savez, mon cher ami, comme il faut travailler à ma consolation : c'est en écrasant l'infâme ⁴.

Comptez-vous faire usage des trois lettres de Venise, de 1743 ? Si vous ne voulez pas vous en servir, renvoyez-les-moi, je vous prie ⁵.

6544. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Sans-Souci, 24 octobre.

Si je n'ai pas l'art de vous rajeunir, j'ai toutefois le désir de vous voir vivre longtemps pour l'ornement et l'instruction de notre siècle. Que serait-ce des belles-lettres si elles vous perdaient ? Vous n'avez point de successeur. Vivez donc le plus longtemps que cela sera possible.

Je vois que vous avez à cœur l'établissement de la petite colonie dont vous m'avez parlé ⁶. Je suis embarrassé comment vous répondre sur bien

1. Frédéric II.

2. Voyez lettre 6574.

3. Voyez lettres 6549 et 6572.

4. Ces derniers mots sont restitués d'après le manuscrit.

5. Ici est placée dans Beuchot la lettre de Voltaire à M. Hume que nous avons donnée tome XXVI, page 29.

6. Il s'agissait d'établir à Clèves une petite colonie de philosophes français

des articles. Cette maison de Moylan dont vous me parlez, proche de Clèves, a été ruinée par les Français, et, autant que je me le rappelle, elle a été donnée en propriété à quelqu'un qui s'est engagé à la rétablir pour son usage. Les fermes que j'ai en ce pays-là s'amodient, et je ne saurais passer un contrat avec un autre fermier qu'après que l'échéance du bail sera terminée.

Cela n'empêchera pas que votre colonie ne s'établisse, et je crois que le moyen le plus simple serait que ces gens envoyassent quelqu'un à Clèves pour voir ce qui serait à leur convenance, et de quoi je puis disposer en leur faveur. Ce sera le moyen le plus court, et qui abrégera tous les malentendus auxquels l'éloignement des lieux et l'ignorance du local pourraient donner lieu.

Je vous félicite de la bonne opinion que vous avez de l'humanité. Pour moi, qui connais beaucoup cette espèce à deux pieds sans plumes, par les devoirs de mon état, je vous prédis que ni vous ni tous les philosophes du monde ne corrigeront le genre humain de la superstition à laquelle il tient. La nature a mis cet ingrédient dans la composition de l'espèce : c'est une crainte, c'est une faiblesse, c'est une crédulité, une précipitation de jugement qui par un penchant ordinaire entraîne les hommes dans le système du merveilleux.

Il est peu d'âmes philosophiques et d'une trempe assez forte pour détruire en elles les profondes racines que les préjugés de l'éducation y ont jetées. Vous en voyez dont le bon sens est détrompé des erreurs populaires, qui se révoltent contre les absurdités, et qui à l'approche de la mort redeviennent superstitieux par crainte, et meurent en capucins ; vous en voyez d'autres dont la façon de penser dépend de leur digestion, bonne ou mauvaise.

Il ne suffit pas, à mon sens, de détromper les hommes ; il faudrait pouvoir leur inspirer le courage d'esprit, ou la sensibilité et la terreur de la mort triompheront des raisonnements les plus forts et les plus méthodiques.

Vous pensez, parce que les quakers et les sociniens ont établi une religion simple, qu'en la simplifiant encore davantage on pourrait sur ce plan fonder une nouvelle croyance. Mais j'en reviens à ce que j'ai déjà dit, et suis presque convaincu que si ce troupeau se trouvait considérable, il enfanterait en peu de temps quelque superstition nouvelle, à moins qu'on ne choisisse, pour le composer, que des âmes exemptes de crainte et de faiblesse. Cela ne se trouve pas communément.

Cependant je crois que la voix de la raison, à force de s'élever contre le fanatisme, pourra rendre la race future plus tolérante que celle de notre temps ; et c'est beaucoup gagner.

On vous aura l'obligation d'avoir corrigé les hommes de la plus cruelle, de la plus barbare folie qui les ait possédés, et dont les suites font horreur.

Le fanatisme et la rage de l'ambition ont ruiné des contrées florissantes dans mon pays. Si vous êtes curieux du total des dévastations qui se sont faites, vous saurez qu'en tout j'ai fait rebâtir huit mille maisons en Silé-

qui y pourraient dire librement la vérité, sans craindre ni ministres, ni prêtres, ni parlements, etc. (K.)

sie¹; en Poméranie et dans la nouvelle Marche, six mille cinq cents : ce qui fait, selon Newton et d'Alembert, quatorze mille cinq cents habitations.

La plus grande partie a été brûlée par les Russes. Nous n'avons pas fait une guerre aussi abominable; et il n'y a de détruit de notre part que quelques maisons dans les villes que nous avons assiégées, dont le nombre certainement n'approche pas de mille². Le mauvais exemple ne nous a pas séduits; et j'ai de ce côté-là ma conscience exempte de tout reproche.

A présent que tout est tranquille et rétabli, les philosophes, par préférence, trouveront des asiles chez moi partout où ils voudront; à plus forte raison l'ennemi de Baal, ou de ce culte que dans le pays où vous êtes on appelle *la prostituée de Babylone*.

Je vous recommande à la sainte garde d'Épicure, d'Aristippe, de Locke, de Gassendi, de Bayle, et de toutes ces âmes épurées des préjugés, que leur génie immortel a rendues des chérubins attachés à l'arche de la vérité.

FÉDÉRIC.

Si vous voulez nous faire passer quelques livres dont vous parlez, vous ferez plaisir à ceux qui espèrent en celui qui délivrera son peuple du joug des imposteurs.

6545. — A M. HELVÉTIUS.

Le 27 octobre.

Vous me donnez, mon illustre philosophe, l'espérance la plus consolante et la plus chère. Quoi ! vous seriez assez bon pour venir dans mes déserts ! Ma fin approche, je m'affaiblis tous les jours ; ma mort sera douce, si je ne meurs point sans vous avoir vu.

Oui, sans doute, j'ai reçu votre réponse à la lettre que je vous avais écrite³ par l'abbé Morellet. Je n'ai pas actuellement un seul *Philosophe ignorant*⁴. Toute l'édition que les Cramer avaient faite, et qu'ils avaient envoyée en France, leur a été renvoyée bien proprement par la chambre syndicale; elle est en chemin, et je n'en aurai que dans trois semaines. Ce petit livre est, comme vous savez, de l'abbé Tilladet⁵; mais on m'impute tout ce que les Cramer impriment, et tout ce qui paraît à Genève, en Suisse, et en Hollande. C'est un malheur attaché à cette célébrité fatale

1. Voyez lettre 6482.

2. Cela ne va certainement pas à mille maisons. (*Édit. de Berlin.*)

3. La dernière est du 26 juin 1765. Rien n'indique que Morellet en fût porteur.

4. Voyez cet ouvrage, tome XXVI, page 46.

5. Je ne connais aucune édition du *Philosophe ignorant*, imprimée sous le nom de Tilladet. (B.) — C'est à deux autres opuscules que Voltaire a mis le nom de cet abbé; voyez tome XXV, page 129; et XXVIII, 90.

dont vous avez eu à vous plaindre aussi bien que moi. Il vaut mieux sans doute être ignoré et tranquille que d'être connu et persécuté. Ce que vous avez essuyé pour un livre¹ qui aurait été chéri des La Rochefoucauld doit faire frémir longtemps tous les gens de lettres. Cette barbarie m'est toujours présente à l'esprit, et je vous en aime toujours davantage.

Je vous envoie une petite brochure d'un avocat de Besançon², dans laquelle vous verrez des choses relatives à une barbarie bien plus horrible. Je crains encore qu'on ne m'impute cette petite brochure. Les gens de lettres, et même nos meilleurs amis, se rendent les uns aux autres de bien mauvais services, par la fureur qu'ils ont de vouloir toujours deviner les auteurs de certains livres. De qui est cet ouvrage attribué à Bolingbroke, à Boulanger, à Fréret? — Eh! mes amis, qu'importe l'auteur de l'ouvrage? ne voyez-vous pas que le vain plaisir de deviner devient une accusation formelle dont les scélérats abusent? Vous exposez l'auteur que vous soupçonnez; vous le livrez à toute la rage des fanatiques; vous perdez celui que vous voudriez sauver. Loin de vous piquer de deviner si cruellement, faites au contraire tous les efforts possibles pour détourner les soupçons. Aidons-nous les uns les autres dans la cruelle persécution élevée contre la philosophie. Est-il possible que cette philosophie ne nous réunisse pas! Quoi! de misérables moines n'auront qu'un même esprit, un même cœur; ils défendront les intérêts du couvent jusqu'à la mort; et ceux qui éclairent les hommes ne seront qu'un troupeau dispersé, tantôt dévorés par les loups, et tantôt se donnant les uns aux autres des coups de dents! L'abominable conduite de Jean-Jacques fait plus de tort à la philosophie que des mandements d'évêque; mais ce Judas de la troupe ne doit pas décourager les autres apôtres.

Qui peut rendre plus de services que vous à la raison et à la vertu? qui peut être plus utile au monde, sans se compromettre avec les pervers? Que de choses j'aurais à vous dire, et que j'aurais de plaisir à vous ouvrir mon cœur et à lire dans le vôtre, si je ne meurs pas sans vous avoir embrassé! Du moins je vous embrasse de loin, et c'est avec une amitié égale à mon estime.

1. Le livre *De l'Esprit*.

2. *Commentaire sur le livre des Délits et des Peines*; voyez tome XXV, page 539.

6546. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA¹.

27 octobre 1766, à Ferney.

Madame, la vieillesse et la maladie, qui m'empêchent de venir apporter moi-même à Votre Altesse sérénissime ce qu'elle demande, me privent encore de la consolation de lui écrire de ma main. Je n'ai que ce seul exemplaire² : j'en détache la couverture, afin qu'il puisse arriver plus commodément par la poste. L'ouvrage ne vaut pas le port. Cent soixante et dix pages pour dire qu'on ne sait rien sont des pages fort inutiles ; mais les livres de ceux qui croient savoir quelque chose sont plus inutiles encore. Votre esprit, digne de votre cœur, aime encore mieux les indigents qui conviennent de leur pauvreté que les pauvres qui se donnent des airs et qui veulent passer pour riches. Votre Altesse sérénissime recevra donc mes haillons avec bonté. Vos lumières sont bien capables de me faire l'aumône. Les articles où l'on parle de la charlatanerie des savants pourront bien vous ennuyer, mais les derniers chapitres pourront vous amuser. Il est du moins permis à un ignorant comme moi de plaisanter.

La plaisanterie de Genève va bientôt finir ; il y a trop longtemps qu'on y dispute pour bien peu de chose. Les savants médiateurs vont leur proposer un code ; après quoi, l'on disputera encore comme des théologiens, pour lesquels il a fallu toujours assembler des conciles. L'esprit de contumace a choisi son domicile dans cette petite ville de Genève. Elle est encore plus heureuse que la Corse, qu'on ne peut pacifier depuis cinquante ans. Toute l'Europe est en paix, excepté ces deux petits coins de terre. Les petits chiens aboient, quand les gros dogues dorment. Ce qui me plaît des dissensions de Genève, c'est qu'elles ont valu une troupe de comédiens que les médiateurs y ont établie. Je n'y vais jamais, car il y a deux ans que je ne peux sortir de ma chambre. Si je pouvais voyager deux lieues, j'en ferais cent pour aller me mettre à vos pieds ; je viendrais renouveler à Vos Altesses sérénissimes le plus profond respect et l'attachement le plus inviolable. Votre vieux Suisse V.

1. Éditeurs, Bavoux et François.

2. Du *Philosophe ignorant*.

6547. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

28 octobre.

En vérité, monseigneur, vous m'avez écrit une lettre admirable. Vous avez raison en tout. Votre esprit est digne de votre cœur. Vous voyez les choses précisément comme elles sont, ce qui est bien rare. Pourquoi n'êtes-vous pas du conseil? vous y opineriez comme vous avez combattu. C'est la seule chose qui manque à votre brillante carrière. Je n'ai point voulu écrire à mon héros avant de connaître un peu son protégé¹. Il a très-peu de goût pour le christianisme. Je ne sais si vous lui en ferez un crime. Quant à moi, je lui ai fortement représenté la nécessité de reconnaître un dieu vengeur du vice, et rémunérateur de la vertu. Je l'ai heureusement trouvé convaincu de ces vérités, repentant de ses fautes, pénétré de vos bontés passées et à venir. Il a infiniment d'esprit, une grande lecture, une imagination toute de feu, une mémoire qui tient du prodige, une pétulance et une étourderie bien plus grandes. Mais il n'est question que de cultiver et corriger. Laissez-moi faire. Vous étiez très-bon physionomiste il y a quinze ans, lorsque vous prédites qu'il serait un grand sujet en bien ou en mal : car son cœur est aussi susceptible de l'un que de l'autre. J'espère le déterminer au premier.

Il y a quelque temps qu'il alla voir M^{me} la générale de Donop, veuve du premier ministre de Hesse, dont le château est à deux lieues de chez moi. Son esprit et sa figure lui donnèrent un accès facile auprès de cette dame, avec qui il soupe souvent. S'il n'y couche pas, c'est que cette jeune veuve a plus de soixante-dix ans, et que ses femmes de chambre en ont autant. Il y est fêté, et cette bonne dame a la complaisance de l'appeler monsieur le marquis tout comme le petit Villette. Je n'ai pu, aussitôt son arrivée, le faire manger à ma table, parce que j'avais alors à la maison des personnes à qui je devais du respect; et je vous dirai que depuis plus de quinze jours ma déplorable santé me condamne à la solitude, quand mes moines sont au réfectoire; et je crains fort qu'après avoir mangé et soupé tête à tête avec des générales, il ne dédaigne la table d'un pauvre citadin, dont la maison n'est pas celle d'un gouverneur de province. Au reste, mon secrétaire et sa femme, avec qui Galien mange, sont de

1. Galien; voyez lettre 6530.

très-bonne famille. Enfin vous ne m'aviez pas ordonné de le faire manger à la table de M^{me} Denis. Il a bien envie de mettre en œuvre les recherches qu'il a faites sur la province de Dauphiné, et d'en donner une petite histoire dans le goût du président Hénault; mais je ne sais rien ou pas grand'chose dans ma bibliothèque qui puisse seconder son envie, et il n'a apporté de Paris que *les Amours du père La Chaise*¹, pour commencer son ouvrage, qui, étant fait sous mes yeux, et vous étant dédié par votre petit élève, pourrait l'annoncer avantageusement dans le monde. Ses parents sont auprès de Grenoble, où il peut les voir, et acheter à peu de frais le peu de livres qui lui sont nécessaires. Il m'a dit qu'il vous en écrivait; j'attends vos ordres là-dessus avant de rien faire. Cet enfant aurait besoin de quelques petits secours pour son entretien. J'ai cru voir par votre lettre que votre intention était que je les lui donnasse. Faites-moi connaître vos ordres là-dessus, je les suivrai ponctuellement. Il faut avouer que ce que vous avez fait pour lui depuis quinze ans est une des belles actions de votre vie. Vous devez le regarder comme un dépôt confié à mes soins, comme votre futur secrétaire. Il est très en état d'en devenir un du premier ordre. L'esprit est une grande ressource. Comme je vous instruirai exactement de la manière dont il tournera, vous ne lui ferez pas sentir que vous êtes instruit de rien par mon canal. Il n'aurait plus de confiance en moi, et il en a beaucoup, car il me dit tout ce qu'il pense. Mais, avant de penser à ses fautes, qui ne sont encore qu'idéales, je vais vous parler des miennes, qui sont réelles, et qui seraient bien plus grandes encore si je tenais en effet école de raison. Mais on m'impute tous les jours des livres auxquels je n'ai pas la moindre part, et que même je n'ai pas lus. L'indiscrétion de ceux qui me viennent voir relève toutes mes paroles. C'est un malheur attaché au dangereux avantage d'une célébrité que je maudis. Quand on est un homme public, il faut être un homme puissant, ou l'on est écrasé de tous les côtés. J'ai des protecteurs dans toute l'Europe, à commencer par le roi de Prusse, qui est revenu à moi entièrement; mais je me flatte que je n'aurai aucun besoin de ces appuis; je crois avoir pris mes mesures pour mourir tranquille.

Je conviens de tout ce que vous me dites sur ces plats huguenots et sur leurs impertinentes assemblées. Savez-vous bien qu'ils m'aiment à la folie, et que, si j'étais parmi eux, j'en ferais ce

1. C'est le second volume de l'*Histoire du Père La Chaise*, 1696, deux vol. in-12.

que je voudrais ? Cela paraît ridicule, mais je ne désespérerais pas de les empêcher d'aller au désert. A l'égard de cette pauvre famille d'Espinass¹, voyez ce que vous pouvez faire sans compromettre votre crédit. Il me semble que quand on délivre un homme des galères, il ne faut pas le condamner à mourir de faim. On doit faire grâce entière. Il faut lui rendre son bien. J'ose encore vous conjurer de dire un mot à M. de Saint-Florentin. Vous ne lui direz pas sans doute que c'est moi qui vous en ai supplié.

Me permettez-vous de mettre dans votre paquet, qui est déjà bien long, un petit mot pour M^{me} de Saint-Julien ?

Agréez mon profond respect et mon attachement inviolable.

6548. — A MADAME DE SAINT-JULIEN².

A Ferney, 28 octobre.

Je ne sais, madame, si vous avez reçu une lettre que j'eus l'honneur de vous adresser à la Grange-Batelière, il y a environ un mois. Il me souvient que dans le temps où vous honorâtes mon couvent de votre apparition, vous me dîtes que les lettres qu'on vous écrivait étaient quelquefois reçues par votre ex-mari ; il aura vu que je suis un galant presque aussi dangereux que Moncrif, quoique je ne sois pas si bien coiffé que lui, et voilà à peu près tout ce qu'il aura vu. Je crois que je vous parlais encore d'un galérien. Enfin, je suis curieux de savoir si ma lettre vous est parvenue : je serais encore plus curieux, madame, d'apprendre si vous êtes heureuse, si votre brillante imagination vous fait goûter les plaisirs des illusions, ou si vous en avez de réels ; si vous tuez des perdrix ou si vous vous contentez de tuer le temps ; si vous avez vu M^{lle} Durancy³ et si vous en avez été contente ; si vous avez lu le procès de Hume et de Jean-Jacques, et s'il vous a fait bâiller.

N'allez-vous pas mettre M. Thomas de l'Académie ? L'abbé de Voisenon ne lui refusera pas sa voix ; le public lui donne la sienne. Pour moi, madame, je vous donne la mienne : car vous avez plus de goût et d'esprit que toute notre Académie ensemble.

1. Voyez lettre 6530.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. De la Comédie française. Elle avait d'abord débuté sans succès à l'Opéra. Il paraît qu'elle ne fut pas meilleure comédienne que chanteuse. Aussi M^{lle} Durancy est-elle moins connue par son talent que par un jeu de mots un peu leste de Sophie Arnould sur son nom. (A. F.)

Je suis bien content de M. le duc de Choiseul ; c'est une belle âme. Je me mets à vos pieds, madame.

6549. — A M. DAMILAVILLE.

28 octobre.

On aurait bien dû m'avertir, mon cher ami, que j'étais fourré dans la querelle du philosophe bienfaisant¹, et du petit singe ingrat². Vous savez que je vous ai toujours dit que je ne connaissais pas cette lettre³ qu'on prétend que j'avais écrite à Jean-Jacques. Si vous la retrouvez, faites-moi le plaisir de me l'envoyer ; je veux voir si cette lettre est aussi plaisante que je le souhaite. Renvoyez-moi donc les trois lettres de ce Huron, écrites à M. du Theil.

Le projet de ce pauvre Boursier ne reste sans exécution que parce que vous ne lui fournissez pas les secours nécessaires. S'il avait seulement deux personnes de votre caractère, il se flatterait bien de réussir. Ces deux personnes ne risqueraient rien de faire le voyage. Est-il possible que personne ne veuille entreprendre une chose si importante et si aisée, lorsqu'on est sûr de la plus grande protection !

Point de nouvelles de Meyrin⁴. Êtes-vous bien sûr que le paquet a été mis à la diligence ? Mes maladies augmentent tous les jours. Je m'imagine que l'élixir de Boursier pourrait seul me faire du bien ; mais il faudrait que ce fût vous qui le préparassiez.

Je vous prie, mon cher ami, de faire mettre une enveloppe à la lettre de M. d'Alembert⁵, et d'envoyer l'autre⁶ à son adresse.

Comme je vous embrasse !

6550. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 29 octobre.

Puissiez-vous, mon chevalier, passer par chez nous en allant en Italie avec M. Duclos ; et quand vous serez à Ferney, puissent les neiges et les glaces vous boucher tous les chemins !

1. Hume, qui avait obtenu du roi d'Angleterre une pension pour J.-J. Rousseau.

2. J.-J. Rousseau.

3. *La Lettre au docteur Pansophe.*

4. Voyez lettres 6543 et 6572.

5. Elle manque.

6. Celle à Richelieu, n° 6547.

J'ai lu le procès de l'ingratitude contre la générosité. Ce Jean-Jacques me paraît un charlatan fort au-dessus de ceux qui jouent sur les boulevards. C'est une âme pétrie de boue et de fiel. Il mériterait la haine, s'il n'était accablé du plus profond mépris.

On m'a mandé beaucoup de bien de M^{lle} Durancy¹. Le public, qui d'abord l'avait mal reçue, a changé d'avis. Cela lui arrive souvent à ce bon public ; c'est une assemblée de fous qui devient sage à la longue.

Recevez, mon chevalier, mes tendres remerciements de votre souvenir, et les sincères compliments de M^{me} Denis, et de tout notre petit ermitage.

6551. — A M. DAMILAVILLE.

29 octobre.

Point de nouvelles de Meyrin², mon cher ami ; mais j'en ai du moins reçu du prophète Élie. Il dit qu'il a fini à la fin son factum pour les Sirven³ ; qu'à son retour à Paris, il va le faire signer par des avocats, et le faire imprimer. Dieu le veuille ! Je vois qu'il est occupé d'affaires intéressantes et épineuses. Son procès devenu personnel contre M^{me} de Roncherolles, son autre procès pour les biens que réclame madame sa femme⁴, me font une extrême peine. Mais enfin nous avons entrepris l'affaire des Sirven, il faut en venir à bout. Nous aurons gagné notre procès, si cette aventure sert à inspirer la tolérance et l'humanité à des cœurs barbares qui ne les ont point connues.

Mandez-moi ce qu'on pense du procès de l'ingratitude contre la bienfaisance. Ce charlatan de Jean-Jacques n'est-il pas le mépris de tous ceux qui ont le sens commun, et l'exécration de ceux qui ont un cœur ? Mes deux conseillers⁵ sont partis, mais l'un s'en va à sa terre d'Hornoy, l'autre à son abbaye. J'espère que vous les verrez cet hiver. Puisque je ne jouis pas de la con-

1. Madeleine-Céleste de Frossac, connue sous le nom de M^{lle} Durancy, née en 1746, avait débuté en 1759, au Théâtre-Français, qu'elle abandonna pour l'Opéra, où elle parut en juin 1762. Elle rentra, le 13 octobre 1766, sur la scène française, qu'elle quitta de nouveau en 1767 pour retourner à l'Opéra, où elle resta jusqu'à sa mort, arrivée le 28 décembre 1780. (B.)

2. Voyez lettre 6572.

3. Voyez une note sur la lettre 6487.

4. Voyez lettre 6528.

5. D'Hornoy, petit-neveu de Voltaire, et Mignot, neveu de Voltaire.

solation de votre société, il faut au moins que ma famille en jouisse.

Informez-vous, je vous prie, de ce qu'est devenu le paquet de Meyrin. Ne l'aurait-on pas fait partir par les rouliers, au lieu de le mettre à la diligence? Délivrez-moi de cette inquiétude.

On annonce un livre qui me tente; il est intitulé *Recherches des découvertes attribuées aux modernes*¹. Envoyez-le moi, je vous prie, s'il en vaut la peine.

Voulez-vous bien faire dire à Merlin qu'il se prépare à payer, au commencement de l'année prochaine, les mille livres qu'il doit à son correspondant de Genève? Ces mille livres appartiennent au sieur Wagnière. Merlin en devait payer cinq cents au mois de juin passé. J'en ai le billet; je le chercherai quand je me porterai mieux, et je vous l'enverrai.

Bonsoir, mon cher ami. Voici une lettre² que je vous prie de faire remettre chez M. Élie de Beaumont.

Renvoyez-moi donc les lettres de Jean-Jacques.

6552. — A M. GIUSEPPE COLPANI³,

A BRESCIA.

29 octobre 1766, au château de Ferney.

. Vejanus armis
Herculis ad postem fixis latet abditus agro.

Et moi, monsieur, je dis : *Perit abditus agro*. Je perds la vue, je perdrai bientôt la vie; je n'ai pu lire qu'avec une extrême peine vos beaux vers, et lorsque enfin je les ai déchiffrés, j'ai admiré, mais j'ai rougi, honteux de mériter si peu vos éloges, plus honteux encore de n'y répondre que par cette malheureuse prose que je suis obligé de dicter, mais pénétré d'estime pour votre mérite, et de reconnaissance pour vos bontés; tout ce que je puis faire, c'est de vous assurer que vous me serez cher jusqu'au dernier moment de ma vie; je vous remercie, je vous embrasse, et je suis du fond de mon cœur, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE,

gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

1. *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*, par DUTENS, 1766, deux volumes in-8°, réimprimés en 1776, 1812.

2. Elle manque.

3. Même source que la lettre 6225.

6553. — A. M. DAMILAVILLE.

31 octobre.

Mon cher ami, ce pauvre Boursier est bien à plaindre : le paquet de Meyrin, sur lequel il avait fondé tant d'espérances, est sans doute perdu. Voyez, je vous en prie, s'il a été mis à la diligence de Lyon. Il faut que le commissionnaire que vous en avez chargé vous ait trompé. Il n'est nullement vraisemblable que ce paquet ait été égaré. Ayez la bonté de m'envoyer la feuille d'avis ou la copie de cet article du registre de Paris. Je la ferai représenter aux directeurs de Lyon, et je saurai au moins ce que le paquet est devenu. Mandez-moi ce qu'il contenait. Le monde est bien méchant !

Je me flatte qu'il y a quelque lettre de vous en chemin, qui m'apprendra ce qu'on pense dans le monde du procès de l'ingrat Rousseau contre le généreux Hume. Serait-il possible que ce malheureux Jean-Jacques eût encore des partisans à Paris ? Si on m'avait averti que Jean-Jacques me mêlait dans ce procès, et qu'il m'accusait de lui avoir écrit en Angleterre, j'aurais pu vous fournir une petite réponse qui pourrait être le pendant de la lettre de M. Walpole. S'il en était encore temps, je vous enverrais mon petit écrit¹, que vous pourriez joindre aux autres pièces du procès.

Bonsoir, mon très-cher ami ; je suis bien affligé.

6554. — A. M. BERTRAND.

A Ferney, 31 octobre.

Je voudrais, monsieur, que la maison de Lausanne fût encore à moi, elle serait bientôt à vous.

Mais voici ce qui m'arriva : feu M. de Mont-Rond, en faisant son marché avec moi, me demanda combien j'avais encore de temps à vivre ; je me fis fort de vivre neuf ans : cela parut exorbitant, mais je n'en démordis point, et je fis mon marché pour neuf ans ; le contrat fut dressé sur ce pied-là ; les neuf années sont révolues, je vis encore, et M. de Mont-Rond est mort ; la maison ne m'appartient plus. Si j'avais su que vous voulussiez un jour vous transplanter à Lausanne, j'aurais pris le parti de

1. Il s'agit peut-être des *Notes sur la Lettre à M. Hume* ; voyez tome XXVI, page 35.

vivre plus longtemps, et de faire un meilleur marché. Si vous étiez un vrai philosophe, si vous aimiez la retraite, j'ai un petit ermitage auprès de Ferney que je vous céderais de tout mon cœur, et qui ne vous coûterait rien, pas même de remerciements, car cela n'en mérite pas. Mais je vois que vous aimez le grand monde, et que la superbe ville de Lausanne est l'objet de vos plus tendres souhaits. Les miens sont de vous revoir. Je vais prévenir M. d'Alembert¹ de votre arrivée à Paris; il vous connaîtra avant de vous avoir vu : il vaut mieux prendre ce parti que de vous envoyer une lettre pour lui, qui augmenterait le port considérablement.

Le procès de Jean-Jacques contre M. Hume est le procès de l'ingratitude contre la générosité. Jean-Jacques est un monstre. Savez-vous bien que ce fou avait persuadé à ses amis que je cabalais avec vous pour le faire chasser de la Suisse? C'est le plus détestable extravagant que j'aie jamais connu. Cette dernière aventure achève de le couvrir d'opprobre. Je ne crois pas qu'il puisse vivre en Angleterre; il faut qu'il aille chez vos Patagons haut de neuf pieds : quoiqu'il n'en ait qu'environ quatre et demi, il leur prouvera qu'il est plus grand qu'eux.

Adieu, mon cher philosophe; je vous embrasse tendrement. Je serai enchanté de vous revoir.

6555. — DE FRÉDÉRIC.

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

Au château de Weissenstein, près Cassel, le 1^{er} novembre.

Monsieur, madame Galatin vous a dit vrai; j'aime mieux avoir quelques vers sortis de votre plume que de toute autre. L'esprit, et le véritable esprit, y brille partout. *L'Épître à Uranie*² est un ouvrage admirable, et tous ceux à qui le fanatisme et la superstition n'ont pas fermé les yeux pensent comme moi. *La Mule du pape*³ est charmante, on y découvre aisément son auteur. Personne n'est en état de dire de si jolies choses, et de leur donner une tournure si agréable.

Les prédicants calvinistes sont un peu (à ce qu'il m'a paru pendant le peu de séjour que j'ai fait à Genève) brouillés avec eux-mêmes sur des points capitaux de la religion.

J'ai fait depuis quelque temps des réflexions sur Moïse et sur quelques histoires du Nouveau Testament, qui m'ont paru être justes. Est-ce que

1. Cette lettre à d'Alembert manque.

2. Voyez cette pièce, tome X.

3. Tome IX.

Moïse ne serait pas un bâtard de la fille de Pharaon que cette princesse aurait fait élever ? Il n'est pas à croire qu'une fille de roi ait eu tant de soin d'un enfant Israélite, dont la nation était en horreur aux Égyptiens. Le serpent d'airain ne ressemble pas mal au dieu Esculape; les chérubins, au sphinx; les bœufs, qui étaient sous la mer d'airain où les Israélites faisaient les ablutions, au dieu Apis. Enfin il paraît que Moïse avait donné à ce peuple beaucoup de cérémonies religieuses qu'il avait prises de la religion des Égyptiens. Pour ce qui est du Nouveau Testament, il y a des histoires dans lesquelles je souhaiterais d'être mieux instruit. Le massacre des innocents me paraît incompréhensible. Comment le roi Hérode aurait-il pu faire égorger tous ces petits enfants, lui qui n'avait pas le droit de vie et de mort, comme nous le voyons dans l'histoire de la Passion, et que ce fut Ponce-Pilate, gouverneur des Romains, qui condamna Jésus-Christ à la mort ? Pourquoi est-ce que Josèphe n'en parle pas, ni aucun écrivain romain ? La prière au jardin des Olives me paraît aussi un miracle de ce qu'elle est parvenue jusqu'à nous : car les apôtres ont dormi, le Seigneur les a éveillés jusqu'à trois fois ; à la troisième fois, Judas, avec sa cohorte, vint pour l'enlever; ainsi il n'a pas pu leur faire part de cette prière. L'ascension me paraît une histoire qui n'est pas bien claire. L'évangéliste saint Matthieu, qui est le plus précis des quatre dans sa narration, n'en dit pas un mot. Saint Marc le fait monter au ciel d'une chambre où les onze apôtres étaient à table; saint Luc, du chemin de Béthanie; saint Jean n'en parle pas; et le premier chapitre des *Actes des apôtres* le fait monter au ciel d'une haute montagne où une nue descendit pour l'enlever. Que je serais charmé si je pouvais m'entretenir ici avec vous sur toutes ces choses, comme vous me le faites espérer ! Soyez toujours persuadé que je ne négligerai aucune occasion où je pourrai vous réitérer de bouche les assurances de l'amitié sincère et de la parfaite considération avec lesquelles je suis votre, etc.

FRÉDÉRIC I.

6556. — A M. DAMILAVILLE.

3 novembre.

Je reçois votre lettre du 27, mon cher et vertueux ami. Vous ne me mandez point ce que pense le public de la folie et de l'ingratitude de Jean-Jacques. Il semble qu'on ait trouvé de l'éloquence dans son extravagante lettre à M. Hume. Les gens de lettres ont donc aujourd'hui le goût bien faux et bien égaré. Ne savent-ils pas que la première loi est de conformer son style à son sujet ? C'est le comble de l'impertinence d'affec-

1. Beuchot a réimprimé ici la lettre du duc de La Vallière, du 1^{er} novembre 1766, imprimée comme *Certificat* dans l'*Appel au public*. Voyez tome XXV, page 582.

ter de grands mots quand il s'agit de petites choses. La lettre de Rousseau à M. Hume est aussi ridicule que le serait M. Chicaneau¹, s'il voulait s'exprimer comme Cinna et comme Auguste. On voit évidemment que ce charlatan, en écrivant sa lettre, songe à la rendre publique. L'art y paraît à chaque ligne ; il est clair que c'est un ouvrage médité, et destiné au public. La rage d'écrire et d'imprimer l'a saisi au point qu'il a cru que le public, enchanté de son style, lui pardonnerait sa noirceur, et qu'il n'a pas hésité à calomnier son bienfaiteur dans l'espérance que sa fausse éloquence fera excuser son infâme procédé.

L'enragé qu'il est, m'a traité beaucoup plus mal encore que M. Hume ; il m'a accusé auprès de M. le prince de Conti et de M^{me} la duchesse de Luxembourg, de l'avoir fait condamner à Genève, et de l'avoir fait chasser de Suisse. Il le dit en Angleterre à qui veut l'entendre. Ce n'est pas qu'il le croie ; mais c'est qu'il veut me rendre odieux. Et pourquoi veut-il me rendre odieux ? parce qu'il m'a outragé, parce qu'il m'écrivit, il y a plusieurs années, des lettres insolentes et absurdes, pour toute réponse à la bonté que j'avais eue de lui offrir une maison de campagne auprès de Genève. C'est le plus méchant fou qui ait jamais existé. Un singe qui mord ceux qui lui donnent à manger est plus raisonnable et plus humain que lui.

Comme je me trouve impliqué dans ses accusations contre M. Hume, j'ai été obligé d'écrire à cet estimable philosophe² un détail succinct de mes bontés pour Jean-Jacques, et de la singulière ingratitude dont il m'a payé. Je vous en enverrai une copie.

En attendant, je vous demande en grâce de faire voir à M. d'Alembert ce que je vous écris. Il s'est cru obligé de se justifier³ de l'accusation intentée contre lui par Jean-Jacques d'avoir voulu se moquer de lui. L'accusation que j'essuie depuis près de deux ans est un peu plus sérieuse. Je serais un barbare si j'avais en effet persécuté Rousseau ; mais je serais un sot, si je ne prenais pas cette occasion de le confondre, et de faire voir sans réplique qu'il est le plus méchant coquin qui ait jamais déshonoré la littérature.

1. Personnage de la comédie des *Plaideurs*.

2. Voyez tome XXVI, page 29.

3. La *Déclaration* de d'Alembert n'a pas été recueillie dans ses *Oeuvres* : elle a été imprimée à la suite de l'*Exposé succinct*, etc. ; voyez une note sur la lettre 6537.

Ce qui m'afflige, c'est que je n'ai aucune nouvelle de Meyrin. Je me porte toujours fort mal. Je vous embrasse tendrement et douloureusement.

6557. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Sans-Souci, 3 novembre.

Je ne suis pas le seul qui remarque que le génie et les talents sont plus rares en France et en Europe, dans notre siècle, qu'à la fin du siècle précédent. Il vous reste trois poètes, mais qui sont du second ordre : La Harpe, Marmontel et Saint-Lambert. Les injustices qui se font à Abbeville n'empêchent pas qu'un Parisien de génie n'achève une bonne tragédie.

Il est sans doute affreux d'égorger des innocents avec le glaive de la loi ; mais la nation en rougit ; mais le gouvernement pensera sans doute à prévenir de tels abus. Il faut encore considérer que plus un État est vaste, plus il est exposé à ce que des subalternes abusent de l'autorité qui leur est confiée. Le seul moyen de l'empêcher est d'obliger tous les tribunaux du royaume de ne mettre en exécution les arrêts de mort qu'après qu'un conseil suprême a revu les procédures et confirmé leur sentence.

Il me semble que le jeune poète auteur du *Triumvirat* n'a pas plus que soixante-treize ans. J'en juge ainsi, parce qu'un commençant ne connaît ni ne sent des nuances aussi fines qu'il en est dans le caractère d'Octave ; que les deux actes que j'ai lus sont sans déclamation, et d'une simplicité qui ne plaît qu'après avoir épuisé toutes les fusées de la rhétorique. En supposant même qu'un jeune homme ait fait cet ouvrage, il est sûr qu'un sage l'a retouché et refondu. Vous m'en avez donné trop et trop peu pour vous arrêter en si beau chemin. Je vous compare aux rois : il en coûte à obtenir leur premier bienfait ; celui-là donné, on les accoutume à donner de même.

J'ai lu votre article *Julien*¹ avec plaisir. Cependant j'aurais désiré que vous eussiez plus ménagé cet abbé de La Bletterie : tout dévot, tout janséniste qu'il est, il a rendu le premier hommage à la vérité ; il a rendu justice, quoique avec des ménagements qu'il lui convenait de garder ; il a rendu justice, dis-je, au caractère de Julien. Il ne l'a point appelé *apostat*. Il faut tenir compte à un janséniste de sa sincérité. Je crois qu'il aurait été plus adroit de lui donner des éloges, comme on applaudit à un enfant qui commence à balbutier, pour l'encourager à mieux faire.

Le passage d'Ammien Marcellin est interpolé sans doute : vous n'avez, pour vous en convaincre, qu'à lire ce qui précède et ce qui suit. Ces deux phrases se lient si bien que la fraude saute aux yeux. C'était le bon temps dans les premiers siècles : on accommodait les ouvrages à son gré. Josèphe s'en est ressenti également, l'Évangile de Jean de même. Tout ce qui

1. Dans l'édition de 1767 du *Dictionnaire philosophique*, Voltaire avait ajouté l'article JULIEN (voyez tome XIX, page 541), qu'il revit et reproduisit en 1769, sous le titre de *Portrait de l'empereur Julien* (voyez tome XXVIII, page 2.)

m'étonne, c'est que messieurs les correcteurs ne s'en soient pas aperçus de certaines incongruités qu'ils auraient pu rectifier avec un coup de plume, comme la double généalogie, la prophétie dont vous faites mention, et nombre d'erreurs de noms de villes, de géographie, etc., etc. : les ouvrages marqués au sceau de l'humanité, c'est-à-dire de bévues, d'inconséquences, de contradictions, devaient ainsi se déceler eux-mêmes. L'abrutissement de l'espèce humaine, durant tant de siècles, a prolongé le fanatisme. Enfin vous avez été le Bellérophon qui a terrassé cette Chimère.

Vivez donc pour achever d'en disperser les restes. Mais surtout songez que le repos et la tranquillité d'esprit sont les seuls biens dont nous puissions jouir durant notre pèlerinage, et qu'il n'est aucune gloire qui en approche. Je vous souhaite ces biens, et je jure par Épicure et par Aristide que personne de vos admirateurs ne s'intéresse plus que moi à votre félicité.

FÉDÉRIC.

6558. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 novembre.

Mes divins anges, pour peu que l'état où je suis continue ou empire, vous serez mal servis. Il faut de la force pour traiter le beau sujet, l'intéressant sujet, mais le difficile sujet que j'ai trouvé¹. J'ai besoin d'une santé que je n'ai pas ; j'ai besoin surtout du recueillement et de la tranquillité qu'on m'arrache. Le couvent que j'ai bâti pour vivre en solitaire ne désemplit point d'étrangers ; et vous savez quelles horreurs, soit de Paris, soit d'Abbeville, ont troublé mon repos et affligé mon âme.

Voilà encore ce malheureux charlatan J.-J.-Rousseau qui sème toujours la tracasserie et la discorde dans quelque lieu qu'il se réfugie. Ce malheureux a persuadé à quelques personnes du parti opposé à celui de M. Hume que je m'entendais contre lui avec ce même Hume qui l'a comblé de bienfaits. Ce n'est pas assez de le payer de la plus noire ingratitude, il prétend que je lui ai écrit à Londres une lettre insultante², moi qui ne lui ai pas écrit depuis environ neuf ans. Il m'accuse encore de l'avoir fait chasser de Genève et de Suisse ; il me calomnie auprès de M. le prince de Conti et de M^{me} la duchesse de Luxembourg³ ; il me force enfin de m'abaisser jusqu'à me justifier de ces ridicules et odieuses imputations. La vie d'un homme de lettres est un combat perpétuel, et on meurt les armes à la main.

1. *Les Scythes*, dont il a déjà parlé dans la lettre 6521.

2. *La Lettre au docteur Pansophe*.

3. Voyez la lettre à cette dame, du 9 janvier 1765, tome XLIII.

Cela ne m'empêchera pas de traiter mon beau sujet, pourvu que la nature épuisée accorde encore cette consolation à ma vieillesse. Je serai soutenu par l'envie de faire quelque chose qui puisse vous plaire.

La troupe de Genève, qui n'est pas absolument mauvaise, se surpassa hier en jouant *Olympie*; elle n'a jamais eu un si grand succès. La foule qui assistait à ce spectacle le redemanda pour le lendemain à grands cris. Je suis persuadé que M^{lle} Durancy ferait réussir bien davantage *Olympie* à Paris; et, par tout ce que j'apprends d'elle, je juge qu'elle jouerait mieux le rôle d'Olympie que mademoiselle Clairon. Tâchez de vous donner ce double plaisir; mais je vous avoue que je voudrais qu'on ne retranchât rien à la pièce. Toute mutilation énerve le corps et le défigure. Je n'ai point vu la représentation donnée à Genève; je ne sors guère de mon lit depuis longtemps, mais je sais qu'on a joué la pièce d'après l'édition des Cramer, et je suis un peu déshonoré à Paris par l'édition de Duchesne.

Au reste, mes anges ne manqueront pas de pièces de théâtre. M. de Chabanon est bien avancé¹; La Harpe vient demain travailler chez moi. Si je vous suis inutile, mes élèves ne vous le seront pas.

J'espère enfin qu'Élie de Beaumont va faire jouer la tragédie des Sirven. Il est comme moi : il a été accablé de tracasseries et de chagrins, mais il travaille à sa pièce.

Vous m'assurez, mes divins anges, que M. le duc de Praslin trouve bon que j'emploie la protection dont il m'honore auprès de M. du Clairon², commissaire de la marine à Amsterdam, au sujet de ces lettres défigurées que l'éditeur³ de Rousseau a imprimées, et des notes infâmes dans lesquelles le seul Rousseau est loué, et presque toute la cour de France traitée d'une manière indigne et punissable. Ces notes ont été faites à Paris, et il ne serait pas mal de connaître le scélérat. Un mot d'un premier commis, au nom de M. le duc de Praslin, suffirait à M. du Clairon.

Que mes anges agréent toujours ma tendresse inaltérable et respectueuse.

1. Dans sa tragédie d'*Eudoxie*, en cinq actes et en vers, imprimée en 1760, sans avoir été représentée.

2. Voyez la lettre 6561.

3. Marc-Michel Rey, libraire de Rousseau à Amsterdam. Le volume de *Lettres* dont Voltaire se plaint ne porte pas le nom d'Amsterdam, mais celui de Genève. L'annotateur était J.-B. Robinet; voyez tome XXV, page 579.

6559. — A M. LACOMBE ¹.

3 novembre.

Je me flatte, monsieur, qu'il y a en chemin quelque paquet de vous, et que vous n'avez pas abandonné mon ami.

Je vous prie de me dire quel est l'auteur des *Plagiats de J.-J. Rousseau* ². Ce livre se débite chez Durand, rue Saint-Jacques. Faites-moi le plaisir de vous en informer.

Savez-vous quel est l'imprimeur du procès de l'ingrat Jean-Jacques contre son bienfaiteur M. Hume ? On dit que les pièces du procès couvrent Jean-Jacques de ridicule et d'opprobre, et qu'enfin ce Diogène genevois est démasqué.

Adieu, monsieur, n'oubliez pas un homme qui vous aime véritablement.

6560. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 3 novembre.

Vous êtes donc, monsieur, tout à travers les ruines de l'empire romain, et vous faites pleurer votre Eudoxie sur les décombres de Rome. Quand aurai-je le plaisir de mêler mes larmes aux siennes ? quand pourrai-je lire cet ouvrage, auquel je m'intéresse presque autant qu'à son auteur ? Quelque bon qu'il soit, il sera fort difficile qu'il soit aussi aimable que vous.

Vous prétendez donc que j'ai été amoureux dans mon temps tout comme un autre ? Vous pourriez ne vous pas tromper. Qui-conque peint les passions les a ressenties, et il n'y a guère de barbouilleur qui n'ait exploité ses modèles. Voyez J.-J. Rousseau : il traite avec lui la belle M^{lle} Levasseur, sa blanchisseuse, âgée de cinquante ans, à laquelle il a fait trois enfants, qu'il a pourtant abandonnés pour s'attacher à l'éducation du seigneur Émile, et pour en faire un bon menuisier. C'est un grand charlatan et un grand misérable que ce J.-J. Rousseau. J'aime mieux la charlatane M^{lle} Durancy, qui enchante le public, et à laquelle vous confiez probablement le rôle d'Eudoxie ou Eudocie.

Jouissez, monsieur, de tous vos talents, qui font votre gloire et votre bonheur. Jouissez de vos passions, partagez-vous entre le travail et les plaisirs, et n'oubliez pas un vieux solitaire si sensiblement pénétré de tout ce que vous valez.

M^{me} Denis vous fait mille tendres compliments.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Dom Cajot, bénédictin.

6561. — A. M. DU CLAIRON¹.

Au château de Ferney, 4 novembre.

Lorsque j'eus l'honneur de vous écrire², monsieur, je n'avais point encore lu la page 166, où l'auteur des notes a l'insolence et la mauvaise foi de vous accuser d'avoir volé le manuscrit de la tragédie de *Cromwell* à M. Morand votre ami³.

J'avais parcouru seulement quelques endroits de cet ouvrage punissable. J'avais surtout remarqué la page 16 des trois lettres ajoutées après coup à l'édition⁴; on lit ces mots dans cette page 16 : « Il est donc presque impossible, mon cher Philinte, qu'il y ait jamais un grand homme parmi nos rois, puisqu'ils sont abrutis et avilis dès le berceau par une foule de scélérats qui les environnent et les obsèdent jusqu'au tombeau. »

J'étais indigné, avec non moins de raison, de voir une lettre, que j'avais écrite en 1761 à M. Deodati, défigurée d'une manière bien cruelle. On y déchire M. le prince de Soubise⁵, à qui j'avais donné les plus justes éloges. On l'insulte avec la malignité la plus outrageante : c'est à la page 98.

Il y a vingt atrocités pareilles contre des ministres, contre des hommes en place ; j'ai été forcé de recourir au témoignage de ceux à qui j'avais écrit ces lettres, que le faussaire a falsifiées. Vous sentez, monsieur, combien il est important de mettre un frein, si on peut, à ces iniquités qui déshonorent la librairie. Je ne vous dirai pas que votre intérêt vous y engage, ce serait peut-être une raison pour vous empêcher d'agir ; mais il importe de découvrir un scélérat qui a insulté les plus grands seigneurs du royaume.

Vous êtes à portée de le découvrir, soit en tirant ce secret de Marc-Michel Rey, imprimeur de Jean-Jacques Rousseau, soit en vous adressant à Messieurs les bourgmestres d'Amsterdam. Je puis

1. Antoine Maillet du Clairon, né près de Mâcon le 16 novembre 1721, est mort à Paris le 16 novembre 1809. Il était, en 1766, commissaire de la marine à Amsterdam. Outre quelques écrits en prose, il a composé une tragédie de *Cromwell*, et traduit de l'anglais de Brooke une tragédie de *Gustave Wasa*, 1766, in-8°.

2. On n'a pas retrouvé jusqu'ici cette première lettre à du Clairon. Elle était du mois d'octobre; voyez n° 6529.

3. En rapportant cette accusation page 166, Robinet ajoutait même que tous les amis de Morand y ajoutaient foi.

4. Ces trois lettres ajoutées étaient données comme attribuées à Montesquieu; voyez tome XXV, page 583.

5. Voyez la lettre 6491.

vous assurer, monsieur, que les ducs de Choiseul et de Praslin ne vous sauront pas mauvais gré des soins que vous aurez pris pour arrêter ces infamies. Ils sont trop grands, à la vérité, pour être sensibles aux satires d'un malheureux, qui ne mérite que le mépris ; mais ils sont trop justes et trop amis du bon ordre pour ne pas réprimer une audace trop longtemps soufferte.

Pour moi, monsieur, je vous avoue que ce petit événement, tout désagréable qu'il est, me laisse une grande consolation dans le cœur, puisqu'il a servi à renouer notre correspondance, et qu'il me donne une occasion de vous renouveler les sentiments de la véritable estime que vous m'avez inspirée, et de vous dire avec combien de vérité j'ai l'honneur d'être de tout mon cœur, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

6562. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL¹.

5 novembre.

Nous verrons, mes anges, si ce petit paquet sera encore soufflé comme les autres. Vous connaîtrez J.-J. Rousseau ; il est digne de se lier en Angleterre avec d'Éon et Vergy². Il est vrai qu'il n'y a point de galères en Angleterre ; mais les Anglais ont des îles et possèdent le grand pays du Canada, où ces messieurs ne figureraient pas mal parmi les Hurons.

Les Genevois sont devenus fous d'*Olympie* ; on la joue tous les jours, et à trois heures il n'y a plus de place. Tâchez donc que cet hiver M^{lle} Durancy puisse inspirer à Paris la même folie. Tout le monde a vu *Olympie*, hors moi, qui suis dans mon lit. Ne pourrai-je vous donner encore une tragédie avant de finir ma carrière ? il faudrait que les fripons de la littérature ne dérangeassent pas mon repos et ne me fissent pas perdre un temps précieux. Je suis enchanté de M. Marin, et je vois, par les services qu'il me rend, combien il vous est dévoué.

Respect et tendresse.

6563. — A M. DAMILAVILLE.

5 novembre.

J'espère, mon cher ami, que ce petit paquet vous parviendra. Celui de Meyrin est perdu, à ce que je vois. Je ne sais pas ce

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Qui publiaient des factums contre l'ambassadeur de France.

qu'il contenait ; mais si ce sont des choses qui vous intéressent, vous et ce pauvre M. Boursier, il faut ne rien négliger pour en savoir des nouvelles.

Il arrive quelquefois que de petits paquets restent dans un coin, et sont négligés par les commis de la diligence. Il se peut aussi que vous ayez oublié de faire écrire ce que le paquet contenait. L'inadvertance d'un cocher peut encore être cause de cette perte. J'ai écrit à Lyon, agissez à Paris ; mettez-moi au fait, et tâchons de retrouver notre paquet.

On a joué *Olympie* cinq jours de suite à Genève. Vous voyez que Jean-Jacques a eu raison de dire que je corrompais sa république¹. Je n'ai pas été témoin de cette horrible dépravation de mœurs. Je suis toujours dans mon lit, et toujours me consolant par votre amitié.

Mais renvoyez-moi donc les trois lettres de Jean-Jacques². Je m'étais trompé sur les dates ; il faut que je les vérifie. Bonsoir, mon cher, je n'en peux plus.

6564. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

6 novembre.

J'ai l'honneur, monsieur, de vous renvoyer les *lettres originales du très-original Jean-Jacques*³. Ne pensez-vous pas qu'il serait convenable que je demandasse à M. le duc de Choiseul la permission de faire imprimer l'extrait de ces lettres, et de mettre au bas : *Par ordre exprès du ministère de France* ? Ne serait-ce pas en effet un opprobre pour ce ministère qu'un homme tel que Jean-Jacques Rousseau eût été secrétaire d'ambassade ? Les aventures de d'Éon, de Vergy, de Jean-Jacques, sont si déshonorantes qu'il ne faut pas ajouter à ces indignités le ridicule d'avoir eu un Rousseau pour secrétaire nommé par le roi. Je m'en rapporte à Son Excellence. J'ose me flatter qu'il pensera comme vous et comme moi sur cette petite affaire, et je vous supplie de m'envoyer ses ordres et les vôtres. J'écris à M. le duc de Choiseul ; il n'est pas juste que Jean-Jacques passe pour avoir été une espèce de ministre de France, après avoir dit dans son *Contrat insocial*, page 163 : « Que ceux qui parviennent dans les monarchies ne sont⁴ que

1. Voyez tome XL, page 423.

2. Voyez tome XXVI, page 33.

3. Voyez *ibid.*

4. Le texte du *Contrat social*, livre III, chapitre vi, porte : « Ne sont le plus souvent. »

de petits brouillons, de petits intrigants, à qui les petits talents qui font parvenir aux grandes places ne servent qu'à montrer leur ineptie aussitôt qu'ils y sont parvenus. »

Je ne sais si monsieur l'ambassadeur pourrait en dire un mot dans sa dépêche ; je m'en remets à sa prudence, à ses bontés, et à la bienveillance dont il daigne m'honorer.

Par ma foi, monsieur, vous aurez de ma part du respect autant que d'amitié ; mais je vous demande en grâce de ne vous plus servir de ces formules qui blessent le cœur, et un cœur qui est à vous.

VOLTAIRE.

6565. — A M. DAMILAVILLE.

7 novembre.

Pas la moindre nouvelle de Meyrin, mon cher ami, et la tête me tourne. Nous avons ici les lettres originales de Jean-Jacques ¹, écrites de sa main. Monsieur l'ambassadeur me les a fait voir. Le secrétaire d'ambassade n'y parle que des coups de bâton que M. le comte de Montaigu voulut lui faire donner. M. du Theil ne répondit point à ses lettres, et lui donna l'aumône. Ce secrétaire d'ambassade, ce grand ministre, était copiste chez M. le comte de Montaigu, à deux cents livres de gages. Voilà un plaisant philosophe ! Diderot lui crierait-il encore : *O Rousseau !* dans le *Dictionnaire encyclopédique* ? Les enfants crient en Angleterre : *O Rousseau !* mais dans un autre sens.

Au nom de Dieu, songez à votre paquet, et dites-moi ce que vous pensez de M^{lle} Durancy.

P. S. Consolons-nous, consolons-nous ; le paquet est arrivé. On avait oublié de le mettre à Meyrin ; on l'a porté à Genève, où il est resté. Il m'arrive. L'adresse était à Genève, voilà la source de tout le malentendu, et d'un si long délai.

Le pauvre Boursier a versé des larmes en lisant la lettre de votre ami. Pour lui, il a fait son marché ; il est prêt à partir à la première occasion. Il dit qu'il mourra avec le regret de n'avoir point vu l'homme du monde qu'il vénère le plus. Il fera toutes vos commissions exactement et sans délai.

Mon cher ami, je n'ai pu lire votre lettre sans des transports de tendresse et d'horreur.

1. Voyez tome XXVI, page 33.

2. Article ENCYCLOPÉDIE.

Comment vouliez-vous que je visse votre jeune joueur de clavier ? M^{me} Denis était malade. Il y a plus de six semaines que je suis au lit. Ah ! nous sommes bien loin de donner des fêtes. Quand revient le défenseur des Calas et des Sirven ? Il est indispensable qu'il donne son mémoire au plus vite.

Je vous serre entre mes bras malades. Embrassez pour moi vos amis.

6566. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

Je n'ai cru, mon cher monsieur, qu'il fallait une permission de M. le duc de Choiseul qu'au cas qu'on niât les lettres écrites en 1744, et qu'on se servît du prétexte des dates erronées pour crier au faussaire. C'est une précaution que j'ai cru devoir prendre. Je l'ai soumise aux lumières de monsieur l'ambassadeur et aux vôtres, et à celles de M. Hennin. Ces pauvres natifs m'ont appris à ne rien faire de ma tête ; mais puisqu'on *rend justice au caractère de Jean-Jacques, tout est fini*. Il restait à faire voir que ce malheureux sophiste *n'a pas écrit douze pages de suite où il y ait le sens commun*, et qu'il n'y a jamais eu de réputation plus usurpée ; mais ce n'est pas là mon affaire. Je sais attendre, et j'attendrai surtout que les vingt-quatre *perruques*¹, qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez, me rendent justice. Je suis assez content que vous me la rendiez. Il y a plus de repos dans mon cœur que dans Genève ; comptez, monsieur, qu'il y a aussi une amitié respectueuse pour vous dans ce vieux cœur que vous avez gagné.

VOLTAIRE.

6567. — A M. HELVÉTIUS.

A Ferney, 7 novembre.

Connaissez ce malheureux Jean-Jacques ; voyez quel a été le prix de vos bienfaits². On a découvert bien d'autres infamies.

1. Mozart. Voyez *Voltaire musicien*, par M. Ed. Van der Straeten, Paris, 1878, in-8°, page 23. Beuchot écorche ce glorieux nom, et écrit *Mazar*.

2. Le petit conseil de la république de Genève était composé de vingt-cinq personnes.

3. Voltaire envoyait à Helvétius le *Recueil de Lettres de M. J.-J. Rousseau et autres pièces*, etc. ; 1766, in-12. On y trouve une lettre de Montmolin, du 25 septembre 1762, où il est question d'une réfutation projetée par Rousseau du livre d'Helvétius, intitulé *De l'Esprit* ; voyez pages 51 et 53.

Je ne pouvais deviner pourquoi il conseillait à Émile d'épouser la fille du bourreau ; mais je vois bien à présent que c'était pour se faire un ami dans l'occasion.

Adieu ; souvenez-vous que Judas n'a pas décrédité les apôtres.

6568. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 novembre.

Vraiment cela n'allait pas mal ; j'étais en train. Je me disais : Il y a là des choses qui plairont à mes anges ; cette idée me soutenait. Mais, ô mes anges ! les tracasseries viennent en foule : elles tarissent la source qui commençait à couler. On me conteste la turpitude de notre ami Jean-Jacques. On soutient que Jean-Jacques était secrétaire d'ambassade à Venise, et qu'il avait seul le secret du ministère. M. le chevalier de Taulès m'a apporté les originaux des lettres de Jean-Jacques, où il n'est question que de coups de bâton, et point du tout de politique. Il est avéré que ce grand homme, loin d'avoir le secret de la cour, était copiste chez M. le comte de Montaigu, à deux cents livres de gages. Monsieur l'ambassadeur et M. le chevalier de Taulès sont d'avis qu'on imprime ces lettres pour les joindre à l'éducation d'Émile, dès qu'Émile sera reçu maître menuisier, et qu'il aura épousé la fille du bourreau.

Je conçois bien que la publication de la honte de Jean-Jacques pourrait servir à ramener à la raison le parti qu'il a encore dans Genève, et refroidirait des têtes qu'il enflamme, et qui s'opposent à la médiation. Mais, comme ces lettres sont tirées du dépôt des affaires étrangères, je n'ose rien faire sans le consentement de M. le duc de Praslin et de M. le duc de Choiseul. Je remets cette affaire, mes divins anges, comme toutes les autres, à votre prudence et à vos bontés. Il me paraît essentiel que le ministère de France soit lavé de l'opprobre qui rejaillirait sur lui d'avoir employé Jean-Jacques. C'est trop que des d'Éon et des Vergy. La manière insultante dont ce malheureux Rousseau a parlé, dans plusieurs endroits, de la cour de France¹, exige qu'on démasque ce charlatan, aussi méchant qu'absurde. Nous verrons si M^{me} la duchesse de Luxembourg² et M^{me} de Boufflers le soutiendront encore. On me mande qu'il est en horreur à tous les honnêtes gens, mais je sais qu'il a encore des partisans.

1. Voyez la lettre 6564.

2. Voyez la lettre du 9 janvier 1765, tome XLIII.

Dites-moi, je vous en prie, des nouvelles de M^{lle} Durancy. On est toujours fou d'*Olympie* à Genève, on la joue tous les jours. Le bûcher tourne la tête; il y avait beaucoup moins de monde au bûcher de Servet, quand vingt-cinq faquins le firent brûler.

Je me mets au bout de vos ailes.

6569. — A M. DAMILAVILLE.

8 novembre.

Permettez, mon cher monsieur, que je vous adresse cette lettre ¹ pour M. d'Alembert, de l'Académie des sciences, dont j'ignore la demeure.

Nous sommes toujours, ma femme ² et moi, très-inquiets de votre santé. M. Coladon voudrait savoir si vous trouvez bien des remèdes qu'il vous a fournis.

Je vous envoie un exemplaire de la *Lettre de M. de Voltaire à M. Hume* ³. Nos citoyens reviennent furieusement sur le compte de J.-J. Rousseau; on le regarde comme un fou et comme un monstre. Ce sera la seule réputation qui lui restera.

J'ai l'honneur d'être très-cordialement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

JEAN BOURSIER.

6570. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 8 novembre.

Je donnai, monsieur, ces jours passés, à ma nièce, un petit *memorandum* ⁴, pour la faire souvenir de vous demander une petite grâce dont j'avais besoin. Il s'agissait de vérifier une date: au lieu de vous prier de vouloir bien lui dire la date qu'elle aurait pu oublier, elle vous laissera mon petit billet. Je ne voulais que savoir précisément la date des lettres de Venise que vous avez entre les mains; c'est vous qui aviez eu la bonté de m'en procurer une copie; je l'ai prêtée, et on ne me l'a pas encore rendue. Au moins, M^{me} Denis vous a dit combien je vous suis

1. Elle est perdue ou inédite.

2. Cette expression désigne M^{me} Denis.

3. Voyez tome XXVI, page 29.

4. Ce *memorandum* était une note ainsi conçue: « Mille tendres respects à M. le chevalier de Taulès.

« Les Lettres de Venise de Jean-Jacques. »

attaché ; quoique vous ayez eu la cruauté de m'écrire que vous étiez avec respect, j'ai la justice, moi, d'être avec respect, et malgré cela avec sincérité, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Voulez-vous mieux, monsieur, avoir la bonté de me mettre aux pieds de Son Excellence ? M. Thomas ne sera-t-il pas de l'Académie ?

6571. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 10 novembre.

J'ose supplier, monsieur, Son Excellence, ou vous, de vouloir bien mettre dans vos paquets de la cour ces deux guérillas ¹ que MM. les ducs de Choiseul et de Praslin m'ont demandées.

Dites-moi, je vous en prie, ce qu'on pense de Jean-Jacques à Genève. Les vingt-cinq perruques sont assurément sur des têtes de travers, si elles pensent que je suis enrôlé contre elles dans le régiment de Rousseau. Ces messieurs-là connaissent bien mal leur monde, et sont bien maladroits.

M. Thomas, Dieu merci, a tous les suffrages. Donnez-moi ici le vôtre, et traitez avec amitié votre très-humble obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

6572. — A M. DAMILAVILLE.

12 novembre.

Vous devez déjà avoir reçu, mon très-cher ami, la lettre ² par laquelle je vous mandais que le petit ballot était parvenu à M. Boursier, par la messagerie de Lyon à Genève. Tout arrive, n'en doutez pas ; et il n'y a point de pays où le public soit mieux servi qu'en France. Tout le mal venait, comme je vous l'ai dit, de ce qu'on avait mis l'adresse à Genève, au lieu de la mettre à Meyrin, et qu'on n'avait pas envoyé de lettre d'avis pour Genève : sans ces précautions, on court les risques d'un grand retardement.

Je vous ai mandé combien la lettre de M. Tonpla ³ avait attendri M. Boursier. Je vous répète qu'il est bon de s'assurer de la personne ⁴ dont on semble trop se défier. Je vous répète que

1. La tragédie des *Scythes* et la *Lettre à M. Hume*.

2. C'est le n° 6565.

3. Diderot. C'est la lettre 6141.

4. Le roi de Prusse.

cette personne donne tous les jours des paroles positives à M. Boursier, et que ce Boursier, en cas de besoin, pourrait faire face à tout. Il a écrit à M. de Lembera¹, et il attend sa réponse; il ne fera rien sans avoir le consentement de M. de Lembera. Voilà tout ce que je sais.

Je vous envoie, par une autre lettre, celle que j'écrivis à M. Hume le 24 octobre. Je vous en ai déjà adressé plusieurs exemplaires, mais je crains que M. Janel, qui a des ordres très-positifs et très-justes de ne laisser passer aucun imprimé de Genève, n'ait confondu celui-ci avec tous les autres; il y a pourtant une très-grande différence. Ma lettre à M. Hume n'est qu'une justification honnête et légitime, quoique plaisante, contre les accusations d'un petit séditieux nommé J.-J. Rousseau, qui a osé insulter le roi et tous ses ministres dans tous ses ouvrages, et qui mériterait au moins le pilori, s'il ne méritait pas les Petites-Maisons. Ma lettre à M. Hume venge la patrie.

Voici une lettre tout ouverte que je vous envoie pour M^{me} de Beaumont². Je vous prie, mon cher ami, de la lui faire parvenir, soit en l'envoyant à sa maison à Paris avec certitude qu'elle lui sera rendue, soit en l'adressant à sa terre de Vieux-Fumé, d'où M^{me} de Beaumont a daté. Je ne sais pas où est cette terre de Vieux-Fumé³; je suppose qu'elle est près de Caen; mais, dans cette incertitude, je ne puis qu'implorer votre secours.

L'affaire des Sirven devient pour moi plus importante que jamais; il s'agit de sauver la vie à un père et à deux filles qui se désespèrent, et qui vont suivre une femme et une mère morte de douleur. M. de Beaumont aurait bien mieux fait de suivre cette affaire que celle de M. de La Luzerne: il y aurait eu peut-être autant de profit, et sûrement plus d'honneur.

Mon cher ami, ne nous laissons point de faire du bien aux hommes; c'est notre unique récompense.

6573. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT⁴.

Paris, 13 novembre 1766.

Rien n'est si vrai, je ne peux avoir de plaisir que par vous. Je finis dans l'instant la lecture de vos lettres à M. Hume et à Jean-Jacques; elles sont

1. Cette lettre à d'Alembert manque.

2. Elle manque aussi.

3. Limitrophe de Canon-les-Bonnes-Gens; voyez lettre 6528.

4. *Correspondance complète*, édition Lescure, 1865.

mille fois plus agréables que ne l'ont été les *Provinciales* pour le plus passionné janséniste. Comment est-il possible que le bon ton, que le bon goût, se perdent dans un siècle où on a Voltaire ? C'est pourtant ce qui arrive. L'on reçoit tout d'une voix à l'Académie, et comme par acclamation, un M. Thomas, pour remplacer, il est vrai, un M. Hardion. Quels beaux discours, quels beaux éloges cela nous annonce ! Comprenez-vous que la prétention au bel esprit puisse résoudre des gens à écrire et à lire des choses ennuyeuses ? Ah ! monsieur de Voltaire, croyez-moi ; abandonnez le fanatisme ; vous l'avez attaqué par tous les bouts, vous en avez sapé les fondements ; il est infaillible qu'il sera bientôt renversé. Tenez-vous-en là ; que pourriez-vous dire de plus ? Ceux qui ont du bon sens n'ont pas été difficiles à persuader, et ce n'est que le charme de votre style qui leur fait trouver aujourd'hui du plaisir dans ce que vous écrivez sur cette matière, car le fond de cette matière ne les intéresse pas plus que la mythologie des anciens.

A trois heures après midi.

Rien n'est plus plaisant ; comme j'en étais là de ma lettre, je reçois la vôtre du 8, avec vos lettres à M. Hume et à Jean-Jacques ; je vous en fais mille remerciements, et je suis reconnaissante de ce présent autant qu'il le mérite. Je vous ai dit tout le plaisir que j'ai eu, ainsi je reprends où j'en étais. Laissez donc là les prêtres et tout ce qui s'ensuit ; travaillez à rétablir le bon goût ; délivrez-nous de la fausse éloquence ; donnez des préceptes, puisque votre exemple ne suffit pas ; prenez les rênes de votre empire, et chassez de votre ministère ceux qui abusent de l'autorité que vous leur avez donnée, et qui, sans connaissance du monde, sans bienséance, sans égards, sans politesse, sans grâces, sans agrément, sans vertus, sans morale, se font dictateurs, et jugent en souverains (bien ou mal) du bien et du mal. C'est vous qui les avez créés, imitez celui en qui vous croyez, repentez-vous de votre ouvrage.

Ne pensez pas que je me porte mieux que vous ; mais je ne suis pas assez malade pour prévoir une fin prochaine ; je vivrai trop longtemps, si je dois survivre à mes amis.

Je ferai tous vos compliments au président ; sa santé n'est pas trop bonne, je lui porterai ce soir vos lettres, qui le charmeront ; elles réussiront en Angleterre, j'en suis bien sûre. Y a-t-il un lieu sur terre où l'on puisse ne pas sentir le charme de vos écrits, et comment n'êtes-vous pas la pierre de touche pour apprendre à juger ceux des autres ?

Oh ! pour cela je ne peux pas m'empêcher de rire de l'espérance que vous avez que M^{me} de Luxembourg va être bien persuadée de vos bons procédés pour Jean-Jacques ; je me suis bien gardée de lui parler de cette insensée tracasserie ; je n'ai point voulu m'y mêler, et je trouve que M. Hume aurait bien fait de ne pas laisser imprimer cette impertinente histoire ; du moins il aurait dû en faire supprimer le commencement et la fin. Oh ! pour la fin, vous conviendrez que le ton en est important, pour ne pas dire insolent.

Adieu, mon cher et ancien ami, le seul orthodoxe du bon goût, et le seul en qui je crois.

A sept heures du soir.

Je viens de relire les deux lettres : il n'y a pas sous le ciel une plus grande étourderie. Je ne m'étais point aperçue que vous jurez que la lettre à Jean-Jacques n'est pas de vous. Je devrais recommencer ma lettre, mais je n'en ferai rien ; je me contente de rétracter ce que j'ai dit sur la perte du goût. Je trouve que vous avez de bons imitateurs, et quoique je susse à la seconde lecture que cette lettre n'était pas de vous, je ne l'en ai pas trouvée moins bonne ; dites-moi si j'ai tort.

6574. — A M. DAMILAVILLE.

17 novembre.

Mon cher ami, l'avocat de Besançon, auteur du *Commentaire des Délits et des Peines*¹, vous en envoie deux exemplaires par cette poste. J'y joins deux *Lettres à M. Hume*.

Je vous supplie de vouloir bien mettre à la page 8 des *Certificats* un *et* au lieu des *ni*². Il faut : « Que le prétendu recueil de nos lettres, et un autre recueil, ne sont, etc. »

Cette déclaration, mon cher ami, n'est que pour les journaux, et surtout pour les journaux étrangers. Je vous demande en grâce d'en faire tenir un exemplaire au directeur du Journal de Bouillon, avec contre-seing, en mettant au bas de la page 8 qu'il est supplié de corriger la faute indiquée.

On dit que c'est Marc-Michel Rey, éditeur de Jean-Jacques, qui a imprimé le *Recueil Nécessaire*³. Cela est très-vraisemblable, puisqu'on y trouve une partie du *Vicaire savoyard*. Je n'ai pas vérifié si la traduction de milord Bolingbroke est fidèle. Les vrais philosophes, mon cher ami, ne font point de pareils ouvrages : ils respectent la religion autant qu'ils chérissent le roi.

Tout ceci est en réponse à votre lettre du 10 novembre. Dites à M^{me} de Beaumont que je serai le plus attaché de leurs serviteurs jusqu'au dernier moment de ma vie.

J'ai éclairci avec M. de La Borde la méprise du petit paquet qui vous est parvenu⁴.

1. Ouvrage de Voltaire, voyez tome XXV, page 539.

2. Cette faute a été corrigée (voyez tome XXV, page 585) ; elle était à la page 136 du *Journal encyclopédique*, du 15 novembre 1766.

3. Voyez une note sur la lettre 6473.

4. Voyez lettre 6543.

Ma mémoire de soixante-treize ans me trompait. Ce n'est point M. de La Borde; c'est M. le comte de Cucé, maître de la garde-robe du roi, qui avait eu la bonté de se charger de cette commission. Il pense en sage, et il agit en homme bienfaisant.

J'ai relu plusieurs fois la lettre de Tonpla : elle serre mon cœur, et m'entraîne vers le sien. Que ne puis-je vous entretenir tous deux ! Mon âme s'unit à la vôtre plus que jamais.

Voudriez-vous avoir la bonté de faire tenir l'incluse par la petite poste ?

6575. — A M. LACOMBE.

17 novembre.

Si tous les ouvrages que vous imprimez, monsieur, étaient écrits comme votre lettre du 9, vous feriez une grande fortune.

Je suis effrayé des huit pages que vous comptez refaire¹. En vérité, cet ouvrage très-froid n'en vaut pas la peine, et l'on compte vous donner bientôt quelque chose de plus intéressant².

Faites tout ce qu'il vous plaira du *Recueil de Morale et de Philosophie*³. Quand il sera fait, je vous proposerai une petite préface. On prétend que c'est un M. Bordes, de l'Académie de Lyon, ancien antagoniste de Rousseau, qui a fait la lettre⁴ qu'on m'a attribuée dans les gazettes anglaises. Vous verrez par l'imprimé ci-joint que cette lettre n'est pas de moi. Si vous voulez donner au public ma lettre à M. Hume, avec des remarques⁵ historiques et critiques assez curieuses, je vous les ferai tenir. Rousseau n'est pas seulement un fou ; c'est un méchant homme, c'est le singe de la philosophie qui saute sur un bâton, fait des grimaces, et mord les passants.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

1. La tragédie du *Triumvirat* n'avait pas encore été émise; il n'y eut à réimprimer que les pages 145-146 : et l'on ajouta les deux morceaux dont il est parlé dans une note sur la lettre 6524, et qui sont tome XXV, page 587, tome XXVI, page 1.

2. *Les Scythes*.

3. Dans les premières éditions, le *Philosophe ignorant* est suivi de divers morceaux (voyez tome XXVI, page 40) : mais je n'en connais aucune édition avec préface. (B.)

4. La *Lettre au docteur Pansophe*.

5. *Notes sur la lettre à M. Hume*; voyez tome XXVI, page 35.

6576. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 novembre.

Je vous écrivis, je crois, mes anges, le 8 de ce mois, que je pourrais vous envoyer le premier acte de ma *Bergerie*; et avant que vous m'ayez fait réponse, l'enceinte a été construite. Une tragédie de bergers! et une tragédie faite en dix jours¹, me direz-vous! Aux Petites-Maisons, aux Petites-Maisons, de bons bouillons, des potions rafratchissantes comme à Jean-Jacques.

Mes divins anges, avant de me rafratchir, lisez la pièce, et vous serez échauffés. Songez que quand on est porté par un sujet intéressant, par la peinture des mœurs agrestes, opposées au faste des cours orientales, par des passions vraies, par des événements surprenants et naturels, on vogue alors à pleines voiles (non pas à plein voile, comme dit Corneille²) et on arrive au port en dix jours. Un sujet ingrat demande une année, et un long travail, qui échoue; un sujet heureux s'arrange de lui-même. *Zaïre* ne me coûta que trois semaines. Mais cinq actes en vers à soixante-treize ans, et malade! J'ai donc le diable au corps? Oui, et je vous l'ai mandé. Mais les vers sont donc durs, raboteux, chargés d'inutiles épithètes? Non; rapportez-vous-en à ce diable qui m'a bercé; lisez, vous dis-je. Maman Denis est épouvantée de la chose, elle n'en peut revenir.

Ce n'est pas *Tancrède*, ce n'est pas *Alzire*, ce n'est pas *Mahomet*, etc. Cela ne ressemble à rien; et cependant cela n'effarouche pas. Des larmes! on en versera, ou on sera de pierre. Des frémissements! on en aura jusqu'à la moelle des os, ou on n'aura point de moelle. Et ce n'est pas l'ex-jésuite qui a fait cette pièce; c'est moi.

Dans la fatuité de mon orgueil extrême,
Je le dis à Praslin, à vous, à Fréron même³.

On demandait à un maréchal d'Estrées, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans, et dont la femme, sœur de Manicamp, était grosse : « Qui a fait cet enfant à madame la maréchale? — C'est moi, mort-dieu, » dit-il.

1. La tragédie des *Scythes*.

2. *Pompée*, acte III, scène 1; voyez tome XXXI, page 418.

3. Parodie de ce vers d'*Alzire* (acte III, scène IV) :

Je l'ai dit à la terre, au ciel, à Guzman même.

Ma *Bergerie* part donc. Je l'envoie à M. le duc de Praslin pour vous. Faites lire cette drogue à Lekain; que M. de Chauvelin manque le coucher du roi pour l'entendre. Mettez-moi chaudement dans le cœur de ce M. de Chauvelin; que M. le duc de Praslin juge à la lecture; puis moquez-vous de moi, et j'en rirai moi-même.

Respect et tendresse.

6577. — A M. CHARDON.

A Ferney, 19 novembre.

Monsieur, ce n'est pas ma faute si je vous importune; prenez-vous-en à la réputation que vous avez d'être le juge le plus intègre et le rapporteur le plus éloquent. M. et M^{me} de Beaumont se croient trop heureux si leur fortune dépend de vous. Les Sirven vous demandent la vie; et moi, monsieur, j'ose vous la demander pour eux, moi qui suis témoin, depuis trois années, de leur innocence, de leurs larmes, et de l'horrible injustice qu'ils essuyèrent lorsque le même fanatisme qui fit périr Calas sur la roue condamna Sirven et sa femme à la corde, sur la même accusation de parricide, que la superstition impute si légèrement, et que la nature désavoue.

M. le duc de Choiseul, qui pense sur vous, monsieur, comme tout le public, et qui est votre ami, a eu la bonté de me mander qu'il prierait monsieur le vice-chancelier de vous nommer rapporteur dans l'affaire des Sirven. Vous êtes déjà instruit de cette horrible aventure; je ne vous demande que la plus exacte justice. La malheureuse destinée de cette famille, qui l'a conduite dans mes déserts, deviendra un bonheur pour elle si vous daignez rapporter sa cause. C'en est un pour moi que cette occasion de vous assurer de l'estime infinie et du respect, etc.

6578. — A M. DAMILAVILLE.

19 novembre.

Mon cher ami, j'ai écrit à M. Chardon¹. J'ai fait souvenir M. le duc de Choiseul de la bonté qu'il a eue de nous le procurer pour rapporteur. M^{me} de Beaumont a dû recevoir la lettre que je vous envoyai pour elle². Je suis bien malade, mon cher ami,

1. C'est la lettre 6577.

2. Celle dont il est question dans le n° 6572, et qui est perdue.

mais je ne suis pas oisif ; je mourrai en travaillant et en vous aimant.

6579. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 novembre.

Divins anges, vous vous y attendiez bien ; voici des corrections que je vous supplie de faire porter sur le manuscrit.

Maman Denis et un des acteurs¹ de notre petit théâtre de Ferney, fou du *tripot*, et difficile, disent qu'il n'y a plus rien à faire, que tout dépendra du jeu des comédiens ; qu'ils doivent jouer *les Scythes* comme ils ont joué *le Philosophe sans le savoir*², et que *les Scythes* doivent faire le plus grand effet, si les acteurs ne jouent ni froidement ni à contre-sens.

Maman Denis et mon vieux comédien de Ferney assurent qu'il n'y a pas un seul rôle dans la pièce qui ne puisse faire valoir son homme. Le contraste qui anime la pièce d'un bout à l'autre doit servir la déclamation, et prête beaucoup au jeu muet, aux attitudes théâtrales, à toutes les expressions d'un tableau vivant. Voyez, mes anges, ce que vous en pensez ; c'est vous qui êtes les juges souverains.

Je tiens qu'il faut donner cette pièce sur-le-champ, et en voici la raison. Il n'y a point d'ouvrage nouveau sur des matières très-déliçables qu'on ne m'impute ; les livres de cette espèce pleuvent de tous côtés. Je serai infailliblement la victime de la calomnie si je ne prouve l'alibi. C'est un bon alibi qu'une tragédie. On dit : Voyez ce pauvre vieillard ! peut-il faire à la fois cinq actes, et cela, et cela encore ? Les honnêtes gens alors crient à l'imposture.

Je vous supplie, ô anges bienfaiteurs ! de montrer la lettre ci-jointe³ à M. le duc de Praslin, ou de lui en dire la substance. Il sera très-utile qu'il ordonne à un de ses secrétaires ou premiers commis d'encourager fortement M. du Clairon à découvrir quel est le polisson qui a envoyé de Paris aux empoisonneurs de Hollande son venin contre toute la cour, contre les ministres, et contre le roi même, et qui fait passer sa drogue sous mon nom⁴.

1. Voltaire lui-même.

2. Comédie de Sedaine.

3. C'était une lettre pour du Clairon (voyez n° 6583) ; elle est perdue.

4. Il s'agit toujours des *Lettres* qui donnèrent lieu à l'*Appel au public* ; voyez tome XXV, page 579.

Voici la destination que je fais, selon vos ordres, des rôles pour l'académie royale du Théâtre-Français.

O anges! je n'ai jamais tant été au bout de vos ailes.

N. B. Il y a pourtant dans la *Lettre au docteur Pansophe* des longueurs et des répétitions. Elle est certainement de l'abbé Coyer.

N. B. Voulez-vous mettre mon gros neveu, l'abbé Mignot, du secret?

6580. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

21 novembre.

La *Lettre au docteur Pansophe*, madame, est de l'abbé Coyer. J'en suis très-certain, non-seulement parce que ceux qui en sont certains me l'ont assuré, mais parce que, ayant été au commencement de l'année en Angleterre, il n'y a que lui qui puisse connaître les noms anglais qui sont cités dans cette lettre. Je connais d'ailleurs son style; en un mot, je suis sûr de mon fait.

Il est fort mal à lui, qui se dit mon ami, de s'être servi de mon nom, et de feindre que j'écris une lettre à Jean-Jacques, quand je dis¹ qu'il y a sept ans que je ne lui ai écrit. Je me ferais sans doute honneur de cette *Lettre au docteur Pansophe*, si elle était de moi. Il y a des choses charmantes et de la meilleure plaisanterie; il y a pourtant des longueurs, des répétitions, et quelques endroits un peu louches. Il faut avouer en général que le ton de la plaisanterie est, de toutes les clefs de la musique française, celle qui se chante le plus aisément. On doit être sûr du succès, quand on se moque gaiement de son prochain; et je m'étonne qu'il y ait à présent si peu de bons plaisants dans un pays où l'on tourne tout en raillerie.

Pour moi, je vous assure, madame, que je n'ai point du tout songé à railler, quand j'ai écrit à David Hume : c'est une lettre² que je lui ai réellement envoyée; elle a été écrite au courant de la plume. Je n'avais que des faits et des dates à lui apprendre; il fallait absolument me justifier des calomnies dont ce fou de Jean-Jacques m'avait chargé.

C'est un méchant fou que Jean-Jacques; il est un peu calomniateur de son métier; il ment avec des distinctions de jésuite, et avec l'impudence d'un janséniste.

1. Voyez tome XXVI, page 29.

2. Celle du 24 octobre; voyez tome XXVI, page 29.

Connaissez-vous, madame, un petit *Abrégé de l'Histoire de l'Eglise*¹, orné d'une préface du roi de Prusse? Il parle en homme qui est à la tête de cent quarante mille vainqueurs, et s'exprime avec plus de fierté et de mépris que l'empereur Julien. Quoiqu'il verse le sang humain dans les batailles, il a été cruellement indigné de celui qu'on a répandu dans Abbeville.

L'assassinat juridique des Calas, et le meurtre du chevalier de La Barre, n'ont pas fait honneur aux Welches dans les pays étrangers. Votre nation est partagée en deux espèces : l'une, de singes oisifs qui se moquent de tout; et l'autre, de tigres qui déchirent. Plus la raison fait de progrès d'un côté, et plus de l'autre le fanatisme grince des dents. Je suis quelquefois profondément attristé, et puis je me console en faisant mes tours de singe sur la corde.

Pour vous, madame, qui n'êtes ni de l'espèce des tigres ni de celle des singes, et qui vous consolez au coin de votre feu, avec des amis dignes de vous, de toutes les horreurs et de toutes les folies de ce monde, prolongez en paix votre carrière. Je fais mille vœux pour vous et pour M. le président Hénault. Mille tendres respects.

6581. — A M. DAMILAVILLE.

21 novembre.

J'ai lu, mon cher ami, la *Lettre au docteur Pansophe*, qu'on m'attribuait. Je voudrais l'avoir faite, et sans doute, si je l'avais faite, je ne la désavouerais pas. Elle est charmante, quoiqu'il y ait des longueurs et des répétitions. Il n'est pas douteux qu'elle ne soit de l'abbé Coyer; mais, s'il ne l'avoue pas, je dois regarder cette réticence comme un mauvais procédé à mon égard : sa gloire et son honneur doivent l'engager à dire la vérité.

Bonsoir. Je n'ai pas un moment à moi, et vous vous en apercevrez bientôt. Je vous embrasse, vous et les vôtres.

6582. — A M. LACOMBE².

21 novembre au soir.

Je reçois votre paquet, monsieur. Il y a à la page 152, ligne 14, *procrivit* pour *proscrivit*. Je me souviens qu'il y avait aussi quelques

1. Par l'abbé de Prades; voyez page 203.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

fautes dans la pièce. Je ne peux vous les indiquer, parce que j'ai envoyé l'ouvrage au roi de Prusse, qui m'avait demandé si je ne pouvais pas lui faire avoir quelques vers nouveaux de Paris.

La justification de Jean-Jacques est d'un sot; il méritait au moins d'être défendu par un fou qui eût de l'esprit.

Quand vous aurez achevé votre besogne, je vous supplierai de vouloir bien, monsieur, m'envoyer deux exemplaires que je garderai fidèlement : l'un est pour ma nièce, l'autre est pour moi.

Je vous demande encore en grâce de ne point ouvrir votre glacière au public de plus de quinze jours après l'impression; la raison en est qu'on va donner au théâtre quelque chose de fort chaud¹, à ce que l'on dit, et que la glace du *Triumvirat* pourrait trop refroidir le public sur les petits pâtés tout chauds qu'on va lui donner. Je vous confie tout cela sous le plus grand secret. Je crois qu'il est de votre intérêt de temporiser au moins quinze jours, et peut-être trois semaines. Vous sentez bien que, si les pâtés tout chauds étaient mangés avec plaisir, votre fromage à la glace serait bien mieux reçu.

La *Lettre à M. le docteur Pansophe* n'est assurément point de moi; on m'assure qu'elle est de l'abbé Coyer, et je crois y reconnaître son style. Elle est fort jolie, à quelques longueurs et quelques répétitions près. Mais il est fort mal à l'abbé Coyer de mettre sous mon nom une chose que je n'ai point faite. C'est un procédé qui me fait beaucoup de peine. Je vous prie très-instamment de désabuser ceux qui croient que cette lettre est de moi.

Recevez mes très-tendres amitiés, monsieur. Votre très-hon-nête et obéissant serviteur.

6583. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 novembre.

Mes anges sauront, ou savent déjà peut-être, que j'ai eu l'honneur de leur adresser deux paquets par M. le duc de Praslin. Le premier contenait une provision pour le *tripot*, avec une lettre relative au *tripot*. Le second renferme ma réponse à la lettre du 13 novembre, dont mes anges m'ont gratifié; et cette lettre, bien ou mal raisonnée, est soumise à leur jugement céleste. Elle est accompagnée des lettres patentes qu'ils m'ont

1. *Les Scythes*.

ordonné d'envoyer à M^{lle} Durancy¹, d'une lettre à M. du Clairon, et surtout de corrections nécessaires à ma création de dix jours. Souvenez-vous bien, je vous en prie, au quatrième acte, scène seconde, du mot de *tyrans*, auquel il faut substituer celui de *Persans* :

Ces biens que des tyrans aux mortels ont ravés ;

mettez :

Ces biens que des Persans aux mortels ont ravés.

Tyrans sent le Jean-Jacques ; *Persans* est plus honnête, et il faut être honnête.

Mais voici bien une autre paire de manches, comme disait Corneille ; je ne savais pas, quand je dépêchai mes *Scythes*, que Le Mierre avait fait *les Suisses*². Or *les Suisses* et *les Scythes*, c'est tout un. Il est impossible que Le Mierre et moi ne nous soyons pas rencontrés. Je ne veux pas du tout passer pour être son copiste. En faisant présent de ma pièce aux comédiens, je peux passer devant Le Mierre. Les comédiens peuvent dire que c'est une tragédie qui leur appartient en propre, et qu'ils sont en droit de donner les pièces qui sont à eux avant celles dont les auteurs partagent avec eux le profit.

En un mot, il y a plus d'une tournure à donner à la chose. On peut même obtenir un ordre du premier gentilhomme de la chambre. O anges ! vous n'avez qu'à battre des ailes, et on fera ce que vous voudrez. Nous ne pensons pas, au couvent, que l'inconnito puisse et doive se garder. Le petit La Harpe n'en sait rien ; mais M. Hennin a vu le manuscrit sur ma table. M. de Taulès, qui est curieux comme une fille, est au fait. Il y a une autre raison encore : c'est que maman³ prétend que *les Scythes* sont ce que j'ai fait de mieux ; et moi, je vous avoue que, parmi mes médiocres ouvrages, je ne crois pas qu'il y en ait deux plus singuliers que *les Scythes*.

Je pense donc qu'il faut hardiment courir les risques des sifflets. Je pense qu'il faut faire lire la pièce devant mon gros neveu, et même devant Damilaville ; qu'il faut donner ce plaisir à vos amis, et vous en faire un amusement. J'attends vos ordres pour

1. La distribution des rôles des *Scythes*.

2. *Guillaume Tell*, tragédie de Le Mierre, jouée le 17 décembre 1766.

3. Nom que Voltaire donnait à M^{me} Denis ; voyez lettre 6587.

lire *les Scythes* ou *les Suisses* à notre ambassadeur suisse, à Hennin, à Taulès, à La Harpe, à Dupuits, qui ne savent rien encore bien positivement. J'attends vos ordres, dis-je, et je me prosterne.

6584. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 novembre¹.

Y a-t-il un amant qui écrive plus souvent à sa maîtresse, un plaideur qui fatigue plus son avocat, que je n'excede mes anges ?

En voilà encore, des corrections, et de très-bonnes, ou je me trompe beaucoup. — Mais ce sont les dernières, n'est-ce pas ? — Oui, je le crois, à moins que vous ne trouviez que le nom de *Smerdis* est trop souvent répété dans une même tirade, et alors on met *le roi* au lieu de *Smerdis*. Maman Denis a relu encore, et jure que je n'ai jamais rien fait de plus neuf et de plus passable ; et je pense comme elle. Pour l'amour de Dieu, pensez comme nous. Avouez tout, faites réussir tout, marchez tête levée. Deux vieillards en robe, des bergers troussés, des Persans magnifiques, des contrastes perpétuels, un intérêt continu, du spectacle, du naturel, des mœurs vraies et piquantes, une catastrophe attendrissante, déchirante et terrible ! Les comédiens en sauraient-ils assez pour faire tomber tout cela ?

Et puis l'alibi, l'alibi, il est si nécessaire !

Respect et tendresse.

6585. — A M. DAMILAVILLE.

21 novembre.

Eh bien ! mon cher et vertueux ami, imprime-t-on le mémoire pour les Sirven ? Viendrons-nous enfin à bout de cette affaire, qui intéresse l'humanité entière ?

Je vous ai dit sans doute, et si je ne vous l'ai pas dit, je le redis ; et, si je l'ai redit, je le redis encore : Il est avéré, prouvé, démontré, que ce malheureux Jean-Jacques ne m'avait écrit, pour prix de mes bontés, une lettre très-insolente sur les spectacles² que pour engager avec moi une querelle, pour soulever

1. Toutes les éditions donnent cette lettre à l'année 1772 ; c'est une faute. (G. A.)

2. Dans la lettre de J.-J. Rousseau à Voltaire, du 17 juin 1760, on ne trouve pas une seule fois le mot *spectacles*, ni celui de *théâtre* : mais dans le reproche que Rousseau fait à Voltaire d'avoir *perdu Genève* (voyez tome XL, page 423), il en

contre moi les prêtres et les autres gueux¹ de Genève, et pour me faire sortir des Délices. M. Tronchin est très-instruit d'une partie de cette intrigue, et j'ai les preuves de l'autre. Il n'y a jamais eu de pareil monstre dans la littérature, pas même Fréron; voilà ce qu'il faut qu'on sache. Je me reprocherais de m'être même moqué de ce polisson, si je n'étais justifié par ses scélératesses. Je vous prie d'envoyer ce petit billet à M. de Marmontel. J'espère qu'enfin l'abbé Coyer rendra gloire à la vérité.

Je vous embrasse aussi tendrement que faire se peut.

6586. — A M. MARMONTEL.

24 novembre.

Je suis en peine de savoir, mon cher confrère, si vous avez reçu un paquet que je fis partir vers le 9 ou 10 de ce mois, sous l'enveloppe de M^{me} Geoffrin. J'ignore même si elle est arrivée: c'est ce qui fait que je vous écris par une autre voie. Je me meurs d'envie de voir *Bélisaire*². J'ai toujours dans la tête que ce sera votre chef-d'œuvre.

Je dois vous apprendre que j'ai beaucoup trop ménagé ce malheureux Jean-Jacques. Il faut que vous connaissiez ce monstre. Il n'avait écrit contre la comédie³ (lui qui n'a fait que de bien mauvaises comédies) que pour soulever contre moi les prêtres et les autres gueux de Genève. Il était au désespoir que j'eusse une jolie maison près d'une ville où il était abhorré de tous les honnêtes gens. Apprenez cette anecdote à M. d'Alembert. M. le docteur Tronchin a les preuves en main. Je sais que tout cela est triste pour la littérature; mais il faut couper un membre gangrené.

Je vous demande en grâce de me donner des nouvelles de mon paquet. Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

tend parler des représentations théâtrales. Voltaire, au reste, veut parler de la lettre de *J.-J. Rousseau à M. d'Alembert, sur son article GENÈVE, dans le septième volume de l'Encyclopédie, et particulièrement sur le projet d'établir un théâtre de comédie en cette ville*; 1758, in-8°.

1. Le mot *autres* est restitué d'après le manuscrit.

2. Roman de Marmontel, à l'occasion duquel Voltaire composa l'*Anecdote sur Bélisaire* (voyez tome XXVI, page 109); la *Seconde Anecdote sur Bélisaire* (voyez tome XXVI, page 169); *Lettre de Géroste et Cogé* (voyez *ibid.*, page 449); la *Défense de mon maître* (voyez *ibid.*, page 529); il en parle aussi dans plusieurs autres écrits.

3. Dans sa lettre à d'Alembert.

6587. — A MADAME DE FLORIAN.

24 novembre.

Chère nièce et chers neveux, M^{me} de Florian a donc toujours la goutte aux trois doigts dont on écrit, et ne peut donner jamais le moindre signe de vie à un oncle qui l'aime tendrement? Pour vous, monsieur son mari, c'est autre chose; vous répondez exactement, vous dites des nouvelles aux absents, vos lettres sont instructives.

Et vous, mon gros et cher neveu, qui êtes actuellement enfoncé jusqu'au cou dans des papiers terriers, prêtez-moi vos secours et vos lumières pour résister à des *i/s* de moines qui veulent opprimer maman Denis et moi. Quand vous aurez voix délibérative dans la première classe du parlement de France, faites-moi une belle et bonne cabale contre tous ces *i/s* de moines¹; défaites-nous de cette vermine qui ronge le royaume; donnez de grands coups d'aiguillon dans le maigre cul de l'abbé de Chauvelin. C'est peu de chose; ce n'est pas assez d'avoir chassé les jésuites, qui du moins instruisaient la jeunesse, pour conserver des sangsues qui ne sont bonnes à rien qu'à s'engraisser de notre sang.

Nous sommes actuellement dans le climat de Naples, nous serons au mois de décembre dans celui de Sibérie. Et vous, quand sortirez-vous de votre séjour paisible pour le séjour tumultueux, frivole, et crotté, de Paris, la grand'ville?

Je vous embrasse tous trois de toutes les forces de mon âme, et de mes bras longs et menus.

6588. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 novembre.

J'ai encore fatigué aujourd'hui mes anges, et ma lettre est partie adressée à M. Marin, le tout après avoir dépêché depuis cinq jours trois paquets à M. le duc de Praslin.

Pourquoi donc, direz-vous, nous assommer encore de cette

1. La Chalotais, dans l'un de ses *Mémoires*, rapporte qu'on lui attribuait un billet adressé au comte de Saint-Florentin, et qui commençait ainsi « Tu es un *iff*, aussi bien que les douze *iff*. » Il est à croire que c'est à ce passage que Voltaire fait allusion. (B.)

lettre, vieillard indiscret du mont Jura? Pourquoi? c'est que j'aime bien ces vers-ci :

Il est des maux, Sulma, que nous fait la fortune.
 Il en est de plus grands dont le poison cruel,
 Par nous-même apprêté, nous porte un coup mortel.
 Mais lorsque, sans secours, à mon âge, on rassemble,
 Dans un exil affreux, tant de malheurs ensemble,
 Lorsque tous leurs assauts viennent se réunir,
 Un cœur, un faible cœur, les peut-il soutenir ¹?

Il me semble que cette leçon vaut mieux que les autres, surtout si la voix éclate avec attendrissement sur *faible cœur*.

Voyez, décidez; vous sentez bien que je suis à bout, que je n'ai plus d'huile dans ma lampe, que je vous ai envoyé ma dernière goutte, et que le succès ou la chute de l'ouvrage sont dans le sujet et non dans les vers; que tout dépend à présent des acteurs; que les situations et l'art du comédien font tout aux premières représentations.

Ainsi donc, nous vous conjurons, maman et moi, de faire jouer la pièce telle qu'elle est; c'est ma dernière prière, c'est mon testament; puis je mourrai en riant aux anges ².

6589. — A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

Mardi, au matin.

Si vous avez eu, monsieur, le temps de lire le petit écrit sur les commissions royales, qu'on prétend de M. Lambert³, conseiller au parlement, je vous supplie de me le renvoyer; et si vous pouvez vous échapper un moment, ce dont je doute fort, je vous demande de mettre parmi vos œuvres de bienfaisance celle de venir voir un pauvre malade qui vous est tendrement attaché.

Recevez mes respects, et présentez-les, je vous prie, à Son Excellence.

1. *Les Scythes*, acte III, scène iv; voyez tome VI, pages 307 et 334.

2. La lettre de Frédéric II, placée ici dans Beuchot, est ci-devant sous le n° 6114.

3. Ce n'est point le conseiller Lambert, c'est l'avocat Chaillou qui est auteur de l'ouvrage intitulé *Des Commissions extraordinaires en matière criminelle*, 1766, in-8°, réimprimé en 1789 avec des additions, sous ce titre : *De la Stabilité des lois constitutives de la monarchie en général*, etc.

6590. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

26 novembre.

Je vais chercher, monsieur, les deux petites curiosités¹ que vous désirez avoir, et elles vous parviendront par votre ami², à qui j'envoie cette lettre, et à qui je demande comment il faut s'y prendre. Je ne crois point que ces bagatelles doivent de droits aux fermiers généraux ; mais il est toujours bon de prendre toutes ses précautions, et de ne pas s'exposer à des avanies.

Il est vrai, monsieur, que ce serait une grande consolation pour moi de former des élèves qui soutinssent le seul véritable théâtre qu'on ait en Europe. En vérité, j'ai besoin de consolation. Les choses que vous me mandez, celles que je sais d'ailleurs, et certains événements publics, font frémir le bon sens, et déchirent le cœur. Si j'étais plus jeune, si je pouvais me transplanter, si ceux qui sont capables de rendre les plus grands services à la raison humaine avaient du courage, je sais bien quel parti il y aurait à prendre. Mais il faudrait se voir ; et puis-je encore me flatter que vous ferez un voyage à Lyon pendant ma vie, et que je pourrai vous parler à cœur ouvert ?

Il n'était pas possible que vous prissiez le parti de Rousseau dès que vous l'avez connu. Non-seulement c'est un fou, mais c'est un monstre. M. Tronchin a la preuve en main qu'il ne m'avait écrit une lettre insolente³ que pour m'engager dans une querelle sur la comédie, et pour soulever contre moi les prédicants et le peuple de Genève. Je n'ai pas été sa dupe. Ce pauvre fou a trop d'orgueil pour être adroit. Il est méchant, mais il n'est pas dangereux : c'est un grand malheur, je l'avoue, qu'un homme qui pouvait servir en ait été si indigne ; mais il n'aurait pu être utile qu'avec un meilleur cœur et un meilleur esprit. Aimons toujours, monsieur, les lettres, qu'il déshonore, et qu'on persécute. Vous ferez plus de bien que Jean-Jacques n'a fait de mal. Continuez-moi vos bontés. Combattons sous le même étendard, sans tambour et sans trompette. Encouragez vos alliés, et

1. Probablement la *Lettre à M. Hume*, et les *Notes* (voyez tome XXVI, pages 29 et 35).

2. Helvétius, à qui Morellet avait précédemment apporté une lettre de Voltaire.

3. Voyez lettre 6585.

que les traités soient secrets ; comptez sur ma tendre et respectueuse amitié.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MISO-PRIEST¹.

La *Lettre au docteur Pansophe* n'est point de moi ; elle est de l'abbé Coyer ; je voudrais l'avoir faite.

6591. — A M. HENNIN.

27 novembre.

Il faudrait, mon cher résident, que les Genevois eussent le diable au corps pour ne pas accepter le règlement qu'on leur propose². Il me semble que tous les ordres de leur petit État sont pesés dans des balances qui sont plus justes que celles que Jupiter tient dans Homère. Tous les citoyens devraient venir baiser les mains des plénipotentiaires, et s'aller enivrer ensuite, comme le prescrit Rousseau dans je ne sais quel mauvais livre de sa façon³. Bonsoir, très-aimable homme ; mettez-moi aux pieds de Son Excellence, et ne m'oubliez pas auprès de M. de Taulès.

6592. — A M. D'ALEMBERT.

28 novembre.

Il y a trois heures que j'ai reçu le cinquième volume⁴, mon très-cher philosophe. Ce que j'en ai lu m'a paru digne de vous. Je ne puis vous donner un plus grand éloge. Quoi ! vous dites dans l'avertissement que l'*Apologie de l'étude* n'a pas été heureuse dans l'assemblée où elle fut lue⁵ ! Êtes-vous encore la dupe de ces assemblées ? Ne savez-vous pas que le *Catilina* de Crébillon fut reçu avec transport ?

« *Aspice auditores torvis oculis, percute pulpitum fortiter, dic nihil ad propositum, et bene prædicabis.* »

1. Ennemi des prêtres.

2. La bourgeoisie rejeta le règlement proposé.

3. Dans sa lettre à d'Alembert, J.-J. Rousseau ne parle pas de cabaret. Il craint seulement que l'établissement des spectacles à Genève ne détruise les cercles formés dans cette ville, où « on joue, on cause, on lit, on boit, on fume, etc. »

4. Des *Mélanges de littérature*.

5. L'*Apologie de l'étude* avait été lue dans la séance publique de l'Académie française du 13 avril 1761.

Votre *Apologie de l'étude* est un morceau excellent, entendez-vous? N'allez pas vous y tromper.

Je vous rendrai compte incessamment du manuscrit que votre ami a envoyé à M. Boursier¹. Il faut attendre que la fermentation de la fourmilière de Genève soit un peu apaisée.

A l'égard de l'ami Vernet, il est dans la boue avec Jean-Jacques, et ni l'un ni l'autre ne se relèveront.

Il y a aussi bien des gens qui barbotent dans Paris. En vérité, mon cher philosophe, je ne connais guère que vous qui soit clair, intelligible, qui emploie le style convenable au sujet, qui n'ait point un enthousiasme obscur et confus, qui ne cherche point à traiter la physique en phrases poétiques, qui ne se perde point dans des systèmes extravagants.

A l'égard de l'ouvrage sur les courbes², je vous répète encore que c'est ce que j'ai vu de mieux sur cette matière.

Puisque vous daignez mettre le petit buste³ d'un petit vieillard sur votre cheminée avec des magots de la Chine, je vais commander un nouveau magot à celui qui a imaginé cette plaisanterie. J'aimerais bien mieux avoir votre portrait au chevet de mon lit, car je suis de ces dévots qui veulent avoir leur saint dans leur alcôve.

J'oubliais de vous dire que j'ai été très-fâché qu'on ait mis sur mon compte la *Lettre au docteur Pansophe*, qui est fort plaisante, à la vérité, mais où il y a des choses trop longues et trop répétées, et dans laquelle on voit même des naïvetés tirées de *Candide*. Cette lettre est de l'abbé Coyer. Il devrait avoir au moins le bon procédé, et même encore la vanité, de l'avouer; en la mettant sous mon nom, il me met en contradiction avec moi-même, lorsque je proteste à M. Hume que je n'ai rien écrit à Jean-Jacques depuis sept⁴ à huit ans. Je l'ai prié très-instamment de ne me point faire ce tort; il s'en ferait à lui-même. Il veut être de l'Académie, et je pense que l'Académie n'aime pas ces petits tours de passe-passe.

Je vous embrasse de tout mon cœur; je vous salue, lumière du siècle

1. La lettre à M. ***, conseiller au parlement, dont il est parlé tome XLIII, page 473, et ci-dessus, page 241.

2. Voltaire désigne ici l'ouvrage de d'Alembert, intitulé *Sur la Destruction des jésuites*, etc.

3. Le buste de Voltaire, exécuté par un ouvrier de Saint-Claude.

4. Voyez tome XXVI, page 29.

6593. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL¹.

28 novembre.

Je reçois la lettre de mes anges datée du 22. J'envoie à M. le duc de Praslin un second exemplaire du livre de jurisprudence² qu'il m'a ordonné de lui faire parvenir. Je le mets dans un paquet à son adresse. J'envoie ce paquet à M. Janel avec un autre exemplaire du même livre en feuilles, que j'ai reçu de Franche-Comté, et dont je lui fais présent.

La perte du paquet de M. le duc de Praslin me fait craindre pour la tragédie que j'avais eu l'honneur de lui envoyer. Le manuscrit lui fut dépêché dans le paquet de M. le chevalier de Beauteville. Je vous ai envoyé des corrections depuis, les unes adressées à M. le duc de Praslin, les autres à M. Marin, sous le couvert de M. de Sartines. J'envoie aujourd'hui au même M. Marin l'*Avis sur le procès des Sirven*, dont les exemplaires sont devenus très-rares.

Vous voyez, mes chers anges, que je suis un homme exact, quoique les faiseurs de tragédies n'aient pas cette réputation. M. du Clairon, qui n'a fait que la moitié d'une tragédie³, n'est point exact. Il ne serait pas mal que M. le duc de Praslin eût la bonté de l'engager à faire les recherches nécessaires. Je suis convaincu que c'est un nommé La Beaumelle qui a envoyé à Amsterdam, au libraire nommé Schneider, mes prétendues lettres, avec les additions et les notes les plus criminelles contre le roi et contre les ministres. Cela est si vrai que dans une édition d'Avignon⁴, sous le nom de Lausanne, l'éditeur dit : *Nous n'imprimons pas les autres lettres, parce que M. La Beaumelle les a déjà données au public.*

Ce La Beaumelle est un petit huguenot, autrefois réfugié, confiné actuellement en Languedoc, sa patrie. Il travaille toujours de son premier métier ; il avait falsifié ainsi le *Siècle de Louis XIV* ; il l'avait chargé de notes horribles contre la famille royale. Il fut enfermé à Bicêtre, où il devrait être encore. Le fou de Verberie⁵ n'était pas assurément si coupable que lui.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *Le Commentaire* sur Beccaria.

3. *Cromwell*, que Morand, disait-on, avait commencé.

4. *Voltaire peint par lui-même.*

5. J. Rinqnet, condamné à mort en 1762.

Mais mon *alibi* me tient bien plus au cœur. Je suis en peine de savoir si mes anges ont reçu tous mes paquets gros et petits.

Si d'ailleurs ils trouvent le nom de Smerdis trop désagréable pour des Français, il n'y a qu'à prononcer Serdis aux deux premières représentations ; après quoi on restituera au prince d'Ecbatane, fils de Cyrus, son nom propre.

J'écris en droiture à mes anges toutes ces petites lettres, afin qu'il n'y ait point de temps perdu. Je me recommande à mon ordinaire à leurs extrêmes bontés, qui font la consolation de ma vie.

6594. — A M. DAMILAVILLE.

28 novembre.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 20 novembre. Le roi ne pouvait s'y prendre plus paternellement pour apaiser les troubles de Genève. Il fera dans cette taupinière ce qu'il a fait dans son royaume. Il a éteint les querelles indécentes et dangereuses des parlements et des évêques. Il a tout remis dans l'ordre, et je joins, dans les titres que je lui donne, le nom de *Sage* à celui de *Bien-Aimé*.

M. Boursier écrit à M. d'Alembert. Vous voyez bien qu'il ne vous trompait pas, quand il disait qu'on pouvait absolument compter sur les offres de son correspondant¹. Ces offres ne sont point du tout à rejeter. Il n'y a point, à la vérité, de fortune à faire ; mais on aura sûreté et protection.

M. du Cré dit qu'il vous a envoyé un paquet par votre directeur, et il suppose que vous l'avez reçu. Je crois que ce paquet doit être parti de Lyon.

N'avez-vous point vu M. l'abbé Mignot depuis qu'il est de retour à Paris ?

Je crois que l'affaire de M. de Lembera réussira².

Adieu, mon cher ami ; je vous écris à bâtons rompus et fort à la hâte, étant entouré de monde et accablé de maladie. Mille compliments, je vous prie, à M. Tonpla.

N. B. On m'a envoyé la *Justification de Rousseau*³. Quel est le sot qui a écrit cette sottise ? Est-il vrai que c'est le libraire Panc-

1. Le roi de Prusse, pour la colonie de philosophes à Clèves.

2. Voyez page 514, note 1.

3. *Justification de J.-J. Rousseau dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume*, Londres (Paris), in-12 de ij et 28 pages. L'auteur ne m'est pas connu. (B.)

koucke? En ce cas, il est digne de seconder le docteur Pansophe.

Encore un petit mot : M. de Beaumont a-t-il vu l'*Avis au public*¹?

6595. — A M. BORDES.

A Ferney, 29 novembre.

Il y a longtemps, monsieur, que vous êtes mon Mercure, et que je suis votre Sosie, à cela près que je vous aime de tout mon cœur, et que vous ne me battez pas. Vous connaissez une ode sur la guerre², dans laquelle il y a tant de strophes admirables. On l'a imprimée sous mon nom : je serais trop glorieux si je l'avais faite. Il y a une certaine *Profession de foi philosophique*³ digne des *Lettres provinciales*. Je voudrais bien l'avoir faite encore. Je n'aurais pas cependant attribué à Jean-Jacques du génie et de l'éloquence comme vous faites dans la note qu'on trouve à la dernière page de votre *Profession de foi*. Je ne lui trouve aucun génie. Son détestable roman d'*Héloïse* en est absolument dépourvu ; *Émile*, de même ; et tous ses autres ouvrages sont d'un vain déclamateur qui a délayé dans une prose souvent inintelligible deux ou trois strophes de l'autre Rousseau, surtout celle-ci :

Couché dans un antre rustique,
Du nord il brave la rigueur,
Et notre luxe asiatique
N'a point énérvé sa vigueur.
Il ne regrette point la perte
De ces arts dont la découverte
A l'homme a coûté tant de soins,
Et qui, devenus nécessaires,
N'ont fait qu'augmenter nos misères
En multipliant nos besoins⁴.

Jean-Jacques n'est qu'un malheureux charlatan qui, ayant volé une petite bouteille d'élixir, l'a répandue dans un tonneau de vinaigre, et l'a distribuée au public comme un remède de son invention.

Je voudrais bien avoir fait encore la *Lettre au docteur Pansophe*.

1. L'*Avis au public sur les parricides imputés aux Calas et aux Sirven* ; voyez tome XXV, page 517.

2. Par Bordes.

3. Par le même.

4. J.-B. Rousseau, livre II, ode ix, strophe neuvième.

On m'avait mandé qu'elle était de l'abbé Coyer ; mais on dit actuellement qu'elle est de vous, et je le crois, parce qu'elle est charmante ; mais elle ne s'accorde point avec ce que j'ai mandé à M. Hume, qu'il y a sept ans¹ que je n'ai eu l'honneur d'écrire à M. Jean-Jacques.

Je vous prie de vous confier à moi : je vous demande encore en grâce de vous informer d'un nommé Nonotte, ex-jésuite, qui m'a fait l'honneur d'imprimer à Lyon deux volumes² contre moi pour avoir du pain (je ne crois pas que ce soit du pain blanc). Il y a longtemps que je cherche deux autres libelles de jésuites contre les parlements : l'un, intitulé *Il est temps de parler*³, et l'autre, *Tout se dira*⁴. Ils sont rares : pourriez-vous me les faire venir, à quelque prix que ce soit ?

Je vous demande pardon de la liberté que je prends. Je vous embrasse tendrement, mon cher confrère à l'Académie de Lyon, qui devriez l'être à l'Académie française.

6596. — DE M. HENNIN ⁵.

A Genève, le 29 novembre 1766.

Voici vraisemblablement, monsieur, la lettre que vous attendiez de Versailles ; je me hâte de vous l'envoyer.

Les têtes genevoises sont encore bien en l'air sur l'ouvrage de la médiation. Il faut croire que c'est la fin de leur accès.

Nous nous sommes proposé vingt fois, monsieur l'ambassadeur et moi, de vous avertir que votre justice est prête à tomber, et que son penchant l'entraîne à écraser quelque honnête voyageur qui passera sur le grand chemin sans penser à mal. Votre intention n'est pas que ce qui est fait pour effrayer les méchants devienne funeste aux bons. Faites donc redresser ou plutôt remplacer ces quatre piliers, symbole de votre pouvoir sur vos vassaux. Ils interceptent le chemin de Ferney. Les bons catholiques se signent et passent le long du fossé opposé ; mais tous ceux qui vont vous voir n'usent pas de cette recette, et vous, qui aimez les hommes, vous seriez au désespoir que quelque mécréant fût écrasé sous la chute d'un gibet, comme vous l'êtes quand par malheur on y en accroche quelqu'un pour faire peur aux autres.

Pardon, monsieur, de ma remarque géographique, je fais ici l'office de grand-voyer. Si cet épouvantail pouvait écarter de Ferney tous les ennuyeux,

1. Voyez tome XXVI, page 29.

2. *Erreurs de M. de Voltaire* : voyez tome XXVI, pages 139 et suiv.

3. Par l'abbé Dazès.

4. L'auteur de cet écrit est inconnu. (B.)

5. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin, 1825.*

je vous dirais : Laissez-le, et prévenez vos amis de faire le grand tour. Mais vous savez qu'en ce bas monde la chance n'est pas toujours pour les bons. Puisse votre commissionnaire passer encore une fois intact ce dangereux pas.

Je vous embrasse, et me recommande ainsi que le public à votre charpentier.

6597. — A M. HENNIN.

Dimanche au soir, 30 novembre.

Point du tout, monsieur, la lettre est de M. le duc de Choiseul, et il n'est point du tout question de M. le duc de Praslin, qui n'a point encore reçu mon paquet. Je soupçonne sur cela la chose la plus singulière et la plus plaisante, laquelle est en même temps très-bonne à savoir.

Ut ut est. J'ai relu le projet de la médiation, et je tiens qu'il faut être ou plus fou, ou plus malin que Jean-Jacques, pour ne le pas accepter avec des acclamations de reconnaissance. Voilà mon avis, dont je ne démordrai point. Je serais très-fâché que mes quatre poteaux tombassent sur mon ami Vernet : je les relèverai en sa faveur, dût-on l'y faire attacher¹.

6598. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL².

1^{er} décembre.

Je connais mes anges ; ils ne me sauront point mauvais gré de mes corrections : au contraire, ils seront fort aises de voir leur créature lécher continuellement son oursin. Ils sont donc suppliés de faire mettre sur la pièce toutes ces corrections par un brave secrétaire qui ne hâisse pas les vers.

Peut-être le lundi 1^{er} décembre, jour auquel j'écris à mes anges le matin, recevrai-je un mot de leur main bienfaisante ou foudroyante.

Je leur ai déjà mandé que l'exemplaire était parti le 19, adressé à M. le duc de Praslin ; que force corrections avaient suivi de poste en poste ; que j'avais envoyé à M. Janel un nouvel exemplaire du *Commentaire sur les Délits* pour M. le duc de Praslin. Enfin j'ai fait mon devoir à chaque courrier. Hier, je fis lire la pièce au coin de mon feu à Cramer, non pas à Philibert Cramer,

1. Il y a ici, dans Beuchot, une lettre au marquis de Villette, composée des deux avant-derniers paragraphes de la lettre du 8 juillet 1765 (n° 6061).

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

le prince, mais à Gabriel Cramer, le marquis, lequel est très-bon acteur, et sent ce qui doit faire effet. Il a pleuré et frémi.

Mais ce qui me fait frémir, moi, c'est que les comédiens de Paris vont jouer les *Suisses*¹, et que mes *Scythes*, venant après, ne paraîtront qu'une copie. Je perds à la fois le piquant de la nouveauté et l'agrément de mon *alibi*. Voilà probablement bien de la peine inutile.

Au reste, mes anges, vous serez farcis de pièces nouvelles cette année. Vos plaisirs sont assurés ; mais moi misérable, je n'ai d'autre consolation que celle de chercher à mériter votre suffrage.

Enfin donc, nous allons avoir le mémoire pour les Sirven. Je recommande cette véritable tragédie à vos bontés. Respect et tendresse.

6599. — A M. DAMILAVILLE.

1^{er} décembre.

Mon cher ami, j'ai prié M. d'Argental de vous mettre dans la confidence d'un drame² d'une espèce assez nouvelle. Je ne veux rien avoir de caché pour vous. Je crois que cet ouvrage était absolument nécessaire pour confondre la calomnie, cette calomnie dont je vous parlais si souvent en vous disant : *Écr. l'inf....*

Vous savez avec quel acharnement elle m'impute, presque tous les mois, quelque mauvais livre bien scandaleux que je n'ai jamais lu et que je ne lirai jamais. Les mauvais poètes ne sachant plus comment s'y prendre pour me perdre, après m'avoir immolé à Crébillon, m'ont voulu immoler aux jansénistes ; ils se sont avisés de faire de moi un théologien, et ils prétendent, avec l'abbé Guyon et l'abbé Dinouart³, que je traite continuellement la controverse. Or certainement un homme qui fait une tragédie n'a guère le temps de controverser. Une tragédie demande un homme tout entier, et le demande pour longtemps. Non-seulement je me suis remis à faire des pièces de théâtre, mais j'en fais faire. Je m'occupe beaucoup de celle à laquelle La Harpe travaille actuellement sous mes yeux, et j'en ai de grandes espérances. J'ai dans ma vieillesse la consolation de former des élèves : je rends par là tout le service que je puis rendre aux

1. Le *Guillaume Tell* de Le Mierre.

2. *Les Scythes*.

3. L'un, auteur de l'*Oracle des philosophes* ; l'autre, rédacteur du *Journal chrétien*.

belles-lettres. Il me semble que je ne mérite pas les cruelles persécutions que j'essuie depuis si longtemps.

Mandez-moi donc à qui on attribue le petit livre savant et éloquent que vous m'avez envoyé avec une note de M. Thieriot. L'auteur de ce livre ne me traite pas comme les Guyon et les Fréron : je voudrais bien connaître cet honnête homme.

Savez-vous quel est le polisson qui a fait le plat ouvrage intitulé *la Justification de Jean-Jacques*, et qui prétend que Jean-Jacques est le seul philosophe dont la conduite soit conforme à ses principes ?

Les affaires de Genève doivent finir bientôt. Ce petit État devra au roi toute sa félicité, outre quatre millions cinq cent mille livres de rente dont les Genevois jouissent en France. M. le chevalier de Beauteville leur a donné un projet qui est la sagesse même. S'ils ne l'acceptaient pas, il faudrait qu'ils fussent plus fous et plus méchants que Jean-Jacques.

Je vous embrasse tendrement, mon très-cher ami. Remerciez bien pour moi M. Thieriot de son attention, et faites quelquefois mention de moi avec Tonpla.

M. Boursier est toujours dans les mêmes sentiments ; il dit qu'il se tiendra toujours prêt.

N. B. L'avocat de Besançon, auteur du *Commentaire sur les lois*, concernant les *Délits*, a beaucoup augmenté son ouvrage¹. L'édition est entièrement épuisée. Pourriez-vous demander à M. Marin si on permettra dans Paris l'entrée d'une nouvelle édition conforme à ce qui a déjà été imprimé, et très-circonspecte dans ce qui sera ajouté ?

6600. — A M. DAMILAVILLE.

3 décembre.

Quel est donc, mon cher ami, le conseiller usurier, banqueroutier, et enfui ? Qu'a fait M. de Mazarin ? Avez-vous vu M. d'Argental ?

Voulez-vous bien envoyer ce petit mot² à M. d'Alembert ? Quand M. Thomas sera-t-il reçu ? Le factum pour les Sirven est-il à l'impression ? Je suis un grand questionneur, et je ne suis que cela aujourd'hui. La poésie m'avait transporté dans les

1. Cet ouvrage est de Voltaire ; voyez tome XXV, page 539.

2. Il manque.

espaces imaginaires ; la métaphysique me replonge dans les abîmes. La faiblesse de mon corps succombe. Je vous embrasse.

6601. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 décembre.

Ce drame¹ deviendra bientôt l'habit d'Arlequin. J'envoie à mes anges, tous les ordinaires, de nouveaux morceaux à coudre. Je change toujours quelque chose dès que j'ai dit que je ne changerais plus rien ; mais, après tout, c'est pour plaire à mes anges.

Cependant je crois que je suis au bout de mon rôlet, et que j'ai épuisé toutes mes ressources. Chaque animal n'a qu'un certain degré de force, et tous les efforts qu'il fait par delà sont inutiles. Je suis épuisé, je suis à sec.

M. de Thibouville a mandé d'étranges choses à maman Denis ; il dit que, si par hasard il y avait une pièce nouvelle de la façon de votre créature, la superbe Clairon pourrait s'abaisser jusqu'à rentrer au théâtre, et à se charger du rôle principal de la pièce ; mais ce sont des chimères dont on berce les pauvres provinciaux, les pauvres habitants des déserts de la Scythie.

Quoi qu'il en soit, je cherche toujours à prouver mon alibi : c'est le point principal, et j'ai pour cela les plus fortes raisons.

Je n'ai point entendu d'Alainville² ; mais tous ceux qui l'ont entendu, et qui s'y connaissent parfaitement, disent qu'il est nécessaire à la Comédie française. Au reste, comme il n'y a, dans *les Scythes*, aucun personnage qui crie, excepté Obéide (dans ses imprécations), Molé, s'il est rétabli, pourra jouer un des deux principaux rôles.

Nous venons de la relire pour la quatrième fois, et elle nous a fait la même impression que la première.

Remarquez bien, ô anges ! que voici le cinquième paquet de corrections. Vous devez avoir tout reçu, soit par M. le duc de Praslin, soit par M. de Courteilles, soit par M. Marin.

Voilà qui est fait, je ne me mêle plus de rien ; c'est à vous à prendre soin de mon salut.

Point du tout ; il y a encore quelques petits coups de pinceau à donner, quelques mots répétés à varier, et puis maman Denis dit que c'est tout ; mais qu'en disent mes anges ?

1. *Les Scythes*.

2. Il était frère du célèbre acteur Molé.

6602. — A. M. LACOMBE ¹.

5 décembre.

Il y a une terrible faute, monsieur, ou je suis bien trompé, à la page 178. La voici : *Il n'y a eu aucun exemple de proscriptions, excepté chez les Juifs*. Il manque certainement là quelque chose ; il y a apparemment : *dans la première antiquité connue*. Je vous en avertis aussitôt que je reçois votre paquet, afin que vous ayez la bonté d'y apporter un prompt remède.

Je n'ai pu avoir encore un petit écrit sur Jean-Jacques qu'on m'avait promis. Je vous prie, monsieur, de m'envoyer le poème de M. Dorat, sur la *Déclamation*, dès qu'il paraîtra, et de me dire quel est l'auteur de l'*Avis au prétendu sage* ².

Mon ami m'écrit que vous pourrez faire paraître, quand il vous plaira, votre pâté froid. Il dit que ses petits pâtés chauds, quoiqu'ils soient sortis du four il y a quinze jours, ne seront pas servis sitôt sur table ³.

S'il y a quelque chose de nouveau, vous me ferez plaisir de m'en faire part.

M. de La Harpe travaille chez moi à une tragédie qui pourra être prête à Pâques. J'espère qu'elle réussira, et que vous l'imprimerez.

Dites-moi, je vous prie, si vous avez entendu parler d'un livre en deux volumes, intitulé *les Erreurs historiques et dogmatiques de Voltaire*, par un faquin d'ex-jésuite nommé Nonotte. Est-il connu à Paris ? Il est détestable. Serait-on assez sot pour qu'il eût quelque vogue ?

Je vous embrasse de tout mon cœur, et je compte toujours sur votre amitié.

6603. — A. M. LE COMTE D'ARGENTAL ¹.

6 décembre.

Anges excédés et ennuyés, si votre copiste a porté sur la pièce cinq paquets de corrections, il peut fort bien copier encore la

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *Avis aux sages du siècle*, MM. Voltaire et Rousseau, pièce de vers par Dorat.

3. C'est-à-dire que *les Scythes* ne seront pas sitôt représentés.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

sixième ; mais je jure, par tous les sifflets possibles, que ce sera la dernière.

J'apprends d'ailleurs que ce n'est pas pour moi que le four chauffe actuellement ; on est occupé de la pomme de Guillaume Tell et de la capilotade d'un cœur qu'on fait manger à la dame de Vergy ¹. Je sais que ces barbaries passeront devant ma pastorale. Je ferai donc ce qu'on prétend que disait le cardinal de Bernis au cardinal de Fleury : *J'attendrai*. J'en suis fâché à cause de l'*alibi*, car la rage des calomniateurs est montée à son comble.

Les affaires de Genève ne vont pas trop bien. J'ai peur que les médiateurs n'aient le désagrément de voir leurs propositions rejetées ; mais je m'intéresse encore plus aux Scythes qu'aux Genevois.

Vous avez lu sans doute le mémoire contre les commissions ² : il y a des fautes ; mais il me paraît écrit avec une éloquence forte et attachante. Savez-vous que le dernier projet de Jean-Jacques était de revenir à Genève ? C'était apparemment pour s'y faire pendre ; il ne sera pas fâché de l'être, pourvu que son nom soit dans la gazette.

Le cœur me dit que je recevrai aujourd'hui une lettre de mes anges. Mais je me donne toujours la petite satisfaction de leur écrire, avant d'avoir le grand plaisir de recevoir de leurs nouvelles. Il faut savoir que le courrier de Ferney part à sept heures du matin, et que les lettres de France n'arrivent qu'à deux ou trois heures après-midi. Respect et tendresse.

6601. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 décembre.

Vous avez bien fait de m'écrire, mes divins anges, car vous esquiviez par là une nuée de corrections et de changements qui étaient déjà tout prêts. Mais puisque vous me mandez que rien ne presse, je corrigerai plus à loisir ce que j'ai fait si fort à la hâte.

Vous avez dû vous apercevoir que j'ai deviné plus d'une de vos critiques. J'ai prévenu aussi la censure judicieuse que vous faites de la précipitation d'Obéide à dire, au cinquième acte : *Je l'accepte*, dès qu'on lui fait la proposition d'immoler son amant.

1. Le *Guillaume Tell*, joué le 17 décembre ; et la *Gabrielle de Vergy*, par de Belloy.

2. Par l'avocat Chaillou.

Je m'étais un peu égayé dans les imprécations, j'avais fait là un petit portrait de Genève pour m'amuser ; mais vous sentez bien que cette tirade n'est pas comme vous l'avez vue ; elle est plus courte et plus forte.

Mais aussi, comme mes anges laissent à maman et à moi notre libre arbitre, nous vous avouons que nous condamnons, nous anathématisons votre idée de développer dans les premiers actes la passion d'Obéide. Nous pensons que rien n'est si intéressant que de vouloir se cacher son amour à soi-même, dans ces circonstances délicates ; de le laisser entrevoir par des traits de feu qui échappent ; de combattre en effet sans dire : Je combats ; d'aimer passionnément sans dire : J'aime ; et que rien n'est si froid que de commencer par tout avouer. Je n'ai lu la pièce à personne, mais je l'ai fait lire à de très-bons acteurs qui sont dans notre confidence ; je les ai vus pleurer et frémir. Il se peut que l'aventure de l'ex-jésuite¹ ait un peu influé sur votre jugement, et que vous ayez tremblé que l'intérêt, qui fait le succès des pièces au théâtre, manquât dans celle-ci ; mais j'oserais bien répondre de l'intérêt le plus grand, si cette tragédie était bien jouée.

Vous m'avouez enfin que vous n'avez d'acteurs que Lekain ; il ne faut donc point donner de pièces nouvelles. Le succès des représentations est toujours dans les acteurs. On prendra dorénavant le parti de faire imprimer ses pièces, au lieu de les faire jouer, et le théâtre tombera absolument. Les talents périssent de tous côtés.

Gardez donc vos *Scythes*, mes divins anges ; ne les montrez point ; amusez-vous de *Guillaume Tell*² et d'un cœur en fricassée³ ; faites comme vous pourrez.

Je dois vous dire (car je ne dois rien avoir de caché pour vous) que j'ai envoyé mes *Scythes* à M. le duc de Choiseul. J'ai été bien aise de lui faire ma cour, et de réchauffer ses bontés.

Daignez, je vous en conjure, vous occuper à présent de mes pauvres Sirven. Vous aurez enfin cette semaine le factum de M. de Beaumont. Cette tragédie mérite toute votre bonté et toute votre protection.

Je vous demande en grâce de me mettre aux pieds de M. le duc de Praslin, et de vouloir bien faire souvenir de moi M. le

1. Voltaire avait donné comme étant d'un ex-jésuite *le Triumvirat*, qui n'avait point eu de succès.

2. De Le Mierre.

3. Dans la *Gabrielle de Vergy*, de de Belloy.

marquis de Chauvelin , à qui j'épargne une lettre inutile , et à qui je suis bien tendrement attaché.

Je vous demande pardon de tout le tracas que je vous ai donné pendant quinze jours. Je suis au bout de vos ailes pour le reste de ma vie.

6605. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

8 décembre.

Je vous renvoie , monsieur le marquis , votre *Lettre à M. le comte de Périgord*¹ , que vous avez bien voulu me communiquer. J'en ai tiré une copie , selon la permission que vous m'en donnez. Cette lettre est bien digne d'une âme aussi noble et aussi généreuse que la vôtre. Elle est simple , et c'est le seul style qui convienne à la vérité , quand on écrit à ses amis. Tous les faits que vous rapportez sont incontestables. Je ne doute pas que M. le comte de Périgord ne trouve fort bon que vous lui adressiez cette lettre , et que vous la rendiez publique. Pour moi , je vous avoue que je n'affecte point avec vous une fausse modestie , et que je vous ai une très-grande obligation.

Le livre du jésuite Nonotte² vient d'être réimprimé sous le titre d'*Amsterdam* ; mais l'édition est d'Avignon. Les partisans des prétentions ultramontaines soutiennent ce livre ; mais ces prétentions ultramontaines , qui offensent nos rois et nos parlements , n'ont pas un grand crédit chez la nation. C'est servir la religion et l'État que d'abandonner les systèmes jésuitiques à leurs ridicules.

Votre lettre à M. le comte de Périgord m'a tellement échauffé la tête et le cœur que je vous ai répondu en vers par une *Ode*³ dont voici une strophe :

Qu'il est beau , généreux d'Argence ,
Qu'il est digne de ton grand cœur ,
De venger la faible innocence
Des traits du calomniateur !

1. Le comte de Périgord , prince de Chalais , était , depuis 1753 , gouverneur du haut et bas Berry. Cette lettre devait être relative aux affaires des Calas et des Sirven. Voltaire en reparle dans la lettre à d'Alembert du 4 juin 1769 : la distance entre cette dernière lettre et celle à d'Argence de Dirac me paraît bien grande. (B.)

2. Les *Erreurs de M. de Voltaire*.

3. L'*Ode à la Vérité* ; voyez tome VIII.

Souvent l'Amitié chancelante
 Resserre sa pitié prudente;
 Son cœur glacé n'ose s'ouvrir;
 Son zèle est réduit à tout craindre :
 Il est cent amis pour nous plaindre,
 Et pas un pour nous secourir.

Voici encore une strophe de cette *Ode* :

Imitons les mœurs héroïques
 De ce ministre des combats ¹,
 Qui de nos chevaliers antiques
 A le cœur, la tête, et le bras;
 Qui pense et parle avec courage,
 Qui de la fortune volage
 Dédaigne les dons passagers;
 Qui foule aux pieds la Calomnie,
 Et qui sait mépriser l'Envie
 Comme il méprisa les dangers.

Je crois que M. le duc de Choiseul ne sera pas mécontent de ces derniers vers. Il daigne toujours m'aimer ; il m'honore quelquefois d'un mot de sa main.

J'aurai l'honneur de vous envoyer l'ode entière dès qu'elle sera mise au net, et je la ferai imprimer à la suite de votre lettre. Je serai enchanté de joindre votre éloge à celui de M. de Choiseul : cela paraîtra en même temps que le mémoire des Sirven, dont les avocats ne manqueront pas de vous envoyer quelques exemplaires. Vous pourrez faire publier votre lettre et l'ode à Bordeaux, pendant que je la publierai à Genève. Je voudrais que vous eussiez la bonté de m'envoyer tous vos titres et ceux de M. le comte de Périgord, pour les placer à la tête.

J'attends vos ordres, et j'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus tendres et les plus respectueux, monsieur, votre, etc.

6606. — A M. DAMILAVILLE.

8 décembre.

Mon cher ami, j'ai remercié M. de Courteilles, dans les termes les plus passionnés, de la justice qu'il vous rendra sans doute. Vous devez d'ailleurs absolument compter sur M. d'Argental. Il

1. Le duc de Choiseul, ministre de la guerre.

est bien cruel que vous ayez besoin de protection, et que vous soyez réduit depuis si longtemps à consumer vos jours dans des travaux qui ne sont pas faits pour un homme de lettres. Mais enfin, puisque telle est votre destinée, il est juste que vous en tiriez l'avantage que vous méritez par vos services. Il est bien beau à vous, dans cette situation critique où vous êtes, et qui m'intéresse si vivement, d'avoir trouvé du temps pour travailler au mémoire des Sirven avec M. de Beaumont. Je me flatte qu'il n'y aura point de phrases, mais une éloquence vraie, mâle, et touchante, dans ce mémoire, qui doit lui faire tant d'honneur. Il doit avoir reçu la lettre ¹ que je vous envoyai pour lui dans mes derniers paquets.

Je crois qu'il faudra laisser chez le banquier les deux cents ducats du roi de Pologne, avec ce que nous pourrons tirer des personnes généreuses qui voudront nous aider. Cela servira à payer en partie les frais du conseil, qui seront immenses. Si vous voyez M^{me} Geoffrin, je vous supplie de me mettre à ses pieds.

Je ne sais pas assurément comment tournera le procès de La Chalotais; mais, puisqu'il sera jugé par le conseil, je suis sûr de l'équité la plus impartiale.

Vous savez sans doute que Rousseau avait fait un projet de sédition dans Genève, qu'on a trouvé dans les papiers du nommé Le Nieps ², qui a été arrêté et mis à la Bastille. Rousseau devait venir se cacher dans le territoire auprès du lac, dans un endroit nommé *le Paquis*. Son dessein apparemment était d'être pendu; c'est un homme qui cherche toute sorte d'élévation. Il est bien triste que les *O* ³ qu'on lui adresse dans l'*Encyclopédie* subsistent; c'est un bien mauvais guide dans un dictionnaire qu'un enthousiasme qu'on est obligé de désavouer.

Je n'ai pas encore de réponse de l'abbé Coyer sur son bâtard ⁴, dont il m'a fait passer pour père. J'ai assez d'enfants à nourrir, sans adopter ceux des autres.

Adieu; mandez-moi, je vous prie, en quel état est l'affaire qui vous regarde, et ne me laissez pas ignorer où en est celle des Sirven.

1. Elle manque.

2. Le Nieps, Genevois condamné, en 1731, à un exil perpétuel, était venu s'établir à Paris. Lors des affaires de Genève il s'était prononcé pour le parti de la bourgeoisie, où il était très-considéré. On trouve sur lui des détails aux pages 22 et 482 du tome II des *OEuvres inédites de J.-J. Rousseau*, 1825.

3. C'est Diderot qui, dans l'article *ENCYCLOPÉDIE*, s'écrit : *O Rousseau!* etc.

4. Il s'agit de la *Lettre au docteur Pansophe*.

6607. — A MADAME LA MARQUISE DE BOUFFLERS¹.

Au château de Ferney, par Genève, 10 décembre.

Madame, si mon âge et mes maladies me l'avaient permis, je serais sûrement venu vous faire ma cour, et à M. le prince de Beauvau, quand vous avez passé par Lyon. Vous allez en Languedoc; votre premier plaisir sera d'y faire du bien. Je vous propose, madame, une action digne de vous, et dont tous les honnêtes gens de France vous auront obligation.

Il y a dans Toulouse un avocat célèbre, nommé M. de Sudre, qui osa seul défendre les Calas contre l'abominable fanatisme qui a fait expirer sur la roue un vieillard innocent. Les Toulousains, ayant enfin ouvert les yeux, ont élu d'une voix unanime M. de Sudre pour premier capitoul; la ville en présente trois, le roi en choisit un; les deux autres n'ont point été nommés unanimement comme M. de Sudre. Il a pour lui de longs services, et l'honneur d'avoir seul protégé l'innocence, lorsque tout le monde l'abandonnait et la calomnait.

Je vous conjure, madame, d'obtenir que M. le prince de Beauvau soit le protecteur de ce digne homme auprès de M. le comte de Saint-Florentin; c'est une très-grande obligation que je vous aurai à tous deux, et que je partagerai avec quelques millions d'hommes. La chose presse; j'attends tout d'un cœur comme le vôtre.

Je suis avec un profond respect et un attachement inviolable, madame, de vous et de M. le prince de Beauvau le très-humble et très-obéissant serviteur.

6608. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 décembre.

Je pourrais maintenant dire à mes anges que j'ai fait à peu près tout ce qu'ils ont ordonné, excepté leur cruelle proposition d'épuiser l'amour et l'intérêt en parlant trop tôt d'amour. Je pourrais fatiguer leurs bontés par mille petites remarques; mais comme il n'est point question de faire jouer la pièce, je ne les fatiguerai pas; j'ai bien à leur parler d'autre chose, et voici sur quoi je supplie leurs ailes de tremousser beaucoup.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

Je suppose que vous avez lu en son temps le factum de M. de Sudre¹, avocat de Toulouse, en faveur des Calas, factum aussi bon pour le fond des choses qu'aucun des mémoires de Paris. Ce M. de Sudre est un homme d'une probité courageuse, qui seul osa lutter contre le fanatisme, sans autre intérêt que celui de protéger l'innocence. Il fut lui-même longtemps la victime du fanatisme qu'il avait attaqué ; il fut même plusieurs années sans oser plaider. Enfin les écailles sont tombées des yeux² de ces malheureux Toulousains ; ils ont élu d'une voix unanime M. de Sudre pour premier capitoul. On en élit trois ; le roi en nomme un entre ces trois. M. de Sudre a l'avantage d'avoir été proposé unanimement par la ville. Les voix ont été partagées entre ses deux concurrents ; mais il a bien un autre avantage auprès de vous, celui d'avoir soutenu la cause de l'innocence opprimée avec une constance intrépide. Il honorera la place que ce coquin de David³, digne d'être le capitoul de Jérusalem, a tant déshonorée ; et si quelqu'un peut faire abolir la procession annuelle de Toulouse, où l'on remercie Dieu de quatre mille assassinats, c'est assurément M. de Sudre.

Voyez, mes anges, si vous avez des amis auprès de M. le comte de Saint-Florentin, de qui dépend cette affaire. Voyez si M. le duc de Praslin et M. le duc de Choiseul veulent dire un mot. Vous ferez certainement ce que vous pourrez, car je vous connais.

Le tout sans préjudicier à la tragédie des Sirven, qui va se jouer, et qui n'attirera peut-être pas grand monde parce que la pièce n'est pas neuve. Pour celle des *Scythes*, pardieu, elle est neuve. Respect et tendresse.

6609. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL⁴.

Jeudi, 11 décembre, à onze heures du matin.

Cette honnête femme⁵ vient d'arriver, et vous croyez bien qu'au nom de mes anges elle n'a pas été mal reçue. Nous avons sur-le-champ envoyé chercher à Genève son petit équipage de

1. C'est le *Mémoire* qui est mentionné sous le n° 11 dans la note, tome XXIV, page 366.

2. Expression des *Actes des apôtres*, ix, 18.

3. C'était le nom du capitoul lors de l'affaire de Calas.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

5. M^{me} Le Jeune, femme du valet de chambre de d'Argental. Elle venait chez Voltaire pour la contrebande des livres philosophiques. Voyez les lettres à d'Argental des 23, 27, 29 décembre 1766, et les lettres de janvier 1767.

voyage ; nous l'avons tirée de l'hôtellerie la plus chère de l'Europe ; où elle aurait été ruinée ; nous la logerons et nous aurons bien soin d'elle, jusqu'à ce qu'elle ait gagné son procès, et assurément elle le gagnera. Nous lui fournirons une voiture pour la reconduire en sûreté jusqu'à Dijon. Ce qui nous est recommandé par nos anges n'est-il pas sacré ? Je la conduirais moi-même, si je pouvais sortir de mon appartement, dont il y a environ un an que je n'ai bougé.

Je n'ai point encore le mémoire pour les *Sirven*, cette toile de *Pénélope* qu'on me fait attendre depuis deux ans. Mais j'espère, mes anges, que vous l'aurez ce mois-ci, et que vous en serez satisfaits. Le canevas que je vis l'année passée promettait un excellent ouvrage. *Damilaville*, qui pense fortement et qui aide un peu notre avocat, me répond que ce mémoire fera un très-grand effet. C'est alors que nous vous demanderons que vous embouchiez la trompette du jugement dernier pour effrayer la calomnie et l'injustice.

Un petit mot encore, je vous prie, des *Scythes*. On envoie sa besogne dans son premier enthousiasme, le plus tôt qu'on peut ; ensuite on rabote, on lime, on polit, et on met plus de temps à revoir qu'à faire. Je n'ai pas cessé un moment de travailler, et je vous avoue que je trouve cette pièce très-neuve et très-intéressante, écrite d'un bout à l'autre avec ce style de vérité qui est celui de la nature et qui dédaigne tous les ornements étrangers. Souvenez-vous que celle-là fera du bien aux comédiens, quand ils auront des acteurs et des actrices ; je vous en donne ma parole d'honneur !

Je suis dans le secret de *La Harpe* ; mais je ne lui dis pas mon secret. J'ai quelque honte de faire une tragédie à mon âge et de devenir l'émule de mon disciple. Cependant il faudra bien qu'à la fin je me confie à lui, comme il se confie à moi. Je lui rends toutes les sévérités dont vous m'accablez. Je ne lui passe rien, et j'espère qu'à Pâques il vous donnera une tragédie très-bonne. Vous voyez que je ne suis pas inutile au tripot, quoique je m'occupe quelquefois de choses plus sérieuses.

Avez-vous vu la pièce de *M. de Chabanon* ? Je voudrais que tout le monde fît des tragédies, comme le père *Le Moine* voulait que tout le monde dît la messe.

Mon Dieu, que nous allons parler de vous avec votre ambassadrice !

Toute ma petite famille est à vos pieds.

Je vous envoie la lettre de M. Janel, que je reçois dans le moment. M. le duc de Praslin verra que la personne entre les mains de laquelle le paquet est tombé ne le rendra point, et qu'il fait cas de l'ouvrage. Il est ridicule, d'ailleurs, que ce petit livre ne soit pas plus connu ; il ne peut faire que du bien.

Je fais mes compliments à Le Jeune ; mais comme il orthographe très-mal mon nom, je le prie de ne l'écrire jamais, ni de le prononcer, et surtout quand il écrira à madame sa femme. Il faut être discret sur les affaires de famille, sans quoi il me serait absolument impossible de lui rendre service.

6610. — DE M. HENNIN¹.

A Genève, le 11 décembre 1766.

Voici, monsieur, la compilation dont je vous ai parlé. Il y a bon nombre d'absurdités, et l'auteur paraît avoir pris à tâche de les éparpiller pour qu'elles fissent moins de sensation. Je souhaite que ce ramassis vous amuse quelques moments.

Nous sommes toujours fort incertains du sort de la médiation. Le courrier de monsieur l'ambassadeur n'est pas revenu. J'espère que les représentants feront réflexion aux malheurs dont leur patrie est menacée. C'est bien le moment d'exercer leur génie calculateur.

La neige, qui vient toujours trop tôt, a sans doute été mal reçue à Ferney. Je crois vous entendre la maudire de bon cœur.

6611. — A M. LE RICHE.

A Ferney, 12 décembre.

Je voudrais, monsieur, avoir l'honneur de vous envoyer quelques livres pour vos étrennes. Il faut que vous ayez la bonté de me mander comment je pourrai vous les faire parvenir avec sûreté. Je voudrais bien savoir aussi si les lettres qu'on adresse, du pays où je suis, en Lorraine, passent par la Franche-Comté.

Pourriez-vous encore me faire une autre grâce ? Il y a dans votre ville un misérable ex-jésuite, nommé Nonotte, qui, pour augmenter sa portion congrue, a fait un libelle en deux volumes. Je voudrais savoir quel cas on fait de sa personne et de son libelle. On dit que le père de ce prêtre est un boulanger ; cela est heureux : il aura le pain azyme pour rien, et il distribuera

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, 1825.

gratis le pain des forts¹. Il faut que frère Nonotte soit bien ingrat d'écrire contre moi, dans le temps que je loge et nourris un de ses confrères ; mais quand il s'agit de la sainte religion, l'ingratitude devient une vertu.

Je vous souhaite pour l'année prochaine la ruine de la superstition.

Vous connaissez sans doute à Dijon quelqu'un de vos confrères qui pense sagement. Vous pourriez me rendre un grand service en le priant de s'informer bien exactement quelle est la raison pour laquelle les ex-jésuites de Dijon ne voulurent point voir mon ex-jésuite de Ferney, quand il fit le voyage. Mon ex-jésuite s'appelle Adam. Il dit fort proprement la messe ; il a marié des filles dans ma paroisse, avec toute la grâce imaginable. Il avait le malheur d'être brouillé depuis longtemps avec les jésuites bourguignons, quoiqu'il aime assez le vin. En un mot, ni le révérend père provincial, ni le révérend père recteur, ni le révérend père préfet, enfin aucun ex-révérend cuistre ne voulut voir mon aumônier ; et, comme les jésuites disent toujours la vérité, je voudrais savoir s'ils lui ont refusé le salut parce qu'il dit la messe chez moi, ou si c'est une ancienne rancune de prêtre à prêtre. Voyez, monsieur, si vous pouvez et si vous voulez vous charger de cette grande négociation. Elle m'aura procuré au moins le plaisir de m'entretenir avec un homme qui pense, ce qui n'est pas extrêmement commun. Je vous prie de compter sur les sentiments qui m'attachent véritablement à vous.

6612. — A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

14 décembre.

J'ai reçu votre petit billet de Valence, mon cher marquis, et je vous écris à tout hasard à Valence. Je suis enchanté que vous vous confirmiez de plus en plus dans vos bons principes ; mais la maison du Seigneur est entourée d'ennemis, et il y a bien des indiscrets dans le temple. Vous souvenez-vous d'une réponse que je vous fis lorsque vous étiez à Nancy ? Je faisais des compliments au brave confiseur qui vendait vos dragées : vous envoyâtes ma lettre² à un de vos élus de Paris, et cet élu très-in-

1. Ézéchiél, xxxix, 18, parle de la *chair* des forts : voyez son texte rapporté tome XLI, page 151.

2. Le marquis de Villevieille était à Nancy en décembre 1765 ; il y était encore en juin et juillet 1766 ; voyez lettres 6049, 6360, 6416. Si ce n'est pas de cette dernière lettre que parle Voltaire, c'est d'une qui est perdue.

discret m'a damné en faisant courir ma lettre. J'en ai reçu des reproches de la part des préposés aux confitures, et je crois le confiseur très-embarrassé. Tâchez que l'enfer où je suis se tourne au moins en purgatoire : je ne crois pas en effet avoir fait des compliments à un confiseur que je ne connais pas. Mandez que cette lettre n'est pas de moi, car assurément elle n'est pas de moi, et vous ne mentirez pas. Mandez que vous vous êtes trompé ; mandez que ce n'est pas assez d'avoir l'innocence de la colombe, et qu'il faut encore avoir la prudence du serpent¹. Marchez toujours dans les voies du juste ; distribuez la parole de Dieu, le pain des forts ; faites prospérer la moisson évangélique ; recevez ma bénédiction, et vivez dans l'union des fidèles.

6613. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 décembre.

Charmant papillon de la philosophie, de la société, et de l'amour, j'aurais été enchanté de vous voir honorer encore ma retraite d'une de vos apparitions ; vous auriez même été mon premier médecin, car il y a environ deux mois que je ne sors guère de mon lit.

Savez-vous bien, madame, que j'ai des choses très-sérieuses à répondre à la lettre très-morale que vous n'avez point datée ? Vous m'apprenez que, dans votre société, on m'attribue *le Christianisme dévoilé*, par feu M. Boulanger ; mais je vous assure que les gens au fait ne m'attribuent point du tout cet ouvrage. J'avoue avec vous qu'il y a de la clarté, de la chaleur, et quelquefois de l'éloquence ; mais il est plein de répétitions, de négligences, de fautes contre la langue, et je serais très-fâché de l'avoir fait, non-seulement comme académicien, mais comme philosophe, et encore plus comme citoyen.

Il est entièrement opposé à mes principes. Ce livre conduit à l'athéisme, que je déteste. J'ai toujours regardé l'athéisme comme le plus grand égarement de la raison, parce qu'il est aussi ridicule de dire que l'arrangement du monde ne prouve pas un Artisan suprême, qu'il serait impertinent de dire qu'une horloge ne prouve pas un horloger².

1. Matthieu, x, 16.

2. Voltaire avait déjà dit cela en 1734 ; voyez tome XXII, page 194. Il a depuis exprimé cette idée dans ces vers des *Cabales* (voyez tome X) :

. Jo ne puis songer
Que cette horloge existe, et n'ait point d'horloger.

Je ne réprouve pas moins ce livre comme citoyen ; l'auteur paraît trop ennemi des puissances. Des hommes qui penseraient comme lui ne formeraient qu'une anarchie ; et je vois trop, par l'exemple de Genève, combien l'anarchie est à craindre.

Ma coutume est d'écrire sur la marge de mes livres ce que je pense d'eux ; vous verrez, quand vous daignerez venir à Ferney, les marges du *Christianisme dévoilé* chargées de remarques qui montrent que l'auteur s'est trompé sur les faits les plus essentiels¹.

Il est assez douloureux pour moi, madame, que la malignité et la légèreté des papillons de votre pays, qui n'ont ni votre esprit ni vos grâces, m'imputent continuellement des ouvrages capables de perdre ceux qu'on en soupçonne.

Quant à M. le maréchal de Richelieu, je me doutais bien qu'il n'aurait pas le temps de parler à M. le comte de Saint-Florentin de la famille infortunée² qui a excité votre compassion : il allait partir pour Bordeaux. Votre jolie âme en a fait assez. Cette famille obtient, par vos bontés, une pension sur son propre bien, dont on lui arrache le fonds pour avoir donné, il y a vingt-six ans, à souper à un sot prêtre hérétique. Quand j'aurai quelque grâce à implorer pour des malheureux, je demanderai votre protection, madame, auprès de M. le duc de Choiseul. Je l'ai importuné quelquefois de mes indiscrètes requêtes, et il a toujours daigné m'accorder ce que j'ai pris la liberté de lui demander. Je craindrais bien de fatiguer ses bontés, si je ne savais par vous-même quel est l'excès de sa générosité.

Venez à Ferney, madame ; nous chanterons ses louanges et les vôtres, pour le prologue de l'opéra de *Pandore* ; et vous serez ma *Pandore* ; mais vous n'ouvrirez point la boîte.

Agréez, madame, le respect et l'attachement du vieux solitaire.

6614. — A M. LACOMBE³.

15 décembre.

Il n'y a que deux hommes au monde, monsieur, qui puissent avoir écrit la *Lettre à Pansophe* : l'un est l'abbé Coyer, qui était alors en Angleterre ; l'autre est M. de Bordes, Lyonnais de beau-

1. Voyez, tome XXXI, page 129, les notes de Voltaire sur le *Christianisme dévoilé*.

2. Les Espinas ; voyez lettre 6530.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

coup d'esprit, qui était en Angleterre aussi. Ce M. de Bordes est l'auteur d'une *Ode sur la Guerre* qui m'a été attribuée dans plusieurs journaux. Il pourrait bien m'avoir fait l'honneur de m'attribuer sa prose comme ses vers. N'accusons donc plus M. l'abbé Coyer; ne faisons plus de jugements téméraires, et contentons-nous d'être innocents sans chercher à faire des coupables.

Voici le temps de faire paraître vos *proscriptions*¹; il n'y a point un moment à perdre. Je ne me soucie point du tout d'en avoir des premiers. Je vous enverrai incessamment un semblable ouvrage² de mon ami, dont vous pourrez tirer cinq cents exemplaires; c'est tout ce qu'il faut dans le temps présent, et je suis très-fâché de vous avoir conseillé d'en tirer sept cent cinquante du premier. Mais quand je vous aurai fait parvenir la nouvelle pièce de mon ami, ce ne sera qu'à condition que vous ne mettez pas plus de huit jours à l'imprimer. Je vous fais mille compliments très-tendres.

6615. — A M. BORDES.

A Ferney, 15 décembre.

Je vous suis très-obligé, monsieur, des deux livres que vous voulez bien me confier, et que je vous rendrai très-fidèlement dès que je les aurai consultés. J'espère les recevoir incessamment. L'abbé Coyer me jure qu'il n'est point l'auteur de la *Lettre à Pansophe*: c'est donc vous qui l'êtes? Vous dites que ce n'est pas vous: c'est donc l'abbé Coyer. Il n'y a certainement que l'un de vous deux qui puisse l'avoir écrite. Le troisième n'existe pas. De plus, vous étiez tous deux à Londres à peu près dans le temps que cette lettre parut. Il n'y a que vous deux qui puissiez connaître les Anglais dont on trouve les noms dans cette pièce. Le style en est parfaitement conforme à la *Profession de foi*³ très-plaisante que vous fîtes, il y a quelques années, entre les mains de Jean-Jacques.

Vous avez très-grande raison d'avouer que ce Jean-Jacques a quelquefois de la chaleur dans ses déclamations, et qu'il est souvent contraint, obscur, insolent, hérissé de sophismes, et plein de contradictions. Si vous vouliez ajouter, à cette confession gé-

1. *Le Triumvirat*.

2. *Les Scythes*.

3. Voyez la note 3, tome XLIII, page 502.

nérale, que vous vous êtes réjoui fort agréablement à ses dépens dans la *Lettre à Pansophe*, vous auriez une absolution plénière, sans être obligé ni à la pénitence ni au repentir, et vous seriez certainement sauvé chez tous les gens de lettres.

Je ne trouve donc dans cette publication de la *Lettre à Pansophe* d'autre défaut, sinon qu'elle me met en contradiction avec moi-même comme Jean-Jacques. Je dis à M. Hume¹ qu'il y a plus de sept ans que je n'ai écrit à ce polisson, et cela est très-vrai. La *Lettre à Pansophe* semble me convaincre du contraire. Vous m'avez toujours marqué de l'amitié : je vous en demande instamment cette preuve. La *Lettre à Pansophe* vous fait honneur, et me ferait du tort. Vous avouez l'ode² que vous avez mise sous mon nom ; avouez donc aussi la prose, et croyez qu'en vers et en prose je connais tout votre mérite, et que je vous suis tendrement attaché.

6616. — A M. DAMILAVILLE.

15 décembre.

J'ai reçu à la fois, mon cher ami, vos lettres du 6 et du 8 de décembre. Il y a de la destinée en tout : la vôtre est de faire du bien, et même de réparer le mal que la négligence des autres a pu causer. Il est très-certain que si M. de Beaumont n'avait pas abandonné pendant dix-huit mois la cause des Sirven, qu'il avait entreprise, nous ne serions pas aujourd'hui dans la peine où nous sommes. Il ne lui fallait que quinze jours de travail pour achever son mémoire : il me l'avait promis. Ce mémoire lui aurait fait autant d'honneur que celui de M. de La Luzerne lui a causé de désagrément. Ce fut dans l'espérance de voir paraître incessamment le factum des Sirven que l'on composa l'*Avis au public*³. C'est cet *Avis au public* qui a valu aux Sirven les deux cent cinquante ducats que vous avez entre les mains, les cent écus du roi de Prusse, et quelques autres petits présents qui aideront cette famille infortunée. J'ai empêché, autant que je l'ai pu, que le petit *Avis* entrât en France, et surtout à Paris ; mais plusieurs voyageurs y en ont apporté des exemplaires ; ainsi ce qui nous a servi d'un côté nous a extrêmement nui de l'autre.

Voilà le triste effet de la négligence de M. de Beaumont. Je vous prie de lui bien exposer le fait, et surtout de lui dire, ainsi

1. Voyez tome XXVI, page 29.

2. L'*Ode sur la guerre*.

3. Voyez tome XXV, page 517.

qu'aux autres avocats, que s'il y a dans ce petit imprimé quelques traits contre la superstition de Toulouse, il n'y a rien contre la religion. L'auteur, tout protestant qu'il est, ne s'est moqué que des reliques ridicules portées en procession par les Visigoths ; il n'a dit que tout ce que les gens sensés disent dans notre communion. Si ce petit ouvrage, fait pour les princes d'Allemagne, et non pour les bourgeois de Paris, révolte quelques avocats, ou si plutôt il leur fournit un prétexte de ne point signer la consultation de M. de Beaumont, c'est assurément un très-grand malheur. Il n'y a que vous qui puissiez le réparer en leur faisant entendre raison, et les faisant rougir du dégoût qu'ils donnent à leurs confrères. Vous mettez le comble à toutes vos bonnes actions en suivant avec chaleur cette affaire, qui sans vous échouerait entièrement. Ce dernier trait de votre vertu courageuse m'attache à vous plus que jamais.

La petite affaire de M. de Lembertha avec M. Boursier est en train : on fera une partie de ce qu'il désire, c'est-à-dire qu'on exécutera ses ordres¹, et qu'on ne lui donnera point d'argent. En attendant, je vous prie de lui avancer les cent écus dont vous serez remboursé.

Mon cher Wagnière a prêté cinquante louis, qui font toute sa fortune², à un correspondant de l'enchanteur Merlin, qui lui a donné deux billets de Merlin, de vingt-cinq louis chacun ; le premier payable au mois de juillet de cette année, et le second au mois de janvier 1767. Je vous prie très-instamment de préparer Merlin à payer cette dette sans aucune difficulté. Il serait triste que Wagnière eût à se repentir d'avoir fait plaisir. Je sais que Merlin doit de l'argent aux Cramer ; mais Wagnière doit passer devant tout le monde. Vous ne reconnaissez point sa main dans cette lettre que je dicte, il est actuellement occupé à transcrire la tragédie³, que l'on doit vous montrer. M. d'Argental n'en a qu'une

1. Une nouvelle édition avec corrections et additions de l'opuscule *sur la Destruction des jésuites*.

2. Voici ce que Wagnière écrivait le 26 décembre 1766 :

« Je n'ai pu retrouver, monsieur, dans le désordre où nous sommes, le billet de douze cents livres. Je vous prie de m'adresser toujours vos lettres à Genève. Voici un petit billet par lequel j'annule tous les autres billets. Ainsi, les choses sont en règle. Vos amis vous font les plus tendres compliments. Ayez la bonté de m'écrire qu'à moi. J'ai l'honneur d'être bien sincèrement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« WAGNIÈRE. »

C'est de la *Correspondance* de Grimm que j'ai extrait ce billet. (B.)

3. *Les Scythes*.

copie très-informe et très-barbouillée ; je l'ai prié de la jeter dans le feu, en attendant la véritable.

Je vous ai mandé, je crois, que j'avais écrit à M. de Courteilles¹. Je voudrais bien savoir le nom de l'auteur du petit ouvrage sur les Commissions. On dit qu'il est de M. Lambert², conseiller au parlement ; mais c'est ce dont je doute beaucoup. Adieu, mon cher ami ; il ne reste que la place de vous dire à quel point je vous chéris.

6617. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Je vous fais mes remerciements pour la belle tragédie³ que je viens de recevoir, et pour les ouvrages intéressants que j'attends encore et qui ne tarderont pas d'arriver. J'ai donné commission de chercher l'*Abrégé*⁴ de Fleury, s'il s'en trouve à Berlin, pour vous l'envoyer. On prétend qu'un docteur Ernesti a réfuté cet ouvrage⁵ ; mais ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'étant luthérien il s'est vu nécessité de plaider la cause du pape, ce qui a fort édifié la cour de Saxe.

Je vous envoie en même temps un poème singulier pour le choix du sujet⁶ ; ce sont les réflexions de l'empereur Marc-Aurèle mises en vers. J'aime encore la poésie. Je n'ai que de faibles talents ; mais comme je ne barbouille du papier que pour m'amuser, aussi peu importe-t-il au public que je joue au wisk, ou que je lutte contre la difficulté de la versification ; ceci est plus facile et moins hasardeux que d'attaquer l'hydre de la superstition. Vous croyez que je pense que le peuple a besoin du frein de la religion pour être contenu ; je vous assure que ce n'est pas mon sentiment ; au contraire, l'expérience me range entièrement de l'opinion de Bayle. Une société ne saurait subsister sans lois, mais bien sans religion, pourvu qu'il y ait un pouvoir qui, par des peines afflictives, contraigne la multitude à obéir à ces lois ; cela se confirme par l'expérience des sauvages qu'on a trouvés dans les îles Mariannes, qui n'avaient aucune idée métaphysique dans leur tête ; cela se prouve encore plus par le gouvernement chinois, où le théisme est la religion de tous les grands de l'État. Cependant, comme vous voyez que dans cette vaste monarchie le peuple s'est abandonné à la superstition des bonzes, je soutiens qu'il en arriverait de même ailleurs, et qu'un État purgé de toute superstition ne se soutiendrait pas longtemps dans sa pureté, mais que de nouvelles absurdités reprendraient la place des anciennes ; et cela

1. Cette lettre manque.

2. L'ouvrage est de Chaillou.

3. *Le Triumvirat*.

4. Voyez page 203.

5. Jean-Auguste Ernesti avait critiqué sévèrement l'*Abrégé* de Fleury et l'*Avant-propos* de Frédéric qui le précédait, dans sa *Neue theologische Bibliothek*, Leipzig, 1766, tome VII, pages 333-345.

6. *Le Stotzien* ; voyez la lettre de Voltaire, du 5 janvier 1767.

au bout de peu de temps. La petite dose de bon sens répandue sur la surface de ce globe est, ce me semble, suffisante pour fonder une société généralement répandue, à peu près comme celle des jésuites, mais non pas un État. J'envisage les travaux de nos philosophes d'à présent comme très-utiles, parce qu'il faut faire honte aux hommes du fanatisme et de l'intolérance, et que c'est servir l'humanité que de combattre ces folies cruelles et atroces qui ont transformé nos ancêtres en bêtes carnassières : détruire le fanatisme, c'est tarir la source la plus funeste des divisions et des haines présentes à la mémoire de l'Europe, et dont on découvre les vestiges sanglants chez tous les peuples. Voilà pourquoi vos philosophes, s'ils viennent à Clèves, seront bien reçus; voilà pourquoi le baron de Werder, président de la chambre, a déjà été prévenu de les favoriser pour leur établissement; ils y trouveront sûreté, faveur, et protection; ils y feront en liberté des vœux pour le patriarche de Ferney, à quoi j'ajouterai un hymne en vers au dieu de la santé et de la poésie, pour qu'il nous conserve longues années son vicaire helvétique, que j'aime cent fois mieux que celui de saint Pierre, qui réside à Rome. Adieu.

P. S. Vous me demandez ¹ ce qu'il me semble de Rousseau de Genève? Je pense qu'il est malheureux, et à plaindre. Je n'aime ni ses paradoxes, ni son ton cynique. Ceux de Neuchâtel en ont mal usé envers lui : il faut respecter les infortunés; il n'y a que des âmes perverses qui les accablent.

6618. — A M. DAMILAVILLE.

17 décembre.

Mon cher ami, l'affaire des Sirven m'empêche de dormir. Il serait bien affreux que les retards de M. de Beaumont eussent détruit nos plus justes espérances. S'il y a des avocats qui fassent les difficiles, il faut en trouver qui fassent leur devoir en les bien payant. Il ne sera pas difficile d'en avoir trois ou quatre qui signent; cela nous suffira. Tout ce que demandent les Sirven, c'est l'impression du mémoire; ils veulent encore plus gagner leur cause devant le public que devant le conseil. Si nous pouvons obtenir une évocation, à la bonne heure; sinon nous aurons du moins pour nous l'éloquence et la vérité, et ce qu'on aurait payé en procédures sera tout au profit d'une famille infortunée.

Les affaires de Genève se brouillent terriblement. J'ai peur que ces dissensions n'aient une fin funeste. Cela retarde la petite affaire de votre ami, M. de Lemberta². On n'en peut rien

1. La lettre où Voltaire fait cette demande manque.

2. D'Alembert.

faire dans tous ces mouvements ; presque toutes les boutiques sont fermées, et les bourses aussi. Donnez cependant à M. de Lembera les cent écus dont vous serez remboursé ; j'en répondrai toujours.

L'abbé Coyer jure que ce n'est pas lui qui est l'auteur de la *Lettre au docteur Pansophe*. On en soupçonne beaucoup un monsieur Bordes, de l'Académie de Lyon, qui a déjà donné une *Ode* sous mon nom, pendant la dernière guerre. On ferait une bibliothèque des livres qu'on m'impute. Tous les réfugiés errants qui font de mauvais livres les vendent, sous mon nom, à des libraires crédules. Les Fréron et les Pompignan ne manquent pas de m'imputer ces rapsodies, qui sont quelquefois très-dangereuses. On me répond que c'est l'état du métier ; si cela est, le métier est fort triste.

Personne n'a encore ma tragédie ; M. d'Argental n'en possède que des fragments informes ; elle est intitulée *les Scythes*. C'est une opposition continuelle des mœurs d'un peuple libre aux mœurs des courtisans. M^{me} Denis et tous ceux qui l'ont lue ont pleuré et frémi. Je l'ai envoyée à M. le duc de Choiseul, qui me mande qu'elle vaut mieux que *Tancrède*. J'ai déjà composé une préface dans laquelle j'ai saisi une occasion bien naturelle de faire l'éloge de M. Diderot : cela m'a soulagé le cœur.

Je vous embrasse mille fois.

6619. — A M. THIERIOT.

19 décembre.

Je crois, mon ancien ami, que votre correspondant¹ aura été fort réjoui de l'épithaphe de la cruche étrusque². Il est juste que je vous fournisse aussi de quoi amuser votre homme. Je vous envoie d'abord du sérieux, et ensuite vous aurez du comique.

M. Damilaville doit vous communiquer une scène d'une tragédie³ que j'ai eu la sottise de faire malgré le précepte d'Horace, *solve senescentem*⁴. J'étais las de voir toujours des princes avec des princesses, et de n'entendre parler que de trônes et de politique.

1. Le roi de Prusse.

2. Diderot avait fait pour le comte de Caylus, mort en 1765, cette épithaphe :

Ci-gît un antiquaire acariâtre et brusque.
O qu'il est bien logé dans cette cruche étrusque !

3. *Les Scythes*.

4. Livre I, épître 1, vers 8.

J'ai cru qu'on pouvait donner plus d'étendue au tableau de la nature, et qu'avec un peu d'art on pouvait mettre sur le théâtre les plus viles conditions avec les plus élevées : c'est un champ très-fécond que de plus habiles que moi défricheront. Je me suis sans doute rencontré avec l'auteur de *Guillaume Tell*¹. Mandez-moi ce que vous en pensez, et aimez toujours votre ancien ami.

6620. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 décembre.

Mes divins anges, je ne veux point vous accabler des pièces qu'il faut coudre aux habits persans et scythes. Cette occupation deviendrait insupportable ; le mieux est d'achever le tableau dont vous avez l'esquisse, et de vous l'envoyer dans son cadre.

Comme je suis très-jeune, et que j'ai les passions fort vives, j'ai envoyé cette fantaisie à M. le duc de Choiseul avant d'y avoir mis la dernière main ; cependant il en a été si content qu'il ne balance point à la mettre au-dessus de *Tancrède*.

Vous m'avouerez qu'en qualité de riverain suisse, je devais cet hommage à mon colonel. Je craignais beaucoup que *Guillaume Tell* ne fût précisément mon Indatire. Il était si naturel d'opposer les mœurs champêtres aux mœurs de la cour que je ne conçois pas comment l'auteur de *Guillaume* a pu manquer cette idée. Je m'attendais aussi à voir mon Sozame dans le *Bélisaire* de Marmontel ; on me mande qu'il n'en est rien. Qu'est donc devenue l'imagination ? Est-ce qu'il n'y en a plus en France ?

Mandez-moi, je vous en prie, si la pomme de M. Le Mierre réussit autant dans le monde que celle de Pâris et celle de madame Ève.

Vous disiez autrefois que je ne répondais point catégoriquement aux lettres. Vous avez pris mes défauts, et vous ne m'avez pas donné vos bonnes qualités ; c'est vous qui ne répondez point, car vous ne me dites seulement pas si M. le duc de Praslin a reçu le *Commentaire*² que je lui ai envoyé par M. Janel, et vous ne riez point assez de voir en quelles mains le premier envoi était tombé. On l'a lu, on en a été content, et on n'a pas voulu le rendre, en dépit du droit des gens.

1. Tragédie de Le Mierre.

2. Voyez tome XXV, page 539.

Avez-vous lu *Eudocie* ou *Eudoxie*, de M. de Chabanon ? En êtes-vous satisfaits ? Vous aurez une bonne tragédie de La Harpe, ou je suis bien trompé. Je corromps tant que je peux la jeunesse pour le service du *tripot*.

Le *tripot* de Genève va fort mal ; les médiateurs n'ont point réussi dans leur entreprise ; ils sont très-fâchés, ils menacent ; tout cela tournera mal. Je crois que vous avez fort mal fait de ne point venir ; vous auriez tout concilié, et la comédie, qui ne vaut pas le diable, aurait été au moins passable.

Je vous demande en grâce, quand vous ferez jouer *Zulime* à M^{lle} Durancy, de la lui faire jouer comme je l'ai faite, et non pas comme M^{lle} Clairon l'a jouée. Ce mot de *Zulime*, avec un cri douloureux : *O mon père ! j'en suis indigne*, fait un effet prodigieux. La manière dont les comédiens de Paris jouent cette scène est de Brioché.

Je meurs sans vous haïr... Ramire, sois heureux ¹
Aux dépens de ma vie, aux dépens de mes feux.

Comment ces malheureux ignorent-ils assez leur langue pour ne pas savoir que cette répétition, *aux dépens*, fait attendre encore quelque chose ; que c'est une suspension, que la phrase n'est pas finie, et que cette terminaison, *aux dépens de mes feux*, est de la dernière platitude ? Il n'y a pas jusqu'aux acteurs de province qui ne s'en aperçoivent. M^{lle} Clairon avait juré de gâter la fin de *Tancrède*. J'ai mille grâces à vous rendre d'avoir fait restituer par M^{lle} Durancy ce que M^{lle} Clairon avait tronqué. Un misérable libraire de Paris, nommé Duchesne, a imprimé mes pièces de la façon détestable dont les comédiens les jouent ; il a fait tout ce qu'il a pu pour me déshonorer, et pour me rendre ridicule. De quel droit ce faquin a-t-il obtenu un privilège du roi pour corrompre ce qui m'appartient, et pour me couvrir de honte ? Je vous avoue que cela m'est sensible. Je me suis précautionné contre les plus violentes persécutions, et j'ai de quoi les braver ; mais je n'ai point de remède contre l'opprobre et le ridicule dont les comédiens et les libraires me couvrent. J'avoue cette sensibilité ; un artiste qui ne l'aurait pas serait un pauvre homme.

Je ne sais plus ce que devient l'affaire des Sirven ; je crois que les lenteurs de Beaumont l'ont fait échouer. C'est bien pis que l'inepte insolence des comédiens et des libraires. C'est là ce qui me désespère ; j'ai la tête dans un sac.

1. Voyez, tome IV, les variantes de *Zulime*, acte V, scène III.

Les affaires de Genève ne laissent pas de m'embarrasser. J'y ai une grande partie de mon bien ; toutes les caisses sont fermées. Je ne sais comment j'ai fait, moi pauvre diable, pour avoir une maison beaucoup plus grosse que celle de monsieur l'ambassadeur. Il se trouve qu'à Tournay et à Ferney je nourris cent cinquante personnes ; on ne soutient pas cela avec des vers alexandrins et des banqueroutes.

Pardonnez-moi de mettre à vos pieds mes petites peines ; c'est ma consolation.

Respect et tendresse.

6621. — A M. DAMILAVILLE.

19 décembre.

Dites, je vous prie, mon cher ami, à M. de Beaumont que j'ai reçu de M. Chardon une lettre charmante, dans laquelle il prend fort à cœur l'affaire concernant Canon¹, et celle des Sirven.

À l'égard des Sirven, j'ai pris mon parti. J'ai trouvé le public le premier des juges, et les suffrages de l'Europe me suffisent. Tant de difficultés me rebutent ; et pour peu qu'on en fasse encore, que M. de Beaumont m'envoie son mémoire, je ne veux pas autre chose ; je le ferai imprimer ; les Sirven gagneront leur cause dans l'esprit des honnêtes gens : c'est à eux seuls que je veux plaire dans tous les genres.

Pour vous prouver que c'est aux honnêtes gens seuls que je veux plaire, je vous envoie une scène de la tragédie des *Scythes*. Montrez cela à Platon et à vos amis, et mandez-moi ce que vous en pensez. Il me semble qu'une tragédie dans ce goût a du moins le mérite de la nouveauté. Ce n'est pas la peine d'être imitateur, il faut se taire en tout genre quand on n'a rien de nouveau à dire. Donnez-en, je vous prie, une copie à Thieriot ; cela nourrira sa correspondance².

Je cultiverai, mon cher ami, les belles-lettres jusqu'au dernier moment de ma vie, malgré tout le mal qu'elles m'ont fait. Je sais que, dès qu'on a donné un ouvrage passable, la canaille de la littérature jette les hauts cris ; elle ne peut rien contre l'ouvrage, mais elle calomnie l'auteur. S'il réussit, on ne manque pas de l'appeler déiste, ou athée, ou même encyclopédiste ; s'il

1. Voyez une note sur la lettre 6528.

2. Thieriot était correspondant littéraire de Frédéric II.

paraît un mauvais livre, on ne manque pas de l'en accuser; et il en paraît tous les jours. L'imposture frappe à toutes les portes. Tantôt le vinaigrier Chaumeix, convulsionnaire crucifié; tantôt l'abbé d'Étrées, auteur de *l'Année merveilleuse*¹, et associé de Fréron; tantôt un ex-jésuite, crient au scandale jusqu'à ce qu'ils aient persuadé quelque pédant accrédité; et quelquefois la persécution suit de près la calomnie. On a beau faire du bien, on aurait beau même en faire à ces malheureux, ils n'en chercheraient pas moins à vous opprimer. Il faut combattre toute sa vie, et finir par s'enfuir si les méchants l'emportent.

Adieu, mon cher ami. Que j'avais bien raison de vous dire autrefois à la fin de mes lettres, en parlant de la calomnie : *Écrasons l'infâme!* Mais il est plus aisé de le dire que de le faire.

6622. — A. M. D'ALEMBERT.

20 décembre.

Mon cher philosophe, vous êtes mon philosophe; plus je vous lis, plus je vous aime. Que de choses neuves, vraies, et agréables! Votre idée du livre antiphysique² est aussi neuve que plaisante. Vous parlez mieux médecine³ que les médecins. Puissent tous les magistrats apprendre par cœur votre page 79⁴! Il y a un petit *Commentaire*⁵ sur Beccaria, dont l'auteur est entièrement de votre avis. Or, quand deux gens qui pensent sont d'accord sans s'être donné le mot, il y a beaucoup à parier qu'ils ont raison. Chez les Athéniens il fallait, autant qu'il m'en souvient, les deux tiers des voix sur cinq cents pour condamner un coupable; je n'en suis pas sûr pourtant.

En parlant de Creyge⁶, vous marchez sur des charbons ar-

1. Voyez la note, tome XXVI, page 136.

2. Voyez, dans les *Oeuvres de d'Alembert* (édition de 1821), I, 161, les *Éléments de philosophie* : l'auteur dit que, pour guérir les physiciens de la manie de tout expliquer, il a quelquefois désiré qu'on fit un ouvrage intitulé *l'Antiphysique*. Les *Éclaircissements des Éléments de philosophie* faisaient partie du tome V des *Mélanges* de d'Alembert.

3. Voyez *ibid.*, pages 163 et suivantes.

4. *Ibid.*, pages 167-168.

5. Par Voltaire lui-même.

6. Voyez *Oeuvres de d'Alembert*, I, 161. Creyge est auteur des *Principes mathématiques de théologie chrétienne*, où il calcule la durée du christianisme, dont il assigne la fin à l'année 3150. Les réflexions de d'Alembert à ce sujet sont remarquablement mesurées.

dents, et vous ne brûlez point. Pourquoi vous étonnez-vous tant que les Turcs¹ n'aient point rebâti le temple de Jérusalem? Il y a une mosquée à la place, et il n'est pas permis de détruire une mosquée.

C'est, je crois, de Sanderson qu'on a dit qu'il jugeait que l'écarlate ressemblait au son d'une trompette, parce que l'écarlate est éclatante, et le son de la trompette aussi; mais malheureusement il n'y a point en anglais de mot qui réponde à notre éclatant, et qui puisse signifier à la fois brillant et bruyant; on dit *shining* pour les couleurs, *sounding* pour les sons.

Bassesse au figuré vient de *bas* au propre, comme *tendresse* vient de *tendre*².

Vous donnez de belles ouvertures pour la géométrie. L'idée qu'on peut faire passer une infinité de lignes courbes entre la tangente et le cercle m'a toujours paru une fanfreluche de Rabelais. Les géomètres qui veulent expliquer cette fadaise avec leur infini du second ordre sont de grands charlatans. Dieu merci, Euclide, autant que je m'en souviens, ne traite point cette question.

Je vais lire le reste. Je vous remercie du plaisir que je vais avoir, et de celui que vous m'avez donné.

Permettez à présent que je vous parle de la petite affaire de M. Boursier: il a essayé de trois ou quatre formules pour faire passer les ordonnées de ses courbes; mais il dit que la géométrie transcendante qui règne aujourd'hui s'y oppose entièrement. Il n'y a aucun bon mathématicien à Lyon qui puisse l'aider; cependant il ne désespère point de son problème, mais il faudra du temps.

Vous allez, je crois, bientôt examiner les discours présentés pour un nouveau prix à l'Académie; le sujet n'est pas neuf assurément, et ne prête guère qu'à la déclamation, puisque je vous recommande une déclamation dont la devise est *Humanum paucis vivit genus*³; il m'a paru qu'il y avait de bonnes choses. L'écriture n'en est pas agréable aux yeux. Cette négligence fait quelquefois tort. Si vous pouviez vous charger de la lire à la séance, après avoir accoutumé vos yeux à ce griffonnage, elle acquerrait un nouveau prix dans votre bouche. Elle est de ce jeune homme

1. *Oeuvres de d'Alembert*, tome I, page 173.

2. Voyez *ibid.*, page 242.

3. Ce commencement d'un vers de Lucain (*Pharsale*, V, 343) était l'épigraphe mise par La Harpe à son *Discours des malheurs de la guerre et des avantages de la paix*, qui obtint en effet le prix de l'Académie française en janvier 1767.

à qui vous voulez bien vous intéresser ; mais je ne veux et je ne dois demander que justice.

Quel est le Jean f..... de janséniste¹ qui a dit que c'est tenter Dieu que de mettre à la loterie du roi ?

Quel est le conseiller usurier qui a fait banqueroute ?

Qu'a fait le duc de Mazarin ? Le cardinal de ce nom était un grand fripon.

Vous devriez bien au moins me mettre dans une partie de votre secret, et me dire à qui il faudrait que votre ami La Harpe écrivît une lettre en général. Il me semble que cela serait convenable.

6623. — A M. RIBOTTE².

20 décembre 1766.

Vous avez donc eu, monsieur, le déluge de Deucalion dans un des faubourgs de Montauban, pendant qu'on se plaignait de la sécheresse de nos cantons. Vous voyez bien que tout ne peut pas être inondé à la fois. Je me flatte que l'eau ne s'est pas élevée chez vous quinze coudées au-dessus des montagnes des Cévennes. Vous m'avez envoyé une description fort touchante de cet accident ; on dit qu'elle sera dans les papiers publics. C'est dommage que le jeune jésuite au derrière duquel marchait le grand Pompiignan à la procession ne se soit pas trouvé dans vos cantons : ce ne serait pas par l'eau que les endroits bas auraient risqué de périr.

Genève est dans une grande crise ; on pourrait bien y envoyer des troupes, mais il faut espérer que les Genevois seront sages.

6624. — A M. CHARDON.

A Ferney, 20 décembre

Vraiment, monsieur, vous ne sauriez mieux placer vos bienfaits, et surtout en fait de colonie. J'en ai fondé une dans le plus bel endroit de la terre pour l'aspect, et dans le plus abominable

1. D'Alembert, dans ses *Réflexions sur l'inoculation*, qui font partie du tome V de ses *Mélanges*, dit avoir lu autrefois une dissertation sur les loteries, où l'auteur soutient que jouer aux jeux de hasard c'est tenter Dieu. Il ajoute que l'ouvrage est d'un *grave janséniste accrédité et considéré parmi les siens* ; mais il ne le nomme pas.

2. *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français* ; Paris, 1856, page 245.

pour la rigueur des saisons, dans un bassin d'environ cinquante lieues de tour, entouré de montagnes éternellement couvertes de neiges, par le quarante-sixième degré; de sorte que je me crois en Calabre l'été, et en Sibérie l'hiver. Je n'ai trouvé, en arrivant, que des terres incultes, de la pauvreté, et des écrouelles. J'ai défriché les terres, j'ai bâti des maisons, j'ai chassé l'indigence; j'ai vu en peu d'années mon petit territoire peuplé de trois fois plus d'habitants qu'il n'en avait, sans avoir eu pourtant l'agrément de contribuer par moi-même à cette population.

Vous m'instruisez, monsieur, et vous me fortifierez dans mon entreprise d'embellir des déserts et de rendre l'horreur agréable. J'attends avec impatience le mémoire dont vous voulez bien m'honorer. Vous pouvez m'envoyer votre mémoire sous le contre-seing de M. le duc de Choiseul. Lorsque je le suppliai de vous demander pour rapporteur à monsieur le vice-chancelier, dans l'affaire des Sirven, il me répondit qu'il était votre ami, et il est bien digne de l'être. Je ne connais point d'âme plus noble et plus généreuse, et jamais ministre n'a eu tant d'esprit. Il dit que vous étiez intendant dans une île¹ où il n'y avait que des serpents; ma colonie à moi est environnée de loups, de renards, et d'ours: on a presque partout affaire à des animaux nuisibles.

Si nous sommes assez heureux, monsieur, pour que vous rapportiez l'affaire des Sirven, c'est un sujet digne de votre éloquence, et je ne doute pas que cette affaire d'éclat ne vous fasse beaucoup d'honneur; mais vous y êtes tout accoutumé. M. de Beaumont me mande qu'il y a des préliminaires difficiles. Si on ne peut lever ces obstacles, j'aurai eu du moins la consolation d'être honoré de vos lettres, et de connaître votre extrême mérite. J'ai l'honneur d'être avec bien du respect, monsieur, votre, etc.

6625. — A M. MARMONTEL.

20 décembre.

Mon cher confrère, j'avais déjà répondu au reproche de M^{me} Geoffrin de n'avoir rien dit du billet du roi de Pologne. Je lui ai mandé² que le style de ce monarque ne m'étonnait point du tout. Je connais trois têtes couronnées du Nord qui feraient honneur à notre Académie, l'impératrice de Russie, le roi de Po-

1. Sainte-Lucie; voyez la lettre à Damilaville, du 2 février 1767, n° 6712.

2. Cette lettre manque.

logne, et le roi de Prusse. Voilà trois philosophes sur le trône, et cependant il y a encore peu de philosophie dans leurs climats : elle y pénètre pourtant. L'impératrice de Russie dit¹ que ce n'est qu'une aurore boréale ; et moi, je pense que cette nouvelle lumière sera permanente. On se plaint qu'il y en a trop en France. Je ne vois pas quel mal peut jamais faire la raison. On n'a jamais jusqu'à présent essayé d'elle ; il faut du moins faire cette tentative, et on verra si elle est si nuisible. Non, mon cher confrère, la raison n'est pas si méchante qu'on le dit ; ce sont ses ennemis qui sont méchants.

J'aurai donc *Bélisaire* pour mes étrennes. C'est là où je trouverai la philosophie qui me plaît ; c'est là que tout le monde trouvera à s'amuser et à s'instruire. Je vous souhaite d'avance une bonne année. Présentez mes hommages et ma reconnaissance à M^{me} Geoffrin ; ce qu'elle a fait pour les Sirven est digne d'une souveraine. Je ne la connais que par de belles actions. Elle fut la première à souscrire en faveur de M^{lle} Corneille, dont le père lui avait fait un procès si impertinent ; elle ne s'en vengea que par des bienfaits. En vérité, voilà de ces choses qu'il faut que la postérité sache.

Mettez-moi bien à ses pieds.

Quand aurons-nous donc le discours de M. Thomas² ? On dit qu'il lira un premier chant de *la Pétériade*³, qui est admirable. L'année 1767 ne commencera pas mal pour la littérature. Soyez-en le soutien avec M. Thomas. J'applaudis de loin à vos succès, qui me sont bien chers, et qui me consolent.

M^{me} Denis vous fait les plus sincères compliments.

N. B. Ce n'est point l'abbé Coyer qui a fait la *Lettre au docteur Pansophe*, c'est M. Bordes, académicien de Lyon, qui s'était déjà moqué plus d'une fois du charlatan de Genève. Je vous assure qu'il est bien loin d'oser remonter sa petite figure dans sa patrie ; il pourrait risquer d'y être pendu ; mais vous savez qu'il en serait fort aise, pourvu que son nom fût mis dans la gazette.

Adieu, mon cher confrère.

1. Lettre 6393.

2. Thomas prononça son discours de réception à l'Académie française le 22 janvier 1767 ; il succédait à Jacques Hardion.

3. Voyez la note 2, page 69.

6626. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Ferney, 22 décembre.

Monseigneur, je souhaite la bonne année à Votre Éminence, s'il y a de bonnes années : car elles sont toutes assez mêlées, et j'en ai vu soixante-treize dont aucune n'a été fort bonne. Je ne m'imaginerai jamais que vous abandonniez entièrement les belles-lettres ; vous seriez un ingrat. Vous aimerez toujours les vers français, quand même vous feriez des hymnes latins. Je ne dis pas que vous aimerez les miens, mais vous me les ferez faire meilleurs. Vous m'avez accoutumé à prendre la liberté de vous consulter : je présente donc à votre muse archiépiscopale une tragédie¹ profane pour ses étrennes. Il m'a paru si plaisant de mettre sur la scène tragique une princesse qui raccommode ses chemises, et des gens qui n'en ont pas, que je n'ai pu résister à la tentation de faire ce qu'on n'a jamais fait. Il m'a paru que toutes les conditions de la vie humaine pouvaient être traitées sans bassesse ; et quoique la difficulté d'ennoblir un tel sujet soit assez grande, le plaisir de la nouveauté m'a soutenu, et j'ai oublié le *solve senescentem*² : mais, si vous me dites *solve*, je jette tout au feu. Jetez-y surtout ces étrennes si elles vous ennuiant, et tenez-moi compte seulement du désir de vous plaire. Je me flatte que vous jouissez d'une bonne santé, et que vous êtes heureux. Je sais du moins que vous faites des heureux, et c'est un grand acheminement pour l'être. Vous faites de grands biens dans votre diocèse ; vous contemplez de loin les orages, et vous attendez tranquillement l'avenir.

Pour moi chétif, je fais la guerre jusqu'au dernier moment, jansénistes, molinistes, Frérons, Pompignans, à droite, à gauche, et des prédicants, et J.-J. Rousseau. Je reçois cent estocades, j'en rends deux cents, et je ris. Je vois à ma porte Genève en combustion pour des querelles de bibus, et je ris encore ; et, Dieu merci, je regarde ce monde comme une farce qui devient quelquefois tragique.

Tout est égal au bout de la journée, et tout est encore plus égal au bout de toutes les journées.

Quoi qu'il en soit, je me meurs d'envie que vous soyez mon juge, et je vous demande en grâce de me dire si j'ai pu vous

1. *Les Scythes*.

2. Horace, livre I, ép. 1, v. 8.

amuser une heure. Vous êtes pasteur, et voici une tragédie dont des pasteurs sont les héros. Il est vrai que des bergers de Scythie ne ressemblent pas à vos ouailles d'Albi ; mais il y a quelques traits où l'on retrouve son monde. On aime à voir dans des peintures, quoique imparfaites, quelque chose de ce qu'on a vu autrefois. Ces réminiscences amusent et font penser. En un mot, monseigneur, aimez toujours les vers, pardonnez aux miens, et conservez vos bontés pour votre vieux et attaché serviteur.

6627. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 décembre.

Je souhaite à mes anges la bonne année, c'est-à-dire quatre ou cinq bonnes pièces nouvelles, quatre ou cinq bons acteurs, et, de plus, tous les plaisirs possibles.

J'ai reçu le paquet dont vous m'honorez, du 13 de décembre. Voilà, je crois, la première fois qu'un pauvre auteur a été d'accord en tout avec ses critiques. Tout sera comme vous le désirez. Les trois quarts au moins de vos ordres sont prévenus, et vous serez ponctuellement obéis sur le reste ; mais les affaires de Genève ne laissent pas de m'embarrasser. La cessation de presque tout le commerce, qui ne se fait plus que par des contrebandiers, la cherté horrible des vivres, le redoublement des gardes des fermes, la multiplication des gueux, les banqueroutes qui se préparent, tout cela n'est point du tout poétique : on ne vivait point ainsi en Scythie.

Je ne crois point du tout qu'on se batte, mais je crois qu'on souffrira beaucoup. Si on se battait, ce serait bien pis ; on pourrait bien mettre alors le feu à la ville, et alors toutes les dettes sont payées.

Je pense encore (entre nous) qu'on aurait pu prévenir tout ce tracas ; mais, quand les choses sont faites, ce n'est pas la peine de dire ce qu'on aurait pu faire.

Les délais de Beaumont, les maudites et plates affaires dont il a été chargé si longtemps, nous ont été très-funestes : cependant son mémoire est signé de dix avocats ; on l'imprime enfin ; mais on craint le parlement de Toulouse, et je ne vois pas pourquoi on le craint. On ne veut donner le mémoire qu'aux juges ; on n'ose pas le donner au public, dont pourtant la voix dirige les juges dans des affaires si criantes. Il me semble qu'il faut avoir pour soi la clameur publique. Voyez ce qu'a produit le cri de la nation dans l'affaire des Calas. Mais enfin je ne suis pas

sur les lieux, et je m'en rapporte à ceux qui voient les choses de plus près. Je me flatte que vous aurez un exemplaire du mémoire en même temps que monsieur le vice-chancelier. M. le duc de Choiseul nous a promis de nous faire donner M. Chardon pour rapporteur.

Vous l'en ferez souvenir, mes divins anges.

Respect et tendresse.

6628. — A M. DAMILAVILLE.

22 décembre.

Mon cher ami, l'autre Sémiramis ne valait pas celle-ci¹ : le Ninus² n'était qu'un vilain ivrogne. J'admire sa veuve, je l'aime à la folie. Les Scythes deviennent nos maîtres en tout : voilà pourtant ce que fait la philosophie. Des pédants chez nous poursuivent les sages, et des princesses philosophes accablent de biens ceux que nos cuistres voudraient brûler.

Que M. de Beaumont fasse comme il voudra, mais je veux avoir son mémoire, je veux donner aux Sirven la consolation de le lire. Songez bien, encore une fois, que, si nous n'avons pas le bonheur d'obtenir l'évocation, nous aurons pour nous le cri de l'Europe, qui est le plus beau de tous les arrêts. Je compte toujours que M. Chardon sera le rapporteur. Pour moi, si j'étais juge, je condamnerais le bailli de Mazamet à faire amende honorable, à nourrir et à servir les Sirven le reste de sa vie.

Je doute fort que le roi permette la convocation des pairs au parlement de Paris. Ou je me trompe fort, ou il en sait beaucoup plus qu'eux tous : il apaise toutes les noises en temporisant.

Genève est un peu plus difficile à mener que notre nation, mais à la fin on en vient à bout.

J'embrasse tendrement le favori de ma Catherine³. Je vais écrire à ma Catherine, et lui dire tout ce que je pense d'elle. Mandez-moi des nouvelles de la pomme de Guillaume Tell : vous êtes Normand, vous devez vous intéresser aux pommes.

O comme je vous embrasse !

Je vous prie, mon cher ami, de m'envoyer une lettre de change sur Lyon, de cinquante louis, dont voici la quittance.

1. Catherine II.

2. Pierre III.

3. Diderot.

L'affaire de Lembera¹ traîne un peu en longueur ; mais elle se fera, malgré le dérangement où l'on est.

6629. — A CATHERINE II.

22 décembre.

Madame, que Votre Majesté impériale me pardonne, non vous n'êtes point *l'aurore boréale*² ; vous êtes assurément l'astre le plus brillant du Nord, et il n'y en a jamais eu d'aussi bien-faisant que vous : Andromède, Perséc, et Calisto, ne vous valent pas. Tous ces astres-là auraient laissé Diderot mourir de faim. Il a été persécuté dans sa patrie, et vos bienfaits viennent l'y chercher³. Louis XIV avait moins de magnificence que Votre Majesté ; il récompensa le mérite dans les pays étrangers, mais on lui indiquait ce mérite : vous le cherchez, madame, et vous le trouvez. Vos soins généreux pour établir la liberté de conscience en Pologne sont un bienfait que le genre humain doit célébrer, et j'ambitionne bien d'oser parler au nom du genre humain, si ma voix peut encore se faire entendre.

En attendant, madame, permettez-moi de publier ce que vous avez daigné m'écrire au sujet de l'archevêque de Novogorod⁴, et sur la tolérance⁵. Ce que vous écrivez est un monument de votre gloire ; nous sommes trois, Diderot, d'Alembert, et moi, qui vous dressons des autels ; vous me rendez païen. Je suis avec idolâtrie, madame, aux pieds de Votre Majesté, mieux qu'avec un profond respect, *le prêtre de votre temple*.

6630. — A MADAME LA DUCHESSE DE GRAMMONT.

A Ferney, 22 décembre.

Madame, permettez que deux personnes qui vous doivent leur bonheur en grande partie, ainsi qu'à M. le duc de Choiseul, vous témoignent au moins une fois par an leur reconnaissance.

1. D'Alembert.

2. Voyez les lettres 6393 et 6625.

3. L'impératrice, après avoir acheté la bibliothèque de Diderot (voyez tome XLIII, page 542), ayant appris qu'il n'était pas payé depuis quelques mois du traitement qu'elle lui faisait comme conservateur de la bibliothèque, lui écrivit pour lui annoncer qu'elle ne voulait pas que la négligence d'un commis lui fût préjudiciable, et qu'en conséquence elle entendait lui payer cinquante années d'avance. A la lettre était jointe une traite de vingt-cinq mille francs, représentant vingt-cinq années de la pension.

4. Voyez ci-dessus, page 195.

5. Voyez la lettre 6393.

Nous sommes avec un profond respect, madame, vos très-humbles, très-obéissants, et très-obligés serviteur et servante.

CORNEILLE DUPUITS. DUPUITS.

Il y en a trois, madame : je vous ai au moins autant d'obligation que les deux autres ; mais ce n'est pas assez pour votre cœur de faire des heureux, vous pouvez d'un mot tirer une famille entière du plus grand malheur. Vous avez protégé l'innocence des Calas, les Sirven essuient précisément la même horreur, et ils demandent au conseil la même justice contre les mêmes juges, dont le fanatisme se joue de la vie des hommes.

M. de Beaumont, l'avocat des Calas, a fait pour les Sirven un mémoire signé de dix avocats ; on l'imprime actuellement, et il ne sera présenté qu'aux juges. M. le duc de Choiseul a eu la bonté de promettre qu'il demanderait M. Chardon pour rapporteur à monsieur le vice-chancelier. M. Chardon s'y attend. Je vous supplie, madame, de vouloir bien en faire souvenir monsieur le duc votre frère. Je ne vous demande point pardon de mon importunité, car il s'agit de faire du bien, et je vous sers dans votre goût.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance, madame, votre très-humble, très-obéissant, et très-obligé serviteur.

VOLTAIRE.

6631. — A M. DE CHABANON.

A Ferncy, 22 décembre.

Il y a longtemps que j'aurais dû vous remercier, mon cher confrère, d'avoir fait votre tragédie. Vous savez combien j'aime à corrompre la jeunesse, et combien j'adore les talents. M. de La Harpe travaille chez moi dix heures par jour ; et moi, vieux fou, j'en ai fait tout autant. La rage des tragédies m'a repris comme à vous ; mais, de par Melpomène, gardons-nous bien de les faire jouer. Figurez-vous que *Zaïre* fut huée dès le second acte, que *Sémiramis* tomba tout net, qu'*Oreste* fut à peu près sifflé, que la même *Adélaïde du Guesclin*, redemandée par le public, avait été conspuée par cet aimable public ; que *Tancrède* fut d'abord fort mal reçu, etc., etc., etc.

Je conclus donc, et je conclus bien, qu'il faut faire imprimer

sa drogue; ensuite les comédiens donnent notre orviétan sur leur échafaud, s'ils le veulent ou s'ils peuvent; et notre pauvre honneur est en sûreté : car remarquez bien qu'ils ne représenteront jamais une pièce imprimée que quand le public leur dira : Jouez donc cela, il y a du bon dans cela, cela vous vaudra de l'argent. Alors ils vous jouent, ils vous défigurent; M^{lle} Dumesnil court à bride abattue, une autre dit des vers comme on lit la gazette, un autre mugit, un autre fait les beaux bras, et la pièce va au diable; et alors le public, qui est toujours juste, comme vous savez, avertit, en sifflant, qu'il siffle messieurs les acteurs et mesdemoiselles les actrices, et non pas le pauvre diable d'auteur.

Ce parti me paraît prodigieusement sage, et d'une très-fine politique. Faites imprimer votre *Eudoxie* ou *Eudocie*, quand nous en serons tous deux contents, et alors je vous réponds que les comédiens mêmes ne pourront la faire tomber.

Je vous souhaite d'ailleurs, pour l'année 1767, une maîtresse potelée, tendre, pleine d'esprit, et pourtant fidèle. Jouez du flageolet pour elle, et du violon pour vous. Cultivez les beaux-arts, jouissez de la vie. Vous êtes fait pour être une des créatures les plus heureuses, comme vous êtes des plus aimables. Maman et moi, et Cornélie-Chiffon, et tous ceux qui ont eu l'honneur de vous voir, vous font leurs plus tendres compliments.

6632. — A M. DE PEZAY.

A Ferney, 22 décembre.

L'amitié que vous me témoignâtes, monsieur, dans votre séjour à Ferney, et les sentiments que vous m'inspirâtes, me mettent en droit de me plaindre à vous de M. Dorat¹. Il m'a confondu d'une manière bien désagréable avec Jean-Jacques, et il a trop oublié que l'ingratitude de ce malheureux envers

1. Il venait de paraître un *Avis aux sages du siècle*, MM. de Voltaire et Rousseau, in-8° de 8 pages, commençant ainsi :

Sages fameux, qu'allez-vous faire?

et se terminant par :

Soyez toujours nos bienfaiteurs,
Et, plus dignes de nos hommages,
Achevez enfin par vos mœurs
Ce qu'ont ébauché vos ouvrages.

L'auteur de l'*Avis aux sages* est Dorat.

M. Hume, son bienfaiteur, et son infâme conduite envers moi, sont des choses très-essentiellcs qui blessent la société, et dans lesquelles le seul agresseur a tort. Ce n'est pas là un objet de plaisanterie. Ce malheureux m'a calomnié pendant un an auprès de M. le prince de Conti et de M^{me} la duchesse de Luxembourg. Il a eu la basse hypocrisie de signer entre les mains d'un cuistre, à Neuchâtel, qu'il *écrivait contre M. Helvétius*¹, l'un de ses bienfaiteurs, et il accusait M. Helvétius d'un *matérialisme grossier*. Il m'a de même accusé presque juridiquement; il a insulté tous ceux qui l'ont nourri.

Encore une fois, monsieur, il n'est point question ici de ses mauvais livres et des querelles de littérature; il s'agit des procédés les plus lâches et les plus coupables. M. le duc de Choiseul, et tous les ministres, savent assez quelle est la conduite punissable de cet homme. C'est tout ce que je puis vous dire, et je vous prie de le dire à M. Dorat, dont vous savez que je n'ai jamais parlé qu'avec la plus grande estime.

J'ai l'honneur d'être, etc.

6633. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 22 décembre.

Venez, monsieur; vous alliez baiser la pantoufle d'un prêtre², et vous serez embrassé par des profanes qui vous aiment de tout leur cœur.

Vous me trouverez dans mon lit, bien languissant; mais si la chair est faible, l'esprit est encore prompt³, et surtout très-prompt à sentir tout ce que vous valez, très-touché de votre souvenir, et empressé à vous marquer les plus tendres et les plus respectueux sentiments. V.

6634. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 décembre.

Voici, mes anges, une aventure bien cruelle. Cette femme⁴ que vous m'avez recommandée fait un petit commerce de livres avec des libraires de Paris. Elle est venue chez moi, comme

1. Voyez les explications données page 53.

2. Rochefort allait sans doute à Rome.

3. Matthieu, xxvi, 41; Marc, xiv, 38.

4. La femme Le Jeune.

vous savez ; elle m'a dit qu'elle pourrait me défaire de quelques anciens habits de théâtre, et d'autres trop magnifiques pour moi. Elle en a rempli trois malles ; mais au fond de ces trois malles elle a mis quelques livres en feuilles qu'elle avait achetés à Genève. On dit qu'il y a quatre-vingts petits exemplaires d'un livre intitulé *Recueil nécessaire*, et d'autres livres pareils.

C'est l'usage, comme vous savez, que l'on fasse plomber ses malles au premier bureau, pour être ouvertes ensuite à la douane de Lyon ou de Paris.

Elle est donc allée faire plomber ses malles au bureau de Collonges, à la sortie du pays de Gex. Les commis ont¹ visité ses malles, ils y ont trouvé des imprimés ; ils ont saisi les malles, la voiture et les chevaux. Cette femme pouvait aisément se tirer d'affaire en disant : Il n'y a point là de contrebande, rien qui doive payer à la ferme ; je n'ai de vieux papiers imprimés que pour couvrir de vieilles hardes. Mais vous n'êtes pas en droit de saisir ce qui m'appartient. Elle avait avec elle un homme qu'on croyait intelligent, et qui a manqué de tête. Celle de la femme a tourné. Elle a pris la fuite parmi les glaces et les neiges, dans un pays affreux. On ne sait où elle est. Elle a fait un bien cruel voyage. Je ne sais point quels autres livres en feuilles elle a achetés à Genève ; j'ignore même si les rogatons qu'elle a achetés à Genève ne sont point des maculatures, des feuilles imparfaites qui servent d'enveloppe. En tout cas, je crois que les fermiers généraux chargés de ce département peuvent aisément faire restituer les effets dans lesquels il n'y a rien de sujet aux droits du roi. Ces fermiers généraux sont MM. Rougeot, Faventine et Poujaut ; ils peuvent aisément étouffer cette affaire.

A l'égard de la femme, sa fuite la fait croire coupable. Mais de quoi peut-elle l'être ? Elle ne sait pas lire ; elle obéissait aux ordres de son mari ; elle ne sait pas si un livre est défendu ou non. Je la plains infiniment ; je la fais chercher partout ; j'ai peur qu'elle ne soit en prison, et qu'on ne l'ait prise pour une Genevoise à qui il n'est pas permis d'être sur les terres de France.

Tandis que je la fais chercher de tous côtés, je pense bien qu'à la réception de cette lettre vous parlerez, mes divins anges, à Faventine, à Poujaut ou à Rougeot. Il n'y a pas certainement un moment à perdre. Un mot d'un fermier général au directeur

1. Tout ce qui suit est de la main de Voltaire ; ce qui précède est de la main de Wagnière. Mais à la ligne 9, au-dessus du mot *nécessaire*, Voltaire avait, de sa main, ajouté par interligne : *de chansons*. (B.)

du bureau de Collonges suffira ; mais ce mot est bien nécessaire ; il faut que l'on écrive sur-le-champ.

Tout ce qui serait à craindre, ce serait que le directeur du bureau de Collonges n'envoyât les papiers à la police de Lyon ou de Paris, et que cela ne fût une affaire criminelle qui pourrait aller loin.

6635. — A M. DAMILAVILLE.

24 décembre.

Voici, mon cher ami, la lettre que m'a écrite M. de Courteilles à votre sujet. Il faudra bien, tôt ou tard, qu'on fasse quelque chose pour vous ; mais il est bien nécessaire que M. de Courteilles vive.

Je ne perdrai pas patience ; j'attendrai le mémoire de M. de Beaumont. Quiconque désire passe sa vie à attendre.

Je suis très-fâché de la maladie du pauvre Thieriot. Il est seul ; les dernières années de la vie d'un garçon sont tristes. Il faudrait qu'il fût dans le sein de sa famille.

Il y a, mon cher ami, actuellement à Genève cent pauvres diables qui écrivent beaucoup mieux que M. Totin, et qui ne sont pas plus riches. Tout commerce est cessé. La misère est très-grande. Je suis d'ailleurs entouré de pauvres de tous côtés. Si vous voulez pourtant donner un louis pour moi à ce Totin, vous êtes bien le maître.

On dit que la tragédie suisse¹ ne vaut rien, quoiqu'on y parle le langage de la nation. Il n'y a, de toutes les histoires de pommes, que celle de Paris qui ait fait fortune.

Je me doutais bien que Sa Majesté trouverait la convocation des pairs au parlement de Paris, pour un procureur général au parlement de Rennes, extrêmement ridicule. Il y a assurément plus de raison dans sa tête que dans toutes celles des enquêtes.

Je vous embrasse très-tendrement.

6636. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL².

27 décembre.

J'allais partir³, tout malade que je suis, et je ne suis point encore parti, mon divin ange. M^{me} Denis, dans son inquiétude et

1. Le *Guillaume Tell* de Le Mierre.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Il s'apprêtait à fuir.

dans sa douleur, avait donné l'alarme à son frère. Je vous prie de le rassurer et d'être très-tranquille ; il doit venir vous voir.

M^{me} Le Jeune est en lieu de sûreté ; elle n'a rien à craindre, elle n'est coupable de rien. Elle m'a dit qu'elle est sœur de ce célèbre capitaine Thurot, qui est mort si glorieusement au service du roi. Quelle destinée pour la sœur d'un si brave homme ! Elle m'a dit encore que M^{me} d'Argental ne sait rien ; ainsi vous ne l'inquiéterez point.

J'espère que tout ira bien. Nous faisons un procès criminel à la Doiret¹, qui est une friponne, et à son compère, qui est un scélérat. Voici la copie de la lettre que j'écris aujourd'hui à M. le v... c...². Nous ne demandons point grâce, nous demandons justice : il n'y a certainement d'autre démarche à faire, sinon que vous parliez à M. de Maupeou, que vous lui fassiez voir l'absurdité qu'il y aurait à imaginer que je vends des livres étrangers et que j'envoie des cinquante et soixante volumes de dix ou douze ouvrages différents ; qu'on a pris indignement mon nom ; que cette affaire ne peut se traiter que judiciairement ; que nous demandons en justice la mainlevée de nos effets volés ; que le directeur du bureau a agi contre les ordonnances en n'arrêtant pas la femme Doiret et son complice, qui était venu avec elle dans le même carrosse ; que M^{me} Denis est en droit de répéter ses effets volés chez elle, etc., etc. Une conversation suffira. Je me flatte qu'on n'étourdira pas le roi de cette misère, et que tout sera fini, mon cher ange, par votre sagesse et votre activité. Cela ne m'empêchera pas de finir *les Scythes* ; les malheurs de l'homme ne font jamais rien au poète. L'homme et le poète vous adorent.

6637. — A. M. LACOMBE³.

27 décembre, partira le 29.

Je reçois, monsieur, votre lettre du 20. Je vous demande en grâce de me dire combien vous avez tiré d'exemplaires de la pièce⁴ de mon ami. Je vais bientôt vous en donner une de moi, intitulée *les Scythes*. Je vous supplierai très-instamment de n'en pas tirer plus de sept cent cinquante exemplaires, et de laisser, si vous pouvez, les deux dernières feuilles composées, parce

1. C'était le faux nom que M^{me} Le Jeune avait pris.

2. Le vice-chancelier Maupeou.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

4. *Le Triumvirat*.

que, suivant les remarques et les critiques que l'on fera, je corrigerai la pièce pour une seconde édition ; et ces deux feuilles n'étant point déformées, vous coûteront moins de temps et moins d'argent.

Je suis enchanté d'avoir trouvé un homme de lettres tel que vous, qui peut être à la fois mon libraire et mon juge.

M. de La Harpe, qui est chez moi, a remporté, comme vous savez, le prix de l'Académie¹. Je suis heureux cette année en libraires et en élèves.

Je vous aurai, monsieur, une très-grande obligation si vous voulez bien faire imprimer dans *l'Avant-Coureur* et dans *le Mercure* le petit avis ci-joint². Je ne peux encore vous dire à qui il faudra envoyer des exemplaires du *Triumvirat*; défaites-vous seulement de votre édition le plus tôt que vous pourrez.

6638. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL³.

29 décembre.

Voyez, mon cher ange, si Homère n'avait pas raison de dire que le destin est le maître de tout.

Premièrement, c'est un étrange effet de la destinée que la femme de votre laquais Le Jeune soit la sœur d'un homme qui aurait été peut-être maréchal de France s'il eût vécu, et qui sûrement aurait mérité de l'être.

Secondement, c'est encore une grande fatalité qu'elle soit venue à Ferney. Mais en voici une troisième non moins forte.

Parmi soixante et dix mille scélérats en commission, qui sont employés à tourmenter la nation dans les bureaux des fermes, il y a entre autres un scélérat nommé Janin, revêtu de l'emploi de contrôleur du dernier bureau entre la France et Genève, dans un village nommé Sacconex. Cet homme m'a les plus grandes obligations : j'ai empêché deux fois qu'on ne le chassât de son poste ; je lui ai prêté une maison, je lui ai prêté de l'argent. Lui et sa femme venaient souvent dîner à la table de notre maître-d'hôtel. Il vit plusieurs fois cette pauvre Le Jeune, qui n'avait point d'autre nom dans la maison : car elle n'a pris le nom de Doiret qu'au bureau de Collonges, où elle a été arrêtée, à six lieues de Ferney, sur la route de Châlons.

1. *Discours des malheurs de la guerre et des avantages de la paix.*

2. Voyez tome XXVI, page 103.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

L'infernal Janin a été son confident ; il s'est offert de la servir, il l'a conduite lui-même de Ferney à Collonges dans mon carrosse, moyennant une récompense ¹ ; et c'est là qu'il l'a trahie pour avoir, outre sa récompense, le tiers des effets qu'il a fait saisir.

Cet homme, pour être plus sûr de sa proie, et craignant que nous ne réclamassions le carrosse, les chevaux et les habits qui étaient dans les malles mêlés avec les papiers de M^{me} Le Jeune, déclara que les papiers m'appartenaient ; et M^{me} Le Jeune eut la probité ou l'imprudence de dire, dans son trouble, que les papiers étaient à elle.

Nous ne savions point, quand nous avons commencé la procédure contre des quidams, que Janin était instruit du nom de Le Jeune. Nous ne pouvons plus continuer la procédure contre ce misérable, trop instruit que M^{me} Le Jeune est la femme de votre valet de chambre, et qui ne manquerait pas de le déclarer en justice.

Il est d'une nécessité indispensable de commencer par faire révoquer cet homme ; il n'est pas de la province, et il n'y restera certainement pas. Il n'y a qu'à dire un mot à Rougeot, fermier général, chargé de la ruine du pays de Gex ; il est de Dijon ; c'est un très-bon homme. M. de Courteilles ou quelque autre peut prier M. Rougeot de renvoyer Janin sans délai. J'agirai de mon côté. Rougeot m'aime, et il est venu coucher souvent à Ferney.

La destitution de cet homme est l'objet le plus important de cette affaire et le seul qui puisse nous délier les mains. Car ce monstre, n'osant avouer son crime, n'a été qu'un dénonciateur secret, et il n'est fait mention de lui, dans le procès-verbal de Collonges, que sous le nom d'un quidam. Dès qu'il sera écarté, nous serons à notre aise, et nous informerons contre ce quidam sans nommer Janin, ou, si on le nomme, il ne sera plus à craindre.

M^{me} Denis persiste toujours dans la juste résolution de rede-mander ses chevaux et son carrosse : car si elle consent à la saisie, elle s'avoue coupable, avec moi, d'un délit que nous n'avons commis ni l'un ni l'autre. Pour moi, je fonde mon innocence sur l'impossibilité morale que je fasse commerce de livres, et qu'à l'âge de soixante-treize ans je me sois fait colporteur pour faire fortune.

Tout ceci est horrible, je le sais, mon cher ange ; mais vous

1. Voltaire avait donné cinquante louis d'or.

avez du courage et de la sagesse, et vous viendrez à bout de tout. Il y a dans la vie de plus grands malheurs ; il n'y a d'autre chose à faire qu'à les réparer ou à les supporter. Mon âme sera aussi à son aise dans un village de Suisse ou de Hollande que dans celui de Ferney, et partout où sera cette âme, elle adorera la vôtre. Je serais déjà parti, tout languissant que je suis, et je serais actuellement enfoncé dans les neiges, si je n'attendais pas de vos nouvelles ; je ne veux ni partir, ni mourir, sans en avertir mon cher ange.

0639. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL¹.

29 décembre, à midi.

Je vous ai déjà écrit ce matin, mon cher ange, à vous seul comme toutes les précédentes.

Il n'est plus question de faveur : ce nouveau mémoire que j'envoie à monsieur le vice-chancelier, et dont voici la copie, doit convaincre que nous ne demandons que la plus exacte justice.

Si on saisit l'équipage de M^{me} Denis, si on lui fait racheter son carrosse et ses chevaux pour avoir introduit dans le royaume des livres abominables, elle est déshonorée dans la province et ne peut plus y rester. Il serait horrible qu'un commis de bureau fût récompensé pour avoir prévariqué, et qu'une femme qui mérite de la considération fût flétrie ; il ne lui resterait que d'aller s'enterrer dans les pays étrangers ; mais avant ma mort, j'aurai la funeste consolation de rendre les persécuteurs exécrables.

Il ne s'agit au bout du compte que de colportage, et ni M^{me} Denis, ni moi, ne pouvons être des colporteurs. Je sais bien qu'en France, sur un simple soupçon souvent absurde, on peut perdre un honnête homme qui mérite des ménagements. Encore une fois, mon cher ange, voici le mémoire sur lequel il faut insister.

Mais le point préalable, le point nécessaire, c'est de faire chasser sans délai le nommé Janin, contrôleur du bureau de Sacconex, près de Genève, et de s'adresser pour cela à M. de Courteilles ou à qui vous jugerez à propos ; c'est ce que je vous dis dans une autre lettre du 29, sous le couvert de M. le duc de Praslin.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

Pardon de tant de lettres, mais on ne peut s'expliquer qu'avec des paroles.

Comptez que ma douleur n'est pas le plus vif de mes sentiments.

6640. — A M. DAMILAVILLE.

29 décembre.

Mon cher ami, j'ai reçu le 27 votre lettre du 23. L'abbé Mignot doit vous avoir montré une lettre de sa sœur. Nous vous demandons, elle et moi, le secret le plus profond.

Voyez, je vous prie, la lettre que j'écris, aujourd'hui 29, au conseiller du grand conseil¹, et que ce secret reste entre vous et lui, et M. d'Argental. Nous nous sommes sacrifiés pour lui comme nous le devions, et nous espérons qu'il fera quelque chose pour nous. Vous lui en parlerez, si cela est nécessaire.

Je serais au désespoir, mon cher ami, de vous avoir chagriné en vous demandant un peu d'ordre. Ce n'est pas assurément pour moi, c'est uniquement pour les Sirven : car il y a grande apparence que je ne pourrai plus me mêler de cette affaire ni d'aucune. Je ne vous ai demandé que de vous rendre compte à vous-même des dépenses qu'on sera obligé de faire pour la procédure. Il ne s'agit que d'avoir un petit livret de deux sous, dont on fait un journal ; ce n'est pas là assurément une affaire de finance.

Vous n'avez pas apparemment reçu la scène de l'Embaucheur. Vous ne m'accusez pas non plus la réception de ma lettre à l'impératrice de Russie². Nos lettres se seront croisées.

Jesuis très-malade ; je ne me soutiens que par un peu de philosophie. Je devais partir demain ; ma faiblesse et le temps horrible de notre climat m'en empêchent ; mais je suis prêt à partir, s'il est nécessaire. Qu'importe où l'on meure ?

J'éprouve une grande consolation en voyant que mon petit de La Harpe vient de remporter le prix de l'Académie³. Je mets ma gloire dans celle de mes élèves, et j'attends beaucoup de lui.

Il n'y avait que deux hommes qui pussent avoir fait la *Lettre à Pansophe*, l'abbé Coyer et Bordes, qui étaient tous deux

1. Relativement à l'aventure dont il est question dans la lettre 6634.

2. La lettre 6629.

3. Voyez page 546.

en Angleterre dans ce temps. Coyer nie fortement, et avec l'air de sincérité; Bordes nie faiblement, et avec un air d'embarras.

Pour celui qui a fait les *Notes*¹, c'est un intime ami du docteur Tronchin, et je ne suis pas assez heureux pour être dans sa confidence. Je sais certainement que les notes ont été faites à Paris par un homme très au fait, que vous connaissez; mais je ne veux accuser personne, et je me contente de me défendre. Il est triste d'avoir à combattre des rats, quand on est près d'être dévoré par des vautours. J'ai besoin de courage, et je crois que j'en ai.

Je ne sais ce que c'est que ce livre des *Plagiats de Rousseau*², imprimé chez Durand. Si je reste à Ferney, je vous prierai de me l'envoyer. Il est cité, page 12, dans la triste et dure brochure des *Notes sur ma lettre à M. Hume*.

A l'égard des Sirven, mon cher ami, continuez, et vous serez béni. Le temps n'est pas favorable, je le sais; mais il faut toujours bien faire, laisser dire, et se résigner. Quel beau rôle auraient joué les philosophes si Rousseau n'avait pas été un fou et un monstre! Mais ne nous décourageons point.

Vous sentez bien que je ne dois rien dire sur M. de La Chalotais. Je vous suis seulement très-obligé de m'avoir fait voir combien le roi est sage et bon. Vous ne m'avez rien appris; mais j'aime à voir que vous en êtes pénétré comme moi. Je vous prie de faire mettre, si vous pouvez, cette déclaration³ dans le *Mercur*.

Voudriez-vous avoir la bonté de faire tenir d'abord cette lettre à l'abbé Mignot?

6641. — A M. HENNIN.

30 décembre.

J'embrasse tendrement le ministre de paix. Je lui souhaite un bel olivier pour l'année 1767. A l'égard des myrtes, il en aura tant qu'il voudra. Je lui renvoie le fatras latin. Les livres rares sont rarement de bons livres.

Je le supplie de me mettre aux pieds de Son Excellence, quoique ses pieds ne soient pas trop fermes. On dit qu'il ne peut encore marcher: c'est la statue de Nabuchodonosor⁴, tête d'or et

1. Voltaire lui-même; voyez tome XXVI, page 35.

2. Voyez tome XXVI, page 39.

3. Voyez cette déclaration, tome XXVI, page 103.

4. *Daniel*, chap. II, vers. 32, 33.

pieds d'argile. Dites-lui, je vous en prie, que je lui serai tendrement dévoué toute ma vie.

Ne m'oubliez pas auprès du chevalier Béarnais¹, aussi vif que Henri IV, mon héros, et qui l'emporte, je crois, sur Henri IV en vigueur de tempérament. Je vous souhaite à tous deux que vous partagiez les filles de Genève cet hiver, attendu que cet amusement vaut mieux que celui de la comédie. La pièce suisse de *Guillaume Tell*² n'a pas trop réussi, quoiqu'elle soit, dit-on, écrite dans la langue du pays.

Je suis dans la joie, mon petit La Harpe vient de remporter le prix de l'Académie.

J'attends une autre joie, celle de lire le discours de M. Thomas³.

6642. — DE M. HENNIN⁴.

Le 31 décembre 1766.

Que dites-vous, monsieur, de notre besogne. La bombe a éclaté⁵, et c'est moi qui suis chargé d'en jeter les éclats au nez de ceux qui le méritent. Vous jugez bien que je ne prendrai pas mon élan pour cela, mais je ferai strictement mon devoir. Vous savez peut-être que les Vingt-Quatre⁶ croient m'avoir la plus grande obligation, et me font les plus belles démonstrations d'amitié. Puisse le ciel les éclairer, et faire tomber le verre que la vanité a mis sur leurs yeux.

Je vous embrasse et n'espère pas aller de sitôt à Ferney.

6643. — A M. LE PRINCE DMITRI GALLITZIN⁷.

31 décembre 1766, à Ferney, par Genève.

Monsieur, je n'ai reçu aucune lettre de Votre Excellence depuis plus de six mois. La dernière lettre dont Sa Majesté impé-

1. Le chevalier de Taulès.

2. De Le Mierre; voyez lettre 6583.

3. Voyez lettre 6625.

4. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*; 1825.

5. Les affaires de Genève, loin de s'arranger, s'embrouillaient de plus en plus. Les représentants attiraient par leur conduite le mécontentement du cabinet de Versailles. Le projet de règlement dressé par les médiateurs venait d'être rejeté. (Voyez lettre du 27 novembre.) Le chevalier de Beaufort quitta Genève pour se rendre à Soleure le 30 décembre 1766. Il fut dès lors question de former un cordon de troupes, d'investir Genève, et de pacifier la république par la force, puisque les négociations ne faisaient point parvenir à ce but.

6. Les Vingt-Quatre étaient, comme on l'a déjà vu, des commissaires nommés par les représentants pour défendre leur cause auprès des médiateurs.

7. *Collection de documents, mémoires et correspondances relatifs à l'histoire de l'empire de Russie*, tome XV, page 622.

riale m'a honoré est du 9 juillet 1766. J'ai répondu exactement à M. le général de Betzky. J'ai remercié Sa Majesté impériale de toutes ses bontés pour les Sirven. J'ai admiré, j'ai béni sa générosité envers M. Diderot, et tous les grands exemples qu'elle donne à l'Europe. On dit que les ambassadeurs sont des espions honorables. Je sais, monsieur, que vous êtes l'espion du mérite et de l'infortune. Vous les cherchez pour leur procurer des bienfaits. C'est là votre principal ministère. C'est vous, monsieur, qui fournissez à votre auguste impératrice les occasions de signaler sa grandeur d'âme. Louis XIV, en répandant des bienfaits sur les gens de lettres de l'Europe, fit beaucoup moins que votre souveraine. Il se fit indiquer le mérite, mais l'impératrice l'a connu par elle-même ; elle n'a écouté son grand cœur qu'après avoir consulté son esprit. Je lui souhaite un règne aussi long qu'elle le rend glorieux. Où est le temps que je n'avais que soixante et dix ans ? J'aurais couru l'admirer. Où est le temps que j'avais encore de la voix ? Je l'aurais chantée sur tout le chemin, du pied des Alpes à la mer d'Archangel.

Monsieur Thomas, vous qui êtes jeune, et qui avez meilleure voix que moi, vous avez déjà célébré Pierre I^{er} en trois chants ; je vous en demande un quatrième pour Catherine Seconde.

Jouissez longtemps, monsieur le prince, de l'honneur que vous avez de la représenter ; vous faites plus, vous lui ressemblez : le meilleur ministre est toujours celui qui fait aimer son maître.

Daignez me mettre aux pieds de cette héroïne, et agréez le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE DOUZIÈME VOLUME

DE LA CORRESPONDANCE.

LETTRES

1765

6041. Le marquis d'Argence de Dirac. 5 juin 1765. — « M. le marquis de Charas est aussi aimable. » C. et F.
6042. Damilaville. 5 juin. — « J'ai reçu votre lettre du 29 de mai. » . . B.
6043. Damilaville. Genève, 7 juin. — « Je ne sais, mon digne et vertueux ami. » B.
6044. Le marquis de Villette. 7 juin. — « Vous êtes encore plus aimable. » B.
6045. Le marquis d'Argence de Dirac. 15 juin. — « Heureusement, le gouverneur de Pierre-Encise. » B.
6046. M^{lle} Clairon. 24 juin. — « Il y a des gens qui sont aussi curieux de voir. » B.
6047. Damilaville. Genève, 22 juin. — « J'ai reçu votre lettre par le docteur Tronchin. » B.
6048. D'Alembert. 24 juin. — « Je suis plus indigné que vous. » . . . B.
6049. *Du cardinal de Bernis.* 24 juin. — « Je ne voulais vous répondre. » B.
6050. Le comte d'Argental. 25 juin. — « J'attends les roués. » . . . C. et F.
6051. Chabanon. 25 juin. — « Les gens de lettres doivent s'aimer. » . . B.
6052. Helvétius. 26 juin. — « Je vous ai toujours dans la tête. » . . . B.
6053. Colini. Ferney, 29 juin. — « Ah! mon ami, que je voudrais voir opérer le miracle. » B.
6054. *De d'Alembert.* 30 juin. — « Vous êtes bien bon » B.
6055. Le marquis de Villette. Juin. — « Je crois vous avoir déjà dit. » . B.
6056. *De Catherine II, impératrice de Russie.* — « L'impératrice de Russie est très-obligée. » B.

6057. Damilaville. Genève, 3 juillet 1765. — « J'ai reçu votre lettre du 26 juin. » B.
6058. Le comte d'Argental. Ferney, 6 juillet. — « Voici ce qui est advenu. » B.
6059. *De Catherine II, impératrice de Russie* — « Les deux dissertations adressées à la Société économique de Pétersbourg. » . . . *Doc. russes.*
6060. D'Alembert. 8 juillet. — « Votre lettre m'a pénétré le cœur. » . B.
6061. Le marquis de Villette. 8 juillet. — « Le vieux malade de Ferney présente. » B.
6062. Le comte d'Argental. 10 juillet. — « Je dépêche à mes anges le dernier mot. » B.
6063. Damilaville. Genève, 12 juillet. — « Je ne vous écris qu'un mot. » C. et F.
6064. Thieriot. 12 juillet. — « Mon cher et ancien ami, vous êtes en amitié. » B.
6065. M^{lle} Clairon. Délices, 12 juillet. — « Il n'y a que le plaisir de vous voir. » B.
6066. Le comte d'Argental. 15 juillet. — « Le présent paquet contient deux choses. » B.
6067. Le marquis d'Argence de Dirac. 16 juillet. — Je me hâte de répondre. » B.
6068. *De d'Alembert.* 16 juillet. — « Mon cher et illustre maître, je reçois à l'instant. » B.
6069. *Du marquis d'Argence de Dirac à M.^{***}.* 20 juillet. — « J'ai lu dans une feuille. » B.
6070. Le comte d'Argental. 23.... — « Je me jette plus que jamais. » C. et F.
6071. Catherine II, impératrice de Russie. 24 juillet, près de Genève. — « Je n'ai pas manqué de chercher le neveu de l'abbé Bazin. » *Doc. russes.*
6072. Thieriot. 28 juillet. — « C'est pour vous dire qu'un inconnu. » B. et F.
6073. Damilaville. 28 juillet. — « Si cette lettre vous trouve encore à Paris. » C. et F.
6074. Le comte d'Argental. 28 juillet. — « Nous avons été confondus. » B.
6075. Le marquis Albergati Capacelli. Ferney, 29 juillet. — « C'est une grande consolation. » B.
6076. Le duc de Richelieu. 30 juillet. — « Il n'est pas juste, monseigneur. » B.
6077. Beaumont-Jacob, banquier à Genève. Ferney, 3 août 1765. — « J'ai des lettres de change. » C. et F.
6078. Colini. Ferney, 4 août. — « Je vous présente un des enfants. » B.
6079. D'Alembert. Ferney, 5 août, car je ne puis souffrir août. — « Si la cause que je soupçonnais. » B.
6080. Le marquis de Villette. 5 août (car je n'aime pas mieux août que *cul-de-sac* : cela est trop welche). — « Les inflammations de poitrine. » B.
6081. Le comte d'Argental. 12 août. — « J'avais pressenti combien vos deux belles âmes. » B.
6082. *De d'Alembert.* 13 août. — « J'ai pensé aller demander ma pension. » B.

6083. Élie de Beaumont. 13 août. — « J'apprends la justice qu'on a rendue. » B. et F.
6084. Tronchin, de Lyon. Ferney, 14 août. — « J'ai reçu le dernier appoint. » B. et F.
6085. M. Dupont. 16 août. — « J'ai langui longtemps. » B.
6086. Beaumont-Jacob. Ferney, 20 août. — « J'ai l'honneur de vous envoyer. » C. et F.
6087. Beaumont-Jacob. Ferney, 21 août. — « Je suis très-sensible à vos bontés. » C. et F.
6088. Le comte d'Argental. 22 août. — « Il faut d'abord rendre compte à mes anges. » B.
6089. *De Catherine II, impératrice de Russie.* 11-22 août. — « Puisque, Dieu merci, le neveu de l'abbé Bazin. » *Doc. Russes.*
6090. Le marquis Albergati Capacelli. Ferney, 22 août. — « Sentez combien je suis à plaindre. » C. et F.
6091. Le duc de Richelieu. Genève, 23 août. — « Voilà mes fluxions sur les yeux. » B.
6092. La duchesse de Saxe-Gotha. 23 août, à Ferney. — « Je me suis privé pendant une année entière. » B. et F.
6093. Le marquis d'Argence de Dirac. 24 août. — « La lettre que vous avez daigné écrire. » B.
6094. Le comte d'Argental. 26 août. — « Je viens encore de recevoir. » C. et F.
6095. Lekain. 26 août. — « M. Lekain sera servi comme il le désire. » B.
6096. D'Alembert. 28 août. — « Je m'intéresse pour le moins. » B.
6097. Le duc de Richelieu. Genève, 30 août. — « J'ai déjà eu l'honneur de mander. » C. et F.
6098. Thieriot. 30 août. — « Le séjour de M^{lle} Clairon. » B.
6099. Le marquis d'Argence de Dirac. 30 août. — « J'ai trop tardé à vous remercier. » B.
6100. M^{lle} Clairon, à Marseille. Ferney, 30 août. — « Je ne vous dirai pas à quel point. » B.
6101. Beaumont-Jacob. Ferney, 31 août. — « J'ai été un peu malade. » C. et F.
6102. Cideville. Ferney, 31 août. — « J'ai pensé comme l'Académie de Rouen. » B.
6103. Le marquis de Villette. 1^{er} septembre 1765. — « Il y a longtemps que je médite. » B.
6104. Beaumont-Jacob. Ferney, 3 septembre. — « Je prends la liberté. » C. et F.
6105. Le comte d'Argental. 4 septembre. — « Premièrement, mes divins anges sauront. » B.
6106. Le comte d'Autrey. 6 septembre. — « Ce n'est donc plus le temps. » B.
6107. Le comte d'Argental. 9 septembre. — « Notre résident Montpéroux vient de mourir. » B.
6108. M^{lle} Clairon. 16 septembre. — « Mes yeux ne sont pas si heureux. » B.

6109. Le duc de Richelieu. Genève 16 septembre. — « Vous vous êtes donc mis. » B.
6110. Le comte d'Argental. 17 septembre. — « Je vois bien que je ne connaissais pas. » B.
6111. Le président de Ruffey. Ferney, 18 septembre. — « J'ai reçu de mon mieux vos deux conseillers. » T^h. F.
6112. D'Alembert. 18 septembre. — « Vous avez donc enfin votre pension. » B.
6113. Le comte d'Argental. Septembre. — « Je crois à présent l'un de mes anges gardiens. » C. et F.
6114. Le marquis d'Argence de Dirac. 20 septembre. — « Vous ne faites que de bonnes actions. » C. et F.
6115. Le marquis Albergati Capacelli. Ferney, 20 septembre. — « Vous auriez bien dû venir passer. » C. et F.
6116. Le comte d'Argental. 21 septembre. — « Tout le monde croit que j'ai bien du crédit. » B.
6117. Thomas. 22 septembre. — « Je n'ai reçu qu'aujourd'hui. » B.
6118. Le comte d'Argental. 23 septembre. — « Or, mes anges, voilà donc mon ami Fabry. » B.
6119. Lekain. 24 septembre. — « Mon cher grand acteur, vous voyez comme ce public. » B. et F.
6120. Riquet de Bonrepos. 24 septembre. — « Ayant écrit au juge des Sirven. » C. et F.
6121. Élie de Beaumont. Ferney, 26 septembre. — « Vous entreprenez un ouvrage. » B.
6122. Hennin. Ferney, 29 septembre. — « Je suis outré de m'être défait des Délices. » B.
6123. Catherine II, impératrice de Russie. — « L'abeille est utile sans doute. » B.
6124. Lekain. — « Vous avez très-bien fait, mon cher Roscius. » B.
6125. Le comte d'Argental. 2 octobre 1765. — « A peine le petit prêtre a-t-il reçu. » B.
6126. Thieriot. 4 octobre. — « Je commence à être aussi paresseux. » . . B.
6127. Le Clerc de Montmercy. 4 octobre. — « Mon philosophe voyageur vous dira. » C. et F.
6128. Colini. 4 octobre. — « Je suppose toujours que milord Abingdon. » B.
6129. *De d'Alembert*. 7 octobre. — « Vous avez donc cru. » B.
6130. Le comte d'Argental. 8 octobre. — « Mes anges sauront que j'ai reçu. » B.
6131. *De Hennin*. 9 octobre. — « Il faut que la Renommée. » . . . *Corresp. inéd.*
6132. Le comte d'Argental. 11 octobre. — « J'ignore si l'un de mes anges est à Fontainebleau. » B.
6133. Lekain. Ferney, 11 octobre. — « Mon cher Roscius, je fais partir. » B.
6134. Le marquis d'Argence de Dirac. 12 octobre. — « Vraiment, je croyais vous avoir envoyé. » B.
6135. Le docteur Tronchin. — « Mon cher Esculape va donc nous quitter ? » C. et F. (Suppl.)

6136. La marquise du Deffant. 16 octobre. — « J'ai vu votre Écossais. » B.
 6137. D'Alembert. 16 octobre. — « M^{me} de Florian, qui retourne à Paris. » B.
 6138. Damilaville. 16 octobre. — « J'ai passé de beaux jours avec vous. » B.
 6139. La Harpe. 19 octobre. — « J'avoue qu'il y a quelque chose de vrai. » B.
 6140. Le comte d'Argental. 26 octobre. — « Je vous obéis toujours ponctuellement. » B.
 6141. *De la marquise du Deffant*. 26 octobre. — « M. de Florian a pris la peine. » Lesc.
 6142. L'abbé de Voisenon. Ferney, 28 octobre. — « J'avais un arbuste inutile. » B.
 6143. Le prince de Gallitzin. Octobre. — « J'ai trop d'obligations à Sa Majesté impériale. » B.
 6144. Lekain. Ferney, 1^{er} novembre 1765. — « J'ai reçu votre lettre du 24 octobre. » B.
 6145. Le marquis de Florian. Ferney, 1^{er} novembre. — « Je suis très-fâché que vous soyez arrivé. » B.
 6146. M. de La Borde, premier valet de chambre du roi. Ferney, 4 novembre. — « Savez-vous combien votre lettre. » B.
 6147. Damilaville. 4 novembre. — « Je ne suis pas étonné. » B.
 6148. M^{me} de Florian. 7 novembre. — « Voici un gros paquet. » B.
 6149. M^{me} de Florian. Ferney, 8 novembre. — « Vous croiriez peut-être. » B.
 6150. D'Alembert. Ferney, 9 novembre. — « Vous avez dû recevoir la lettre. » B.
 6151. *De l'abbé de Voisenon*. — « Vos jolis vers à mon adresse. » B.
 6152. Chabanon. Ferney, 13 novembre. — « Je fais passer ma réponse. » B.
 6153. Tronchin-Calendrin, conseiller d'État de la république de Genève. 13 novembre. — « Immédiatement après avoir lu. » B.
 6154. Le comte d'Argental. 13 novembre. — « Le petit ex-jésuite est toujours très-docile. » B.
 6155. Damilaville. 13 novembre. — « Plus je réfléchis sur la honteuse injustice. » B.
 6156. M. Dupont. Ferney, 15 novembre. — « Mon cher Cicéron d'Alsace. » B.
 6157. Damilaville. 19 novembre. — « Voici des guenilles qui ne sent pas miraculeuses. » B.
 6158. La marquise du Deffant. Ferney, 20 novembre. — « Il faut que vous sachiez. » B.
 6159. Le duc de Praslin. Ferney, 20 novembre au soir. — « En écrivant et en riant aux anges. » B.
 6160. *De d'Alembert*. 22 novembre. — « On a enfin accordé. » B.
 6161. Damilaville. 25 novembre. — « Votre mal de gorge et votre amaigrissement me déplaisent. » B.
 6162. Lekain. 25 novembre. — « Je présume que M. Lekain. » B.
 6163. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 25 novembre. — « Cet *Extrait du Dictionnaire de Bayle*. » Pa.
 6164. Damilaville. 27 novembre. — « Je ne manquai pas de faire chercher. » B.

6165. Le comte d'Argental. 27 novembre. — « Il y a deux choses à considérer. » B.
6166. Le comte d'Argental. 28 novembre. — « Je dois dire ou répéter. » B.
6167. *De Catherine II.* 17-28 novembre. — « Ma tête est aussi dure. » B.
6168. Lekain. Ferney, 29 novembre. — « J'ai reçu votre *Adélaïde*. » B.
6169. Le comte d'Argental. 29 novembre. — « Je commencerai par dire. » B.
6170. La veuve Duchên. Ferney, 30 novembre. — « M. de Voltaire ayant lu la tragédie. » B. et F.
6171. Cailhava. Ferney, 30 novembre. — « Je ne puis trop vous remercier. » B.
6172. Damilaville. 30 novembre. — « J'ai lu *Thrasybule*. » B.
6173. Christin fils, avocat à Saint-Claude. 2 décembre 1765. — « Il est si juste de pendre un homme. » B.
6174. Le comte d'Argental. Ferney, 2 décembre. — « Je vous confirme que je me suis lassé. » B.
6175. Damilaville. 2 décembre. — « Je ne puis cette fois-ci. » C. et F.
6176. Le marquis d'Argence de Dirac. 4 décembre. — « Je vous crois actuellement. » B.
6177. Saurin. 4 décembre. — « Je soupçonne qu'il en est à peu près. » B.
6178. Damilaville. 4 décembre. — « Mon confrère Saurin m'a envoyé. » B.
6179. Chabanon. Ferney, 4 décembre. — « Voulez-vous savoir l'effet. » B.
6180. Le marquis de Villevieille. Ferney, 4 décembre. — « Mes maladies, qui me persécutent. » B.
6181. *Du P. Paulian.* 4 décembre. — « Il est bien flatteur pour moi. » B.
6182. Lekain. 7 décembre. — « Vous aurez sans doute le crédit. » B.
6183. Le marquis d'Argence de Dirac. 8 décembre. — « Béni soit Dieu, monsieur ! » B.
6184. Damilaville. Ferney, 9 décembre. — « Ma lettre doit commencer d'une façon. » B.
6185. Le marquis de Villette, sur un portrait de l'auteur qu'il avait fait graver. Ferney, 11 décembre. — « J'ouvre une caisse. » B.
6186. Le comte d'Argental. 14 décembre. — « Vous n'allez point à Fontainebleau. » B.
6187. Beaumont-Jacob. Ferney, 14 décembre. — « J'ai l'honneur de vous renvoyer. » C. et F.
6188. Favart. Ferney, 14 décembre. — « Je croyais être guéri de la vanité. » B.
6189. Beaumont-Jacob. Ferney, 16 décembre. — « Je vous envoie le double de votre compte. » C. et F.
6190. La duchesse de Saxe-Gotha. Ferney, 17 décembre. — « Je ne saurais voir finir cette année. » B. et F.
6191. Hennin. Ferney, 17 décembre. — « Si je pouvais sortir. » B.
6192. *De Hennin.* 18 décembre. — « Je crois que la colombe. » *Corresp. inéd.*
6193. Damilaville. Genève, 20 décembre. — « J'obéis à vos ordres » B.
6194. Le comte d'Argental. 21 décembre. — « Mes anges de paix, j'ai remis à M. Hennin. » B.
6195. Hennin. Ferney, 21 décembre. — « J'écris à M. d'Argental. » B.

6196. *De Hennin*. 22 décembre. — « J'ai fait usage du mémoire. » . *Corresp. inéd.*
 6197. Hennin. Ferney, 22 décembre. — « Eh bien, je vous disais donc. » B.
 6198. Damilaville. Ferney, 25 décembre. — « Connaissez-vous ce proverbe
 espagnol. » B.
 6199. *De Hennin*. 25 décembre. — « Je vous avais promis. » . . *Corresp. inéd.*
 6200. Hennin. Ferney, 27 décembre. — « Je suis très-persuadé. » . . . B.
 6201. Thieriot. 28 décembre. — « Vous allez donc être physiquement. » B.
 6202. Damilaville. 28 décembre. — « Je me flatte que le triste événement. » B.
 6203. *De la marquise du Deffant*. 28 décembre. — « La lettre que je vous
 envoie. » LESC.
 6204. *Du président Hénault*. 28 décembre. — « Je ne saurais me faire un
 mérite. » LESC.
 6205. Beaumont-Jacob. Ferney, 31 décembre. — « M. de La Borde, ban-
 quier du roi, me mande. » C. et F.
 6206. Tabareau. — « Je fais mon compliment à la ville de Lyon. » . . C. et F.
 6207. M. **, officier de marine. — « Il est vrai que j'ai hasardé. » . . B.
 6208. M^{me} de Trévénégat. — « M^{me} de Trévénégat s'est adressée à un
 malade. » B.
 6209. M^{lle} Clairon. — « Il est vrai que la belle Oldfield. » B.
 6210. M. d'Albertas. — « Monsieur le premier président des comptes,
 vous comptez mal. » B.
 6211. Le comte d'Argental. — « Il y a plus d'un d'Éon. » B.

1766

6212. Hennin. 1^{er} janvier 1766. — « Toute la mesure de Ferney souhaite. » B.
 6213. Beaumont-Jacob. Ferney, 2 janvier. — « Je crois vous fournir. » . C. et F.
 6214. Le comte d'Argental. Ferney, 3 janvier. — « Eh ! mon Dieu, mon
 ange tutélaire, pourquoi. » B.
 6215. Damilaville. Ferney, 3 janvier. — « M. le duc de Choiseul m'a
 écrit. » B.
 6216. Le marquis de Villette. Ferney, 4 janvier. — « C'est vous, mon cher
 enfant. » B.
 6217. Beaumont-Jacob. Ferney, 4 janvier. — « M. de Voltaire ne doute
 pas que M. de Beaumont. » C. et F.
 6218. Damilaville. 6 janvier. — « Je prie instamment mon cher frère. » B.
 6219. La marquise de Florian. 6 janvier. — « J'ai lu presque toute l'his-
 toire. » B.
 6220. Damilaville. 6 janvier. — « Vous m'avez recommandé de vous en-
 voyer. » B.
 6221. Le comte d'Argental. 6 janvier. — « J'ai réfléchi que quelque cha-
 noine de Sainte-Geneviève. » C. et F.
 6222. Hennin. Ferney, 7 janvier. — « S'il y a des tracasseries de prose. » B.
 6223. *De Hennin*. 7 janvier. — « Je savais bien bon gré. » . . *Corresp. inéd.*

6224. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 8 janvier. — « Non, il n'est point de plus plaisant vieillard. » Pa.
6225. G. Colpani. Ferney, 10 janvier. — « Je ne puis vous exprimer. » . *Inédite.*
6226. L'abbé Cesarotti. Ferney, 10 janvier. — « Je fus bien agréablement surpris. » B.
6227. Le marquis Albergati Capacelli. Ferney, 10 janvier. — « Les hivers me sont toujours funestes. » C. et F.
6228. Christin. 10 janvier. — « Je vous demande bien pardon de répondre si tard. » B.
6229. Le comte d'Argental. 11 janvier. — « J'aurais pu faire une sottise. » . B.
6230. Chabanon. Ferney, 13 janvier. — « Plus vos lettres m'ont inspiré. » . B.
6231. Le comte d'Argental. 13 janvier. — « Cet ordinaire-ci sera consacré. » . B.
6232. Damilaville. 13 janvier. — « J'ai reçu vos deux lettres du 6 et du 9. » . B.
6233. *De la marquise du Deffant*. 14 janvier. — « Je n'ai ni votre érudition. » LESC.
6234. Le comte d'Argental. 15 janvier. — « Oui, il faut absolument que vous veniez. » B.
6235. Le comte d'Argental 17 janvier. — « Je vous envoie le consentement. » B.
6236. Le président de Ruffey. Ferney, 18 janvier. — « Votre jeune François me charme et m'étonne. » TH. F.
6237. Hennin. Samedi au soir. — « Vous n'aurez point M. d'Argental. » *Corresp. inéd.*
6238. *De Hennin*. 18 janvier. — « Je n'avais pas voulu *Corresp. inéd.*
6239. Le comte d'Argental. 20 janvier. — « Voilà donc qui est fait. » . B.
6240. D'Alembert. 20 janvier. — « Mon grand philosophe, mon frère et mon maître. » B.
6241. Damilaville. 20 janvier. — « Je souhaite la bonne année. » . . . B.
6242. Le docteur Tronchin — « Mon cher Esculape, il y a longtemps que je traîne. » C. et F. (suppl.)
6243. La marquise de Florian. 22 janvier. — « J'ai fini avec regret. » . . B
6244. Catherine II. 24 janvier. — « La lettre dont Votre Majesté impériale m'honore. » B.
6245. Le comte d'Argental. 24 janvier. — « Je vous avoue, mon divin ange. » B.
6246. Damilaville. 25 janvier. — « Vous souvenez-vous d'un certain mandement. » B.
6247. Le comte d'Argental. 27 janvier. — « Comme mes anges m'ont paru avoir envie. » B
6248. La marquise du Deffant. 27 janvier. — « Je me jette à vos genoux. » B.
6249. Damilaville. 27 janvier. — « J'ai vu ce buste d'ivoire. » B.
6250. Lullin, conseiller et secrétaire d'État à Genève. Ferney, 30 janvier. — « Parmi les sottises dont ce monde est rempli. » . . . B.
6251. Chabanon. Ferney, 31 janvier. — « J'ai tardé bien longtemps à vous répondre. » B.

6252. Frédéric II, roi de Prusse, 1^{er} février 1766. — « Je vous fais très-tard mes remerciements. » B.
6253. Élie de Beaumont. Ferney, 1^{er} février. — « Je vous assure qu'un des beaux jours de ma vie. » B.
6254. Damilaville. 2 février. — « Me voilà bien embarrassé. » B.
6255. Damilaville. 2 février. — « Il y a deux hommes attendris. » . . . B.
6256. Élie de Beaumont. 3 février. — « Les Sirven arrivent dans le moment. » B.
6257. Le marquis de Ximènes. Ferney, 3 février. — « Je n'ai rien à vous mander. » B.
6258. Le comte d'Argental. 4 février. — « Je renvoie à mes divins anges. » B.
6259. Jabineau de La Voute. 4 février. — « Vous sentez bien que je suis partie dans la cause. » B.
6260. Moulou. Ferney, 4 février. — « Vous m'avez écrit d'un climat doux et tempéré. » A. C.
6261. Thieriot. 4 février. — « Vous avez attendu trop tard » C. et F.
6262. Damilaville. 4 février. — « Il est arrivé, il est arrivé. » B.
6263. Chabanon. Ferney, 7 février. — « Je vous ai déjà envoyé. » . . . B.
6264. Le comte d'Argental. 10 février. — « J'ai reçu de la main d'un de mes anges. » C. et F.
6265. *De M. Gaillard, de l'Académie française.* 11 février. — « Dans quelque carrière qu'on veuille entrer. » *Pièces inéd. 1820.*
6266. Contant d'Orville. Ferney, 11 février. — « Je reçus hier le premier volume. » B.
6267. M^{lle} Clairon. Ferney, 12 février. — « Je vois d'ici quel sera le résultat. » C. et F.
6268. Damilaville. 12 février. — « Je n'ai pas encore pu lire *Vingtième*. » . B.
6269. Le comte d'Argental. Ferney, 12 février. — « Il est vrai que M. le duc de Praslin. » B.
6270. Chabanon. Ferney, 15 février. — « Vraiment je croyais que vous seriez. » C. et F.
6271. *De Hennin.* 14 février. — « Je ne sais si je ne m'y prends pas trop tard. » *Corresp. inéd.*
6272. Hennin. Ferney, 15 février. — « J'ai l'honneur de vous envoyer. » . B.
6273. La marquise du Deffant. 19 février. — « Il y a un mois que j'ai envie. » B.
6274. Damilaville. 21 février. — « J'ai donc commencé par lire le *Vingtième*. » B.
6275. *De Frédéric II, roi de Prusse.* Potsdam, 25 février. — J'aurais été fâché de vous savoir. » Pa.
6276. Damilaville. 26 février. — « Je viens de lire un morceau. » . . . B.
6277. Le duc de Choiseul. — « Mon colonel, mon protecteur Messala. » . B.
6278. Hennin. Ferney, 27 février. — « Il faut d'abord vous avouer. » . . B.
6279. *De la marquise du Deffant.* 28 février. — « Vos lettres, et surtout la dernière. » Lesc.
6280. Jabineau de La Voute. Ferney, 1^{er} mars 1766. — « Je vous conjure de n'avoir pas tant raison. » B.

6281. *De Hennin*. 1^{er} mars. — « Il est très-vrai que depuis peu je suis à Genève. » *Corresp. inéd.*
6282. Le comte d'Argental. 2 mars. — « Je fais aussi des quiproquo. » B.
6283. Fyot de La Marche père. Ferney, 3 mars. — « Mon cher et respectable magistrat, je ne vous écris jamais. » B. et F.
6284. *De d'Alembert*. 3 mars. — « Il y a un siècle. » B.
6285. La duchesse de Saxe-Gotha. Ferney, 4 mars. — « Je ne sais comment les mauvaises plaisanteries. » B. et F.
6286. Élie de Beaumont. 5 mars. — « Mon cher Cicéron, j'ai été bien malade. » C. et F.
6287. Damilaville. 5 mars. — « La diligence de Lyon ne m'apportera donc rien. » B.
6288. Le marquis de Villeveille. Ferney, 10 mars. — « Le roi Stanislas est mort comme Hercule. » C. et F.
6289. *De d'Alembert*. 11 mars. — « Ce n'est point un jésuite. » B.
6290. D'Alembert. 12 mars. — « Si vous vous étiez marié. » B.
6291. Lacombe. — « Puisque vous avez quitté le barreau. » C. et F.
6292. Damilaville. 12 mars. — « Je viens de relire le *Vingtième*. » . . . B.
6293. Le marquis de Florian. Ferney, 12 mars. — « Quatre personnes se sont empressées. » B.
6294. La marquise du Defant. 12 mars. — « Je suis enchanté de me rencontrer avec vous. » B.
6295. Le comte d'Argental. 19 mars. — « Il faut, pour réjouir mes anges. » B.
6296. Damilaville. 19 mars. — « M. Delaleu vous donnera. » B.
6297. Le chevalier de Taulès. Ferney, 19 mars. — « Quand je n'avais que soixante ans. » B.
6298. Le comte d'Argental. 24 mars. — « Je crois que voici le dernier effort. » B.
6299. Damilaville. 24 mars. — « Je n'ai que l'esquisse du petit Discours. » B.
6300. M. Mariott. Ferney, 28 mars. — « Votre lettre est comme vos ouvrages. » B.
6301. Lacombe. Ferney, 29 mars. — « Je vous ai plus d'une obligation. » C. et F.
6302. Le comte d'Argental. 29 mars. — « Ce n'est pas des roués. » . . . B.
6303. M^{lle} Clairon. Ferney, 30 mars. — « Vous allez être un peu surprise. » B.
6304. L'abbé Irailh. Ferney, 30 mars. — « Depuis la lettre que vous avez bien voulu m'écrire. » C. et F.
6305. Le comte d'Argental. 1^{er} avril 1766. — « Je crois que le petit ex-jésuite. » B.
6306. Damilaville. 1^{er} avril. — « *Le Philosophe sans le savoir* n'est pas à la vérité. » B.
6307. L'abbé d'Olivet. Ferney, 1^{er} avril. — « Mon cher maître, je ne vous donne point. » C. et F.
6308. Damilaville. 4 avril. — « Il n'y a qu'une pauvre petite lettre. » . . B.

6309. Le comte d'Argental. 5 avril. — « Jusques à quand abuserai-je. » . B.
 6310. Le chevalier de Taulès. Ferney, 5 avril. — « Je n'oublierai jamais le discours. » B.
 6311. Lacombe. 5 avril. — « Pour vous dédommager du recueil. » . . C. et F.
 6312. La duchesse de Saxe-Gotha. Ferney, 6 avril. — « J'attendais pour avoir l'honneur d'écrire. » B. et F.
 6313. Le comte d'Argental. 6 avril. — « J'ai montré au petit apostat. » . B.
 6314. Damilaville. Genève, 13 avril. — « Nous avons reçu votre lettre du 6 avril. » B.
 6315. Le chevalier de Taulès. Ferney, 15 avril. — « Je retrouve dans mes paperasses. » B.
 6316. M^{lle} Clairon. Ferney, 15 avril. — « Quand on ne peut parvenir. » . B.
 6317. Suard. — « J'ai lu ce que vous avez dit. » CH. NIS.
 6318. La comtesse d'Argental. 18 avril. — « Je remercie bien l'une de mes anges. » B.
 6319. De Hennin. Lundi, 22 avril. — « Voici tout ce que vous m'avez confié. » *Corresp. inéd.*
 6320. Marmontel. 23 avril. — « J'attends votre *Lucain*. » B.
 6321. Damilaville. 23 avril. — « Le printemps, qui rend la vie. » . . . B.
 6322. Hennin. 25 avril. — « Je me doutais bien que la santé. » B.
 6323. Chabanon. 25 avril. — « Bon voyage, mon cher confrère en Apollon. » C. et F.
 6324. Le marquis de Villevieille. Ferney, 26 avril. — « Je n'ai reçu qu'aujourd'hui. » C et F.
 6325. Damilaville. 28 avril. — « J'étais donc bien mal informé. » . . . B.
 6326. Le chevalier de Taulès. Ferney, 28 avril. — « Je vois que le derrière de Son Excellence. » B.
 6327. Servan, avocat général du parlement de Grenoble. Avril. — « La lettre dont vous m'honorez. » B.
 6328. Le chevalier de Taulès. 30 avril. — « Le frère d'Auzières et le sieur Bourlier. » B.
 6329. Le comte d'Argental. 30 avril. — « Pendant que mon ex-jésuite se tue. » C. et F.
 6330. Le chevalier de Taulès. Ferney, 1^{er} mai 1766. — « Je suis un pauvre diable de laboureur. » B.
 6331. Le marquis de Florian. Ferney, 2 mai. — « Vous faites très-bien de n'aller. » B.
 6332. Hennin. Ferney, 4 mai. — « Vous aimez à citer juste. » B.
 6333. De Hennin. 5 mai. — « J'ignorais que le mémoire à consulter. » *Corresp. inéd.*
 6334. Lacombe. 5 mai. — « On ne peut s'intéresser plus que moi. » . . C. et F.
 6335. La duchesse de Grammont. Ferney, 5 mai. — « Votre département dans le ministère est toujours. » B.
 6336. Giuseppe Colpani. Ferney, 6 mai. — « J'ose vous dire que personne n'est plus en état. » *Inédite.*
 6337. Servan. 9 mai. — « Enfin on a retrouvé Moïse. » B.
 6338. Damilaville. 12 mai. — « J'ai mis l'estampe des Calas. » B.
 6339. Le comte d'Argental. 12 mai. — « L'un de mes anges m'a écrit. » B.

6340. Le comte de La Touraille. Ferney, 12 mai. — « Je suis comme les vieux philosophes. » B.
6341. De Hennin. 16 mai. — « J'ai l'honneur de vous envoyer. » . *Corresp. inéd.*
6342. Hennin. 17 mai. — « Vous m'avez envoyé une drôle de lettre. » . . B.
6343. Le duc de Richelieu. Ferney, 17 mai. — « Je reçois la lettre du 1^{er} de mai. » B.
6344. Damilaville. 17 mai. — « Vous verrez par la lettre ci-jointe. » . . B.
6345. Hennin. Ferney, 18 mai. — « Venez reconnaître au plus tôt les lieux. » B.
6346. Damilaville. 21 mai. — « En réponse à votre lettre du 15. » . . . B.
6347. Élie de Beaumont. 21 mai. — « Mon cher Cicéron, je suis pénétré. » . C. et F.
6348. M. Ribotte. 23 mai. — « La personne à qui vous aviez adressé. » *Protest. fr.*
6349. Le comte d'Argental. 23 mai. — « J'aime beaucoup mieux vous parler. » B.
6350. Damilaville. 23 mai. — « C'est pour vous dire que M. Boursier. » B.
6351. Le chevalier de Taulès. Ferney, 23 mai. — « Le couvent de Ferney a souvent recours. » B.
6352. Damilaville. 26 mai. — « Il faut aujourd'hui que je vous parle. » . B.
6353. Le duc de Praslin. Ferney, 26 mai. — « Sextus-Pompée était secrétaire d'État. » B.
6354. Lacombe. Ferney, 26 mai. — « J'ai été si charmé. » B.
6355. Colini. Ferney, 28 mai. — « Voici le temps où j'éprouve. » . . . B.
6356. Chabanon. Ferney, 29 mai. — « Je reçus hier la nouvelle esquisse. » B.
6357. Thieriot. 30 mai. — « Je vous fais mon sincère compliment. » . . B.
6358. Damilaville. 30 mai. — « Je me console, vendredi au soir. » . . . B.
6359. Damilaville. 2 juin 1766. — « En réponse à votre lettre du 23 mai. » B.
6360. Le marquis de Villevieille. Ferney, 2 juin. — « Les six prises que vous avez la bonté de m'adresser. » B.
6361. Chabanon. 2 juin. — « Je vous donne avis. » B.
6362. Le comte d'Argental. — « L'idée de faire imprimer le tout. » . . . G. A.
6363. Damilaville. 13 juin. — « En vous remerciant de prendre. » . . . B.
6364. D'Alembert. 13 juin. — « Vous aurez pu savoir. » B.
6365. Le baron de Grimm. Ferney, 13 juin. — « Je demande une grâce à mon cher prophète. » B.
6366. Le marquis de Villevieille. 14 juin. — « Il est vrai que je n'ai point reçu. » C. et F.
6367. Catherine II, impératrice de Russie. Ferney, 21 juin. — « C'est maintenant vers l'étoile du Nord. » *Doc. russes.*
6368. Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel. Ferney, 21 juin. — « Les maladies qui persécutent ma vieillesse. » B.
6369. De Hennin. 21 juin. — « Je vous ai vu si touché du sort des jeunes gens d'Abbeville. » *Corresp. inéd.*
6370. Le marquis d'Argence de Dirac. 21 juin. — « M. Boursier me mande. » C. et F.
6371. La duchesse de Saxe-Gotha. Ferney, 21 juin. — « Votre Altesse sérénissime sait que mon état. » B. et F.

6372. Le comte d'Argental. 22 juin. — « Mon âme est entièrement réformée. » B.
6373. Damilaville. 23 juin. — « J'ai chez moi actuellement. » — (Première lettre où il est question de l'affaire du chevalier de La Barre.) B.
6374. *De d'Alembert*. 26 juin. — « Je savais bien que le nommé Vernet. »
6375. D'Alembert. 26 juin. — « Je l'ai vu, ce brave *Mords-les*. » B.
6376. Damilaville. 26 juin. — « Je suis enchanté de l'abbé Morellet. » . . B.
6377. Thieriot. 26 juin. — « J'aurais plus de foi à votre régime. » . . . B.
6378. *De la veuve Duchesne*. 28 juin. — « Feu mon mari eut l'honneur de vous marquer. » *Dern. Vol.*
6379. D'Alembert. 1^{er} juillet 1766. — « *Ignis ubique latet*. » B.
6380. Le comte de Rochefort. 1^{er} juillet. — « Vous n'êtes pas comme ces voyageurs. » B.
6381. Damilaville. 1^{er} juillet. — « On me mande une étrange nouvelle. » B.
6382. Le marquis d'Argence de Dirac. 1^{er} juillet. — « Je puis vous assurer que ceux qui imputent. » C. et F.
6383. Lacombe. 1^{er} juillet. — « Je fais partir par la diligence de Lyon. » C. et F.
6384. Le chevalier de Taulès. Ferney, 3 juillet. — « Voulez-vous bien que je vous adresse. » B.
6385. Damilaville. 4 juillet. — « C'est un grand hasard. » B.
6386. Le comte d'Argental. 4 juillet. — « Voici un homme plus heureux que moi. » B.
6387. M^{me} Geoffrin. 5 juillet. — « Vous êtes avec un roi. » B.
6388. M^{me} d'Épinai. 6 juillet. Partira par Lyon, je ne sais quand. — « Je bénis la Providence. » B.
6389. Damilaville. 7 juillet. — « Mon cœur est flétri. » B.
6390. L'abbé Morellet. 7 juillet. — « C'est moi qui voudrais passer. » . . B.
6391. Hennin. Ferney, 8 juillet. — « Tout malade que je suis. » B.
6392. *De Hennin*. 9 juillet. — « Ce n'est pas le tout. » *Corresp. inéd.*
6393. *De Catherine II, impératrice de Russie*. 29 juin-9 juillet. — « La lueur de l'étoile du Nord. » *Doc. russes.*
6394. M^{me} Duchesne. Ferney, 11 juillet. — « Je fais partir par les voitures de Genève. » C. et F.
6395. Hennin. Jeudi matin. — « Ma foi, monsieur, les beaux esprits se rencontrent. » B.
6396. Le comte d'Argental. 12 juillet. — « Quoique les belles-lettres soient un peu honnies. » B.
6397. Damilaville. 12 juillet. — « Polyeucte et Néarque déchirent toujours mon cœur. » B.
6398. Lacombe. 12 juillet. — « Vous devez recevoir incessamment. » . . C. et F.
6399. *De Hennin*. — « Je viens de m'informer de l'arrivée. » . . *Corresp. inéd.*
6400. Hennin. Mercredi, 8 heures, Ferney. — « Figurez-vous donc qu'hier mardi. » B.
6401. *De Hennin*. — « J'étais fâché pour vous. » *Corresp. inéd.*
6402. Le comte d'Argental. Aux eaux de Rolle, en Suisse, 14 juillet. — « Mettez-moi aux pieds de M. de Chauvelin. » B.

6403. Élie de Beaumont. Aux eaux de Rolle, 14 juillet. — « Êtes-vous, mon cher Cicéron, du nombre de ceux. » B.
6404. Damilaville. Aux eaux de Rolle, en Suisse, 14 juillet. — « Vous allez être bien étonné. » B.
6405. Lacombe. Aux eaux de Rolle, 14 juillet. — « Je ne crois point du tout que cette pièce. » B.
6406. Damilaville. Aux eaux de Rolle, 14 juillet. — « Je suis toujours aux eaux. » B.
6407. Hennin. — « Ange de paix, voici un Genevois. » B.
6408. *De Hennin*. 14 juillet. — « J'ai déjà écrit. » *Corresp. inéd.*
6409. *De Frédéric II, roi de Prusse*. — « Vous présumez mieux de moi. » Pa.
6410. Le comte d'Argental. Aux eaux de Rolle, 16 juillet. — « Je me jette à votre nez. » B.
6411. Damilaville. Genève, 16 juillet. — « Votre ami est toujours. » B.
6412. Le comte de Rochefort. Aux eaux de Rolle, 16 juillet. — « La petite acquisition de mon cœur. » B.
6413. *De d'Alembert*. 16 juillet. — « Avez-vous connu. » B.
6414. D'Alembert. 18 juillet. — « Frère Damilaville vous a communiqué sans doute. » B.
6415. Le duc de Richelieu. Aux eaux de Rolle, 18 juillet. — « Je ne sais où vous êtes. » B.
6416. Le marquis de Villevieille. 18 juillet. — « En vérité, vous avez adouci mes maux. » B.
6417. Damilaville. 19 juillet. — « Ce petit billet ouvert que je vous envoie. » B.
6418. Damilaville. Aux eaux de Rolle, 21 juillet. — « Je ne me laisse point abattre. » B.
6419. La duchesse de Saxe-Gotha. Ferney, 22 juillet. — « C'en est trop, votre générosité est trop grande. » B. et F.
6420. Le prince de Ligne. Aux eaux de Rolle, 22 juillet. — « Vous voyez bien, monsieur le prince. » B.
6421. M^{me} la landgrave de Hesse. Ferney, 22 juillet. — « M. Grimm, qui est attaché. » D^r WALTHER.
6422. Le comte d'Argental. Aux eaux de Rolle, 23 juillet. — « Un Genevois, nommé Ballexerd. » B.
6423. D'Alembert. Aux eaux de Rolle, 23 juillet. — « Oui vraiment, je le connais. » B.
6424. Damilaville. Aux eaux de Rolle, 23 juillet. — « Mon indignation, mon horreur augmentent. » B.
6425. Diderot. 23 juillet. — « On ne peut s'empêcher d'écrire à Socrate. » B.
6426. Élie de Beaumont. 25 juillet. — « En vous présentant ma requête. » B.
6427. Lekain. Aux eaux de Rolle, 25 juillet. — « Mon cher ami, il faudrait une autre maison. » B.
6428. Le comte de Rochefort. Aux eaux de Rolle, 25 juillet. — « J'ai reçu les Ruines d'Athènes. » B.
6429. *De madame Geoffrin*. 25 juillet. — « Dans l'instant même que j'ai reçu votre lettre. » B.

6430. Damilaville. Genève, 25 juillet. — « Le roi de Prusse vient d'envoyer. » B.
6431. Le comte d'Argental. Aux eaux de Rolle, 26 juillet. — « Je vous importunai par ma dernière lettre. » B.
6432. Thieriot. 26 juillet. — « Voici de quoi animer. » B.
6433. Hennin. — « Voici une grande diablesse de virtuose. » B.
6434. Le marquis de Florian. Aux eaux de Rolle, 28 juillet. — « Je viens de lire le mémoire. » B.
6435. La Harpe. Aux eaux de Rolle, 28 juillet. — « Vous partagerez donc vos faveurs. » B.
6436. Lacombe. 28 juillet. — « J'ai reçu votre lettre du 21 juillet. » . . . C. et F.
6437. Damilaville. Aux eaux de Rolle, 28 juillet. — « J'ai reçu toutes vos lettres. » B.
6438. D'Alembert. 30 juillet. — « Ma rage vous embrasse. » B.
6439. Damilaville. 30 juillet. — « Je vous ai déjà mandé. » B.
6440. Thieriot. Ferney, 31 juillet. — « J'ai reçu votre lettre du 17 juillet. » . . B.
6441. *De Diderot*. — Monsieur et cher maître, je sais bien que quand une bête féroce. » *Édit. Assézat et Tourneux.*
6442. Damilaville. 1^{er} août 1766. — « Nous vous remercions sensiblement. » B.
6443. M. Ribotte. 4 août. — « Il y a environ six semaines. » . . . *Protest. fr.*
6444. Damilaville. 4 août. — « J'ai communiqué à votre ami. » . . . B.
6445. M. Targe. Aux eaux de Rolle, 4 août. — « En réponse à la lettre dont vous m'honorez. » B.
6446. Damilaville. 6 août. — « Le mémoire que vous m'avez envoyé. » . . B.
6447. Le comte d'Argental. Aux eaux de Rolle, 6 août. — « Le petit prêtre a reçu les roués. » B.
6448. Le duc de Richelieu. Ferney, 6 août. — « Voici celui qui vous fera des ponts. » C. et F.
6449. D'Alembert. 7 août. — « Vous pensez bien, mon vrai philosophe. » . . B.
6450. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 7 août. — « Mon neveu m'a écrit. » . . Pr.
6451. Le président de Ruffey. Ferney, 8 août. — « Votre vigne et votre laurier sont très-ingénieux. » B.
6452. Damilaville. 9 août. — « Je vous prie de n'écrire qu'à moi. » . . B.
6453. *De M^{me} la landgrave de Hesse*. 10 août. — « Je n'ai pu penser qu'un simple mouvement de pitié. » D^r WALTHER.
6454. Damilaville. Aux eaux de Rolle, 11 août. — « J'ai reçu votre lettre du 5. » B.
6455. *De d'Alembert*. 11 août. — « Il n'y a rien de nouveau que je sache. » B.
6456. La Harpe. Aux eaux de Rolle, 11 août. — « Mon cher confrère, je n'ai plus qu'un chagrin. » B.
6457. G. Colpani. Ferney, 12 août. — « En écrivant sur le goût. » . . *Inédite.*
6458. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 13 août. — « Je compte que vous aurez déjà reçu. » Pr.
6459. Le comte d'Argental. 15 août. — « Il est vrai que j'ai été saisi. » . . B.

6460. Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel. 15 août. — « M. de Vinci m'avertit. » B.
6461. Damilaville. 16 août. — « Nous avons bien reçu votre lettre du 9 d'août. » B.
6462. Damilaville. 18 août. — « Ils en ont menti, les vilains Welches. » B.
6463. Le chevalier de Taulès. Ferney, lundi matin, 18 août. — « Vous êtes un digne compatriote de Henri IV. » B.
6464. Le duc de Richelieu. 19 août, comme disent les Welches, car ailleurs ont dit *août*. — « Je demande pardon à mon héros. » B.
6465. Élie de Beaumont. 20 août. — « J'ai reçu, mon cher Cicéron. » B.
6466. Damilaville. 20 août. — « Je suis tantôt aux eaux, tantôt à Ferney. » B.
6467. Damilaville. 23 août. — « Mon cher frère, je ne sais rien. » B.
6468. D'Alembert. 25 août. — « Le roi de Prusse me mande. » B.
6469. La duchesse de Saxe-Gotha. Ferney, 25 août. — « Permettez que la famille se jette. » B. et F.
6470. Damilaville. 25 août. — « Tout ce que je puis vous dire aujourd'hui. » B.
6471. M^{me} la landgrave de Hesse. Ferney, 25 août. — « Permettez que j'adresse à Votre Altesse sérénissime. » D^r WALTHER.
6472. Le Clerc de Montmercy. 25 août. — « Il est vrai que je n'écris guère. » B.
6473. Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel. Ferney, 25 août. — « Pourquoi mon âge et mes maux me réduisent-ils. » B.
6474. *De Frédéric II, roi de Prusse.* — « Je crois que vous avez déjà reçu. » Pr.
6475. Damilaville. 29 août. — « Je vous envoie donc les lettres. » B.
6476. *De d'Alembert.* 29 août. — « Je ne sais trop où vous prendre. » B.
6477. M^{me} d'Épinai. Ferney, 30 août. — « Que toutes les bénédictions. » B.
6478. Chabanon. 30 août. — « Vous vous êtes douté. » B.
6479. Le marquis de Villeville. 31 août. — « Il est très-vrai qu'il y a eu des ordres sévères. » C. et F.
6480. Damilaville. 31 août. — « Nous vous remercions. » B.
6481. Lacombe. Août. — « Vous êtes trop bon. » B.
6482. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 1^{er} septembre 1766. — « Vous avez vu, par ma lettre précédente. » Pr.
6483. Le comte de Rochefort. 1^{er} septembre. — « Comptez que mon cœur est pénétré. » B.
6484. Le Riche. 5 septembre. — « La personne à qui vous avez bien voulu envoyer votre mémoire. » B.
6485. Damilaville. 5 septembre. — « On m'a fait voir enfin. » B.
6486. Damilaville. Genève, 5 septembre. — « Votre lettre, monsieur, l'avoir fait beaucoup de joie. » C. et F.
6487. Damilaville. 8 septembre. — « J'ai bien des choses à vous dire. » B.
6488. Le rédacteur du *Courrier d'Avignon*. Ferney, 8 septembre. — « J'aperçois que vous avez mis dans votre *Courrier*. » H. B.

6489. Le comte d'Estaing. Ferney, 8 septembre. — « La lettre dont vous m'honorez. » B.
6490. *De Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel.* 9 septembre. — « J'ai reçu votre lettre. » B.
6491. Déodat de Tovazzi. Ferney, 9 septembre. — « Vous souviendrez-vous qu'à l'occasion ? » B.
6492. Le duc de La Vallière. 9 septembre. — « M. le chevalier de Rochefort ranime ma très-languissante vieillesse. » B.
6493. Blin de Sainmore. Ferney, 9 septembre. — « Vous m'avez écrit quelquefois. » B.
6494. *De d'Alembert.* 9 septembre. — « C'est en effet un jugement. » . . . B.
6495. Damilaville. 10 septembre. — « Je vous prie d'envoyer. » B.
6496. Élie de Beaumont. 10 septembre. — « J'avais exécuté les ordres. » C. et F.
6497. Le comte d'Argental. 13 septembre. — « J'ai toujours oublié. » . . B.
6498. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 13 septembre. — « Vous n'avez pas besoin de me recommander. » Pr.
6499. M^{me} de Saint-Julien. Ferney, 14 septembre. — « Je ne sais si j'écris au chasseur. » B.
6500. M. Nancey, cordelier à Dijon. 14 septembre. — « Saint François d'Assise serait bien étonné. » B.
6501. Le chevalier de Taulès. Dimanche matin, 14 septembre. — « Si j'existais, vous savez. » B.
6502. Le duc de Richelieu. Ferney, 15 septembre. — « Quand j'eus l'honneur d'écrire. » B.
6503. Élie de Beaumont. 15 septembre. — « Je ne crois pas qu'on puisse reculer. » B.
6504. Damilaville. 15 septembre. — « Ce petit billet pour M. de Beaumont. » B.
6505. D'Alembert. 16 septembre. — « Mon cher et grand philosophe, vous saurez. » B.
6506. Le comte de Rochefort. 16 septembre. — « Dieu vous maintienne. » B.
6507. Damilaville. 16 septembre. — « Je me hâte de répondre. » B.
6508. La Harpe. 17 septembre. — « Mon cher confrère et mon cher enfant. » B.
6509. *De la marquise du Deffant.* 18 septembre. — « L'ennui me prend. » Lasc.
6510. Thieriot. 10 septembre. — « J'ai été très-touché de votre lettre. » B.
6511. Damilaville. 19 septembre. — « Tout ce qui est à Ferney. » B.
6512. Le comte d'Argental. 19 septembre. — « Je vous avouerai longtemps. » B.
6513. Lacombe. 19 septembre. — « Je persiste dans mon opinion. » B.
6514. Le marquis d'Argence de Dirac. 19 septembre. — « J'ai reçu la traduction. » B.
6515. Chabanon. 19 septembre. — « Je vous avoue que je croyais. » . . . B.
6516. Christin. 22 septembre. — « Vous m'avez envoyé un singulier monument. » B.
6517. M⁻⁻⁻. Ferney, 22 septembre. — « Je suis très-éloigné de penser. » B.

6518. Lacombe. 22 septembre. — « Vous êtes trop bon de m'envoyer. » C. et F.
 6519. M^{me} du Deffant. Ferney, 24 septembre. — « Ennuyez-vous souvent. » B.
 6520. Damilaville. 24 septembre. — « Je vous remercie, mon cher ami, mon cher frère. » B.
 6521. Le comte d'Argental. 26 septembre. — « Je vous supplie de présenter. » B.
 6522. Lacombe. Ferney, 26 septembre. — « Je suis obligé de recourir. » B.
 6523. Damilaville. 26 septembre. — « Vous semblez craindre. » B.
 6524. M^{me} d'Épinai. 26 septembre. — « Si vous êtes chèvre. » B.
 6525. Duc de Nivernais. Ferney, 29 septembre. — « Oserai-je, monseigneur le duc, prendre la liberté. » B. et F.
 6526. Vernes. Septembre. — « Voici où en est l'affaire. » B.
 6527. Damilaville. 1^{er} octobre 1766. — « Je vous envoie cette lettre ouverte. » B.
 6528. *Du duc de Nivernais*. 3 octobre 1766. — « Je reçois la lettre. » . B. et F.
 6529. Le comte d'Argental. 8 octobre. — « Vraiment, je ne suis pas étonné. » B.
 6530. Le duc de Richelieu. Ferney, 8 octobre. — « Il n'y a point assurément de façon. » B.
 6531. M^{lle} Clairon. 8 octobre. — « On ne peut certainement entendre. » B.
 6532. Moulton. — « J'ai avec vous la conformité. » A. C.
 6533. Gay de Noblac. Ferney, 9 octobre. — « Les maladies qui affligent ma vieillesse. » B.
 6534. Damilaville. 10 octobre. — « J'ai trouvé dans une de vos lettres. » B.
 6535. D'Alembert. 15 octobre. — « Jean-Jacques est un maître-fou. » . B.
 6536. Lacombe. 15 octobre. — « Je suis très-aise que ce ne soit pas vous. » C. et F.
 6537. Damilaville. 15 octobre. — « J'ai lu le factum de M. Hume. » . . B.
 6538. *De Hennin*. 18 octobre. — « Voici une lettre qui m'a été adressée. » *Corresp. inéd.*
 6539. Hennin. — « Notre hôpital est très-sensible. » B.
 6540. Le comte d'Argental. 22 octobre. — « Si mon état continue. » . . . B.
 6541. Colini. Ferney, 22 octobre. — « Vous savez que la renommée. » . . B.
 6542. Thieriot. 23 octobre. — « Je paye souvent les tributs. » C. et F.
 6543. Damilaville. 24 octobre. — « Je reçois un petit billet de vous. » . B.
 6544. *De Frédéric II, roi de Prusse*. 24 octobre. — « Si je n'ai pas l'art de vous rajeunir. » Pr.
 6545. Helvétius. 27 octobre. — « Vous me donnez l'espérance. » B.
 6546. La duchesse de Saxe-Gotha. Ferney, 27 octobre. — « La vieillesse et la maladie qui m'empêchent. » B. et F.
 6547. Le duc de Richelieu. 28 octobre. — « En vérité, vous m'avez écrit. » B.
 6548. M^{me} de Saint-Julien. Ferney, 28 octobre. — « Je ne sais si vous avez reçu. » C. et F.
 6549. Damilaville. 28 octobre. — « On aurait bien dû m'avertir. » . . . B.
 6550. Le comte de Rochefort. Ferney, 29 octobre. — « Puissiez-vous, mon chevalier, passer par chez nous. » B.
 6551. Damilaville. 29 octobre. — « Point de nouvelles de Meyrin. » . . . B.
 6552. G. Colpari. Ferney, 29 octobre. — « *Vejanius armis Herculis.* » . *Inédite.*
 6553. Damilaville. 31 octobre. — « Ce pauvre Boursier est bien à plaindre. » B.

6554. Bertrand. Ferney, 31 octobre. — « Je voudrais que la maison de Lausanne. » B.
6555. *De Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel.* 1^{er} novembre 1766. — « M^{me} Galatin vous a dit vrai. » B.
6556. Damilaville. 3 novembre. — « Je reçois votre lettre du 27. » . . . B.
6557. *De Frédéric II, roi de Prusse.* 3 novembre. — « Je ne suis pas le seul qui remarque. » Pa.
6558. Le comte d'Argental. 3 novembre. — « Pour peu que l'état où je suis continue. » B.
6559. Lacombe. 3 novembre. — « Je me flatte qu'il y a en chemin. » . C. et F.
6560. Chabanon. Ferney, 3 novembre. — « Vous êtes donc tout à travers. » B.
6561. M. du Clairon. Ferney, 4 novembre. — « Lorsque j'eus l'honneur de vous écrire. » B.
6562. Le comte d'Argental. 5 novembre. — « Nous verrons si ce petit paquet. » C. et F.
6563. Damilaville. 5 novembre. — « J'espère que ce petit paquet vous parviendra. » B.
6564. Le chevalier de Taulès. 6 novembre. — « J'ai l'honneur de vous renvoyer. » B.
6565. Damilaville. 7 novembre. — « Pas la moindre nouvelle de Meyrin. » B.
6566. Le chevalier de Taulès. — « Je n'ai cru qu'il fallait une permission. » B.
6567. Helvétius. Ferney, 7 novembre. — « Connaissez ce malheureux Jean-Jacques. » B.
6568. Le comte d'Argental. 7 novembre. — « Vraiment, cela n'allait pas mal. » B.
6569. Damilaville. 8 novembre. — « Permettez que je vous adresse. » . . B.
6570. Le chevalier de Taulès. Ferney, 8 novembre. — « Je donnai, ces jours passés, à ma nièce. » B.
6571. Le chevalier de Taulès. Ferney, 10 novembre. — « J'ose supplier Son Excellence. » B.
6572. Damilaville. 12 novembre. — « Vous devez déjà avoir reçu. » . . . B.
6573. *De la marquise du Deffant.* 13 novembre. — « Rien n'est si vrai. » Lrsc.
6574. Damilaville. 17 novembre. — « L'avocat de Besançon, auteur du *Commentaire des Délits et des Peines.* » B.
6575. Lacombe. 17 novembre. — « Si tous les ouvrages que vous imprimez. » B.
6576. Le comte d'Argental. 19 novembre. — « Je vous écrivis, je crois. » . B.
6577. Chardon. Ferney, 19 novembre. — « Ce n'est pas ma faute si je vous importune. » B.
6578. Damilaville. 19 novembre. — « J'ai écrit à M. Chardon. » B.
6579. Le comte d'Argental. 20 novembre. — « Vous vous y attendiez bien. » B.
6580. La marquise du Deffant. 21 novembre. — « La *Lettre au docteur Pansophe.* » B.
6581. Damilaville. 21 novembre. — « J'ai lu la *Lettre au docteur Pansophe.* » B.
6582. Lacombe. 21 novembre au soir. — « Je reçois votre paquet. » . . . C. et F.

6583. Le comte d'Argental. 22 novembre. — « Mes anges sauront. » . . . B.
6584. Le comte d'Argental. 24 novembre. — « Y a-t-il un amant qui écrive plus souvent. » B.
6585. Damilaville. 24 novembre. — « Eh bien ! mon cher et vertueux ami. » B.
6586. Marmontel. 24 novembre. — « Je suis en peine de savoir. » . . . B.
6587. M^{me} de Florian. 24 novembre. — « Chère nièce et chers neveux. » B.
6588. Le comte d'Argental. 24 novembre. — « J'ai encore fatigué aujourd'hui mes anges. » B.
6589. Le chevalier de Taulès. Mardi, au matin. — « Si vous avez eu le temps de lire. » B.
6590. L'abbé Morellet. 26 novembre. — « Je vais chercher les deux petites curiosités. » B.
6591. Hennin. 27 novembre. — « Il faudrait que les Genevois eussent le diable au corps. » B.
6592. D'Alembert. 28 novembre. — « Il y a trois heures que j'ai reçu. » B.
6593. Le comte d'Argental. 28 novembre. — « Je reçois la lettre de mes anges. » C. et F.
6594. Damilaville. 28 novembre. — « Je reçois votre lettre du 20 novembre. » B.
6595. Bordes. Ferney, 29 novembre. — « Il y a longtemps que vous êtes mon Mercure. » B.
6596. *De Hennin.* 29 novembre. — « Voici vraisemblablement la lettre. » *Corr. inéd.*
6597. Hennin. Dimanche au soir, 30 novembre. — « Point du tout, la lettre est de M. le duc de Choiseul. » B.
6598. Le comte d'Argental. 1^{er} décembre 1766. — « Je connais mes anges. » C. et F.
6599. Damilaville. 1^{er} décembre. — « J'ai prié M. d'Argental de vous mettre. » B.
6600. Damilaville. 3 décembre. — « Quel est donc le conseiller usurier ? » B.
6601. Le comte d'Argental. 3 décembre. — « Ce drame deviendra bientôt. » B.
6602. Lacombe. 5 décembre. — « Il y a une terrible faute. » C. et F.
6603. Le comte d'Argental. 6 décembre. — « Anges excédés et ennuyés. » C. et F.
6604. Le comte d'Argental. 8 décembre. — « Vous avez bien fait de m'écrire. » B.
6605. Le marquis d'Argence de Dirac. 8 décembre. — « Je vous renvoie votre *Lettre à M. le comte de Périgord.* » B.
6606. Damilaville. 8 décembre. — « J'ai remercié M. de Courteilles. » B.
6607. La marquise de Boufflers. Ferney, 10 décembre. — « Si mon âge et mes maladies me l'avaient permis. » C. et F.
6608. Le comte d'Argental. 10 décembre. — « Je pourrais maintenant dire à mes anges. » B.
6609. Le comte d'Argental. Jeudi, 11 décembre, à 11 heures du matin. — « Cette honnête femme vient d'arriver. » C. et F.
6610. *De Hennin.* 11 décembre. — « Voici la compilation dont je vous ai parlé. » *Corresp. inéd.*
6611. LeRiche. Ferney, 12 décembre. — « Je voudrais avoir l'honneur de vous envoyer. » B.

6612. Le marquis de Villevieille. 14 décembre. — « J'ai reçu votre petit billet de Valence. » B.
6613. M^{me} de Saint-Julien. 15 décembre. — « Charmant papillon de la philosophie. » B.
6614. Lacombe. 15 décembre. — « Il n'y a que deux hommes au monde. » C. et F.
6615. Bordes. Ferney, 15 décembre. — « Je vous suis très-obligé des deux livres. » B.
6616. Damilaville. 15 décembre. — « J'ai reçu à la fois. » B.
6617. *De Frédéric II, roi de Prusse.* — « Je vous fais mes remerciements. » Pr.
6618. Damilaville. 17 décembre. — « L'affaire des Sirven m'empêche de dormir. » B.
6619. Thieriot. 19 décembre. — « Je crois que votre correspondant. » B.
6620. Le comte d'Argental. 19 décembre. — « Je ne veux point vous accabler. » B.
6621. Damilaville. 19 décembre. — « Dites, je vous prie, à M. de Beaumont. » B.
6622. D'Alembert. 20 décembre. — « Vous êtes mon philosophe. » . . . B.
6623. M. Ribotte. 20 décembre. — « Vous avez donc eu le déluge. » *Protest. fr.*
6624. Chardon. Ferney, 20 décembre. — « Vraiment, vous ne sauriez mieux placer vos bienfaits. » B.
6625. Marmontel. 20 décembre. — « J'avais déjà répondu au reproche. » B.
6626. Le cardinal de Bernis. Ferney, 22 décembre. — « Je souhaite la bonne année à Votre Éminence. » B.
6627. Le comte d'Argental. 22 décembre. — « Je souhaite à mes anges la bonne année. » B.
6628. Damilaville. 22 décembre. — « L'autre Sémiramis ne valait pas celle-ci. » B.
6629. Catherine II. 22 décembre. — « Que Votre Majesté impériale me pardonne ! » B.
6630. La duchesse de Grammont. Ferney, 22 décembre. — « Permettez que deux personnes. — Il y en a trois. » B.
6631. Chabanon. Ferney, 22 décembre. — « Il y a longtemps que j'aurais dû vous remercier. » B.
6632. Pezay. Ferney, 22 décembre. — « L'amitié que vous me témoignâtes. » B.
6633. Le comte de Rochefort. Ferney, 22 décembre. — « Venez, monsieur ; vous alliez baiser. » B.
6634. Le comte d'Argental. 23 décembre. — « Voici une aventure bien cruelle. » B.
6635. Damilaville. 24 décembre. — « Voici la lettre que m'a écrite. » . . B.
6636. Le comte d'Argental. 27 décembre. — « J'allais partir, tout malade que je suis. » C. et F.
6637. Lacombe. 27 décembre, partira le 29. — « Je reçois votre lettre du 20. » C. et F.
6638. Le comte d'Argental. 29 décembre. — « Voyez si Homère n'avait pas raison. » C. et F.

6639. Le comte d'Argental. 29 décembre à midi. — « Je vous ai déjà écrit ce matin. » C. et F.
 6640. Damilaville. 29 décembre. — « J'ai reçu le 27 votre lettre du 23. » B.
 6641. Hennin. 30 décembre. — « J'embrasse tendrement le ministre de paix. » B.
 6642. De Hennin. 31 décembre. — « Que dites-vous de notre besogne? » *Corr. inéd.*
 6643. Le prince Dmitri Gallitzin. 31 décembre. — « Je n'ai reçu aucune lettre de Votre Excellence. » *Doc. russes.*

PERSONNAGES

AUXQUELS SONT ADRESSÉES LES LETTRES DE LA CORRESPONDANCE.

- ALBERGATI CAPACELLI (le marquis). Lettres 6075, 6090, 6115, 6227.
 ALBERTAS (d'). Lettre 6210.
 ALEMBERT (d'). Lettres 6048, 6060, 6079, 6096, 6112, 6113, 6137, 6150, 6240, 6290, 6364, 6375, 6379, 6414, 6423, 6438, 6449, 6468, 6505, 6535, 6592, 6622.
 ANONYMES. Lettres 6207, 6517.
 AGENCE DE DIRAC (le marquis d'). Lettres 6041, 6045, 6067, 6093, 6099, 6114, 6134, 6176, 6183, 6370, 6382, 6514, 6605.
 ARGENTAL (le comte d'). Lettres 6050, 6058, 6062, 6066, 6070, 6074, 6081, 6088, 6094, 6105, 6107, 6110, 6116, 6118, 6125, 6130, 6132, 6140, 6154, 6165, 6166, 6169, 6172, 6174, 6186, 6194, 6211, 6214, 6221, 6229, 6231, 6234, 6235, 6239, 6245, 6247, 6258, 6264, 6269, 6282, 6295, 6298, 6302, 6305, 6309, 6313, 6329, 6339, 6349, 6362, 6372, 6386, 6396, 6402, 6410, 6422, 6431, 6447, 6459, 6497, 6512, 6521, 6529, 6540, 6558, 6562, 6568, 6576, 6579, 6583, 6584, 6588, 6593, 6598, 6601, 6603, 6604, 6608, 6609, 6620, 6627, 6634, 6636, 6638, 6639.
 ARGENTAL (M^{me} la comtesse d'). Lettre 6318.
 AUTREY (le comte d'). Lettre 6106.
 BEAUMONT (ÉLIE de). Lettres 6083, 6121, 6253, 6256, 6286, 6347, 6403, 6426, 6465, 6496, 6503.
 BEAUMONT-JACOB, banquier à Genève. Lettres 6077, 6086, 6087, 6101, 6104, 6187, 6189, 6205, 6213, 6217.
 BERNIS (le cardinal de). Lettre 6626.
 BERTRAND (M.). Lettre 6554.
 BLIN DE SAINMORE. Lettres 6493, 6517.
 BORDES. Lettres 6595, 6615.
 BOUFFLERS (M^{me} la marquise de). Lettre 6607.
 CAILHAVA D'ESTANDOUX. Lettre 6171.
 CATHERINE II, impératrice de Russie. Lettres 6071, 6123, 6244, 6367, 6629.

- CESAROTTI (l'abbé). Lettre 6226.
- CHABANON (de). Lettres 6051, 6152, 6179, 6230, 6251, 6263, 6270, 6323, 6356, 6361, 6478, 6515, 6560, 6631.
- CHARDON. Lettres 6577, 6624.
- CHOISEUL (le duc de). Lettre 6277.
- CHRISTIN fils, avocat à Saint-Claude. Lettres 6173, 6228, 6516.
- CIDEVILLE (de). Lettre 6102.
- CLAIRON (M^{le}). Lettres 6046, 6065, 6100, 6108, 6209, 6267, 6303, 6316, 6531.
- CLAIRON (Antoine MAILLER du), commissaire de la marine, à Amsterdam. Lettre 6561.
- COLINI. Lettres 6053, 6078, 6128, 6355, 6541.
- COLPANI (Giuseppe), à Brescia. Lettres 6225, 6336, 6457, 6552.
- CONTANT D'ORVILLE (André-Guillaume). Lettre 6266.
- Courrier d'Avignon* (le rédacteur du). Lettre 6488.
- DAMILAVILLE. Lettres 6042, 6043, 6047, 6057, 6063, 6073, 6138, 6147, 6155, 6157, 6161, 6164, 6175, 6178, 6184, 6193, 6198, 6202, 6215, 6218, 6220, 6232, 6244, 6246, 6249, 6254, 6255, 6262, 6268, 6274, 6276, 6287, 6292, 6296, 6299, 6306, 6308, 6314, 6321, 6325, 6338, 6344, 6346, 6350, 6352, 6358, 6359, 6363, 6373, 6376, 6381, 6385, 6389, 6397, 6404, 6406, 6411, 6417, 6418, 6424, 6430, 6437, 6439, 6442, 6444, 6446, 6452, 6454, 6461, 6462, 6466, 6467, 6470, 6475, 6480, 6485, 6486, 6487, 6495, 6504, 6507, 6511, 6520, 6523, 6527, 6534, 6547, 6543, 6549, 6551, 6553, 6556, 6563, 6565, 6569, 6572, 6574, 6578, 6581, 6585, 6594, 6599, 6600, 6606, 6616, 6618, 6621, 6628, 6635, 6640.
- DEFFANT (M^{me} la marquise du). Lettres 6136, 6158, 6248, 6273, 6294, 6519, 6580.
- DÉODATI DE TOVAZZI. Lettre 6491.
- DIDEROT. Lettre 6425.
- DUCHESNE (M^{me} V^e). Lettres 6170, 6394.
- DUPONT (M.). Lettres 6085, 6156.
- ÉPINAL (M^{me} d'). Lettres 6388, 6477, 6524.
- ESTAING (le comte Charles-Hector d'). Lettre 6489.
- FAVART. Lettre 6188.
- FLORIAN (le marquis de). Lettres 6145, 6293, 6331, 6434.
- FLORIAN (M^{me} la marquise de). Lettres 6148, 6149, 6219, 6243, 6587.
- FRÉDÉRIC II, roi de Prusse. Lettre 6252.
- FRÉDÉRIC, landgrave de Hesse-Cassel. Lettres 6368, 6460, 6473.
- GALLITZIN (le prince de). Lettres 6143, 6613.
- GAY DE NOBLAC, avocat à Bordeaux. Lettre 6533.
- GEOFFRIN (M^{me}). Lettre 6387.
- GRAMMONT (M^{me} la duchesse de). Lettre 6335, 6630.
- GRIMM (le baron de). Lettre 6365.
- HELVÉTIUS. Lettres 6052, 6545, 6567.
- HENNIN. Lettres 6122, 6191, 6195, 6197, 6200, 6212, 6222, 6237, 6272, 6278, 6322, 6332, 6342, 6345, 6391, 6395, 6400, 6407, 6433, 6539, 6591, 6597, 6641.
- HESSÉ (M^{me} la landgrave Caroline de). Lettres 6421, 6471.
- HESSÉ-CASSEL (Frédéric, landgrave de). — Voyez FRÉDÉRIC.
- IRAILH (l'abbé). Lettre 6304.

- JABINEAU DE LA VOUTE. Lettres 6259, 6280.
- LA BORDE (de), premier valet de chambre du roi. Lettre 6146.
- LACOMBE, libraire à Paris. Lettres 6231, 6301, 6311, 6334, 6354, 6383, 6398, 6405.
6436, 6481, 6513, 6518, 6522, 6536, 6559, 6575, 6582, 6602, 6614, 6637.
- LA HARPE. Lettres 6139, 6135, 6456, 6508.
- LA MARCHÉ (FYOT de), père. Lettre 6283.
- LA TOURAILLE (le comte de). Lettre 6340.
- LA VALLIÈRE (le duc de). Lettre 6492.
- LE CLERC DE MONTMERCY. Lettres 6127, 6472.
- LEKAIN. Lettres 6095, 6119, 6124, 6133, 6144, 6162, 6168, 6182, 6427.
- LE RICHE, directeur et receveur des domaines du roi, etc., à Besançon. Lettres 6484, 6611.
- LIGNE (le prince de). Lettre 6420.
- LULLIN DE CHATEAUVIEUX, conseiller et secrétaire d'État de Genève. Lettre 6250.
- MARIOTT (M.), avocat général à Londres. Lettre 6300.
- MARMONTEL. Lettres 6320, 6586, 6625.
- MORELLET (l'abbé). Lettres 6390, 6590.
- MOULTOU. Lettres 6260, 6532.
- NANCEY, cordelier à Dijon. Lettre 6500.
- NIVERNAIS (Le duc de). Lettre 6525.
- OLIVET (l'abbé d'). Lettre 6307.
- PEZAY (de). Lettre 6632.
- PRASLIN (le duc de). Lettres 6159, 6353.
- RIBOTTE, à Montauban. Lettres 6348, 6443, 6623.
- RICHELIEU (le maréchal duc de). Lettres 6076, 6091, 6097, 6109, 6343, 6415, 6448.
6464, 6502, 6530, 6547.
- RIQUET DE BONREPOS. Lettre 6120.
- ROCHEFORT (le comte de), lieutenant des gardes du corps. Lettres 6380, 6412, 6428.
6483, 6506, 6550, 6633.
- RUFFEY (le président de). Lettres 6111, 6236, 6451.
- SAINT-JULIEN (M^{me} de). Lettres 6499, 6548, 6613.
- SAURIN. Lettre 6177.
- SAXE-GOTHA (M^{me} la duchesse de). Lettres 6092, 6190, 6285, 6312, 6371, 6419
6460, 6546.
- SERVAN, avocat général du parlement de Grenoble. Lettres 6327, 6337.
- SUARD. Lettre 6317.
- TABAREAU. Lettre 6206.
- TARGE (Jean-Baptiste). Lettre 6445.
- TAULÈS (le chevalier de), secrétaire d'ambassade à Genève. Lettres 6297, 6310.
6315, 6326, 6328, 6330, 6351, 6384, 6463, 6501, 6564, 6566, 6570, 6571, 6589.
- THIERIOT. Lettres 6064, 6072, 6098, 6126, 6201, 6261, 6357, 6377, 6432, 6440, 6510,
6542, 6619.
- THOMAS (Antoine-Léonard). Lettre 6117.
- TRÉVÉNÉGAT (M^{me} de). Lettre 6208.
- TRONCHIN, de Lyon. Lettre 6084.
- TRONCHIN (le docteur). Lettres 6135 6242.

- TRONCHIN-CALENDRIER, conseiller d'État de la république de Genève. Lettre 6153.
 VAUDREUIL (de), officier de marine. Lettre 6207.
 VERNES. Lettre 6526.
 VILLETTE (le marquis de). Lettres 6044, 6055, 6061, 6080, 6103, 6185, 6216.
 VILLEVIELLE (le marquis de). Lettres 6180, 6288, 6324, 6360, 6366, 6416, 6479.
 6612.
 VOISENON (l'abbé de). Lettres 6142, 6151.
 XIMÈNES (le marquis de). Lettre 6257.

PERSONNAGES

QUI ONT ADRESSÉ DES LETTRES A VOLTAIRE.

- ALEMBERT (d'). Lettres 6054, 6068, 6082, 6129, 6160, 6284, 6289, 6374, 6413, 6455.
 6476, 6494.
 BERNIS (le cardinal de). Lettre 6049.
 CATHERINE II, impératrice de Russie. Lettres 6056, 6059, 6089, 6167, 6303.
 DEFFANT (M^{me} la marquise du). Lettres 6141, 6203, 6233, 6279, 6509, 6573.
 DIDEROT. Lettre 6441.
 DUCHESNE (M^{me} V^e), libraire à Paris. Lettre 6378.
 FRÉDÉRIC II, roi de Prusse. Lettres 6163, 6224, 6275, 6409, 6450, 6458, 6471,
 6482, 6498, 6544, 6557, 6617.
 FRÉDÉRIC, landgrave de Hesse-Cassel. Lettres 6490, 6555.
 GAILLARD, de l'Académie française. Lettre 6265.
 GEOFFRIN (M^{me}). Lettre 6429.
 HÉVAULT (le président). Lettre 6204.
 HENNIN. Lettres 6131, 6192, 6196, 6199, 6223, 6238, 6271, 6281, 6319, 6333, 6341,
 6369, 6392, 6399, 6401, 6408, 6538, 6596, 6610, 6642.
 HESSE-CASSEL (Frédéric, landgrave de). — Voyez FRÉDÉRIC.
 HESSE (M^{me} la landgrave Caroline de). Lettre 6453.
 NIVERNAIS (le duc de). Lettre 6528.
 PAULIAN (le père), jésuite. Lettre 6181.

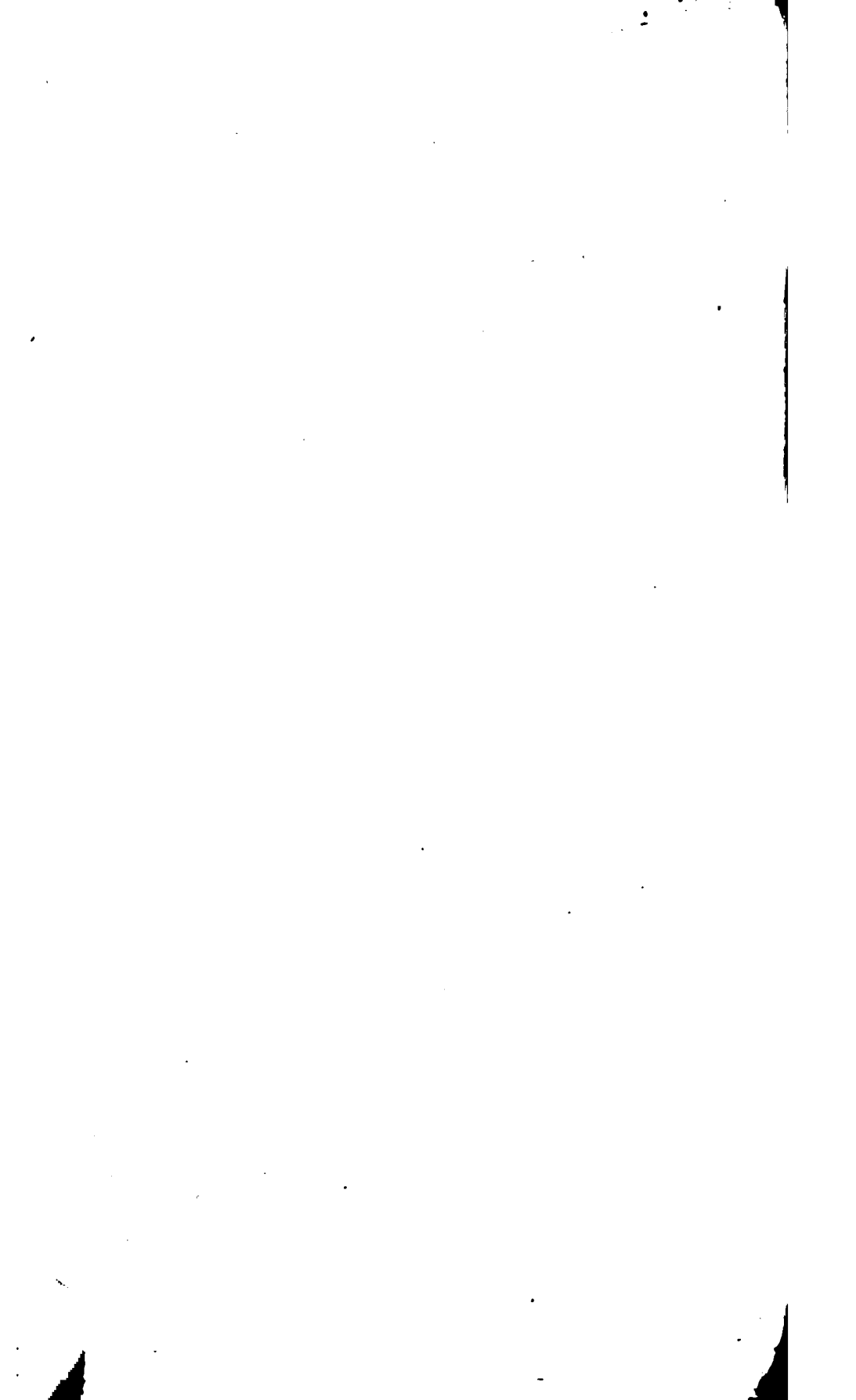
PERSONNAGE

AYANT ÉCRIT UNE LETTRE CONCERNANT VOLTAIRE.

- ARGENCE DE DIRAC (le marquis d'). Lettre n° 6069.

FIN DE LA TABLE DU TOME XLIV.





CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

Cette édition des Œuvres complètes de VOLTAIRE, imprimée par M. Quantin, formera environ quarante-huit volumes in-8° cavaliers sur beau papier du Marais, au prix de 6 fr. le volume.

La publication aussitôt terminée, le prix du volume sera porté à 7 fr.

Il en sera tiré 150 exemplaires sur grand papier de Hollande, à 15 fr. le volume.

Un beau portrait en pied de Voltaire, d'après la célèbre statue de Houdon, qui est à la Comédie française, est gravé par un de nos plus éminents artistes pour être mis en tête de notre premier volume. Une suite de gravures est préparée et ornera toutes les parties de l'Œuvre de Voltaire qui prêtent à l'illustration. Cette suite de gravures se vendra à part.

MATIÈRES CONTENUES DANS LES VOLUMES PARUS JUSQU'A CE JOUR

- Tomes 2 à 7. — THÉÂTRE. 6 vol.
— 8. — LA HENRIADE. — POÈME DE FONTENOY. — ODES, etc. 1 v.
— 9. — LA PUCELLE. — PREMIERS CONTES EN VERS. 1 vol.
— 10. — CONTES EN VERS. — SATIRES. — ÉPÎTRES, etc. 1 vol.
— 11 à 13. — ESSAI SUR LES MŒURS. — ANNALES DE L'EMPIRE.
— 14 - 15 — LE SIÈCLE DE LOUIS XIV, LE SIÈCLE DE LOUIS XV. — HISTOIRE DU PARLEMENT. 2 vol.
— 16 — FIN DE L'HISTOIRE DU PARLEMENT. — HISTOIRE DE CHARLES XII. — HISTOIRE DE RUSSIE.
— 17 à 20. — DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE. 4 vol.
— 21. — ROMANS. 1 vol.
— 22 à 30. — MÉLANGES. 9 vol.
— 31 et 32. — COMMENTAIRES SUR CORNEILLE. — APPENDICE. 2 vol.
— 33 à 44. — CORRESPONDANCE, tomes 1 à 12.

SUITE DE 90 GRAVURES MODERNES

D'APRÈS LES DESSINS DE STAAL, PHILIPPOTEAUX, ETC.

POUR LES ŒUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE

Ces quatre-vingt-dix gravures modernes qui viennent s'ajouter aux gravures de l'édition de Kehl sont des œuvres excellentes, pour lesquelles aucun soin n'a été épargné, et qui représentent dignement l'art actuel à côté de l'art ancien. Les noms des dessinateurs et des graveurs sont ceux de maîtres justement appréciés du public.

Les sujets sont habilement variés et heureusement choisis. De magnifiques portraits historiques orneront les volumes de la correspondance. Cette série est publiée en trente livraisons de trois gravures chacune; 1 franc la livraison.

Les premières livraisons sont en vente.

Il a été tiré 100 exemp. sur chine, avant la lettre, format gr. in-8°, à 2 fr. la livr.
gr. in-4° raisin, à 4 —

SUITE DE 109 GRAVURES

D'APRÈS LES DESSINS DE MOREAU JEUNE

POUR LES ŒUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION, TIRÉE SUR LES PLANCHES ORIGINALES

CETTE SUITE DE 109 GRAVURES est publiée en trente livraisons, dont dix-neuf livraisons de quatre gravures et onze de trois gravures.

Prix de la livraison : UN franc.

Il a été tiré 150 épreuves sur papier de Chine, 2 fr. la livraison
et 100 sur papier Whatman, 3 fr. la livraison.